Guide du proprietaire Chevrolet Tahoe/Suburban 2012

En bref 1-1
Tableau de bord 1-2
Information sur la conduite initiale 1-4
Fonctions du véhicule 1-23
Performance et entretien 1-30

Clés, portes et glaces 2-1
Clés et serrures 2-2
Portes 2-11
Sécurité du véhicule 2-16
Rétroviseurs extérieurs 2-20
Rétroviseurs intérieurs 2-24
Glaces 2-25
Pavillon 2-27

Sièges et appuies-têtes 3-1
Appuis-têtes 3-2
Sièges avant 3-3
Sièges arrière 3-12
Ceintures de sécurité 3-22
Système de sac gonflable 3-35
Sièges pour enfants 3-53

Remisage 4-1
Compartiments de rangement 4-1
Caractéristiques additionnelles de rangement 4-2
Porte-bagages de toit 4-3

Instruments et commandes 5-1
Commandes 5-2
Témoins, jauges et indicateurs 5-12
Affichages d'information 5-31
Messages du véhicule 5-43
Personnalisation du véhicule 5-56
Système de télécommande universelle 5-67

Éclairage 6-1
Éclairage extérieur 6-1
Éclairage intérieur 6-8
Caractéristiques d'éclairage ... 6-9

Système infodivertissement 7-1
Introduction 7-1
Radio 7-8
Lecteurs audio 7-16
Infoloisirs de siège arrière 7-41
Téléphone 7-54
Marques déposées et contrats de licence 7-64

Commandes de la climatisation 8-1
Systèmes de commande de la climatisation 8-1
Bouches d'aération 8-15

Conduite et fonctionnement 9-1
Information sur la conduite 9-2
Démarrage et fonctionnement 9-24
Gaz d'échappement 9-35
Boîte de vitesses automatique 9-37
Systèmes de conduite 9-43
Freins 9-52

Guide du proprietaire Chevrolet Tahoe/Suburban 2012

Systèmes de suspension variable 9-54
Régulateur automatique de vitesse 9-59
Systèmes de détection d'objet 9-62
Carburant 9-73
Remorquage 9-80
Conversions et ajouts 9-104

Entretien du véhicule 10-1
Informations générales 10-2
Vérifications du véhicule 10-4
Réglage des phares 10-40
Remplacement des ampoules 10-42
Réseau électrique 10-45
Roues et pneus 10-55
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-99
Remorquage 10-104
Entretien de l'apparence . . . 10-111

Réparation et maintenance 11-1
Informations générales 11-1
Programme d'entretien 11-3
Interventions d'application spéciale 11-9
Maintenance et entretien supplémentaires 11-10
Fluides, lubrifiants et pièces recommandées 11-13
Dossiers de maintenance . . . 11-17

Données techniques 12-1
Identification du véhicule 12-1
Données sur le véhicule 12-3

Information du client 13-1
Information du client 13-2
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité 13-22
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-23

OnStar 14-1
Aperçu OnStar 14-1
Services OnStar 14-2
Information complémentaire au sujet d'OnStar 14-6

Index i-1

Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo GM, CHEVROLET, l'écusson de marque CHEVROLET, TAHOE, SUBURBAN et Z71 sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Ce manuel décrit les fonctions qui peuvent ne pas exister sur votre véhicule, soit parce qu'il s'agit d'options que vous n'avez pas achetées, soit suite à des changements intervenus après l'impression de ce guide du propriétaire. Veuillez vous reporter à la documentation d'achat relative à votre véhicule spécifique pour confirmer chacune des options du véhicule. Pour les véhicules vendus la première fois au Canada, substituer le nom « General Motors du Canada Limitée » à « Chevrolet Motor Division » à chaque apparition dans ce manuel.

En cas de véhicule hybride, consultez le supplément consacré aux véhicules hybrides pour de plus amples informations.

Conserver ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

Propriétaires Canadiens

A French language copy of this manual can be obtained from your dealer/retailer or from :

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse suivante :

Helm, Incorporated
P.O. Box 07130
Detroit, MI 48207

1-800-551-4123
Numéro de poste 6438 de langue française
www.helminc.com

Imprimé aux États-Unis
Numéro de pièce 20902914_FR

©2011 General Motors LLC. Tous droits réservés.

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.

Danger signale un danger présentant un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou la mort.

Avertissement ou **Attention** signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Ceci signifie que quelque chose peut vous blesser ou blesser d'autres personnes.

Avis: **Les propriétés ou le véhicule risqueraient des dégâts non couverts par la garantie.**

Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter le guide de l'automobiliste pour des instructions ou informations supplémentaires.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter un manuel de réparation pour des instructions ou informations supplémentaires.

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains autres symboles que l'on peut trouver dans le véhicule et leur signification. Pour de plus amples renseignements sur ces symboles, se reporter à l'index.

: Pédales ajustables

: Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

: Climatisation

: Système de freinage antiblocage (ABS)

: Commandes audio au volant ou OnStar®

: Témoin du système de freinage

: Système de charge

: Régulateur automatique de vitesse

: Température du liquide de refroidissement du moteur

: Éclairage extérieur

: Phares antibrouillard

: Jauge de carburant

: Fusibles

: Commande de feux de route et feux de croisement

: Volant de direction chauffant

: Sièges pour enfant à système LATCH

: Témoin d'anomalie

: Pression d'huile

: Rétroviseurs extérieurs rabattables à commande électrique

: Alimentation

: Démarrage à distance du véhicule

: Rappels de ceinture de sécurité

: Surv pression pneus

: Mode remorquage

: Commande de traction asservie/StabiliTrak®

: Liquide de lave-glace

✍ NOTES

En bref

Tableau de bord
Aperçu du tableau de bord 1-2

Information sur la conduite initiale
Information sur la conduite initiale 1-4
Système de télédéverrouillage 1-4
Démarrage à distance du véhicule 1-5
Serrures de porte 1-6
Hayon 1-6
Glaces 1-7
Réglage de siège 1-7
Fonctions de mémorisation 1-10
Sièges de deuxième rangée 1-11
Sièges de la troisième rangée 1-12
Sièges chauffants et aérés 1-12
Réglage d'appui-tête 1-12
Ceintures de sécurité 1-13
Système de détection des occupants 1-13
Réglage de rétroviseur 1-14
Réglage de volant de direction 1-15
Réglage des pédales d'accélérateur et de frein ... 1-16
Éclairage intérieur 1-16
Éclairage extérieur 1-17
Essuie-glace/Lave-glace 1-18
Commandes de la climatisation 1-19
Transmission 1-21
Quatre roues motrices 1-21

Fonctions du véhicule
Autoradio(s) 1-23
Autoradio satellite 1-24
Appareils audio portatifs 1-25
Bluetooth® 1-25
Commandes de volant de direction 1-25
Régulateur automatique de vitesse 1-26
Système navigation 1-27
Alerte de zone aveugle latérale (SBZA) 1-27
Caméra de vision arrière (RVC) 1-28
Assistance ultrasonique au stationnement 1-28
Prises d'alimentation 1-28
Système de télécommande universelle 1-29
Toit ouvrant 1-29

Performance et entretien
Système StabiliTrak® 1-30
Surv pression pneus 1-31
Indicateur d'usure d'huile à moteur 1-32
Carburant E85 (éthanol 85%) 1-32
Conduite pour une meilleure économie de carburant 1-33
Programme d'assistance routière 1-33
OnStar® 1-34

Tableau de bord

Aperçu du tableau de bord

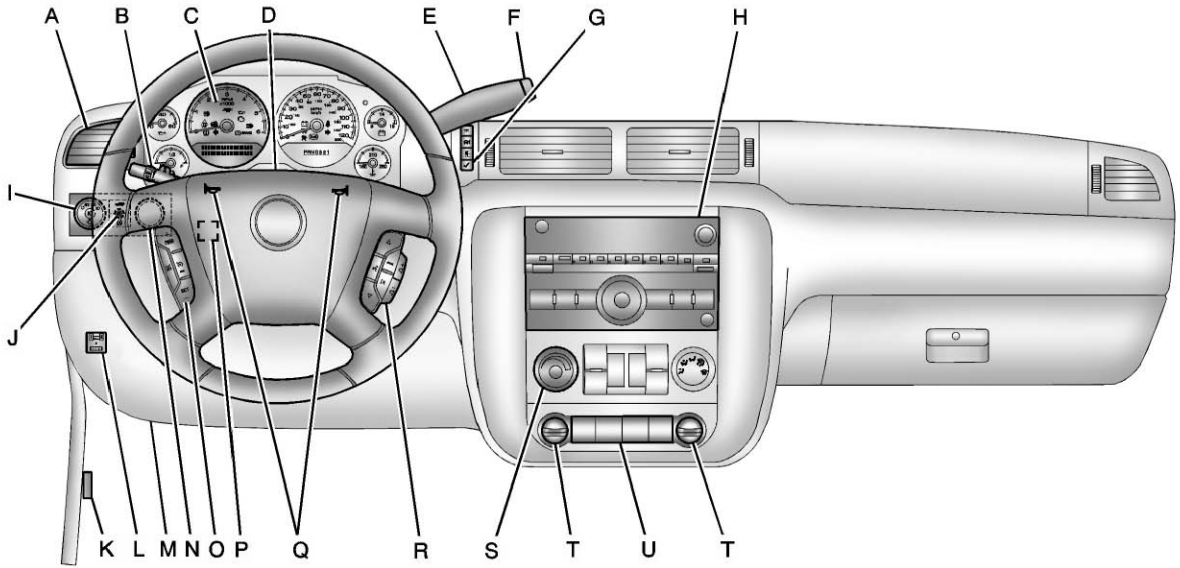

Version anglaise illustrée; version métrique semblable

A. *Bouches d'air à la page 8-15*.

B. Levier des clignotants. Se reporter à *Feux de direction et de changement de voie à la page 6-6*.

Essuie-glace/Lave-glace avant à la page 5-6.

Essuie-glace/lave-glace de lunette arrière à la page 5-7.

C. *Groupe d'instruments du tableau de bord à la page 5-13*.

D. *Feux de détresse à la page 6-6* (non illustré).

E. Levier de vitesses. Se reporter à *Boîte de vitesses automatique à la page 9-37*.

F. *Mode manuel à la page 9-41* (selon l'équipement).

Mode Remorquage à la page 9-42 (selon l'équipement).

G. Boutons du centralisateur informatique de bord. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.

H. *Infoloisirs à la page 7-1*.

I. *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*.

J. *Plafonniers à la page 6-8*.

Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-8.

Feux antibrouillard à la page 6-7 (selon l'équipement).

K. Ouverture du capot. Se reporter à la rubrique *Capot à la page 10-5*.

L. Contrôleur intégré de frein de remorque (option). Voir *Équipement de remorquage à la page 9-91*.

M. Connecteur de diagnostic (DLC) (invisible). Se reporter à *Témoin d'anomalie à la page 5-22*.

N. Commande de la boîte de transfert automatique (option). Voir *Traction sur quatre roues (boîte de transfert automatique à deux rapports) à la page 9-43* ou *Traction sur quatre roues (boîte de transfert automatique à un rapport) à la page 9-49*.

O. *Régulateur de vitesse à la page 9-59*.

P. *Réglage du volant à la page 5-2*.

Q. *Avertisseur sonore à la page 5-5*.

R. *Commandes au volant à la page 5-3*.

S. *Systèmes de climatisation à la page 8-1* (selon l'équipement).

Système de double climatisation automatique à la page 8-5 (selon l'équipement).

T. *Prises de courant à la page 5-10*.

U. *Système StabiliTrak® à la page 9-54* (selon l'équipement).

Bouton de réglage de pédale (option). Se reporter à *Pédales d'accélérateur et de frein réglables à la page 9-25*.

Assistance ultrasonique au stationnement à la page 9-62 (selon l'équipement).

Marchepieds à assistance électrique à la page 2-16 (selon l'équipement).

Information sur la conduite initiale

Cette section présente brièvement d'importantes caractéristiques qui peuvent ou non faire partie de votre véhicule.

Pour des informations plus détaillées, se reporter à chacune des caractéristiques décrites plus loin dans ce guide du propriétaire.

Système de télédéverrouillage

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est utilisé pour verrouiller et déverrouiller à distance les portes jusqu'à une distance de 60 m (195 pi) du véhicule.

L'émetteur de télédéverrouillage avec démarrage à distance et hayon/lunette à commande électrique

: Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur. Réappuyer sur dans les trois secondes pour déverrouiller les autres portes.

: Appuyer pour verrouiller toutes les portes.

La confirmation de verrouillage et de déverrouillage peut être personnalisée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule (avec boutons du CIB) à la page 5-56*.

: Maintenir enfoncé pour déverrouiller la lunette.

: Maintenir enfoncé pour ouvrir ou fermer le hayon à commande électrique

: Presser et relâcher pour localiser le véhicule.

Maintenir enfoncé pendant plus de deux secondes pour faire retentir l'alarme de panique.

Presser à nouveau pour arrêter l'alarme de panique.

Se reporter à *Clés à la page 2-2* et à *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Démarrage à distance du véhicule

Cette fonction disponible permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule.

Démarrage du véhicule

1. Pointer l'émetteur RKE vers le véhicule.
2. Presser et relâcher .
3. Immédiatement après l'étape 2, maintenir enfoncé jusqu'au clignotement des feux de direction.

Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument et restent allumés pendant que le moteur tourne. Les portes se verrouilleront et le système de commande de climatisation pourra s'activer.

Le moteur continuera à tourner pendant 10 minutes. Répéter les étapes pour un prolongement de 10 minutes. Le démarrage à distance peut être prolongé une fois.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour arrêter un démarrage à distance

- Diriger l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) vers le véhicule et maintenir enfoncé jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Voir *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-6*.

Serrures de porte

Il existe plusieurs façons de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.

De l'extérieur, utiliser l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ou insérer la clé dans la porte du conducteur.

De l'intérieur, utiliser le verrouillage manuel ou électrique des portes. Pour verrouiller ou déverrouiller la porte manuellement, pousser le bouton de commande manuelle vers le bas ou le tirer vers le haut.

Portes à verrouillage électrique

Les commutateurs se trouvent sur les portes avant (option).

: Presser pour déverrouiller les portes.

: Presser pour verrouiller les portes.

Voir *Serrures de porte à la page 2-8*.

Hayon

Appuyer deux fois sur à l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ou utiliser les commutateurs de verrouillage électrique des portes pour déverrouiller le hayon.

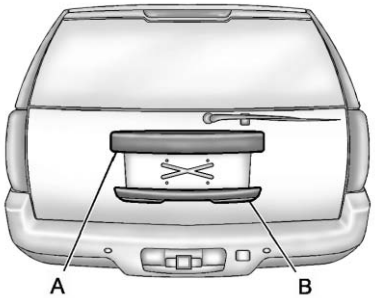

Il existe plusieurs façons d'ouvrir et de fermer le hayon à commande électrique.

- Maintenir appuyé sur l'émetteur RKE jusqu'au début du déplacement du hayon.
- Presser sur la console de pavillon à l'intérieur du véhicule.
- Appuyer sur le contacteur à effleurement sous la poignée du hayon (B).
- Appuyer sur au bas du hayon à côté du verrou pour fermer.

Pour désactiver le fonctionnement électrique du hayon, presser OFF (arrêt) sur la console de pavillon.

Lunette

Il existe deux façons de déverrouiller la lunette :

- Appuyer sur le bouton placé sur le dessous de l'applique de plaque d'immatriculation (A).
- Presser sur l'émetteur RKE.

Voir *Hayon manuel à la page 2-11* ou *Hayon motorisé à la page 2-12*.

Glaces

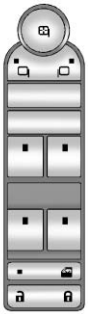

Les commandes de glaces électriques se trouvent sur chacune des portes latérales.

La porte du conducteur est également munie de commandes des lève-glaces des passagers avant et arrière. Les lève-glaces électriques fonctionnent quand le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires), ou lorsque le dispositif de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est actif. Se reporter à la rubrique *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-31*.

Presser le commutateur pour abaisser la glace. Tirer le commutateur vers le haut pour lever la glace.

Pour plus d'informations, se reporter à :

- *Glaces à la page 2-25*.
- *Glaces à commande électrique à la page 2-25*.

Réglage de siège

Sièges à commande manuelle

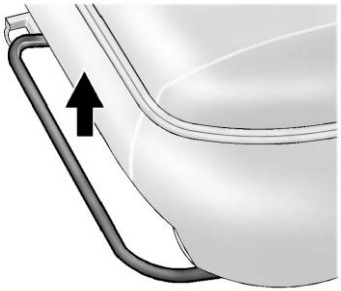

Pour régler le siège :

1. Lever la barre pour déverrouiller le siège.
2. Glisser le siège à la position désirée et relâcher la barre.
3. Essayer de déplacer le siège en tous sens pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Se reporter à *Réglage du siège à la page 3-3* pour de plus amples informations.

Sièges à commande électrique

Pour régler un siège à commande électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Si disponible, lever ou abaisser la partie avant ou arrière du coussin de siège en déplaçant la partie avant ou arrière de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Si disponible, lever ou abaisser l'ensemble du siège en déplaçant la commande complète vers le haut ou le bas.

Se reporter à *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-4* pour de plus amples informations.

Réglage du support lombaire

Soutien lombaire à réglage manuel

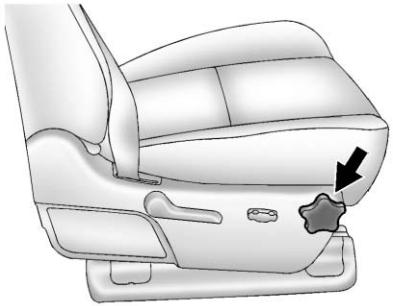

Si disponible, augmenter ou diminuer le soutien lombaire manuel en tournant le bouton vers l'avant ou vers l'arrière.

Se reporter à *Réglage du soutien lombaire à la page 3-5* pour de plus amples informations.

Soutien lombaire électrique de sièges arrière

Pour régler le soutien lombaire à commande électrique, selon l'équipement :

- Sur les véhicules équipés d'un soutien lombaire à deux directions, maintenir le dessus ou le dessous de la commande enfoncé pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- Sur les véhicules avec soutien lombaire à quatre voies, maintenir enfoncé l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire. Pour augmenter ou réduire la hauteur du soutien, maintenir enfoncé le haut ou le bas de la commande.

Se reporter à *Réglage du soutien lombaire à la page 3-5* pour de plus amples informations.

Sièges à dossier inclinable

Sièges à dossier inclinable à commande manuelle

Pour incliner un dossier manuel :

1. Lever le levier.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier de siège en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège; le dossier de siège reviendra en position verticale.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Se reporter à *Inclinaison des dossiers de siège à la page 3-6* pour de plus amples informations.

Sièges à dossier inclinable à commande électrique

Pour régler un dossier de siège à commande électrique, si le véhicule en est équipé :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour l'inclinaison.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour redresser.

Se reporter à *Inclinaison des dossiers de siège à la page 3-6* pour de plus amples informations.

Fonctions de mémorisation

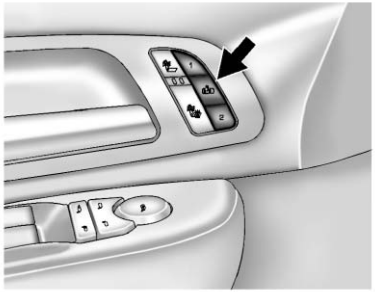

Dans les véhicules munis des fonctions de mémorisation, les commandes sur la porte du conducteur sont utilisées pour programmer et conserver les réglages pour le siège du conducteur, les miroirs extérieurs et les pédales d'accélérateur et de frein réglables, selon l'équipement.

Enregistrement des positions mémorisées

Pour enregistrer en mémoire :

1. Régler le siège du conducteur et le dispositif d'inclinaison du dossier de siège, les deux rétroviseurs extérieurs, ainsi que les pédales de frein et d'accélérateur, selon l'équipement.

   Se reporter à *Rétroviseurs à commande électrique à la page 2-21* et *Pédales d'accélérateur et de frein réglables à la page 9-25* pour de plus amples informations.

   Tous les rétroviseurs, les pédales d'accélérateur et de frein réglables ne sont pas équipés pour sauvegarder et rappeler leurs positions.
2. Maintenir enfoncé « 1 » jusqu'à ce que deux bips retentissent.
3. Recommencer en utilisant « 2 », pour la position d'un second conducteur.

Pour rappeler, appuyer et relâcher « 1 » ou « 2 ». Le véhicule doit être en position de stationnement (P). Un bip unique retentit. Le siège, les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les pédales réglables d'accélérateur et de frein (en option) reprennent leurs positions enregistrées antérieurement pour ce conducteur.

Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-8* et *Personnalisation du véhicule (avec boutons du CIB) à la page 5-56* pour de plus amples informations.

Siège du conducteur à recul automatique

Cette fonction permet de faire reculer le siège pour dégager un espace supplémentaire en quittant le véhicule.

: Appuyer pour rappeler la position de sortie aisée. Le véhicule doit être en position P (stationnement).

Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-8* et *Personnalisation du véhicule (avec boutons du CIB) à la page 5-56* pour de plus amples informations.

Sièges de deuxième rangée

Sur les véhicules avec banquette divisée 60/40 ou sièges individuels, les dossiers de siège peuvent être abattus pour augmenter l'espace de chargement. Les sièges peuvent également être rabattus ou renversés pour faciliter l'accès aux sièges de la troisième rangée (option). Sur les véhicules équipés de sièges individuels, les dossiers de siège s'inclinent également.

Se reporter à *Sièges de la seconde rangée à la page 3-13* pour de plus amples informations.

Sièges de la troisième rangée

Sur les véhicules équipés d'une troisième rangée de sièges, les dossiers peuvent être repliés et le siège entier peut être basculé ou retiré du véhicule.

Pour les consignes détaillées, se reporter à *Sièges de troisième rangée à la page 3-18*.

Sièges chauffants et aérés

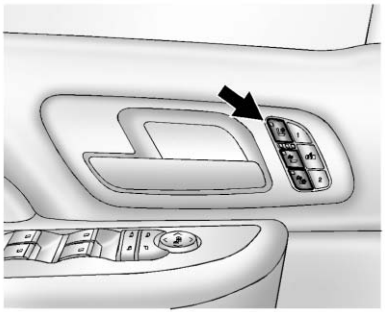

Boutons de siège chauffant et refroidi illustrés, boutons de siège chauffant semblables.

S'ils sont disponibles, les boutons sont sur les portes avant.

: Si disponible, appuyer pour refroidir le siège.

: Appuyer pour chauffer le dossier uniquement.

: Appuyer sur ce bouton pour chauffer le dossier et l'assise de siège.

Appuyer une fois sur le bouton pour la température la plus élevée. La température diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Les diodes indiquent « trois » pour la température la plus élevée et « un » pour la plus basse.

Voir *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-11*.

Réglage d'appui-tête

Ne pas conduire avant l'installation et le réglage de l'appuie-tête pour tous les occupants.

Pour trouver une position assise confortable, modifier aussi peu que possible l’angle d’inclinaison du dossier de siège tout en gardant le siège et la hauteur de l’appuie-tête dans une position appropriée.

Pour de plus amples informations, se reporter à *Appuie-têtes à la page 3-2* et à *Réglage du siège à la page 3-3*.

Ceintures de sécurité

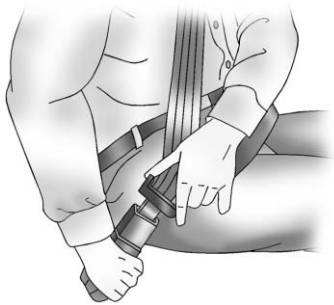

Se reporter aux sections suivantes pour une importante information sur l'utilisation correcte des ceintures de sécurité.

- *Ceintures de sécurité à la page 3-22*.
- *Comment porter correctement les ceintures de sécurité à la page 3-24*.
- *Ceinture baudrier à la page 3-25*.
- *Ancrages inférieurs et sangles pour enfants (système LATCH) à la page 3-62*.

Système de détection des occupants

Le système de détection de passager, si le véhicule en est muni, désactive le sac gonflable frontal de passager extérieur avant dans certaines conditions. Le système de détection des occupants n'a d'incidence sur aucun autre sac gonflable.

Si le véhicule est doté d'un des témoins illustrés plus loin, le véhicule est équipé d'un système de détection du passager avant droit.

Le témoin d'état de sac gonflable du passager (option) est visible sur la console de pavillon au démarrage du véhicule.

États-Unis

Canada et Mexique

Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-45* pour d'importantes informations.

Réglage de rétroviseur

Rétroviseurs extérieurs

Sur les véhicules équipés de rétroviseurs à commande manuelle, ces rétroviseurs peuvent être réglés en poussant le miroir vers le haut ou le bas et vers la gauche ou la droite de manière à pouvoir voir une partie du côté du véhicule et avoir une vision claire des objets derrière le véhicule.

Se reporter à *Rétroviseurs à commande manuelle à la page 2-20*

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs de remorquage, vous pouvez les régler de manière à obtenir une bonne visibilité des objets qui se trouvent derrière vous. Tirer le miroir du rétroviseur vers l'extérieur pour l'allonger afin d'obtenir une meilleure visibilité pendant le remorquage. Voir *Rétroviseurs de remorquage à la page 2-21*.

Rétroviseurs électriques

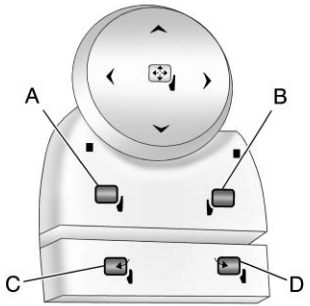

Les commandes des rétroviseurs extérieurs électriques rabattables se trouvent sur la porte du conducteur des véhicules qui en sont pourvus.

1. Appuyer sur (A) ou sur (B) pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.
2. Appuyer sur les flèches du panneau de commande pour orienter le rétroviseur vers le haut, le bas, la droite ou la gauche.
3. Appuyer à nouveau sur (A) ou (B) pour désélectionner le rétroviseur.

Voir *Rétroviseurs à commande électrique à la page 2-21*.

Rétroviseurs rabattables à commande électrique

Pour rabattre les rétroviseurs :

1. Appuyer sur (C) pour déployer les rétroviseurs en position de conduite.
2. Appuyer sur (D) pour replier les rétroviseurs.

Les rétroviseurs peuvent également comporter une fonction de mémorisation fonctionnant avec les sièges à mémoire. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Sièges à mémoire à la page 3-8*.

Rétroviseurs rabattables à commande manuelle

Rabattre manuellement les rétroviseurs pour éviter qu'ils soient endommagés dans les lave-autos automatiques. Pour ceci, les pousser vers le véhicule. Pour les déployer à leur position d'origine, les repousser vers l'extérieur.

Voir *Rétroviseurs rabattables à la page 2-22*.

Rétroviseur intérieur

Sur les véhicules équipés, le rétroviseur intérieur à commande manuelle peut être réglé pour une bonne visibilité à l'arrière du véhicule. Saisir le rétroviseur au centre pour l'orienter vers le haut ou le bas, et latéralement. Pour réduire l'éblouissement par les phares en utilisation nocturne, tirer la languette vers l'arrière. Pousser la languette vers l'avant en utilisation diurne.

L'atténuation automatique (option) réduit automatiquement la réflexion dans le rétroviseur intérieur des phares du véhicule situé derrière vous. La fonction d'atténuation est activée et l la lampe indicatrice s'allume chaque fois que le véhicule démarre.

Se reporter à *Rétroviseur à atténuation automatique à la page 2-24* pour de plus amples informations.

Réglage de volant de direction

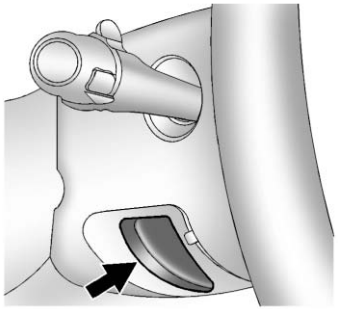

Le levier d'inclinaison se trouve sur le côté inférieur gauche de la colonne de direction.

Pour régler le volant de direction :

1. Maintenir le volant et tirer le levier.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Relâcher le levier pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Réglage des pédales d'accélérateur et de frein

Si votre véhicule possède cette fonction, vous pouvez changer la position des pédales de frein et d'accélérateur.

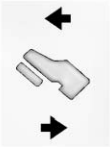

La commande de réglage des pédales se trouve sur le tableau de bord, en dessous du système de commande de la climatisation.

Appuyer sur le bas de la commande pour rapprocher les pédales de votre corps. Appuyer sur le haut de la commande pour écarter les pédales.

Voir *Pédales d'accélérateur et de frein réglables à la page 9-25*.

Éclairage intérieur

Plafonniers

Les plafonniers se trouvent dans la console suspendue.

Ils s'allument quand une porte est ouverte et s'éteignent lorsque toutes les portes sont fermées.

Faire tourner le bouton d'intensité lumineuse du tableau de bord placé sous le bouton de plafonnier, dans le sens des aiguilles d'une montre à la position la plus éloignée pour allumer manuellement le plafonnier. Le plafonnier reste allumé jusqu'à ce que le bouton soit tourné dans le sens inverse.

Commande de neutralisation de plafonnier

Le bouton de désactivation de plafonnier se trouve près de la commande des feux extérieurs.

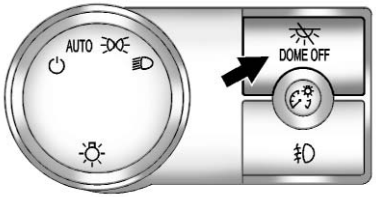

DOME OFF **:** Appuyer sur le bouton et le plafonnier reste éteint quand une porte est ouverte. Appuyer à nouveau sur le bouton pour le relâcher afin que le plafonnier s'allume quand une porte est ouverte.

Lampes de lecture

Sur les véhicules équipés de lampes de lecture dans la console de pavillon, appuyer sur le bouton placé près de chaque lampe pour l'allumer ou l'éteindre.

Le véhicule peut également être doté de lampes de lecture à d'autres emplacements. Ces lampes ne peuvent être réglées.

Pour plus d'informations au sujet de l'éclairage intérieur, se reporter à :

- *Plafonniers à la page 6-8*.
- *Lampes de lecture à la page 6-9*.
- *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-8*.

Éclairage extérieur

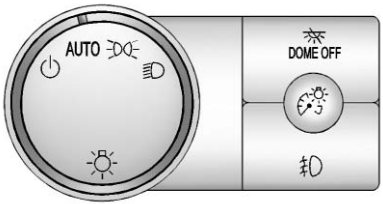

La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant de direction.

⏻ **:** Éteint les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ). Tourner à nouveau la commande des phares en position d'arrêt pour rallumer les phares automatiques ou les feux de circulation de jour (FCJ).

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, la position hors fonction fonctionne uniquement quand la boîte est en position de stationnement (P).

AUTO (automatique): Allume automatiquement les phares, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage du tableau de bord et l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

: Allume les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage du tableau de bord et l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

: Allume les phares, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage du tableau de bord et l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

Pour plus d'informations, se reporter à :

- *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*.
- *Feux de circulation de jour (FCJ) à la page 6-3*.
- *Feux antibrouillard à la page 6-7*.

Essuie-glace/Lave-glace

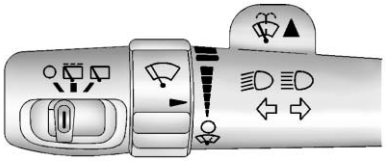

La commande d'essuie-glace avant se trouve sur le levier des clignotants et de changement de voie. Tourner la bande avec le symbole d'essuie-glace pour commander les essuie-glaces.

: Pour un seul balayage, faire tourner vers puis relâcher. Pour plusieurs balayages, maintenir la bande sur plus longtemps.

: Met les essuie-glaces hors fonction.

: Faire tourner la bande vers le haut pour des balayages plus fréquents ou vers le bas pour des balayages moins fréquents.

: Balayages lents.

: Balayages rapides.

: Appuyer sur cette palette pour asperger le pare-brise de liquide de lave-glace.

Essuie-glace/lave-glace arrière

Pour allumer l'essuie-glace arrière, faire glisser le levier sur la position essuie-glace.

: Coupe l'essuie-glace.

: Active le balayage intermittent de l'essuie-glace arrière.

: Active l'essuie-glace arrière.

: Appuyer sur le bouton de l'extrémité du levier pour asperger la lunette arrière de liquide de lave-glace.

Se reporter à *Essuie-glace/ Lave-glace avant à la page 5-6* et à *Essuie-glace/lave-glace de lunette arrière à la page 5-7*.

Commandes de la climatisation

Le chauffage, la climatisation et la ventilation du véhicule peuvent être commandés par ces systèmes.

En cas de véhicule hybride, consulter le supplément qui lui est consacré pour plus d'informations.

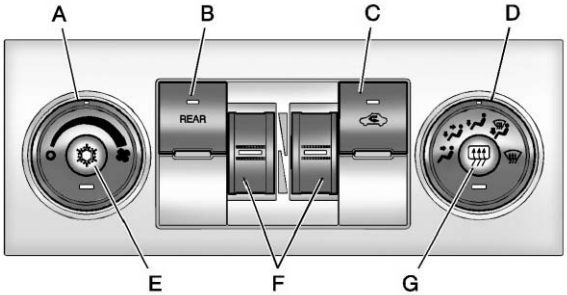

Système de régulation de température

A. Commande du ventilateur

B. REAR (climatisation arrière)

C. Recyclage

D. Bouton de mode de distribution d'air

E. Climatisation

F. Commandes de température côté conducteur et côté passager

G. Désembueur de lunette arrière

Voir *Systèmes de climatisation à la page 8-1*.

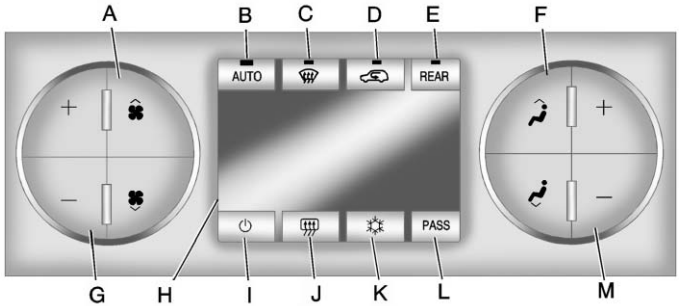

Commande de climatisation automatique à deux zones

A. Commande du ventilateur

B. AUTO (fonctionnement automatique)

C. Dégivrage

D. Recyclage

E. REAR (climatisation arrière)

F. Bouton de mode de distribution d'air

G. Commande de la température côté conducteur

H. Affichage

I. Bouton d'alimentation

J. Désembueur de lunette arrière

K. Climatisation

L. PASS (passager)

M. Climatisation à deux zones

Se reporter à *Système de double climatisation automatique à la page 8-5* (selon l'équipement). Pour les véhicules avec commandes de climatisation et de chauffage arrière, se reporter à *Système de commande de climatisation arrière (commande de climatisation arrière uniquement) à la page 8-11* ou *Système de commande de climatisation arrière (climatisation arrière avec système audio de siège arrière) à la page 8-13*.

Transmission

Mode de sélection de gamme

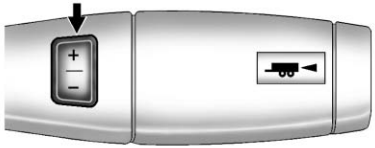

Illustration du niveau de base (niveau supérieur similaire)

Le commutateur de mode de sélection de gamme se situe sur le levier de changement de rapport.

1. Pour activer la fonction de sélection de gamme, déplacer le levier de changement de rapport de la colonne de direction en position manuelle (M). La gamme en cours s'affiche à côté de M. C'est la gamme la plus élevée qui peut être atteinte avec tous les rapports inférieurs accessibles. Par exemple, lorsque la cinquième est sélectionnée, les rapports 1 à 5 sont disponibles.
2. Appuyer sur les boutons plus/moins situés sur le levier de changement de rapport de la colonne de direction pour sélectionner la gamme désirée de rapports en fonction des conditions de circulation. Se reporter à *Mode manuel à la page 9-41*.

L'utilisation de la fonction de sélection de gamme de vitesses est compatible avec l'utilisation des modes régulateur de vitesse et remorquer/tracter.

Le freinage de rapport n'est pas disponible quand le mode de sélection de gamme est actif. Se reporter à *Mode Remorquage à la page 9-42*.

Quatre roues motrices

Si le véhicule est équipé de quatre roues motrices, il est possible d'envoyer la puissance motrice aux quatre roues pour augmenter la traction.

Boîte de transfert automatique

Boîte de transfert à deux rapports

Boîte de transfert à un rapport

Le bouton de la boîte de transfert se trouve à gauche du groupe d'instruments du tableau de bord. Utiliser ce bouton pour sélectionner ou non les différents modes quatre roues motrices.

2↑: Ce réglage est utilisé pour la plupart des trajets citadins et routiers.

AUTO (automatique): Ce réglage est idéal lorsque les conditions d'adhérence de la chaussée sont variables.

4↑: Utiliser la position quatre roues motrices, gamme haute lorsque vous avez besoin de capacité de traction accrue, par exemple sur des routes enneigées ou verglacées ou dans la plupart des situations hors route.

4↓: Les véhicules avec boîte de transfert à deux rapports offrent une position quatre roues motrices, gamme basse. Ce réglage envoie le maximum de puissance aux quatre roues. Choisir le réglage quatre roues motrices gamme basse si vous conduisez hors route dans du sable profond, de la boue ou de la neige profondes et lorsque vous montez ou descendez des pentes raides.

N (point mort): Les véhicules avec boîte de transfert à deux rapports offrent une position de point mort (N). Placer la boîte de transfert au point mort (N) uniquement lorsque le véhicule est remorqué. Se reporter à *Remorquage derrière un véhicule de plaisance à la page 10-104* ou *Remorquage du véhicule à la page 10-104*.

Voir *Traction sur quatre roues (boîte de transfert automatique à deux rapports) à la page 9-43* ou *Traction sur quatre roues (boîte de transfert automatique à un rapport) à la page 9-49*.

Fonctions du véhicule

Autoradio(s)

Radio avec USB, CD et DVD (MP3)

⏻ **:** Appuyer pour mettre le système en/hors fonction. Tourner pour augmenter ou diminuer le volume.

BAND (bande): Presser pour choisir FM, AM ou XM™ (selon l'équipement).

♫ **:** Sélectionner les émetteurs radio.

⏮ **SEEK (rechercher) ou** ⏭ **SEEK (rechercher):** Rechercher ou explorer les émetteurs.

ℹ **:** Presser pour passer de l'affichage de la fréquence de station radio à l'affichage de l'heure et vice-versa. Lorsque le contact est coupé, appuyer sur ce bouton pour afficher l'heure. Appuyer pour afficher des informations textuelles additionnelles relatives à la station FM-RDS ou XM, au CD ou à la chanson MP3 ou WMA. Si des informations sont disponibles au cours d'une retransmission XM, CD, MP3 ou WMA, le titre de la chanson s'affiche sur la ligne supérieure de l'écran et les informations relatives à l'artiste sur la ligne inférieure. Si aucune information n'est disponible, « NO INFO » (aucune information) s'affiche.

Pour plus d'informations à ce sujet et sur les autres fonctions de la radio, se reporter à *Fonctionnement à la page 7-3*.

Pour les véhicules dotés d'un système de divertissement de siège arrière (RSE) et du système audio de siège arrière (RSA), se reporter à *Système de divertissement de siège arrière (RSE) à la page 7-41* et *Système audio de siège arrière (RSA) à la page 7-52* pour plus d'informations.

Mémorisation des stations de radio

36 émetteurs peuvent être mémorisés en tant que favoris en utilisant les six touches de fonction placées sous les onglets de fréquence d'émetteur radio et en utilisant le bouton de radio FAV. Appuyer sur FAV pour naviguer entre les six pages de favoris qui possèdent chacune six émetteurs.

Chaque page de favoris peut contenir une combinaison quelconque d'émetteurs AM, FM ou XM.

Pour plus d'information, voir « Mémorisation des stations de radio » sous *Radio AM-FM à la page 7-8*.

Réglage de l'horloge

Pour régler l'heure et la date :

1. Tourner la clé de contact en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche), puis presser ⏻ pour allumer la radio.
2. Presser ◷ pour afficher HR, MIN, MM, DD et YYYY (heure, minutes, mois, jour et année).
3. Presser la touche placée sous l'une des étiquettes à modifier.
4. Pour augmenter ou diminuer l'heure ou la date, faire tourner ♫ dans un sens ou l'autre.

Pour les instructions détaillées de réglage de l'horloge du système audio spécifique du véhicule, se reporter à *Horloge à la page 5-9*.

Autoradio satellite

XM est un service de radiodiffusion par satellite couvrant les 48 états contigus des États-Unis et 10 provinces canadiennes. La radio satellite XM propose, avec un son de qualité numérique, un vaste éventail de programmes et musiques exempts de coupures publicitaires, et ce, d'une côte à l'autre.

Des frais de service sont requis pour bénéficier du service XM.

Pour plus d'informations, se reporter à :

- www.xmradio.com ou appeler le numéro 1-800-929-2100 (États-Unis)
- www.xmradio.ca ou appeler le numéro 1-877-438-9677 (Canada)

Voir *Radio satellite à la page 7-10*.

Appareils audio portatifs

Ce véhicule est équipé d'une entrée auxiliaire placée sur la façade de la radio et d'un port USB placé au tableau de bord. Des appareils extérieurs tels qu'un iPod®, un ordinateur portable, un lecteur MP3, un changeur de disque, une clé USB, etc. peuvent être connectés au port auxiliaire en utilisant une prise de 3,5 mm (1/8 po) ou le port USB en fonction du système audio du véhicule.

Se reporter à *Appareils auxiliaires à la page 7-35* pour obtenir plus de renseignements.

Bluetooth®

Sur les véhicules qui en sont équipés, le système Bluetooth permet aux utilisateurs possédant un téléphone cellulaire compatible Bluetooth de lancer et de recevoir des appels mains libres en utilisant le système audio du véhicule et les commandes du véhicule.

Le téléphone compatible Bluetooth doit être jumelé avec le système Bluetooth avant d'être utilisé dans le véhicule. Ce ne sont pas tous les téléphones qui sont compatibles avec toutes les fonctions. Pour plus d'informations, visiter le site www.gm.com/bluetooth.

Pour de plus amples informations, se reporter à *Bluetooth à la page 7-54*.

Commandes de volant de direction

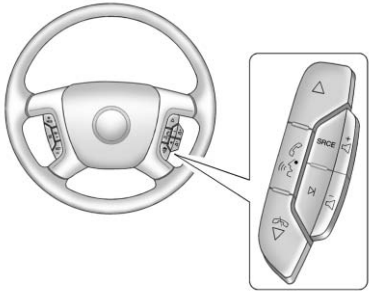

Selon l'équipement, certaines commandes audio peuvent être réglées au volant.

△ **:** Appuyer pour passer à la station de préférée suivante, à la piste suivante d'un CD ou au prochain dossier d'un iPod® ou d'une clé USB.

/ ▽ : Appuyer pour passer à la station de préférée suivante, à la piste suivante d'un CD ou au prochain dossier d'un iPod® ou d'une clé USB. Appuyer pour rejeter un appel entrant ou pour mettre fin à un appel.

/ : Appuyer sur ce bouton pour couper uniquement le son des haut-parleurs du véhicule. Appuyer de nouveau pour rétablir le son. Maintenir enfoncé plus de deux secondes pour interagir avec les systèmes OnStar® ou Bluetooth (option).

+ : Appuyer pour augmenter le volume.

- : Appuyer pour diminuer le volume.

SRCE (source): Presser pour basculer entre la radio et le lecteur CD et, sur les véhicules qui en sont équipés, entre le lecteur DVD, la source auxiliaire avant et la source auxiliaire arrière.

: Appuyer pour rechercher l'émetteur radio suivant, la piste suivante ou le chapitre suivant du disque en cours ou pour sélectionner les pistes et les dossiers d'un iPod ou d'une clé USB.

Pour de plus amples informations, se reporter à *Commandes au volant à la page 5-3*.

Régulateur automatique de vitesse

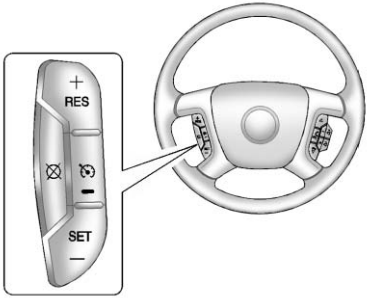

: Appuyer pour activer ou désactiver le régulateur de vitesse. La lampe indicatrice s'allume lorsque le régulateur est activé et s'éteint lorsqu'il ne l'est pas.

+ RES (reprise) : Appuyer brièvement pour reprendre une vitesse précédemment réglée ou maintenir enfoncé pour accélérer.

SET - : Appuyer pour régler la vitesse et activer le régulateur de vitesse ou pour décélérer.

⊗ **:** Appuyer pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Voir *Régulateur de vitesse à la page 9-59*.

Système navigation

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation, il existe un manuel distinct qui inclut l'information au sujet de la radio, des lecteurs audio et du système de navigation.

Le système de navigation fournit des cartes détaillées de la majorité des autoroutes et routes. Après avoir programmé une destination, le système fournit des instructions de changement de direction qui permettent d'atteindre la destination.

En outre, le système peut contribuer à localiser de nombreux points d'intérêts (POI), tels que les banques, les aéroports, les restaurants, etc.

Se reporter au mode d'emploi du système de navigation pour plus d'informations.

Alerte de zone aveugle latérale (SBZA)

Cette fonction (option) vous prévient de la présence de véhicules dans l'angle mort du véhicule. Lorsque le système détecte un véhicule dans l'angle mort, un affichage SBZA s'allume dans le rétroviseur extérieur correspondant.

Le système est mis en fonction chaque fois que vous démarrez le véhicule. Il peut être désactivé via le centralisateur informatique de bord (CIB).

Si le message « SIDE BLIND ZONE SYSTEM UNAVAILABLE » (système d'alerte angle mort non disponible) s'affiche au CIB, le système est désactivé car le capteur est obstrué et n'est pas en mesure de détecter les véhicules dans l'angle mort. Le capteur peut être recouvert de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante ou d'eau en cas de pluies d'orage. Ce message peut également s'afficher en raison d'une forte pluie ou d'éclaboussures de la route. Votre véhicule ne requiert aucune réparation.

Se reporter à *Alerte de zone aveugle latérale (SBZA) à la page 9-65* pour de plus amples informations.

Caméra de vision arrière (RVC)

La caméra de vision arrière (option) affiche une vue de la zone derrière le véhicule lorsque la marche arrière (R) est sélectionnée. L'affichage apparaît sur le rétroviseur intérieur ou sur l'écran de navigation (option).

Pour nettoyer la lentille de la caméra, placée au-dessus de la plaque d'immatriculation, la rincer à l'eau puis l'essuyer à l'aide d'un chiffon doux.

Voir *Caméra de vision arrière (RVC) à la page 9-68*.

Assistance ultrasonique au stationnement

Le système ultrasonique d'assistance arrière au stationnement (URPA) (option) utilise des capteurs sur le parechoc arrière pour assister au stationnement ou détecter la présence d'objets pendant la marche arrière (R). Il fonctionne en dessous de 8 km/h (5 milles/h). R'URPA fournit l'information sur la distance et le système au moyen de signaux sonores.

Pour assurer leur bon fonctionnement, les capteurs sur le pare-chocs arrière du véhicule doivent être maintenus propres.

Se reporter à *Assistance ultrasonique au stationnement à la page 9-62* pour de plus amples informations.

Prises d'alimentation

Vous pouvez utiliser les prises de courant auxiliaires pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

Deux prises se trouvent sous les commandes de climatisation, une à l'intérieur de la console centrale au plancher, une à l'arrière de la console centrale au plancher et une enfin dans la zone de chargement arrière, du côté passager.

Les prises pour accessoires sont alimentées, même si le contact est coupé. Continuer de les utiliser lorsque le contact est dans la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) peut mettre à plat les batteries du véhicule.

Voir *Prises de courant à la page 5-10*.

Système de télécommande universelle

Les boutons du système de télécommande universelle, pour les véhicules qui en sont équipés, se trouvent au pavillon.

Ce système permet de remplacer jusqu'à trois télécommandes utilisées pour activer des dispositifs tels qu'une porte de garage, un système de sécurité et un éclairage de la maison.

Lire toutes les directives avant de tenter de programmer l'émetteur. En raison des étapes impliquées, il peut s'avérer utile de bénéficier de l'assistance d'une autre personne au cours de la programmation de l'émetteur.

Voir *Système de télécommande universelle à la page 5-67*.

Toit ouvrant

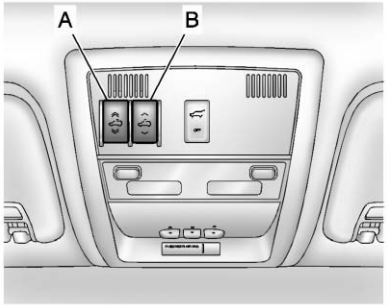

A. Ouverture ou fermeture

B. Ventilation

Pour les véhicules munis d'un toit ouvrant, deux interrupteurs de toit ouvrant se trouvent sur la console de pavillon au-dessus du rétroviseur intérieur.

Le toit ouvrant fonctionne uniquement lorsque le commutateur d'allumage est en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (marche) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est activée. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-31* pour de plus amples renseignements.

Pour ouvrir ou fermer le toit ouvrant, appuyer sur le commutateur d'ouverture ou de fermeture (A) jusqu'au premier cran.

Pour ouvrir ou fermer rapidement le toit ouvrant, enfoncer le commutateur d'ouverture ou de fermeture (A) jusqu'au deuxième cran puis le relâcher. Pour arrêter le mouvement, réappuyer sur le commutateur.

Le toit ouvrant dispose d'un système d'arrêt en mode tout confort qui empêche l'ouverture totale du toit ouvrant. Une fois le toit ouvrant en position d'arrêt tout confort, appuyer à nouveau sur le commutateur d'ouverture ou de fermeture (A) pour l'ouvrir complètement.

Pour entrouvrir ou fermer automatiquement le toit ouvrant, appuyer sur le commutateur (B) d'ouverture ou fermeture du toit ouvrant en position d'aération.

Lorsque le toit ouvrant est ouvert, un déflecteur d'air sortira automatiquement. Le déflecteur d'air se rentrera lors de la fermeture du toit ouvrant.

Le toit ouvrant possède également un store qui peut être tiré vers l'avant pour bloquer les rayons du soleil. Le store peut être ouvert et fermé manuellement.

Si un objet se trouve dans la trajectoire du toit ouvrant lorsqu'il se ferme, la fonction anti-pincement détecte un objet et interrompt la fermeture du toit ouvrant.

Voir *Toit ouvrant à la page 2-27*.

Performance et entretien

Système StabiliTrak®

Si le véhicule en est équipé, il est doté d'un système d'antipatinage, qui limite le patinage de roues, et du système StabiliTrak, qui assiste la commande de direction du véhicule dans les situations difficiles. Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement au démarrage du véhicule.

- Pour désactiver la traction asservie, presser et relâcher OFF sur le tableau de bord. Le message correspondant s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette à la page 5-50*.

- Pour désactiver la traction asservie et StabiliTrak, appuyer et maintenir OFF jusqu'à ce que OFF s'allume et que le message adéquat s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages du système de correction d'assiette à la page 5-50*.
- Presser et relâcher à nouveau OFF pour réactiver les deux systèmes.

Pour de plus amples informations, se reporter à *Système StabiliTrak® à la page 9-54*.

Surv pression pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Le pictogramme d'avertissement du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) vous signale une perte importante de pression de l'un des pneus du véhicule. Si le pictogramme d'avertissement s'allume, arrêtez-vous le plus tôt possible et gonflez le pneu à la pression recommandée, figurant dans l'étiquette d'information sur les des pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

Le pictogramme d'avertissement demeure allumé tant que la pression du pneu n'a pas été corrigée.

Par temps froid, le pictogramme d'avertissement de basse pression des pneus peut s'afficher quand le véhicule démarre pour la première fois puis s'éteint. Ceci peut être un indicateur précoce d'abaissement de la pression des pneus et qu'il convient de les gonfler à la pression correcte.

Le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien mensuel normal des pneus. Il incombe au conducteur de maintenir la pression correcte des pneus.

Voir *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-66*.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Le système de durée de vie de l'huile moteur calcule la durée de vie de l'huile sur base de l'utilisation du véhicule et, sur la plupart des véhicules, affiche un message au CIB lorsqu'il est temps de vidanger l'huile moteur et de remplacer le filtre. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé à 100 % uniquement après une vidange.

Réinitialisation du système de durée de vie de l'huile

Pour réinitialiser le système de durée de vie de l'huile moteur sur la plupart des véhicules :

1. Afficher OIL LIFE REMAINING (durée de vie restante de l'huile) au CIB. Si le véhicule n'est pas doté de boutons CIB, il doit se trouver à la position de stationnement (P) pour accéder à cet écran.
2. Appuyer sur le bouton SET/RESET (réglage/remise à zéro) du CIB et le maintenir enfoncé, ou bien appuyer sur la commande de remise à zéro du compteur journalier pendant plus de cinq secondes si le véhicule ne dispose pas de boutons CIB. La durée de vie de l'huile passe à 100%.

Sur tous les véhicules, le système de durée de vie de l'huile se réinitialise comme suit :

1. Tourner le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche) sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncer lentement et complètement la pédale d'accélérateur, trois fois en cinq secondes.
3. Afficher OIL LIFE REMAINING (durée de vie restante de l'huile) au CIB. Si l'écran affiche 100%, le système est réinitialisé.

Voir *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-11*.

Carburant E85 (éthanol 85%)

Un véhicule équipé de FlexFuel et d'un bouchon à carburant jaune peut être ravitaillé en essence ordinaire sans plomb ou un carburant contenant jusqu'à 85 % d'éthanol (E85). Consulter *Carburant E85 (85% d'éthanol) à la page 9-76*. Pour tout autre véhicule, utiliser uniquement l'essence sans plomb décrite sous *Carburant recommandé à la page 9-73*.

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Programme d'assistance routière

États-Unis : **1-800-243-8872**

Utilisateurs TTY (États-Unis) : **1-888-889-2438**

Canada **1-800-268-6800**

Mexique : **01-800-466-0800**

En tant que propriétaire d'un véhicule Chevrolet neuf, vous êtes automatiquement inscrits au programme d'assistance routière.

Se reporter aux rubriques *Programme d'assistance routière (É.-U. et Canada) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-12* pour plus de renseignements.

Assistance routière et OnStar (États-Unis et Canada)

Si vous êtes abonné à OnStar, appuyer sur le bouton : votre emplacement GPS est envoyé à un conseiller OnStar qui vous aidera à résoudre votre problème, contactera l'assistance routière et signalera votre emplacement exact afin que vous puissiez obtenir l'aide nécessaire.

Centre d'aide en ligne à la clientèle (États-Unis et Canada)

Le centre d'aide en ligne à la clientèle est un service gratuit qui inclut les rappels d'entretien, des conseils d'entretien, le guide du propriétaire en ligne, des privilèges spéciaux, etc.

Abonnez-vous aujourd'hui sur le site **www.chevyownercenter.com** (États-Unis) ou **www.gm.ca** (Canada).

OnStar®

Ce véhicule peut être équipé en option d'un système embarqué complet qui permet la connexion à un conseiller vivant en cas d'urgence, pour la sécurité, la navigation, la connexion et le diagnostic. Se reporter à *Aperçu du système OnStar à la page 14-1* pour plus d'informations.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures
Clés 2-2
Système de télédéverrouillage 2-3
Fonctionnement du système de télédéverrouillage 2-3
Démarrage à distance du véhicule 2-6
Serrures de porte 2-8
Serrures de porte à commande électrique 2-9
Verrouillage temporisé 2-9
Verrouillage central 2-10
Verrouillage de sécurité 2-10
Serrures de sécurité 2-10

Portes
Hayon à commande manuelle 2-11
Hayon à commande électrique 2-12
Marchepieds à commande électrique 2-16

Sécurité du véhicule
Sécurité du véhicule 2-16
Système d'alarme antivol 2-16
Dispositif antidémarrage 2-18
Fonctionnement du dispositif antidémarrage 2-18

Rétroviseurs extérieurs
Rétroviseurs convexes 2-20
Rétroviseurs à commande manuelle 2-20
Rétroviseurs de remorquage 2-21
Rétroviseurs électriques 2-21
Rétroviseurs rabattables 2-22
Rétroviseurs chauffants 2-23
Rétroviseur à atténuation automatique 2-23
Inclinaison des rétroviseurs en stationnement 2-23

Rétroviseurs intérieurs
Rétroviseur à commande manuelle 2-24
Rétroviseur à gradation automatique 2-24

Glaces
Glaces 2-25
Glaces électriques 2-25
Pare-soleil 2-26

Pavillon
Toit ouvrant 2-27

Clés et serrures

Clés

⚠ AVERTISSEMENT

Laisser la clé de contact dans un véhicule avec des enfants peut s'avérer dangereux pour plusieurs raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Ils peuvent actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou même faire bouger le véhicule. Les glaces fonctionneront si la clé est dans le commutateur d'allumage et les enfants peuvent être gravement blessés ou tués s'ils sont happés par une fenêtre se refermant. Ne pas laisser les clés dans un véhicule en présence d'enfants.

La clé peut être utilisée pour l'allumage et toutes les serrures de porte.

La clé possède une étiquette avec code à barres qui peut être utilisé par le concessionnaire ou un serrurier qualifié pour fabriquer de nouvelles clés. Conserver cette information dans un endroit sûr, et non dans le véhicule.

Votre concessionnaire peut vous fournir une clé de rechange ou une clé supplémentaire.

Avis: **Si les clés sont verrouillées à l'intérieur du véhicule, il faudrait peut-être l'endommager pour les en sortir. Toujours transporter une clé de rechange.**

Si les clés sont laissées à l'intérieur du véhicule verrouillé, appeler le Centre d'assistance routière. Se reporter à *Programme d'assistance routière (É.-U. et Canada) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-12*.

En cas d'abonnement actif à OnStar, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Aperçu OnStar à la page 14-1*.

Système de télédéverrouillage

Se reporter à *Déclaration de fréquence radio à la page 13-26* pour l'information au sujet de la partie 15 de la réglementation de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 de l'industrie du Canada.

Si de la portée de l'émetteur RKE diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) fonctionne jusqu'à une distance de 60 m (195 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur. Se reporter à *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

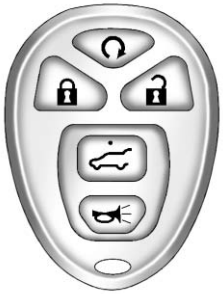

En cas de démarrage à distance et de hayon supérieur vitré

En cas de démarrage à distance, de hayon à commande électrique et de hayon supérieur vitré

Les fonctions suivantes peuvent être disponibles si votre système est équipé du système RKE :

(télédémarrage véhicule): Si le véhicule en est équipé, presser pour démarrer le moteur de l'extérieur au moyen de l'émetteur RKE. Se reporter à *Télédémarrage véhicule à la page 2-6* pour de plus amples informations.

(verrouillage): Presser pour verrouiller toutes les portes.

Si cette fonction a été activée via le centralisateur informatique de bord (CIB), les clignotants latéraux clignotent une fois pour indiquer que le verrouillage a été effectué.
Si cette fonction a été activée via le CIB, l'avertisseur sonore retentit lorsque l'on appuye à nouveau sur le bouton de verrouillage dans les trois secondes. Se reporter à *Personnalisation du véhicule (avec boutons du CIB) à la page 5-56* pour de plus amples informations.

Une pression sur arme le système d'alarme antivol. Se reporter à *Système d'alarme antivol à la page 2-16*.

(déverrouillage): Appuyer une fois pour déverrouiller la porte du conducteur. Si est pressé à nouveau dans les trois secondes, toutes les autres portes se déverrouillent. L'éclairage intérieur s'allume et reste allumé pendant 20 secondes ou jusqu'à ce que le contact soit mis.

Si cette fonction a été activée au CIB, les feux de direction clignotent deux fois pour indiquer que le déverrouillage est effectué. Se reporter à *Personnalisation du véhicule (avec boutons du CIB) à la page 5-56*. Si cette fonction a été activée au CIB, il se peut que l'éclairage extérieur s'allume brièvement, s'il fait assez sombre dehors. Se reporter à la description de l'éclairage d'approche sous *Personnalisation du véhicule (avec boutons du CIB) à la page 5-56*.

Une pression de sur l'émetteur RKE désarme le système anticambriolage. Se reporter à *Système d'alarme antivol à la page 2-16*.

(hayon supérieur vitré): Maintenir enfoncé pour déverrouiller la lunette.

(hayon à commande électrique): Presser et maintenir pendant une seconde environ pour ouvrir et fermer le hayon. Les feux arrière clignotent et un carillon retentit pour indiquer que le hayon s'ouvre et se ferme.

(système de localisation de véhicule/alarme): Presser et relâcher pour localiser le véhicule. Les feux de direction clignotent et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Maintenir enfoncé pendant plus de deux secondes pour activer l'alarme d'urgence. Les feux de direction clignotent et l'avertisseur sonore retentit de manière répétée pendant trente secondes. L'alarme est désactivée quand le commutateur d'allumage est mis en position ON/RUN (marche) ou quand est pressé à nouveau. Le commutateur d'allumage doit être en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) pour que l'alarme d'urgence fonctionne.

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs RKE programmés pour ce véhicule fonctionneront. Si un émetteur est perdu ou volé, un émetteur de remplacement peut être acheté et programmé par votre concessionnaire. Lorsqu'un émetteur de remplacement est programmé pour ce véhicule, tous les émetteurs restants doivent également être reprogrammés. Tout émetteur perdu ou volé ne fonctionnera plus une fois le nouvel émetteur programmé. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour le véhicule. Votre concessionnaire peut programmer les émetteurs pour le véhicule.

Remplacement de la pile

Remplacer la pile en cas d'affichage au CIB du message REPLACE BATTERY IN REMOTE KEY (remplacer la pile de la télécommande). Se reporter à « REPLACE BATTERY IN REMOTE KEY » (remplacer la pile de la télécommande) sous *Messages de clé et de serrure à la page 5-49* pour plus de renseignements.

Avis: **Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.**

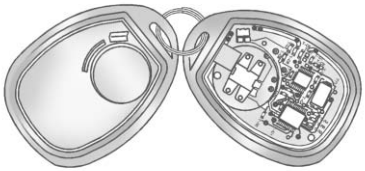

Pour remplacer la pile :

1. Séparer l'émetteur à l'aide d'un objet plat et fin, comme un tournevis à lame plate par exemple.
   - Insérer soigneusement l'outil dans l'encoche située le long de la ligne de séparation de l'émetteur. Ne pas insérer l'outil trop loin. Arrêter dès qu'il y a de la résistance.
   - Tourner l'outil de manière à séparer l'émetteur.
2. Retirer l'ancienne pile sans utiliser d'objet métallique.
3. Introduire la pile neuve, côté positif vers le bas. Utiliser une pile CR2032 ou l'équivalent.
4. Remboîter l'émetteur.

Démarrage à distance du véhicule

Cette fonction (option) vous permet de démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. Elle vous permet également de mettre le chauffage ou la climatisation et le désembuage de la lunette arrière. Le fonctionnement normal du système reprend après que la clé de contact soit mise sur la position ON/RUN (marche).

Si le véhicule possède un système de climatisation automatique, celui-ci se mettra par défaut en mode chauffage ou en mode refroidissement en fonction de la température extérieure. Si le véhicule ne possède pas de système de climatisation automatique, celui-ci reprendra le réglage qu'avait le véhicule la dernière fois que le contact a été coupé.

Si votre véhicule possède un climatiseur automatique et des sièges chauffés, lors d'un démarrage à distance, les sièges chauffés seront activés par temps froid et désactivés lorsque la clé est tournée en position ON/RUN (en fonction/marche). Si le véhicule ne possède pas de climatiseur automatique, lors d'un démarrage à distance, activer ou désactiver manuellement le chauffage des sièges. Se reporter à *Sièges avant chauffants et ventilés à la page 3-11* pour plus d'informations.

Les lois locales peuvent restreindre l'utilisation du démarrage à distance. Certaines lois exigent par exemple que le véhicule soit dans le champ de vision de l'utilisateur lorsqu'il procède au démarrage à distance. Vérifier les règlements

locaux pour toute exigence concernant le démarrage à distance des véhicules.

Ne pas utiliser le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas. Votre véhicule pourrait manquer de carburant.

Si votre véhicule est doté de la fonction de démarrage à distance, la portée de l'émetteur RKE sera accrue. Toutefois, la portée peut être moindre si le véhicule est en marche.

D'autres conditions peuvent affecter le rendement de l'émetteur. Voir *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3* pour des informations complémentaires.

(démarrage à distance): Ce bouton est présent sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) si le véhicule est équipé du démarrage à distance.

Pour démarrer le véhicule en utilisant la fonction de démarrage à distance :

1. Pointer l'émetteur RKE vers le véhicule.
2. Presser et relâcher .
3. Appuyez et maintenez immédiatement jusqu'à ce que les feux de direction clignotent. Si vous ne voyez pas les feux du véhicule, appuyez et maintenez pendant deux à quatre secondes.

   Lorsque le véhicule démarre, les feux de stationnement s'allument et restent allumés pendant que le véhicule tourne. Les portes se verrouillent et le système de commande de climatisation peut s'activer.

   Le moteur continuera à tourner pendant 10 minutes. Répéter les étapes pour un prolongement de 10 minutes. Le démarrage à distance peut être prolongé une fois.

Après pénétration dans le véhicule après un démarrage à distance, mettre la clé de contact à la position ON/RUN (en fonction/marche) pour conduire le véhicule.

Pour arrêter un démarrage à distance

- Diriger l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) vers le véhicule et presser et maintenir jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Chaque démarrage à distance fait tourner le moteur pendant 10 minutes. Ce démarrage à distance peut être répété une fois.

Pendant les premières 10 minutes, vous pouvez également prolonger la durée de fonctionnement du moteur de 10 minutes supplémentaires.

Par exemple, si puis sont pressés à nouveau après que le véhicule ait tourné pendant 5 minutes, 10 minutes sont ajoutées, ce qui permet au moteur de tourner pendant 15 minutes.

Les 10 minutes supplémentaires sont considérées comme un second démarrage à distance.

Après deux démarrages à distance ou un démarrage à distance suivi d'un prolongement, la clé est nécessaire pour démarrer. Une fois que la clé est retirée du contact, le véhicule peut de nouveau être démarré à distance.

Le démarrage à distance ne fonctionne pas si la clé est sur le contact, si le capot est ouvert ou s'il se produit une défaillance du dispositif antipollution et que le témoin de vérification du moteur est allumé.

De même, le moteur s'éteint lors d'un démarrage à distance si la température du liquide de refroidissement est trop élevée ou si la pression d'huile est trop faible.

Préparation au démarrage à distance

Si le véhicule n'est pas équipé de la fonction de démarrage à distance, il peut cependant être équipé de la fonction de préparation au démarrage à distance. Ceci permet à votre concessionnaire d'ajouter la fonction de démarrage à distance du fabricant à votre véhicule.

Demander au concessionnaire d'ajouter la fonction de démarrage à distance du constructeur au véhicule.

Serrures de porte

⚠ AVERTISSEMENT

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur du véhicule en train de rouler. Lorsqu'une porte est verrouillée, la poignée ne permet pas de l'ouvrir. Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leurs ceintures de sécurité et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.
- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans le véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Il existe plusieurs façons de verrouiller et de déverrouiller le véhicule.

De l'extérieur, utiliser l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ou insérer la clé dans la porte du conducteur.

De l'intérieur, utiliser le verrouillage manuel ou électrique des portes. Pour verrouiller ou déverrouiller la porte manuellement, pousser le bouton de commande manuelle vers le bas ou le tirer vers le haut.

Serrures de porte à commande électrique

Sur les véhicules à serrures électriques, les commutateurs des portes avant peuvent être utilisés pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

S'ils sont disponibles, les commutateurs sont sur les portes avant.

(déverrouillage): Appuyer pour déverrouiller les portes.

(verrouillage): Appuyer pour verrouiller les portes.

Verrouillage temporisé

Lorsque vous verrouillez les portes à l'aide de la commande de verrouillage électrique et qu'une porte ou le hayon est ouvert(e), les portes se verrouillent cinq secondes après la fermeture de la dernière porte. Trois carillons retentissent pour signaler que le dispositif de verrouillage à temporisation est en fonction.

Une double pression du commutateur de serrure électrique suspend la fonction de verrouillage à temporisation et verrouille immédiatement toutes les portes.

Cette fonction n'est pas disponible lorsque la clé est dans le commutateur d'allumage.

Cette fonction peut également être programmée à partir du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à « Verrouillage temporisé des portes » dans la section *Personnalisation du véhicule (avec boutons du CIB) à la page 5-56*.

Verrouillage central

Le véhicule peut être équipé d'une fonction de verrouillage/déverrouillage automatique. Cette fonction peut être programmée en utilisant le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Personnalisation du véhicule (avec boutons du CIB) à la page 5-56* pour plus d'informations sur la programmation au moyen du CIB.

Verrouillage de sécurité

Si le commutateur de la serrure électrique de la porte du conducteur est pressée lorsque la porte du conducteur est ouverte et que la clé est dans le commutateur d'allumage, toutes les portes se verrouilleront, puis celle du conducteur se déverrouillera.

Si vous appuyez sur le commutateur de verrouillage électrique des portes côté passager lorsque la porte du passager avant est ouverte et que la clé de contact se trouve dans le commutateur d'allumage, toutes les portes se verrouillent, puis celle du passager avant se déverrouille.

Serrures de sécurité

Les portes arrière de votre véhicule sont équipées de verrous de sécurité afin d'empêcher les passagers de les ouvrir de l'intérieur.

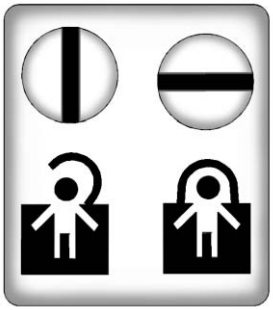

Ouvrir les portes arrière pour accéder aux verrous de sécurité des portes situés sur le bord intérieur de chaque porte.

Pour régler les verrous, insérer une clé dans la fente et la tourner en position horizontale. La porte peut uniquement être ouverte depuis l'extérieur lorsque elle est déverrouillée. Pour revenir au fonctionnement normal, tourner la fente en position verticale.

Portes

Hayon à commande manuelle

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de rouler avec la lunette ou le hayon ouverts, car du monoxyde de carbone (CO) peut s'infiltrer dans votre véhicule. On ne peut ni voir ni sentir le monoxyde de carbone. Il peut provoquer l'évanouissement et même la mort.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

Si vous devez conduire avec la lunette ou le hayon ouverts, ou si les câbles de connections électriques ou d'autres câbles de raccordement doivent traverser le joint entre l'habitacle et la lunette ou le hayon :

- S'assurer que toutes les autres glaces sont fermées.
- Faire fonctionner le ventilateur du chauffage ou de la climatisation au régime maximal et désélectionner la recirculation d'air. Cela forcera l'air extérieur à pénétrer dans l'habitacle. Se reporter à *Systèmes de climatisation à la page 8-1* ou *Système de double climatisation automatique à la page 8-5*.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

- Si des volets d'aération se trouvent sur ou sous le tableau de bord, les ouvrir complètement.
- Si votre véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Voir *Échappement du moteur à la page 9-35*.

Appuyer sur 🔓 sur la télécommande RKE ou utiliser les commutateurs de serrure électrique de porte pour déverrouiller le hayon. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

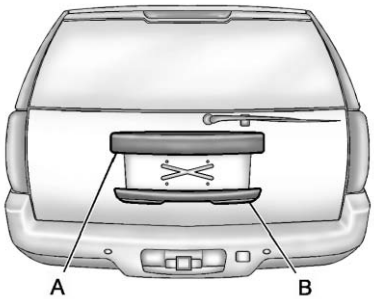

Sur les véhicules dotés d'un hayon vitré supérieur, appuyer sur le bouton situé sur le dessous de l'applique de l'alvéole d'immatriculation (A) pour l'ouvrir. Vous pouvez également ouvrir le hayon vitré supérieur en appuyant sur sur la télécommande RKE.

Pour ouvrir le hayon entier, appuyer sur la touche à effleurement située sur le dessous de la poignée du hayon (B). Pour pouvoir ouvrir le hayon, vous devez placer le véhicule en position de stationnement (P). Pour fermer le hayon, utiliser la cuvette ou la sangle de traction.

Le hayon ou la lunette arrière ne peuvent pas s'ouvrir si les essuie-glaces arrière sont en mouvement. Si vous essayez d'ouvrir le hayon ou la lunette arrière alors que les essuie-glaces arrière fonctionnent, vous retarderez l'ouverture du hayon ou de la lunette arrière jusqu'à ce que les essuie-glaces arrières soient dégagés de la lunette.

Le hayon et la lunette possèdent tous deux un loquet électrique. Si la batterie est débranchée ou a un faible voltage, le hayon et la lunette ne s'ouvriront pas. Le hayon et la lunette reprendront leur fonctionnement lorsque la batterie sera rebranchée et rechargée.

Hayon à commande électrique

Fonctionnement électrique du hayon

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il est conduit avec le hayon ou le coffre ouvert, ou avec un objet qui traverse le joint entre la carrosserie et le coffre ou le hayon. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), gaz invisible et inodore. Celui-ci peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon ou le coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir Système de climatisation dans l'index.
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Pour plus d'informations sur le monoxyde de carbone, voir *Échappement du moteur à la page 9-35*.

Sur les véhicules équipés d'un hayon à commande électrique, le bouton se trouve sur la console de pavillon.

Le véhicule doit être en position de stationnement (P) pour pouvoir utiliser la commande électrique du hayon.

: Presser le haut du bouton pour ouvrir ou fermer le hayon à commande électrique.

OFF (arrêt): Presser le bas du bouton pour actionner manuellement le hayon à commande électrique.

Les feux arrière clignotent et un carillon retentit lorsque le hayon électrique est en marche.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous-même ou d'autres personnes pouvez être blessés si vous vous trouvez sur le chemin du hayon électrique. S'assurer que personne ne se trouve sur le chemin du hayon électrique lors de sa ouverture et fermeture.

***Avis:* En cas d'ouverture du hayon sans vérification de la présence d'obstructions au-dessus du hayon, tels qu'une porte de garage, peut endommager le hayon ou sa glace. Toujours s'assurer que la zone située au-dessus du hayon est dégagée avant d'ouvrir celui-ci.**

Le hayon électrique peut être ouvert ou fermé électriquement comme suit :

- Maintenir enfoncé sur la télécommande RKE jusqu'au début du déplacement du hayon. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.
- Maintenir enfoncé sur la console suspendue.
- Appuyer sur le pavé tactile de la poignée extérieure du hayon.

Une deuxième pression des boutons ou du bouton tactile lorsque le hayon se déplace inverse le sens de son déplacement.

: Le hayon peut être également refermé en appuyant sur ce bouton à côté du loquet de hayon.

Presser une seconde fois le bouton pendant le fonctionnement du hayon pour inverser l'opération.

Le hayon électrique peut être temporairement désactivé sous des températures extrêmes ou lorsque l'état de charge de la batterie est faible. Si cela se produit, le hayon peut toujours être actionné manuellement.

Si vous déplacez le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P) pendant que le hayon électrique fonctionne, le hayon motorisé termine sa manoeuvre. Si vous déplacez le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P) et que vous accélérez avant que le loquet du hayon électrique ne soit verrouillé, le hayon peut rebasculer en position ouverte. Le chargement peut alors tomber du véhicule. Toujours vérifier que le hayon électrique est fermé et verrouillé avant de rouler.

Si vous ouvrez le hayon électriquement et que les vérins de support du hayon ont perdu de la pression, les lampes clignotent et le carillon retentit. Le hayon reste momentanément ouvert, puis se referme lentement. Consulter votre concessionnaire pour faire réviser le hayon avant de l'utiliser.

Fonctions de détection d'obstacles

Si le hayon rencontre un obstacle pendant un cycle d'ouverture ou de fermeture, un carillon d'alarme retentira et le hayon repartira automatiquement vers la position ouverte ou fermée. Après avoir éliminé l'obstacle, le hayon électrique peut être à nouveau utilisé. Si le hayon rencontre plusieurs obstacles sur le même cycle électrique, la fonction électrique se désactivera, et il conviendra d'ouvrir ou de fermer manuellement le hayon. Le message d'avertissement REAR ACCESS OPEN (hayon ouvert), sur

le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquera que le hayon est ouvert. Après avoir éliminé les obstacles, ouvrir manuellement entièrement le hayon ou le refermer complètement. Le hayon reprendra alors son fonctionnement électrique normal.

Des capteurs de pincement sont placés sur les côtés du hayon. Si un objet est coincé entre le hayon et la carrosserie et appuie sur ce capteur, le hayon repart en direction inverse et s'ouvre complètement. Le hayon reste ouvert jusqu'à ce qu'il soit actionné de nouveau ou fermé manuellement. Ne pas forcer l'ouverture ou la fermeture du hayon lors d'un cycle électrique.

Fonctionnement manuel du hayon électrique

Pour passer en fonctionnement manuel du hayon, presser l'interrupteur de la console de pavillon en position OFF (hors fonction).

Lorsque le hayon électrique est désactivé et toutes les portes déverrouillées, le hayon peut être ouvert ou fermé manuellement.

Pour ouvrir le hayon, presser le bouton tactile de la poignée extérieure du hayon et soulever le hayon. Pour refermer le hayon, se servir de la poignée en creux pour abaisser le hayon et le refermer. Le loquet du hayon se verrouillera électriquement. Toujours refermer le hayon avant de rouler.

Si on appuie sur le bouton de télédéverrouillage ou le bouton de fermeture électrique du hayon alors que le fonctionnement électrique est désactivé, les lampes clignoteront trois fois, mais le hayon ne bougera pas.

Il est déconseillé de rouler avec le hayon ouvert, cependant si vous devez conduire ainsi, le hayon doit être placé en fonctionnement manuel en pressant le commutateur de mise hors fonction de la console centrale.

Le hayon est doté d'un loquet électrique. Si la batterie est débranchée ou si sa tension est faible, le hayon ne s'ouvrira pas. Le hayon fonctionnera à nouveau lorsque la batterie sera rebranchée et rechargée.

Si la batterie est correctement branchée avec une tension adéquate, que le commutateur n'est pas en panne et que le hayon ne fonctionne toujours pas, votre véhicule doit être conduit chez un concessionnaire pour être réparé.

Marchepieds à commande électrique

Le véhicule peut être équipé de marche-pieds électriques.

L'interrupteur servant à désactiver les marche-pieds se trouve au centre de la console sous la commande du système de climatisation.

Les marche-pieds électriques sortent du dessous du véhicule sur le côté d'ouverture de la porte. Quand la porte est fermée, les marche-pieds électriques rentrent sous le véhicule après un bref délai. Le véhicule doit être à l'arrêt pour que les marche-pieds puissent rentrer ou sortir.

Les marche-pieds ne peuvent pas être désactivés lorsqu'ils sont en position sortie.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne le rendent pas impossible à voler.

Système d'alarme antivol

Le véhicule est doté d'un dispositif antivol du contenu.

Ceci est le témoin de sécurité.

Pour armer le système antivol :

1. Ouvrir la porte.
2. Verrouiller la porte à l'aide de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ou du commutateur de serrure électrique de porte. Le témoin de sécurité s'allumera pour informer le conducteur que le système est en cours d'armement. Si une porte est ouverte quand les portes sont verrouillées, le témoin de sécurité clignotera.

   Si la fonction de verrouillage temporisé est activée, le système antivol ne démarrera sa phase d'armement qu'une fois la dernière porte fermée et le délai de temporisation expiré. Se reporter à la rubrique *Verrouillage temporisé à la page 2-9*.
3. Fermer toutes les portes. Le témoin de sécurité devrait s'éteindre après environ 30 secondes. L'alarme n'est pas armée avant l'extinction du témoin de sécurité.

Si la porte du conducteur verrouillée est ouverte sans utilisation de l'émetteur RKE, un signal sonore d'avertissement préalable à l'alarme retentit pendant 10 secondes. Le klaxon retentit et les phares clignotent. Si vous ne placez pas la clé dans le commutateur d'allumage et si vous ne la tournez pas en position START (démarrage) ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE pendant que le signal d'avertissement préalable de 10 secondes retentit, l'alarme se déclenche. Les phares de votre véhicule clignotent et le klaxon retentit pendant environ 30 secondes, puis il s'éteint pour ne pas décharger la batterie.

Le système anticambriolage ne sera pas armé si les portes sont verrouillées avec la clé ou au moyen du verrouillage manuel des portes. Il n'est armé que si vous appuyez sur un commutateur de verrouillage électrique des portes quand une porte est ouverte, ou si vous utilisez l'émetteur RKE. Vous devez également vous rappeler que vous pouvez faire démarrer le véhicule avec la bonne clé de contact si l'alarme a été déclenchée.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Pour ne pas activer le système antivol, il convient de verrouiller le véhicule avec la clé après avoir fermé les portes.
- Toujours déverrouiller les portes à l'aide de l'émetteur RKE. Tout autre moyen déclenchera l'alarme si le système est armé.

Si vous déclenchez l'alarme par mégarde, presser le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE ou placer la clé dans le commutateur d'allumage et la tourner sur START pour désactiver l'alarme. Celle-ci ne s'arrêtera pas si vous tentez de déverrouiller une porte d'une autre façon.

Vérification de l'alarme

Pour tester l'alarme :

1. De l'intérieur du véhicule, abaisser la glace du conducteur et ouvrir la porte du conducteur.
2. Armer le système en verrouillant les portes au moyen du commutateur de serrure à commande électrique de porte pendant que la porte est ouverte ou au moyen de l'émetteur de télédéverrouillage.
3. Sortir du véhicule, fermer la porte et attendre que le témoin de sécurité s'éteigne.
4. Puis, passer le bras dans l'ouverture de la glace, déverrouiller la porte au moyen du levier de déverrouillage manuel et ouvrir la porte. L'alarme devrait se déclencher.

Lorsque l'alarme est déclenchée, le commutateur de déverrouillage de porte à commande électrique est inopérant.

Si l'alarme ne retentit pas quand elle le devrait, mais que les phares clignotent, s'assurer que le klaxon fonctionne. Le fusible du klaxon peut être grillé. Pour remplacer le fusible, se reporter à *Fusibles et disjoncteurs à la page 10-46*.

Si l'alarme ne retentit pas ou que les phares ne clignotent pas, il faudrait faire vérifier le véhicule par le concessionnaire.

Dispositif antidémarrage

Se reporter à *Déclaration de fréquence radio à la page 13-26* pour l'information au sujet de la partie 15 de la réglementation de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 de l'industrie du Canada.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Ce véhicule est doté du dispositif antivol PASS-Key® III+ (système de sécurité automobile personnalisé). Le système PASS-Key III+ est un dispositif antivol passif.

Le système est automatiquement armé lorsque la clé est retirée du contact.

Le système est automatiquement désarmé lorsque la clé est tournée en position ON/RUN (en fonction/marche), ACC/ACCESSORY (accessoires) ou START (démarrage) à partir de la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Vous n'avez pas à armer ou désarmer manuellement le système.

Le témoin de sécurité s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Lorsque le système PASS-Key III+ détecte que quelqu'un utilise une mauvaise clé, il empêche le véhicule de démarrer. Toute personne essayant d'utiliser différentes clés au hasard pour démarrer le véhicule en sera dissuadé par le nombre élevé de codes de clé électrique.

Si le moteur ne démarre pas et que le témoin antivol du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume lors d'une tentative de démarrage du véhicule, il s'agit peut-être d'un problème de système antivol. Mettre le commutateur d'allumage en position d'arrêt et essayer à nouveau.

Si le moteur ne démarre toujours pas et que la clé ne semble pas être endommagée, utiliser une autre clé de contact. À ce moment-là, il serait bon aussi de vérifier le fusible. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs à la page 10-46*. Si le moteur ne démarre pas avec l'autre clé, le véhicule a besoin d'être réparé. Si le moteur démarre, il se peut que la première clé de contact soit défectueuse. S'adresser au concessionnaire afin de faire réparer le système PASS-Key III+ et d'obtenir une nouvelle clé.

Le décodeur du dispositif PASS-Key III+ peut mémoriser le code de transpondeur d'une nouvelle clé ou d'une clé de rechange. Vous pouvez programmer jusqu'à 10 clés pour ce véhicule. La procédure suivante s'applique seulement à la programmation de clés supplémentaires. Si toutes les clés déjà programmées sont perdues ou ne fonctionnent pas, consulter votre concessionnaire ou un serrurier capable d'entretenir le système PASS-Key III+ pour obtenir de nouvelles clés et les programmer au système.

Contacter un concessionnaire ou un serrurier autorisé à intervenir sur le système PASS-Key III+ pour faire découper une nouvelle clé vierge correspondant exactement à la clé de contact actionnant le système.

Pour programmer la nouvelle clé supplémentaire :

1. Un ⊕ doit être estampillé sur la nouvelle clé.
2. Introduire la clé d'origine programmée dans le commutateur d'allumage et faire démarrer le moteur. Si le moteur ne démarre pas, se rendre chez votre concessionnaire pour un entretien.

3. Après que le moteur a démarré, mettre la clé à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) et la retirer.
4. Introduire la nouvelle clé à programmer et la placer en position ON/RUN (en fonction/marche) dans les cinq secondes après avoir mis le contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) à l'étape 3.

   Le témoin de sécurité s'éteint une fois la clé programmée.
5. Suivre de nouveau les étapes 1 à 4 si d'autres clés doivent être programmées.

Si la clé PASS-Key III + est perdue ou endommagée, contacter un concessionnaire ou un serrurier autorisé à intervenir sur le PASS-Key III+ pour faire fabriquer une nouvelle clé.

Ne pas abandonner dans le véhicule la clé ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes

⚠ AVERTISSEMENT

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs à commande manuelle

Sur les véhicules équipés de rétroviseurs à commande manuelle, ces rétroviseurs peuvent être réglés en poussant le miroir vers le haut ou le bas et vers la gauche ou la droite de manière à pouvoir voir une partie du côté du véhicule et avoir une vision claire de l'arrière du véhicule.

L'utilisation de déflecteurs montés sur le capot et la fixation de rétroviseurs convexes supplémentaires peut entraver les performances des rétroviseurs.

Rétroviseurs de remorquage

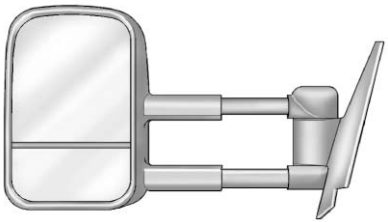

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs de remorquage, vous pouvez les régler de manière à garantir une bonne visibilité des objets qui se trouvent derrière vous. Tirer le miroir du rétroviseur vers l'extérieur pour l'allonger afin de garantir une meilleure visibilité pendant le remorquage.

La partie inférieure du rétroviseur est convexe : sa surface est convexe pour élargir la vision depuis le siège du conducteur. Le rétroviseur convexe peut être réglé manuellement à la position préférée du conducteur.

Le rétroviseur peut abriter une flèche de clignotant qui clignote dans la direction du virage ou du changement de voie.

Rétroviseurs électriques

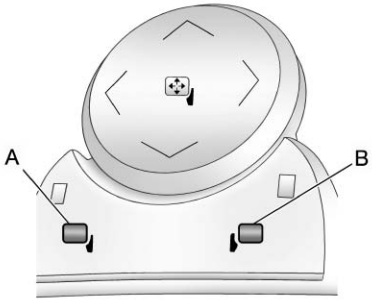

Les commandes des rétroviseurs extérieurs électriques se trouvent sur l'accoudoir de la porte du conducteur des véhicules qui en sont pourvus.

Pour régler chaque rétroviseur :

1. Appuyer sur (A) ou sur (B) pour sélectionner le rétroviseur côté conducteur ou le rétroviseur côté passager.
2. Presser les flèches du panneau de commande pour déplacer le rétroviseur vers le haut, vers le bas, vers la droite ou vers la gauche.
3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
4. Appuyer à nouveau sur (A) ou (B) pour désélectionner le rétroviseur.

Les rétroviseurs peuvent également comporter une fonction de mémorisation fonctionnant avec les sièges à mémoire. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Sièges à mémoire à la page 3-8*.

Rétroviseurs rabattables

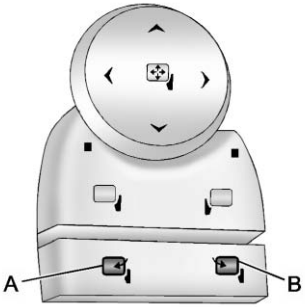

Les commandes des rétroviseurs extérieurs rabattables à commandes électriques se trouvent sur l'accoudoir de la porte du conducteur des véhicules qui en sont pourvus.

Rabattement électrique

1. Presser (C) pour déployer les rétroviseurs en position de conduite.
2. Presser (B) pour replier les rétroviseurs.

Réinitialisation des rétroviseurs rabattables à commandes électriques

Réinitialiser les rétroviseurs rabattables à commandes électriques si :

- Les rétroviseurs sont accidentellement gênés dans leur mouvement de repli.
- Ils ont été rabattus ou déployés manuellement par inadvertance.
- Les rétroviseurs ne demeurent pas en position déployée.
- Les rétroviseurs vibrent à des vitesses normales.

Les rabattre et les déployer une fois à l'aide des commandes de rétroviseur pour les ramener à leur position de déploiement normale.

Rabattement manuel

Rabattre manuellement les rétroviseurs pour éviter qu'ils soient endommagés dans les lave-autos automatiques. Pousser les rétroviseurs vers le véhicule. Pour les ramener à leur position d'origine, les repousser vers l'extérieur.

Clignotant

Le véhicule peut être équipé d'un témoin de clignotant placé sur le rétroviseur. Une flèche clignote sur le rétroviseur dans le sens du changement de direction ou de voie.

Lampes d'éclairage au sol

La base des rétroviseurs peut aussi comporter des lampes d'éclairage au sol. Ces lampes aident à voir le sol autour des portes avant lorsqu'il fait sombre à l'extérieur.

Rétroviseurs chauffants

Pour les véhicules à rétroviseurs chauffés :

(désembueur de lunette arrière): Appuyer pour chauffer les rétroviseurs.

Pour plus d'informations, se reporter à « Désembueur de lunette arrière » sous *Système de double climatisation automatique à la page 8-5* ou *Systèmes de climatisation à la page 8-1*.

Avertissement angle mort (SBZA)

Si votre véhicule dispose du système d'alerte angle mort (SBZA), se reporter à la rubrique *Alerte d'angle mort (SBZA) à la page 9-65*.

Rétroviseur à atténuation automatique

Sur les véhicules équipés de cette fonction, le rétroviseur extérieur du conducteur s'ajuste pour éliminer l'éblouissement des phares des voitures derrière vous. Se reporter à *Rétroviseur manuel à la page 2-24* pour plus d'informations.

Inclinaison des rétroviseurs en stationnement

Les véhicules dotés de l'ensemble de mémorisation ont un rétroviseur du passager et/ou du conducteur qui s'incline à une position présélectionnée lorsque le véhicule est en marche arrière (R). Cette fonction permet au conducteur de voir le trottoir au cours d'un stationnement parallèle. Le(s) rétroviseur(s) reviennent dans leur position d'origine lorsque le véhicule quitte la marche arrière (R) ou que le contact est coupé.

Activer ou désactiver cette fonction à partir du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à la rubrique *Personnalisation du véhicule (avec boutons du CIB) à la page 5-56* pour en savoir plus.

Rétroviseurs intérieurs

Rétroviseur à commande manuelle

Tenir le rétroviseur par le centre pour le déplacer afin d'obtenir une vision claire de l'arrière du véhicule. Ajuster le rétroviseur pour éviter l'éblouissement causé par les phares des véhicules venant par l'arrière. Pousser la languette de la base du rétroviseur vers l'avant pour une utilisation diurne et la tirer pour une utilisation nocturne.

Rétroviseur à gradation automatique

Votre véhicule peut être équipé d'un rétroviseur intérieur à atténuation automatique.

L'atténuation automatique réduit la réflexion des phares du véhicule situé derrière le vôtre. La fonction d'atténuation est activée et le témoin s'allume chaque fois que le contact est placé en position démarrage.

⏻ **(en/hors fonction):** Presser pour activer ou désactiver la fonction de réduction d'éblouissement automatique.

Le véhicule peut être doté d'une caméra à vision arrière (RVC). Pour plus d'informations, se reporter *Caméra de vision arrière (RVC) à la page 9-68*.

Si le véhicule est équipé de RVC, le bouton ⏻ d'activation ou désactivation de l'atténuation automatique ne sera pas disponible.

Les véhicules équipés du système OnStar possèdent trois boutons de commande supplémentaire pour ce système. Voir votre concessionnaire pour de plus amples informations sur OnStar et comment s'y abonner. Voir *Aperçu OnStar à la page 14-1*.

Nettoyage du rétroviseur

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Glaces

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de laisser des enfants, des adultes impotents ou des animaux de compagnie à l'intérieur du véhicule lorsque les glaces sont fermées. Ils peuvent en effet être exposés à une chaleur extrême et subir des troubles de santé permanents ou même mourir d'un coup de chaleur. Ne jamais laisser un enfant, un adulte impotent ou un animal de compagnie seul dans un véhicule, surtout si les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud.

L'aérodynamique du véhicule est conçue pour améliorer la consommation de carburant. Cela peut créer un son pulsatile lorsqu'une glace est partiellement ouverte. Pour réduire le son, ouvrir une autre glace ou le toit ouvrant (si le véhicule en est équipé).

Glaces électriques

⚠ AVERTISSEMENT

Laisser les clés dans un véhicule avec des enfants peut s'avérer dangereux pour plusieurs raisons. Les enfants ou d'autres personnes peuvent subir des blessures graves, voire mortelles. Ils peuvent actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou même faire bouger le véhicule. Les glaces fonctionneront et les enfants peuvent être gravement blessés ou tués s'ils sont happés par une glace se refermant. Ne pas laisser les clés dans un véhicule en présence d'enfants.

Lorsque des enfants se trouvent sur les sièges arrière, utiliser le bouton de verrouillage des glaces pour éviter un actionnement accidentel de celles-ci.

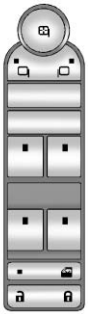

Les commutateurs de glaces électriques se trouvent sur chacune des portes latérales.

La porte du conducteur possède également des commutateurs qui commandent les glace des passagers avant et arrière. Les lève-glaces électriques ne fonctionnent pas quand le contact est coupé, sauf si le dispositif de prolongation de l'alimentation des ACC/ACCESSORY (accessoires) (RAP) est actif. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-31*.

Enfoncer le commutateur pour abaisser la glace et lever l'avant du commutateur pour la relever.

Fonction de descente rapide

Les lève-glaces à descente rapide permettent d'abaisser la glace sans maintenir le commutateur. Presser entièrement le commutateur de lève-glace et le relâcher pour activer la fonction de descente rapide. Le mode de descente rapide peut être annulé à n'importe quel moment en pressant brièvement ou en tirant le commutateur.

Blocage des glaces

(blocage des glaces): Le commutateur de verrouillage de glace se trouve sur la porte du conducteur. Il empêche le fonctionnement des lève-glaces de passager arrière, sauf depuis la place du conducteur. Appuyer sur le commutateur pour mettre en/hors fonction le verrouillage. Un témoin s'allume pour indiquer que le dispositif est en fonction.

Pare-soleil

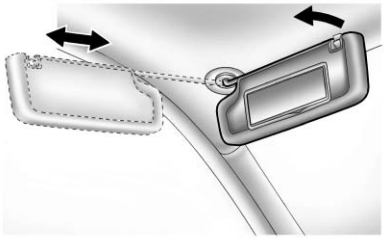

Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la fenêtre latérale ou l'étendre le long de la tige, si le véhicule est équipé de cette option.

Pavillon

Toit ouvrant

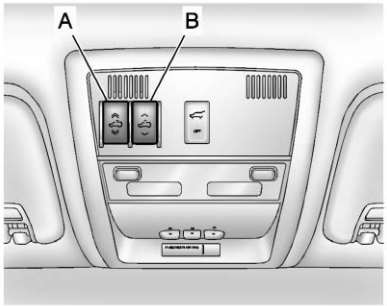

A. Ouverture ou fermeture du toit ouvrant

B. Ventilation

Sur les véhicules dotés d'un toit ouvrant, deux commutateurs de toit ouvrant sont placés sur la console suspendue, au-dessus du rétroviseur intérieur.

Le toit ouvrant fonctionne uniquement si le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) ou en mode de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP). Voir *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-31* pour de plus amples informations.

Pour ouvrir ou fermer le toit ouvrant, enfoncer le commutateur d'ouverture ou de fermeture (A) au premier cran.

Pour ouvrir ou fermer rapidement le toit ouvrant, enfoncer légèrement le commutateur d'ouverture ou de fermeture (A) jusqu'au deuxième cran, puis le relâcher. Pour arrêter le mouvement, réappuyer sur le commutateur.

Le toit ouvrant dispose d'un système d'arrêt en mode confort qui empêche l'ouverture totale du toit ouvrant. Une fois en position d'arrêt de confort, appuyer à nouveau sur le commutateur d'ouverture/fermeture pour l'ouvrir complètement.

Pour fermer automatiquement le toit ouvrant ou le placer en position d'aération, appuyer sur le commutateur d'ouverture ou de fermeture de ventilation (B).

Lorsque le toit ouvrant est ouvert, un déflecteur d'air sortira automatiquement. Le déflecteur d'air se rentrera lors de la fermeture du toit ouvrant.

Le toit ouvrant possède également un store qui peut être tiré vers l'avant pour bloquer les rayons du soleil. Le store peut être ouvert et fermé manuellement.

Si un objet se trouve dans la trajectoire du toit ouvrant lorsqu'il se ferme, la fonction antipincement détecte l'objet et arrête la fermeture du toit ouvrant au point d'obstruction. Le toit ouvrant retourne alors en position complètement ouverte ou en position d'aération.

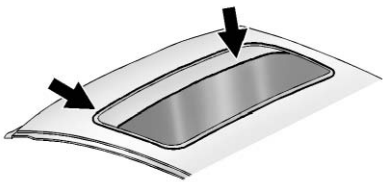

Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur les bourrelets d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris.

Essuyer les bourrelets et surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse du toit ouvrant.

Sièges et appuies-têtes

Appuis-têtes
Appuis-têtes 3-2

Sièges avant
Réglage du siège 3-3
Siège central 3-4
Réglage de commande électrique de siège 3-4
Réglage du support lombaire 3-5
Sièges à dossier inclinable 3-6
Sièges à mémoire 3-8
Sièges avant chauffés et ventilés 3-11

Sièges arrière
Sièges chauffants arrière 3-12
Sièges de deuxième rangée 3-13
Sièges de la troisième rangée 3-18

Ceintures de sécurité
Ceintures de sécurité 3-22
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-24
Ceinture-baudrier 3-25
Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse 3-31
Ceinture ventrale 3-32
Rallonge de ceinture de sécurité 3-33
Vérification du système de sécurité 3-33
Entretien des ceintures de sécurité 3-34
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision 3-34

Système de sac gonflable
Système de sac gonflable . . . 3-35
Où se trouvent les sacs gonflables? 3-37
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 3-40
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 3-42
De quelle façon le sac gonflable retient-il? 3-42
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ? 3-43
Système de détection des occupants 3-45
Réparation du véhicule muni de sacs gonflables 3-50
Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables 3-50
Vérification des sacs gonflables 3-52
Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision 3-52

Sièges pour enfants
Enfants plus âgés 3-53
Bébés et jeunes enfants 3-55
Appareils de retenue pour enfant 3-58
Où installer l'appareil de retenue 3-60
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 3-62

Remplacement des pièces du système LATCH après une collision 3-70
Installation de sièges pour enfant (position de siège arrière) 3-71
Pose de sièges pour enfant (siège avant central) 3-74
Installation de sièges pour enfant (position de siège avant droit) 3-74

Appuis-têtes

⚠ AVERTISSEMENT

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.

Régler l'appuie-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.

Sièges avant

Les sièges avant du véhicule sont dotés d'appuie-tête réglables aux positions extérieures.

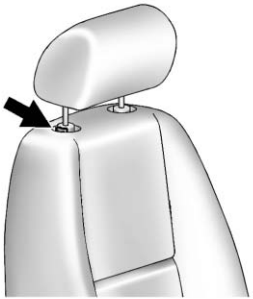

La hauteur de l'appuie-tête est réglable. Tirer l'appuie-tête vers le haut pour le soulever. Essayer de déplacer l'appuie-tête pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Pour abaisser l'appuie-tête, appuyer sur le bouton situé sur le dessus du siège et pousser l'appuie-tête vers le bas. Essayer de déplacer l'appuie-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

Les appuie-tête extérieurs des sièges avant ne sont pas conçus pour pouvoir être retirés.

Sièges arrière

Les sièges de deuxième rangée du véhicule sont équipés d'appuie-têtes non réglables aux positions d'assise extérieures.

Les sièges de troisième rangée, selon l'équipement, possèdent des appuie-têtes réglables aux positions d'assise extérieures.

La hauteur de l'appuie-tête peut être réglée. Tirer sur l'appuie-tête pour le soulever. Pour abaisser l'appuie-tête, appuyer dessus.

Les appuie-têtes et les repose-têtes du siège arrière du véhicule ne sont pas conçus pour pouvoir être retirés.

Sièges avant

Réglage du siège

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous essayez de régler le siège du conducteur à commande manuelle lorsque le véhicule est en mouvement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège pourrait en effet vous faire sursauter, vous dérouter ou vous faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.

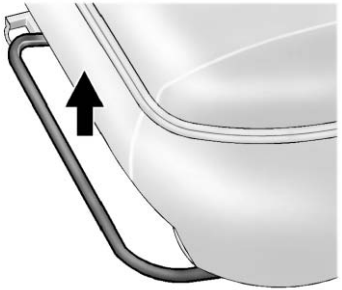

Pour régler le siège :

1. Soulever le levier sous le rebord avant de l'assise du siège, pour déverrouiller ce dernier.
2. Glisser le siège à la position désirée et relâcher la barre.
3. Essayer de déplacer le siège en tous sens pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Siège central

Lorsque le siège avant central (option) est inoccupé, son dossier se transforme en accoudoir et en zone de rangement ou de porte-gobelet pour le conducteur et le passager. Ne pas l'utiliser en position d'assise normale lorsque le dossier de siège est rabattu.

Réglage de commande électrique de siège

Pour ajuster un siège électrique, selon l'équipement :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

- Si disponible, pour lever ou abaisser la partie avant ou arrière du coussin, déplacer la partie avant ou arrière de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Si disponible, lever ou baisser l'ensemble du siège en déplaçant l'ensemble de la commande vers le haut ou le bas.

Pour ajuster le dossier, voir « Power Reclining Seatbacks (sièges à dossier inclinable à commande électrique) » sous *Inclinaison des dossiers à la page 3-6*.

Réglage du support lombaire

Soutien lombaire à réglage manuel

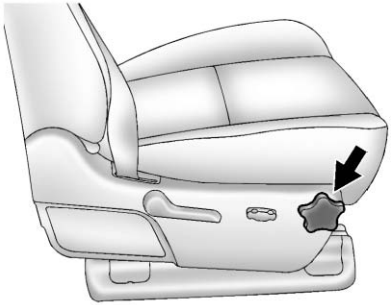

Selon l'équipement, augmenter ou diminuer le soutien lombaire manuel en tournant le bouton vers l'avant ou vers l'arrière.

Soutien lombaire électrique de sièges arrière

Pour ajuster le soutien lombaire électrique, selon l'équipement :

- Dans les véhicules équipés de soutien lombaire à deux réglages, appuyer sur le sommet ou le bas de la commande et la maintenir enfoncée pour accroître ou diminuer le soutien lombaire.

- Sur les véhicules équipés de soutien lombaire à quatre voies, maintenir enfoncer l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire. Pour lever ou abaisser le soutien, maintenir enfoncé le haut ou le bas de la commande.

Sièges à dossier inclinable

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité ne sont pas efficaces lorsque l'on se tient dans une telle position.

La ceinture épaulière ne pourra pas être efficace, car elle ne sera pas placée contre votre corps, mais plutôt devant vous. Lors

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

d'une collision, vous risquez d'être projeté contre la ceinture et de vous blesser à la nuque ou ailleurs.

La ceinture ventral ne sera pas efficace non plus. Lors d'une collision, elle pourrait exercer sa force sur l'abdomen et non pas sur les os du bassin. Ceci pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Il faut aussi se caler dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.

Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.

Sièges à dossier inclinable à commande manuelle

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous essayez de régler le siège du conducteur à commande manuelle lorsque le véhicule est en mouvement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège pourrait en effet vous faire sursauter, vous dérouter ou vous faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Pour régler un dossier de siège à commande manuelle :

1. Soulever le levier.

   Le dossier de siège se repliera automatiquement vers l'avant.

2. Pour incliner, déplacer le dossier de siège vers l'arrière à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier de siège en place.

3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège, et le dossier de siège reviendra en position verticale.
2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Sièges à dossier inclinable à commande électrique

Pour incliner un dossier électrique, selon l'équipement :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

Sièges à mémoire

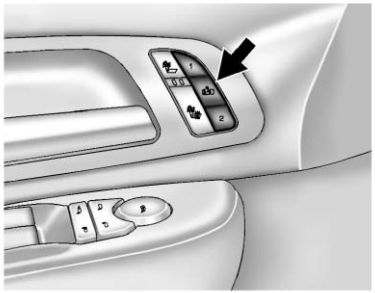

Dans les véhicules munis des fonctions de mémorisation, les commandes sur la porte du conducteur sont utilisées pour programmer et conserver les réglages pour le siège du conducteur, les miroirs extérieurs et les pédales d'accélérateur et de frein réglables, selon l'équipement.

Enregistrement des positions de mémoire

Pour sauvegarder en mémoire :

1. Régler le siège du conducteur, l'inclinaison du dossier, les deux rétroviseurs extérieurs ainsi que les pédales d'accélérateur et de frein (option).

   Se reporter à *Rétroviseurs à commande électrique à la page 2-21* et *Pédales d'accélérateur et de frein réglables à la page 9-25* pour plus de renseignements.

   Tous les rétroviseurs et les pédales d'accélérateur et de frein réglables ne sont pas équipés pour sauvegarder et rappeler leurs positions.

2. Maintenir enfoncé le « 1 » jusqu'à l'audition de deux signaux sonores.

3. Répéter pour une deuxième position du conducteur à l'aide de « 2 ».

Pour rappeler les positions mémorisées, presser « 1 » ou « 2 ». Le véhicule doit être en stationnement (P). Un seul signal sonore est émis quand on presse le bouton. Le siège, les miroirs extérieurs, et les pédales d'accélérateur et de frein réglables se déplacent vers les positions enregistrées d'avance pour le conducteur en question.

Memory Remote Recall (rappel à distance de position mémorisée)

La fonction peut rappeler le siège conducteur, les rétroviseurs extérieurs et les pédales, selon l'équipement, aux positions enregistrées en entrant dans le véhicule.

Pour l'activer, déverrouiller la porte du conducteur avec la télécommande d'entrée sans clé (RKE). Le siège conducteur, les rétroviseurs extérieurs et les pédales réglables, selon l'équipement, se déplacent vers la position mémorisée associée à la télécommande utilisée pour déverrouiller le véhicule.

Cette fonction peut être activée ou désactivée en utilisant le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Personnalisation du véhicule (avec les boutons du CIB) à la page 5-56* pour plus d'informations.

Pour arrêter le mouvement de rappel, appuyer sur une des commandes du siège électrique, sur un des boutons de mémoire, sur les boutons des miroirs électriques, ou sur l'interrupteur de la pédale ajustable.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur et/ou les pédales réglables pendant le rappel de la position mémorisée, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis maintenir enfoncée la commande manuelle adéquate pour l'élément de mémoire qui n'est pas rappelé dans les deux secondes. Tenter de rappeler la position mémorisée en appuyant sur le bouton de mémorisation adéquat. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire.

Siège du conducteur à recul automatique

Cette fonction peut déplacer le siège vers l'arrière afin de donner plus d'espace pour quitter le véhicule.

(Siège du conducteur à recul automatique): Appuyer pour rappeler la position du siège à recul automatique. Le véhicule doit être en position de stationnement (P).

Si la fonction de position de sortie du siège est programmée dans le menu de personnalisation du véhicule, le mouvement automatique du siège se produit lorsque la clé de contact est retirée.

Un seul signal sonore est émis. Le siège du conducteur recule approximativement de 8 cm (3 po). Pour le faire reculer davantage, appuyer de nouveau sur jusqu'à ce que ce dernier recule complètement.

Si quelque chose a bloqué le siège du conducteur pendant le rappel de la position de recul, le rappel peut s'arrêter de fonctionner. Éliminer l'obstruction, puis maintenir enfoncée la commande de siège électrique pendant deux secondes. Tenter de rappeler la position de recul à nouveau. Si la position mémorisée n'est toujours pas rappelée, consulter votre concessionnaire pour réparation.

Se reporter à *Personnalisation du véhicule (avec les boutons du CIB) à la page 5-56* pour plus de renseignements.

Sièges avant chauffés et ventilés

⚠ AVERTISSEMENT

En l'absence de perception de changement de température ou de souffrance pour la peau, le chauffage de siège risque de vous brûler, même à basse température. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.

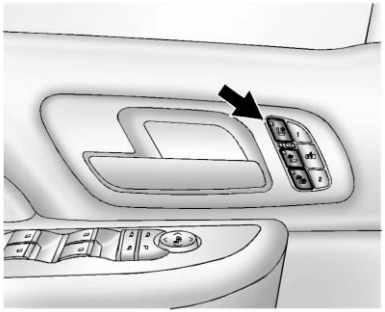

Boutons de siège chauffant et refroidi illustrés, boutons de siège chauffant semblables.

S'ils sont disponibles, les boutons sont sur les portes avant.

(sièges refroidissants): Si disponible, appuyer pour refroidir le siège.

(dossier chauffant): Appuyer pour chauffer le dossier uniquement.

(siège et dossier chauffant): Appuyer sur ce bouton pour chauffer le dossier et l'assise de siège.

Appuyer une fois sur le bouton pour le réglage le plus élevé. A chaque pression du bouton, le siège passe au réglage inférieur suivant, puis à l'arrêt. Le témoin indique trois pour la température la plus élevée et un pour la plus basse.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Pour les véhicules munis de sièges chauffants, les sièges chauffants arrêtent de chauffer 10 secondes après que le contact ait été coupé.

Pour les véhicules munis de sièges chauffants et refroidis, les sièges chauffants et refroidis arrêtent de fonctionner lorsque le contact est coupé.

Pour utiliser cette fonction après le redémarrage du véhicule, appuyer de nouveau sur le bouton souhaité.

Chauffage des sièges lors du démarrage à distance

Lorsqu'il fait froid à l'extérieur, les sièges chauffants peuvent s'activer automatiquement lors d'un démarrage à distance. Ils sont cancellés lorsque l'allumage est activé. Appuyer sur le bouton voulu pour utiliser les sièges chauffants après le démarrage du véhicule.

Les témoins sur les boutons de siège chauffant ne s'allument pas lors d'un démarrage à distance.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Se reporter à *Télédémarrage du véhicule à la page 2-6* pour plus de renseignements.

Sièges arrière

Sièges chauffants arrière

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ne sentez pas de changement de température ou si vous ressentez une brûlure sur la peau, le chauffage du siège peut provoquer des brûlures, même à faibles températures. Voir l'avertissement sous *Sièges avant chauffants et ventilés à la page 3-11*.

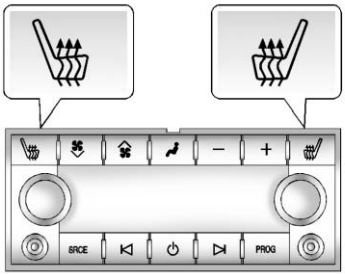

Si disponibles, les touches se trouvent sur le panneau audio de siège arrière (RSA), à l'arrière de la console centrale.

Appuyer sur ou pour réchauffer l'assise de sièges extérieurs des côtés gauche ou droit. Une indication s'affiche à l'écran RSA lorsque cette fonction est active.

Appuyer une fois sur le bouton hors la température la plus élevée. La température diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Les bars indicatrices se trouvant à côté du symbole indiquent le réglage : trois pour élevé, deux pour moyen et un pour bas.

Les sièges arrière chauffants sont hors fonction lorsque le contact est coupé.

Sièges de deuxième rangée

Les sièges de deuxième rangée peuvent être rabattus pour obtenir un espace utilitaire supplémentaire ou rabattus et basculés pour faciliter l'accès au siège et la sortie du siège de troisième rangée, si le véhicule en est équipé. Il est possible de rabattre et de basculer manuellement ou automatiquement le siège.

Dossiers à inclinaison réglable (sièges baquets seulement)

Sur les véhicules équipés d'une deuxième rangée de sièges baquets, ces derniers peuvent être inclinés.

Pour incliner le dossier de siège :

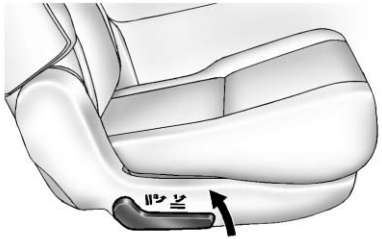

1. Lever le levier du côté extérieur du siège.
2. Déplacer le dossier de siège à la position désirée, puis relâcher le levier pour verrouiller le dossier en place.
3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Lever complètement le levier sans appliquer de pression sur le dossier de siège, et le dossier de siège reviendra en position verticale.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

2. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Sièges pliants et basculants manuelles

Plier et faire basculer le siège

Pour replier et basculer le siège :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.

Avis: **Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.**

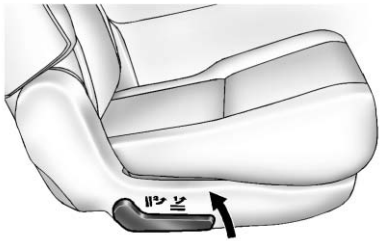

2. Lever le levier sur le côté extérieur du siège pour déverrouiller le dossier.

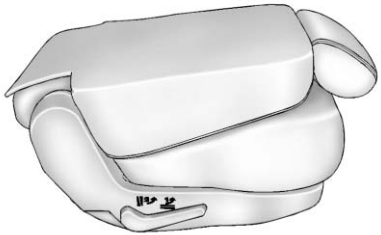

Le dossier de siège se replie vers l'avant pour crier un plancher plat de chargement.

Si le dossier ne veut pas se rabattre à plat, essayer de déplacer le siège avant vers l'avant et/ou remettre le dossier en position relevée.

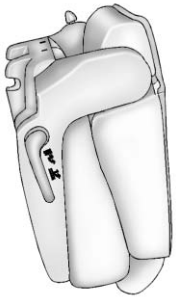

3. Lever ce levier à nouveau pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.

Rabattre et basculer le siège de la troisième rangée

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser la troisième rangée de sièges si la seconde rangée est rabattue ou rabattue et basculée peut provoquer des blessures lors

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

d'un arrêt soudain ou d'une collision. S'assurer de redresser le siège en position d'assise. Tirer et pousser sur le siège pour s'assurer qu'il est bien bloqué.

Pour plier et basculer le siège de troisième rangée (option) :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.

Avis: **Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.**

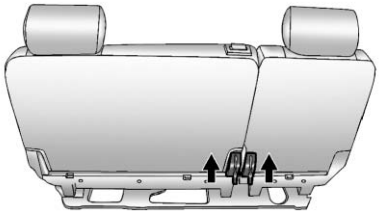

Banquette avant divisée 60/40 montrée, siège baquet semblable

2. Lever le levier se trouvant en bas à l'arrière du siège de la deuxième rangée, côté intérieur, pour relâcher le dossier. Le dossier se rabat vers l'avant.
3. Lever ce levier à nouveau pour libérer du plancher l'arrière du siège. Le siège se rabattra vers l'avant.

Sièges rabattables et basculables automatiques

Cette option ne fonctionnera que lorsque le levier de vitesses du véhicule sera en position de stationnement (P).

⚠ AVERTISSEMENT

Rabattre et basculer automatiquement un siège, alors que quelqu'un s'y trouve assis peut causer des blessures à cette personne. Il faut toujours s'assurer que personne ne se trouve assis sur le siège avant d'appuyer sur le bouton qui relâche le siège automatiquement.

Rabattre et basculer le siège de la deuxième rangée à partir du siège de la troisième rangée ou de l'extérieur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser la troisième rangée de sièges si la seconde rangée est rabattue ou rabattue et basculée peut provoquer des blessures lors d'un arrêt soudain ou d'une collision. S'assurer de redresser le siège en position d'assise. Tirer et pousser sur le siège pour s'assurer qu'il est bien bloqué.

Pour plier et basculer le siège de troisième rangée (option) :

1. S'assurer qu'aucun objet ne se trouve sous ou devant le siège.

Avis: **Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.**

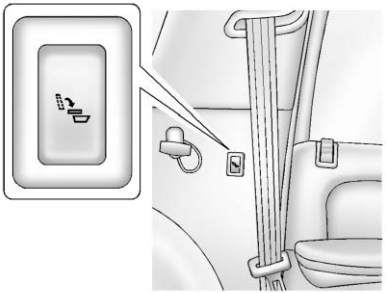

Illustration du bouton de panneau arrière côté conducteur

2. Appuyer sur le bouton de déblocage automatique de siège sur le panneau derrière les portes arrière.

   Le dossier de siège se rabat automatiquement à plat et le siège bascule vers l'avant. Il y aura un léger délai entre le dossier qui se rabat et le basculement du siège.

Replacer le siège en position d'assise

Pour replacer le siège en position assise normale lorsqu'il est en position basculée :

1. Tirer le siège vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche sur le plancher. Le dossier ne peut pas être relevé tant que le siège n'est pas enclenché sur le plancher.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

2. Soulever le dossier et le repousser en arrière. Faire avancer et reculer le siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

⚠ AVERTISSEMENT

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont bien acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

3. Pour la banquette avant divisée 60/40, s'assurer que la ceinture de sécurité du siège central n'est pas coincée entre deux sièges et qu'elle n'est pas tordue.

Sièges de la troisième rangée

Si votre véhicule est équipé d'une troisième rangée de sièges, le dossier peut être replié et le siège entier peut être basculé ou retiré du véhicule.

Pour rabattre le dossier de siège

Pour rabattre le dossier de siège :

1. Ouvrir le hayon pour accéder aux commandes des sièges.
2. Retirer tout ce qui se trouve sur le coussin du siège.

Avis: **Replier un siège arrière lorsque les ceintures de sécurité sont encore bouclées peut endommager le siège ou les ceintures de sécurité. Toujours déboucler les ceintures et les remettre en position normale avant de replier un siège arrière.**

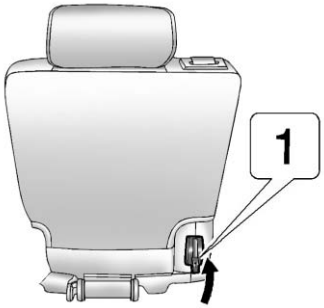

3. Lever le levier de déblocage 1 situé en bas à l'arrière du siège, et le dossier se pliera vers l'avant.

Pour redresser le dossier de siège en position verticale

Pour redresser le dossier de siège en position verticale :

1. Ouvrir le hayon pour accéder aux commandes des sièges.
2. Redresser le dossier de siège en position verticale.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

3. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Basculement de la troisième rangée de sièges

Pour basculer le siège :

1. Ouvrir le hayon pour accéder aux commandes des sièges.
2. S'assurer que les appuie-tête sont complètement baissés et qu'il n'y a plus rien dessous, devant ou sur le siège.
3. Plier les dossiers de siège vers l'avant en utilisant le levier 1 et en suivant les consignes mentionnées plus haut au sujet du rabattement du dossier de siège. Le siège ne peut être déverrouillé du plancher que si le dossier de siège est plié.

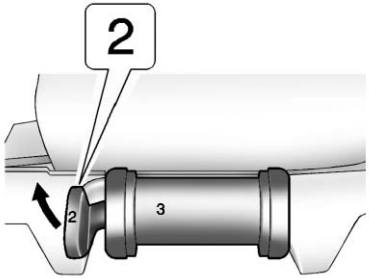

4. Débloquer le siège du plancher en soulevant le levier 2 qui se trouve près de la poignée de transport placée en bas à l'arrière du siège.
5. Soulever l'arrière du siège du plancher.
6. Incliner complètement le siège vers l'avant et le verrouiller en place.
7. Pousser et tirer sur le siège pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Mettre le siège dans cette position seulement s'il est nécessaire d'obtenir plus d'espace à bagages.

Redresser la troisième rangée de sièges se trouvant dans la position basculée

Pour replacer le siège en position d'assise normale :

1. Ouvrir le hayon pour accéder aux commandes des sièges.
2. S'assurer que rien ne peut rester coincé sous le siège.
3. Relâcher le siège de sa position basculée en soulevant le levier 2 qui se trouve près de la poignée de transport au bas à l'arrière du siège.
4. Tirer le siège vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille au plancher. Le dossier ne peut être relevé tant que le siège n'est pas verrouillé au plancher.
5. Redresser le dossier de siège en position verticale.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

6. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

Dépose de la troisième rangée de sièges

Pour retirer le siège :

1. Ouvrir le hayon pour accéder aux commandes des sièges.
2. Plier les dossiers de siège vers l'avant en utilisant le levier 1 et en suivant les consignes mentionnées plus haut au sujet du rabattement du dossier de siège. Le siège ne peut être déverrouillé du plancher que si le dossier de siège est plié.

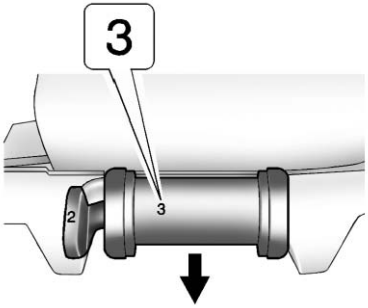

3. Déverrouiller le siège du plancher en tirant sur la poignée à l'arrière du siège (3 - dépose uniquement) vers l'arrière du véhicule.
4. Faire rouler le siège à l'extérieur du véhicule. Il y a un creux pour guider les roues du siège hors du véhicule.

Installation de la troisième rangée de sièges

Pour poser le siège :

1. Ouvrir le hayon pour accéder à l'arrière du véhicule.
2. Glisser les roues avant extérieures du siège dans le creux du plancher et faire rouler le siège vers l'avant. Les loquets de l'avant doivent se bloquer en place. S'ils ne se verrouillent pas, essayer d'incliner légèrement l'arrière du siège vers le haut.
3. Abaisser l'arrière du siège et appuyer sur le siège pour engager les loquets arrière de plancher.

⚠ AVERTISSEMENT

Un siège qui n'est pas bloqué en place peut se déplacer dans une collision ou un arrêt brusque. Les occupants du véhicule pourraient être blessés. S'assurer de bien bloquer le siège en place lorsque vous l'installez.

4. Pousser et tirer le siège afin de s'assurer qu'il est bloqué en place. Le dossier ne peut être relevé à la position verticale, à moins que le siège soit verrouillé au plancher.

5. Redresser le dossier de siège en position verticale.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

6. Pousser et tirer sur le dossier pour s'assurer qu'il soit correctement verrouillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont bien acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

7. S'assurer que les ceintures de sécurité soient remises dans leur position d'origine par dessus les dossiers des sièges.

Ceintures de sécurité

Cette partie du guide explique comment utiliser correctement les ceintures de sécurité. Elle indique également les choses à ne pas faire avec les ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, l'intérieur ou extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont sanglés correctement.

Ce véhicule est doté de témoins destinés à vous rappeler d'attacher les ceintures de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-19* pour plus d'informations.

Efficacité des ceintures de sécurité

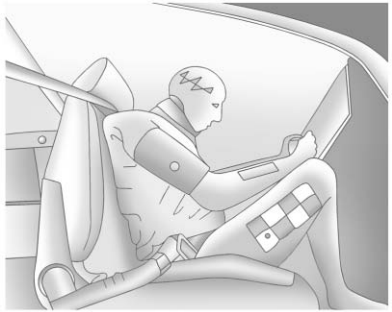

Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité !

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous-même et le véhicule ralentissent ensemble. La durée d'arrêt est plus longue lorsque vous arrêtez sur une plus longue distance et lorsque la ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est ici utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?

A: C'est *possible* - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Le risque de demeurer conscient pendant et après une collision, ce qui vous permet de *vous débloquer et sortir*, est *plus grand* si vous êtes sanglé.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?

A: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent en coordination *avec* les ceintures de sécurité - ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

Port adéquat des ceintures de sécurité

Cette section ne concerne que les personnes de taille adulte.

Il existe des choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité et des enfants. De plus, les renseignements sont différents pour les petits enfants et les bébés. Si un enfant voyage à bord du véhicule, se reporter à la rubrique *Enfants plus âgés à la page 3-53* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-55*. Suivre les directives pour assurer la protection de tout le monde.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité! Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Il existe des informations importantes au sujet du bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

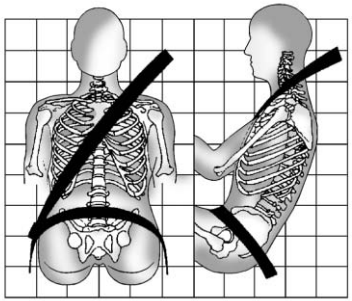

- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi.
- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.

- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est mal placée.

- La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.
- Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.
- Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

Ceinture-baudrier

Toutes les positions d'assise sont équipées d'une ceinture de sécurité à trois points, sauf la position avant centrale, si le véhicule en est doté, qui est équipée d'une ceinture abdominale. Voir *Ceinture ventrale à la page 3-32* pour plus d'informations.

Les ceintures-baudriers des places assises de la première et de la deuxième rangée sont munies plaques de blocage en chute libre. Si le véhicule est équipé d'une troisième rangée de sièges, les ceintures-baudriers seront munies soit de plaques de blocage en chute libre, soit de plaques de blocage à mécanisme de serrage.

Utiliser les images suivantes pour connaître le type de plaque de blocage :

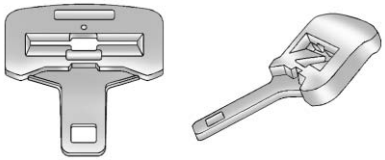

Plaque de blocage en chute libre

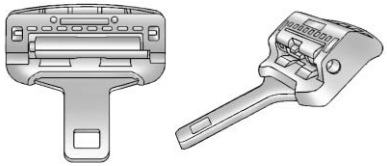

Plaque de blocage à mécanisme de serrage

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement la ceinture-baudrier.

1. Régler le siège, si celui-ci est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.
2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

La ceinture-baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

Si la ceinture-baudrier d'une ceinture de sécurité de passager avec une plaque de blocage en chute libre est entièrement étirée, le dispositif de blocage de siège d'enfant peut être engagé. Si ceci se produit, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer.

L'engagement du dispositif de blocage de siège enfant à la position avant droite peut affecter le système de détection de passager. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-45* pour de plus amples informations.

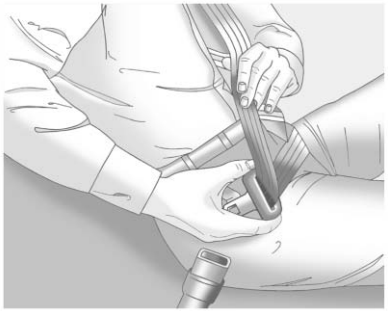

Si la ceinture s'arrête avant d'atteindre la boucle, dans le cas de ceintures-baudriers avec une plaque de blocage à mécanisme de serrage, incliner la plaque de blocage et continuer à tirer sur la ceinture jusqu'à ce que vous puissiez la boucler.

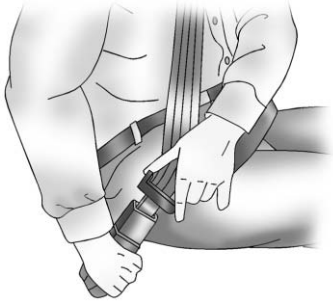

3. Pousser la plaque de blocage dans la boucle jusqu'au déclic. Si la plaque de blocage ne s'insère pas totalement dans la boucle, vérifier si la boucle correcte est utilisée.

   Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Extenseur de ceinture de sécurité à la page 3-33*.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

4. Si le véhicule est doté d'un dispositif de réglage de la hauteur de ceinture épaulière, le déplacer jusqu'à la position adéquate. Se reporter à « Réglage de hauteur de ceinture épaulière » dans cette section pour les instructions d'utilisation et d'importantes informations relatives à la sécurité.

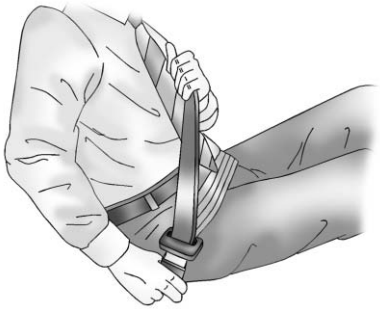

5. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.

   Il peut s'avérer nécessaire de tirer la couture de la ceinture de sécurité à travers la plaque de blocage pour serrer complètement la ceinture ventrale sur les occupants de petite taille.

Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture de sécurité, la ceinture et le véhicule peuvent être endommagés.

Ceinture épaulière réglable en hauteur

Le véhicule est équipé d'un dispositif de réglage de hauteur de ceinture épaulière pour les sièges du conducteur et du passager avant droit.

Régler la hauteur pour que la partie épaule de la ceinture soit sur l'épaule et n'en tombe pas. La ceinture doit être proche du cou, sans le toucher. Un mauvais réglage de la hauteur de la ceinture peut réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité en cas de collision. Voir *Port adéquat des ceintures de sécurité à la page 3-24*.

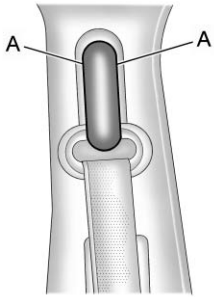

Presser les boutons (A) sur le côté du dispositif de réglage de hauteur et déplacer celui-ci jusqu'à la position désirée.

Vous pouvez faire monter le dispositif de réglage en poussant vers le haut le guide du dispositif de réglage de ceinture.

Lorsque le dispositif de réglage est réglé à la position désirée, essayer de le déplacer vers le bas sans presser les boutons afin de vérifier s'il est bien bloqué.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de pré-tendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort ou impact arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Et, si le véhicule est doté de sacs gonflables latéraux, les pré-tendeurs de ceintures de sécurité peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral ou de tonneau.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, les prétendeurs et probablement d'autres pièces du système de ceintures de sécurité du véhicules doivent être remplacés. Se reporter à *Remplacement de pièces du système de ceintures de sécurité après une collision à la page 3-34*.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Ce véhicule peut être équipé de guides de confort des ceintures épaulières arrière. Sinon, les guides peuvent être disponibles chez votre concessionnaire. Ils rendent le port des ceintures de sécurité plus confortables pour les enfants qui sont trop grands pour s'asseoir dans les sièges d'appoint ainsi que pour certains adultes. Lorsque les guides de confort sont installés et correctement réglés, ils éloignent la ceinture du cou et de la tête.

Il y a un guide, selon l'équipement, pour chaque position extérieure dans la deuxième rangée de siège.

Voici comment placer un guide de confort sur la ceinture de sécurité :

1. Retirer le guide de son attache sur la carrosserie intérieure.

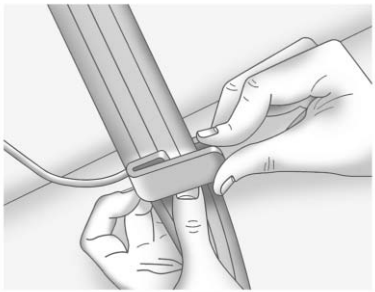

2. Placer le guide sur la ceinture et introduire les deux bords de la ceinture dans les encoches du guide.

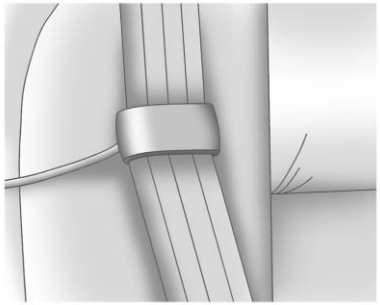

3. S'assurer que la ceinture n'est pas vrillée et qu'elle repose à plat. Le cordon élastique doit se trouver sous la ceinture et le guide de confort doit être sur la ceinture.

⚠ AVERTISSEMENT

Une ceinture de sécurité qui n'est pas portée correctement n'assure pas une protection suffisante en cas de collision. La personne qui utilise cette ceinture pourrait être sérieusement blessée. La ceinture épaulière doit passer par dessus l'épaule puis en diagonale sur la poitrine. Ce sont ces parties du corps qui sont les plus aptes à absorber les forces générées par l'action de retenue de la ceinture.

4. Bouclez, positionnez et débouclez la ceinture de sécurité comme décrit précédemment dans cette section. Assurez-vous que la partie épaule de la ceinture passe sur l'épaule et n'en tombe pas. La ceinture doit être proche du cou, sans le toucher.

Pour enlever et entreposer le guide, presser ensemble les deux bords de la ceinture pour pouvoir retirer la ceinture du guide. Glisser le guide dans son attache sur le côté du siège.

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.

Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le foetus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le foetus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Ceinture ventrale

Ceci concerne uniquement la sangle abdominale. Pour savoir comment porter la ceinture de sécurité trois points, voir *Ceinture-baudrier à la page 3-25*.

Une position d'assise centrale peut exister sur le véhicule. A cette position se trouve alors une ceinture de sécurité abdominale sans enrouleur.

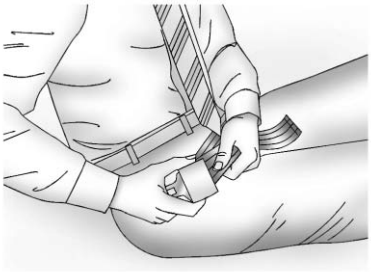

Pour allonger la ceinture, pencher la plaque de blocage et la tirer le long de la ceinture.

La boucler, la régler et la détacher de la même façon que la partie ventrale d'une ceinture-baudrier.

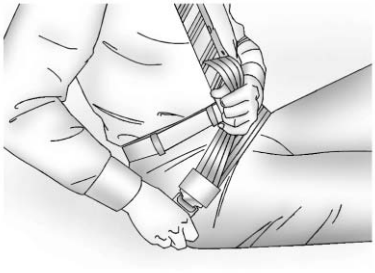

Pour raccourcir la ceinture, tirer sur son extrémité libre, comme illustré, jusqu'à ce que la ceinture soit ajustée.

Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Extenseur de ceinture de sécurité à la page 3-33*.

S'assurer que le bouton de déblocage de la boucle est placé de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

Si la plaque de blocage ne s'insère pas complètement dans la boucle, vérifier que la boucle utilisée est la bonne. S'assurer que chaque plaque de blocage s'insère dans la boucle en produisant un clic.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, la utiliser.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre concessionnaire vous permettra d'obtenir une rallonge. Lorsque vous passez votre commande, porter le plus gros manteau que vous ayez pour être certain que la ceinture sera adaptée à vous. Pour éviter les blessures, ne laisser personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège pour lequel elle a été commandée. Les rallonges sont conçues pour les adultes; ne jamais l'utiliser pour fixer un siège d'enfant. Pour l'utiliser, la fixer à la ceinture de sécurité ordinaire. Pour plus de renseignements, se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification du système de sécurité

De temps en temps, contrôler le fonctionnement correct du témoin de rappel de bouclage des ceintures de sécurité, des ceintures de sécurité, des boucles, des plaques de blocage, des enrouleurs et des ancrages. Vérifier l'absence de pièces du système de ceintures de sécurité desserrées ou endommagées pouvant entraver leur fonctionnement correct.

Contacter le concessionnaire pour les faire réparer. Les ceintures déchirées ou effilochées ne vous protégeront peut-être pas lors d'une collision. Elles peuvent se déchirer complètement en cas d'impact. Remplacer immédiatement toute ceinture déchirée ou effilochée.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-19* pour de plus amples informations.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien des ceintures de sécurité à la page 3-34*.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ AVERTISSEMENT

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer superflu. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceintures de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou en roulant. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-20*.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur.
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant droit.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur et le passager assis directement derrière le conducteur.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant droit et la personne assise directement derrière celui-ci.

Le véhicule peut également être doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le passager avant droit.
- Si le véhicule comporte une troisième rangée de sièges, il est doté de sacs gonflables de longeron de toit de troisième rangée.

Tous les sacs gonflables du véhicule portent le mot AIRBAG incrusté dans la garniture ou sur une étiquette collée près de la zone de déploiement.

Sur les sacs gonflables frontaux, le mot AIRBAG figure au milieu du volant, pour le conducteur, et sur le tableau de bord, pour le passager avant droit.

Sur les sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges, le mot AIRBAG figure sur le côté du dossier de siège le plus proche de la porte.

Sur les sacs gonflables des longerons de toit, le mot AIRBAG figure le long de la garniture de pavillon.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

⚠ AVERTISSEMENT

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité, mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protègeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler ? à la page 3-40*.

Le port d'une ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs supplémentaires de protection » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ AVERTISSEMENT

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'oeil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule.

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

⚠ AVERTISSEMENT

Les enfants assis contre ou très près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie peut être grièvement blessée ou tuée. La combinaison du sac gonflable et de la ceinture-baudrier offre la meilleure protection possible pour les adultes et les autres enfants, mais pas pour les jeunes enfants ou les bébés, car ni les ceintures de sécurité ni les sacs gonflables ne sont conçus pour eux. Les bébés et les jeunes enfants ont besoin de la protection que leur offre un appareil de retenue pour enfant. Il faut toujours attacher convenablement les enfants dans un véhicule. Pour connaître la bonne façon de le faire, se reporter à *Enfants plus âgés à la page 3-53* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-55*.

Il y a un témoin de sac gonflable sur le groupe d'instruments du tableau de bord qui montre le symbole d'un sac gonflable.

Le système électrique des sacs gonflables est vérifié. Le témoin vous avertit en cas de défaillance. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-20* pour davantage d'informations.

Où se trouvent les sacs gonflables?

Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au milieu du volant de direction.

Le sac gonflable frontal du passager avant droit se trouve dans le tableau de bord du côté passager.

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Si le véhicule est doté de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges du conducteur et du passager avant droit, ceux-ci se trouvent sur le côté du dossier de siège le plus proche de la porte.

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables des longerons de toit du conducteur, du passager avant droit et des passagers extérieurs de la deuxième rangée de sièges se trouvent dans le plafond surmontant les glaces latérales.

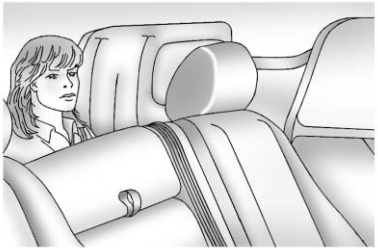

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Si le véhicule est équipé d'une troisième rangée de sièges, les sacs gonflables de longeron de toit se trouvent dans le plafond, au-dessus des glaces arrière pour les places extérieures des passagers arrière de la troisième rangée.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas d'impact frontal ou quasi-frontal modéré à fort afin de réduire le risque de blessures graves pouvant être principalement infligées à la tête et à la poitrine du conducteur ou du passager avant droit. Cependant, ils sont conçus pour se déployer uniquement si l'impact dépasse un seuil de déploiement prédéterminé. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prédire la gravité probable d'un impact et donc le moment où les sacs gonflables doivent se déployer pour protéger au mieux les occupants.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas sur la vitesse du véhicule. Elle dépend principalement de ce que vous heurtez, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables avant peuvent se déployer à différentes vitesses de collision. Par exemple :

- La vitesse de déploiement des sacs gonflables dépend de la mobilité de l'objet heurté.
- Si le véhicule heurte un objet, la vitesse de collision à laquelle les sacs gonflables se déploient peut ne pas être la même selon que l'objet heurté se déforme ou non.
- Si le véhicule heurte un objet étroit (comme un poteau), les sacs gonflables vont se déployer à une vitesse différente que si l'objet est large (comme un mur).
- Si le véhicule heurte un objet de biais, les sacs gonflables vont se déployer à une vitesse différente que si le véhicule heurte l'objet frontalement.

Les seuils peuvent également varier en fonction de la conception spécifique du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, des collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

De plus, le véhicule est doté de sacs gonflables frontaux à deux étages, qui ajustent la protection en fonction de la gravité de la collision. Le véhicule est doté de capteurs électroniques frontaux qui permettent au système de détection de différencier un impact frontal modéré d'un impact frontal plus important. Pour les impacts frontaux modérés, les sacs gonflables ne se déploient pas complètement alors que pour les impacts frontaux graves, il y a déploiement complet.

Le véhicule est équipé d'un capteur de position de siège. Les véhicules avec sac gonflable en deux étapes possèdent également des capteurs de position de siège qui permettent au système de détection de surveiller la position du siège du conducteur et qui peuvent ou non surveiller la position du siège de passager avant.

Le capteur de position de siège fournit des informations permettant de déterminer si les sacs gonflables doivent se déployer partiellement ou entièrement.

Le véhicule peut ou non être doté de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Il est pourvu de sacs gonflables de longerons de toit. Se reporter à *Système de sacs gonflables à la page 3-35*. Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les sacs gonflables des longerons de toit sont conçus pour se déployer en cas d'impact latéral modéré à fort. En outre, les sacs gonflables des longerons de toit sont conçus pour se déployer en cas de tonneau ou de fort impact frontal. Les sacs gonflables montés dans les sièges et les sacs gonflables des longerons de toit se déploient si la gravité de l'accident dépasse le seuil déterminé par le système. Le seuil peut varier en fonction de la conception du véhicule.

Les sacs gonflables des longerons de toit ne sont pas conçus pour se déployer en cas d'impact arrière. Un sac gonflable latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer sur le côté du véhicule où se produit l'impact. Les deux sacs gonflables des longerons de toit se déploieront lorsqu'un côté du véhicule est heurté ou si le système de détection prédit que le véhicule va effectuer un tonneau, ou en cas d'impact frontal important.

Lors d'une collision, il ne peut pas être établi qu'un sac gonflable aurait dû se déployer simplement en raison des dommages causés au véhicule ou des frais de réparation. Dans le cas des sacs gonflables avant, le déploiement est déterminé par l'objet heurté par le véhicule, l'angle de l'impact et la vitesse de décélération du véhicule. Pour les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les sacs gonflables des longerons de toit, le déploiement est déterminé par l'emplacement et la gravité de l'impact latéral. En cas de tonneau, le déploiement du sac gonflable de longeron de toit est déterminé par l'orientation du tonneau.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par l'inflateur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle et le déploiement du sac. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Les modules de sacs gonflables frontaux se trouvent dans le volant et le tableau de bord. Sur les véhicules comportant des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges, des modules de sacs gonflables se trouvent sur le côté des dossiers de siège avant le plus proche des portes. Pour les véhicules dotés de sacs gonflables de longerons de toit, les modules de sacs gonflables sont placés dans le plafond du véhicule, à proximité des glaces latérales proches des sièges.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables renforcent la protection offerte par les ceintures de sécurité. Les sacs gonflables frontaux répartissent la force de l'impact de manière plus uniforme sur la partie supérieure du corps des occupants, arrêtant plus progressivement le déplacement de l'occupant. Les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les longerons de toit répartissent plus uniformément la force de l'impact sur la partie supérieure du corps des occupants.

Les sacs gonflables des longerons de toit anti-tonneaux sont conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges extérieurs des première, deuxième et troisième rangées, en cas de sièges de troisième rangée. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler ? à la page 3-40* pour plus d'informations.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux et latéraux montés dans les sièges, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas qu'un sac s'est gonflé. Les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le déploiement. Certains éléments du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des modules de sacs gonflables, se reporter à *Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable ? à la page 3-42*.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des évents des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule peut être équipé d'une fonction permettant de déverrouiller automatiquement les portes, d'allumer le plafonnier et les feux de détresse, et de couper l'alimentation en carburant après le déploiement des sacs gonflables. Vous pouvez reverrouiller les portes et éteindre le plafonnier ainsi que les feux de détresse à l'aide des commandes prévues à cet effet.

⚠ AVERTISSEMENT

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. S'il y a un sac gonflable à la place du passager avant droit, le pare-brise peut se briser davantage.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien de votre véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.
- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement et confidentialité des données du véhicule à la page 13-23* et *Enregistreurs de données d'évènements à la page 13-24*.
- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir vos sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection des occupants

Si le véhicule est doté du témoin d'état de sac gonflable du passager représenté dans l'illustration suivante, le véhicule est équipé d'un système de détection du passager avant droit. Le témoin optionnel d'état de sac gonflable du passager est visible sur la console de pavillon au démarrage.

De plus, si le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant droit, l'étiquette sur les pare-soleil du véhicule mentionne « ADVANCED AIRBAGS » (sacs gonflables évolués).

États-Unis

Canada et Mexique

Les mentions ON (marche) et OFF (arrêt) ou leurs symboles sont visibles pendant la vérification du système. Si vous utilisez le démarrage à distance pour démarrer le véhicule à distance, le cas échéant, vous ne pouvez pas contrôler la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, les mots ON (marche) ou OFF (arrêt) ou leurs symboles deviennent visibles. Se reporter à la rubrique *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-20*.

Dans certaines circonstances, le système de détection du passager désactive le sac gonflable frontal. Les sacs gonflables du conducteur, les sacs gonflables latéraux intégrés au siège (option) et de longeron de toit ne sont pas affectés par le système de détection de passager.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège de passager avant droit et à la ceinture de sécurité. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et détermine si le sac gonflable frontal du passager avant droit doit être activé (déploiement possible) ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Nous recommandons d'attacher les enfants dans un siège arrière, notamment un siège pour enfant pour bébé ou enfant orienté vers l'arrière, un siège pour enfant orienté vers l'avant, un siège d'appoint pour enfant plus âgé, et les enfants suffisamment grands qui utilisent les ceintures de sécurité.

Une étiquette sur le pare-soleil indique « Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant ». Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ AVERTISSEMENT

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant droit se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant droit.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant droit, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Le système de détection du passager est conçu pour désactiver le sac gonflable du passager avant droit, dans les cas suivants :

- Le siège du passager avant droit est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé.

- Le passager qui occupe le siège avant droit se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Lorsque le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant droit, le témoin de désactivation s'allume et demeure allumé pour rappeler l'état de désactivation du sac gonflable. Se reporter à la rubrique *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-20*.

Le système de détection du passager est conçu pour activer (déploiement autorisé) le sac gonflable frontal du passager avant droit chaque fois qu'il détecte qu'une personne de taille adulte est correctement assise sur le siège du passager avant droit.

Lorsque le système de détection du passager active le sac gonflable, le témoin d'activation s'allume et reste allumé comme rappel que le sac gonflable est activé.

Dans le cas de certains enfants, y compris des enfants attachés à un siège pour enfant, ou dans le cas d'adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection du passager désactive parfois le sac gonflable frontal avant droit. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un siège pour enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-20* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Installation des dispositifs de protection pour enfant (position de siège arrière) à la page 3-71* ou *Pose de sièges pour enfant (siège avant central) à la page 3-74* ou *Installation des dispositifs de protection pour enfant (position de siège avant droit) à la page 3-74*.
5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.

   Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appuie-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appuie-tête. Se reporter à *Appuis-têtes à la page 3-2*.
6. Démarrer le véhicule.

   Le système de détection du passager peut désactiver ou non le sac gonflable pour un enfant, en fonction de la posture et de la stature de l'enfant. Il est préférable de placer le dispositif de retenue d'un enfant sur un siège arrière.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte

Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant droit mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège.

Si tel est le cas, exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant droit :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux ou trois minutes après l'allumage du témoin d'activation.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manoeuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de sac gonflable de passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfant », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci peut amener par erreur le système de détection de passager à désengager le sac gonflable destiné aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, laisser la sangle se rembobiner complètement et recommencer l'opération.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire comme une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Se reporter à *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-50* pour plus de renseignements au sujet des modifications qui peuvent toucher le fonctionnement du système.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation du véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments son répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation à la page 13-21*.

⚠ AVERTISSEMENT

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables

Q: Existe-t-il un risque de bloquer le fonctionnement des sacs gonflables ?

A: Oui, vous pouvez ajouter des éléments qui modifient le châssis, le système de pare-chocs, la hauteur, l'avant ou les côtés de la carrosserie et peuvent empêcher le fonctionnement correct du système de sacs gonflables. Le fait de remplacer ou de déplacer une pièce des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des sacs gonflables, du volant, du tableau de bord, des modules de sacs gonflables de longeron de toit, de la garniture du pavillon ou des montants, des capteurs avant, des capteurs d'impact latéraux, du module de détection de tonneau ou du

câblage des sacs gonflables peut altérer le fonctionnement du système de sacs gonflables.

En outre, le véhicule peut être équipé d'un système de détection de passager pour la position du passager avant droit, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé par après sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du(des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection de passager ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-45*.

Pour tout renseignement, contacter le Centre d'assistance à la clientèle avant de modifier votre véhicule. Les numéros de téléphone et les adresses du Centre d'assistance à la clientèle sont indiqués dans ce manuel, à la Deuxième étape de la Procédure de satisfaction du client. Se reporter à *Procédure de satisfaction de la clientèle (États Unis et Canada) à la page 13-2* ou *Procédure de satisfaction de la clientèle (Mexique) à la page 13-4*.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de différentes tailles à la page 10-76* pour d'importantes informations supplémentaires.

Q: Que se passerait-il si j'ajoutais un chasse-neige? Est-ce qu'il empêcherait les sacs gonflables de fonctionner correctement?

A: Nous avons conçu nos systèmes de sacs gonflables de manière à ce qu'ils fonctionnement correctement dans de très nombreuses conditions, y compris le déblayage de la neige avec les véhicules équipés de l'ensemble pré-équipement pour chasse-neige (EFC VYU). Mais ne pas modifier et ne pas rendre le « mécanisme de déclenchement » du chasse-neige inopérant; ceci pourrait endommager votre chasse-neige et votre véhicule et pourrait également provoquer un déploiement des sacs gonflables.

Q: Mon véhicule doit être modifié en raison de mon invalidité. Comment puis-je savoir si les modifications altéreront le système de sacs gonflables ?

A: Pour tout renseignement, contacter le Centre d'assistance à la clientèle. Les numéros de téléphone et les adresses du Centre d'assistance à la clientèle sont indiqués dans ce manuel, à la Deuxième étape de la Procédure de satisfaction du client. Se reporter à *Procédure de satisfaction de la clientèle (États Unis et Canada) à la page 13-2* ou *Procédure de satisfaction de la clientèle (Mexique) à la page 13-4*.

En outre, les informations relatives à l'emplacement des capteurs des sacs gonflables, du module de détection et de diagnostic et du câblage des sacs gonflables sont disponibles auprès de votre concessionnaire et dans le manuel de réparation.

Vérification des sacs gonflables

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-20* pour plus d'informations.

Avis: **Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. En cas de recouvrement de sac gonflable ouvert ou brisé, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables ? à la page 3-37*. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.**

Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision

⚠ AVERTISSEMENT

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire réparer immédiatement le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-20* pour de plus amples informations.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés

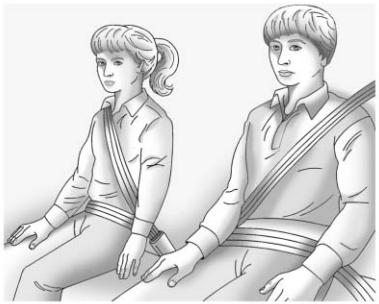

Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur son épaule? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier à la page 3-25* pour de plus amples informations. Si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur son épaule, revenir au siège d'appoint.

- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses ? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter une ceinture de sécurité?

A: Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier à la page 3-25*.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectées du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

À ne jamais faire.

Deux enfants ne peuvent partager la même ceinture. La ceinture ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les deux enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture ne doit servir qu'à une personne à la fois.

⚠ AVERTISSEMENT

À ne jamais faire.

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.

Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Ne jamais laisser d'enfant sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

La combinaison du sac gonflable avec la ceinture-baudrier offre la meilleure protection possible pour les adultes et les grands enfants, mais pas pour les jeunes enfants ou les bébés. Ni les ceintures de sécurité ni les sacs gonflables ne sont conçus pour eux. Les bébés et les jeunes enfants qui prennent place dans le véhicule doivent être protégés par des dispositifs de retenue pour enfants adéquats.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

À ne jamais faire.

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte.
Un bébé devrait être attaché dans un siège d'enfant adéquat.

⚠ AVERTISSEMENT

À ne jamais faire.

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège avant droit. Le placer dans un siège arrière. Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.

Q: Quels sont les différents types de sièges d'enfant supplémentaires?

A: Quatre types élémentaires de sièges d'enfant supplémentaires, achetés par le propriétaire du véhicule, sont disponibles. Pour la sélection d'un siège d'enfant spécifique, il faut tenir compte non seulement du poids, de la taille et de l'âge de l'enfant, mais aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule automobile dans lequel il sera utilisé.

Pour la plupart des types de sièges d'enfant, différents modèles sont disponibles. Lors de l'achat d'un siège d'enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège d'enfant portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Les directives du fabricant accompagnant le siège d'enfant indiquent les limites de poids et de grandeur d'un siège d'enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour les enfants ayant des besoins particuliers.

⚠ AVERTISSEMENT

Les nouveau-nés ont besoin d'un soutien complet, y compris le soutien de la tête et du cou, notamment parce que le cou d'un nouveau-né est faible et sa tête est très lourde comparativement au reste de son corps. Lors d'une collision, un bébé dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière s'immobilise dans l'ensemble de retenue, de sorte que les forces de la collision sont distribuées sur les parties les plus solides du corps du bébé, soit le dos et les épaules. Un bébé devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

⚠ AVERTISSEMENT

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité ordinaire du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant

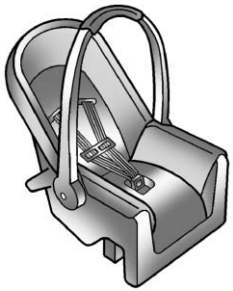

(A) Siège pour enfant orienté vers l'arrière

Un siège pour bébé orienté vers l'arrière (A) assure une retenue du dos de l'enfant contre la surface du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.

(B) Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège d'enfant orienté vers l'avant (B) permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.

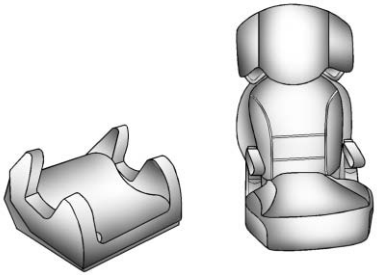

(C) Sièges d'appoint

Un siège d'appoint (C) est un dispositif de retenue pour enfant conçu pour permettre un meilleur ajustement du système de ceintures de sécurité du véhicule. Un siège d'appoint peut aussi permettre à un enfant de voir dehors.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de collision, si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège d'enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège d'enfant doit être sécurisé à l'intérieur du véhicule. Les systèmes de siège d'enfant doivent être sécurisés sur les sièges du véhicule au moyen de ceintures ventrales, de la section de la ceinture ventrale d'une ceinture-baudrier ou bien du système LATCH. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-62*. En cas de collision, les enfants peuvent être en danger si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de l'installation d'un siège d'enfant supplémentaire, se reporter aux instructions fournies avec le siège d'enfant et qui se trouvent sur le siège d'enfant et/ou dans une brochure ainsi que dans le présent manuel. Les instructions fournies avec le siège d'enfant sont importantes. Aussi, si elles ne sont pas disponibles, en obtenir une copie auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions des États-Unis et du Canada, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière.

Nous recommandons d'attacher les enfants et les sièges pour enfant dans un siège arrière, notamment un siège pour bébé ou enfant orienté vers l'arrière, un siège pour enfant orienté vers l'avant, un siège

d'appoint pour enfant plus âgé et les enfants suffisamment grands pour utiliser les ceintures de sécurité.

Une étiquette sur le pare-soleil indique « Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant ». Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ AVERTISSEMENT

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant droit se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant droit.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

Certains véhicules sont aussi équipés d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager avant droit dans certaines conditions.

Même si le système de détection de passager, selon l'équipement, a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant droit, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection du passager à la page 3-45* pour obtenir de plus amples renseignements.

⚠ AVERTISSEMENT

Un enfant placé dans un dispositif de protection pour enfant, du siège central avant, risque d'être gravement blessé ou tué par le sac gonflable avant lors du déploiement. Ne jamais fixer un dispositif de protection pour enfant sur un siège central avant. Il est toujours préférable de fixer le dispositif sur un siège arrière.

Ne pas fixer de dispositif de retenue pour enfant à la position de siège central avant.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Les sièges d'enfants et les sièges rehausseur varient énormément en taille et certains peuvent s'adapter à certaines positions de sièges mieux que d'autres. S'assurer toujours que le siège enfant soit correctement fixé.

Selon l'endroit où vous placez le siège enfant et la taille du siège, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ensembles adjacents de ceinture de sécurité ou aux systèmes de VERROUILLAGE pour des passagers ou des sièges enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Quel que soit l'endroit où est installé le siège d'enfant, veiller à le fixer correctement.

Noter bien qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tous les sièges d'enfant de votre véhicule sont fixés correctement, même lorsqu'ils sont inoccupés.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)

Le système LATCH maintient les sièges pour enfant pendant la conduite ou en cas de collision. Il est prévu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant. Le système LATCH utilise des ancrages situés dans le véhicule et des fixations sur le siège pour enfant prévus à cet effet.

S'assurer qu'un siège d'enfant compatible avec le système LATCH est correctement installé à l'aide des ancrages, ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour fixer le siège d'enfant, en suivant les instructions fournies avec le siège ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel. Lorsque vous installez un siège d'enfant à l'aide d'une sangle supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour fixer le siège d'enfant. Un siège d'enfant ne doit jamais être fixé uniquement à l'aide de la sangle supérieure et de l'ancrage.

Pour utiliser le système LATCH dans votre véhicule, vous devez disposer d'un siège pour enfant équipé de fixations LATCH. Le fabricant du siège pour enfant vous fournira les instructions d'installation du siège pour enfant et de ses fixations. La section suivante explique comment fixer un siège pour enfant à l'aide de ces fixations dans votre véhicule.

Tous les sièges du véhicule et tous les sièges d'enfant ne disposent pas d'ancrages inférieurs et de fixations ou bien d'ancrage de sangle supérieure et de fixations.

Ancrages inférieurs

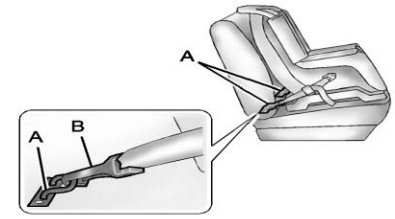

Les ancrages inférieurs (A) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (B).

Ancrage de sangle supérieure

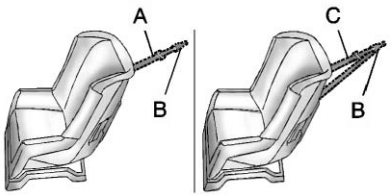

Une sangle supérieure (A, C) retient la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est construit dans le véhicule. La fixation de la sangle supérieure (B) située sur le siège d'enfant est raccordée à l'ancrage de sangle supérieure située dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que votre siège d'enfant dispose d'une sangle simple (A) ou d'une sangle double (C). Chacune sera munie d'une seule fixation (B) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges d'enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges d'enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives à votre siège d'enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure

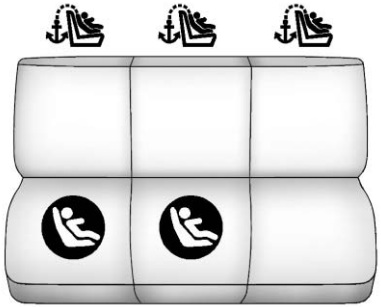

Seconde rangée — 60/40

(Ancrage inférieur): Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

(Ancrage de sangle supérieure): Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

Pour les modèles équipés d'une deuxième rangée de sièges 60/40, le passager de la place arrière côté droit et celui de la place centrale ont des points d'ancrage métalliques apparents dans la pliure entre le dossier et le coussin du siège.

Deuxième rangée — Siège baquet

(Ancrage inférieur): Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

(Ancrage de sangle supérieure): Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

Pour les modèles équipés d'une deuxième rangée de sièges baquets, les deux positions de siège ont des points d'ancrage métalliques apparents dans la pliure entre le dossier et le coussin du siège.

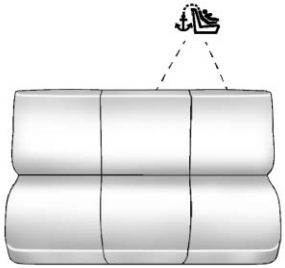

Sièges de la troisième rangée

(Ancrage de sangle supérieure): Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

Un des ancrages de sangle supérieure peut être utilisé soit pour le siège arrière central, soit du côté du conducteur de la troisième rangée, mais jamais les deux à la fois.

Pour les modèles avec une troisième rangée de siège, consulter les informations sur l'installation des sièges pour enfants à sangle supérieure dans la troisième rangée. Ne jamais installer deux sangles supérieures sur le même point d'ancrage de sangles.

Le symbole d'ancrage supérieur est placé près des ancrages supérieurs pour vous aider à les repérer.

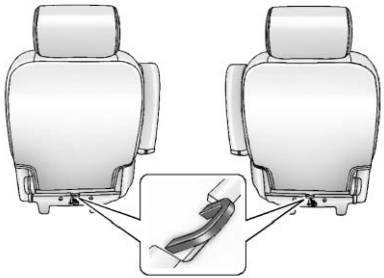

Deuxième rangée de sièges — Siège baquet

Pour les modèles avec sièges baquet sur la deuxième rangée de sièges, les points d'ancrage pour sangles supérieures se trouvent au bas de l'arrière du coussin de siège, à chaque place assise de la deuxième rangée. S'assurer d'utiliser le point d'ancrage se trouvant du même côté du véhicule que l'emplacement où le siège pour enfant sera placé.

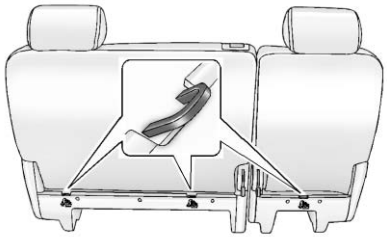

Deuxième rangée de sièges — 60/40

Pour les modèles avec sièges rabattables 60/40 à la deuxième rangée de sièges, les points d'ancrage pour sangles supérieures se trouvent au bas de l'arrière du coussin de siège, à chaque place assise de la deuxième rangée. S'assurer d'utiliser le point d'ancrage se trouvant du même côté du véhicule que l'emplacement où le siège pour enfant sera placé.

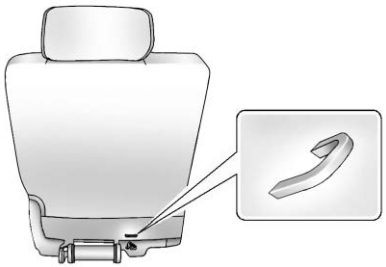

Sièges de la troisième rangée

Pour les véhicules avec une troisième rangée de siège, il y a un point d'ancrage de sangle supérieure se trouvant au bas de l'arrière du coussin de siège pouvant être utilisé soit pour le siège arrière central ou du côté du conducteur de la troisième rangée. Ne jamais installer deux sangles supérieures sur le même point d'ancrage de sangles.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-60* pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

⚠ AVERTISSEMENT

Si un siège d'enfant équipé du système LATCH n'est pas fixé aux ancrages, l'enfant risque de ne pas être correctement protégé. En cas d'accident, l'enfant pourrait être sérieusement blessé ou même tué. S'assurer qu'un siège d'enfant équipé du système LATCH est fixé correctement aux ancrages ou bien utiliser les ceintures de sécurité du véhicule pour le fixer, en suivant les instructions fournies avec ce siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

Chaque support de sangle supérieure et chaque ancrage inférieur du véhicule est conçu pour maintenir un seul siège d'enfant. Si vous attachez plusieurs sièges d'enfant à un seul ancrage, vous risquez de provoquer un desserrement ou une cassure de l'ancrage ou de la fixation en cas de collision. Le cas échéant, un enfant ou d'autres passagers pourraient être blessés. Pour éviter que des personnes se blessent et que votre véhicule ne soit endommagé, fixer un seul siège d'enfant par ancrage.

⚠ AVERTISSEMENT

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si la ceinture épaulière s'enroule autour de leur cou et qu'elle continue à se serrer. Boucler toute ceinture de sécurité inutilisée derrière le siège enfant de manière à ce que l'enfant ne puisse l'atteindre. Tirer complètement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour engager le système de blocage, si le véhicule en est équipé, après avoir installé le siège enfant.

Avis: **Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de dégâts. Au besoin, déplacer les ceintures pour éviter le frottement.**

Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture bouclée au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

1. Attacher et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant au moyen de la sangle supérieure et des ceintures de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.
   1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
   1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
   1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.
2. Si le fabricant du siège pour enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieure, le cas échéant. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes qui suivent :
   2.1. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.

2.2. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège d'enfant et suivre les instructions suivantes :

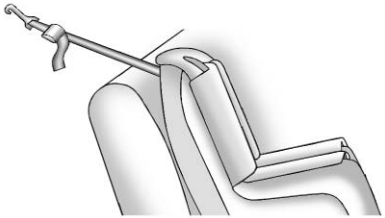

- Si la position utilisée ne possède pas d'appuie-tête et si vous utilisez une attache simple, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.

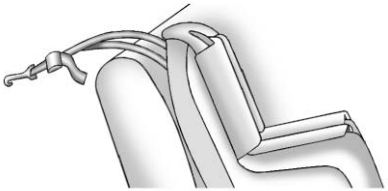

- Si la position utilisée ne possède pas d'appuie-tête et si vous utilisez une attache double, acheminer l'attache par-dessus le dossier du siège.

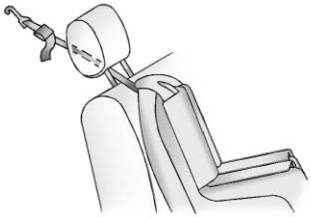

- Si la position utilisée comporte un appuie-tête réglable et qu'une sangle unique est utilisée, relever l'appuie-tête et acheminer la sangle sous l'appuie-tête et entre ses tiges.

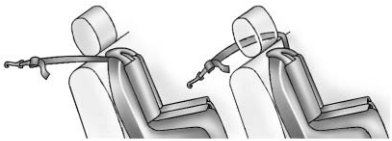

- Si la position utilisée comporte un appui-tête fixe ou un appui-tête réglable et qu'une attache unique est utilisée, acheminer l'attache au retour de l'intérieur ou de l'extérieur de l'appui-tête.

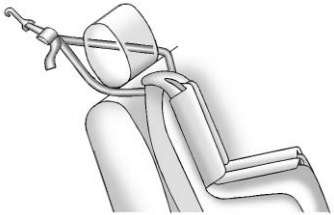

- Si la position utilisée possède un appui-tête fixe ou réglable et si vous utilisez une attache double, acheminer l'attache autour de l'appui-tête.

3. S’assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d’y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d’avant en arrière. Une installation correcte du siège d’enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Remplacement des pièces du système LATCH après une collision

⚠ AVERTISSEMENT

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Installation de sièges pour enfant (position de siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-62* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-62* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Si le siège pour enfant ne possède pas de système LATCH (dispositif de verrouillage), vous devez utiliser la ceinture de sécurité pour le fixer.

S'assurer de bien suivre les directives jointes au siège pour enfant. Attacher l'enfant dans le siège pour enfant dans les conditions indiquées et conformément aux directives données.

S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-60*.

Les ceintures-baudriers des places assises de la première et deuxième rangées sont munies plaques de blocage en chute libre. Si le véhicule est équipé d'une troisième rangée de sièges, les ceintures-baudriers seront munies soit de plaques de blocage en chute libre, soit de plaques de blocage à mécanisme de serrage.

Utiliser les images suivantes pour connaître le type de plaque de blocage :

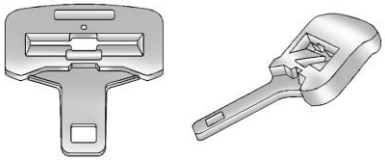

Plaque de blocage en chute libre

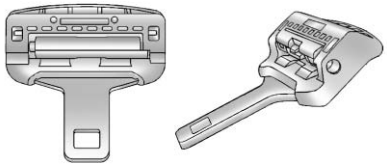

Plaque de blocage à mécanisme de serrage

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.
2. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

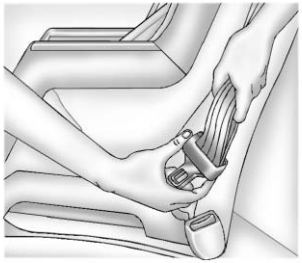

Pour les positions assises de la troisième rangée, pourvues de plaques de blocage à mécanisme de serrage, pencher la plaque de blocage pour régler la ceinture au besoin.

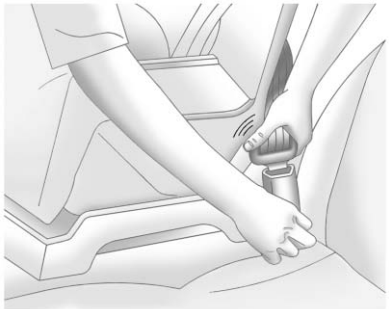

3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

4. Pour les places passager munies d'une ceinture-baudrier et d'une plaque de blocage en chute libre, tirer complètement le reste de la ceinture épaulière de l'enrouleur pour engager le système de blocage. Lorsque vous installez un siège d'enfant à l'aide d'une ceinture-baudrier et d'une plaque de blocage à mécanisme de serrage, sauter l'étape 4 et passer directement à l'étape 5.

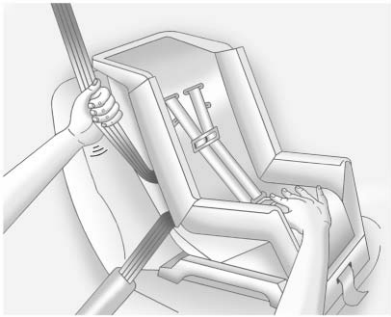

5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège pour enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège pour enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège pour enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.

6. Si le siège pour enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-62* pour plus d'informations.
7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la décrocher.

Pose de sièges pour enfant (siège avant central)

⚠ AVERTISSEMENT

Un enfant placé dans un dispositif de protection pour enfant, du siège central avant, risque d'être gravement blessé ou tué par le sac gonflable avant lors du déploiement. Ne jamais fixer un dispositif de protection pour enfant sur un siège central avant. Il est toujours préférable de fixer le dispositif sur un siège arrière.

Ne pas fixer de dispositif de retenue pour enfant à la position de siège central avant.

Installation de sièges pour enfant (position de siège avant droit)

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer le dispositif de retenue à la page 3-60*.

Certains véhicules sont aussi équipés d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager avant droit dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-45* et *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-20* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Une étiquette sur le pare-soleil indique « Never put a rear-facing child seat in the front » (ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant). Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ AVERTISSEMENT

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant droit se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant droit.

Certains véhicules sont aussi équipés d'un système de détection de passager qui est

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager avant droit dans certaines conditions.

Même si le système de détection de passager, selon l'équipement, a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant droit, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection du passager à la page 3-45* pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-62* pour connaître la méthode de pose du siège et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs et attaches pour enfants (système LATCH) à la page 3-62* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Vous utiliserez la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position. Observer les directives jointes au siège pour enfant.

1. Reculer le siège autant que possible avant de fixer le siège pour enfant dirigé vers l'avant.
2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

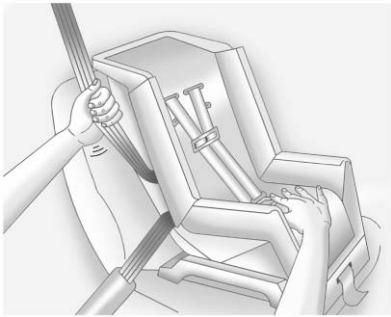

6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2,5 cm (1 po).

Si le véhicule est équipé du système de détection du passager et que ce système a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant droit, l'indicateur de désactivation du témoin de l'état du sac gonflable du passager doit s'allumer et rester allumé quand vous démarrez. Voir *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-20*.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection du passager à la page 3-45* pour de plus amples informations.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement.

✍ NOTES

Remisage

Compartiments de rangement
Boîte à gants 4-1
Porte-gobelets 4-1
Rangement d'accoudoir 4-1
Espace de rangement arrière 4-2
Rangement de la console centrale 4-2

Caractéristiques additionnelles de rangement
Cache-bagages 4-2

Porte-bagages de toit
Porte-bagages de toit 4-3

Compartiments de rangement

Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, soulever le levier.

Porte-gobelets

Certains véhicules disposent de porte-gobelets à l'avant et l'arrière de la console de plancher ou dans l'accoudoir rabattable. Les porte-gobelets avant peuvent s'ajuster en déplaçant la garniture vers l'avant ou l'arrière.

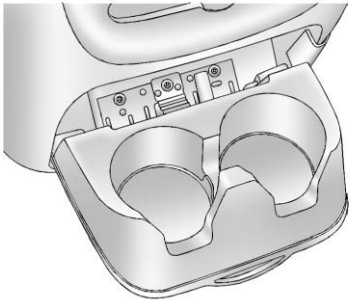

Tirer le couvercle vers le bas pour utiliser les porte-gobelets situés à l'arrière de la console.

Certains véhicules disposent également de porte-gobelets dans les accoudoirs de la deuxième et troisième rangée de sièges.

Rangement d'accoudoir

Pour accéder aux porte-gobelets sur les véhicules équipés d'un accoudoir de siège arrière, tirer la boucle située en haut de l'accoudoir vers le bas.

Espace de rangement arrière

Pour les véhicules équipés d'un compartiment de rangement arrière, il se trouve dans l'espace de chargement arrière du véhicule du côté conducteur.

Pour accéder, tourner les boutons et tirer sur la porte de rangement. La porte peut être retirée.

Rangement de la console centrale

Certains véhicules sont équipés d'un compartiment de console. Il se trouve entre les deux sièges baquets.

Pour l'ouvrir, appuyer sur le bouton et ouvrir le couvercle de la console.

L'arrière de la console est muni d'un porte-gobelet qui pivote vers le bas pour les passagers du siège arrière.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Cache-bagages

⚠ AVERTISSEMENT

Un cache-bagages mal rangé peut être projeté dans le véhicule en cas de collision ou de manoeuvre soudaine et causer des blessures. Si le cache-bagages est retiré, toujours le ranger dans son emplacement de rangement correct. Lorsqu'il est replacé, veiller à le fixer correctement.

Pour utiliser le cache-bagages (option) :

1. Tirer la poignée du cache vers l'arrière du véhicule.
2. Enclencher les ergots du cache dans les douilles de retenue se trouvant sur les panneaux de garniture de l'espace de chargement.

Pour ramener le cache en position enroulée :

1. Tirer vers le haut la poignée du cache afin d'en détacher les ergots des douilles de retenue.
2. Laisser revenir le cache vers l'avant, en position entièrement enroulé.

Pour retirer le cache-bagages d'un modèle à empattement classique :

1. Laisser le cache revenir entièrement dans l'enrouleur.
2. Ensuite, en saisissant l'embout du cache côté conducteur, pousser cet embout vers le côté passager du véhicule.
3. Rabattre le cache vers l'arrière et le sortir du véhicule.

Pour remettre le cache dans le véhicule :

1. S'assurer que la fente du cache de l'enrouleur fait face à l'arrière et que la surface ronde est tournée vers le bas.
2. Ensuite, tenir le cache dans un angle et placer l'embout du cache dans la fente du panneau de garniture du côté passager.
3. Déplacer l'autre extrémité du cache vers l'avant et le tenir à côté de la fente du panneau de garnissage du côté conducteur.
4. Appuyer sur les embouts afin de permettre au cache de s'insérer dans la fente du panneau de garniture.
5. Tirer doucement sur les attaches du cache-bagages pour s'assurer qu'il est bien fixé.

   Sur les modèles à empattement allongé, il existe deux positions pour le cache-bagages. Les fentes situées à l'avant permettent d'utiliser le cache si le troisième siège est retiré ou rabattu. La pose et la dépose du cache peuvent s'effectuer par chaque côté.

Porte-bagages de toit

⚠ AVERTISSEMENT

Si un objet dépasse en longueur ou en largeur le porte-bagages du véhicule - comme des panneaux de lambris, des feuilles de contre-plaqué, un matelas, etc. - le vent peut le soulever en cours de route. L'objet transporté peut être brusquement arraché par le vent, ce qui peut provoquer une collision et endommager le véhicule. Ne jamais transporter quoi que ce soit qui dépasse en longueur ou en largeur le porte-bagages du toit du véhicule, sauf en cas d'utilisation d'un porte-bagages accessoire certifié par GM.

4-4 Remisage

La galerie de toit (option) permet de transporter des objets. Des traverses agréées GM peuvent être achetées comme accessoires. Consulter le concessionnaire pour plus d'informations.

Remarque: **Un chargement sur la galerie de toit de plus de 91 kg (200 lb) ou dépassant à l'arrière ou sur les côtés du véhicule peut endommager le véhicule. Placer le chargement de manière à ce qu'il repose uniformément sur les traverses, en veillant à le fixer le plus solidement possible.**

Pour éviter d'endommager ou de perdre le chargement en roulant, vérifier si les traverses et le chargement sont toujours solidement fixés. Le chargement du porte-bagages de toit élèvera le centre de gravité du véhicule. Éviter les vitesses élevées, les démarrages brutaux, les virages serrés, les freinages soudains et les manoeuvres abruptes, sous peine de perdre le contrôle du véhicule.

En cas de trajet long, sur route cahoteuse ou à grande vitesse, s'arrêter de temps en temps pour vérifier si le chargement reste en place.

Ne pas dépasser la capacité de charge maximale du véhicule. Pour obtenir plus de renseignements sur la capacité de charge du véhicule et le chargement, se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

- Si vous devez placer de petits objets particulièrement lourds sur le toit du véhicule, prendre soin de confectionner un morceau de contre-plaqué de 9 mm ou 3/8 po pouvant se glisser à l'intérieur des traverses et des longerons pour répartir la charge. Attacher le contre-plaqué, aux supports de longeron.
- Attacher et fixer la charge en place aux traverses ou aux supports de longeron. Utiliser les traverses uniquement pour empêcher la charge de glisser. Pour déplacer une traverse, soulever les leviers de déblocage des deux côtés de la traverse vers le haut pour la desserrer. Glisser ensuite la traverse à la position voulue en équilibrant la force d'un côté à l'autre. Presser les leviers de déblocage des deux côtés de la traverse vers le bas pour la serrer. Essayer de faire glisser un peu la traverse vers l'avant et vers l'arrière pour s'assurer qu'elle est bien fixée.

- Pour transporter de longs objets, écarter les traverses le plus possible. Attacher le chargement aux traverses et aux longerons ou aux supports de longerons. Arrimer également le chargement aux pare-chocs mais ne pas trop serrer le chargement afin de ne pas endommager les traverses ou les longerons.
- Après avoir déplacé une traverse, s'assurer qu'elle est bien bloquée dans le longeron.

Un feu de freinage central surélevé est situé au-dessus de la lunette.

Si des articles sont chargés sur le toit du véhicule, s'assurer de ne pas bloquer ni d'endommager le feu de freinage central surélevé.

✍ NOTES

Instruments et commandes

Commandes

Réglage du volant 5-2
Commandes au volant 5-3
Klaxon 5-5
Essuie-glace/lave-glace avant 5-6
Essuie-glace/lave-glace arrière 5-7
Boussole 5-7
Horloge 5-9
Prises électriques 5-10

Témoins, jauges et indicateurs

Témoins, jauges et indicateurs 5-12
Combiné d'instruments 5-13
Compteur de vitesse 5-14
Compteur kilométrique 5-14
Compteur journalier 5-14
Tachymètre 5-14
Jauge de carburant 5-14
Indicateur de pression d'huile moteur 5-15
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur 5-17
Voltmètre 5-18
Rappels de ceinture de sécurité 5-19
Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) 5-20
Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager 5-20
Témoin du système de charge 5-22
Témoin d'anomalie 5-22
Témoin du système de freinage 5-25
Témoin ABS 5-26
Témoin de mode de remorquage/transport 5-27
Témoin StabiliTrak® arrêté 5-27
Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak® 5-28
Témoin de pression des pneus 5-28
Témoin de pression d'huile pour moteur 5-29
Témoin de bas niveau de carburant 5-30
Témoin de sécurité 5-30
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-30
Éclairage de phare antibrouillard avant 5-31
Indicateur du régulateur de vitesse automatique 5-31

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-31

Messages du véhicule

Messages du véhicule 5-43
Messages de tension et de charge de batterie 5-43
Messages du circuit de frein 5-44
Messages de porte ouverte 5-44
Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur 5-45
Messages d'huile moteur 5-47
Messages de puissance du moteur 5-48

Messages du circuit d'alimentation en carburant 5-48
Messages de clé et de serrure 5-49
Messages de lampes 5-49
Messages de dispositif de détection d'objet 5-49
Messages du système de commande suspension 5-50
Messages de système de sac gonflable 5-52
Messages du système d'alarme antivol 5-52
Messages de pneu 5-53
Messages de la boîte de vitesses 5-54
Messages de rappel du véhicule 5-55
Messages du liquide de lave-glace 5-56

Personnalisation du véhicule
Personnalisation du véhicule (avec boutons DIC) 5-56

Système de télécommande universelle
Système de télécommande universelle 5-67
Programmation du système de télécommande universelle 5-67
Fonctionnement de la télécommande universelle 5-73

Commandes

Réglage du volant

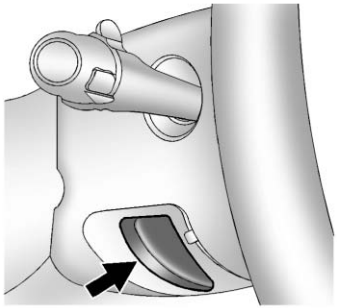

Le levier d'inclinaison se trouve sur le côté inférieur gauche de la colonne de direction.

Pour régler le volant de direction :

1. Maintenir le volant et tirer le levier.
2. Déplacer le volant vers le haut ou le bas.
3. Relâcher le levier pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes au volant

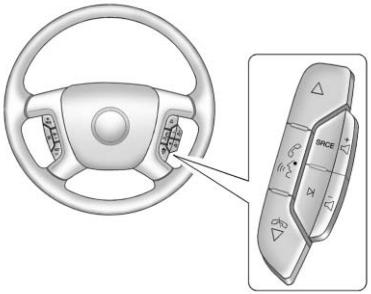

Certaines commandes audio peuvent s'effectuer au volant, si le véhicule est équipé en conséquence.

△ **(suivant):** Appuyer sur le poste de radio préféré suivant, la piste suivante d'un CD ou le fichier suivant d'un iPod® ou d'une clé USB.

⊘ / ▽ **(précédent/fin):** Appuyer sur le poste de radio préféré suivant, la piste suivante d'un CD ou le fichier suivant d'un iPod® ou d'une clé USB. Appuyer pour refuser un appel entrant ou pour mettre fin à un appel en cours.

Radio

Pour sélectionner des émetteurs radio présélectionnés ou favoris :

Presser et relâcher △ ou ⊘ / ▽ pour passer à l'émetteur suivant ou précédent mémorisé à titre présélectionné ou favori.

CD/DVD

Pour sélectionner les pistes d'un CD/DVD :

Presser et relâcher △ ou ⊘ / ▽ pour passer à la piste suivante ou précédente.

Sélection des pistes d'un iPod ou d'une clé USB (véhicules dépourvus de système de navigation)

1. Presser et maintenir △ ou ⊸ / ▽ en écoutant une chanson jusqu'à ce que le contenu du dossier actuel s'affiche à l'écran de la radio.
2. Presser et relâcher △ ou ⊸ / ▽ pour parcourir la liste vers le haut ou le bas, puis maintenir enfoncé △ ou presser sur ⊳| pour lire la piste mise en évidence.

Navigation dans les dossiers d'un iPod ou d'une clé USB (véhicules dépourvus de système de navigation)

1. Presser et maintenir △ ou ⊸ / ▽ en écoutant une chanson jusqu'à ce que le contenu du dossier actuel s'affiche à l'écran de la radio.
2. Presser et maintenir ⊸ / ▽ pour revenir à la liste de dossiers précédente.
3. Presser et relâcher △ ou ⊸ / ▽ pour parcourir la liste vers le haut ou vers le bas.
   - Pour sélectionner un dossier, maintenir enfoncé △ ou presser ⊳| pendant que le dossier est mis en évidence.
   - Pour revenir plus loin dans la liste des dossiers, presser et maintenir ⊸ / ▽.

Navigation sur un iPod ou une clé USB sur l'écran audio principal (véhicules équipés d'un système de navigation)

1. Presser puis relâcher △ ou ⊸ / ▽ pour sélectionner la piste suivante ou précédente dans la catégorie sélectionnée.
2. Maintenir enfoncé △ ou ⊸ / ▽ pour se déplacer rapidement à travers les pistes.
3. Presser puis relâcher ⊳| pour monter d'une piste dans la catégorie sélectionnée.

Navigation sur un iPod ou une clé USB sur l'écran du navigateur musical (véhicules équipés d'un système de navigation)

1. Presser puis relâcher △ ou ⊸ / ▽ pour sélectionner la piste suivante ou précédente dans la catégorie sélectionnée.
2. Maintenir enfoncé △ ou ⊸ / ▽ pour se déplacer rapidement à travers les pistes dans la catégorie sélectionnée.
3. Presser puis relâcher ⊳| pour monter d'une piste dans la catégorie sélectionnée.

/ (sourdine/presser pour parler): Presser pour couper le son des haut-parleurs du véhicule uniquement. Presser de nouveau pour rétablir le son.

Pour les véhicules équipés de Bluetooth ou du système OnStar, presser et maintenir pendant plus de deux secondes pour interagir avec ces systèmes. Se reporter à *Bluetooth à la page 7-54* et *Aperçu de la fonction OnStar à la page 14-1* pour de plus amples informations.

SRCE (source/reconnaissance vocale): Presser pour basculer entre la radio et le lecteur CD, et, pour les véhicules qui en sont équipés, entre le lecteur DVD, la source auxiliaire avant et la source auxiliaire arrière (option).

En cas de système de navigation, presser et maintenir plus d'une seconde pour lancer la reconnaissance vocale. Se reporter à « Reconnaissance vocale » dans le manuel du système de navigation pour plus d'information.

(recherche): Appuyer pour passer à l'émetteur radio suivant en AM, FM ou XM™.

Véhicules avec ou sans système de navigation :

Appuyer sur pour passer à la piste ou au chapitre suivant dans le cas d'un CD ou d'un DVD.

Appuyer sur pour sélectionner une piste ou un dossier pendant la navigation entre les dossiers sur un iPod ou sur une clé USB.

Véhicules avec système de navigation :

1. Maintenir enfoncé jusqu'au bip, pour placer la radio en mode SCAN (exploration). Un émetteur sera écouté pendant cinq secondes avant de passer à l'émetteur suivant.
2. Pour arrêter l'exploration, réappuyer sur .

Lors de l'écoute d'un CD/DVD, maintenir enfoncé pour se déplacer rapidement vers l'avant à travers les pistes. Relâcher pour s'arrêter sur la piste désirée.

+ : Appuyer pour augmenter le volume.

- : Appuyer pour diminuer le volume.

Klaxon

Pour faire retentir l'avertisseur, appuyer sur le pictogramme d'avertisseur du volant.

Essuie-glace/lave-glace avant

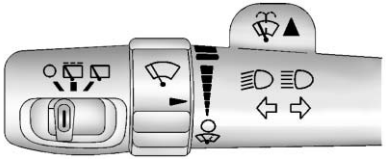

La commande des essuie-glaces avant se trouve sur le levier de clignotants et de changement de voie. Tourner la bande munie du symbole d'essuie-glace pour commander les essuie-glaces de pare-brise.

(bruine): Pour un seul balayage, faire tourner vers puis relâcher. Pour plusieurs balayages, maintenir la bande sur plus longtemps.

(arrêt): Met les essuie-glaces hors fonction.

(essuie-glaces à intervalle variable): Faire tourner la bande vers le haut pour des balayages plus fréquents ou vers le bas pour des balayages moins fréquents.

(vitesse lente): Balayages lents.

(vitesse rapide): Balayages rapides.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Si les balais sont endommagés, en poser de nouveaux. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glace à la page 10-38*.

La neige épaisse ou la glace peut surcharger le moteur des essuie-glaces. Un disjoncteur arrête le moteur jusqu'à ce qu'il refroidisse.

Lave-glace de pare-brise

⚠ AVERTISSEMENT

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

(liquide lave-glace): Pousser cette manette pour vaporiser le pare-brise de lave-glace. Les essuie-glaces balaient le pare-brise puis soit s'arrêtent, soit reviennent à la vitesse préréglée.

Essuie-glace/lave-glace arrière

La commande de l'essuie-glace se trouve sur le levier de clignotants/changement de voie.

Pour allumer l'essuie-glace arrière, faire glisser le levier sur la position essuie-glace.

(arrêt): Coupe l'essuie-glace.

(balayage intermittent de l'essuie-glace arrière): Active le balayage intermittent de l'essuie-glace arrière.

(essuie-glace arrière): Active l'essuie-glace arrière.

(essuie-glace/lave-glace arrière): Presser ce bouton à l'extrémité du levier pour pulvériser du liquide lave-glace sur la glace arrière. L'essuie-glace nettoiera la glace arrière et s'arrêtera ou se remettra à la vitesse présélectionnée. Pour effectuer plusieurs cycles de nettoyage maintenir le bouton enfoncé.

Le lave-glace/essuie-glace arrière ne pourra pas fonctionner si le hayon ou la lunette sont ouverts ou entrouverts. Si le hayon ou la lunette se trouvent ouverts, l'essuie-glace se remettra en position d'arrêt et s'arrêtera.

Boussole

Votre véhicule peut posséder une boussole dans le centralisateur informatique de bord (CIB).

Zone de la boussole

La zone préréglée est la zone huit à la sortie d'usine. Votre concessionnaire réinitialisera la zone correcte pour votre emplacement.

Dans certains cas, notamment au cours d'une longue traversée du pays ou en se déplaçant vers un nouvel état ou une nouvelle province, il sera nécessaire de compenser la déclinaison de la boussole et de réinitialiser la zone au moyen du CIB, si celle-ci n'est pas correctement paramétrée.

La déclinaison de la boussole est la différence entre le nord magnétique de la terre et le nord vrai géographique. Si la boussole n'est pas paramétrée pour la zone où vous vivez, elle peut donner de faux relevés. La boussole doit être réinitialisée à la zone de déclinaison que le véhicule traverse.

Pour régler la déclinaison de la boussole, procéder comme suit :

Procédure de réglage de (zone de) déclinaison de la boussole

1. Ne pas paramétrer la zone de déclinaison de la boussole lorsque le véhicule se déplace. Ne procéder à cette opération que lorsque le véhicule est en position de stationnement (P).

   Appuyer sur le bouton d'information sur le véhicule jusqu'à ce que PRESS ✓ TO CHANGE COMPASS ZONE (appuyer pour changer de zone de boussole) soit affiché. Si le véhicule n'est pas équipé de

boutons CIB, appuyer sur la commande de remise à zéro du totalisateur partiel jusqu'à ce que CHANGE COMPASS ZONE (changer de zone de boussole) s'affiche.

2. Repérer l'emplacement actuel du véhicule et le numéro de zone de déclinaison sur la carte.

   Les zones 1 à 15 sont disponibles.

3. Appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise à zéro) pour faire défiler, et sélectionner la zone de déclinaison appropriée.

4. Appuyer sur le bouton trajet/carburant pour afficher la direction (N pour le nord, par exemple). Ou, si le véhicule n'est pas équipé de boutons CIB, appuyer sur la commande de remise à zéro du totalisateur partiel pendant deux secondes pour choisir la prochaine zone disponible. Répéter cette étape jusqu'à ce que la zone souhaitée s'affiche.

5. Étalonner la boussole au besoin. Voir « Étalonnage de la boussole » plus loin.

Étalonnage de la boussole

La boussole peut être étalonnée manuellement. Étalonner uniquement la boussole dans un endroit sûr non soumis à des perturbations magnétiques, comme une aire de stationnement à ciel ouvert, où vous pouvez effectuer des cercles sans danger. Il est conseillé d'étalonner si possible la boussole à l'écart de grands bâtiments, de câbles électriques, de plaques d'égouts ou autres structures industrielles.

Si CAL devait apparaître à l'écran du CIB, la boussole doit être étalonnée.

Si l'écran du CIB n'affiche pas un cap, par exemple N pour Nord, ou si le cap ne se modifie pas après un virage, c'est peut-être qu'un champ magnétique important interfère avec la boussole. Des interférences de ce type peuvent être causées par une fixation magnétique d'antenne CB ou radio, un gyrophare à base magnétique, un support de bloc-notes magnétique ou tout autre élément magnétique. Couper le contact, déplacer l'élément magnétique, remettre le contact et étalonner la boussole.

Pour étalonner la boussole, procéder comme suit :

Procédure d'étalonnage de la boussole

1. Avant d'étalonner la boussole, s'assurer que la boussole est réglée sur la zone de déclinaison dans laquelle se trouve le véhicule. Se reporter à « Procédure de réglage de (zone de) déclinaison de la boussole » plus haut dans cette section.

   Ne pas actionner les commutateurs de lève-glace, de toit ouvrant, de climatisation, ou des sièges, etc. pendant la procédure d'étalonnage.

2. Appuyer sur le bouton d'information sur le véhicule jusqu'à ce que PRESS ✓ TO CALIBRATE COMPASS (appuyer pour étalonner la boussole) soit affiché. Si le véhicule n'est pas équipé de boutons CIB, appuyer sur la tige de remise à zéro du totalisateur partiel jusqu'à ce que CALIBRATE COMPASS (étalonner la boussole) s'affiche.

3. Appuyer sur le bouton de réglage/réinitialisation pour lancer l'étalonnage de la boussole. Ou, si le véhicule n'est pas équipé de boutons CIB, appuyer sur la commande de remise à zéro du totalisateur partiel pendant deux secondes pour étalonner la boussole.

4. Le CIB affichera CALIBRATING: DRIVE IN CIRCLES (étalonnage : rouler en cercle). Rouler en cercles serrés, à moins de 8 km/h (5 mi/h) pour l'étalonnage. Le CIB affichera CALIBRATION COMPLETE (étalonnage terminé) pendant quelques secondes à l'issue de l'étalonnage. Ensuite, le CIB retournera au menu précédent.

Horloge

Pour régler l'heure et la date :

1. Tourner la clé de contact à la position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche), puis presser le bouton ⏻ pour allumer la radio.

2. Presser le bouton ◷ pour afficher HR, MIN, MM, DD, YYYY (heure, minutes, mois, jour et année).

3. Presser la touche placée sous l'un des onglets afin de modifier ce réglage.

4. Pour avancer l'heure ou la date, procéder de l'une des manières suivantes :

   - Presser la touche placée sous l'onglet sélectionné.
   - Appuyer sur le bouton ⏭ SEEK (recherche).

- Appuyer sur le bouton ▷▷ FWD (avant).
- Tourner le bouton ♫ dans le sens horaire.

5. Pour reculer l'heure ou la date, procéder de l'une des manières suivantes :
   - Appuyer sur le bouton |◁ SEEK (recherche).
   - Appuyer sur le bouton ◁◁ REV (arrière).
   - Tourner le bouton ♫ dans le sens antihoraire.

Pour modifier le paramètre par défaut d'affichage de l'heure sous forme 12 heures en 24 heures ou modifier le paramètre par défaut d'affichage de la date sous forme mois/jour/année en jour/mois/année :

1. Presser le bouton ◴ puis la touche placée sous l'onglet de flèche vers l'avant. 12H, 24H, la date MM/DD (mois, jour) et DD/MM (jour, mois) s'affichent.
2. Presser la touche située sous l'option désirée.
3. Appuyer à nouveau sur le bouton ◴ pour appliquer l'option désirée ou laisser l'écran s'éteindre.

Prises électriques

Les prises électriques des accessoires peuvent être utilisées pour brancher un équipement électrique tel qu'un téléphone portable ou un lecteur MP3.

Deux prises se trouvent sous les commandes de climatisation, une à l'intérieur de la console centrale au plancher, une à l'arrière de la console centrale au plancher et une enfin dans la zone de chargement arrière, du côté passager.

Retirer le capuchon pour utiliser la prise et le remettre en place lorsque la prise n'est pas utilisée.

Les prises pour accessoires sont alimentées, même si le contact est coupé. Continuer de les utiliser lorsque le contact est dans la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) peut mettre à plat les batteries du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

L'alimentation est toujours fournie aux prises. Ne pas laisser les équipements électriques branchés lorsque le véhicule n'est pas utilisé car le véhicule pourrait prendre feu ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.

Avis: **Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 20 ampères.**

Certaines prises électriques pourraient être incompatibles avec la prise de courant des accessoires et surcharger les fusibles du véhicule ou de l'adaptateur. En cas de problème, consulter le concessionnaire.

Lorsque vous ajoutez un équipement électrique, bien suivre les instructions d'installation de cet équipement. Ne pas utiliser d'appareils dépassant la charge d'ampérage maximum de 20 ampères. Se reporter à *Équipement électrique après-vente à la page 9-104*.

Avis: **La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.**

Prise de courant alternatif 110 V

Le véhicule peut être doté d'une prise de courant pouvant être utilisée pour brancher un équipement électrique utilisant 150 watts au maximum.

La prise de courant se trouve à l'arrière de la console centrale.

Un témoin intégré à la prise s'allume pour indiquer qu'elle est utilisée. Le témoin s'allume lorsque le contact est en position ON/RUN (marche) et qu'un équipement requérant moins de 150 watts est branché dans la prise sans détection de défaillance du système.

Si l'équipement est connecté en utilisant plus de 150 W ou si une défectuosité du système est détectée, un disjoncteur coupe l'alimentation électrique et la lampe indicatrice s'éteint. Pour réinitialiser le circuit, débrancher l'élément et le rebrancher ou désactiver l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) et la réactiver. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-31*.

La prise de courant n’est pas conçue pour le branchement des appareils ci-dessous, auquel cas elle pourrait ne pas fonctionner correctement :

- Appareils à pic de consommation initiale élevé tels que : Réfrigérateurs à compresseur et outils électriques.
- Autres appareils exigeant une alimentation extrêmement régulière tels que : Couvertures électriques à microprocesseur, lampes tactiles, etc.

Témoins, jauges et indicateurs

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Les témoins d'avertissement s'allument en cas de défaillance potentielle ou réelle d'une des fonctions du véhicule. Certains témoins s'allument brièvement au démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent.

Les indicateurs peuvent signaler une défaillance potentielle ou réelle de l'une des fonctions du véhicule. Souvent les indicateurs et témoins fonctionnent de concert pour signaler une défaillance dans le véhicule.

Quand l'un des témoins s'allume et demeure allumé en roulant ou que l'un des indicateurs signale une défaillance possible, se reporter à la section expliquant quoi faire. Suivre les instructions indiquées dans ce guide. Il peut être coûteux – et même dangereux – de tarder à faire réparer votre véhicule.

Combiné d'instruments

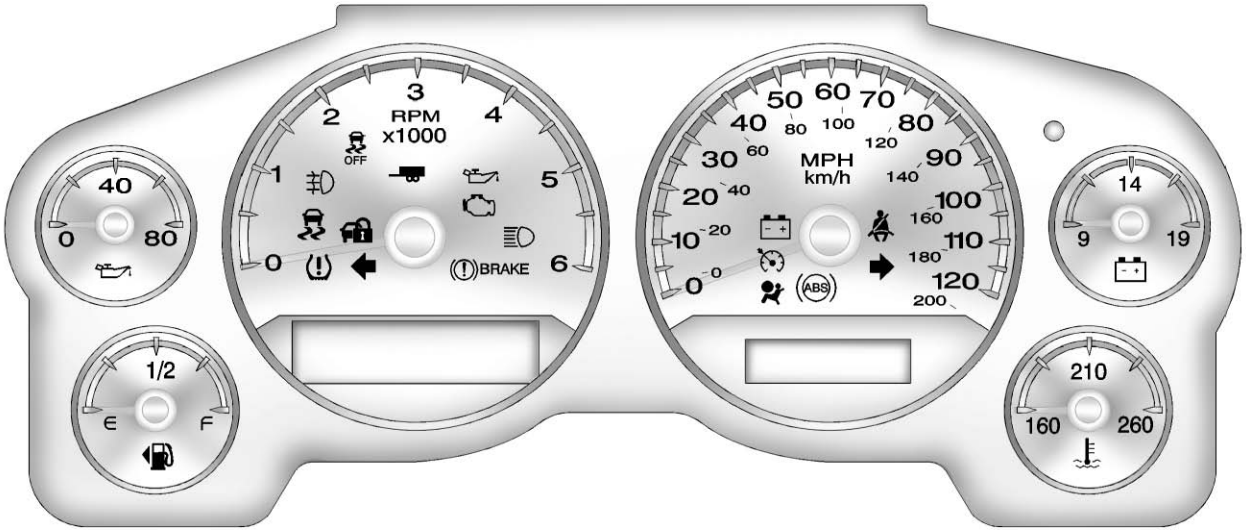

Modèle six vitesses et unités anglo-saxonnes illustré, séries 2500 et unités métriques similaires

Si le véhicule est équipé d'un moteur hybride deux modes, se reporter au manuel Hybride pour en savoir plus.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Compteur journalier

Le compteur journalier peut afficher la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro du compteur.

Appuyer sur le bouton de remise à zéro, situé dans le groupe d'instruments du tableau de bord, près de l'affichage du compteur kilométrique, pour alterner entre le compteur kilométrique journalier et le compteur kilométrique total. Maintenir le bouton de remise à zéro enfoncé pendant environ une seconde lorsque le compteur kilométrique journalier est affiché pour le remettre à zéro.

Pour afficher le relevé du compteur kilométrique lorsque le contact est coupé, appuyer sur le bouton de remise à zéro.

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

Si le véhicule est équipé d'un moteur hybride deux modes, se reporter au manuel Hybride pour en savoir plus.

Jauge de carburant

Unité métrique

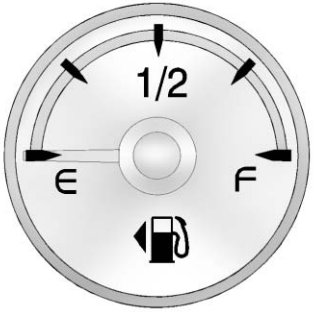

Unités anglaises

Quand le contact est établi, l'indicateur de carburant signale la quantité de carburant qu'il reste dans le réservoir.

Une flèche sur l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

L'indicateur signale que le réservoir est vide avant qu'il ne le soit complètement et que le réservoir devra être rempli rapidement.

Quand le niveau du réservoir à carburant est bas, le message FUEL LEVEL LOW (bas niveau de carburant) s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du système d'alimentation en carburant à la page 5-48* pour plus d'informations.

Voici quelques situations qui pourraient se produire en rapport avec l'indicateur de niveau de carburant. Aucune de ces situations n'indique un problème d'indicateur.

- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'aiguille n'indique que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ne le montre l'indicateur de niveau de carburant. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais en réalité pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'indicateur revient à vide lorsque le contact est coupé.

Si le véhicule est équipé d'un moteur hybride deux modes, se reporter au manuel Hybride pour en savoir plus.

Indicateur de pression d'huile moteur

Unité métrique

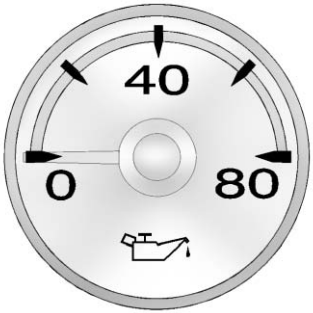

Unités anglaises

L'indicateur de pression d'huile montre la pression d'huile moteur en psi (livres par pouce carré) lorsque le moteur tourne. Les véhicules destinés au marché canadien montrent la pression en kPa (kilopascals).

La pression d'huile peut varier en fonction du régime du moteur, de la température extérieure et de la viscosité de l'huile. Cependant, la présence de l'aiguille au-dessus de la zone de basse pression indique une plage de fonctionnement normale. Lorsque la pression d'huile atteint la zone de basse pression, le message OIL PRESSURE LOW STOP ENGINE (pression d'huile basse, arrêter le moteur) apparaît sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Pour plus d'informations, se reporter aux rubriques *Messages d'huile moteur à la page 5-47* et *Huile moteur à la page 10-8*.

Une lecture dans la zone de basse pression peut être causée par un niveau d'huile dangereusement bas ou un autre problème causant une basse pression d'huile. Vérifier le niveau d'huile dès que possible.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas continuer à rouler si la pression d'huile est faible. Le moteur peut devenir tellement chaud qu'il peut prendre feu. Quelqu'un pourrait être brûlé. Vérifier l'huile dès que possible et faire réparer le véhicule.

Avis: **Le manque d'entretien correcte de l'huile moteur peut endommager le moteur. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours respecter le programme d'entretien pour les vidanges d'huile moteur.**

Si le véhicule est équipé d'un moteur hybride deux modes, se reporter au manuel Hybride pour en savoir plus.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

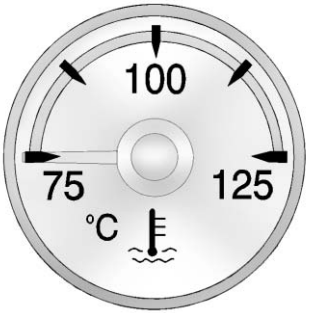

Unité métrique

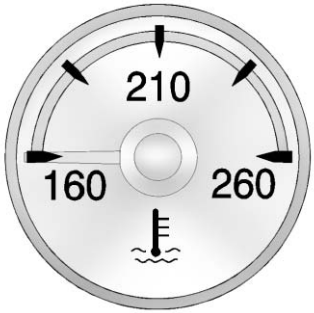

Unités anglaises

Cet indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur.

C'est aussi une indication de la charge imposée au moteur du véhicule. Pendant une grande partie de son fonctionnement, l'aiguille se trouve à 100°C (210°F) ou au-dessous. Si vous tirez une charge ou si vous montez des côtes, il est normal que la température varie et qu'elle se rapproche du repère de 122°C (250°F). Si l'indicateur atteint le repère de 125°C (260°F), c'est une indication que le système de refroidissement fonctionne au-delà de sa capacité.

Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-23*.

Si le véhicule est équipé d'un moteur hybride deux modes, se reporter au manuel Hybride pour en savoir plus.

Voltmètre

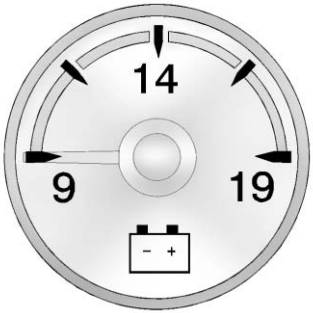

Lorsque le moteur ne tourne pas mais que le contact est mis, cet indicateur affiche l'état de charge de la batterie en tension continue.

Lorsque le moteur tourne, l'indicateur présente l'état du système de charge. Le système de charge régule la tension en fonction de l'état de la batterie, de manière à consommer moins de carburant et à prolonger la durée de vie de la batterie. Il est possible que l'aiguille du voltmètre passe d'un niveau plus élevé à un niveau plus bas ou inversement, cela est normal. Lorsque l'aiguille se situe entre les zones d'avertissement de basse et haute tension, le circuit fonctionne normalement. La jauge peut également indiquer une tension faible lorsque le véhicule est en mode de consommation réduite de carburant. Ceci est normal.

L'aiguille peut se trouver dans la zone d'avertissement de basse tension lorsque de nombreux accessoires électriques fonctionnent à l'intérieur du véhicule et que le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée. Cette situation est normale, car le système de charge ne peut pas fournir la puissance maximale lorsque le moteur tourne au ralenti.

À mesure que le régime du moteur augmente, cette situation doit se corriger d'elle-même, car un régime de moteur élevé permet au système de charge de produire une puissance maximale. En cas de problème avec le système de charge de la batterie, ce témoin s'allume ou le message SERVICE BATTERY CHARGING SYSTEM (faire réparer le circuit de charge de la batterie) apparaît sur le centralisateur informatique de bord. Pour plus d'informations, se reporter aux rubriques *Messages de tension et de charge de la batterie à la page 5-43* et *Témoin du circuit de charge à la page 5-22*.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le groupe d'instruments du tableau de bord.

Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage.

Ce cycle peut continuer plusieurs fois si le conducteur a détaché ou détache sa ceinture lorsque le véhicule se déplace.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler aux passagers avant de boucler leur ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage.

Pour plus d'informations, se reporter à *Indicateur d'activité du coussin de sécurité gonflable du passager à la page 5-20*.

Ce cycle se répète si le passager avant a détaché ou détache sa ceinture lorsque le véhicule se déplace.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le passager avant a déjà attaché sa ceinture.

Le carillon et le témoin de rappel de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin de rappel et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Le système recherche des défaillances sur le circuit électrique des sacs gonflables. Le témoin reste allumé pour vous signaler un problème électrique. Le système vérifie le(s) capteur(s) de sacs gonflable, le système de détection des occupants, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'impact et de diagnostic. Se reporter à *Système de sac gonflable à la page 3-35* pour plus d'informations sur le système de sacs gonflables.

Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume en continu quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sacs gonflables présente un problème, un message peut s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à la rubrique *Messages relatifs au système de sac gonflable à la page 5-52* pour plus d'informations.

Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager

Si le véhicule est doté du témoin d'état de sac gonflable représenté dans l'illustration suivante, le véhicule est équipé d'un système de détection du passager avant droit. Le témoin d'état de sac gonflable du passager se trouve sur la console de pavillon. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-45* pour d'importantes informations relatives à la sécurité.

De plus, si le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant droit, l'étiquette sur les pare-soleil du véhicule mentionne « ADVANCED AIRBAGS » (sacs gonflables évolués).

États-Unis

Canada et Mexique

Au démarrage, le témoin de statut de sac gonflable de passager s'allume et s'éteint ou les symboles de mise en et hors fonction s'allument pendant plusieurs secondes à titre de vérification du système. Si vous utilisez la fonction de démarrage à distance (option) pour démarrer le véhicule à distance, vous pouvez ne pas voir la vérification du système.

Ensuite, après plusieurs secondes, le témoin de statut sera allumé en position ON (marche) ou OFF (arrêt), ou le symbole en fonction ou hors fonction vous fera connaître le statut du sac gonflable avant de passager avant droit.

Si le mot ON (activé) ou le symbole correspondant du témoin d'état de sac gonflable du passager est allumé, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager avant droit est activé (peut se déployer).

Si le mot OFF (arrêt) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable du passager est allumé, cela signifie que le système de détection a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-20* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge

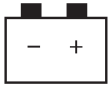

Ce témoin s'allume brièvement lorsque la clé de contact est tournée en position START (démarrage) sans que le moteur ne tourne, pour indiquer son bon fonctionnement.

Si tel n'est pas le cas, le véhicule doit être révisé par le concessionnaire.

Le témoin devrait s'éteindre lorsque le moteur démarre. S'il reste allumé ou s'allume en cours de route, il peut s'agir d'un problème au niveau du système de charge. Un message de système de charge peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages de tension et de charge de la batterie à la page 5-43* pour de plus amples informations. Ce témoin peut indiquer un problème au niveau de la courroie d'entraînement de la génératrice ou un autre problème électrique. Faire vérifier immédiatement le système de charge. Si vous devez parcourir une courte distance alors que ce témoin est allumé, désactiver tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Si le véhicule est équipé d'un moteur hybride deux modes, se reporter au manuel Hybride pour en savoir plus.

Témoin d'anomalie

Un système d'ordinateur appelé diagnostics embarqués de seconde génération (OBD II) surveille le fonctionnement du véhicule pour garantir que les émissions gazeuses restent à des niveaux acceptables pour produire un environnement plus propre. Cette lampe s'allume lorsque le véhicule est placé en position ON/RUN (hors fonction/marche) à titre de vérification de fonctionnement.
Si cette lampe ne s'allume pas, le véhicule doit être réparé par votre concessionnaire. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-26* pour plus d'informations.

Si le témoin de panne s'allume et reste allumé alors que le moteur tourne, cela signale un problème d'OBD II et la nécessité d'une intervention.

Les pannes sont souvent signalées par le système avant qu'un problème apparaisse. L'attention que vous portez au témoin peut protéger le véhicule contre des

dégâts plus graves. Ce système aide le technicien à diagnostiquer correctement toute défaillance.

Avis: **Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le dispositif antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le moteur risque de ne plus tourner de manière optimale. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.**

Avis: **Les modifications apportées au moteur, à la boîte de vitesses ou aux systèmes d'échappement, d'admission ou d'alimentation du véhicule, ou le remplacement des pneus d'origine par des pneus dont les caractéristiques (TPC) ne sont pas identiques peuvent avoir un effet sur le dispositif antipollution du véhicule et provoquer l'allumage de ce témoin. Les modifications effectuées sur ces systèmes pourraient entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. De plus, ceci peut faire échouer un test obligatoire d'inspection/d'entretien du dispositif antipollution. Se reporter à la rubrique *Accessoires et modifications à la page 10-3*.**

Ce témoin s'allume d'une des deux façons suivantes en cas de défectuosité :

Clignotement du témoin: Des ratés de moteur ont été détectés. Les ratés augmentent les gaz d'échappement du véhicule et peuvent endommager le dispositif antipollution. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'un entretien.

Pour protéger le véhicule contre des dégâts plus graves :

- Réduire la vitesse du véhicule.
- Éviter les accélérations brusques.
- Éviter la montée de pentes raides.
- En cas de traction d'une remorque, diminuer la charge de la remorque dès que possible.

Si le témoin continue à clignoter, arrêter et faire stationner le véhicule. Couper le contact, attendre au moins 10 secondes et redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les étapes précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Le témoin reste allumé: Une défaillance dans le dispositif antipollution a été détectée dans le véhicule. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'une réparation.

Il peut être possible de corriger une défaillance du système antipollution de la manière suivante :

- Vérifier si le bouchon du réservoir de carburant est bien en place. Se reporter à *Remplissage du réservoir à la page 9-77*. Le système de diagnostic peut déterminer si le bouchon du réservoir n'est plus là ou s'il a été mal posé. Un bouchon de réservoir de carburant manquant ou desserré permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec un bouchon bien posé devraient éteindre le témoin.
- Vérifier que le carburant est de bonne qualité. L'utilisation d'un carburant de qualité inférieure entraînera un fonctionnement moins efficace du moteur et peut causer un calage du moteur après le démarrage ou lors de l'engagement d'un rapport, des ratés du moteur, des hésitations ou des décélérations momentanées au cours des accélérations. Ces conditions peuvent disparaître lorsque le moteur s'est réchauffé.

Si une ou plusieurs de ces conditions se produisent, utiliser un carburant d'une autre marque. La consommation d'un plein réservoir de carburant approprié sera requise pour éteindre le témoin.

Se reporter à *Carburant recommandé à la page 9-73*.

Si aucune des étapes ci-dessus n'a permis d'éteindre le témoin, votre concessionnaire peut vérifier le véhicule. Le concessionnaire possède l'équipement d'essai et les outils de diagnostic nécessaires pour réparer toute défaillance électrique ou mécanique pouvant être présente.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Certains pays peuvent avoir des programmes d'inspection de dispositifs antipollution embarqués. Pour l'inspection, l'appareil d'essai de contrôle des émissions est raccordé au connecteur de liaison de données du véhicule.

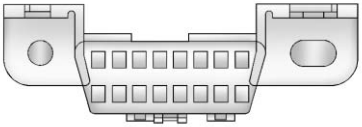

Le DLC se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant. Consulter votre concessionnaire au besoin.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin de panne est allumé avec le moteur en marche, ou si le témoin ne s'allume pas quand le contact est mis en position ON/RUN tandis que le moteur est coupé. Consultez votre concessionnaire pour de l'assistance, afin de vérifier le fonctionnement correct du témoin de panne.
- Le système de diagnostic embarqué (OBD II) détermine que les systèmes principaux du dispositif antipollution n'ont pas été complètement diagnostiqués par le système. Le véhicule sera considéré comme n'étant pas prêt pour l'inspection. Ceci peut se produire si la batterie de 12 V a été remplacée récemment ou si elle est déchargée. Le système de diagnostic est conçu pour évaluer les systèmes principaux du dispositif antipollution pendant une conduite normale. Ceci peut exiger plusieurs jours de conduite normale. Si ceci a été fait et que le véhicule ne satisfait toujours pas à la vérification d'état de marche du système de diagnostic embarqué (OBD II), le concessionnaire peut se charger de préparer votre véhicule pour l'inspection.

Témoin du système de freinage

Si le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement. Si vous essayez de conduire alors que le frein de stationnement est serré, un carillon retentit lorsque la vitesse du véhicule dépasse 8 km/h (5 mi/h).

Le système de freinage du véhicule se compose de deux circuits hydrauliques. Si l’un ne fonctionne pas, l’autre permet encore d’arrêter le véhicule. Pour permettre un freinage optimal, les deux circuits doivent fonctionner.

Si le témoin d'avertissement s'allume et que le carillon sonne, il pourrait y avoir un problème de frein. Faire inspecter immédiatement votre système de freinage.

Ce témoin peut également s'allumer en cas de bas niveau du liquide de frein. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Liquide de frein à la page 10-30*.

Unité métrique **Unités anglaises**

Ce témoin devrait s'allumer brièvement lorsque le contact est à la position ON/RUN (en fonction/marche). S'il ne s'allume pas à ce moment-là, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Si le témoin s'allume en cours de route, quitter la voie de circulation et immobiliser prudemment le véhicule. La pédale peut être plus difficile à enfoncer ou être plus proche du plancher. Il se peut que le véhicule s'immobilise moins rapidement. Si le témoin reste allumé, faire remorquer et réparer le véhicule. Se reporter à la rubrique *Remorquage du véhicule à la page 10-104*.

Si le véhicule est équipé d'un moteur hybride deux modes, se reporter au manuel Hybride pour en savoir plus.

Témoin ABS

Sur les véhicules équipés du système ABS, ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur.

Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière normale, le témoin s'éteint.

Si le témoin ABS reste allumé, couper le contact. Si le témoin s'allume en roulant, s'arrêter dès que possible et couper le contact. Puis, redémarrer le moteur pour réinitialiser le système. Si le témoin ABS reste encore allumé ou s'allume en roulant, cela signifie que votre véhicule doit être réparé. Si le témoin du système de freinage normal n'est pas allumé, les freins fonctionnent toujours, mais la fonction antiblocage ne peut être utilisée. Si le témoin du système de freinage normal est allumé aussi, les freins antiblocage ne fonctionnent pas et les freins ordinaires présentent une défectuosité. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage à la page 5-25*.

Si le véhicule est équipé d'un centralisateur informatique de bord (CIB), voir *Messages du circuit de freinage à la page 5-44* pour tous les messages du CIB au sujet des freins.

Si le véhicule est équipé d'un moteur hybride deux modes, se reporter au manuel Hybride pour en savoir plus.

Témoin de mode de remorquage/transport

Sur les véhicules équipés du mode de remorquage/transport, ce témoin s'allume lorsque ce mode est activé.

Pour plus d'informations, se reporter à *Mode remorquage à la page 9-42*.

Témoin StabiliTrak® arrêté

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur.

Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Enfoncer et relâcher le bouton de système de traction asservie (TCS) StabiliTrak pour désactiver la traction asservie et un message s'affiche dans le CIB.

Enfoncer et maintenir brièvement le bouton TCS/StabiliTrak pour désactiver le système StabiliTrak. Le témoin StabiliTrak Off s'allume et un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB).

Si le système StabiliTrak/TCS est désactivé, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer le système StabiliTrak/TCS et le témoin s'éteint.

Se reporter à *Système StabiliTrak® à la page 9-54* et *Messages du système de commande de suspension à la page 5-50* pour plus de renseignements.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak®

Le témoin TCS/StabiliTrak doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur.

Si le témoin ne s'allume pas ou reste allumé, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin s'allume et reste allumé pendant la conduite et qu'un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB), faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Pour plus d'informations, voir *Messages du système de commande de suspension à la page 5-50*.

Si le témoin clignote pendant la conduite, cela signifie que le système StabiliTrak ou TCS aide à contrôler le véhicule. Se reporter à *Système StabiliTrak® à la page 9-54* pour plus de renseignements.

Témoin de pression des pneus

Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du véhicule à la page 5-43* pour de plus amples informations. Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-64* pour de plus amples informations.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-68* pour plus d'informations.

Témoin de pression d'huile pour moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas continuer à rouler si la pression d'huile est faible. Le moteur peut devenir tellement chaud qu'il peut prendre feu. Quelqu'un pourrait être brûlé. Vérifier l'huile dès que possible et faire réparer le véhicule.

Avis: **Le manque d'entretien correcte de l'huile moteur peut endommager le moteur. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours respecter le programme d'entretien pour les vidanges d'huile moteur.**

Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie que l'huile ne circule pas correctement dans le moteur. Il n'y a peut-être pas assez d'huile ou il y a un autre problème dans le système.

Si le véhicule est équipé d'un moteur hybride deux modes, se reporter au manuel Hybride pour en savoir plus.

Témoin de bas niveau de carburant

Ce témoin, situé sous la jauge de carburant, s'allume brièvement lorsque le moteur a démarré.

Ce témoin s'allume et un carillon retentit lorsque le niveau de carburant dans le réservoir est bas. Le message « FUEL LEVEL LOW » (niveau de carburant bas) apparaît également sur le centralisateur informatique de bord. Pour plus d'informations, se reporter à *Messages du système d'alimentation en carburant à la page 5-48*. Lorsque vous ajoutez du carburant, ce témoin doit s'éteindre et le message disparaître. Dans le cas contraire, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Témoin de sécurité

Le témoin de sécurité doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint. S'il ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de système antivol.

Ce témoin est également utilisé pour indiquer l'état du système d'alarme antivol quand le contact est coupé. Le témoin clignote rapidement si le système d'alarme s'arme et qu'un ou plusieurs des points d'entrée surveillés ne sont pas fermés. Le témoin reste allumé si l'alarme s'arme et que tous les points d'entrée sont fermés.

Pour obtenir des renseignements sur ce témoin et le système antivol du véhicule, se reporter à *Système d'alarme antivol à la page 2-16*.

Témoin de fonctionnement des feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Se reporter à *Inverseur route/croisement à la page 6-3* pour plus de renseignements.

Éclairage de phare antibrouillard avant

Le témoin des phares antibrouillard s'allume lorsque ceux-ci sont activés.

Le témoin s'éteint lorsque les phares antibrouillard sont désactivés. Se reporter à *Phares antibrouillard à la page 6-7* pour plus d'informations.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique

Le témoin du régulateur automatique de vitesse s'allume chaque fois que celui-ci est activé.

Le témoin s'éteint lorsque le régulateur est désactivé. Se reporter à la rubrique *Régulateur automatique de vitesse à la page 9-59* pour obtenir de plus amples informations.

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB)

Votre véhicule est équipé d'un centralisateur informatique de bord (CIB).

Le CIB affiche des informations sur votre véhicule. Il peut aussi afficher des messages d'avertissement si un problème est détecté dans le système.

Tous les messages s'afficheront au panneau d'instruments du tableau de bord, sur l'écran du CIB se trouvant sous le tachymètre.

Le CIB entre en fonction lorsque le contact est mis. Après un court laps de temps, il affiche les données qui étaient affichées avant l'arrêt du moteur.

Le CIB est équipé de plusieurs écrans accessibles en appuyant sur les touches du CIB sur le tableau de bord, près du volant. Si le véhicule n'est pas équipé de touches de CIB, la tige de réinitialisation du compteur de trajet peut être utilisée pour accéder à certains éléments de menu.

Le CIB affiche la distance, le carburant et les informations sur le fonctionnement du véhicule, et les messages d'avertissement lorsqu'un problème a été détecté sur le système.

Le CIB permet également la personnalisation de certaines fonctions. Se reporter à la rubrique *Personnalisation du véhicule (avec boutons DIC) à la page 5-56* pour de plus amples renseignements.

Boutons du CIB

Il s'agit des boutons de trajet/carburant, d'information sur le véhicule, de personnalisation et de réglage/remise à zéro. Leurs fonctions sont détaillées un peu plus loin.

(trajet/carburant): Appuyer pour afficher le totalisateur, le totalisateur partiel, l'autonomie de carburant, la consommation moyenne, le carburant consommé, le chronomètre, la consommation instantanée et l'indicateur Active Fuel Management™ (gestion active du carburant) ou la température de la boîte de vitesses. La boussole et la température extérieure s'afficheront aussi à l'écran. La température est indiquée en °C ou en °F selon l'unité choisie.

(information sur le véhicule): Appuyer pour afficher la durée de vie de l'huile moteur, l'activation/désactivation du système de zone latérale aveugle, l'indication de pression des pneus pour les véhicules équipés du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), les informations de gain et de sortie de frein de remorque sur les véhicules dotés d'un système de contrôle intégré de frein de remorque (ITBC), le nombre d'heures moteur, le réglage de zone et l'étalonnage de la boussole.

(personnalisation): Appuyer pour personnaliser les paramètres de fonction de votre véhicule. Se reporter à la rubrique *Personnalisation du véhicule (avec boutons DIC) à la page 5-56* pour de plus amples renseignements.

✓ (réglage/remise à zéro): Appuyer pour régler ou réinitialiser certaines fonctions et pour désactiver ou accuser réception des messages du CIB.

Options du menu trajet/carburant (avec boutons CIB)

(trajet/carburant): Presser pour parcourir les différentes options du menu :

Compteur kilométrique

Appuyer sur le bouton de trajet/carburant jusqu'à ce que ODOMETER (compteur kilométrique) s'affiche. Cet écran indique la distance parcourue par le véhicule soit en milles (mi) soit en kilomètres (km). Une pression sur la commande de réinitialisation du compteur kilométrique affichera aussi le nombre de kilomètres parcourus.

Pour passer des mesures anglaises à métriques, se reporter à « Unités de mesure » plus loin dans cette section.

Compteur journalier

Appuyer sur le bouton de trajet/carburant jusqu'à ce que TRIP (trajet) s'affiche. Cet écran indique la distance actuellement parcourue soit en milles (mi) soit en kilomètres (km) depuis la dernière remise à zéro du totalisateur partiel. Une pression sur la tige de remise à zéro du totalisateur partiel affichera également celui-ci.

Le totalisateur partiel peut être remis à zéro en pressant le bouton réglage/remise à zéro pendant l'affichage du totalisateur partiel. Vous pouvez également remettre le totalisateur partiel à zéro pendant qu'il est affiché en maintenant une pression sur la tige de commande de remise à zéro du totalisateur partiel.

Le totalisateur partiel est doté d'une fonction appelée remise à zéro rétroactive. Elle peut être utilisée pour ajuster le totalisateur partiel sur le nombre de kilomètres (milles) parcourus depuis la dernière fois que le contact a été mis. Elle peut être utilisée si le totalisateur partiel n'a pas été remis à zéro au début du trajet.

Pour utiliser la fonction de remise à zéro rétroactive, maintenir enfoncé le bouton de réglage/remise à zéro pendant au moins quatre secondes. Le totalisateur partiel affichera le nombre de kilomètres (km) ou de milles (mi) parcourus depuis la dernière fois que le contact a été mis et que le véhicule a roulé. Le totalisateur partiel cumule le kilométrage dès que le véhicule commence à rouler. Par exemple, s'il a parcouru 8 km (5 milles) avant de redémarrer et que la fonction de remise à zéro rétroactive est activée, l'affichage indiquera 8 km (5 milles). Quand il recommencera à rouler, l'affichage passera 8,2 km (5,1 milles), 8,4 km (5,2 milles), etc.

Fuel Range (Autonomie)

Appuyer sur le bouton de trajet/carburant jusqu'à ce que FUEL RANGE (autonomie en carburant) s'affiche. Cet écran indique le nombre approximatif de kilomètres (km) ou de milles (mi) restants que le véhicule peut parcourir sans refaire le plein. L'écran indiquera LOW (bas) si le niveau de carburant est bas.

L'estimation de l'autonomie s'appuie sur la consommation moyenne de carburant du véhicule dans le passé récent et sur la quantité de carburant restant dans le réservoir. Elle change avec les conditions de route. Par exemple, si vous conduisez en pleine circulation et que vous faites de fréquents arrêts, cet écran affichera une certaine valeur. Mais si vous roulez sur autoroute, l'estimation de l'autonomie sera différente, même s'il vous reste une quantité égale de carburant. En effet, la consommation de carburant dépend des conditions de route. En général, la conduite sur autoroute entraîne une plus faible consommation que la conduite en ville. Vous ne pouvez pas remettre à zéro la valeur de l'autonomie.

Consommation moyenne

Appuyer sur le bouton trajet/carburant jusqu'à ce que AVG ECONOMY (consommation moyenne) s'affiche. Cet affichage indique le nombre moyen approximatif de milles par gallon (mpg) ou le nombre de litres aux 100 kilomètres (L/100 km). Ce chiffre est calculé à partir du nombre de kilomètres parcourus par litre (L/100 km) (mpg) enregistrés depuis la dernière fois que cet élément du menu a été réinitialisé. Pour réinitialiser AVG ECONOMY, maintenir appuyé le bouton de réglage/réinitialisation.

Fuel Used (Carburant utilisé)

Appuyer sur le bouton trajet/carburant jusqu'à ce que FUEL USED (carburant utilisé) s'affiche. Cet écran indique le nombre de litres (L) ou gallons (gal) de carburant utilisés depuis la dernière réinitialisation de cet élément du menu. Pour réinitialiser l'information sur le carburant utilisé, maintenir appuyé le bouton de réglage/réinitialisation pendant l'affichage du FUEL USED (carburant utilisé).

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse affiche la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (mi/h). Le compteur de vitesse ne peut être réinitialisé.

Chronomètre

Appuyer sur le bouton trajet/carburant jusqu'à ce que TIMER s'affiche. Cet écran peut servir de chronomètre.

Pour démarrer le chronomètre, appuyer sur le bouton réglage /réinitialisation pendant l'affichage du TIMER (chronomètre). L'écran indiquera le temps écoulé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre, non compris le temps où le contact était coupé. Le temps écoulé est compté tant que le contact est mis, même si un autre écran a été affiché sur le CIB. Le chronomètre enregistrera jusqu'à 99 heures 59 minutes et 59 secondes (99 :59 :59) au bout desquelles le chronomètre se remettra à zéro.

Pour arrêter le chronomètre, presser brièvement le bouton set/reset (réglage/remise à zéro) pendant que TIMER (chronomètre) est affiché.

Pour remettre le chronomètre à zéro, maintenir appuyé le bouton set/reset (réglage/remise à zéro) pendant que TIMER (chronomètre) est affiché.

Température de la boîte de vitesses

Appuyer sur le bouton trajet/ carburant jusqu'à ce que TRANS TEMP (température de la boîte de vitesses) s'affiche. Cet écran indique la température du liquide de boîte de vitesses automatique soit en degrés Fahrenheit (°F) soit en degrés Celsius (°C).

Consommation instantanée de carburant et indicateur Active Fuel Management™ (gestion active du carburant)

Si votre véhicule est équipé de cet écran, appuyer sur le bouton trajet/ carburant jusqu'à l'affichage de INST ECON V8 (consommation instantanée du moteur V8). Ce mode affiche la consommation instantanée de carburant à un moment donné et elle varie fréquemment avec les conditions de conduite. Ce mode permet d'afficher la consommation de carburant instantanée en milles par gallon (mpg) ou en litres par 100 kilomètres (l/100 km). À la différence de la consommation moyenne de carburant, cette indication ne peut être réinitialisée.

Un indicateur Active Fuel Management (gestion active du carburant) s'affiche du côté droit du CIB, alors que INST ECON (consommation instantanée) s'affiche du côté gauche. La gestion active du carburant permet au moteur de fonctionner sur quatre ou huit cylindres, selon vos exigences de conduite. Lorsque la gestion active du carburant est active, V4 s'affiche au CIB. Lorsque la gestion active du carburant est inactive, V8 s'affiche. Se reporter à *Gestion active du carburant® à la page 9-34* pour plus d'informations.

Blank Display (Écran vierge)

Cet écran n'affiche rien

Options du menu d'information sur le véhicule (avec boutons CIB)

(information sur le véhicule): Presser pour parcourir les différentes options du menu :

Durée de vie de l'huile moteur

Appuyer sur le bouton d'information sur le véhicule jusqu'à ce que OIL LIFE REMAINING (durée de vie restante de l'huile moteur) apparaisse. Cet affichage présente une estimation de la durée de vie utile restante de l'huile. Si 99% OIL LIFE REMAINING (durée de vie de l'huile moteur 99%) apparaît, cela signifie que la durée de vie restante de l'huile moteur actuelle est de 99%. L'indicateur d'usure d'huile vous prévient de vidanger l'huile selon un calendrier qui tient compte de vos conditions de conduite.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) s'affiche. Se reporter à la section « CHANGE ENGINE OIL SOON » (vidanger l'huile moteur sous peu), sous la rubrique *Messages d'huile moteur à la page 5-47*. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporte à la rubrique *Huile moteur à la page 10-8*. En plus de la surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, le programme d'entretien de ce guide recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à la section *Calendrier de maintenance à la page 11-3* pour de plus amples renseignements.

Ne pas oublier de réinitialiser l'écran OIL LIFE (durée de vie de l'huile moteur) après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Veiller également à ne pas réinitialiser l'écran OIL LIFE (durée de vie de l'huile moteur) par accident à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur. Pour réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile à moteur, se reporter à la rubrique *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-11*.

Alerte angle mort

Si votre véhicule est équipé du système d'alerte angle mort (SBZA), il est possible d'activer ou de désactiver ce système depuis cet écran. Depuis cet écran, appuyer sur le bouton réglage/réinitialisation pour choisir ON (marche) ou OFF (arrêt). Si vous choisissez ON, le système est activé. Si vous choisissez OFF, le système est désactivé. Lorsque le système SBZA est désactivé, le CIB affiche le message SIDE BLIND ZONE ALERT SYSTEM OFF (système d'alerte angle mort désactivé) et rappel au conducteur que le système a été désactivé. Pour plus d'informations, se reporter à *Messages du système de détection d'objets à la page 5-49* et *Avertissement angle mort (SBZA) à la page 9-65*.

Units (Unités)

Appuyer sur le bouton d'informations sur le véhicule jusqu'à l'affichage de UNITS (unités de mesure). Cet écran vous permet de sélectionner des unités de mesure anglaises ou métriques. Une fois que vous êtes dans cet écran, appuyer sur le bouton réglage/réinitialisation pour choisir entre ENGLISH (mesures anglaises) ou METRIC (système métrique). Toutes les informations sur le véhicule s'afficheront alors dans l'unité de mesure sélectionnée.

Pression des pneus

Si votre véhicule est équipé d'un système de surveillance des pneus (TPMS), la pression de chaque pneu peut être consultée sur le CIB. La pression des pneus sera affichée soit en livres par pouces carré (psi) soit en kilopascals (kPa). Appuyer sur le bouton des informations sur le véhicule jusqu'à ce que FRONT TIRES PSI (kPa) LEFT (pression (en kPa) du pneu avant gauche) ## RIGHT (droit) ## s'affiche sur le CIB. Appuyer à nouveau sur le bouton des informations sur le véhicule jusqu'à ce que le CIB affiche REAR TIRES kPa (PSI) LEFT (pression (en kPa) du pneu arrière gauche) ## RIGHT (droit) ##.

Si une pression insuffisante est détectée sur un pneu en cours de route, un message vous conseillant d'ajouter de l'air à un pneu spécifique s'affiche. Se reporter aux rubriques *Pression des pneus à la page 10-64* et *Messages des pneus à la page 5-53* pour de plus amples informations.

Si l'écran de la pression des pneus affiche des tirets au lieu d'une valeur, il se peut qu'il y ait un problème avec votre véhicule. Si cela arrive de façon persistante, consulter votre concessionnaire pour une révision.

Gain et sortie de frein de remorque

Sur les véhicules équipés du système de contrôle de frein de remorque intégré (ITBC), l'écran du frein de remorque apparaît au CIB. Presser le bouton d'information du véhicule jusqu'à l'affichage de TRAILER GAIN and OUTPUT (gain et sortie de remorque).

TRAILER GAIN (gain de frein de remorque) indique le réglage du gain de frein de remorque. Ce paramètre peut être réglé entre 0,0 et 10,0, qu'une remorque soit connectée ou non. Pour régler ce paramètre, se reporter à « Système de contrôle intégré de frein de remorque » sous *Équipement de remorquage à la page 9-91* pour de plus amples informations.

OUTPUT (sortie) indique la puissance transmise à la remorque chaque fois qu'une remorque à freins électriques est connectée. La puissance est exprimée par une valeur comprise entre 0 et 10 bars.

Des tirets peuvent apparaître à l'écran OUTPUT. Se reporter à « Système de contrôle intégré de frein de remorque » sous *Équipement de remorquage à la page 9-91* pour de plus amples informations.

Heures de fonctionnement du moteur

Appuyer sur le bouton des informations sur le véhicule jusqu'à ce que ENGINE HOURS (nombre d'heures moteur) s'affiche. Cet écran indique le nombre total des heures pendant lesquelles le moteur à tourné.

Compass Zone Setting (Réglage de zone de boussole)

Cet écran permet de régler la zone de la boussole. Se référer à *Boussole à la page 5-7*.

Étalonnage de la boussole

Cet écran permet d'étalonner la boussole. Se référer à *Boussole à la page 5-7*.

Blank Display (Écran vierge)

Cet écran n'affiche rien

Éléments du menu de la commande de remise à zéro du totalisateur partiel (avec boutons CIB)

Utiliser la tige de réinitialisation du totalisateur partiel pour afficher le totalisateur et le totalisateur partiel. La tige de réinitialisation permet également d'accéder à la sélection de la langue et à l'affichage du nombre d'heures moteur.

Compteur kilométrique

Appuyer sur la tige de réinitialisation du compteur de trajet jusqu'à ce que ODOMETER (totalisateur) s'affiche. Cet écran affiche la distance que le véhicule a parcourue, en kilomètres (km) ou en milles (mi).

Compteur journalier

Appuyer sur la tige de réinitialisation du compteur de trajet jusqu'à ce que l'écran affiche TRIP (trajet). Cet écran indique la distance actuellement parcourue en kilomètres (km) ou en milles (mi) depuis la dernière remise à zéro du totalisateur partiel.

Pour réinitialiser le compteur journalier, vous pouvez appuyer sur la commande de remise à zéro du compteur journalier et la maintenir enfoncée pendant l'affichage du compteur journalier.

Le totalisateur partiel est doté d'une fonction appelée remise à zéro rétroactive. Elle peut être utilisée pour ajuster le totalisateur partiel sur le nombre de kilomètres (milles) parcourus depuis la dernière fois que le contact a été mis. Elle peut être utilisée si le totalisateur partiel n'a pas été remis à zéro au début du trajet.

Pour utiliser la fonction de remise à zéro rétroactive, maintenir enfoncée la tige de réinitialisation du compteur de trajet pendant au moins quatre secondes. Le totalisateur partiel affichera le nombre de kilomètres (km) ou de milles (mi) parcourus depuis la dernière fois que le contact a été mis et que le véhicule a roulé. Le totalisateur partiel cumule le kilométrage dès que le véhicule commence à rouler. Par exemple, s'il a parcouru 8 km (5 milles) avant de redémarrer et que la fonction de remise à zéro rétroactive est activée, l'affichage indiquera 8 km (5 milles). Quand il recommencera à rouler, l'affichage passera 8,2 km (5,1 milles), 8,4 km (5,2 milles), etc.

Language (Langue)

Cet écran vous permet de choisir la langue d'affichage des messages sur le centralisateur informatique de bord. Pour choisir une langue :

1. Appuyer sur la commande de remise à zéro du compteur journalier jusqu'à ce que ODOMETER (compteur kilométrique) s'affiche.
2. Lorsque l'écran ODOMETER (compteur kilométrique) est affiché, appuyer sur la commande de remise à zéro du compteur journalier et la maintenir enfoncée pendant trois secondes jusqu'à ce que la langue actuellement définie s'affiche.
3. Continuer d'appuyer sur la commande de remise à zéro du totalisateur partiel pour faire défiler toutes les langues disponibles.

   Les sélections disponibles sont ENGLISH (anglais) (par défaut), FRANCAIS (français), ESPANOL (espagnol) et NO CHANGE (aucune modification).
4. Dès que la langue désirée apparaît, relâcher la commande de remise à zéro du totalisateur partiel pour la sélectionner.

Heures de fonctionnement du moteur

Pour afficher ENGINE HOURS (heures de fonctionnement du moteur), placer le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) ou ACC/CCESSORY (accessoires), puis appuyer sur la commande de remise à zéro du compteur journalier pendant quatre secondes tout en observant le compteur kilométrique. Cet écran affiche le nombre total d'heures pendant lequel le moteur a tourné.

Éléments du menu de la commande de remise à zéro du totalisateur partiel (sans boutons CIB)

Language (Langue)

Cet écran vous permet de choisir la langue d'affichage des messages sur le centralisateur informatique de bord. Pour choisir une langue :

1. Appuyer sur la commande de remise à zéro du compteur journalier jusqu'à ce que ODOMETER (compteur kilométrique) s'affiche.
2. Lorsque l'écran ODOMETER (compteur kilométrique) est affiché, appuyer sur la commande de remise à zéro du compteur journalier et la maintenir enfoncée pendant trois secondes jusqu'à ce que la langue actuellement définie s'affiche.
3. Continuer d'appuyer sur la commande de remise à zéro du totalisateur partiel pour faire défiler toutes les langues disponibles.

   Les langues disponibles sont ENGLISH (anglais) (par défaut), FRANÇAIS (French), ESPANOL (Espagnol) et NO CHANGE (aucune modification).
4. Dès que la langue désirée apparaît, relâcher la commande de remise à zéro du totalisateur partiel pour la sélectionner.

Compteur journalier

Appuyer sur la tige de réinitialisation du compteur de trajet jusqu'à ce que l'écran affiche TRIP (trajet). Cet écran indique la distance actuellement parcourue en kilomètres (km) ou en milles (mi) depuis la dernière remise à zéro du totalisateur partiel.

Pour réinitialiser le compteur journalier, vous pouvez appuyer sur la commande de remise à zéro du compteur journalier et la maintenir enfoncée pendant l'affichage du compteur journalier.

Le totalisateur partiel est doté d'une fonction appelée remise à zéro rétroactive. Elle peut être utilisée pour ajuster le totalisateur partiel sur le nombre de kilomètres (milles) parcourus depuis la dernière fois que le contact a été mis. Elle peut être utilisée si le totalisateur partiel n'a pas été remis à zéro au début du trajet.

Pour utiliser la fonction de remise à zéro rétroactive, maintenir enfoncée la tige de réinitialisation du compteur de trajet pendant au moins quatre secondes. Le totalisateur partiel affichera le nombre de kilomètres (km) ou de milles (mi) parcourus depuis la dernière fois que le contact a été mis et que le véhicule a roulé. Le totalisateur partiel cumule le kilométrage dès que le véhicule

commence à rouler. Par exemple, s'il a parcouru 8 km (5 milles) avant de redémarrer et que la fonction de remise à zéro rétroactive est activée, l'affichage indiquera 8 km (5 milles). Quand il recommencera à rouler, l'affichage passera 8,2 km (5,1 milles), 8,4 km (5,2 milles), etc.

Température de la boîte de vitesses

Appuyer sur la tige de réinitialisation du compteur de trajet jusqu'à ce que TRANS TEMP (température de la boîte de vitesses) s'affiche. Cet écran indique la température du liquide de boîte de vitesses automatique soit en degrés Fahrenheit (°F) soit en degrés Celsius (°C).

Gain et sortie de frein de remorque

Sur les véhicules équipés du système de contrôle de frein de remorque intégré (ITBC), l'écran du frein de remorque apparaît au CIB. Presser la tige de remise à zéro du totalisateur partiel jusqu'à l'affichage de TRAILER GAIN and OUTPUT (gain et sortie de remorque).

TRAILER GAIN (gain de frein de remorque) indique le réglage du gain de frein de remorque. Ce paramètre peut être réglé entre 0,0 et 10,0, qu'une remorque soit connectée ou non. Pour régler ce paramètre, se reporter à « Système de contrôle intégré de frein de remorque » sous *Équipement de remorquage à la page 9-91* pour de plus amples informations.

OUTPUT (sortie) indique la puissance transmise à la remorque chaque fois qu'une remorque à freins électriques est connectée. La puissance est exprimée par une valeur comprise entre 0 et 10 bars. Des tirets peuvent apparaître à l'écran OUTPUT. Se reporter à « Système de contrôle intégré de frein de remorque » sous *Équipement de remorquage à la page 9-91* pour de plus amples informations.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse affiche la vitesse du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (mi/h). Le compteur de vitesse ne peut être réinitialisé.

Compass Zone Setting (Réglage de zone de boussole)

Cet écran permet de régler la zone de la boussole. Se reporter à *Boussole à la page 5-7* pour de plus amples informations.

Étalonnage de la boussole

Cet écran permet détalonner la boussole. Se reporter à *Boussole à la page 5-7* pour de plus amples informations.

Durée de vie de l'huile moteur

Pour accéder à cet écran, le véhicule doit être en position de stationnement (P). Appuyer sur la commande de remise à zéro du compteur journalier jusqu'à ce que OIL LIFE REMAINING (durée de vie restante de l'huile moteur) s'affiche.

Cet écran présente une estimation de la durée de vie utile restante de l'huile moteur. Si 99% OIL LIFE REMAINING (durée de vie de l'huile moteur 99%) s'affiche à l'écran, cela signifie que la durée de vie restante de l'huile moteur actuelle est de 99%. L'indicateur d'usure d'huile moteur vous prévient de vidanger l'huile selon un calendrier qui tient compte de vos conditions de conduite.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) s'affiche. Se reporter à la section « CHANGE ENGINE OIL SOON » (vidanger l'huile moteur sous peu), sous la rubrique *Messages d'huile moteur à la page 5-47*. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporte à la rubrique *Huile moteur à la page 10-8*. En plus de la surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, le programme d'entretien de ce guide recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à la section *Calendrier de maintenance à la page 11-3* pour de plus amples renseignements.

Ne pas oublier de réinitialiser l'écran OIL LIFE (durée de vie de l'huile moteur) après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Veiller également à ne pas réinitialiser l'écran OIL LIFE (durée de vie de l'huile moteur) par accident à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur. Pour réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile à moteur, se reporter à la rubrique *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-11*.

Réapprentissage des positions de pneu

Votre véhicule peut comporter cet écran. Pour y accéder, le véhicule doit être en position de stationnement (P). Si votre véhicule est équipé du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), après une permutation des pneus ou le remplacement d'un pneu ou d'un capteur, le système doit de nouveau mémoriser la position des pneus. Pour la mémorisation de la position des pneus, se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-66*. Pour plus d'informations, se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-71*, *Permutation des pneus à la page 10-72* et *Messages des pneus à la page 5-53*.

Messages du véhicule

Les messages affichés au CIB indiquent le statut du véhicule ou diverses actions nécessaires pour corriger une situation. Plusieurs messages peuvent apparaître l'un après l'autre.

Les messages qui ne requièrent pas une attention immédiate peuvent être confirmés et effacés en appuyant sur le bouton ✓ (réglage/remise à zéro) ou sur la commande de remise à zéro du totalisateur partiel.

Les messages exigeant une action immédiate ne peuvent être effacés tant que cette action n'est pas effectuée.

Tous les messages doivent être pris au sérieux et l'effacement du message ne corrige pas le problème.

Voici les messages possibles et quelques informations relatives à chacun d'eux.

Messages de tension et de charge de batterie

BATTERY LOW START VEHICLE (batterie faible, démarrer le véhicule)

Lorsque la batterie du véhicule est fortement déchargée, ce message s'affiche et quatre carillons retentissent. Démarrer le véhicule immédiatement. Si le véhicule n'est pas démarré et que la batterie continue de se décharger, les commandes de climatisation, les sièges chauffants et les systèmes audio seront désactivés et le véhicule peut exiger un démarrage par batterie auxiliaire. Ces systèmes fonctionneront à nouveau après le démarrage du véhicule.

SERVICE BATTERY CHARGING SYSTEM (faire réparer le circuit de charge de la batterie)

Sur certains véhicules, ce message s'affichera en cas de problème du circuit de charge de la batterie. Dans certaines conditions, le témoin de charge s'allume également au tableau de bord. Se reporter à *Témoin du circuit de charge à la page 5-22*. La poursuite du trajet peut décharger la batterie. Mettre hors fonction tous les accessoires inutiles. Faire vérifier le circuit électrique dès que possible. Consulter votre concessionnaire.

Messages du circuit de frein

SERVICE BRAKE SYSTEM (réparer le système de freinage)

Ce message s'affiche et le témoin du circuit de freinage s'allume en cas de problème de frein. Se reporter à *Témoin du système de freinage à la page 5-25*. Si ce message s'affiche, arrêter dès que possible puis arrêter le moteur. Redémarrer et vérifier la disparition du message au centralisateur informatique de bord (CIB). Si le message est toujours affiché ou s'affiche à nouveau quand vous recommencez à rouler, le circuit de freinage doit être réparé dès que possible. Consulter votre concessionnaire.

SERVICE BRAKES SOON (faire réparer les freins rapidement)

Ce message s'affichera en cas d'anomalie du circuit de freinage. Arrêter le véhicule dès que possible et arrêter le moteur. Redémarrer et vérifier la disparition du message au centralisateur informatique de bord (CIB). Si le message est toujours affiché ou s'il s'affiche à nouveau quand vous recommencez à conduire, le circuit de freinage doit être réparé. Consulter votre concessionnaire.

SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (réparer le système de freinage de remorque)

Sur les véhicules équipés du système intégré de commande de frein de remorque (ITBC), ce message s'affiche et une sonnerie retentit en cas de problème de l'ITBC.

Quand ce message s'affiche, le frein de remorque n'est plus disponible. Dès que possible, se ranger sur le bord de la route et couper le contact. Vérifier la connexion du câblage vers la remorque et remettre le contact. Si le message reste affiché, votre véhicule ou votre remorque exige une intervention. Consulter votre concessionnaire.

Se reporter à « Système intégré de commande de frein de remorque », à la rubrique *Équipement de remorquage à la page 9-91* pour plus d'information.

Messages de porte ouverte

DRIVER DOOR OPEN (porte du conducteur ouverte)

Ce message s'affiche et un carillon retentit si la porte du conducteur n'est pas complètement fermée et si le véhicule n'est pas en position de stationnement (P). Arrêter le véhicule et arrêter le moteur.

Rechercher des obstructions de la porte et refermer la porte. Confirmer la disparition du message au CIB.

HOOD OPEN (capot ouvert)

Ce message s'affichera et un carillon retentira si le capot n'est pas complètement fermé. Arrêter le véhicule et arrêter le moteur. Rechercher des obstructions à la fermeture du capot et refermer le capot. Confirmer la disparition du message au CIB.

LEFT REAR DOOR OPEN (porte arrière gauche ouverte)

Ce message s'affiche et un carillon retentit si la porte arrière côté conducteur n'est pas complètement fermée et si le véhicule n'est pas en position de stationnement (P). Arrêter le véhicule et arrêter le moteur. Rechercher des obstructions de la porte et refermer la porte. Confirmer la disparition du message au CIB.

PASSENGER DOOR OPEN (porte du passager ouverte)

Ce message s'affichera et un carillon retentira si la porte de passager n'est pas complètement fermée et si le véhicule quitte la position de stationnement (P). Arrêter le véhicule et arrêter le moteur. Rechercher des obstructions de la porte et refermer la porte. Confirmer la disparition du message au CIB.

REAR ACCESS OPEN (accès arrière ouvert)

Ce message s'affiche et un carillon retentit si le hayon ou la lunette arrière est ouvert(e) alors que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (marche). Couper le contact et vérifier le hayon et la lunette. Redémarrer le véhicule et vérifier si le message apparaît encore sur l'écran du CIB.

RIGHT REAR DOOR OPEN (porte arrière droite ouverte)

Ce message s'affiche et un carillon retentit si la porte arrière côté passager n'est pas complètement fermée et si le véhicule n'est pas en position de stationnement (P). Arrêter le véhicule et arrêter le moteur. Rechercher des obstructions de la porte et refermer la porte. Confirmer la disparition du message au CIB.

Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur

ENGINE HOT A/C TURNED OFF (moteur chaud - la climatisation a été coupée)

Ce message s'affiche lorsque la chaleur du liquide de refroidissement du moteur devient plus élevée que la température de fonctionnement normale. Voir *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur à la*

page 5-17. Pour éviter une contrainte accrue sur un moteur chaud, le compresseur du climatiseur se désactive automatiquement. Lorsque la température du liquide de refroidissement redevient normale, le compresseur du climatiseur est réactivé. Vous pouvez continuer à conduire votre véhicule.

Si ce message continue d'apparaître, faire réparer le système par votre concessionnaire dès que possible pour éviter d'endommager le moteur.

ENGINE OVERHEATED IDLE ENGINE (surchauffe moteur – faire tourner au ralenti)

Avis: **Si vous conduisez le véhicule alors que le moteur surchauffe, de sévères dommages peuvent être causés au moteur. Si un avertissement de surchauffe apparaît au tableau de bord ou au centralisateur informatique de bord (CIB), arrêter le véhicule dès que possible. Pour plus d'informations, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-23*.**

Ce message apparaît lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse. Voir *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur à la page 5-17*.

Se reporter à *Mode de fonctionnement de la protection contre la surchauffe du moteur à la page 10-25* pour obtenir des informations sur la façon de conduire le véhicule en lieu sûr en cas d'urgence.

ENGINE OVERHEATED STOP ENGINE (moteur surchauffé - arrêter le moteur)

Avis: **Si vous conduisez le véhicule alors que le moteur surchauffe, de sévères dommages peuvent être causés au moteur. Si un avertissement de surchauffe apparaît au tableau de bord ou au centralisateur informatique de bord (CIB), arrêter le véhicule dès que possible. Pour plus d'informations, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-23*.**

Ce message s'affiche et un carillon retentit si le circuit de refroidissement du moteur atteint des températures dangereuses pour le fonctionnement. Arrêter le véhicule en lieu sûr et couper le moteur pour éviter d'importants dégâts. Ce message disparaît quand le moteur a refroidi à une température de fonctionnement sûre.

Messages d'huile moteur

CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu)

Ce message s'affiche lorsque l'huile moteur a besoin d'être vidangée. Lorsque vous vidangez l'huile moteur, s'assurer de remettre à zéro le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu). Se reporter à *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-11* pour plus de renseignements sur la façon de réinitialiser le message. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux rubriques *Huile moteur à la page 10-8* et *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

ENGINE OIL HOT IDLE ENGINE (huile moteur chaude - faire tourner le moteur au ralenti)

Ce message apparaît lorsque la température de l'huile est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'elle refroidisse. Voir *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur à la page 5-17*.

OIL PRESSURE LOW STOP ENGINE (pression d'huile basse/couper le moteur)

Avis: **Si vous conduisez le véhicule alors que la pression d'huile moteur basse, des dommages sévères peuvent être causés au moteur. Si un avertissement de pression d'huile basse apparaît sur le centralisateur informatique de bord (CIB), arrêter le véhicule dès que possible. Ne pas conduire le véhicule jusqu'à ce que la cause de la baisse de pression d'huile soit corrigée. Pour plus d'informations, se reporter à *Huile moteur à la page 10-8*.**

Ce message s'affichera en cas de bas niveau de pression d'huile. Arrêter le véhicule en lieu sûr et ne plus le faire fonctionner avant d'avoir résolu le problème de basse pression d'huile. Vérifier l'huile dès que possible et faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-8*.

Messages de puissance du moteur

ENGINE POWER IS REDUCED (puissance moteur réduite)

Ce message s'affichera et un carillon retentira si la température du circuit de refroidissement devient trop élevée et que le moteur se met ensuite en mode de protection du liquide de refroidissement. Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-23* pour plus d'informations.

Ce message apparaît aussi lorsque la puissance du moteur est réduite. Une puissance de moteur réduite peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule à vitesse réduite lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dans les meilleurs délais.

Messages du circuit d'alimentation en carburant

FUEL LEVEL LOW (niveau de carburant bas)

Ce message s'affiche et un carillon retentit si le niveau de carburant est bas. Faire l'appoint dès que possible. Se reporter à *Indicateur de niveau de carburant à la page 5-14* et à *Carburant à la page 9-73* pour plus d'informations.

TIGHTEN GAS CAP (serrer le bouchon de carburant)

Ce message s'affichera et le témoin de vérification du moteur du tableau de bord s'allumera si le bouchon du réservoir de carburant n'est pas serré correctement. Se reporter à *Témoin d'anomalie à la page 5-22*. Serrer complètement le bouchon du réservoir de carburant. Se reporter à *Remplissage du réservoir à la page 9-77*. Le système de diagnostic peut déterminer si le bouchon du réservoir de carburant manque ou est mal placé.
Un bouchon manquant ou desserré laisse le carburant s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec le bouchon serré correctement éteindront le témoin et le message.

Messages de clé et de serrure

REPLACE BATTERY IN REMOTE KEY (remplacer la pile de la clé ou de commande à distance)

Ce message s'affichera si la pile d'un émetteur de télédéverrouillage (RKE) est faible. La pile doit être remplacée. Se reporter à « Remplacement de la pile », sous la rubrique *Fonctionnement du système télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Messages de lampes

TURN SIGNAL ON (clignotant marche)

Ce message s'affiche et un son retentit si un clignotant est maintenu en fonction pendant 1,2 km (0,75 mille). Déplacer le levier de clignotant/multifonction en position hors fonction.

Messages de dispositif de détection d'objet

PARK ASST BLOCKED SEE OWNERS MANUAL (assistance au stationnement bloquée, voir le guide du propriétaire)

Ce message s'affiche en cas d'interférence avec le système d'assistance au stationnement. Se reporter à *Assistance ultrasonique au stationnement à la page 9-62* pour de plus amples informations.

PARK ASSIST OFF (assistance au stationnement hors fonction)

Après le démarrage, ce message rappelle au conducteur que le système d'assistance ultrasonique au stationnement arrière (URPA) a été mis hors fonction. Appuyer sur le bouton de réglage/réinitialisation ou sur la tige de remise à zéro du compteur journalier pour accuser réception du message et l'effacer du centralisateur informatique de bord (CIB). Pour remettre le système URPA en fonction, se reporter à *Assistance ultrasonique au stationnement à la page 9-62*.

SERVICE PARK ASSIST (réparer l'assistance au stationnement)

Ce message s'affiche en cas de problème du système ultrasonique d'assistance au stationnement arrière (URPA). Dans ce cas, ne pas utiliser ce système pour stationner. Consulter *Assistance ultrasonique au stationnement à la page 9-62* pour plus d'information. S'adresser à votre concessionnaire pour obtenir l'intervention nécessaire.

SERVICE SIDE BLIND ZONE ALERT SYSTEM (réparer le système d'alerte angle mort)

Si votre véhicule est équipé du système d'alerte de zone latérale aveugle (SBZA) et que ce message s'affiche, les deux affichages SBZA resteront en fonction pour indiquer un problème du système SBZA. Si les deux affichages restent allumés pendant le trajet, le système exige une intervention. Consulter votre concessionnaire. Se reporter à *Avertissement angle mort (SBZA) à la page 9-65* pour plus d'information.

SIDE BLIND ZONE ALERT SYSTEM OFF (système d'alerte angle mort désactivé)

Si votre véhicule dispose du système d'alerte angle mort (SBZA), ce message s'affiche lorsque le système SBZA est désactivé. Se reporter aux sections *Avertissement angle mort (SBZA) à la page 9-65* et *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31* pour plus d'informations.

SIDE BLIND ZONE SYSTEM UNAVAILABLE (alerte angle mort non disponible)

Si votre véhicule dispose du système d'alerte angle mort (SBZA), ce message s'affiche lorsque le système SBZA n'est pas disponible car le capteur est obstrué et n'est pas en mesure de détecter des véhicules dans l'angle mort. Le capteur peut être obstrué par de la boue, de la saleté, de la neige, de le glace ou du cambouis. Ce message peut également apparaître en cas de forte pluie ou de route détrempée. Il peut aussi s'afficher si vous conduisez dans une région isolée et dépourvue de barrières de sécurité, d'arbres, de panneaux de signalisation ou de feux de circulation. Aucune réparation n'est requise. Pour les instructions sur le nettoyage, se reporter au lavage du véhicule dans *Entretien extérieur à la page 10-111*. Pour plus d'informations, se reporter à *Avertissement angle mort (SBZA) à la page 9-65*.

Messages du système de commande suspension

SERVICE STABILITRAK (réparer la stabilisation)

Si votre véhicule est équipé du StabiliTrak® et que ce message apparaît, cela signifie qu'il peut y avoir un problème sur le système StabiliTrak. Si vous voyez ce message, essayer de réinitialiser le système. Se garer et arrêter le moteur pendant au moins 15 secondes; puis redémarrer à nouveau le moteur. Si ce message apparaît toujours, cela signifie qu'il y a un problème. Vous devez consulter votre concessionnaire pour une réparation. Le véhicule

n'est pas dangereux à conduire, cependant, vous n'avez pas le bénéfice du StabiliTrak, Il faut donc réduire votre vitesse et conduire en conséquence.

SERVICE SUSPENSION SYSTEM (faire réparer le système de suspension)

Si votre véhicule possède un système de suspension Autoride®, ce message s'affiche lorsque le système de suspension Autoride ne fonctionne pas correctement. Faire réparer votre véhicule par votre concessionnaire.

SERVICE TRACTION CONTROL (réparer la traction asservie)

Si votre véhicule est équipé du système StabiliTrak, ce message s'affichera en cas de problème de traction asservie (TCS). Quand ce message est affiché, le système ne limite plus le patinage des roues. Adapter sa conduite en conséquence. Consulter votre concessionnaire pour la réparation. Se reporter à *Système StabiliTrak® à la page 9-54* pour plus d'information.

STABILITRAK INITIALIZING (initialisation du système Stabilitrak)

Si le véhicule est doté du système Stabilitrak, ce message peut s'afficher si le système Stabilitrak n'est pas complètement initialisé à cause des conditions routières ou de la mauvaise dimension de pneus. Lorsque le système StabiliTrak est complètement initialisé, le message s'éteint. Se reporter à *Système StabiliTrak® à la page 9-54* pour plus de renseignements. Si ce message continue à s'afficher pendant plusieurs cycles d'allumage et sur différentes surfaces de route, faire réparer le véhicule chez votre concessionnaire.

TRACTION XX STABILITRAK XX

Ce message apparaîtra lorsque les systèmes de traction asservie et/ou StabiliTrak sont activés ou désactivés. Ajuster votre conduite en conséquence. Pour limiter le patinage des roues et bénéficier pleinement du système d'amélioration de la stabilité, vous devez normalement laisser le système StabiliTrak® allumé. Cependant, il vaut mieux éteindre le StabiliTrak® si le véhicule se trouve ensablé, embourbé, dans la glace ou la neige, et que vous voulez faire balancer votre véhicule d'avant en arrière pour le libérer, ou si vous conduisez hors piste dans des conditions extrêmes et avez besoin que les roues patinent plus. Se reporter à *Si le véhicule est embourbé à la page 9-17*. Pour allumer et éteindre le système StabiliTrak®, se reporter à *Système StabiliTrak® à la page 9-54*.

Le message STABILITRAK OFF (stabilitrak désactivé) peut aussi s'afficher lorsque la commande de stabilité a été désactivée automatiquement. Il y a plusieurs conditions qui peuvent causer l'affichage de ce message.

- L'une d'elles est la surchauffe, qui peut survenir si le système StabiliTrak reste activé durant une longue période.
- Le message peut également s'afficher si le témoin du système de freinage est allumé. Se reporter à *Témoin du système de freinage à la page 5-25*.
- Le message peut s'afficher si le système de stabilité prend plus de temps que d'habitude pour effectuer ses vérifications de diagnostic en raison des conditions de conduite.
- Le message s'affichera en cas de problème du moteur ou du véhicule exigeant une réparation. Consulter votre concessionnaire.

Ce message s'effacera dès que les conditions ayant causé l'affichage du message ne seront plus présentes.

Messages de système de sac gonflable

SERVICE AIR BAG (réparer le système de sacs gonflables)

Ce message s'affichera en cas de problème de sacs gonflables. Faire réviser le système par votre concessionnaire. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-20* et *Système de sac gonflable à la page 3-35* pour plus d'informations.

Messages du système d'alarme antivol

SERVICE THEFT DETERRENT SYSTEM (réparer le système antivol)

Ce message s'affiche si un problème survient au système antivol. Le véhicule pourrait ne pas redémarrer et vous pourriez avoir besoin de l'amener chez votre concessionnaire avant d'éteindre le moteur. Se reporter à *Fonctionnement de l'antidémarrage à la page 2-18* pour plus d'informations.

Messages de pneu

SERVICE TIRE MONITOR SYSTEM (faire vérifier le système de surveillance de la pression des pneus)

Sur les véhicules à système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), ce message s'affiche si une partie du TPMS ne fonctionne pas correctement. Le témoin de pression des pneus clignote également puis reste allumé pendant ce cycle d'allumage. Se reporter à *Témoin de pression des pneus à la page 5-28*. Plusieurs situations peuvent provoquer l'apparition de ce message. Se reporter à *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-68* pour de plus amples informations. Si le témoin d'avertissement s'allume et reste allumé, ce peut être l'indication d'un problème de TPMS. Consulter votre concessionnaire.

TIRE LEARNING ACTIVE (mémorisation des pneus active)

En cas de système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), ce message s'affiche lorsque le TPMS est en train de remémoriser la position des pneus de votre véhicule. La position des pneus doit être remémorisée après une permutation ou après le remplacement d'un pneu ou d'un capteur. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-71*, *Permutation des pneus à la page 10-72*, *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-66* et *Pression des pneus à la page 10-64* pour plus d'informations.

TIRE LOW ADD AIR TO TIRE (pneus dégonflés - ajouter de l'air)

Sur les véhicules dotés du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus du véhicule doit être vérifiée. L'indication LEFT FRT (avant gauche), RIGHT FRT (avant droit), LEFT RR (arrière gauche) ou RIGHT RR (arrière droit) apparaît également pour signaler le pneu concerné. Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu s'allume également. Voir *Témoin de pression des pneus à la page 5-28*. Vous pouvez recevoir plusieurs messages de pression des pneus en même temps. Pour lire les autres messages, appuyer sur le bouton de réglage/remise à zéro ou la tige de remise à zéro du totalisateur partiel. Si un message de pression de pneu s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB), s'arrêter dès que possible.

Faire vérifier la pression des pneus et la faire régler à la valeur indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pneus à la page 10-55*, *Limites de charge du véhicule à la page 9-19* er *Pression des pneus à la page 10-64*. Le CIB affiche également la pression des pneus. Se reporter à « Utilisation et écrans du CIB (avec boutons CIB) » plus haut dans cette section.

Messages de la boîte de vitesses

SERVICE 4 WHEEL DRIVE (vérifier les quatre roues motrices)

Ce message s'affiche en cas d'anomalie du système de traction sur quatre roues. Si ce message s'affiche, arrêter le véhicule dès que possible et arrêter le moteur. Laisser la clé en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) pendant au moins une minute puis redémarrer et vérifier la disparition du message au CIB. Si le message est toujours affiché ou s'affiche à nouveau quand vous commencez à rouler, le système de traction sur quatre roues doit être réparé. Consulter votre concessionnaire.

TRANSMISSION HOT IDLE ENGINE (surchauffe de la boîte de vitesses - faire tourner le moteur au ralenti)

Avis: **Si vous conduisez le véhicule alors que le liquide de boîte de vitesses surchauffe et que le témoin de température de la boîte de vitesses s'allume au tableau de bord ou au centralisateur informatique de bord (CIB), vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Cette situation pourrait entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie. Ne pas conduire le véhicule lorsque le liquide de boîte de vitesses surchauffe ou que le témoin de température de la boîte de vitesses est affiché.**

Ce message s'affichera et un signal sonore se fera entendre si le liquide de la boîte de vitesses est trop chaud. Conduire avec le liquide de la boîte de vitesses trop chaud peut endommager le véhicule. Arrêter le véhicule et laisser tourner le moteur au ralenti jusqu'au refroidissement de la boîte de vitesses. Le message disparaîtra et le carillon s'arrêtera quand la température du liquide aura atteint un niveau de sécurité.

Messages de rappel du véhicule

CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque)

Sur les véhicules équipés du système intégré de commande de frein de remorque (ITBC), ce message s'affiche et un carillon retentit dans les cas suivants :

- Une remorque avec frein électrique est déconnectée du véhicule.
  - Si le débranchement survient quand le véhicule est arrêté, ce message s'efface rapidement.
  - Si le débranchement survient quand le véhicule se déplace, ce message reste allumé jusqu'à ce que le contact soit coupé.
- S'il y a un court circuit dans le câblage vers le frein électrique de remorque.

Quand ce message s'affiche, le frein de remorque n'est plus disponible.

Dès que possible, se ranger sur le bord de la route et couper le contact. Vérifier la connexion du câblage vers la remorque et remettre le contact. Ce message s'affiche si la remorque est reconnectée. Ce message s'affiche également si vous en accusez réception. Si ce message reste affiché, le véhicule ou la remorque exige une intervention. Consulter votre concessionnaire.

Se reporter à « Système intégré de commande de frein de remorque », à la rubrique *Équipement de remorquage à la page 9-91* pour plus d'information.

ICE POSSIBLE DRIVE WITH CARE (possibilité de glace - conduire avec prudence)

Ce message s'affiche en cas de gel.

TRAILER CONNECTED (remorque connectée)

Sur les véhicules équipés du système intégré de commande de frein de remorque (ITBC), ce message s'affiche brièvement quand une remorque avec frein électrique est connectée pour la première fois au véhicule.

Ce message s'efface après quelques secondes. Il s'efface aussi si vous en accusez réception. Après l'effacement du message, TRAILER GAIN/OUTPUT (sortie de frein de remorque) s'affiche au CIB.

Consulter « TRAILER GAIN/OUTPUT (gain/sortie de remorque) » à la rubrique *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31* et « Système intégré de commande de frein de remorque », à la rubrique *Équipement de remorquage à la page 9-91*.

Messages du liquide de lave-glace

WASHER FLUID LOW ADD FLUID (liquide lave-glace bas - ajouter du liquide)

Ce message s'affiche lorsque le niveau de lave-glace du pare-brise est bas. Remplir le réservoir de lave-glace du pare-brise dès que possible. Pour connaître l'emplacement du réservoir de lave-glace de pare-brise, se reporter à la rubrique *Vue d'ensemble du compartiment-moteur à la page 10-6*. Pour plus d'informations, se reporter également à la rubrique *Liquide de lave-glace à la page 10-28*.

Personnalisation du véhicule

Personnalisation du véhicule (avec boutons DIC)

Votre véhicule peut être permet la personnalisation, c'est-à-dire la programmation de certaines fonctions selon vos préférences. Les fonctions de personnalisation peuvent être programmées uniquement avec les paramètres du véhicule et pour un conducteur seulement.

Il est possible que votre véhicule ne soit pas équipé de toutes les options de personnalisation. Seules les options disponibles sont affichées sur votre centralisateur informatique de bord (CIB).

Les paramètres par défaut des fonctions de personnalisation ont été configurés à l'usine, mais ont peut-être été modifiés depuis.

Les préférences de personnalisation sont rappelées automatiquement.

Pour changer les préférences, procéder de la manière suivante.

Entrer dans le menu des réglages de fonctions

1. Mettre le contact et placer le véhicule en position de stationnement (P).

   Il est conseillé d'éteindre les phares pour ne pas décharger la batterie.

2. Appuyer sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options personnalisables disponibles.

Options du menu des paramètres de fonctions

Les éléments suivants sont des fonctions de personnalisation vous permettant de programmer des paramètres sur le véhicule :

DISPLAY IN ENGLISH (affichage en anglais)

Ce message s'affiche uniquement si une langue autre que l'anglais a été sélectionnée. Il permet de changer la langue d'affichage du centralisateur informatique de bord (CIB) pour l'anglais.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que PRESS ✓ TO DISPLAY IN ENGLISH (appuyer pour afficher en anglais) apparaisse sur l'afficheur du centralisateur informatique de bord (CIB). Appuyer une fois sur le bouton de réglage/remise à zéro pour afficher tous les messages du centralisateur informatique de bord en anglais.

DISPLAY LANGUAGE (langue d'affichage)

Cette fonction vous permet de sélectionner la langue d'affichage du centralisateur informatique de bord (CIB).

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que l'écran DISPLAY LANGUAGE (langue d'affichage) apparaisse sur l'afficheur du centralisateur informatique de bord (CIB). Appuyer une fois sur le bouton de réglage/remise à zéro pour accéder aux paramètres de cette fonction. Appuyer de nouveau sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options suivantes :

ENGLISH (anglais) (par défaut): Tous les messages apparaîtront en anglais.

FRANCAIS (français): Tous les messages apparaîtront en français.

ESPANOL (espagnol): Tous les messages apparaîtront en espagnol.

NO CHANGE (aucune modification): Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

Vous pouvez également changer la langue en appuyant sur la commande de remise à zéro du totalisateur partiel. Pour plus d'informations, se reporter à « Langue » sous la rubrique Utilisation et écrans du CIB (sans boutons CIB) plus haut dans cette section.

AUTO DOOR LOCK (verrouillage automatique des portes)

Cette fonction vous permet de sélectionner le verrouillage automatique des portes. Se reporter à *Verrouillage automatique des portes à la page 2-10* pour plus de renseignements.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que AUTO DOOR LOCK (verrouillage automatique des portes) apparaisse sur l'afficheur du centralisateur informatique de bord (CIB). Appuyer sur le bouton une fois de réglage/remise à zéro pour accéder aux paramètres de cette fonction. Appuyer ensuite sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options suivantes :

SHIFT OUT OF PARK (par défaut) (verrouillage quand la position de stationnement est quittée).: Les portes se verrouillent automatiquement lorsque le levier de vitesse est déplacé hors de la position de stationnement (P).

AT VEHICLE SPEED (verrouillage à une certaine vitesse): Les portes se verrouillent automatiquement quand la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h) pendant 3 secondes.

NO CHANGE (aucune modification): Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

AUTO DOOR UNLOCK (déverrouillage automatique des portes)

Cette fonction vous permet de choisir si vous voulez ou pas désactiver le déverrouillage automatique des portes. Elle vous permet également de sélectionner les portes qui seront automatiquement déverrouillées et le moment du déverrouillage. Se reporter à la rubrique *Verrouillage automatique des portes à la page 2-10* pour de plus amples renseignements.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que AUTO DOOR UNLOCK (déverrouillage automatique des portes) apparaisse sur l'afficheur du centralisateur informatique de bord (CIB). Appuyer sur le bouton de réglage/remise à zéro pour accéder aux paramètres de cette fonction. Appuyer ensuite sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options suivantes :

OFF (arrêt): Aucune des portes ne sera automatiquement déverrouillée.

DRIVER AT KEY OUT (conducteur au retrait de la clé): Seule la porte du conducteur sera déverrouillée lorsque la clé sera retirée du commutateur d'allumage.

DRIVER IN PARK (conducteur en position de stationnement): Seule la porte du conducteur sera déverrouillée lorsque le levier de vitesses sera placé à la position de stationnement (P).

ALL AT KEY OUT (toutes au retrait de la clé): Toutes les portes se déverrouillent lorsque vous retirez la clé de contact.

ALL IN PARK (toutes en position de stationnement) (par défaut): Toutes les portes se déverrouillent lorsque le levier de vitesses est placé à la position de stationnement (P).

NO CHANGE (aucune modification): Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

REMOTE DOOR LOCK (verrouillage à distance des portes)

Cette fonction vous permet de sélectionner le type de rétroaction que vous recevrez lors du verrouillage du véhicule avec l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Il n'y aura toutefois aucune rétroaction si une porte est restée ouverte. Se reporter à la rubrique *Fonctionnement du système télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3* pour de plus amples informations.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que REMOTE DOOR LOCK (verrouillage à distance des portes) apparaisse sur l'afficheur du centralisateur informatique de bord (CIB). Appuyer sur le bouton de réglage/remise à zéro pour accéder aux paramètres de cette fonction. Appuyer ensuite sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options suivantes :

OFF (arrêt): Vous ne recevrez aucune rétroaction lorsque vous appuierez sur le bouton de l'émetteur RKE.

LIGHTS ONLY (feux uniquement): Les feux extérieurs clignotent lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage de l'émetteur RKE.

HORN ONLY (klaxon uniquement): Le klaxon retentit à la seconde pression sur le bouton de verrouillage de l'émetteur RKE.

HORN & LIGHTS (klaxon et feux) (par défaut): Les feux extérieurs clignotent lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage de l'émetteur RKE et le klaxon retentit lorsque vous appuyez de nouveau sur le bouton de verrouillage dans les cinq secondes suivantes.

NO CHANGE (aucune modification): Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

REMOTE DOOR UNLOCK (déverrouillage automatique des portes)

Cette fonction vous permet de sélectionner le type de rétroaction que vous recevrez lors du déverrouillage du véhicule avec l'émetteur de télédéverrouillage (RKE). Il n'y aura toutefois aucune rétroaction si une porte est restée ouverte. Se reporter à la rubrique *Fonctionnement du système télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3* pour de plus amples informations.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que REMOTE DOOR UNLOCK (déverrouillage automatique des portes) apparaisse sur l'afficheur du centralisateur informatique de bord.

Appuyer sur le bouton de réglage/remise à zéro pour accéder aux paramètres de cette fonction. Appuyer ensuite sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options suivantes :

LIGHTS OFF (feux désactivés): Les feux extérieurs ne clignotent pas lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage de l'émetteur RKE.

LIGHTS ON (feux activés) (par défaut): Les feux extérieurs clignotent lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE.

NO CHANGE (aucune modification): Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

DELAY DOOR LOCK (verrouillage temporisé des portes)

Ce dispositif vous permet de sélectionner ou non le verrouillage différé des portes et du hayon du véhicule. En verrouillant les portes et le hayon au moyen du commutateur de serrure électrique de porte, si une porte ou le hayon est ouvert(e), ce dispositif diffère le verrouillage jusqu'à cinq secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous entendrez trois carillons signalant que le dispositif de verrouillage différé est utilisé. Ce dispositif ne fonctionne que si la clé de contact est retirée. Vous pouvez temporairement annuler le verrouillage différé en appuyant deux fois sur le commutateur de verrouillage électrique de porte. Se reporter à *Verrouillage différé à la page 2-9* pour plus d'informations.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que DELAY DOOR LOCK (verrouillage temporisé des portes) apparaisse sur l'afficheur du centralisateur informatique de bord (CIB). Appuyer sur le bouton de réglage/remise à zéro pour accéder aux paramètres de cette fonction. Appuyer ensuite sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options suivantes :

OFF (arrêt): Il n'y aura pas de verrouillage temporisé des portes du véhicule.

ON (activé) (par défaut): Les portes ne se verrouilleront qu'après 5 secondes suivant la fermeture de la dernière porte ou du hayon.

NO CHANGE (aucune modification): Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

EXIT LIGHTING (éclairage de sortie)

Dans l'obscurité, cette fonction permet de choisir la durée de fonctionnement des feux après avoir déplacé la clé de la position ON/RUN (en fonction/marche) à LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que EXIT LIGHTING (éclairage en sortie) apparaisse sur l'afficheur du centralisateur informatique de bord (CIB). Appuyer sur le bouton de réglage/remise à zéro pour accéder aux paramètres de cette fonction. Puis appuyer sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options suivantes :

OFF (arrêt): L'éclairage extérieur ne s'allumera pas.

30 SECONDS (30 secondes, par défaut): L'éclairage extérieur restera allumé pendant 30 secondes.

1 MINUTE: L'éclairage extérieur restera allumé pendant une minute.

2 MINUTES: L'éclairage extérieur restera allumé pendant deux minutes.

NO CHANGE (aucune modification): Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

APPROACH LIGHTING (éclairage d'approche)

Cette fonction vous permet de déterminer si l'éclairage extérieur s'allumera brièvement ou pas lorsqu'il fait sombre, une fois que

vous aurez déverrouillé le véhicule au moyen de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que APPROACH LIGHTING (feux d'approche) apparaisse sur l'afficheur du centralisateur informatique de bord (CIB). Appuyer sur le bouton de réglage/remise à zéro pour accéder aux paramètres de cette fonction. Puis appuyer sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options suivantes :

OFF (arrêt): L'éclairage extérieur ne s'allumera pas lorsque vous déverrouillerez le véhicule au moyen de l'émetteur RKE.

ON (activé) (par défaut): S'il fait assez sombre dehors, l'éclairage extérieur s'allumera brièvement lorsque vous déverrouillerez le véhicule au moyen de l'émetteur de télédéverrouillage.

L'éclairage restera allumé durant 20 secondes ou jusqu'à ce que vous ayez appuyé sur le bouton de verrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage, ou encore jusqu'à ce que vous démarriez. Se reporter à *Fonctionnement du système télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3* pour de plus amples renseignements.

NO CHANGE (aucune modification) : Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

CHIME VOLUME (volume du carillon)

Cette fonction vous permet de sélectionner le volume sonore du carillon.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que CHIME VOLUME (volume du carillon) apparaisse sur l'afficheur du centralisateur informatique de bord (CIB). Appuyer sur le bouton de réglage/remise à zéro pour accéder aux paramètres de cette fonction. Puis appuyer sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options suivantes :

NORMAL: Le volume du carillon est réglé au niveau normal.

LOUD (fort): Le volume du carillon est réglé à un niveau élevé.

NO CHANGE (aucune modification): Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Il n'y a pas de volume par défaut du carillon. Celui-ci reste au dernier niveau de volume paramétré.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

PARK TILT MIRRORS (inclinaison des rétroviseurs en stationnement)

Si votre véhicule possède cette fonction, vous pouvez activer/désactiver la fonction d'inclinaison automatique des rétroviseurs extérieurs quand le véhicule est mis en position de marche arrière (R). Se reporter à *Rétroviseurs inclinables en stationnement à la page 2-23* pour plus de renseignements.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que PARK TILT MIRRORS (inclinaison des rétroviseurs en stationnement) apparaisse sur l'afficheur du centralisateur informatique de bord. Appuyer sur le bouton de réglage/remise à zéro pour accéder aux paramètres de cette fonction.

Appuyer ensuite sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options suivantes :

OFF (arrêt) (par défaut): Aucun des rétroviseurs extérieurs ne s'incline vers le bas lorsque le levier de vitesses est placé en marche arrière (R).

DRIVER MIRROR (rétroviseur du conducteur): Le rétroviseur extérieur du conducteur s’incline vers le bas lorsqu’il passe le levier de vitesses en marche arrière (R).

PASSENGER MIRROR (rétroviseur du passager): Le rétroviseur extérieur du passager s’incline vers le bas lorsque le levier de vitesses est placé en marche arrière (R).

BOTH MIRRORS (les deux rétroviseurs): Les rétroviseurs extérieurs du conducteur et du passager s’inclinent vers le bas lorsque le levier de vitesses est placé en marche arrière (R).

NO CHANGE (aucune modification): Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

EASY EXIT RECALL (siège à recul automatique)

Si votre véhicule possède cette fonction, elle vous permet d'enregistrer vos préférences pour le siège à recul automatique. Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-8* pour plus de renseignements.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que EASY EXIT RECALL (siège à recul automatique) apparaisse sur l'afficheur du centralisateur informatique de bord (CIB). Appuyer sur le bouton une fois de réglage/remise à zéro pour accéder aux paramètres de cette fonction. Appuyer ensuite sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options suivantes :

DOOR BUTTON ONLY (bouton de porte uniquement): Aucun rappel du recul automatique du siège n'aura lieu. Le rappel n'a lieu qu'une fois un bouton de sortie facilitée du siège actionné.

BUTTON & KEY OUT (bouton et retrait de la clé de contact, par défaut): Si les fonctions sont activées via le menu EASY EXIT SETUP (configuration du siège à recul automatique), le siège du conducteur recule au moment de retirer la clé de contact ou après avoir actionné le bouton de sortie facilitée du siège.

Le recul automatique du siège fonctionne une seule fois après que la clé est retirée du contact. Si le déplacement automatique a déjà eu lieu et si vous replacez la clé dans le contact puis que vous la retirez à nouveau, le siège reste à l'emplacement de sortie d'origine, sauf en cas de rappel de mémoire avant d'avoir retiré la clé à nouveau.

NO CHANGE (aucune modification): Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

EASY EXIT SETUP (configuration du siège à recul automatique)

Si votre véhicule est doté de cette fonction, vous pouvez choisir quelles zones appliqueront la fonction automatique de sortie facilitée du siège. Cela vous permet également de désactiver la fonction automatique de sortie facilitée. Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-8* et à EASY EXIT RECALL (siège à recul automatique) plus haut pour plus d'informations.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à l'affichage de EASY EXIT SEAT (siège à recul automatique) sur l'écran du CIB. Appuyer une fois sur le bouton de réglage/réinitialisation pour accéder aux paramètres de cette fonction. Appuyer ensuite sur le bouton de menu vers le haut/vers le bas pour faire défiler les options suivantes :

OFF (arrêt): Aucun rappel de recul automatique du siège n'a lieu.

SEAT ONLY (rappel de position du siège désactivé) (par défaut): Le siège du conducteur va se reculer.

NO CHANGE (aucune modification): Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

MEMORY SEAT RECALL (rappel de siège à mémoire)

Si votre véhicule possède cette fonction, vous pouvez sélectionner vos préférences pour le rappel à distance des positions mémorisées du siège. Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-8* pour plus de renseignements.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à l'affichage de MEMORY SEAT RECALL (rappel de la position mémorisée du siège à recul automatique). Appuyer une fois sur le bouton de réglage/réinitialisation pour accéder aux paramètres de cette fonction. Appuyer ensuite sur le bouton de personnalisation pour faire défiler les options suivantes :

OFF (arrêt) (par défaut): Aucun rappel de position de siège mémorisée n'aura lieu.

ON (activé): Le siège de conducteur et sur certains véhicules, les rétroviseurs extérieurs se déplacent automatiquement à la position de conduite mémorisée quand la touche de déverrouillage de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est pressée. Sur certains véhicules avec réglage des pédales d'accélérateur et de frein, les pédales se déplaceront automatiquement.

NO CHANGE (aucune modification): Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

REMOTE START (démarrage à distance)

Si votre véhicule est équipé de cette fonction, vous pouvez activer ou désactiver le démarrage à distance. La fonction de démarrage à distance vous permet de démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule à l'aide de l'émetteur de télédéverrouillage. Pour plus d'informations, se reporter à *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-6*.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que REMOTE START (démarrage à distance) apparaisse sur l'écran du centralisateur informatique de bord (CIB). Appuyer sur le bouton de réglage/remise à zéro pour accéder aux paramètres de cette fonction. Puis appuyer sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options suivantes :

OFF (arrêt) : La fonction de démarrage à distance est désactivée.

ON (activé) (par défaut): La fonction de démarrage à distance est activée.

NO CHANGE (aucune modification): Aucune modification ne sera apportée à cette fonction. Les paramètres actuels seront conservés.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

FACTORY SETTINGS (paramètres d'usine)

Cette fonction vous permet de définir toutes les fonctions de personnalisation selon les paramètres par défaut définis en usine.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que FACTORY SETTINGS (paramètres d'usine) apparaisse sur l'afficheur du centralisateur informatique de bord (CIB). Appuyer sur le bouton de réglage/remise à zéro pour accéder aux paramètres de cette fonction. Puis appuyer sur le bouton de personnalisation pour parcourir les options suivantes :

RESTORE ALL (tout rétablir) (par défaut): Les fonctions de personnalisation seront programmées selon les paramètres par défaut définis en usine.

DO NOT RESTORE (ne pas rétablir): Les fonctions de personnalisation ne seront pas réglées selon les paramètres par défaut définis en usine.

Pour sélectionner un paramètre, appuyer sur le bouton de set/reset (réglage/remise) à zéro lorsque le paramètre désiré est affiché au CIB.

EXIT FEATURE SETTINGS (quitter les paramètres de fonctions)

Cette fonction vous permet de quitter le menu des paramètres de fonctions.

Appuyer sur le bouton de personnalisation jusqu'à ce que PRESS ✓ TO EXIT FEATURE SETTINGS (appuyer pour quitter les paramètres de fonctions) apparaisse sur l'afficheur du CIB. Appuyer une fois sur le bouton de réglage/remise à zéro pour quitter le menu.

Si vous ne quittez pas le menu et que vous appuyez de nouveau sur le bouton de personnalisation, vous retournerez au début du menu paramètres de fonctions.

Sortie du menu de Paramètres de fonctions

Le menu des paramètres de fonctions se ferme automatiquement dans l'une des situations suivantes :

- Le véhicule n'est plus en position ON/RUN (en fonction/marche).
- Les boutons de trajet/carburant ou d'information sur le véhicule du centralisateur informatique de bord (CIB) sont pressés.
- Vous quittez le menu des paramètres de fonctions après en avoir atteint la fin.
- Aucune sélection n'a été effectuée depuis 40 secondes.

Système de télécommande universelle

Se reporter à *Déclaration de fréquence radio à la page 13-26* pour les informations relatives à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Programmation du système de télécommande universelle

Ces boutons figureront dans la garniture de toit sur les véhicules équipés d'un système de télécommande sans fil maison universel.

Ce système permet de remplacer jusqu'à trois télécommandes utilisées pour activer des appareils tels qu'une porte de garage, un système de sécurité et un éclairage de la maison.

Ne pas utiliser ce système avec ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire toutes les directives avant de tenter de programmer l'émetteur. En raison des étapes impliquées, il peut s'avérer utile de bénéficier de l'assistance d'une autre personne au cours de la programmation de l'émetteur.

Conserver la télécommande d'origine pour l'utilisation dans d'autres véhicules et pour une programmation future. Seule la télécommande d'origine est nécessaire à la programmation du code fixe. Les boutons programmés devraient être effacés lors de la vente ou de l'expiration du contrat de location du véhicule. Consulter « Suppression des boutons de la télécommande universelle » dans cette section.

Lors de la programmation d'une porte de garage, il est recommandé de laisser le véhicule hors du garage. S'assurer que personne, ni aucun objet, ne se trouve près de la porte du garage ou du mécanisme de portail à programmer.

Programmation d'émetteur de système d'accueil universel à distance — Code de brassage

Pour tout renseignement concernant la programmation du système d'accueil universel à distance, appeler le 1-866-572-2728 ou aller sur le site www.learcar2u.com.

La plupart des ouvre-porte de garage vendus après 1996 sont des unités à code de brassage.

La programmation d'un ouvre-porte de garage implique une séquence temporelle; il convient donc de lire la description de l'ensemble de la méthode avant de commencer.

Si vous ne suivez pas ces consignes, le appareil se coupera et vous devrez répéter l'opération.

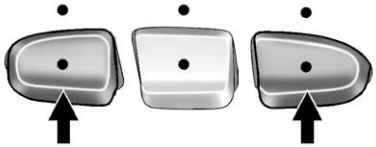

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

1. De l'intérieur du véhicule, presser simultanément les deux boutons extérieurs pendant une à deux secondes puis les relâcher immédiatement.

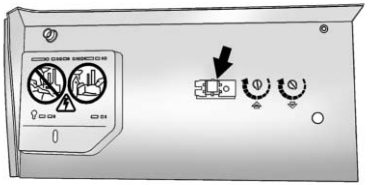

2. Dans le garage, repérer l'emplacement du récepteur de l'ouvre-porte de garage (unité moteur). Trouver le bouton « Learn » (acquisition) ou « Smart ». Il se trouve habituellement près de la fixation du fil d'antenne suspendu à l'unité moteur et peut être coloré. Presser ce bouton. Vous avez ensuite moins de 30 secondes pour effectuer les étapes suivantes.
3. Retourner immédiatement au véhicule. Presser et maintenir le bouton de la télécommande universelle à utiliser pour contrôler la porte de garage jusqu'à ce que celle-ci bouge. Le témoin placé au-dessus du bouton sélectionné devrait clignoter lentement. Il peut s'avérer nécessaire de maintenir ce bouton enfoncé jusqu'à 20 secondes.
4. Relâcher immédiatement, dans une seconde, le bouton quand la porte de garage bouge. Le témoin clignotera rapidement jusqu'à l'issue de la programmation.
5. Presser et relâcher à nouveau le même bouton. La porte de garage doit se déplacer, confirmant que la programmation est terminée et a réussi.

Pour programmer un autre dispositif à code de brassage tel qu'un ouvre-porte de garage supplémentaire, un dispositif de sécurité ou un système domotique, répéter les étapes 1 à 5 en choisissant à l'étape 3 un bouton de fonction différent de celui utilisé pour l'ouvre-porte de garage.

Si ces directives ne fonctionnent pas, l'ouvre-porte de garage est probablement une unité à code fixe. Suivre les instructions de programmation ci-dessous destinées à un ouvre-porte de garage à code fixe.

Programmation d'émetteur de système d'accueil universel à distance — Code fixe

Pour tout renseignement concernant la programmation du système d'accueil universel à distance, appeler le 1-866-572-2728 ou aller sur le site www.learcar2u.com.

La plupart des ouvre-porte de garage vendus avant 1996 sont des unités à code fixe.

La programmation d'un ouvre-porte de garage implique une séquence temporelle; il convient donc de lire la description de l'ensemble de la méthode avant de commencer. Si vous ne suivez pas ces consignes, le appareil se coupera et vous devrez répéter l'opération.

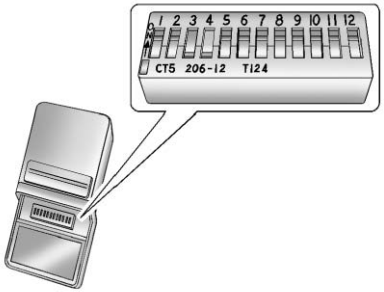

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

1. Pour vérifier si l'ouvre-porte de garage est à code fixe, retirer le couvercle de la pile de l'émetteur portatif fourni par le constructeur du moteur de votre ouvre-porte de garage. Si vous voyez une rangée de commutateurs DIP semblables au graphique ci-dessus, vous avez un ouvre-porte de garage à code fixe. Si vous ne voyez pas de rangée de commutateurs DIP, retournez à la section précédente, sous Programmation d'un émetteur de système d'accueil universel à distance - Code de brassage.

Votre télécommande peut être équipée de 8 à 12 contacteurs selon la marque de la télécommande.

Le récepteur d'ouvre-porte de garage (unité de tête de moteur) peut également présenter une rangée de commutateurs DIP qui peuvent être utilisés pendant la programmation du système d'accueil universel à distance. Si le nombre total des commutateurs de la tête de moteur diffère de celui de la télécommande, ou si les positions de commutateur sont différentes, utiliser les paramétrages des commutateurs de la tête de moteur pour programmer votre système d'accueil universel à distance.

Les paramétrages des commutateurs de la tête de moteur peuvent également être utilisés quand vous ne possédez pas la télécommande d'origine.

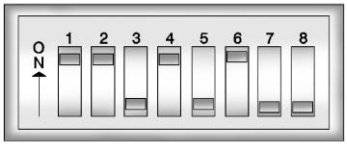

Exemple de huit commutateurs DIP à deux positions

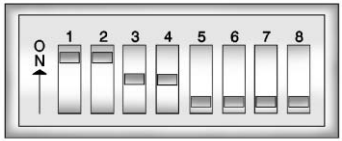

Exemple de huit commutateurs DIP à trois positions

Le panneau de commutateurs peut ne pas exactement correspondre à celui illustré dans les exemples ci-dessus, mais devrait être similaire.

Les positions des commutateurs de votre émetteur portatif peuvent être étiquetées comme suit :

- Un commutateur en position haute peut être étiqueté Up (haute), + ou On (marche).
- Un commutateur en position basse peut être étiqueté Down (vers le bas), - ou Off (arrêt).
- Un commutateur en position médiane peut être étiqueté Middle (milieu), 0 ou Neutral (neutre).

2. Copier les positions des 8 à 12 commutateurs de gauche à droite, comme suit :
   - Lorsqu'un commutateur est en position haute, inscrire « Gauche ».
   - Lorsqu'un commutateur est en position basse, inscrire « Droit ».
   - Lorsqu'un commutateur est entre la position haute et la position basse, inscrire « Milieu ».

   Les réglages de commutateurs retranscrits à l'étape 2 seront les frappes de bouton à saisir à l'étape 4 sur l'émetteur universel. Veiller à entrer les réglages de commutateurs retranscrits à l'étape 2 dans l'ordre, de gauche à droite, dans l'émetteur du système d'accueil universel à distance lors de l'exécution de l'étape 4.
3. De l'intérieur du véhicule, commencer par presser fermement les trois boutons simultanément pendant trois secondes environ. Relâcher les boutons pour placer l'émetteur du système d'accueil universel à distance en mode de programmation.

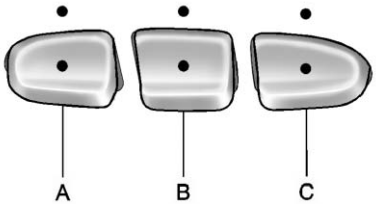

A. Bouton gauche (Up, + ou ON) (haut, + ou marche)

B. Bouton du milieu (Middle, 0 ou Neutral) (milieu, 0 ou neutre)

C. Bouton droit (Down, -, ou Off) (bas, - ou arrêt)

4. Les témoins clignoteront lentement. Entrer chaque réglage transcrit à l'étape 2 dans votre émetteur de système d'accueil universel à distance. Vous avez deux minutes et demie pour exécuter l'étape 4. Presser un bouton de l'émetteur universel pour chaque réglage de commutateur, comme suit :
   - Si vous avez écrit « Gauche », presser le bouton gauche (A) de votre véhicule.
   - Si vous avez écrit « Droit », presser le bouton droit (C) de votre véhicule.
   - Si vous avez écrit « Milieu », presser le bouton du milieu (B) de votre véhicule.
5. Après la saisie de toutes les positions de commutateur, presser et relâcher à nouveau et simultanément les trois boutons. Les lampes indicatrices s'allumeront.
6. Presser et maintenir le bouton de la télécommande universelle à utiliser pour contrôler la porte de garage jusqu'à ce que celle-ci bouge. Le témoin placé au-dessus du bouton sélectionné devrait clignoter lentement. Il peut s'avérer nécessaire de maintenir ce bouton enfoncé jusqu'à 55 secondes.
7. Relâcher immédiatement le bouton quand la porte de garage se déplace. Le témoin clignotera rapidement jusqu'à l'issue de la programmation.
8. Presser et relâcher à nouveau le même bouton. La porte de garage doit se déplacer, confirmant que la programmation est terminée et a réussi.

Pour programmer un autre dispositif à code fixe tel qu'un ouvre-porte de garage supplémentaire, un dispositif de sécurité ou un système domotique, répéter les étapes 1 à 8 en choisissant à l'étape 6 un bouton de fonction différent de celui utilisé pour l'ouvre-porte de garage.

Fonctionnement de la télécommande universelle

Appuyer sur le bouton approprié de l'émetteur et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

Reprogrammation des boutons du système d'accueil universel à distance

Chacun des trois boutons peut être reprogrammé en répétant les instructions.

Effacement des boutons du système d'accueil universel à distance

La programmation des boutons devrait être effacée lorsque le véhicule est vendu ou à l'expiration du contrat de location.

Pour effacer les paramètres d'un code de brassage ou d'un code fixe de la télécommande :

1. Maintenir enfoncés simultanément les deux boutons extérieurs pendant environ 20 secondes jusqu'à ce que les témoins placés directement au-dessus des boutons commencent à clignoter rapidement.
2. Une fois les témoins commencent à clignoter, relâcher les deux boutons. Les codes des deux boutons sont effacés.

Pour une assistance ou des informations relatives au système d'accueil universel à distance, appeler le numéro du centre d'assistance clientèle figurant sous *Bureaux d'assistance à la clientèle (États Unis et Canada) à la page 13-6* ou *Bureaux d'assistance à la clientèle (Mexique) à la page 13-7*.

✍ NOTES

Éclairage

Éclairage extérieur
Commandes de feux extérieurs 6-1
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Commande de feux de route et feux de croisement 6-3
Clignotant de dépassement . . . 6-3
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-3
Système de phares automatiques 6-4
Feux de détresse 6-6
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-6
Phares antibrouillard 6-7
Éclairage auxiliaire monté sur le toit 6-7

Éclairage intérieur
Commande d'éclairage de tableau de bord 6-8
Plafonniers 6-8
Lampes de lecture 6-9

Caractéristiques d'éclairage
Éclairage d'entrée 6-9
Éclairage de sortie 6-9
Gestion de la charge de la batterie 6-10
Protection de l'alimentation de batterie 6-10

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs

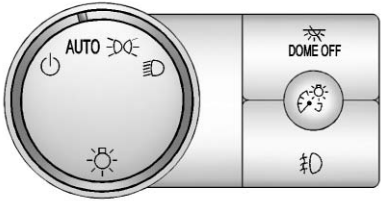

La commande d'éclairage extérieur se trouve sur le tableau de bord, à gauche du volant de direction.

Il contrôle les systèmes suivants :

- Phares
- Feux arrière
- Feux de stationnement
- Éclairage de la plaque d'immatriculation
- Éclairage du tableau de bord

La commande d'éclairage extérieur a quatre positions :

⏻ **(arrêt):** Éteint les phares automatiques et les feux de circulation de jour (FCJ). Tourner à nouveau la commande des phares en position d'arrêt pour rallumer les phares automatiques ou les feux de circulation de jour (FCJ).

Pour les véhicules vendus initialement au Canada, la position hors fonction fonctionne uniquement quand la boîte est en position de stationnement (P).

AUTO (automatique): Allume automatiquement les phares à intensité normale, ainsi que les éléments suivants :

- Feux de stationnement
- Éclairage du tableau de bord
- Feux arrière
- Éclairage de la plaque d'immatriculation

(feux de stationnement): Allume les feux de stationnement et les feux suivants :

- Éclairage du tableau de bord
- Feux arrière
- Éclairage de la plaque d'immatriculation

(phares): Allume les phares ainsi que les lampes reprises ci-dessous

- Feux de stationnement
- Éclairage du tableau de bord
- Feux arrière
- Éclairage de la plaque d'immatriculation

Quand les phares sont allumés et que le véhicule fonctionne, ils s'éteignent automatiquement 10 minutes après que le contact est coupé. Quand les phares sont allumés et que le véhicule ne fonctionne pas, ils restent allumés pendant 10 minutes avant de se couper automatiquement pour éviter une décharge de la batterie. Placer la commande des phares en position hors fonction puis à nouveau en fonction pour obtenir un délai supplémentaire de 10 minutes.

Rappel d'extinction des feux extérieurs

Un signal sonore retentira lorsque les phares ou les feux de stationnement sont allumés manuellement, que l'allumage est coupé et qu'une porte est ouverte. Pour désactiver le signal sonore, éteindre l'éclairage.

Commande de feux de route et feux de croisement

(inverseur de phares): Pour passer des feux de croisement aux feux de route, pousser le levier vers le tableau de bord. Pour retourner aux feux de croisement, tirer le levier multifonction vers vous, puis le relâcher.

Lorsque les feux de route sont allumés, ce témoin s'allume également dans le groupe d'instruments du tableau de bord.

Clignotant de dépassement

Cette fonctionnalité vous permet d'utiliser vos phares de route afin de signaler à un conducteur qui vous précède que vous désirez le dépasser. Elle fonctionne même si les phares sont en mode automatique.

Pour l'utiliser, tirer le levier du clignotant vers vous, puis le relâcher.

Si les phares sont en mode automatique ou si les feux de croisement sont allumés, les feux de route s'allument. Ils demeurent allumés tant que vous tenez le levier vers vous. Le témoin des feux de route s'allume dans le groupe d'instruments du tableau de bord. Il faut le relâcher pour retourner au mode normal.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les feux de circulation de jour (FCJ) améliorent en plein jour la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant de votre véhicule. Des feux de circulation de jour totalement fonctionnels sont requis sur tous les véhicules d'abord vendus au Canada.

Le système DRL entre en fonction quand les conditions suivantes sont satisfaites :

- Le contact est mis.
- La commande d'éclairage extérieur est en mode AUTO (automatique).
- La transmission n'est pas à la position de stationnement (P).
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.

Lorsque le système FCJ est en fonction, seuls les FCJ sont allumés. Les feux arrière, les feux de position latéraux et les autres feux ne sont pas allumés. L'éclairage du tableau de bord ne s'allume pas non plus.

Lorsqu'il commence à faire sombre, les phares automatiques allumeront les phares à la place des feux de circulation de jour (FCJ).

Pour éteindre les feux de circulation de jour (FCJ), mettre la commande des feux en position OFF (hors fonction) puis la relâcher. Pour les véhicules vendus la première fois au Canada, la boîte de vitesses doit occuper la position de stationnement (P) avant de pouvoir mettre hors fonction l'éclairage de jour (FCJ).

Système de phares automatiques

Dés qu'il fait suffisamment sombre, votre système automatique de phares allumera les phares à l'intensité normale en même temps que les feux arrière, les feux de position latéraux, les feux de stationnement, et l'éclairage du tableau de bord. L'éclairage de la radio s'atténue également.

Pour mettre hors fonction le système d'allumage automatique des phares, mettre le commutateur des phares en position hors fonction et le relâcher. Pour les véhicules vendus la première fois au Canada, la boîte de vitesses doit occuper la position de stationnement (P) avant de pouvoir mettre hors fonction le système d'allumage automatique des phares.

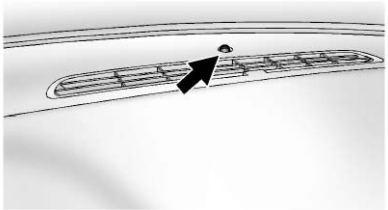

Le véhicule est équipé d'un capteur de luminosité sur le dessus du tableau de bord, qui régule lorsque le système d'allumage automatique des phares se met en marche. Ne pas couvrir le capteur, car les phares se mettront alors en fonction chaque fois que le contact sera mis.

Les phares peuvent aussi s'allumer lorsque vous conduisez dans un garage étagé ou sous un ciel très nuageux. C'est normal.

Il y a un délai de transition entre le fonctionnement de jour et de nuit des systèmes feux de circulation de jour (FCJ) et d'allumage automatique des phares pour que la conduite sous des ponts ou des lampadaires puissants n'affecte pas le système. Les systèmes FCJ et d'allumage automatique des phares ne seront affectés que si le capteur de luminosité détecte un changement d'éclairage qui dure plus longtemps que ce délai.

Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système d'allumage automatique des phares entre immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, il faut environ une minute pour que le système d'allumage automatique des phares passe en mode FCJ. Pendant ce délai, il est possible que le groupe d'instruments du tableau de bord ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude. S'assurer que la commande de luminosité du tableau de bord soit en position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-8*.

Pour faire tourner le véhicule au ralenti avec le système de phares automatiques désactivé, placer la commande à la position d'arrêt.

Les phares peuvent aussi rester allumés après que vous ayez quitté le véhicule. Il est possible de programmer cette fonction au moyen du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Personnalisation du véhicule (avec boutons CIB) à la page 5-56*.

Si le véhicule n'est pas équipé de boutons CIB l'éclairage de sortie est automatique. Lorsqu'il fait suffisamment sombre au-dehors, l'éclairage extérieur reste allumé 30 secondes après que le commutateur d'allumage soit passé de la position ON/RUN (marche) à LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Sur les véhicules sans radio, l'éclairage du tableau de bord reste allumé 30 secondes avec la porte conducteur fermée. Sur les véhicules avec radio, l'éclairage du tableau de bord reste allumé 10 minutes avec la porte du conducteur fermée. Se reporter à *Alimentation prolongée des accessoires (RAP) à la page 9-31*.

Le système de phares ordinaires peut être activé en cas de besoin.

Feux de détresse

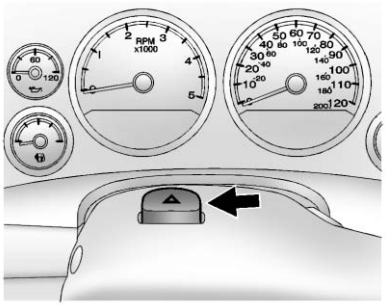

⚠ **(feux de détresse):** Presser ce bouton situé au sommet de la colonne de direction pour déclencher les clignotants avant et arrière. Ceci signale aux autres conducteurs que vous êtes en difficulté. Presser à nouveau pour éteindre les clignotants.

Quand les feux de détresse clignotent, les clignotants ne fonctionnent pas.

Signaux de changement de direction et de changement de voies

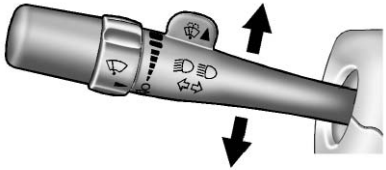

Une flèche située dans le groupe d'instruments du tableau de bord clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Pour signaler un changement de voie, soulever ou appuyer sur le levier pendant moins d'une seconde, jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter. Cela actionnera automatiquement trois fois les clignotants. Ils clignoteront six fois si le mode remorquer/tracter est activé. Tenir le levier de clignotants pendant plus d'une seconde actionnera les clignotants jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une ampoule de clignotant peut être grillée.

Remplacer les ampoules.
Si l'ampoule n'est pas grillée, contrôler les fusibles. Se reporter à *Fusibles et disjoncteurs à la page 10-46*.

Carillon de rappel des clignotants

Si le clignotant reste activé pendant plus de 1,2 km (0,75 mille), un carillon retentit à chaque clignotement et le message TURN SIGNAL ON (clignotant activé) s'affiche également sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Pour arrêter le carillon et effacer le message, déplacer le levier de clignotants à la position d'arrêt.

Phares antibrouillard

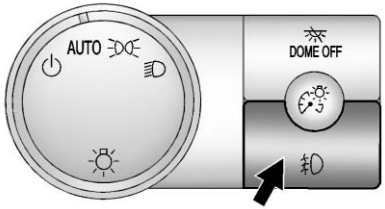

Sur les véhicules équipés de phares antibrouillard, leur commande se trouve à côté de la commande de l'éclairage extérieur, sur le tableau de bord, à gauche de la colonne de direction.

L'allumage doit être en position ON/RUN (marche) pour que les phares antibrouillard fonctionnent.

(Phares antibrouillard): Appuyer sur le bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillard. Un témoin s'allume dans le groupe d'instruments du tableau de bord.

Quand les feux antibrouillard sont allumés, les feux de croisement s'allument automatiquement.

Les phares antibrouillard s'éteignent lorsque les feux de route sont activés. Quand les feux de route sont éteints, les phares antibrouillard se rallument.

Certaines réglementations locales exigent que les phares soient allumés avec des phares antibrouillard.

Éclairage auxiliaire monté sur le toit

Si le véhicule est doté de cette fonction, ce bouton comporte d'autres possibilités de câblage pour qu'un concessionnaire ou un centre de service qualifié puisse installer un feu auxiliaire surélevé.

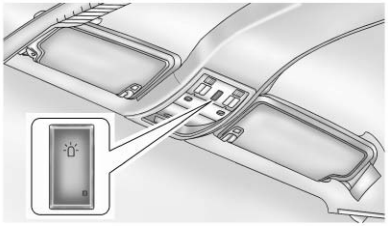

Ce bouton se trouve sur la console de plafond.

Quand le câblage est connecté à un projecteur auxiliaire fixé sur le toit, une pression sur le bas du bouton active le projecteur et éclaire un témoin à la base de ce bouton.

Appuyer sur le sommet du bouton pour éteindre le projecteur et son témoin.

Le circuit de projecteur de secours du toit est protégé par un fusible de 30 A. La consommation totale de courant des lampes doit être inférieure à cette valeur. Les points de fixation des circuits du projecteur du toit consistent en deux fils aux bouts arrondis placés au-dessus de la console suspendue, un fil d'alimentation commutée vert foncé et un fil de masse noir.

Pour plus d'information sur la pose de ce projecteur, consulter le site Internet GM Upfitter à www.gmupfitter.com ou s'adresser à votre concessionnaire.

Si le véhicule est doté de ce bouton, il se peut qu'il soit équipé d'un ensemble de préparation pour chasse-neige. Pour plus d'informations, se reporter à *Installation d'un chasse-neige ou d'un équipement similaire à la page 9-104*.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord

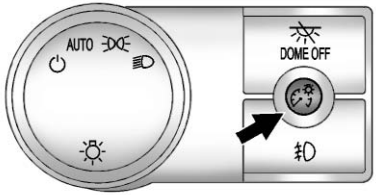

(Intensité d'éclairage du tableau de bord): Ce dispositif contrôle l'intensité d'éclairage du tableau de bord et se trouve près de la commande d'éclairage extérieur.

Pousser sur le bouton pour le faire ressortir afin de pouvoir le tourner.

Tourner le bouton dans un sens ou l'autre pour augmenter ou atténuer l'éclairage du tableau de bord.

Tourner le bouton au maximum dans le sens des aiguilles d'une montre allume les plafonniers.

Plafonniers

Les plafonniers se trouvent dans la console suspendue.

Ils s'allument quand une porte est ouverte et s'éteignent lorsque toutes les portes sont fermées.

Faire tourner le bouton d'intensité lumineuse du tableau de bord placé sous le bouton de commande de plafonnier, dans le sens des aiguilles d'une montre à la position la plus éloignée pour allumer manuellement les plafonniers. Les plafonniers restent allumés jusqu'à ce que le bouton soit tourné dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Commande de neutralisation de plafonnier

Le bouton de désactivation de plafonnier se trouve près de la commande des feux extérieurs.

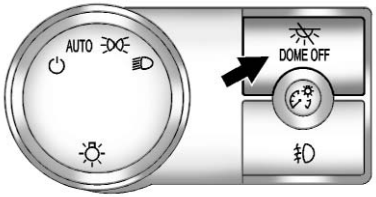

(plafonnier désactivé): Appuyer sur le bouton et le plafonnier reste éteint quand une porte est ouverte. Appuyer à nouveau sur le bouton pour le relâcher afin que le plafonnier s'allume quand une porte est ouverte.

Lampes de lecture

Si votre véhicule est équipé de liseuses, celles-ci se trouvent dans la console du pavillon.

Pour allumer les liseuses, appuyer sur le bouton situé près de chaque liseuse. Pour les éteindre, appuyer de nouveau sur le bouton.

Le véhicule peut aussi être muni de lampes de lecture à d'autres endroits. Pour les allumer ou les éteindre, appuyer sur les boutons situés à côté d'elles.

Les lampes sont fixes et ne peuvent être réglées.

Caractéristiques d'éclairage

Éclairage d'entrée

Le véhicule est équipé d'un éclairage d'entrée.

Quand les portes sont ouvertes, le plafonnier s'allume si son bouton prioritaire n'est pas enfoncé. Si le bouton prioritaire du plafonnier est enfoncé, les lampes ne s'allument pas.

Éclairage de sortie

Les lampes de l'habitacle s'allument quand la clé est retirée du contact. Elles s'éteignent automatiquement au bout de 20 secondes. Les lampes ne s'allument pas si le bouton de désactivation du plafonnier est enfoncé.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule possède la fonction de gestion d'alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter la surcharge. Le voltmètre ou l'indication de tension du centralisateur informatique de bord (CIB) peut montrer cette différence qui est normale. En cas de problème, une alerte s'affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

La charge est élevée en cas d'utilisation des éléments suivants : phares, feux de route, feux antibrouillard, dégivrage arrière, ventilateur de climatisation à grande vitesse, chauffage des sièges, ventilateurs de refroidissement du moteur, feux de remorque, accessoires branchés aux prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et imperceptibles, sauf en de rares cas. Un message peut alors s'afficher au CIB, tel que BATTERY LOW START VEHICLE (batterie faible, démarrer le véhicule) et il est recommandé de réduire la consommation électrique ainsi que de faire redémarrer le véhicule. Voir *Messages de tension et de charge de batterie à la page 5-43*.

Protection de l'alimentation de batterie

Cette fonction éteint le plafonnier et les liseuses s'ils restent allumées plus de 10 minutes après que le contact a été coupé, ce qui évite la décharge de la batterie.

Système infodivertissement

Introduction
Système infodivertissement . . . 7-1
Dispositif antivol 7-2
Fonctionnement 7-3

Radio
Autoradio AM-FM 7-8
Autoradio satellite 7-10
Radio Reception (Réception radio) 7-14
Antenne de lunette arrière . . . 7-15
Système d'antenne autoradio satellite 7-16

Lecteurs audio
Lecteur de disques compacts 7-16
Lecteur de disques compacts (CD) et disques vidéonumériques (DVD) 7-23
Dispositifs auxiliaires 7-35

Infoloisirs de siège arrière
Système de divertissement arrière (RSE) 7-41
Système audio de siège arrière (RSA) 7-52

Téléphone
Bluetooth 7-54

Marques déposées et contrats de licence
Marques déposées et contrats de licence 7-64

Introduction

Système infodivertissement

Lire les pages suivantes pour se familiariser avec les fonctions du système audio.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas garder les yeux sur la route pendant une période prolongée peut entraîner un accident pouvant vous blesser ou blesser d'autres personnes. Ne pas prêter une attention prolongée à la manipulation des dispositifs de divertissement en roulant.

Ce système donne accès à de nombreux menus audio et non audio.

Pour éviter de quitter la route des yeux en roulant, effectuer les opérations suivantes lorsque le véhicule est en stationnement :

- Se familiariser avec le fonctionnement et les commandes du système audio.
- Régler la tonalité, ajuster les haut-parleurs et prérégler les stations de radio.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à *Conduite défensive à la page 9-3*.

Le système audio de ce véhicule peut être équipé d'un système de réduction du bruit qui peut fonctionner de manière incorrecte si l'ampli audio, les étalonnages du moteur, le système d'échappement, les microphones, la radio ou les haut-parleurs sont modifiés ou remplacés. Ceci peut entraîner une augmentation du bruit du moteur à certains régimes.

***Avis:* Contacter votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement.**

L'ajout d'équipements audio ou de communication peut interférer avec le fonctionnement du moteur, de la radio ou d'autres systèmes et éventuellement les endommager. Suivre les réglementations fédérales relatives aux équipements mobiles de radio et de téléphonie.

Le véhicule est doté d'une fonction de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP). Grâce à cette fonction, le système audio peut fonctionner même après avoir coupé le contact. Se reporter à *Alimentation prolongée des accessoires (RAP) à la page 9-31* pour plus de renseignements.

Système de navigation/radio

En cas de système de navigation, se reporter au manuel consacré au système de navigation pour plus d'information.

Dispositif antivol

Le système theftlock® est conçu pour décourager le vol de la radio du véhicule par mémorisation d'une partie du numéro d'identification du véhicule (NIV). La radio ne fonctionne pas si elle est volée ou déplacée dans un autre véhicule.

Fonctionnement

Radio avec lecteur de CD (MP3) illustrée, radio avec USB et CD (MP3) similaire

7-4 Système infodivertissement

Radio avec USB, CD et DVD (MP3)

Le système audio du véhicule comprend l'une de ces radios.

Radio avec lecteurs de CD et de DVD

Les véhicules avec radio USB, CD et DVD disposent du système Bose® Surround Sound. Certaines de ses fonctions sont expliquées plus loin dans cette section, sous « Réglage des haut-parleurs (équilibre gauche/droite et avant/arrière) ».

Les véhicules avec radio USB, CD et DVD peuvent être équipés d'un système de divertissement de siège arrière (RSE). Se reporter à *Système de divertissement de siège arrière (RSE) à la page 7-41* pour plus d'informations sur le système RSE de véhicule.

Le lecteur de DVD présente la fente supérieure de la façade de l'autoradio. Le lecteur peut lire les disques DTS de DVD vidéo ou audio. (DTS et DTS Digital Surround sont des marques déposées de Digital Theater Systems, inc).

Produit sous licence des Dolby Laboratories. Dolby et le double D sont des marques déposées des Dolby Laboratories.

En utilisant la radio

⏻ (alimentation/volume): Presser pour mettre le système en/hors fonction.

Tourner dans un sens ou dans l'autre pour augmenter ou diminuer le volume.

i (information) (si disponible): Presser pour passer de l'affichage de la fréquence de station radio à l'affichage de l'heure et vice-versa. Lorsque le contact est coupé, presser cette touche pour afficher l'heure. Presser pour afficher des informations textuelles additionnelles relatives à la station FM-RDS ou XM, au CD ou à la chanson MP3 ou WMA. Si des informations sont disponibles au cours d'une retransmission XM, CD, MP3 ou WMA, le titre de la chanson s'affiche sur la ligne supérieure de l'écran et les informations relatives à l'artiste sur la ligne inférieure. Si aucune information n'est disponible, « NO INFO » (aucune information) s'affiche.

Volume autoréglable (SCV): La fonction de volume autoréglable (SCV) ajuste automatiquement le volume de la radio pour compenser le bruit de la route et du vent lorsque la vitesse du véhicule se modifie, de manière à ce que le volume d'écoute reste égal.

Pour activer le SCV :

1. Régler le volume de la radio selon le niveau souhaité.
2. Appuyer sur le bouton MENU pour afficher le menu de configuration de la radio.
3. Appuyer sur la touche de fonction placée sous l'onglet AUTO VOLUM (volume automatique) de l'écran de la radio.
4. Presser la touche située sous le réglage SCV désiré (Arrêt, Bas, Med (moyen) ou Haut) pour sélectionner le niveau de compensation du volume radio. L'écran s'éteint au bout de 10 secondes environ. Plus le réglage est élevé, plus la compensation du volume radio sera élevée à haute vitesse.

Technologie de compensation de bruit: Les véhicules équipés de l'ensemble LTZ et d'un système audio Bose disposent de la technologie de neutralisation du bruit Bose AudioPilot®. Lorsqu'il est allumé, AudioPilot règle en permanence l'égalisation du système audio afin de neutraliser les bruits de fond, de sorte que vous entendiez le son à une puissance uniforme.

Cette fonction est plus efficace aux réglages de volume plus faibles de la radio, pour lesquels les bruits de fond peuvent affecter la qualité d'écoute de la musique. À un volume plus élevé, lorsque la musique est beaucoup plus forte que les bruits de fond, le réglage effectué par AudioPilot peut être minime ou nul.

Pour l'activer :

1. Régler le volume de la radio selon le niveau souhaité.
2. Appuyer sur le bouton MENU pour afficher le menu de configuration de la radio.
3. Appuyer sur la touche de fonction placée sous l'onglet AUTO VOLUM (volume automatique) de l'écran de la radio.
4. Appuyer sur la touche placée sous l'onglet ON (en fonction). L'affichage est différé pendant environ 10 secondes.

Pour plus d'information sur la fonction AudioPilot, visiter le site www.bose.com/audiopilot.

Réglage de la tonalité (graves/moyens/aigus)

BASS/MID/TREB (graves, moyens ou aigus): Pour régler les niveaux des graves, des moyennes ou des aigus :

1. Appuyer sur le bouton ♫ jusqu'à l'affichage des onglets de commande de tonalité.
2. Mettre en surbrillance l'onglet de commande de tonalité selon l'une des méthodes suivantes :
   - Presser le bouton ♫.
   - Presser la touche placée sous l'onglet désiré.
3. Effectuer le réglage selon l'une des méthodes suivantes :
   - Faire tourner le bouton ♫ dans un sens ou l'autre.
   - Appuyer sur le bouton ⏭ SEEK (recherche) ou ⏮ SEEK (recherche).
   - Appuyer sur le bouton ▷▷ FWD (avance rapide) ou ◁◁ REV (retour rapide).

Si la fréquence d'une station est faible ou parasitée, diminuer le niveau des aigus.

Pour régler rapidement les sons graves, moyens ou aigus à la position moyenne, appuyer sur la touche placée sous l'onglet BASS (graves), MID (moyens) ou TREB (aigus) pendant plus de deux secondes. Un bip retentit et le niveau se règle à la position moyenne.

Pour régler rapidement toutes les commandes de tonalité et de haut-parleur en position moyenne, appuyer sur le bouton ♫ pendant plus de deux secondes jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse.

EQ (égalisation): Appuyer sur ce bouton pour choisir les paramètres des basses et des aigus conçus pour des musiques différentes. La sélection de MANUAL (manuel) ou la modification des basses ou des aigus ramène EQ (égaliseur) aux réglages manuels des basses et des aigus.

Un seul paramètre EQ (égalisateur) peut être enregistré pour chaque source.

Si votre radio est équipée du système audio Bose, vos paramètres EQ (égalisation) sont soit MANUAL (manuel) soit TALK (Causerie).

Traitement numérique du signal (DSP): Appuyer sur le bouton EQ pour modifier le paramétrage du traitement de signal numérique (DSP) (systèmes audio Bose uniquement avec l'ensemble LTZ en option). Les paramétrages DSP offrent un choix de différentes expériences d'écoute.

Les paramètres DSP (traitement de signal numérique) suivants sont disponible :

- **Normal** - Sélectionner ce paramétrage pour régler l'audio en mode normal. Ceci offre la meilleure qualité sonore à toutes les positions d'assise.
- **Driver (conducteur)** - sélectionner ce réglage pour favoriser l'écoute par le conducteur.
- **Rear** (arrière) - sélectionner ce réglage pour favoriser l'écoute aux sièges arrière.
- **Surround (Centerpoint®)** - Sélectionner ce paramétrage pour activer la fonction Bose Centerpoint. Le traitement du signal Centerpoint produit un son enveloppant à partir d'une source audionumérique stéréo CD ou XM. Centerpoint alimente cinq canaux audio indépendants depuis des enregistrements stéréo conventionnels à deux canaux. (Indisponible dans les gammes AM ou FM.)

Réglage des haut-parleurs (équilibre gauche/droite et avant/arrière)

BAL/FADE (équilibre gauche/droite et avant/arrière): Pour régler l'équilibre droit/gauche ou avant/arrière :

1. Appuyer sur le bouton ♫ jusqu'à l'affichage des onglets de commande de haut-parleurs.
2. Mettre en surbrillance l'onglet de commande de haut-parleurs selon l'une des méthodes suivantes :
   - Presser le bouton ♫.
   - Presser la touche placée sous l'onglet désiré.

3. Effectuer le réglage selon l'une des méthodes suivantes :
   - Faire tourner le bouton ♫ dans un sens ou l'autre.
   - Appuyer sur le bouton ⏭ SEEK (recherche) ou ⏮ SEEK (recherche).
   - Appuyer sur le bouton ▷▷ FWD (avance rapide) ou ◁◁ REV (retour rapide).

Pour régler rapidement toutes les commandes de tonalité et de haut-parleur en position moyenne, appuyer sur le bouton ♫ pendant plus de 2 secondes.

Si le système audio du siège arrière (RSA) est allumé, la radio désactivera le FADE (équilibre avant/arrière) et éteindra les haut-parleurs de l'arrière.

Messages radio

Calibration Error (erreur d'étalonnage): Votre système audio a été étalonné en usine en fonction du véhicule. Si Calibration Error (erreur d'étalonnage) s'affiche, cela signifie que la radio n'a pas été correctement configurée pour le véhicule et qu'il faut la renvoyer au concessionnaire pour corriger la situation.

Locked ou Loc (verrouillé) : L'un de ces messages s'affiche lorsque le système TheftLock® a verrouillé la radio. Amener le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer.

Si une erreur se reproduit à plusieurs reprises ou ne peut être corrigée, s'adresser à votre concessionnaire.

Radio

Autoradio AM-FM

Système de radiocommunication de données (RDS)

Le système de radiocommunication de données (RDS) (option) est disponible uniquement sur les stations FM diffusant des informations RDS. Ce système repose sur la réception d'informations spécifiques depuis ces stations et fonctionne uniquement lorsque les informations sont disponibles. Lorsque la radio est syntonisée sur une station FM-RDS, le nom ou l'indicatif d'appel de la station apparaît à l'écran. Dans de rares cas, une station de radio peut diffuser des informations incorrectes provoquant un mauvais fonctionnement de la radio. Dans ce cas, contacter la station de radio.

i (Information) (fonctions RDS): Pour les véhicules équipés de la fonction RDS, presser i pour afficher des informations textuelles additionnelles relatives à la station FM-RDS. Si l'information est disponible, le titre de la chanson s'affiche sur la ligne supérieure de l'écran et les informations relatives à l'artiste sur la ligne inférieure. Si aucune information n'est disponible, le message « Aucune information » s'affiche.

Recherche d'une station

BAND (bande): Presser pour basculer entre les modes AM, FM ou XM™ (selon l'équipement).

♫ (syntonisation): Tourner pour sélectionner manuellement les stations.

⏮ SEEK (recherche): Appuyer pour rechercher la station de radio précédente. Maintenir enfoncé pendant quelques secondes jusqu'au signal sonore pour parcourir les stations de radio en ordre descendant, appuyer sur le bouton ⏮ SEEK (recherche) à nouveau pour arrêter le balayage des stations. La radio recherche uniquement les stations de la gamme sélectionnée qui présentent un signal puissant.

⏭ SEEK (recherche): Appuyer pour rechercher la station de radio suivante. Maintenir enfoncé pendant quelques secondes jusqu'au signal sonore pour parcourir les stations de radio en ordre ascendant, appuyer sur le bouton ⏭ SEEK (recherche) à nouveau pour arrêter le balayage des stations. La radio recherche uniquement les stations de la gamme sélectionnée qui présentent un signal puissant.

◁◁ REV (arrière): Appuyer pour régler manuellement une station de radio dans l'ordre descendant.

▷▷ FWD (avant): Appuyer pour régler manuellement une station de radio dans l'ordre ascendant.

FAV (favoris): Appuyer afin de sélectionner différentes pages favorites pour les stations de radio mémorisées.

Mémorisation des stations de radio

Nous encourageons les conducteurs à enregistrer les stations de radio lorsque le véhicule est en stationnement, voir *Conduite défensive à la page 9-3*. Syntoniser les stations enregistrées à l'aide du bouton de pré-réglage des stations, le bouton des stations préférées et les commandes au volant, si le véhicule en est doté.

Jusqu'à 36 stations peuvent être programmées comme stations préférées à l'aide des six touches. Presser le bouton FAV pour parcourir jusqu'à six pages de stations préférées, chaque page comportant six stations préférées. Chaque page de stations préférées peut comporter une combinaison de stations AM, FM ou XM (selon l'équipement).

Enregistrement d'un émetteur radio comme favori

Pour mémoriser une station comme station préférée :

1. Syntoniser sur une station.
2. Appuyer sur le bouton FAV pour afficher la page où vous souhaitez enregistrer la station.
3. Presser et maintenir l'une des six touches jusqu'à ce qu'un bip retentisse.
4. Répéter les étapes 1 à 3 pour mémoriser d'autres stations de radio.

Vous pouvez définir le nombre de pages préférées à partir du bouton MENU. Pour configurer le nombre de pages préférées :

1. Appuyer sur le bouton MENU.
2. Presser la touche situé sous l'onglet FAV 1 à 6.
3. Pour sélectionner le nombre de pages de favoris, appuyer sur la touche située sous les numéros de page affichés.
4. Appuyer sur le bouton FAV ou bien attendre que le menu disparaisse pour pouvoir afficher l'écran radio principal d'origine présentant les onglets de fréquence de station radio et commencer le processus de programmation des stations favorites.

Autoradio satellite

Service de radio par satellite XM™

XM est un service de radiodiffusion par satellite couvrant les 48 États contigus des États-Unis et 10 provinces canadiennes. Les radios satellites XM proposent, avec un son de qualité numérique, un vaste éventail de programmes et musiques exempts de coupures publicitaires, et ce, d'une côte à l'autre. Des frais de service sont requis pour la réception des services XM. Si l'abonnement doit être renouvelé, la radio affiche « No Subscription Please Renew on channel XM1 » (pas d'abonnement, veuillez renouveler sur le canal XM1). Pour plus d'informations, contacter XM via le site Web www.xmradio.com ou appeler le 1-800-929-2100 aux États-Unis et via le site Web www.xmradio.ca ou appeler le 1-877-438-9677 au Canada.

i (information) (service de radiodiffusion par satellite XM): Pour les véhicules équipés de la radio XM, presser i pour afficher des informations textuelles additionnelles relatives au canal XM. Si l'information est disponible, le titre de la chanson s'affiche sur la ligne supérieure de l'écran et les informations relatives à l'artiste sur la ligne inférieure. Si aucune information n'est disponible, le message « NO INFO » (aucune information) s'affiche.

Recherche d'un canal

BAND (bande): Presser pour basculer entre les modes AM, FM ou XM™ (selon l'équipement).

♫ (syntonisation): Tourner pour sélectionner manuellement un canal XM.

⏮ SEEK (recherche): Appuyer pour passer au canal XM précédent.

⏭ SEEK (recherche): Appuyer pour passer au canal XM suivant.

◁◁ REV (arrière): Appuyer pour passer à la catégorie XM précédente.

▷▷ FWD (avant): Appuyer pour passer à la catégorie XM suivante.

FAV (favoris): Appuyer afin de sélectionner différentes pages favorites pour les stations de radio mémorisées.

CAT (catégorie): Le bouton CAT (catégorie) permet de rechercher des canaux XM lorsque la radio est en mode XM.

Sélection d'une station CAT (catégorie)

Pour rechercher des canaux XM dans une catégorie :

1. Presser le bouton CAT pour afficher les onglets de catégories. Continuer de presser sur le bouton CAT jusqu'à ce que le nom de la catégorie souhaitée s'affiche.
   - Vous pouvez également parcourir la liste de catégories sur une radio avec lecteurs de CD et DVD en appuyant sur le bouton ▷▷ FWD (avant) ou sur le bouton ◁◁ REV (arrière).
2. Appuyer sur l'une des deux touches situées sous l'onglet de la catégorie désirée pour syntoniser immédiatement la première station XM de cette catégorie.

   Pour passer à la station XM suivante ou précédente dans la catégorie sélectionnée, effectuer l'une des actions suivantes :
   - Tourner le bouton ♫.
   - Presser la touche sous les flèches gauche ou droite de l'onglet de catégorie.
   - Presser ⏮ SEEK (recherche) ou ⏭ SEEK (recherche).
3. Pour quitter le mode de recherche de catégorie, presser le bouton FAV ou BAND pour afficher à nouveau les stations préférées.

Ajout et suppression de catégories

Les catégories ne peuvent être ajoutées ou retirées lorsque le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h).

Pour ajouter ou supprimer une catégorie :

1. Appuyer sur le bouton MENU.
2. Presser la touche placée sous l'onglet XM CAT.
3. Faire tourner le bouton ♫ pour afficher la catégorie à ajouter ou supprimer.
4. Appuyer sur la touche située en dessous de l'onglet Ajouter ou Supprimer.

   Pour rétablir toutes les catégories supprimées, appuyer sur la touche en dessous de l'onglet Restore All (Rétablir toutes).
5. Pour retirer davantage de catégories, répéter ces étapes.

Mémorisation de canaux XM

Nous encourageons les conducteurs à enregistrer les canaux XM lorsque le véhicule est en stationnement. Voir *Conduite défensive à la page 9-3*. Syntoniser les stations enregistrées à l'aide du bouton de pré-réglage des stations, le bouton des stations préférées et les commandes au volant, si le véhicule en est doté.

Jusqu'à 36 stations peuvent être programmées comme stations préférées à l'aide des six touches placées sous les onglets de fréquence de station et au moyen du bouton FAV. Presser le bouton FAV pour parcourir jusqu'à six pages de stations préférées, chaque page comportant six stations préférées. Chaque page de stations préférées peut comporter une combinaison de stations AM, FM ou XM (selon l'équipement).

Mémorisation d'un canal XM favori :

Pour mémoriser une station comme station préférée :

1. Atteindre un canal XM.
2. Appuyer sur le bouton FAV pour afficher la page où vous souhaitez enregistrer la station.
3. Presser et maintenir l'une des six touches jusqu'à ce qu'un bip retentisse.
4. Répéter les étapes 1 à 3 pour mémoriser d'autres stations de radio.

Vous pouvez définir le nombre de pages préférées à partir du bouton MENU. Pour configurer le nombre de pages préférées :

1. Appuyer sur le bouton MENU.
2. Presser la touche situé sous l'onglet FAV 1 à 6.
3. Pour sélectionner le nombre de pages de favoris, appuyer sur la touche située sous les numéros de page affichés.

4. Appuyer sur le bouton FAV ou bien attendre que le menu disparaisse pour pouvoir afficher l'écran radio principal d'origine présentant les onglets de fréquence de station radio et commencer le processus de programmation des stations favorites.

Messages radio XM

XL (stations en langage explicite): Ces canaux ou tout autre peuvent être bloqués sur demande en composant le 1-800-929-2100 aux États-Unis et 1-877-438-9677 au Canada.

Mise à jour XM: Le code de chiffrement de votre récepteur est en cours de mise à jour et vous n'avez pas à intervenir. Cette opération ne dure pas plus de 30 secondes.

Pas de signal XM: Le système fonctionne correctement, mais le véhicule se trouve à un endroit où la réception du signal XM est bloquée. Le signal devrait revenir lorsque vous aurez quitté cet endroit.

Loading XM (chargement XM): Les données audio et texte sont en cours d'acquisition et de traitement par votre système audio. Vous n'avez pas à intervenir. Ce message disparaîtra sous peu.

Canal hors service: Cette station n'est pas actuellement en service. Vous devez en syntoniser un autre.

Channel Unauth (Canal non autorisé): Ce canal est bloqué ou ne peut être reçu dans votre abonnement XM.

Canal indisponible: Ce canal auparavant accessible, ne l'est plus. Syntoniser une autre station. Si vous aviez mémorisé cette station, vous pourriez en assigner une autre à ce bouton de préréglage.

Aucune information sur l'artiste: Aucune information sur l'artiste n'est disponible en ce moment sur cette station. Votre système fonctionne correctement.

Aucune information sur le titre: Aucune information sur le titre de la chanson n'est disponible en ce moment sur cette station. Votre système fonctionne correctement.

Aucune info CAT.: Aucune information sur la catégorie n'est disponible en ce moment sur cette station. Votre système fonctionne correctement.

No Information (Aucune information): Aucun message texte ou informatif n'est diffusé en ce moment sur cette station. Votre système fonctionne correctement.

No Subscription Please Renew (aucun abonnement, veuillez renouveler): L'abonnement XM doit être réactivé. Contacter XM sur www.xmradio.com ou appeler le numéro 1-800-929-2100 aux États-Unis ou www.xmradio.ca ou le numéro 1-877-438-9677 au Canada.

CAT Not Found (Catégorie introuvable): Aucun canal n'est disponible pour la catégorie sélectionnée. Le système fonctionne correctement.

XM verrouillé: Le récepteur XM du véhicule pourrait déjà avoir été installé dans un autre véhicule. Pour des raisons de sécurité, les récepteurs XM ne peuvent pas être changés de véhicule. Si ce message apparaît après un entretien de votre véhicule, consulter votre concessionnaire.

Identification de radio XM: Si la station 0 est syntonisée, ce message apparaît en alternance avec le code d'identification à 8 chiffres de la radio XM. Ce code est nécessaire pour activer le système.

Non connu: Si vous recevez ce message alors que vous avez syntonisé la station 0, le récepteur a un problème. Consulter votre concessionnaire.

Vérifier antenne: Si ce message ne s'efface pas rapidement, l'antenne ou le récepteur peut être défectueux. Consulter votre concessionnaire.

Check XM Receivr (Vérification du récepteur XM): Si ce message ne s'efface pas rapidement, votre récepteur est peut-être défectueux. Consulter votre concessionnaire.

XM Not Available (XM non disponible): Si ce message ne s'efface pas rapidement, votre récepteur est peut-être défectueux. Consulter votre concessionnaire.

Radio Reception (Réception radio)

Des interférences de fréquence et des parasites lors de la réception normale de la radio peuvent se produire si des éléments tels que des chargeurs de téléphones cellulaires, des accessoires de confort pour le véhicule et des dispositifs électroniques externes sont branchés à la prise électrique pour accessoires. En cas d'interférence ou de parasites, débrancher le dispositif en cause de la prise électrique pour accessoire.

AM

La portée de la plupart des stations AM est supérieure à celle des stations FM, en particulier la nuit. Une portée plus importante peut provoquer des interférences entre les stations. Pour une meilleure réception de la radio, la plupart des stations radio AM augmentent les niveaux de puissance en journée, puis les réduisent la nuit.

Des parasites peuvent également se produire lorsque des tempêtes et lignes électriques interfèrent avec la réception radio. Dans ce cas, essayer de réduire le niveau des aigus sur la radio.

FM stéréo

Les signaux FM n'ont qu'une portée d'environ 16 à 65 km (10 à 40 mi). Bien que la radio soit dotée de circuits électroniques destinés à réduire automatiquement les interférences, des parasites peuvent se produire, particulièrement aux abords de grands bâtiments ou de collines, entraînant une fluctuation du son.

Service de radio par satellite XM™

Le service de radio par satellite XM vous offre une réception radio numérique d'un océan à l'autre dans les 48 états contigus des États-Unis et au Canada. Tout comme pour les stations FM, les grands édifices et les collines peuvent interférer avec les signaux radio par satellite, atténuant ainsi la réception à certains moments. Par ailleurs, le fait de voyager ou de se trouver sous des feuillages épais, des ponts, des garages ou des tunnels peut entraîner une perte du signal XM pendant une certaine durée.

Téléphone cellulaire

L'usage d'un téléphone cellulaire peut causer des interférences avec la radio du véhicule. Ces interférences peuvent se produire lorsque vous faites ou recevez des appels, lorsque vous rechargez la batterie du téléphone ou tout simplement lorsque le téléphone est en fonction. Ces interférences se manifestent sous la forme d'un accroissement des parasites pendant que vous écoutez la radio. Si vous entendez de telles perturbations, débrancher le téléphone cellulaire et le mettre hors fonction.

Antenne de lunette arrière

L'antenne AM-FM se trouve dans les glaces latérales arrière coté passager. S'assurer que les surfaces intérieures des glaces latérales arrière ne sont pas égratignées et que les fils sur la glace ne sont pas endommagés. Si les surfaces intérieures sont endommagées, elles risques d'interférer avec la réception radio.

Lors de la fixation d'antenne pour téléphone cellulaire à la glace de votre véhicule, s'assurer de ne pas endommager les résistances pour l'antenne AM-FM. Il y a suffisamment d'espace entre les résistances pour attacher l'antenne d'un téléphone cellulaire sans nuire à la réception radio.

Avis: **Ne pas utiliser de lame de rasoir ou d'autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière. Vous risqueriez de détériorer la réception radio ou d'endommager l'antenne de glace latérale. Les réparations ne seraient pas couvertes par votre garantie. Ne pas nettoyer l'intérieur de la lunette arrière à l'aide d'objets tranchants.**

Avis: **Ne pas appliquer de film métallisé sur les vitres après la vente. Ce film peut dégrader la réception des ondes radio. Les dégâts éventuels causés à votre antenne par les films métallisés ne sont pas couverts par votre garantie.**

Système d'antenne autoradio satellite

L'antenne radio satellite XM se trouve sur le toit du véhicule. Éliminer toute obstruction de l'antenne pour conserver la qualité de la réception.

Si le véhicule est équipé d'un toit ouvrant, les performances du système XM peuvent être affectées lorsque le toit est ouvert (selon l'équipement).

Lecteurs audio

Lecteur de disques compacts

Entretien du lecteur de disques compacts

Ne pas ajouter d'étiquette sur un CD, car elle pourrait rester accrochée dans le lecteur. Si un CD est enregistré sur un ordinateur et qu'une étiquette s'avère nécessaire, utiliser plutôt un stylo feutre pour inscrire les informations directement sur le dessus du disque.

L'utilisation de nettoyeurs de lentille de lecteur de CD n'est pas recommandée à cause du risque de contamination de la lentille par les lubrifiants du mécanisme interne du lecteur.

Avis: **Si vous collez une étiquette sur un CD, insérez plusieurs CD à la fois dans la fente ou tentez de lire des CD rayés ou endommagés, vous risquez d'endommager le lecteur de CD. Lorsque vous faites fonctionner le lecteur de CD, utiliser uniquement des CD en bon état et non munis d'étiquette, charger un CD à la fois et éloigner tous corps étrangers, liquides et débris du lecteur de CD et de la fente de chargement.**

Si un message d'erreur s'affiche, se reporter à « Messages du lecteur CD » plus loin dans cette section.

Entretien des CD

La qualité sonore d'un CD-R peut être réduite en raison de la qualité du disque CD-R ou CD-RW lui-même, de la méthode d'enregistrement, de la qualité de la musique enregistrée et de la façon dont le disque a été manipulé. Manipuler les disques avec soin. Ranger les CD-R ou CD-RW dans leurs boîtiers d'origine ou dans d'autres boîtiers de protection et à l'écart des rayons du soleil et de la poussière. Le lecteur de CD explore la surface inférieure du disque. Si la surface d'un CD est endommagée, notamment fendue, brisée ou rayée, le CD ne pourra pas être lu correctement, voire pas du tout. Ne pas toucher le côté inférieur d'un CD lors de sa manipulation. Vous risqueriez d'endommager la surface. Saisir les CD par les bords extérieurs ou par l'ouverture centrale et le bord extérieur.

Si la surface d'un CD est souillée, le nettoyer à l'aide d'un tissu doux et non pelucheux ou humecter un tissu doux et propre dans une solution détergente neutre et douce. S'assurer de procéder à l'essuyage en partant du centre pour revenir vers le bord.

Insertion d'un disque

Insérer partiellement un CD dans la fente, étiquette vers le haut. Le lecteur le rentre et la lecture doit commencer.

Éjection d'un CD

⏏ **EJECT (éjecter):** Appuyer pour éjecter le disque. Retirer le CD lorsque Remove Disc (retirer le disque) s'affiche. Si, après plusieurs secondes, le disque n'est pas retiré, il retourne automatiquement dans le lecteur.

Lecture d'un CD

Si le contact ou la radio sont coupés avec un CD encore dans le lecteur, celui-ci reste dans le lecteur. En mettant le contact ou en allumant la radio, le CD reprend sa lecture à partir du point d'arrêt, si c'était la dernière source audio sélectionnée. Le CD est contrôlé par les boutons de la façade de la radio ou par l'unité RSA. Se reporter à *Système*

audio de siège arrière (RSA) à la page 7-52 pour davantage d'informations.

Lorsqu'un CD est inséré, le symbole de CD apparaît sur le côté gauche de l'écran de la radio. Le numéro de la piste lue s'affiche au début de la lecture de chaque nouvelle piste.

Le lecteur CD peut lire des minidisques de 8 cm (3 po) insérés dans un adaptateur. Les CD standard et les minidisques sont insérés de la même façon.

CD/AUX (CD/auxiliaire): Appuyer pour passer à CD ou Auxiliaire en écoutant la radio. L'icône CD et un message indiquant le numéro de disque et/ou le numéro de piste s'affiche quand un CD se trouve dans le lecteur. Réappuyer et le système recherche automatiquement un dispositif d'entrée auxiliaire. Se reporter à *Appareils auxiliaires à la page 7-35* pour plus d'informations. Si aucun lecteur audio portable n'est connecté, « No Input Device Found » (aucun appareil connecté) s'affiche.

i (information): Appuyer pour afficher des informations textuelles additionnelles relatives à la chanson actuelle. Si l'information est disponible, le titre de la chanson s'affiche sur la ligne supérieure de l'écran et les informations relatives à l'artiste sur la ligne inférieure. Si aucune information n'est disponible, le message « NO INFO » (aucune information) s'affiche.

♫ (syntonisation): Tourner pour sélectionner les pistes du CD en cours de lecture.

⏮ SEEK (recherche): Appuyer sur pour retourner au début de la plage en cours, si la lecture dure depuis plus de dix secondes.

Appuyer pour retourner à la plage précédente si la lecture dure depuis moins de dix secondes.

Maintenir enfoncé ou appuyer plusieurs fois pour continuer à reculer à travers les plages du CD.

⏭ SEEK (recherche): Presser pour passer à la piste suivante.

Maintenir enfoncé ou appuyer plusieurs fois pour continuer à avancer à travers les plages du CD.

◁◁ REV (arrière rapide): Maintenir enfoncé pour reculer rapidement à l'intérieur d'une piste.

▷▷ FWD (avance rapide): Maintenir enfoncé pour avancer rapidement à l'intérieur d'une piste.

RDM (Au hasard): Appuyer pour écouter les plages dans un ordre aléatoire plutôt que dans l'ordre séquentiel. Pour utiliser la fonction aléatoire :

1. Presser la touche située sous l'onglet RDM (Au hasard) jusqu'à l'affichage de Random Current Disc (lecture aléatoire du disque en cours).

2. Presser à nouveau cette touche pour désactiver la lecture aléatoire.

Fichiers MP3 pris en charge

La radio avec lecteur CD (MP3) et la radio avec port USB et lecteur CD (MP3) peuvent lire les disques CD-R MP3 ou CD-RW.

Format

Les radios capables de lire les MP3 peuvent lire les fichiers .mp3 ou .wma enregistrés sur un disque CD-R ou CD-RW. Les fichiers peuvent être enregistrés selon les débits binaires fixes suivants : 32 kbps, 40 kbps, 56 kbps, 64 kbps, 80 kbps, 96 kbps, 112 kbps, 128 kbps, 160 kbps, 192 kbps, 224 kbps, 256 kbps et 320 kbps ou à un débit variable.

Disques audio compressés ou aux modes mélangés

La radio peut lire des disques contenant à la fois des fichiers audio CD non compressés et des fichiers MP3. Si les deux formats sont présents sur le disque, la radio lit d'abord tous les fichiers MP3, puis les fichiers audio CD non compressés.

Structure de fichiers et de dossiers CD-R ou CD-RW supportée

La radio supporte :

- Jusqu'à 50 dossiers.
- Jusqu'à 8 dossiers en profondeur.
- Jusqu'à 50 listes de lecture.
- Jusqu'à 255 fichiers.
- Les listes de lecture comportant l'extension.m3u ou.wpl.
- Fichiers comportant l'extension .mp3, .wma ou .cda.

Répertoire racine

Le répertoire racine est traité comme un dossier. Les fichiers sont stockés dans le répertoire racine lorsque le disque ou le périphérique de stockage ne comporte pas de dossiers. Les fichiers accessibles depuis le répertoire racine d'un CD sont affichés sous forme F1 ROOT (racine F1).

Dossier vide

Les dossiers ne contenant pas de fichiers sont sautés et le lecteur passe au dossier suivant contenant des fichiers.

Ordre de lecture

Les fichiers audio compressés sont lus dans l'ordre suivant :

- Listes de lecture (Px).
- Fichiers contenus dans le répertoire racine.
- Fichiers contenus dans les dossiers du répertoire racine.

Les pistes sont lues dans l'ordre suivant :

- Le lecteur lit d'abord la première piste de la première liste de lecture et poursuit de façon séquentielle pour toutes les pistes de chaque liste de lecture. Lorsque la dernière piste de la dernière liste de lecture est lue, la lecture reprend à la première piste de la première liste de lecture.
- Le lecteur lit d'abord la première piste du premier dossier et poursuit de façon séquentielle pour toutes les pistes de chaque dossier. Lorsque la dernière piste du dernier dossier est lue, la lecture reprend à la première piste du premier dossier.

Système de fichiers et noms

Le nom de la chanson affiché sera celui indiqué sur l'identificateur ID3. Lorsque l'identificateur ID3 ne fournit aucun nom, la radio affiche le nom de fichier sans son extension (par exemple.mp3) comme nom de piste.

Les noms de pistes dépassant 32 caractères ou 4 pages sont tronqués. La radio n'affiche pas une partie des mots de la dernière page textuelle, ni l'extension du nom de fichier.

Listes d'écoute préprogrammées

Les CD contenant des listes préprogrammées créées à l'aide de WinAmp™, MusicMatch™ ou Real Jukebox™ sont accessibles mais ces listes ne peuvent être modifiées à partir de la radio. Ces listes sont traitées comme des dossiers spéciaux contenant des fichiers audio compressés.

Les listes de lecture comportant une extension .m3u ou .pls et stockés sur un périphérique USB sont supportés par la radio à port USB.

On peut modifier les listes de lecture en utilisant les touches programmables sous les onglets <🗀🗀>, le bouton ♫, le bouton ⏮ SEEK (recherche) ou le bouton ⏭ SEEK (recherche). On peut également lire un CD-R ou CD-RW MP3 qui a été enregistré sans répertoires de fichiers. Si un CD-R ou CD-RW contient plus que le maximum de 50 répertoires, 15 listes de lecture et 512 fichiers, le lecteur permet d'accéder au nombre maximum de fichiers autorisé, mais tous les éléments supérieurs à ce nombre maximum ne sont pas accessibles.

Lecture d'un MP3

i (information): Appuyer pour afficher des informations textuelles additionnelles relatives à la chanson actuelle. Si l'information est disponible, le titre de la chanson s'affiche sur la ligne supérieure de l'écran et les informations relatives à l'artiste sur la ligne inférieure. Si aucune information n'est disponible, le message « NO INFO » (aucune information) s'affiche.

♫ (syntonisation): Tourner pour sélectionner les fichiers MP3 sur le CD en cours de lecture.

⏮ SEEK (recherche): Presser pour aller au début de la piste, si plus de dix secondes de lecture se sont écoulées. Presser et maintenir ou presser plusieurs fois pour continuer à reculer à travers les pistes.

⏭ SEEK (recherche): Presser pour aller à la piste suivante. Presser et maintenir ou presser plusieurs fois pour continuer à avancer à travers les pistes.

◁◁ REV (arrière): Appuyer et maintenir enfoncé pour reculer rapidement. Le son est émis à volume réduit et le temps écoulé du fichier s'affiche. Relâcher ◁◁ REV (arrière) pour reprendre la lecture.

▷▷ FWD (avance rapide): Appuyer et maintenir enfoncé pour avancer rapidement. Le son est émis à volume réduit et le temps écoulé du fichier s'affiche. Relâcher ▷▷ FWD (avant) pour reprendre la lecture.

< 🗀 (dossier précédent): Appuyer sur la touche située sous l'onglet < 🗀 pour aller à la première plage du dossier précédent.

🗀 > (dossier suivant): Appuyer sur la touche située sous l'onglet 🗀 > pour aller à la première plage du dossier suivant.

RDM (Au hasard): Appuyer pour écouter les plages dans un ordre aléatoire plutôt que dans l'ordre séquentiel. Pour utiliser la fonction aléatoire :

1. Presser la touche située sous l'onglet RDM (Au hasard) jusqu'à l'affichage de Random Current Disc (lecture aléatoire du disque en cours).
2. Presser à nouveau cette touche pour désactiver la lecture aléatoire.

(navigateur de musique): Presser la touche sous l'onglet pour écouter les fichiers lus dans l'ordre des artistes ou des albums. Le lecteur parcourt le disque pour trier les fichiers par étiquette ID3 d'artiste et d'album. Le parcours du disque peut prendre plusieurs minutes en fonction du nombre de fichiers sur le disque. La radio peut commencer la lecture pendant le balayage du disque en arrière-plan.

Quand le disque a été parcouru, le lecteur lit les fichiers par ordre d'artiste. Le nom de l'artiste dont le morceau est en cours de lecture s'affiche à la seconde ligne de l'écran. Quand tous les morceaux de cet artiste ont été lus, le lecteur passe à l'artiste suivant dans l'ordre alphabétique et commence la lecture des fichiers de cet artiste.

Pour écouter les fichiers d'un autre artiste, presser la touche située sous l'une des flèches. Le disque passe à l'artiste suivant ou précédent dans l'ordre alphabétique. Continuer à presser l'une des touches sous les flèches jusqu'à l'affichage du nom de l'artiste désiré.

Pour passer de la lecture par artiste à la lecture par album :

1. Presser la touche situé sous l'onglet Sort By (trier par).
2. Presser l'une des touches sous l'onglet album dans l'écran de tri.
3. Presser la touche sous l'onglet Back (retour) pour revenir à l'écran principal du navigateur musical.

Le nom d'album s'affiche à la seconde ligne entre les flèches et les morceaux de l'album en cours sont lus. Quand tous les morceaux de cet album ont été lus, le lecteur passe à l'album suivant dans l'ordre alphabétique du CD et commence à lire les fichiers MP3 de cet album.

Pour quitter le mode navigateur musical, presser la touche sous l'onglet Back (retour) pour revenir à la lecture MP3 normale.

Messages du lecteur CD

CHECK DISC (vérification du disque): Si ce message s'affiche et/ou que le CD est éjecté, l'une des conditions suivantes peut être la cause de l'erreur :

- La température est très élevée. Lorsqu'elle reviendra à la normale, la lecture devrait reprendre.
- La route est très irrégulière. Lorsqu'elle sera plus douce, la lecture devrait reprendre.
- Le CD est sale, rayé, mouillé ou inséré à l'envers.
- Le taux d'humidité de l'air est très élevé. Attendre environ une heure et essayer de nouveau.
- Un problème s'est produit lors de la gravure du CD.
- L'étiquette peut être coincée dans le lecteur.

Si le CD n'est pas lu correctement pour toute autre raison, essayer un disque que vous savez être en bon état de fonctionnement.

Si une erreur se produit à maintes reprises ou si elle ne peut pas être corrigée, communiquer avec le concessionnaire. Si la radio affiche un message d'erreur, noter cette erreur et la remettre au concessionnaire au moment de mentionner le problème.

Lecteur de disques compacts (CD) et disques vidéonumériques (DVD)

Entretien du lecteur de CD et de DVD

Ne pas ajouter d'étiquette sur un disque, car elle pourrait rester accrochée dans le lecteur CD ou DVD. Si un disque est enregistré sur un ordinateur et qu'une étiquette s'avère nécessaire, utiliser plutôt un stylo feutre pour inscrire les informations directement sur le dessus du disque.

L'utilisation de nettoyeurs de lentille de lecteur de CD/DVD n'est pas recommandée à cause du risque de contamination de la lentille par les lubrifiants du mécanisme interne du lecteur.

Avis: **Si vous collez une étiquette sur un CD, insérez plusieurs CD à la fois dans la fente ou tentez de lire des CD rayés ou endommagés, vous risquez d'endommager le lecteur de CD. Lorsque vous faites fonctionner le lecteur de CD, utiliser uniquement des CD en bon état et non munis d'étiquette, charger un CD à la fois et éloigner tous corps étrangers, liquides et débris du lecteur de CD et de la fente de chargement.**

Si un message d'erreur s'affiche, se reporter à « Messages du lecteur CD » plus loin dans cette section.

Entretien des CD et des DVD

La qualité sonore d'un CD-R ou CD-RW peut être réduite en raison de la qualité du disque CD-R ou CD-RW lui-même, de la méthode d'enregistrement, de la qualité de la musique enregistrée et de la façon dont le disque a été manipulé. Manipuler les disques avec soin.

Ranger les CD-R ou CD-RW dans leurs boîtiers d'origine ou dans d'autres boîtiers de protection et à l'écart des rayons du soleil et de la poussière. Le lecteur de CD ou DVD explore la surface inférieure du disque. Si la surface d'un disque est endommagée, notamment fendue, brisée ou rayée, le disque ne pourra pas être lu correctement, voire pas du tout. Ne pas toucher le côté inférieur d'un disque lors de sa manipulation. Vous risqueriez d'endommager la surface. Saisir les disques par les bords extérieurs ou par l'ouverture centrale et le bord extérieur.

Si la surface d'un disque est souillée, le nettoyer à l'aide d'un tissu doux et non pelucheux ou humecter un tissu doux et propre dans une solution détergente neutre et douce. S'assurer de procéder à l'essuyage en partant du centre pour revenir vers le bord.

Sortie audio

Une seule source audio peut être entendue à la fois dans les haut-parleurs. Une source audio se définit par fente du DVD, fente du CD, XM, FM-AM, prise auxiliaire avant, port USB ou prise auxiliaire arrière.

Appuyer sur le ⏻ bouton pour allumer la radio. La radio est entendue par tous les haut-parleurs du véhicule.

Les passagers des sièges avant peuvent écouter la radio (AM, FM ou XM, selon l'équipement) en appuyant sur le bouton BAND (bande) ou sur le bouton DVD/CD AUX (DVD/CD auxiliaire) pour sélectionner la fente du CD, la fente du DVD, l'entrée auxiliaire avant, le port USB ou l'entrée auxiliaire arrière (si disponible).

Si un appareil de lecture est branché dans la prise auxiliaire avant, le port USB ou la prise auxiliaire arrière, les passagers des sièges avant pourront entendre la lecture de cette source par les haut-parleurs du véhicule. Se reporter à « Utilisation des prises auxiliaires » dans *Appareils auxiliaires à la page 7-35* ou à « Prises audio/vidéo (A/V) » sous *Système de divertissement de siège arrière (RSE) à la page 7-41* pour plus d'informations.

Dans certains véhicules, selon les options audio, les haut-parleurs arrière peuvent se mettre en sourdine lorsque le RSA est alimenté. Se reporter à *Système audio de siège arrière (RSA) à la page 7-52* pour plus d'informations.

Insertion d'un disque

Introduire un disque partiellement dans une fente, étiquette vers le haut. Le lecteur le tirera vers l'intérieur et la lecture du disque doit commencer. (Après le chargement dans le lecteur, selon le type de média et le format, cela peut prendre de 5 à 20 secondes, pour un CD, et jusqu'à 30 secondes, pour un DVD.)

Éjecter un disque

⏏ **CD (éjection):** Presser et relâcher pour éjecter le disque en cours de lecture. Le CD s'éjecte de la fente inférieure. Un bip retentit et Ejecting Disc (disque en cours d'éjection) s'affiche. Après l'éjection du disque, Remove Disc (retirer le disque) apparaît à l'écran. Le disque peut être retiré. Si le disque n'a pas été retiré au bout de quelques secondes, il est automatiquement rétracté à l'intérieur du lecteur.

⏏ **DVD (éjection):** Appuyer et relâcher pour éjecter le disque actuellement lu dans la fente supérieure. Un bip retentit et Ejecting Disc (disque en cours d'éjection) s'affiche.

Si le chargement et la lecture d'un disque ne marchent pas, par exemple à cause d'un format inconnu, etc., et que le disque ne peut pas être éjecté, appuyer et maintenir pendant plus de 5 secondes pour forcer l'éjection.

Lire un CD (soit dans le lecteur de DVD ou de CD)

Si le contact ou la radio sont coupés avec un CD encore dans le lecteur, celui-ci restera dans le lecteur. En mettant le contact ou en allumant la radio, le CD reprendra sa lecture là où elle en était, si il était la dernière source audio a avoir été sélectionnée. On peut contrôler le CD par les boutons de la façade ou par le système audio arrière (RSA). Se reporter à *Système audio de siège arrière (RSA) à la page 7-52* pour plus d'informations. Les platines DVD/CD, (la fente du haut est celle de l'unité DVD et la fente du bas est celle de l'unité CD) de la radio sont compatibles avec la plus part des CD audio, CD-R, CD-RW, et MP3.

Lorsqu'un CD est inséré, l'onglet de texte DVD ou le symbole de CD apparaît sur le côté gauche de l'écran de la radio. Le numéro de la piste lue s'affiche au début de la lecture de chaque nouvelle piste.

Le lecteur de disques compacts peut lire des minidisques de 8 cm (3 po) insérés dans un adaptateur. Les disques standard et les minidisques sont insérés de la même façon.

DVD/CD AUX (auxiliaire): Appuyer pour faire défiler DVD, CD, ou Auxiliary (auxiliaire) tout en écoutant la radio. L'onglet texte DVD/CD et un message indiquant la piste ou le numéro du chapitre s'affichent lorsqu'un disque se trouve dans l'une des fentes. Appuyer à nouveau sur le bouton DVD/CD AUX et le système recherche automatiquement un dispositif d'entrée auxiliaire. Se reporter à *Appareils auxiliaires à la page 7-35* pour plus d'informations. En l'absence de lecteur audio connecté, No Aux Input Device (aucun appareil auxiliaire connecté) s'affiche. Si un disque est présent dans la fente du CD et dans celle du DVD, le bouton DVD/CD AUX bascule entre les deux sources et No Aux Input Device n'est pas affiché. Si un appareil auxiliaire avant est connecté, le bouton DVD/CD AUX bascule entre toutes les options possibles, telles que : fente du DVD, fente du CD, AUX avant et AUX arrière (option). Se reporter à « Utilisation des prises d'entrée auxiliaires » dans *Appareils auxiliaires à la page 7-35* ou « Prises audio/vidéo (A/V) » sous *Système de divertissement de siège arrière (RSE) à la page 7-41* pour plus d'informations.

Lorsqu'un disque est déjà inséré dans la fente pour DVD, l'utilisateur des sièges arrière peut allumer l'écran vidéo et se servir de la commande à distance pour naviguer entre les pistes du CD (pistes uniquement).

i (information): Appuyer pour afficher des informations textuelles additionnelles relatives à la chanson actuelle. Si l'information est disponible, le titre de la chanson s'affiche sur la ligne supérieure de l'écran et les informations relatives à l'artiste sur la ligne inférieure. Si aucune information n'est disponible, le message « NO INFO » (aucune information) s'affiche.

♫ (syntonisation): Tourner pour sélectionner les pistes du disque en cours de lecture.

⏮ SEEK (recherche): Appuyer pour retourner au début de la plage en cours, si la lecture dure depuis plus de cinq secondes.

Appuyer pour atteindre la plage précédente si la lecture dure depuis moins de cinq secondes.

Maintenir enfoncé ou appuyer plusieurs fois pour continuer à reculer à travers les plages du CD.

⏭ SEEK (recherche): Presser pour passer à la piste suivante.

Maintenir enfoncé ou appuyer plusieurs fois pour continuer à avancer à travers les plages du CD.

◁◁ REV (arrière rapide): Maintenir enfoncé pour reculer rapidement à l'intérieur d'une piste.

▷▷ FWD (avance rapide): Maintenir enfoncé pour avancer rapidement à l'intérieur d'une piste.

RDM (Au hasard): Appuyer pour écouter les plages dans un ordre aléatoire plutôt que dans l'ordre séquentiel. Pour utiliser la fonction aléatoire :

1. Presser la touche sous l'onglet RDM (Au hasard) jusqu'à l'affichage de Random Current Disc (lecture aléatoire du disque en cours).
2. Presser à nouveau cette touche pour désactiver la lecture aléatoire.

Fichiers MP3 et WMA pris en charge

Format

La radio peut lire les fichiers .mp3 ou .wma enregistrés sur un disque CD-R ou CD-RW.

Disques audio compressés ou aux modes mélangés

La radio lit les disques qui contiennent à la fois des fichiers CD audio et des fichiers MP3/WMA en fonction de la fente du disque.

Le lecteur DVD lit uniquement les fichiers audio non compressés et ignore les fichiers MP3/WMA sur un disque en mode mixte.

Le lecteur CD lit à la fois les fichiers audio non compressés et MP3/WMA sur un disque en mode mixte. Les fichiers audio non compressés sont lus avant les fichier MP3/WMA. Appuyer sur le bouton CAT (catégorie) pour basculer entre les fichiers audio non compressés et les fichiers MP3/WMA.

Structure de fichiers et de dossiers CD-R ou CD-RW supportée

Capacité du lecteur DVD :

- Jusqu'à 255 dossiers.
- Jusqu'à 8 dossiers en profondeur.
- Jusqu'à 15 listes de lecture.
- Jusqu'à 40 sessions.
- Les listes de lecture comportant l'extension.m3u ou.wpl.
- Fichiers comportant l'extension .mp3, .wma ou .cda.

Capacité du lecteur CD :

- Jusqu'à 512 fichiers et dossiers.
- Une profondeur allant jusqu'à 8 dossiers.
- Les listes de lecture comportant l'extension.m3u ou.wpl.
- Fichiers comportant l'extension .mp3, .wma ou .cda.

Répertoire racine

Le répertoire racine sera traité comme un dossier. Si le répertoire racine contient des fichiers audio compressés, le dossier s'affiche comme F1 ROOT (F1 racine) sur la radio.

Si un disque contient à la fois des fichiers CD audio et MP3/WMA, un dossier placé sous le répertoire racine appelé CD donne accès à toute piste audio CD du disque.

Dossier vide

Les dossiers ne contenant pas de fichiers sont sautés et le lecteur passe au dossier suivant contenant des fichiers.

Absence de dossier

Si le disque renferme uniquement des fichiers compressés, ces fichiers sont situés dans le dossier racine. Si un CD a été enregistré sans dossier ni liste de lecture, les fonctions suivante et précédente de dossier sont indisponibles. La radio affiche ROOT (racine) comme nom du dossier.

Lorsque le disque ne comporte pas de dossiers mais uniquement des listes de lecture et de fichiers audio compressés, tous les fichiers seront situés dans le dossier racine. Les boutons bas et haut de dossier rechercheront d'abord les listes de lecture pour ensuite passer au dossier racine. Lorsque la radio affiche le nom du dossier, ROOT (racine) apparaît sur l'afficheur.

Ordre de lecture

Les fichiers audio compressés sont lus dans l'ordre suivant :

- Listes de lecture (Px).
- Fichiers contenus dans le répertoire racine.
- Fichiers contenus dans les dossiers du répertoire racine.

Les pistes sont lues dans l'ordre suivant :

- Le lecteur lit d'abord la première piste de la première liste de lecture et poursuit de façon séquentielle pour toutes les pistes de chaque liste de lecture. Lorsque la dernière piste de la dernière liste de lecture est lue, la lecture reprend à la première piste de la première liste de lecture.
- Le lecteur lit d'abord la première piste du premier dossier et poursuit de façon séquentielle pour toutes les pistes de chaque dossier. Lorsque la dernière piste du dernier dossier est lue, la lecture reprend à la première piste du premier dossier.

Lorsque la lecture d'un nouveau dossier débute, l'écran n'affiche pas automatiquement le nouveau nom de dossier sauf si le mode dossier a été choisi comme affichage par défaut. Le nouveau nom de piste s'affiche.

Système de fichiers et noms

Le nom de la chanson affiché sera celui indiqué sur l'identificateur ID3. Lorsque l'identificateur ID3 ne fournit aucun nom, la radio affiche le nom de fichier sans son extension (par exemple.mp3) comme nom de piste.

Les noms de piste d'une longueur supérieure à 32 caractères ou quatre pages sont raccourcis. Des parties de mots de la dernière page de texte et l'extension du nom de fichier ne s'affichent pas.

Listes d'écoute préprogrammées

Les listes préprogrammées créées en utilisant WinAmp™, MusicMatch™ ou Real Jukebox™ sont accessibles mais elles ne peuvent être modifiées en utilisant la radio. Ces listes sont traitées comme des dossiers spéciaux contenant des fichiers audio compressés.

Les listes de lecture comportant une extension.m3u ou.pls et stockés sur un périphérique USB sont supportés par la radio à port USB.

Lire un fichier MP3 ou WMA (dans la fente de DVD ou de CD)

Lorsqu'un disque est inséré dans la fente supérieure pour DVD, l'utilisateur des sièges arrière peut allumer l'écran vidéo et se servir de la commande à distance pour naviguer dans le CD (pistes uniquement).

♫ (syntonisation): Tourner pour sélectionner les fichiers MP3/WMA.

⏮ SEEK (recherche): Presser pour aller au début de la piste, si plus de cinq secondes de lecture se sont écoulées. Presser et maintenir ou presser plusieurs fois si moins de cinq secondes se sont écoulés pour continuer à reculer à travers les pistes.

⏭ SEEK (recherche): Presser pour passer à la piste suivante.

Maintenir enfoncé ou appuyer plusieurs fois pour continuer à avancer à travers les plages.

◁◁ REV (arrière): Appuyer et maintenir enfoncé pour une lecture accélérée vers l'arrière.

▷▷ FWD (avance rapide): Appuyer et maintenir enfoncé pour une lecture accélérée vers l'avant.

< 🗀 (dossier précédent): Appuyer sur la touche située sous l'onglet < 🗀 pour aller à la première plage du dossier précédent.

🗀 > (dossier suivant): Appuyer sur la touche située sous l'onglet 🗀 > pour aller à la première plage du dossier suivant.

RDM (Au hasard): Appuyer pour écouter les plages dans un ordre aléatoire plutôt que dans l'ordre séquentiel.

Pour utiliser la lecture aléatoire :

1. Presser la touche sous l'onglet RDM (Au hasard) jusqu'à l'affichage de Random Current Disc (lecture aléatoire du disque en cours)
2. Appuyer à nouveau sur la touche non programmable pour désactiver la lecture aléatoire.

(navigateur de musique): Presser la touche sous l'onglet pour lire les fichiers dans l'ordre, par artiste ou par album.

Le lecteur balaie le disque pour trier les fichiers par information d'identificateur ID3 d'artiste et d'album. Le balayage peut prendre plusieurs minutes en fonction du nombre de fichiers du disque. La radio peut commencer la lecture pendant le balayage en arrière plan.

Quand le disque a été parcouru, le lecteur lit les fichiers par ordre d'artiste. Le nom de l'artiste dont le morceau est en cours de lecture s'affiche à la seconde ligne de l'écran. Quand tous les morceaux de cet artiste ont été lus, le lecteur passe à l'artiste suivant dans l'ordre alphabétique et commence la lecture des fichiers de cet artiste.

Pour écouter les fichiers d'un autre artiste, presser la touche située sous l'une des flèches. Le disque passe à l'artiste suivant ou précédent dans l'ordre alphabétique. Continuer à presser l'une des touches sous les flèches jusqu'à l'affichage du nom de l'artiste désiré.

Pour passer de la lecture par artiste à la lecture par album :

1. Presser la touche sous l'onglet Sort By (trier par).
2. Presser l'une des touches sous l'onglet Album de l'écran de tri.
3. Presser la touche sous l'onglet Back (retour) pour revenir à l'écran principal du navigateur musical.

Le nom d'album s'affiche sur la seconde ligne entre les flèches et la lecture des chansons de l'album en cours commence. Quand tous les morceaux de cet album ont été lus, le lecteur passe à l'album suivant dans l'ordre alphabétique du CD et commence à lire les fichiers MP3 de cet album.

Pour quitter le mode navigateur musical, presser la touche sous l'onglet Back (retour) pour revenir à la lecture MP3 normale.

Utilisation du lecteur de DVD

Le lecteur de DVD peut être commandé par les boutons de la télécommande, par le système RSA, ou par les bouton en façade de la radio. Se reporter à « Télécommande », sous *Système de divertissement de siège arrière (RSE) à la page 7-41* et *Système audio de siège arrière (RSA) à la page 7-52* pour plus d'informations.

Le lecteur de DVD n'est compatible qu'avec les DVD du code de région approprié imprimé sur la jaquette de la plupart des DVD.

La fente de DVD de la radio est compatible avec la plupart des CD et CD-R/RW, DVD-Vidéo, DVD-Audio, DVD-R/RW et DVD+R/RW, ainsi que les formats MP3 et WMA.

Si un message d'erreur s'affiche sur l'écran vidéo ou sur la radio, se reporter aux rubriques « Messages d'erreur de l'afficheur du lecteur de DVD » dans la section *Système de divertissement de siège arrière (RSE) à la page 7-41* et « Messages du lecteur de CD/DVD » plus loin dans cette section, pour plus d'information.

Insertion d'un disque

Insérer partiellement un disque dans la fente, étiquette au-dessus. Le lecteur le tire et Loading Disc (chargement de disque) s'affiche à l'écran de la radio. Au même instant, la radio affiche un menu d'options. Certains disques lisent automatiquement le film, d'autres passent par défaut à l'écran du menu des options pour lequel il est nécessaire de presser les touches programmables Play (lecture), Enter (entrée) ou Navigation soit

directement sur les touches programmables, soit depuis les sièges arrière avec la télécommande.

Le chargement d'un disque, selon le type de média et son format, peut prendre de 5 à 20 secondes pour un CD, et jusqu'à 30 secondes pour un DVD.

Éjecter un disque

⏏ **DVD (éjection):** Appuyer et relâcher pour éjecter le disque actuellement lu dans la fente supérieure. Un bip retentit et Ejecting Disc (disque en cours d'éjection) s'affiche.

Si le chargement et la lecture d'un disque ne marchent pas, par exemple à cause d'un format inconnu, etc., et que le disque ne peut pas être éjecté, appuyer et maintenir pendant plus de 5 secondes pour forcer l'éjection.

Lecture d'un DVD

DVD/CD AUX (auxiliaire): Appuyer pour faire défiler DVD, CD, ou Auxiliary (auxiliaire) tout en écoutant la radio. L'onglet texte DVD/CD et un message indiquant la piste ou le numéro du chapitre s'affichent lorsqu'un disque se trouve dans l'une des fentes. Appuyer à nouveau sur le bouton DVD/CD AUX et le système recherche automatiquement un dispositif d'entrée auxiliaire. Se reporter à *Appareils auxiliaires à la page 7-35* pour plus d'informations. En l'absence de lecteur audio connecté, No Aux Input Device (aucun appareil auxiliaire connecté) s'affiche. Si un disque est présent dans la fente du CD et dans celle du DVD, le bouton DVD/CD AUX bascule entre les deux sources et No Aux Input Device n'est pas affiché. Si un appareil auxiliaire avant est connecté, le bouton DVD/CD AUX bascule entre toutes les options possibles, telles que : fente du DVD, fente du CD, AUX avant et AUX arrière (option). Se reporter à « Utilisation des prises d'entrée auxiliaires » dans *Appareils auxiliaires à la page 7-35* ou « Prises audio/vidéo (A/V) » sous *Système de divertissement de siège arrière (RSE) à la page 7-41* pour plus d'informations.

Lorsqu'un disque est déjà inséré dans la fente pour DVD, l'utilisateur des sièges arrière peut allumer l'écran vidéo et se servir de la commande à distance pour naviguer entre les pistes du CD (pistes uniquement).

⏻ **(alimentation):** Appuyer pour mettre en/hors fonction la radio. Tourner dans un sens ou dans l'autre pour augmenter/diminuer le volume. Maintenir pendant plus de deux secondes pour mettre hors fonction l'ensemble de l'autoradio et le système de divertissement de siège arrière (RSE) ainsi que pour lancer le dispositif de contrôle parental. Le contrôle parental empêche les occupants de siège

arrière d'utiliser le système audio de siège arrière (RSA) ou la télécommande.

Un pictogramme de serrure s'affiche près de l'écran de l'horloge. Le dispositif de contrôle parental reste en fonction jusqu'à ce que ce bouton soit maintenu enfoncé pendant plus de deux secondes à nouveau ou que le conducteur coupe le contact et quitte le véhicule.

♫ **(syntonisation):** Tourner ce bouton pour sélectionner des plages d'un CD ou d'un DVD.

⏮ **SEEK (recherche):** Presser pour retourner au début de la piste ou du chapitre en cours. Presser à nouveau pour passer à la piste ou au chapitre précédent. Ce bouton peut ne pas fonctionner lorsque le DVD présente les renseignements relatifs aux droits d'auteur ou les bandes-annonces.

⏭ **SEEK (recherche):** Presser pour avancer jusqu'à la prochaine piste ou au prochain chapitre. Ce bouton peut ne pas fonctionner lorsque le DVD diffuse les renseignements relatifs aux droits d'auteur ou les bandes-annonces.

◁◁ **REV (arrière rapide):** Appuyer pour reculer sur le DVD ou le CD à une vitesse 5 fois supérieure à la vitesse normale. Pour arrêter le retour rapide, appuyer de nouveau. Il se peut que ce bouton ne fonctionne pas pendant la lecture des renseignements relatifs aux droits d'auteur ou des bandes annonces.

▷▷ **FWD (avance rapide):** Appuyer pour avancer rapidement sur le DVD ou le CD à une vitesse 5 fois supérieure à la vitesse normale. Pour arrêter l'avance rapide, appuyer de nouveau. Il se peut que ce bouton ne fonctionne pas pendant la lecture des renseignements relatifs aux droits d'auteur ou des bandes annonces.

Utilisation des touches pour la lecture d'un DVD-V (vidéo)

Une fois un DVD inséré, le menu de l'affichage de la radio indiquera plusieurs options d'onglet pour lire le DVD. Appuyer sur la touche située sous l'option d'onglet voulue durant la reprise de la lecture du DVD-V.

▶ / ❚❚ **(lecture/pause):** Appuyer sur les onglets lecture ou pause affichées sur la radio, pour passer de mettre en pause à redémarrer la lecture du DVD. Si la flèche orientée vers la droite apparaît sur l'écran, le système est en mode pause. Si l'onglet de pause apparaît sur l'écran, le système est en mode de lecture. Si l'écran du DVD est éteint, appuyer sur le bouton lecture pour l'allumer.

Sur certains DVD, le film commence à la fin des bandes annonces, bien qu'il puisse y avoir un délai allant jusqu'à 30 secondes. Si le film ne commence pas automatiquement, appuyer sur touche placée sous le

symbole de lecture/pause affiché sur la radio. Si rien ne se passe, se reporter aux instructions affichées à l'écran, le cas échéant.

■ **(arrêt):** Appuyer pour interrompre la lecture, le recul, ou l'avance rapide d'un DVD.

◄┘ **(entrer):** Presser pour sélectionner les choix mis en évidence dans n'importe quel menu.

▤ **(menu):** Appuyer pour accéder au menu DVD. Ce menu est différent d'un DVD à l'autre. Utiliser les touches placées sous les flèches de navigation pour déplacer le curseur entre les options du menu DVD. Après avoir effectué votre choix, appuyer sur ce bouton. Ce bouton ne fonctionne qu'avec les DVD.

Nav (navigation): Appuyer pour afficher les flèches directionnelles permettant de naviguer à l'intérieur des menus.

(retour): Presser pour quitter le menu en cours et retourner au menu précédent. Ce bouton ne fonctionne que lorsqu'un DVD est en cours de lecture et qu'un menu est affiché.

Le passager des sièges arrière peut effectuer une navigation dans les menus DVD-V et DVD-A et les diverses commandes avec la télécommande. Se reporter à « Télécommande », sous *Système de divertissement de siège arrière (RSE) à la page 7-41* pour plus d'informations. L'écran vidéo s'allume automatiquement lors de l'introduction d'un DVD-V et ne s'allume pas automatiquement lors de l'insertion d'un DVD-A dans la fente pour DVD. Il doit être allumé manuellement par les occupants des sièges arrière avec le bouton de commande de l'alimentation.

Utilisation des touches pour la lecture d'un DVD-A (audio)

Une fois un DVD-A inséré, le menu de l'affichage de la radio indiquera plusieurs options d'onglet pour lire le DVD. Appuyer sur la touche située sous l'option d'onglet voulue durant la reprise de la lecture du DVD-A.

▶ / ❚❚ **(lecture/pause):** Appuyer sur les icônes lecture ou pause affichées sur la radio, pour passer de mettre en pause à redémarrer la lecture du DVD. Si la flèche orientée vers la droite apparaît sur l'écran, le système est en mode pause. Si l'onglet de pause apparaît sur l'écran, le système est en mode de lecture.

◀ **Groupe** ▶ **:** Appuyer pour parcourir les différents groupements musicaux sur le disque DVD-A.

Nav (navigation): Appuyer pour afficher les flèches directionnelles permettant de naviguer à l'intérieur des menus.

♪ **(flux audio):** Presser pour parcourir les formats de flux audio du disque DVD-A. L'écran vidéo affiche les modifications de flux audio.

Le passager des sièges arrière peut effectuer une navigation dans les menus DVD-V et DVD-A et les diverses commandes avec la télécommande. Se reporter à « Télécommande », sous *Système de divertissement de siège arrière (RSE) à la page 7-41* pour plus d'informations. L'écran vidéo s'allume automatiquement lors de l'introduction d'un DVD-V et ne s'allume pas automatiquement lors de l'insertion d'un DVD-A dans la fente pour DVD. Il doit être allumé manuellement par les occupants des sièges arrière avec le bouton de commande de l'alimentation.

Arrêter et reprendre la lecture

Pour interrompre la lecture d'un DVD sans éteindre le système, appuyer sur le bouton ■ de la télécommande, ou presser la touche placée sous les onglets ■ ou ▶ / ❚❚ affichés sur la radio. Si la source de la radio n'est pas le DVD-V, presser le bouton DVD/CD AUX pour que DVD-V soit la source active.

Pour reprendre la lecture du DVD, appuyer sur le bouton ▶ / ❚❚ de la télécommande ou sur la touche placée sous l'onglet ▶ / ❚❚ de la radio. Si le disque n'a pas été éjecté et que le bouton d'arrêt de la télécommande n'a pas été enfoncé deux fois, la lecture du DVD devrait reprendre là où elle s'est interrompue. Sinon, elle reprendra au début du disque.

Messages du lecteur CD/DVD

Disc Format Error (erreur de format de disque): Ce message s'affiche lorsque le disque est inséré avec l'étiquette du mauvais côté, ou si le disque est endommagé.

Disc Region Error (erreur de zone): Ce message s'affiche si le disque n'est pas conçu pour cette zone.

Pas de disque: Ce message s'affiche si le lecteur ne contient aucun disque lorsque le bouton ⏏ ou DVD/CD AUX (DVD/CD auxiliaire) de la radio est enfoncé.

Optical Error (erreur optique): Ce message s'affiche si le disque a été inséré à l'envers.

Disk Read Error (erreur de lecture du disque): Ce message s'affiche si un disque de format inconnu ou non valide a été inséré.

Player Error (erreur du lecteur): Ce message s'affiche en cas de problème de chargement ou d'éjection d'un disque.

- La température est très élevée. Lorsqu'elle reviendra à la normale, la lecture du disque devrait reprendre.
- La route est très accidentée. Lorsqu'elle sera plus régulière, la lecture devrait reprendre.
- Le disque est sale, rayé, mouillé ou inséré à l'envers.
- Le taux d'humidité de l'air est très élevé. Attendre environ une heure et essayer de nouveau.
- Un problème s'est produit lors de la gravure du disque.
- L'étiquette est coincée dans le lecteur CD/DVD.

Si le disque n'est pas lu correctement pour une raison quelconque, essayer de lire un disque en bon état.

Si une erreur se produit à maintes reprises ou si elle ne peut pas être corrigée, communiquer avec le concessionnaire. Si la radio affiche un message d'erreur, noter cette erreur et la remettre au concessionnaire au moment de mentionner le problème.

Dispositifs auxiliaires

Utilisation de la prise d'entrée auxiliaire

Les radios avec connecteur auxiliaire situé du côté inférieur droit de la façade peuvent être raccordées à un appareil audio externe, tel qu'un baladeur iPod®, un lecteur MP3, un lecteur CD ou une autre source audio. Cette prise d'entrée n'est pas une sortie audio : ne pas y brancher de casque.

Les conducteurs sont invités à paramétrer les dispositifs auxiliaires quand le véhicule est à la position de stationnement (P). Se reporter à *Conduite défensive à la page 9-3* pour plus d'informations.

Pour utiliser un lecteur audio portable, connecter un câble de 3,5 mm (1/8 po) à la prise d'entrée auxiliaire avant de la radio. Lorsqu'un appareil est connecté, appuyer sur le bouton CD/AUX de la radio pour commencer l'écoute via les hauts-parleurs du véhicule.

Pour une qualité sonore optimale, augmenter le volume du dispositif audio externe au niveau maximal.

Il vaut toujours mieux alimenter le dispositif audio externe par sa propre batterie lors de son utilisation.

⏻ (alimentation/volume): Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le volume du lecteur portable ou dans l'autre sens pour le diminuer. Des réglages de volume supplémentaires du dispositif portable peuvent s'avérer nécessaires si le volume est excessif ou insuffisant.

BAND (bande): Appuyer pour écouter la radio quand un lecteur audio portable fonctionne. Celui-ci continue sa lecture.

CD/AUX (CD/auxiliaire): Appuyer pour lire un CD quand un dispositif audio portatif fonctionne. Appuyer à nouveau pour que le système commence à reproduire le son du lecteur audio portatif connecté. Si aucun lecteur audio portatif n'est connecté, le message « No Input Device Found » (aucun appareil connecté) s'affiche.

DVD/CD AUX (CD/Auxiliary) (DVD/CD auxiliaire): Appuyer pour faire défiler DVD, CD, ou Auxiliary (auxiliaire) tout en écoutant la radio. L'onglet texte DVD/CD et un message indiquant la piste ou le numéro du chapitre s'affichent lorsqu'un disque se trouve dans l'une des fentes. Appuyer à nouveau et le système recherche automatiquement un dispositif d'entrée auxiliaire tel qu'un lecteur audio portable. En l'absence de lecteur audio connecté, No Aux Input Device (aucun appareil auxiliaire connecté) s'affiche. Si un disque est présent dans la fente du CD et dans celle du DVD, le bouton DVD/CD AUX bascule entre les deux sources et No Aux Input Device n'est pas affiché. Si un appareil auxiliaire avant est connecté, le bouton DVD/CD AUX bascule entre toutes les options possibles, telles que : fente du DVD, fente du CD, AUX avant et AUX arrière (option). Se reporter à « Utilisation de prise d'entrée auxiliaire » dans ce chapitre ou « Prises audio/vidéo (A/V) » sous *Système de divertissement de siège arrière (RSE) à la page 7-41* pour plus d'informations.

Utilisation du port USB

Sur les radios équipées d'un port USB, une unité de stockage USB ou un iPod peut être contrôlé à l'aide des boutons de radio.

Support USB

Le connecteur USB se trouve sur le tableau de bord ou la console centrale et utilise la norme USB 2.0.

Périphériques USB supportés

- Clés USB
- Disques durs portables USB
- iPod de cinquième génération et ultérieurs
- iPod nanos
- iPod touch
- iPod classic

Certains iPods et clés USB sont incompatibles avec le l'orifice USB.

Pour un fonctionnement correct, s'assurer que l'iPod contient le microprogramme le plus récent de Apple®. Celui-ci peut être mis à jour en utilisant l'application iTunes® la plus récente. Consulter le site www.apple.com/itunes.

Pour vous aider à identifier votre iPod, allez sur le site www.apple.com/support.

Les radios qui possèdent un port USB peuvent lire les fichiers .mp3 et .wma enregistrés sur une clé USB ainsi que les fichiers AAC enregistrés sur un iPod.

Structure de fichiers et de dossiers USB supportée

La radio supporte :

- Jusqu'à 700 dossiers.
- Une profondeur allant jusqu'à 8 dossiers.
- Jusqu'à 65 535 fichiers.
- Noms de dossiers et de fichiers allant jusqu'à 64 octets.
- Les fichiers comportant l'extension.mp3 ou.wma.
- Les fichiers AAC stockés sur un iPod.
- FAT16
- FAT32

Connexion d'un périphérique de stockage USB ou d'un iPod

Le port USB peut être utilisé pour contrôler un iPod ou un périphérique USB.

Pour brancher une clé USB, connecter la clé au port USB placé dans la console centrale ou au tableau de bord.

Pour brancher un iPod, connecter l'extrémité du câble USB livré avec l'iPod au connecteur de la station d'accueil et connecter l'autre extrémité du câble au port USB placé dans la console centrale ou au tableau de bord. Si le contact est mis et que la connexion USB fonctionne, « OK to disconnect » (déconnexion autorisée) et un logo GM peuvent apparaître à l'écran de l'iPod et iPod apparaît sur l'écran de la radio. La musique contenue dans l'iPod est affichée sur l'écran de la radio et la lecture débute.

L'iPod se charge lorsqu'il est connecté au véhicule si celui-ci est en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche). Lorsque le contact est coupé, l'iPod est automatiquement désactivé et ne se charge pas, afin de ne pas décharger la batterie du véhicule.

Si vous avez un modèle d'iPod plus ancien qui n'est pas supporté, vous pouvez toujours l'écouter en le connectant à la prise d'entrée auxiliaire à l'aide d'un câble stéréo standard de 3,5 mm (1/8 po). Se reporter à « Utilisation de la prise d'entrée auxiliaire » plus haut pour de plus amples informations.

Utiliser la radio pour contrôler un périphérique de stockage USB ou un iPod

La radio peut contrôler un périphérique de stockage USB ou un iPod à l'aide des boutons et commandes de la radio et afficher les informations relatives aux chansons sur l'écran de la radio.

♫ (syntonisation): Tourner pour sélectionner les fichiers.

⏮ SEEK (recherche): Presser pour aller au début de la piste, si plus de dix secondes de lecture se sont écoulées. Presser et maintenir ou presser plusieurs fois pour continuer à reculer à travers les pistes.

⏭ SEEK (recherche): Presser pour aller à la piste suivante. Presser et maintenir ou presser plusieurs fois pour continuer à avancer à travers les pistes.

◁◁ REV (arrière): Appuyer et maintenir enfoncé pour reculer rapidement. Le son est émis à volume réduit. Relâcher ◁◁ REV (arrière) pour reprendre la lecture. Le temps écoulé du fichier est affiché.

▷▷ FWD (avance rapide): Appuyer et maintenir enfoncé pour avancer rapidement. Le son est émis à volume réduit. Relâcher ▷▷ FWD (avant) pour reprendre la lecture. Le temps écoulé du fichier est affiché.

i (information): Presser pour afficher des informations supplémentaires sur la piste sélectionnée.

Utiliser les touches pour contrôler un périphérique de stockage USB ou un iPod

Les cinq touches sous l'écran de la radio sont utilisées pour contrôler les fonctions ci-dessous.

Pour utiliser les touches :

1. Presser la première des cinq touches sous l'écran de la radio pour afficher les fonctions reprises ci-dessous, ou presser la touche sous la fonction si elle est actuellement affichée.
2. Presser la touche sous l'onglet de la fonction pour utiliser celle-ci.

II (pause): Presser la touche sous II pour interrompre momentanément la lecture. L'onglet semble relevé lorsque la pause est utilisée.

Presser à nouveau la touche sous II pour reprendre la lecture.

Retour: Presser la touche sous l'onglet Back (retour) pour revenir à l'écran d'affichage principal de l'iPod ou au répertoire racine d'un périphérique de stockage USB.

(vue dossier): Presser la touche sous pour voir le contenu du dossier actuel d'un périphérique USB. Pour parcourir et sélectionner des fichiers :

1. Presser la touche sous .
2. Tourner pour parcourir la liste des dossiers.
3. Presser pour sélectionner le dossier désiré. S'il y a plus d'un dossier, répéter les étapes 1 et 2 jusqu'à ce que le dossier désiré soit atteint.
4. Tourner pour parcourir les fichiers dans le dossier sélectionné.
5. Presser pour sélectionner le fichier à lire.

Pour sauter dans de longues listes, les cinq touches peuvent être utilisées pour la parcourir dans l'ordre suivant :

- Première touche, premier élément de la liste.
- Deuxième touche, 1% de la liste à chaque pression.
- Troisième touche, 5% de la liste à chaque pression.
- Quatrième touche, 10% de la liste à chaque pression.
- Cinquième touche, fin de la liste.

(navigateur de musique): Presser la touche sous pour voir et sélectionner un fichier sur un iPod, en utilisant le système de menus de l'iPod. Les fichiers sont triés par :

- Listes de lecture
- Artistes
- Albums
- Genres
- Chansons
- Compositeurs

Pour sélectionner des fichiers :

1. Presser la touche sous .
2. Tourner pour parcourir la liste des menus.
3. Presser pour sélectionner le menu désiré.
4. Tourner pour parcourir les dossiers ou fichiers dans le menu sélectionné.
5. Presser pour sélectionner le fichier à lire.

Pour sauter dans de longues listes, les cinq touches peuvent être utilisées pour la parcourir dans l'ordre suivant :

- Première touche, premier élément de la liste.
- Deuxième touche, 1% de la liste à chaque pression.

- Troisième touche, 5% de la liste à chaque pression.
- Quatrième touche, 10% de la liste à chaque pression.
- Cinquième touche, fin de la liste.

Repeat (Répétition)

Pour utiliser Repeat (répétition) :

Presser la touche sous ⟲ ou ⟲1 pour sélectionner Repeat All (répéter tout) et Repeat Track (répéter piste).

⟲ **(répéter tout):** Presser la touche sous ⟲ pour répéter toutes les pistes. L'onglet apparaît abaissé lorsque Répéter tout est utilisé. C'est le mode par défaut lors de la première connexion d'un périphérique de stockage USB ou d'un iPod.

⟲1 **(répéter piste):** Presser la touche sous ⟲1 pour répéter une piste. L'onglet apparaît relevé lorsque Répéter piste est utilisé.

Lecture aléatoire

Pour utiliser la lecture aléatoire :

Presser la touche sous ⇉, ⤮S, ⤮A ou ⤮F pour sélectionner Shuffle Off (lecture aléatoire hors fonction), Shuffle All Songs/Shuffle Songs (lecture aléatoire de toutes les chansons/lecture aléatoire des chansons), Shuffle Album (lecture aléatoire d'un album) ou Shuffle Folder (lecture aléatoire d'un dossier).

⇉ **(lecture aléatoire hors fonction):** Presser la touche sous ⤮S pour désactiver la lecture aléatoire. C'est le mode par défaut lors de la première connexion d'un périphérique de stockage USB ou d'un iPod.

⤮S **(lecture aléatoire de toutes les chansons / lecture aléatoire des chansons):** Presser la touche sous ⤮F ou ⤮A pour lire aléatoirement toutes les chansons d'un périphérique USB ou d'un iPod.

⤮A **(lecture aléatoire d'un album):** Presser la touche sous ⇉ pour lire aléatoirement toutes les chansons de l'album actuel sur un iPod.

⤮F **(lecture aléatoire d'un dossier):** Presser la touche sous ⇉ pour lire aléatoirement toutes les chansons du dossier actuel sur un périphérique USB.

Infoloisirs de siège arrière

Système de divertissement arrière (RSE)

Votre véhicule peut être équipé d'un centre de divertissement de siège arrière (RSE) de plafond. Le système RSE fonctionne avec le système audio du véhicule. Le lecteur de DVD fait partie de la radio avant. Le système RSE comprend une radio avec lecteur de DVD, un ou deux (en cas de troisième rangée de sièges) écrans vidéo, des prises audio/vidéo, deux casques d'écoute sans fil, et une télécommande. Se reporter à *Lecteur de disques compacts (CD) et disques vidéo-numériques (DVD) à la page 7-23* pour plus d'informations sur le système DVD du véhicule.

Avant de conduire

Le RSE est destiné uniquement aux passagers arrière. Le conducteur ne peut pas regarder l'écran vidéo en toute sécurité pendant qu'il conduit et ne devrait pas essayer de le faire.

Dans des conditions météorologiques particulièrement mauvaises, il se peut que le centre RSE ne fonctionne pas avant d'atteindre sa température de fonctionnement. La plage de fonctionnement du système RSE est comprise entre -20°C (-4°F) et 60°C (140°F). Si la température du véhicule se situe en dehors de cette plage, réchauffer ou rafraîchir le véhicule pour atteindre la température de fonctionnement du système RSE.

Contrôle parental

Le système RSE peut être doté d'une fonction de contrôle parental, en fonction de la radio équipant le véhicule. Pour activer le contrôle parental, presser et maintenir le bouton d'alimentation de la radio pendant plus de deux secondes pour arrêter toutes les fonctions du système telles que radio, écran vidéo, audio de siège arrière (RSA), DVD et/ou CD. Lorsque le contrôle parental est activé, une icône de cadenas s'affiche.

La radio peut être réactivée d'une simple pression du bouton d'alimentation, mais le système RSE restera sous contrôle parental.

Pour désactiver le contrôle parental, presser le bouton d'alimentation de la radio pendant plus de deux secondes. Le RSE revient à l'endroit où il était auparavant et l'icône de cadenas disparaît de l'écran de la radio.

Le contrôle parental peut aussi être interrompu en insérant ou en éjectant un des disques,en pressant l'icône de lecture de l'écran de la radio DVD ou en changeant la position du commutateur d'allumage.

Casques d'écoute

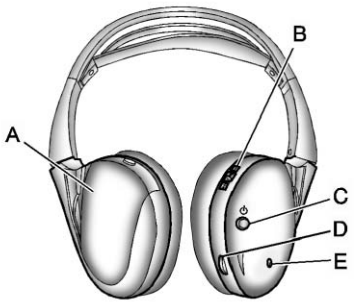

A. Couvercle de pile
B. Commutateur de canal 1 ou 2
C. Bouton d'alimentation
D. Commande de volume
E. Témoin d'alimentation

Le RSE comprend deux casques d'écoute sans fil et 2 canaux qui lui sont dédiés. Le canal 1 est dédié à l'écran vidéo et le canal 2 aux sélections audio de siège arrière (RSA). Ces casques d'écoute peuvent servir à écouter des médias tels que la radio, des CD, des DVD, des MP3, des DVD-A ou toute autre source auxiliaire branchée aux prises A/V ou à la prise auxiliaire, selon l'équipement du véhicule. Les casques d'écoute sans fil sont dotés d'un bouton d'alimentation, d'un commutateur de canal 1 ou 2 et une commande de volume.

Si le véhicule possède un écran vidéo pour la troisième rangée de sièges, il est doté de deux casques d'écoute supplémentaires.

Appuyer sur le bouton d'alimentation pour mettre les casques d'écoute en fonction. Un témoin lumineux sur les casques s'allume. Si le témoin lumineux s'allume mais que le son des casques est intermittent et/ou parasité, ou si le témoin ne s'allume pas, les piles doivent peut-être être remplacées. Se reporter à « Remplacement des piles » plus loin dans cette section pour plus d'informations. Mettre les casques hors fonction lorsqu'ils ne servent pas.

Les émetteurs infrarouge sont situés à l'arrière de la console de pavillon. Les casques sont automatiquement désactivés pour économiser les piles si les systèmes RSE et RSA sont hors fonction ou si les casques se trouvent hors de portée des émetteurs pendant plus de trois minutes. Si vous vous éloignez trop ou si vous descendez du véhicule, les casques d'écoute perdront le signal audio.

Pour régler la puissance sonore des casques d'écoute, utiliser la commande de volume située du côté droit.

Pour optimiser les performances audio, il faut porter les casques correctement. Le bandeau doit être posé sur le sommet de la tête pour une meilleure réception. Le symbole L (gauche) figure sur le bord inférieur extérieur de l'écouteur qui doit être positionné sur l'oreille gauche. Le symbole R (droit) figure sur le bord inférieur extérieur de l'écouteur droit qui doit être positionné sur l'oreille droite.

Avis: **N'exposer les casques d'écoute ni à la chaleur ni aux rayons directs du soleil. Ils pourraient être endommagés et leur réparation ne serait pas couverte par la garantie. Les ranger dans un endroit extrêmement froid peut affaiblir les piles. Ranger les casques d'écoute en lieu sec et frais.**

Si les coussinets en mousse des écouteurs sont usés ou endommagés, il est possible de les remplacer séparément. Pour acheter des coussinets de remplacement, appeler le 1-888-293-3332 et appuyer sur la touche zéro (0) ou contacter un revendeur agréé.

Remplacement de la batterie

Pour remplacer les piles des casques :

1. Tourner la vis pour desserrer le volet du boîtier des piles sur le côté gauche des casques. Faire glisser le volet pour ouvrir.
2. Remplacer les deux piles qui se trouvent dans le compartiment à piles. S'assurer d'installer les piles correctement selon le diagramme qui se trouve à l'intérieur du compartiment.
3. Replacer le couvercle du compartiment des piles et resserrer la vis.

Si vous comptez ranger les casques d'écoute pendant une période prolongée, retirer les piles et les garder dans un endroit frais et sec.

Prises audio/vidéo (A/V)

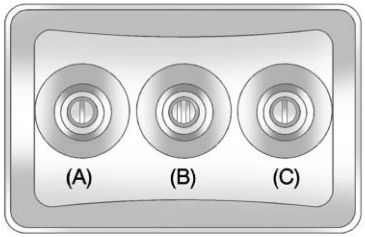

A. Jaune : entrée vidéo

B. Blanc :entrée audio du côté gauche.

C. Rouge : entrée audio du côté droit.

Les couleurs des prises A/V sont codées afin de les faire correspondre à un équipement de divertissement domestique typique.

Les prises A/V se trouvent à l'arrière de la console au plancher. Elles permettent la connexion au système RSE de signaux audio et vidéo d'un dispositif auxiliaire, tel qu'un caméscope ou une console de jeu vidéo. Il peut cependant être nécessaire de recourir à des adaptateurs de connecteurs ou à des câbles pour raccorder les appareils auxiliaires aux prises A/V. Pour une utilisation correcte, se reporter aux instructions du fabricant.

L'alimentation des dispositifs auxiliaires n'est pas fournie par le système radio.

Pour utiliser les entrées auxiliaires du système RSE, brancher un appareil auxiliaire externe aux prises de couleur A/V et allumer à la fois l'appareil auxiliaire et l'écran vidéo. Si l'écran vidéo est en mode lecture de DVD, appuyer sur le bouton AUX (auxiliaire) de la télécommande pour faire passer l'écran vidéo du mode lecture de DVD au mode appareil auxiliaire.

La source audio connectée peut être écoutée à travers les haut-parleurs en connectant la radio à l'appareil auxiliaire ou le RSA à Aux arrière et en écoutant avec les casques sans fil sur le canal 2 ou avec les casques câblés. Se reporter à la description de l'utilisation de la prise d'entrée auxiliaire, sous *Appareils auxiliaires à la page 7-35* pour obtenir des informations supplémentaires au sujet du changement de source.

Comment modifier les paramètres d'écran vidéo RSE

Le mode d'affichage d'écran (normal, plein format et zoom), la luminosité de l'écran et la langue du menu de paramétrage peuvent être modifiés à partir du menu configuration de l'écran. Pour modifier un paramètre, agir comme suit :

1. Appuyer sur le bouton ▢ (menu d'affichage) de la télécommande.
2. Utiliser les flèches de navigation ▲, ▼, ◀, ▶ du menu de commande à distance et le bouton de saisie ◀┘ pour utiliser le menu de configuration.
3. Presser de nouveau le bouton ▢ pour effacer le menu de configuration de l'écran.

Sortie audio

Vous pouvez écouter le signal audio du lecteur de DVD ou d'un dispositif auxiliaire au moyen des sources possibles suivantes :

- Casques d'écoute sans fil
- Haut-parleurs du véhicule
- Prises d'écouteurs avec fil branché sur le véhicule, pour le système RSA, selon l'équipement du véhicule.

Le système RSE transmet toujours le signal audio aux casques d'écoute sans fil s'il existe un signal audio. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Casques d'écoute » plus haut dans cette section.

Si le véhicule en est équipé, le lecteur de DVD peut fournir une sortie audio pour les prises de casques d'écoute du système RSA. Il faut sélectionner le lecteur de DVD en tant que source audio du système RSA. Se reporter à *Système audio de siège arrière (RSA) à la page 7-52* pour plus d'informations.

Lorsqu'un appareil est branché aux prises A/V, ou à la prise d'entrée auxiliaire de radio, si le véhicule en est équipé, les passagers de siège arrière pourront entendre la source auxiliaire à travers les casques avec ou sans fil. Les passagers de siège avant pourront écouter cet appareil par les haut-parleurs du véhicule en sélectionnant AUX (auxiliaire) en tant que source de la radio.

Écran(s) vidéo

Les écrans vidéo sont situés dans la console de plafond.

Pour utiliser les écrans vidéo :

1. Appuyer sur le bouton de déblocage qui se trouve sur la console de pavillon.
2. Placer l'écran dans la position voulue.

Lorsque vous n'utilisez pas l'écran vidéo, vous devez le pousser vers le haut à sa position bloquée.

Si un DVD est lu et si l'écran est levé en position de verrouillage, l'écran reste allumé. Ceci est normal. Le DVD poursuit la lecture via la source audio antérieure. Utiliser le bouton d'alimentation de la commande à distance ou éjecter le disque pour éteindre l'écran.

Les récepteurs émetteurs infrarouge pour les casques d'écoute sans fil se trouvent dans la console de pavillon, avec les récepteurs à infrarouge de la télécommande. Ils se trouvent à l'arrière de la console.

Avis: **Éviter de toucher directement l'écran vidéo, au risque de dégâts. Se reporter à « Nettoyage de l'écran vidéo », plus loin dans cette section, pour plus de renseignements.**

Télécommande

Pour utiliser la télécommande, la diriger vers la fenêtre du récepteur, à l'arrière de la console de pavillon du RSE, et appuyer sur le bouton désiré. La lumière directe du soleil ou une lumière très vive peuvent réduire la réception des signaux de la télécommande. Si celle-ci semble ne pas fonctionner, il se peut que les piles soient à remplacer. Se reporter à « Remplacement des piles » plus loin dans cette section. Des objets obstruant le trajet de la visée de la télécommande peuvent aussi en affecter le fonctionnement.

Si un CD ou DVD se trouve dans la fente de la radio, on peut se servir du bouton ⏻ de la télécommande pour allumer l'écran vidéo et commencer la lecture du disque. L'écran vidéo peut également être allumé par la radio. Se reporter à *Lecteur de disques compacts (CD) et disques vidéo-numériques (DVD) à la page 7-23* pour plus d'informations.

Avis: **Le rangement de la télécommande dans un lieu chaud ou exposé directement au soleil peut endommager la télécommande et sa réparation ne serait pas couverte par la garantie. La ranger dans un endroit extrêmement froid peut affaiblir les piles. Conserver la télécommande en lieu sec et frais.**

Si la télécommande est perdue ou endommagée, une nouvelle télécommande universelle peut être achetée. Dans ce cas, elle doit utiliser les codes Toshiba®.

Boutons de la télécommande

⏻ (alimentation): Appuyer sur ce bouton pour allumer ou éteindre l'écran vidéo.

☼ (éclairage): Appuyer sur ce bouton pour activer le rétroéclairage de la télécommande. Le rétroéclairage s'éteint automatiquement après 7 à 10 secondes si aucun autre bouton n'est pressé pendant que le rétroéclairage est allumé.

⮌ (titre): Appuyer sur ce bouton pour revenir au menu principal du DVD. Cette fonction peut être différente pour chaque disque.

(menu principal): Appuyer sur ce bouton pour accéder au menu DVD. Ce menu est différent d'un DVD à l'autre. Utiliser les flèches de navigation pour déplacer le curseur dans le menu DVD. Après avoir effectué votre choix, appuyer sur le bouton d'entrée. Ce bouton ne fonctionne qu'avec les DVD.

▲, ▼, ◀, ▶ (flèches de navigation dans les menus): Utiliser les flèches pour naviguer dans un menu.

↵ (entrer): Appuyer sur ce bouton pour sélectionner l'option mise en surbrillance dans un menu.

(menu d'affichage): Appuyer sur ce bouton pour régler la luminosité, le mode d'affichage de l'écran (normal, plein ou zoom), et afficher la langue du menu.

(retour): Appuyer sur ce bouton pour quitter le menu en cours et retourner au menu précédent. Ce bouton ne fonctionne que lorsque le menu d'un DVD est affiché.

■ (arrêt): Appuyer sur ce bouton pour interrompre la lecture, le recul ou l'avance rapide d'un DVD. Appuyer sur ce bouton à deux reprises pour retourner au début du DVD.

▶ ‖ (lecture/pause): Appuyer sur ce bouton pour commencer la lecture d'un DVD. Appuyer sur ce bouton pour mettre la lecture d'un DVD en pause. Appuyer à nouveau sur ce bouton pour poursuivre la lecture du DVD.

Pendant la lecture d'un DVD, vous pouvez ralentir la lecture en appuyant sur le bouton lecture/pause puis sur le bouton d'avance rapide. La lecture du DVD se poursuit au ralenti. Vous pouvez aussi faire une lecture à reculons au ralenti en appuyant sur le bouton lecture/pause et en appuyant ensuite sur la bouton de retour rapide. Pour annuler la lecture au ralenti, appuyer sur le bouton lecture/pause.

|◀ (piste/chapitre précédent): Appuyer sur ce bouton pour retourner au début de la piste ou du chapitre en cours. Appuyer de nouveau sur ce bouton pour passer à la piste ou au chapitre précédent. Ce bouton peut ne pas fonctionner lorsque le DVD présente les renseignements relatifs aux droits d'auteur ou les bandes-annonces.

(piste suivante ou chapitre suivant): Appuyer sur ce bouton pour avancer jusqu'au début du chapitre ou de la piste suivants. Ce bouton peut ne pas fonctionner lorsque le DVD diffuse les renseignements relatifs aux droits d'auteur ou les bandes-annonces.

(recul rapide): Appuyer sur ce bouton pour revenir rapidement en arrière sur le DVD ou le CD. Pour interrompre le retour rapide d'un DVD vidéo, appuyer sur le bouton de lecture/pause. Pour interrompre le retour rapide, d'un DVD audio ou d'un CD, relâcher le bouton de retour rapide. Ce bouton peut ne pas fonctionner lorsque le DVD diffuse les informations relatives aux droits d'auteur ou les bandes-annonces.

(avance rapide): Appuyer sur ce bouton pour avancer rapidement sur le DVD ou le CD. Pour interrompre l'avance rapide d'une DVD vidéo, appuyer sur le bouton de lecture/pause. Pour interrompre l'avance rapide, d'un DVD audio ou d'un CD, relâcher le bouton d'avance rapide. Ce bouton peut ne pas fonctionner lorsque le DVD diffuse les informations relatives aux droits d'auteur ou les bandes-annonces.

(audio): Pendant la lecture d'un DVD, appuyer sur ce bouton pour changer de piste audio sur les DVD disposant de cette fonction. Le format et le contenu de cette fonction varient selon chaque disque.

(sous-titres): Appuyer sur ce bouton pour afficher ou éteindre les sous-titres et se déplacer entre les options de sous-titrage en cours de lecture. Le format et le contenu de cette fonction varient selon les disques.

AUX (auxiliaire): Appuyer sur ce bouton pour passer du lecteur de disques vidéonumériques à une source auxiliaire.

Si votre véhicule possède un écran vidéo de troisième rangée, le bouton AUX commandera l'affichage de la source sur l'écran vidéo de seconde rangée et l'écran vidéo de troisième rangée comme décrit dans le tableau qui suit :

Pression de bouton auxiliaire	Écran de seconde rangée	Écran de troisième rangée
État par défaut (pas de pression)	Media DVD	Media DVD
Première pression	Source vidéo auxiliaire	Source vidéo auxiliaire
Seconde pression	Media DVD	Source vidéo auxiliaire
Troisième pression	Source vidéo auxiliaire	Media DVD
Quat-rième pression	Retour à l'état par défaut	Retour à l'état par défaut

(caméra): Ce bouton permet de changer l'angle de caméra de certaines scènes contenues sur le disque vidéonumérique, si le disque offre cette fonction. Le format et le contenu de cette fonction varient selon les disques.

1 à 0 (clavier numérique): Le clavier numérique vous permet de sélectionner directement le numéro de chapitre ou de piste.

(Clair): Appuyer sur ce bouton dans les trois secondes suivant l'entrée d'une sélection numérique afin d'effacer toutes les entrées numériques.

≧ 10 (numéros à deux chiffres): Appuyer sur ce bouton pour sélectionner un numéro de chapitre ou de piste supérieur à 9. Appuyer sur ce bouton avant d'entrer le chiffre.

Remplacement de la batterie

Pour remplacer les piles de la télécommande :

1. Glisser le couvercle du dos de la télécommande vers l'arrière.
2. Remplacer les deux piles qui se trouvent dans le compartiment. S'assurer qu'elles sont posées correctement selon le schéma qui se trouve à l'intérieur de la télécommande.
3. Remettre le couvercle du compartiment des piles en place.

Si vous comptez ranger la télécommande pendant une période prolongée, retirer les piles et les garder dans un endroit frais et sec.

Tableau de conseils et de dépannage

Problème	Action recommandée
Pas d'alimentation.	L'allumage n'est peut-être pas en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires).
L'image ne remplit pas l'écran. Il y a des bordures noires sur le haut et le bas ou sur les deux côtés de l'écran ou l'image semble étirée.	Vérifier les paramètres de mode d'affichage au menu de configuration en appuyant sur le bouton de menu d'affichage de la télécommande.
En mode auxiliaire, l'image bouge ou défile.	Vérifier les connexions des entrées auxiliaires des deux appareils.
La télécommande ne fonctionne pas.	S'assurer qu'il n'y pas d'obstruction entre la télécommande et la fenêtre de l'émetteur. S'assurer que les piles ne sont pas mortes ou qu'elles sont installées correctement.
Après avoir arrêté le lecteur, en appuyant sur le bouton de lecture, le DVD reprend parfois où il a été arrêté et recommence parfois au début.	Si vous appuyez une fois sur le bouton d'arrêt, le lecteur de DVD reprend la lecture à l'endroit où elle s'était arrêtée. Si vous appuyez à deux reprises sur le bouton d'arrêt, le lecteur de DVD recommence la lecture depuis le début du DVD.

Tableau de conseils et de dépannage (suite)

Problème	Action recommandée
La source auxiliaire est active mais ne donne ni image ni son.	Vérifier que l'écran vidéo RSE est en mode auxiliaire. Vérifier les connexions des entrées auxiliaires des deux appareils.
Parfois, le son du casque sans fil se coupe ou le casque grésille.	S'assurer qu'il n'y a pas d'obstruction, que les piles ne sont pas faibles, que la portée utile est bonne et qu'il n'y a pas d'interférence provenant d'une station cellulaire ou de l'usage d'un téléphone cellulaire à l'intérieur du véhicule. Vérifier si les casques fonctionnent correctement en utilisant les canaux gauche (L) et droit (R) des casques.
La commande à distance et/ou les écouteurs sont perdus.	Consulter le concessionnaire.
Le DVD est lu, mais il n'y a pas d'image ni de son.	Vérifier que l'écran vidéo RSE a pour source le lecteur de DVD.

Messages d'erreur de l'afficheur DVD

L'affichage du message d'erreur du DVD dépend du type de radio du véhicule. L'écran vidéo peut afficher l'un des messages suivants :

Disc Load/Eject Error (erreur de chargement/éjection de disque): Ce message s'affiche en cas de problème de chargement ou d'éjection d'un disque.

Disc Format Error (erreur de format de disque): Ce message s'affiche lorsque le disque est inséré avec l'étiquette du mauvais côté, ou si le disque est endommagé.

Disc Region Error (erreur de zone): Ce message s'affiche si le disque n'est pas conçu pour cette zone.

Pas de disque: Ce message s'affiche si le lecteur ne contient aucun disque lorsque ⏏ ou DVD AUX est pressé sur la radio.

Distorsion du DVD

L'image vidéo peut être brouillée si vous utilisez un téléphone cellulaire, un scanner, une radio BP, un système GPS*, un télécopieur mobile ou un émetteur-récepteur fixe ou portatif.

Si vous utilisez l'un de ces appareils dans l'habitacle ou près du véhicule, vous pourriez devoir éteindre le lecteur DVD.

*À l'exception du système OnStar®.

Nettoyage de la console du RSE

N'utiliser qu'un chiffon humidifié avec de l'eau claire pour nettoyer la console de pavillon du RSE.

Nettoyage de l'écran vidéo

Pour nettoyer l'écran vidéo, utiliser uniquement un chiffon propre imbibé d'eau. Prendre ses précautions lorsqu'on doit toucher directement l'écran ou le nettoyer, car il est facile de l'endommager.

Système audio de siège arrière (RSA)

Sur les véhicules équipés de cette fonction, les passagers arrière peuvent écouter et contrôler la musique provenant de l'une des sources suivantes : radio, lecteurs de CD et de DVD ou d'autres sources auxiliaires. Toutefois, les passagers arrière ne peuvent contrôler que les sources musicales que les passagers avant n'écoutent pas (à l'exception de certaines radios où la commande double est permise). Par exemple, les passagers arrière peuvent écouter et contrôler un CD à l'aide d'un casque d'écoute pendant que le conducteur écoute la radio par les haut-parleurs avant. Les passagers arrière peuvent contrôler le volume de chaque casque d'écoute.

Le fonctionnement de la radio est commandé au RSA et à la radio avant. Une seule bande peut-être syntonisée à la fois. Un changement de bande commandé au RSA ou à la radio avant modifie la bande de l'autre système s'ils sont tous deux réglés sur la radio.

Les fonctions RSA fonctionnent même quand la radio principale est hors fonction. Le système audio avant affiche le pictogramme de casque quand la fonction RSA est utilisée et l'efface quand la fonction RSA est désactivée.

Vous pouvez entendre le son à partir d'un casque d'écoute (non fourni) branché dans les prises du système audio de siège arrière (RSA). Si le véhicule est équipé de cette fonction, vous pouvez également écouter le son sur le canal 2 du casque d'écoute sans fil.

Le système audio coupe le son des haut-parleurs arrière lorsque le son du système audio de siège arrière est actif depuis les casques d'écoute.

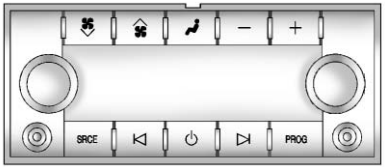

⏻ (alimentation): Presser le bouton ⏻ pour allumer ou éteindre le système audio arrière.

Volume: Pour augmenter et diminuer le volume des écouteurs, tourner les boutons situés à côté des boutons SRCE ou PROG. Le bouton de gauche contrôle les écouteurs de gauche et le bouton de droite contrôle les écouteurs de droite.

SRCE (source): Appuyer sur ce bouton pour basculer entre la radio (AM/FM), le service XM™ (si monté), le CD et, si le véhicule est équipé de ces fonctions, le DVD, l'auxiliaire avant et l'auxiliaire arrière.

⏮⏭ (recherche): Lorsque vous écoutez les gammes FM, AM, ou XM™ (selon l'équipement), presser la flèche gauche ⏮ ou droite ⏭ pour passer à la station ou au canal précédent(e) ou suivant(e) et y rester. Cette fonction est inactive sur certaines radios si les passagers avant écoutent la radio.

Presser et maintenir la flèche de recherche gauche ⏮ ou droite ⏭ jusqu'à ce que l'écran clignote pour syntoniser sur une station particulière. L'écran cesse de clignoter si vous n'appuyez sur aucun bouton pendant plus de deux secondes. Cette fonction est inactive sur certaines radios si les passagers avant écoutent la radio.

Lors de la lecture d'un disque, presser la flèche gauche ⏮ pour retourner au début de la piste ou du chapitre en cours (si sa lecture a démarré depuis plus de 10 secondes). Presser la flèche droite ⏭ pour passer à la piste ou au chapitre suivant du disque. Cette fonction est inopérante si les passagers avant écoutent un disque.

Lorsque le menu d'un DVD vidéo est affiché, presser la flèche gauche ⏮ ou droite ⏭ pour déplacer le curseur vers le haut ou le bas dans le menu. Maintenir la flèche gauche ⏮ ou droite ⏭ pour déplacer le curseur vers la gauche ou la droite dans le menu.

PROG (programme): Appuyer sur ce bouton pour passer à la station de radio ou au canal préréglé(e) suivant(e) réglé(e) sur la radio principale. Cette fonction est inopérante sur certaines radios si les passagers avant écoutent la radio.

Lors de la lecture d'un disque CD ou DVD audio, appuyer sur ce bouton pour retourner au début du disque. Cette fonction est inactive avec certaines radios si les passagers avant écoutent le disque.

Lors de la lecture d'un disque à partir du changeur de CD ou de DVD, appuyer sur ce bouton pour sélectionner le disque suivant si plusieurs disques sont chargés. Cette fonction est inopérante si les passagers des sièges avant écoutent ce disque.

Lorsqu'un menu de DVD vidéo est affiché, appuyer sur le bouton PROG pour entrer dans la fonction du menu.

Téléphone

Bluetooth

Sur les véhicules équipés du système Bluetooth, ce système peut interagir avec de nombreux téléphones portables, ce qui offre les possibilités suivantes :

- Appels et réception d'appels en mode mains-libres.
- Partage du carnet d'adresses ou de la liste des contacts du téléphone portable avec le véhicule.

Afin de minimiser la distraction du conducteur, avant la conduite et en stationnement :

- Se familiariser avec les fonctions du téléphone portable. Organiser clairement l'annuaire téléphonique et les listes de contacts. Supprimer les doublons ou les entrés rarement utilisées. Si possible, programmer les appels rapides et les autres raccourcis.

- Étudier les commandes et le fonctionnement du système infodivertissement.
- Coupler le(s) téléphone(s) au véhicule. Le système peut ne pas fonctionner avec tous les téléphones portables. Voir « Couplage », dans cette section, pour plus d'informations.
- Si le téléphone prend les commandes vocales en charge, apprendre à utiliser cette fonction pour accéder au carnet d'adresses ou à la liste des contacts. Voir « Dérivation vocale », dans cette section, pour plus d'informations.
- Voir « Mémorisation et suppression des numéros de téléphone », dans cette section, pour plus d'informations.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation d'un téléphone, vous risquez d'être distrait si vous regarder trop longtemps ou trop souvent l'écran du téléphone ou du système infodivertissement (navigation). Retirer les yeux de la route trop longtemps ou trop souvent pourrait provoquer une collision et, par conséquent, des blessures ou la mort. Concentrez-vous sur la conduite.

Un système Bluetooth peut utiliser un téléphone cellulaire à fonction Bluetooth et un profil mains libres pour passer et recevoir des appels téléphoniques. Le système peut être utilisé lorsque la clé est en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires). La portée du système Bluetooth peut atteindre 9,1 m (30 pi). Toutes les fonctions ne sont pas supportées par tous les téléphones, et tous les téléphones ne fonctionnent pas avec le système Bluetooth embarqué. Consulter le site www.gm.com/bluetooth pour de plus amples informations sur les téléphones compatibles.

Reconnaissance vocale

Le système Bluetooth utilise la reconnaissance vocale pour interpréter les commandes vocales de numéros à composer ou de noms.

Pour de plus amples informations, dire « Help » (aide) pendant que vous vous trouvez dans un menu de reconnaissance vocale.

Bruit: Maintenir le niveau sonore à l'intérieur de l'habitacle au minimum. Le système vocal peut ne pas reconnaître les commandes vocales si le bruit de fond est trop important.

Quand parler: Un signal sonore court est émis après la réponse du système pour indiquer que celui-ci attend une commande vocale. Attendre le signal sonore, puis parler.

Comment parler: Parler calmement, d'une voix claire et naturelle.

Système audio

Lorsque le système Bluetooth embarqué est utilisé, le son est émis via les haut-parleurs avant du système audio et recouvre celui de ce système. Utiliser le bouton de volume sonore au cours d'un appel pour modifier le niveau du volume. Le niveau choisi reste en mémoire pour les prochains appels. Pour éviter de rater un appel, un niveau minimum est utilisé si le réglage de volume est trop faible.

Commandes Bluetooth

Utiliser les boulons du volant pour utiliser le système Bluetooth embarqué. Se reporter à *Commandes au volant à la page 5-3* pour de plus amples informations.

/ (appuyer pour parler): Presser pour répondre aux appels entrants, confirmer une information du système et lancer la reconnaissance vocale.

/ (fin): Presser pour mettre fin à un appel, rejeter un appel ou annuler une opération.

Jumelage

Un téléphone cellulaire avec la fonction Bluetooth activée doit être jumelé au système Bluetooth puis connecté au véhicule avant de pouvoir être utilisé. Se référer au guide d'utilisation du fabricant du téléphone cellulaire pour les fonctions Bluetooth avant de jumeler le téléphone. Si un téléphone Bluetooth n'est pas connecté, les appels peuvent être passés via le système Appel mains libres OnStar, si le véhicule en est équipé. Voir *Aperçu OnStar à la page 14-1* pour de plus amples informations.

Informations de jumelage

- Un téléphone Bluetooth compatible MP3 ne peut être jumelé au véhicule simultanément en tant que téléphone et lecteur MP3.
- Jusqu'à cinq téléphones cellulaires peuvent être jumelés au système Bluetooth.
- Le processus de jumelage est interrompu lorsque le véhicule se déplace.
- Le jumelage n'est nécessaire qu'une seule fois, sauf si l'information de jumelage du téléphone cellulaire change ou si le téléphone cellulaire est effacé du système.
- Un seul téléphone jumelé peut être connecté à la fois au système Bluetooth.

- Si plusieurs téléphones cellulaires jumelés se trouvent dans la portée du système, ce dernier établit une connexion avec le premier téléphone jumelé accessible dans l'ordre de jumelage des téléphones au système. Pour établir une connexion avec un téléphone jumelé différent, se reporter à « Liaison à un autre téléphone » plus loin dans la présente section.

Jumelage d'un téléphone

1. Presser et maintenir ✆ / pendant deux secondes.
2. Prononcer « Bluetooth ». Cette commande peut être omise.
3. Prononcer « Pair » (jumeler). Le système répond par des instructions et un numéro d'identification personnel (NIP) à quatre chiffres. Le NIP est utilisé à l'étape 5.
4. Commencer le processus de jumelage sur le téléphone devant être jumelé. Pour obtenir de l'aide relative à ce processus, se reporter au guide d'utilisation du fabricant du téléphone cellulaire.
5. Localiser l'appareil nommé « Votre véhicule » dans la liste du téléphone cellulaire. Suivre les instructions affichées sur le téléphone pour saisir le numéro NIP à quatre chiffres fourni à l'étape 3. Une fois le NIP correctement saisi, le système demande un nom pour le téléphone jumelé. Ce nom sera utilisé pour indiquer quels téléphones sont jumelés et connectés au véhicule. Le système réagit avec « <nom de téléphone has been successfully paired » (a été jumelé avec succès) à l'issue du processus de jumelage.
6. Répéter les étapes 1 à 5 pour les téléphones additionnels à jumeler.

Liste de tous les téléphones jumelés et connectés

Le système peut fournir la liste de tous les téléphones cellulaires qui lui sont jumelés. Si un téléphone cellulaire jumelé est aussi connecté au véhicule, le système ajoute « is connected » (est connecté) après le nom du téléphone.

1. Presser et maintenir ✆ / pendant deux secondes.
2. Dire « Bluetooth ».
3. Dire « List » (Liste).

Suppression d'un téléphone jumelé

Si le nom du téléphone que vous désirez effacer est inconnu, consulter la description de l'énumération de tous les téléphones jumelés et connectés.

1. Presser et maintenir ✆ / pendant deux secondes.
2. Dire « Bluetooth ».
3. Dire « Delete » (Supprimer). Le système demande quel est le téléphone à effacer.
4. Dire le nom du téléphone à effacer.

Connexion à un autre téléphone

Pour se connecter à un téléphone différent, le système Bluetooth recherche le prochain téléphone accessible dans l'ordre de jumelage de tous les téléphones accessibles. Selon le téléphone auquel vous désiré vous connecter, vous devrez peut-être utiliser cette commande à plusieurs reprises.

1. Presser et maintenir ✆ / pendant deux secondes.
2. Dire « Bluetooth ».
3. Dire « Change phone » (changer de téléphone).
   - Si un autre téléphone cellulaire est trouvé, la réponse sera « <Phone name> is now connected » (<nom du téléphone> est maintenant connecté).
   - Si aucun autre téléphone cellulaire n'est trouvé, le téléphone original reste connecté.

Mémorisation et effacement des numéros de téléphone

Le système peut mémoriser jusqu'à 30 numéros de téléphone sous forme d'étiquette de nom dans le répertoire mains libre qui est partagé entre les systèmes Bluetooth et OnStar (option).

Les commandes suivantes sont utilisées pour effacer et mémoriser les numéros de téléphone.

Store (Enregistrer): Cette commande mémorise un numéro de téléphone ou un groupe de numéros sous forme d'étiquette de nom.

Digit Store (Enregistrer chiffres): Cette commande permet de mémoriser un numéro de téléphone sous forme d'étiquette de nom en saisissant les chiffres à raison d'un chiffre à la fois.

Delete (Supprimer): Cette commande permet de supprimer des étiquettes individuelles de nom.

Delete All Name Tags (Supprimer toutes les étiquettes de nom): Cette commande efface toutes les étiquettes de nom enregistrées dans le répertoire d'appels mains libres et le répertoire de destination virage après virage OnStar (option).

Utilisation de la commande « Store » (Enregistrer)

1. Presser et maintenir ✆ / ⁝⁝ pendant deux secondes.
2. Dire « Store » (Enregistrer).
3. Dire le numéro de téléphone ou le groupe de numéros que vous désirez enregistrer en une seule fois sans interruption puis suivre les directives du système pour sauvegarder une étiquette de nom pour ce numéro.

Utilisation de la commande « Digit Store » (Enregistrer chiffres)

Si un mauvais chiffre est reconnu par le système, prononcer « Clear » (Clair) à n'importe quel moment pour effacer le dernier chiffre.

Pour écouter tous les chiffres reconnus par le système, prononcer « Verify » (Vérifier) à n'importe quel moment.

1. Presser et maintenir ✆ / ⁝⁝ pendant deux secondes.
2. Dire « Digit Store » (Enregistrer chiffres).
3. Prononcer un à la fois les chiffres du numéro à mémoriser. Après avoir saisi chaque chiffre, le système répète le chiffre suivi d'un signal sonore. Un fois le numéro saisi en entier, prononcer « Store » (Enregistrer), puis suivre les directives données par le système pour sauvegarder une étiquette de nom pour ce numéro.

Utilisation de la commande « Delete » (Supprimer)

1. Presser et maintenir ✆ / ⁝⁝ pendant deux secondes.
2. Dire « Delete » (Supprimer).
3. Dire l'étiquette de nom que vous désirez effacer.

Utilisation de la commande « Delete All Name Tags » (Supprimer tous les noms)

Cette commande efface toutes les étiquettes de nom enregistrées dans le répertoire d'appels mains libres et le répertoire de destination virage après virage OnStar (option).

Pour supprimer tous les noms :

1. Presser et maintenir ✆ / ⁝⁝ pendant deux secondes.
2. Dire « Delete all name tags » (Supprimer tous les noms).

Énumération des numéros enregistrés

La commande de liste énumère tous les numéros enregistrés et étiquettes de nom.

Utilisation de la commande « List » (Liste)

1. Presser et maintenir ✆ / ⁝⁝ pendant deux secondes.
2. Dire « Directory » (Répertoire).

3. Dire « Hands-Free Calling » (Appel mains libres).
4. Dire « List » (Liste).

Passer un appel

Les appels peuvent être effectués à l'aide des commandes suivantes.

Composer ou appeler: La commande Composer ou appeler est interchangeable pour composer un numéro de téléphone ou une étiquette de nom enregistrée.

Digit Dial (Composer chiffres): Cette commande permet de composer un numéro de téléphone en saisissant les chiffres à raison d'un chiffre à la fois.

Re-dial (Recomposer): Cette commande est utilisée pour composer le dernier numéro utilisé sur le téléphone cellulaire.

Utilisation de la commande « Dial » (Composer) ou « Call » (Appeler)

1. Presser et maintenir ✆ / 🗣 pendant deux secondes.
2. Dire « Dial » (Composer) ou « Call » (Appeler).
3. Dire le numéro entier sans interruption ou dire l'étiquette de nom.

Lorsque la connexion est établie, la voix de la personne appelée est retransmise via les haut-parleurs du système audio.

Utilisation de la commande « Digit Dial » (Composer chiffres)

La commande de composition de chiffre permet de composer un numéro de téléphone en entrant les chiffres un à la fois. Après chaque chiffre saisi, le système répète le chiffre entendu suivi d’un signal sonore.

Si un mauvais chiffre est reconnu par le système, prononcer « Clear » (Clair) à n'importe quel moment pour effacer le dernier chiffre.

Pour écouter tous les chiffres reconnus par le système, prononcer « Verify » (Vérifier) à n'importe quel moment.

1. Presser et maintenir ✆ / 🗣 pendant deux secondes.
2. Dire « Digit Dial » (Composer chiffres).
3. Prononcer un à la fois les chiffres du numéro à composer. Après chaque chiffre saisi, le système répète le chiffre entendu suivi d’un signal sonore. Un fois le numéro saisi en entier, prononcer « Dial » (Composer).

Lorsque la connexion est établie, la voix de la personne appelée est retransmise via les haut-parleurs du système audio.

Utilisation de la commande « Re-dial » (Recomposer)

1. Presser et maintenir ✆ / pendant deux secondes.
2. Après la tonalité, dire « Re-dial » (Recomposer).

Lorsque la connexion est établie, la voix de la personne appelée est retransmise via les haut-parleurs du système audio.

Réception d'un appel

Quand un appel entrant est reçu, le système audio est mis en sourdine et une sonnerie se fait entendre dans le véhicule.

- Presser ✆ / pour répondre à l'appel.
- Appuyer sur ▽ pour ignorer un appel.

Appel en attente

La fonction d'appel en attente doit être prise en charge par le téléphone cellulaire et activée par le fournisseur d'accès sans fil pour fonctionner.

- Presser ✆ / pour répondre à un appel entrant lorsqu'un autre appel est en cours. Le premier appel sera mis en attente.
- Presser une nouvelle fois ✆ / pour revenir au premier appel.
- Pour ignorer l'appel entrant, aucune action n'est requise.
- Appuyer sur / ▽ pour couper la communication en cours et passer à l'appel en attente.

Conversation à trois

La fonction d'appel à trois voies doit être prise en charge par le téléphone cellulaire et activée par le fournisseur d'accès sans fil pour fonctionner.

1. Pendant un appel, appuyer sur ✆ / .
2. Dire « Three-way call » (Appel à trois voies).
3. Utiliser la commande de composition ou d'appel pour composer le numéro du tiers à appeler.
4. Une fois la communication établie, presser ✆ / pour relier tous les participants à la conversation.

Fin d'un appel

Presser / ▽ pour mettre fin à un appel.

Mise en sourdine d'un appel

Au cours d'un appel, tous les sons provenant de l'intérieur du véhicule peuvent être mis en sourdine de manière à ce que le correspondant ne puisse les entendre.

- Pour mettre un appel en sourdine, appuyer sur ✆ / ⁂ et dire « Mute Call » (appel en sourdine).
- Pour annuler la mise en sourdine, appuyer sur ✆ / ⁂ et dire « Un-mute Call » (annuler sourdine).

Transfert d'un appel

Le son peut être transféré entre le système Bluetooth et le téléphone cellulaire.

Le téléphone cellulaire doit être jumelé et connecté au système Bluetooth avant qu'un appel puisse être transféré. Le processus de connexion peut prendre jusqu'à deux minutes après avoir mis l'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche).

Transfert audio entre le système Bluetooth et un téléphone cellulaire

Au cours d'un appel via le système audio du véhicule :

1. Appuyer sur ✆ / ⁂.
2. Dire « Transfer Call » (Transférer l'appel).

Transfert audio entre un téléphone cellulaire et le système Bluetooth

Pendant un appel avec le son activé sur le téléphone cellulaire, appuyer sur ✆ / ⁂. Le son est transféré système du véhicule. Si le son n'est pas transféré au véhicule, utiliser la fonction de transfert audio sur le téléphone cellulaire. Se reporter au guide d'utilisation du fabricant de votre téléphone cellulaire pour plus d'information.

Dérivation vocale

La dérivation vocale permet l'accès aux commandes de reconnaissance vocale sur le téléphone cellulaire. Se reporter au guide d'utilisation du fabricant du téléphone cellulaire pour savoir si le téléphone prend en charge cette fonction.

Pour accéder au carnet d'adresses du téléphone :

1. Presser et maintenir ✆ / ⁂ pendant deux secondes.
2. Prononcer « Bluetooth ». Cette commande peut être omise.
3. Prononcer « Voice » (voix). Le système répond par « OK, accessing <phone name> » (d'accord. connexion (nom du téléphone)).

Les messages d'invites normaux du téléphone cellulaire sont affichés en fonction des instructions d'utilisation du téléphone.

Signaux multifréquence à double tonalité (DTMF)

Le système Bluetooth peut envoyer des chiffres et des numéros mémorisés comme étiquettes de nom au cours d'un appel. Utiliser cette fonction lors d'un appel vers un système téléphonique commandé par menu. Des numéros de compte peuvent être programmés pour être récupérés.

Envoi d'un numéro ou d'un nom au cours d'un appel

1. Presser ✆ / ⁽⁾. Le système répond par « Ready » (prêt), suivi d'un signal sonore.
2. Dire « Dial » (Composer).
3. Dire le numéro ou l'étiquette de nom à transmettre.

Effacement du système

Tant que les informations ne sont pas supprimées du système Bluetooth embarqué, elles sont conservées indéfiniment. Ceci inclut toutes les étiquettes de nom sauvegardées dans le répertoire téléphonique et les informations de jumelage de téléphone. Pour de plus amples informations sur la manière de supprimer ces informations, se reporter à la section précédente « Suppression d'un téléphone jumelé » et aux sections précédentes relatives à l'effacement d'étiquettes de nom.

Autres informations

La marque et les logos Bluetooth® sont la propriété de Bluetooth® SIG, Inc. et toute utilisation de ceux-ci par General Motors s'effectue sous licence. Les autres marques commerciales et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Se reporter à *Déclaration de fréquence radio à la page 13-26* pour l'information au sujet de la partie 15 de la réglementation de la Commission américaine des communications (FCC) et des normes de l'industrie canadienne RSS-GEN/210/220/310.

Marques déposées et contrats de licence

Construits sous licence, protégés par les brevets des États-Unis n°5,451,942; 5,956,674; 5,974,380; 5,978,762; 6,487,535 & autres brevets des États-Unis et du monde entier émis et en cours. DTS et le symbole sont des marques enregistrées et DTS Digital Surround et les logos DTS sont des marques de DTS, Inc. Tous droits réservés.

Produit sous licence des Dolby Laboratories. Dolby et le double D sont des marques déposées des Dolby Laboratories.

Commandes de la climatisation

Systèmes de commande de la climatisation
Systèmes de commande de la climatisation 8-1
Commande de climatisation automatique à deux zones . . . 8-5
Climatiseur arrière (climatisation arrière uniquement) 8-11
Climatiseur arrière (climatisation arrière avec audio de siège arrière) 8-13

Bouches d'aération
Bouches d'aération 8-15

Systèmes de commande de la climatisation

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés par ce système.

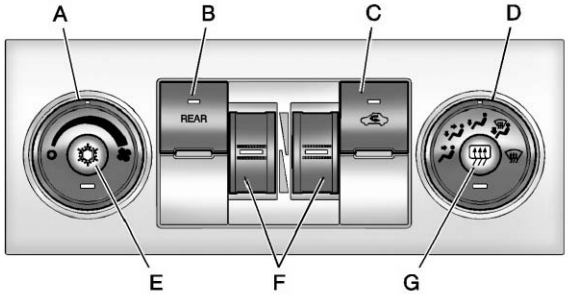

A. Commande du ventilateur
B. REAR (climatisation arrière)
C. Recyclage
D. Bouton de mode de distribution d'air
E. Climatisation
F. Commandes de température côté conducteur et côté passager
G. Désembueur de lunette arrière

Régulateur de température: Pour le système à deux zones, faire tourner les molettes vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou réduire la température du côté conducteur ou du côté passager.

(commande de ventilateur): Tourner le bouton de gauche vers la droite ou vers la gauche pour augmenter ou diminuer la vitesse des ventilateurs. Tourner jusqu'au bout vers la gauche pour éteindre le système de l'avant.

Bouton de mode de distribution d'air: Tourner le bouton dans le sens horaire ou antihoraire pour modifier la direction du débit d'air dans le véhicule. Placer le bouton entre deux modes afin de sélectionner une combinaison de ces deux modes.

Sélectionner l'un des modes suivants :

(ventilation): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

(deux niveaux): L'air est réparti entre les bouches d'aération du tableau de bord et celles du plancher. Un peu d'air est dirigé vers le pare-brise et les bouches d'aération des glaces latérales. L'air frais est dirigé vers les bouches d'aération supérieures, et l'air chaud vers celles du plancher.

(plancher): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher, avec une partie qui part vers le pare-brise, les glaces latérales, et les bouches d'aération au plancher du second rang. Dans ce mode, le système sélectionne automatiquement de l'air extérieur. Le mode de recirculation ne peut pas être sélectionné depuis le mode plancher.

(désembuage): Le mode de désembuage est utilisé pour éliminer la buée ou l'humidité sur les glaces. Ce mode dirige l'air vers le pare-brise, les bouches d'aération du plancher et celles des glaces latérales. Lorsque vous sélectionnez ce mode, le mode de circulation s'éteint et le compresseur de la climatisation se met en route, sauf si la température extérieure est proche de zéro. Le mode recirculation ne peut pas être sélectionné lorsque le mode de désembuage est activé.

(dégivrage): Le mode de dégivrage sert à retirer plus rapidement la buée ou le givre. Ce mode permet de diriger l'air vers les volets d'aération du pare-brise et des glaces latérales et vers ceux du plancher. Dans ce mode, le système fait automatiquement entrer l'air de l'extérieur dans le véhicule. Le mode de recirculation ne peut être sélectionné lorsque le système est en mode de dégivrage. Le compresseur du climatiseur

fonctionne automatiquement à ce réglage, à moins que la température extérieure ne soit proche de zéro.

Ne pas conduire le véhicule avant que toutes les glaces soient dégagées.

(climatisation): Appuyer sur ce bouton pour allumer ou éteindre le système de climatisation. Lorsque vous appuyez sur ce bouton, un témoin s'allume au-dessus du bouton pour vous indiquer que la climatisation est activée. Vous pouvez sélectionner n'importe quel mode de climatisation dans la mesure où le commutateur du ventilateur est en position de marche.

Par temps chaud, abaisser les glaces pour laisser l'air chaud s'échapper de l'habitacle, puis les remonter. Ceci permet au climatiseur de rafraîchir l'air ambiant plus rapidement et en améliore l'efficacité.

Le climatiseur déshumidifie l'air et un peu d'eau peut s'écouler sous votre véhicule lorsque le moteur est au ralenti ou une fois que le contact est coupé. Cette situation est normale.

(recyclage): Appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver la recirculation de l'air. Un témoin s'allume pour signaler que le mode recirculation est activé.

Ce mode recycle et rafraîchit plus rapidement l'air à l'intérieur du véhicule. Il peut être utilisé pour empêcher la pénétration d'air extérieur et d'odeurs dans le véhicule.

Le mode de recirculation ne peut pas marcher avec le mode plancher, désembuage ou dégivrage. Si vous essayez de sélectionner le mode recirculation d'air avec l'un de ces modes, l'indicateur clignotera trois fois et s'éteindra. Le compresseur du climatiseur s'allumera aussi lors de l'activation de ce mode. Les glaces peuvent s'embuer en mode de recirculation d'air si le temps est froid et humide. Pour retirer la buée, sélectionner soit le mode désembuage soit le dégivrage et augmenter la vitesse des ventilateurs. Le mode de recirculation peut également être désactivé en arrêtant le moteur.

REAR (arrière): Appuyer pour activer ou désactiver le chauffage et la climatisation à l'arrière. Se reporter à *Climatiseur arrière (climatisation arrière uniquement) à la page 8-11* ou *Climatiseur arrière (climatisation arrière avec audio de siège arrière) à la page 8-13* pour de plus amples informations.

Désembueur de lunette arrière

Le désembueur de lunette arrière utilise un réseau de fils chauffants pour éliminer la buée de la lunette.

(désembueur de lunette arrière): Appuyer sur ce bouton pour activer le désembuage des glaces arrière. Le système s'arrêtera automatiquement plusieurs minutes après son activation. Le désembuage peut également être désactivé en appuyant à nouveau sur le bouton ou en arrêtant le moteur. Ne pas rouler avant que les glaces ne soient désembuées.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, ces derniers chauffent pour éliminer la buée ou le givre de leur surface lorsque l'on appuye sur le bouton de désembuage de lunette arrière.

Avis: **Ne pas utiliser d'objets tranchants sur la surface intérieure de la lunette. Vous risqueriez de sectionner ou d'endommager le réseau de fils chauffants et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas fixer de plaque d'immatriculation temporaire, de ruban adhésif, d'autocollant ou d'objet similaire sur la grille du dégivreur.**

Commande de climatisation automatique à deux zones

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation du véhicule peuvent être contrôlés par ce système. Le véhicule est également équipé d'un système de ventilation décrit plus loin dans la présente section.

En cas de véhicule hybride, consultez le supplément consacré aux véhicules hybrides pour de plus amples informations.

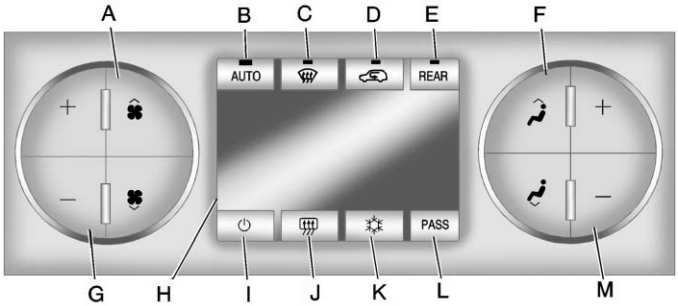

A. Commande du ventilateur

B. AUTO (Fonctionnement automatique)

C. Dégivrage

D. Recyclage

E. REAR (climatisation arrière)

F. Bouton de mode de distribution d'air

G. Commande de la température côté conducteur

H. Affichage

I. Bouton d'alimentation

J. Désembueur de lunette arrière

K. Climatisation

L. PASS (passager)

M. Climatisation à deux zones

⏻ **(en/hors fonction):** Appuyer sur ce bouton pour mettre les commandes du climatiseur en fonction ou hors fonction. L'air extérieur continuera à entrer dans le véhicule et sera dirigé vers le plancher. On peut changer cette direction en appuyant sur le bouton de mode. Vous pouvez sélectionner le mode recirculation après avoir sélectionné le mode ventilation ou le mode à deux niveaux. La température peut également être ajustée avec l'un des boutons de température. Si vous changez le mode de distribution ou les réglages du mode température et que le système est éteint l'écran s'éclairera

brièvement pour vous montrer les réglages et s'éteindra. Le système peut être réactivé en appuyant sur ⏻, ⛐, ⛐, ☼ , le bouton de dégivrage ou le bouton AUTO.

Commandes de température côté conducteur et côté passager

Le bouton de réglage de la température du côté conducteur et du côté passager sert à régler la température de l'air qui sort du système du côté conducteur ou du côté passager de l'habitacle. La température peut être réglée même si le système est hors fonction. Ceci est possible parce que l'air extérieur circule toujours dans le système quand le véhicule avance, sauf si le réglage est en mode de recirculation. Se reporter à « Recirculation » plus loin dans cette section.

Appuyer sur les boutons + ou - pour augmenter ou diminuer la température de l'habitacle. L'écran de température du côté conducteur ou du côté passager indiquera l'augmentation ou la diminution du paramètre de température.

La température du côté passager peut être réglée de façon identique à celle du côté conducteur en appuyant sur le bouton PASS et en désactivant le témoin PASS.

En mode dégivrage, le réglage de la température côté passager ne peut pas être modifié.

Fonctionnement automatique

AUTO (automatique): Lorsque le fonctionnement automatique est activé, le système contrôle la température intérieure, le soufflage et la vitesse du ventilateur.

Pour mettre le système au complet en mode automatique, procéder de la façon suivante :

1. Appuyer sur le bouton AUTO.

   Quand AUTO (automatique) est sélectionné, l'affichage change pour indiquer la température actuelle et AUTO (automatique) s'allume sur l'écran. Le mode actuel de distribution sera aussi affiché pendant environ 5 secondes.

   Si vous avez sélectionné AUTO (automatique), le fonctionnement de la climatisation et de l'entrée d'air est contrôlé automatiquement. Le compresseur de climatisation se met en marche lorsque la température extérieure est supérieure à environ 4°C (40°F). L'entrée d'air est normalement réglée en fonction de l'air extérieur. S'il fait chaud à l'extérieur, l'entrée d'air peut automatiquement se modifier pour refaire circuler l'air intérieur,

afin de pouvoir refroidir le véhicule rapidement. Le témoin du bouton s'allume en mode de recirculation.

2. Régler la température du côté conducteur et du côté passager.

   Pour déterminer votre réglage de confort, commencer par un réglage de température de 23°C (74°F) et laisser le système se stabiliser pendant environ 20 minutes. Tourner le bouton de température côté conducteur ou passager pour ajuster les réglages de la température selon les besoins. Si vous choisissez le réglage de température de 15°C (60°F), le système reste au réglage de refroidissement maximum. Si vous choisissez le réglage de température de 32°C (90°F), le système reste au réglage de chauffage maximum. Le fait de choisir l'un des réglages maximum ne réchauffe et ne refroidit pas plus rapidement le véhicule.

Ne pas couvrir la sonde solaire placée au sommet du tableau de bord, près du pare-brise. Cette sonde régule la température de l'air sur base de la charge solaire et allume également les phares. Pour plus d'informations sur la sonde solaire, se reporter à « Capteurs », plus loin dans cette section.

Pour éviter le soufflage d'air froid par temps froid, le système retarde la mise en marche du ventilateur jusqu'à ce que de l'air chaud soit disponible. La durée du délai dépend de la température du liquide de refroidissement. Si vous appuyez sur le commutateur du ventilateur, ce délai sera annulé et le ventilateur sera modifié pour une vitesse sélectionnée.

Fonctionnement manuel

(commande de ventilateur): Appuyer sur ces boutons pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

Appuyer sur un bouton de ventilateur lorsque le système est en mode de contrôle automatique remet le ventilateur en mode de contrôle manuel. Le paramètre de réglage du ventilateur reste affiché et le témoin AUTO s'éteint. La distribution d'air reste en mode de contrôle automatique.

(commande de mode de distribution d'air): Appuyer sur ces boutons pour modifier manuellement la direction du flux d'air dans l'habitacle. Presser répétitivement jusqu'à ce que le mode désiré apparaisse sur l'écran. Presser un bouton de mode quand le système est désactivé changera le mode de distribution de l'air sans activer le système. Presser l'un de ces boutons en mode de contrôle automatique fait passer le mode en contrôle manuel.

Le réglage du mode de répartition d'air s'affiche et le témoin AUTO s'éteint. Le ventilateur reste en mode de contrôle automatique.

(ventilation): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

(deux niveaux): L'air est réparti entre les bouches d'aération du tableau de bord et celles du plancher. Une partie de l'air est dirigée vers les bouches d'aération du pare-brise et des glaces latérales.

(plancher): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher, avec une partie vers le pare-brise, les bouches d'aération des glaces latérales, et les bouches d'aération au plancher du second rang. Dans ce mode, le système sélectionne automatiquement de l'air extérieur.

(désembuage): Ce mode permet d'éliminer la buée ou l'humidité sur les glaces. Ce mode dirige l'air vers le pare-brise, les bouches d'aération du plancher et celles des glaces latérales. Lorsque vous sélectionnez ce mode, le mode de circulation s'éteint et le compresseur de la climatisation se met en route, sauf si la température extérieure est proche de zéro. Le mode recirculation ne peut pas être sélectionné lorsque le mode de désembuage est activé.

(dégivrage): Ce mode élimine la buée ou le givre du pare-brise plus rapidement. Une partie de l'air est dirigé vers le pare-brise et vers les bouches des glaces latérales, avec une partie de l'air dirigé vers les bouches du plancher. Le système force automatiquement l'air extérieur dans le véhicule et fait fonctionner le compresseur de la climatisation sauf si la température extérieure est proche de zéro. Le mode recirculation ne peut pas être sélectionné lorsque le mode de dégivrage est activé.

En mode dégivrage, le réglage de la température côté passager ne peut pas être activé. Si le bouton PASS (passager) est enfoncé, le témoin du bouton clignote trois fois et ne fonctionne pas. Si les boutons de température du passager sont réglés, le témoin de température côté conducteur est modifié. La température du passager n'est pas affichée.

Si le mode ventilation, deux niveaux ou plancher est sélectionné à nouveau, le système de climatisation affiche les réglages de température précédents.

Ne pas conduire le véhicule avant que toutes les glaces soient dégagées.

(climatisation): Appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le climatiseur (A/C). Un témoin s'allume pour confirmer la mise en marche du climatiseur.

Si vous appuyez sur ce bouton alors que le climatiseur ne peut être activé, l'indicateur du climatiseur clignotera trois fois puis s'arrêtera pour vous signaler que le mode de climatisation n'est pas disponible. Si le climatiseur est en marche et que la température extérieure chute sous un niveau qui ne justifie pas le fonctionnement du climatiseur,

l'indicateur du climatiseur s'éteint pour indiquer que le mode de climatisation a été désactivé.

Par temps chaud, abaisser les glaces suffisamment longtemps pour laisser l'air chaud s'échapper de l'habitacle. Ceci permet de diminuer le temps nécessaire pour rafraîchir votre véhicule. Cela aide aussi le système à fonctionner plus efficacement.

Le climatiseur déshumidifie l'air et un peu d'eau peut s'écouler sous votre véhicule lorsque le moteur est au ralenti ou une fois que le contact est coupé. Cette situation est normale.

(recyclage): Appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver la recirculation de l'air. Un témoin s'allume pour signaler que le mode recirculation est activé.

Ce mode recycle et rafraîchit plus rapidement l'air à l'intérieur du véhicule. Il peut être utilisé pour empêcher la pénétration d'air extérieur et d'odeurs dans le véhicule.

Le mode de recirculation ne peut pas marcher avec les modes plancher, désembuage ou dégivrage. Si la recirculation d'air est sélectionnée dans l'un de ces modes, le témoin clignotera trois fois puis s'éteindra. Le compresseur du climatiseur s'allumera aussi lors de l'activation de ce mode. Les glaces peuvent s'embuer en mode de recirculation d'air si le temps est froid et humide. Pour éliminer la buée, sélectionner soit le mode désembuage soit le dégivrage et augmenter la vitesse des ventilateurs.

Le mode de recirculation peut également être désactivé en arrêtant le moteur.

PASS (passager): Appuyer pour régler les paramètres de température des passagers pour correspondre à ceux du conducteur. Le témoin PASS (passager) s'éteidra. Lorsque les paramètres de la température pour les passagers sont différents de ceux du conducteur, le témoin du bouton PASS s'allume et les affichages de température du conducteur et du passager sont affichés.

REAR (arrière): Sur les véhicules à commande de climatisation et de chauffage arrière, appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le système de climatisation arrière. Se reporter à *Climatiseur arrière (climatisation arrière uniquement) à la page 8-11* ou *Climatiseur arrière (climatisation arrière avec audio de siège arrière) à la page 8-13*.

Désembueur de lunette arrière

Le désembueur de lunette arrière utilise un réseau de fils chauffants pour éliminer la buée de la lunette.

(désembueur de lunette arrière): Appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le désembuage des glaces arrière. Le système s'arrêtera automatiquement plusieurs minutes après son activation. Le désembuage peut également être désactivé en arrêtant le moteur. Ne pas rouler avant que les glaces ne soient désembuées.

Avis: **Ne pas utiliser de lame de rasoir ou d'objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette. Ne pas faire adhérer quoi que ce soit sur les résistances du désembueur de la lunette. Ceci pourrait endommager le désembueur de lunette. Les réparations ne seraient pas couvertes par votre garantie.**

Rétroviseurs chauffants: Appuyer sur pour contribuer à éliminer la buée ou le givre de la surface du rétroviseur extérieur. Se reporter à *Rétroviseurs à commande électrique à la page 2-21*.

Capteurs

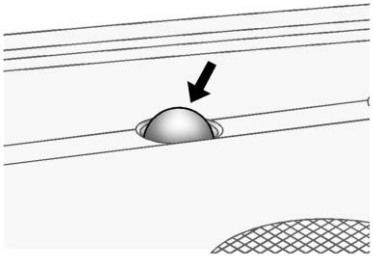

La sonde solaire placée dans la grille de dégivrage, au milieu du tableau de bord, surveille la chaleur solaire. Ne pas couvrir la sonde solaire au risque de panne du système.

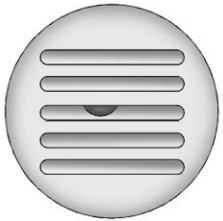

Les sondes intérieures de température placées dans le pavillon au-dessus du siège du conducteur et, selon l'équipement, dans le pavillon au-dessus des sièges de seconde rangée mesurent la température de l'air dans l'habitacle.

Une sonde de température extérieure est aussi logée derrière la calandre du véhicule. Cette sonde lit la température de l'air extérieur et aide à maintenir la température à l'intérieur du véhicule. Toute obstruction à l'avant du véhicule peut fausser la température affichée.

Le système de commande de climatisation utilise l'information de ces sondes pour maintenir votre réglage de confort en réglant la température de sortie, le régime du ventilateur et le mode de délivrance d'air. Le système peut également fournir plus de l'air de refroidisseur vers le côté du véhicule qui fait face au soleil. Le mode de recirculation peut également être utilisé selon les besoins pour maintenir la température des bouches d'aération.

Climatiseur arrière (climatisation arrière uniquement)

Sur les véhicules équipés de ce système, les commandes sont les trois boutons qui se trouvent dans la garniture de plafond. Il peut être contrôlé par les commandes de l'arrière comme de l'avant.

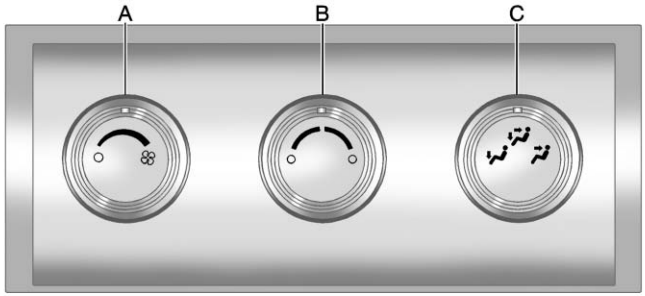

A. Commande du ventilateur

B. Régulateur de température

C. Bouton de mode de distribution d'air

REAR (arrière): Appuyer sur le bouton REAR (arrière) du système de climatisation avant pour activer ou désactiver le système de climatisation arrière. Un témoin s'allume pour indiquer si le système arrière est activé. Voir *Systèmes de commande de climatisation à la page 8-1* ou *Commande de climatisation automatique à deux*

zones à la page 8-5. Le système arrière peut aussi être désactivé en mettant le bouton de ventilateur arrière en position ◯.

Mode similaire: Ce mode fait correspondre les réglages de climatisation arrière à ceux de la climatisation avant. Il est actif lorsque REAR (arrière) est pressé pour la première fois.

Mode indépendant: Ce mode oriente le débit d'air arrière en fonction des réglages des commandes arrière. Il est actif lorsqu'une commande arrière est réglée.

Régulateur de température: Tourner en sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la température du débit d'air dans la zone des passagers.

Commande du ventilateur: Tourner en sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

Bouton de mode de distribution d'air: Tourner en sens horaire ou antihoraire pour modifier l'orientation du débit d'air.

(ventilation): L'air est dirigé par les volets d'aération du pavillon.

(deux niveaux): L'air arrive par les volets d'aération du plancher et du pavillon. Le système arrière de volets d'aération du plancher se trouve immédiatement derrière le second rang de sièges. Le flux peut être divisé entre l'aération et les volets du plancher, selon le paramètre choisi avec la molette.

(plancher): L'air est dirigé vers les volets d'aération du plancher. Les volets d'aération du plancher arrière se trouvent directement derrière les sièges de troisième rangée.

Climatiseur arrière (climatisation arrière avec audio de siège arrière)

Sur les véhicules disposant de commandes de chauffage et de climatisation arrière, celles-ci sont intégrées avec les commandes audio des sièges arrière dans la console centrale. Ce système peut se commander depuis l'avant comme depuis l'arrière.

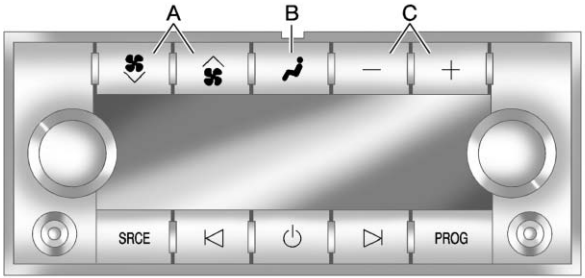

Climatisation arrière avec commandes audio de siège arrière

A. Commande du ventilateur

B. Bouton de mode de distribution d'air

C. Régulateur de température

REAR (arrière): Presser le bouton REAR (arrière) du système de climatisation avant pour activer ou désactiver le système de climatisation arrière. Un témoin s'allume pour indiquer si le système arrière est activé.

Le système à l'arrière peut aussi être éteint en appuyant sur le bouton ⛐. Pour activer le système depuis l'arrière, presser l'une des commandes de climatisation arrière, à l'exception du bouton ⛐.

Mode similaire: Ce mode fait correspondre les réglages de climatisation arrière à ceux de la climatisation avant. Il est actif lorsque REAR (arrière) est pressé pour la première fois.

Mode indépendant: Ce mode oriente le débit d'air arrière en fonction des réglages des commandes arrière.

Pour activer le système depuis l'arrière, presser l'une des commandes de climatisation arrière, à l'exception du bouton ⛐.

Fonctionnement automatique, selon l'équipement

AUTO: Appuyer sur le bouton mode de délivrance d'air jusqu'à ce que ce paramètre soit sélectionné pour contrôler la température à l'intérieur du véhicule, l'arrivée d'air et la vitesse des ventilateurs. AUTO (automatique) apparaît sur l'écran lorsque le fonctionnement est actif.

+ ou - (augmenter/diminuer la température): Appuyer sur les boutons + ou - pour augmenter ou diminuer la température de l'habitacle. L'écran de commande de l'arrière indiquera les paramètres de température qui augmentent ou décroissent.

L'écran n'indique les fonctions des commandes du climatiseur que si le système est en mode indépendant à l'arrière.

Fonctionnement manuel

(commande de ventilateur): Appuyer sur les boutons de ventilateur du panneau de commande audio des sièges arrière pour augmenter ou diminuer le flux d'air. Une pression sur le bouton haut du ventilateur active le système lorsque celui-ci est désactivé. Le mode de distribution de l'air restera en mode de commande automatique.

+ ou - (Régulateur de température): Appuyer sur ces boutons pour régler la température de l'air dirigé vers les passagers. Appuyer sur le bouton + pour de l'air plus chaud et appuyer sur le bouton - pour de l'air plus froid.

(commande de mode de distribution d'air): Appuyer sur le bouton mode pour changer la direction du flux d'air dans le véhicule. Presser le bouton de façon répétée jusqu'à ce que le mode désiré apparaisse sur l'écran. Les pressions répétées permettent de passer par les fonctions de distribution.

Bouches d'aération

Utiliser les bouches de sortie se trouvant dans le centre et sur le côté du tableau de bord pour diriger la circulation d'air.

Conseils d'utilisation

- Dégager le capot et la prise d'air avant de glace, de neige ou de toute autre obstruction (des feuilles, par exemple). Le système de chauffage et de dégivrage fonctionnera beaucoup mieux, ce qui réduira les risques de buée sur la surface intérieure des glaces.
- Lorsque vous entrez dans un véhicule par temps froid, sélectionner la vitesse maximale du ventilateur avant de partir. Cela contribue à débarrasser les conduites d'air de la neige et de l'humidité et réduit les risques d'embuage de votre pare-brise.
- Ne rien mettre sous les sièges avant. Cela permettra à l'air de circuler dans tout le véhicule.
- L'ajout d'équipement extérieur à l'avant de votre véhicule, comme des déflecteurs d'air de capot, etc., peut affecter la performance du système de chauffage et de climatisation. Consulter votre concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement sur l'extérieur du véhicule.

✍ NOTES

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite
Distraction au volant 9-2
Conduite défensive 9-3
Conduite en état d'ébriété 9-4
Contrôle du véhicule 9-4
Freinage 9-4
Direction 9-5
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 9-5
Perte de contrôle 9-6
Conduite tout terrain 9-7
Conduite sur chaussées mouillées 9-13
Hypnose de la route 9-14
Routes onduleuses et de montagne 9-14
Conduite hivernale 9-15
Si le véhicule est coincé. 9-17
Limites de charge du véhicule 9-19

Démarrage et fonctionnement
Rodage de véhicule neuf 9-24
Accélérateur et pédale de frein ajustable 9-25
Positions du commutateur d'allumage 9-26
Démarrage du moteur 9-28
Chauffage du bloc moteur . . . 9-30
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-31
Sélection de la position de stationnement (P). 9-31
Quitter la position de stationnement 9-33
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent 9-34
Active Fuel Management® (gestion active de carburant) 9-34

Gaz d'échappement
Gaz d'échappement 9-35
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 9-35

Boîte de vitesses automatique
Boîte de vitesses automatique 9-37
Mode manuel 9-41
Mode remorquage 9-42

Systèmes de conduite
Traction sur quatre roues (boîte de transfert automatique à deux rapports) 9-43
Traction sur quatre roues (boîte de transfert automatique à un rapport) 9-49

Freins
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-52
Frein de stationnement 9-53
Aide au freinage 9-53
Aide au démarrage sur pente 9-54

Systèmes de suspension variable
Système StabiliTrak® 9-54
Essieu arrière verrouillable 9-58
Commande d'amortissement continu (CDC) 9-58
Correcteur automatique d'assiette 9-59

Régulateur automatique de vitesse
Régulateur automatique de vitesse 9-59

Systèmes de détection d'objet
Assistance ultrasonique de stationnement 9-62
Avertissement angle mort (SBZA) 9-65
Caméra de vision arrière (RVC) 9-68

Carburant
Carburant 9-73
Carburant recommandé 9-73
Spécifications de l'essence (États-Unis et Canada uniquement) 9-74
Exigences de carburant - Californie 9-74
Carburants dans les pays étrangers 9-74
Additifs de carburant 9-75
Carburant E85 (éthanol 85%) 9-76
Remplissage du réservoir 9-77
Remplissage d'un bidon de carburant 9-79

Remorquage
Généralités au sujet du remorquage 9-80
Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage 9-80
Traction de remorque 9-86
Équipement de remorquage 9-91
Contrôle du roulis de remorque (TSC) 9-103

Conversions et ajouts
Équipement électrique complémentaire 9-104
Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire 9-104

Information sur la conduite

Distraction au volant

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter les distractions, toujours garder les yeux sur la route, les mains sur le volant et l'esprit à la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.

- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un dispositif quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter à la section Infoloisirs pour plus d'informations sur l'utilisation de ce système, y compris le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Se reporter au manuel de navigation (option) pour l'information sur ce système, y compris le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité à la page 3-22*.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite en état d'ébriété

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de boire et de conduire ensuite est très dangereux. Même une petite quantité d'alcool peut affecter vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement. Vous pourriez avoir un grave accident, voire fatal, si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool.

Ne pas boire et conduire ou ne pas monter avec un conducteur qui a consommé de l'alcool. Prenez un taxi ou, si vous êtes en groupe, nommez un conducteur qui ne consommera pas d'alcool.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à presser.

Direction

Direction assistée hydraulique

Le véhicule est équipé d'une servodirection hydraulique, qui peut nécessiter un entretien. Se reporter à Liquide de direction assistée *Liquide de servodirection à la page 10-26*.

Si l'assistance de la direction assistée est interrompue en raison de l'arrêt du moteur ou d'une panne du système de direction assistée, le véhicule peut quand même être dirigé, mais ceci peut demander plus d'efforts. Consulter le concessionnaire en cas de problème.

Si le véhicule est un hybride, voir le supplément sur les hybrides pour de plus amples détails.

Conseils en virage

- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Contrôle d'un dérapage sur l'accotement

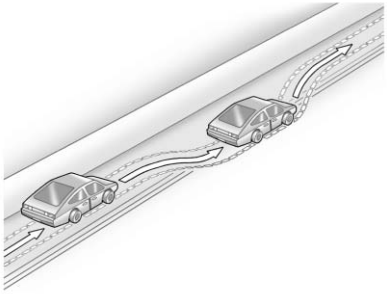

Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.

2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner ensuite le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer rapidement dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.
- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite tout terrain

Les véhicules à quatre roues motrices peuvent être utilisés en conduite hors route. Les véhicules sans quatre roues motrices et les véhicules qui ne sont pas équipés de pneus tout-terrain (AT) ou de pneus route-hors route (OOR) ne doivent pas être utilisés hors route sauf sur une surface de niveau et ferme. Pour communiquer avec le fabricant de pneus afin d'obtenir de plus amples renseignements sur les pneus d'origine, se reporter au guide d'information sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire.

Le contrôle du véhicule assure le succès de la conduite tout terrain. Une des meilleures façons de contrôler votre véhicule est d'en contrôler la vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

En conduite hors route, les bonds et les changements de direction rapides peuvent facilement vous projeter hors position. Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise du véhicule et faire une collision. Tous les occupants du véhicule doit toujours porter les ceintures de sécurité.

Avant la conduite hors route

- Procéder aux réparations et entretiens nécessaires.
- Faire le plein de carburant, ajuster les niveaux de liquide et vérifier la pression de gonflage de tous les pneus, incluant la roue de secours si le véhicule en est équipé.
- Lire tous les renseignements relatifs aux véhicules tout terrain du présent manuel.
- S'assurer que tous les boucliers de soubassement sont bien fixés, si le véhicule en est équipé.
- Connaître les lois locales qui s'appliquent à la conduite hors route.

S'il faut gagner davantage de garde au sol, il peut être nécessaire de déposer le déflecteur inférieur avant du carénage avant.

Avis: **La conduite du véhicule sans déflecteur avant inférieur sur le carénage avant pendant de longues périodes peut causer un problème d'écoulement de l'air vers le moteur. Remettre le déflecteur avant en place après la conduite hors route.**

Chargement du véhicule pour la conduite hors route

⚠ AVERTISSEMENT

- Un chargement errant sur le plancher de chargement peut vous heurter ou heurter vos passagers et doit donc être arrimé.
- Maintenir le chargement dans l'espace de chargement le plus loin vers l'avant et le plus bas possible. Les éléments les plus lourds doivent être sur le plancher, à l'avant de l'essieu arrière.
- Des objets lourds placés sur la galerie de toit relèvent le centre de gravité du véhicule, augmentant le risque de capotage et de blessure, voire de décès. Placer les objets lourds à l'intérieur de l'espace de chargement et non sur la galerie de toit.

Pour de plus amples renseignements sur le chargement du véhicule, se reporter à Pneus et limites de charge du véhicule.

Questions environnementales

- Toujours conduire dans des régions, sur des pistes, des routes, réservées à la conduite tout terrain récréative. Obéir aux règlements affichés.
- Ne pas abîmer les arbustes, les fleurs, les arbres ou les herbes et ne pas déranger les animaux.
- Ne pas garer le véhicule au-dessus de matières inflammables. Se reporter à Stationnement au-dessus de matières qui brûlent.

Conduite sur les côtes

Pour conduire prudemment sur les côtes, il faut faire preuve de jugement et bien connaître les limites du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

De nombreuses collines sont simplement trop abruptes pour tout type de véhicule. Le véhicule peut caler en gravissant les pentes. Vous pouvez perdre la maîtrise du véhicule en descendant les pentes. Le véhicule pourrait partir en tonneau si vous conduisez à travers les pentes. Vous pourriez être blessé ou tué. Ne pas conduire dans les pentes abruptes.

Avant de conduire dans une pente, évaluer son inclinaison, la traction et les obstacles. S'il n'est pas possible de voir le terrain situé en avant, descendre du véhicule et marcher dans la pente avant de poursuivre la route.

Conduite dans les pentes :

- Utiliser une position de basse vitesse et tenir fermement le volant.
- Maintenir une base vitesse.
- Lorsque cela est possible, monter ou descendre la pente en ligne droite.
- Ralentir lorsque vous approchez du sommet de la pente.
- Allumer les phares même pendant la journée pour rendre votre véhicule plus visible.

⚠ AVERTISSEMENT

Franchir un col à vitesse élevée présente des risques d'accident. Le sommet peut dissimuler un abaissement de la route, un talus, une falaise ou un autre véhicule. Vous risqueriez des blessures graves, voire le décès. En approchant du col, ralentir et rester vigilant.

- Ne jamais descendre une pente en marche avant ou en marche arrière lorsque la boîte de vitesses ou la boîte de transfert est au point mort (N). Les freins pourraient surchauffer et vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le véhicule est équipé de la boîte de transfert automatique à deux vitesses, le véhicule peut se mettre à rouler si la boîte de transfert est mise au point mort (N) même si la boîte de vitesse est en position de stationnement (P). Cela se produit parce que le point mort (N) de la boîte de transfert neutralise la boîte de vitesses. Vous ou quelqu'un d'autre pourrait être blessé. Si vous quittez le véhicule, serrer le frein de stationnement et mettre la

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

boîte de vitesses en position de stationnement (P). Mettre la boîte de transfert dans n'importe quelle vitesse sauf le point mort (N).

- Lorsque vous descendez une pente, maintenir le véhicule en ligne droite. Utiliser une base vitesse pour que le moteur travaille avec les frein pour ralentir le véhicule et vous aider à garder la maîtrise du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Un freinage brutal dans une descente peut surchauffer et affaiblir les freins. Ceci peut entraîner une perte de contrôle et vous ou les autres occupants pourraient être blessés ou tués. Serrer les freins légèrement en descente et rétrograder pour garder le contrôle de la vitesse du véhicule.

Si le véhicule cale dans une pente :

1. Serrer les freins pour arrêter le véhicule, puis serrer le frein de stationnement.
2. Passer en position P (stationnement) puis redémarrer le moteur.
   - Si le véhicule cale lorsque vous montez une pente, passer en marche arrière (R), relâcher le frein de stationnement et descendre en ligne droite.
   - Ne jamais essayer de faire demi-tour. Si la côte est assez raide pour que le moteur cale, elle est aussi assez raide pour faire capoter le véhicule si vous essayez de faire demi-tour.
   - Si vous ne pouvez pas monter la côte, vous devez la descendre en reculant en ligne droite.
   - Ne jamais descendre une pente à reculons au point mort (N) en utilisant seulement que les freins.
   - Le véhicule pourrait rouler vers l'arrière rapidement et vous pourriez en perdre la maîtrise.
   - Si le véhicule cale lorsque vous descendez une pente, rétrograder, relâcher le frein de stationnement et descendre la pente en ligne droite.
3. S'il n'est pas possible de redémarrer le véhicule après qu'il ait calé, serrer le frais de stationnement, mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et couper le contact.
   3.1. Quitter le véhicule et chercher de l'aide.
   3.2. Demeurer à l'écart du chemin que le véhicule prendrait s'il roulait vers le bas de la pente.

- Éviter les virages qui placeraient le véhicule à travers l'inclinaison d'une pente. Une pente qu'il est possible de monter ou descendre peut être trop abrupte pour être traversée. Le fait de conduire en travers d'une pente ajoute du poids sur les roues qui donnent vers le bas de la pente, ce qui pourrait entraîner une glissade ou un capotage.

- L'état du terrain peut aussi présenter un problème quand vous croisez une pente. En effet, le gravier meuble, la boue ou même l'herbe mouillée peuvent faire glisser les pneus de côté, vers le bas. Si le véhicule glisse de côté, il peut heurter quelque chose (une roche, une ornière, etc.) qui le fera capoter.
- Les obstacles cachés peuvent accentuer la raideur d'une pente. Si les roues du côté du haut de la pente roulent sur une roche ou si les roues du côté du bas tombent dans une ornière ou une dépression, votre véhicule peut pencher davantage.
- S'il faut conduire en travers d'une pente et que le véhicule commence à glisser, tourner en direction du bas de la pente. Cela devrait ramener le véhicule en ligne droite et éviter une glissade latérale.

⚠ AVERTISSEMENT

En quittant un véhicule arrêté en travers d'une pente du côté de la pente, vous risquez d'être écrasé ou tué par le véhicule qui se renverse. Toujours quitter le véhicule du côté le plus élevé et rester à l'écart du chemin de capotage éventuel.

Conduite dans la boue, le sable, la neige ou sur la glace

Utiliser une basse vitesse lorsque le véhicule roule dans la boue. Plus la boue est profonde, plus la vitesse doit être basse. Maintenir le véhicule en mouvement pour éviter un enlisement.

La traction change lorsque l'on conduit sur du sable. Sur le sable meuble, comme sur les plages ou les dunes de sable, les pneus ont tendance à s'enfoncer dans le sable, ce qui affectera la direction, l'accélération et le freinage.

Conduire à une vitesse réduite et éviter les virages brusques et les manoeuvres rudes.

La traction est réduite sur la neige compacte et sur la glace, et il est facile de perdre la maîtrise du véhicule. Réduire la vitesse du véhicule lorsqu'on conduit sur de la neige compacte ou de la glace.

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de conduire sur des lacs, des étangs ou des rivières gelées. Les conditions de la glace varient grandement et le véhicule pourrait faire céder la glace et tomber; vous et vos passagers pourriez vous noyer. Conduire le véhicule uniquement sur des surfaces sécuritaires.

Conduite dans l'eau

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut s'avérer dangereux de traverser un cours d'eau à gué. L'eau profonde peut entraîner votre véhicule en aval, au risque de vous noyer et de noyer vos passagers. Si l'eau est peu profonde, elle peut rendre le sol glissant sous vos roues. Vous pourriez perdre l'adhérence et le véhicule pourrait capoter. Ne pas rouler à travers l'eau à gué.

Avis: **Ne pas conduire dans de l'eau stagnante si elle est assez profonde pour couvrir les moyeux de roue, les essieux et le tuyau d'échappement. L'eau profonde peut endommager les essieux et les autres pièces du véhicule.**

Si l'eau stagnante n'est pas trop profonde, la traverser lentement. À grande vitesse, l'eau éclabousse le système d'allumage et le moteur peut caler. Le véhicule peut aussi caler si le tuyau d'échappement arrière se retrouve submergé. Lorsque le tuyau d'échappement arrière se trouve sous l'eau, vous serez incapable de faire redémarrer le moteur. Quand vous traversez de l'eau, les freins deviennent mouillés, ce qui peut faire augmenter la distance de freinage. Se reporter à Conduite sur chaussées mouillées.

Après la conduite tout terrain

Enlever toute broussaille ou les débris qui se seraient accumulés sous la carrosserie, le châssis, ou le capot. Ces éléments présentent un risque d'incendie.

Après la conduite dans la boue ou le sable, faire nettoyer et vérifier les garnitures de freins. Ces éléments peuvent former une pellicule et donner un freinage irrégulier. Vérifier la structure de la carrosserie, la direction, la suspension, les roues, les pneus et le système d'échappement afin de repérer tout dommage. De plus, inspecter les canalisations de carburant et le système de refroidissement pour repérer les fuites.

Un entretien plus fréquent est nécessaire. Se reporter à Programme d'entretien pour de plus amples renseignements.

Conduite sur chaussées mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

⚠ AVERTISSEMENT

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et roulent par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus à la page 10-55*.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Hypnose de la route

Toujours rester attentif à ce qui vous environne pendant que vous roulez. Si vous vous assoupissez, trouver un lieu sûr pour arrêter le véhicule et vous reposer.

Autres conseils :

- Votre véhicule doit être bien ventilé.
- La température de l'habitacle doit être fraîche.
- Parcourir la route des yeux vers l'avant et sur les côtés.
- Vérifier souvent le rétroviseur et les instruments du véhicule.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur des pentes abruptes ou des routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Les conseils suivants sont d'application dans de telles conditions :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous ne rétrogradez pas, les freins peuvent devenir si chauds qu'ils ne fonctionneront pas bien. Le freinage sera de ce fait médiocre, voire inexistant. Ceci

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

peut causer un accident. Rétrograder pour laisser le moteur assister les freins en cas de forte pente.

⚠ AVERTISSEMENT

Descendre une pente en position N (point mort) ou contact coupé est dangereux. Les freins ont à supporter tout l'effort de ralentissement et peuvent tellement surchauffer qu'ils ne fonctionnent plus bien. Le freinage sera de ce fait médiocre, voire inexistant. Ceci peut causer un accident. Laisser toujours tourner le moteur et la boîte de vitesses en prise dans une descente.

- Rester dans votre voie. Ni prendre de larges virages, ni traverser la ligne médiane. Conduire à une vitesse qui vous permet de rester dans votre voie.
- Rester prudent en approchant d'une crête étant donné que quelque chose peut se trouver sur votre voie (voiture arrêtée, accident).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (zone de chute de pierres, routes sinueuses, longues pentes, zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

Rouler prudemment aux endroits où de la neige ou de la glace s'accumule entre les pneus et la route, diminuant la traction ou l'adhérence. De la glace humide peut apparaître à 0°C (32°F) environ lorsque de la pluie verglaçante commence à tomber, ce qui diminue encore plus la traction. Éviter de rouler sur de la glace humide ou sous une pluie verglaçante jusqu'à ce que les roues puissent être salées ou sablées.

Rouler avec précaution, quelles que soient les conditions. Accélérer en douceur pour ne pas perdre de traction. Une accélération trop rapide provoque le patinage des roues et lisse la surface sous les pneus, ce qui diminue la traction.

Tenter de ne pas perdre le peu d'adhérence que vous avez. Si vous accélérez trop rapidement, les roues motrices patineront et poliront davantage la surface sous les pneus.

Système de freinage avec antiblocage des roues (ABS) à la page 9-52 améliore la stabilité du véhicule au cours d'un freinage brutal sur route glissante, mais applique les freins plus tôt que sur un revêtement sec.

Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent sur toute surface glissante et être attentif aux endroits glissants. Même su une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manoeuvres et freinages brusques sur la glace.

Désactiver la régulation de vitesse sur les surfaces glissantes.

Tempête de neige

Se retrouver bloqué dans la neige peut être préoccupant. Rester près du véhicule jusqu'à ce que des secours soient à proximité. Utiliser si possible le *Programme d'assistance routière aux États-Unis et au Canada à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière au Mexique à la page 13-12*. Pour obtenir de l'aide et maintenir la sécurité des occupants du véhicule :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO) invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Éliminer la neige entourant la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Vérifier à nouveau de temps en temps si de la neige ne s'accumule pas là.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté qui se trouve à l'abri du vent pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord
- Régler le système de commande de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Se reporter à « Commande de climatisation », dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-35*.

Faire tourner le moteur pendant de courtes périodes uniquement pour maintenir un peu de chaleur, mais en restant prudent.

Pour préserver le carburant, ne faire tourner le moteur que pendant de courtes périodes pour réchauffer le véhicule, puis le couper et fermer presque complètement les glaces pour conserver la chaleur. Répéter ceci jusqu'à l'arrivée des secours, mais uniquement lorsque le froid devient vraiment insupportable. Bouger autour du véhicule pour se réchauffer est également utile.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, enfoncer de temps en temps légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé.

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige.

Si le véhicule est équipé d'un système de traction asservie, celui-ci peut s'avérer utile pour dégager un véhicule embourbé. Se reporter à Système de traction asservie de votre véhicule dans l'index. Si le véhicule est trop embourbé pour que le système de traction asservie puisse dégager le véhicule, désactiver le système de traction asservie et utiliser la méthode du balancement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 55 km/h (35 mi/h).

Pour plus d'informations sur l'utilisation de chaînes à neige sur le véhicule, se reporter à *Chaînes pour pneu à la page 10-80*.

Balancement du véhicule pour le dégager

Faire tourner le volant vers la gauche et droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Sur les véhicules à quatre roues motrices, passer en quatre roues motrices gamme haute ou, si le véhicule est équipé d'une boîte de transfert automatique à deux rapports, en quatre roues motrices gamme basse. Sur les véhicules dotés du StabiliTrak®, désactiver la partie traction asservie du système. Ensuite, passer d'avant en arrière entre les positions de marche arrière (R) et un rapport de marche avant, en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre la fin du patinage des roues pour changer de rapport. Relâcher la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport et appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur quand la boîte de vitesses est en prise. Un lent patinage des roues vers l'avant et l'arrière causera un mouvement de bascule qui pourra désembourber votre véhicule. En cas d'échec, un remorquage peut s'avérer nécessaire. Vous pouvez également utiliser les crochets de dépannage, si le véhicule en est équipé. Si le véhicule doit être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-104*.

Crochets de récupération

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais tirer sur les crochets de récupération à partir du côté. Les crochets pourraient se briser et vous et les autres pourriez être blessés. Il faut toujours tirer le véhicule en ligne droite lorsqu'on utilise les crochets de récupération.

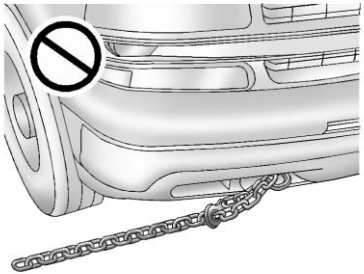

Avis: **Ne jamais remorquer le véhicule en utilisant des crochets de récupération. Le véhicule risquerait de subir des dommages, non couverts par la garantie.**

Pour les véhicule équipés de crochets de récupération qui se trouvent à l'avant du véhicule, vous pouvez les utiliser si vous êtes immobilisé hors route et que vous avez besoin d'être remorqué à un endroit où vous pourrez conduire à nouveau.

Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que votre véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes affichées sur votre véhicule indiquent le poids qui peut être transporté de manière sécuritaire : l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité et de pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement

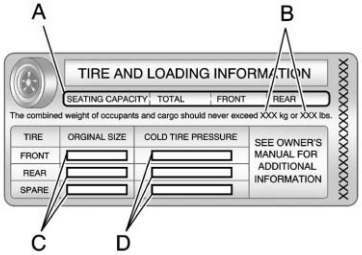

Exemple d'étiquette

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement concernant votre véhicule en particulier se trouve sur le montant central (montant B). Si vous ouvrez la porte du conducteur, vous trouverez cette étiquette sous le butoir du verrou de porte. Elle comporte le nombre de places assises (A),

et le poids maximum du véhicule (B), en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (C) et la pression recommandée à froid (D). Pour plus de renseignements sur les pneus et leur pression, se reporter à *Pneus à la page 10-55* et *Pression des pneus à la page 10-64*.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière y sont reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité/ Pneus » plus loin dans cette section.

Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1 400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1 400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.

6. Si votre véhicule tracte une remorque, la charge de la remorque sera transférée au véhicule. Consulter le présent manuel pour déterminer comment ce transfert réduit la capacité de charge et de bagages disponible de votre véhicule. Se reporter à *Traction d'une remorque à la page 9-86* pour plus de renseignements sur la traction d'une remorque, les règles de sécurité et les conseils relatifs au remorquage.

Exemple 1

A. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb)

B. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) × 2 = 136 kg (300 lb)

C. Poids disponible pour les occupants et le chargement=317kg (700 lb)

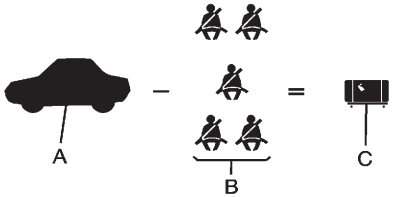

Exemple 2

A. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb)

B. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) × 5 = 136 kg (750 lb)

C. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb)

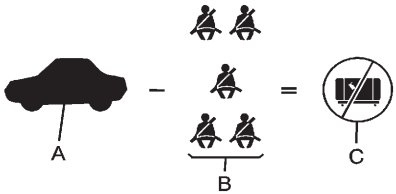

Exemple 3

A. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb)

B. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) × 5 = 453 kg (1 000 lb)

C. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb)

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement pour connaître les données précises sur la capacité nominale de votre véhicule et sur le nombre de places assises. Le poids combiné du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

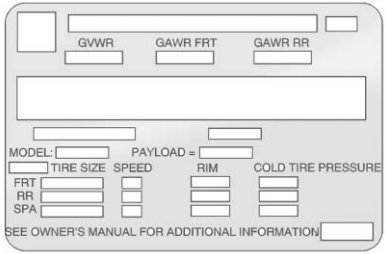

Une étiquette de conformité/pneus spécifique du véhicule se trouve sur le bord arrière de la porte du conducteur. L'étiquette indique la taille des pneus d'origine du véhicule et les pressions de gonflage nécessaires pour obtenir la capacité nominale du véhicule, dénommée poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV inclut le poids du véhicule, tous les occupants, le carburant et la charge.

L'étiquette de conformité indique également le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), c'est-à-dire les poids maximaux pour les essieux avant et arrière. Pour établir exactement ces charges, faire peser votre véhicule à un poste de pesée. Le concessionnaire peut vous aider. S'assurer de bien répartir la charge uniformément de part et d'autre de la ligne médiane.

Ne jamais dépasser le PNBV de votre véhicule ni le PNBE, tant pour l'essieu avant que pour l'essieu arrière.

L'étiquette de conformité et de pneus comprend également des renseignements sur la capacité de réserve de l'essieu avant.

De plus, si vous transportez une charge lourde, vous devez la répartir.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Avis: **Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.**

Cette étiquette vous aidera à déterminer le poids de la charge et de l'équipement installé que votre camionnette peut transporter.

L'utilisation de pièces de suspension plus lourdes pour augmenter la durabilité peut ne pas modifier les poids nominaux du véhicule. Demander au concessionnaire de vous expliquer la façon appropriée de charger votre véhicule.

Si vous mettez des objets — tels que des valises, des outils, des paquets ou toute autre chose dans votre véhicule — ces objets se déplacent aussi rapidement que votre véhicule. Si vous devez freiner ou effectuer un virage rapidement ou si vous avez une collision, ces objets continueront à se déplacer.

⚠ AVERTISSEMENT

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes pendant un arrêt brusque, un virage soudain ou une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Tenter de répartir le poids uniformément.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.
- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

- Lorsque vous transportez un objet dans le véhicule, le fixer si possible.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sans nécessité.

Ce manuel comprend également des renseignements importants sur la conduite tout-terrain. Se reporter à la rubrique « Chargement du véhicule pour la conduite tout terrain » sous la section *Conduite tout terrain à la page 9-7*.

Démarrage et fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

Avis: **Le véhicule n'exige pas de rodage complexe. Toutefois, il ne s'en portera que mieux à long terme si vous suivez les recommandations suivantes :**

- **Conduire le véhicule à une vitesse inférieure ou égale à 88 km/h (55 mi/h) pendant les premiers 805 km (500 milles).**
- **Ne pas conduire à vitesse constante, rapide ou lente, pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles). Ne pas démarrer pleins gaz. Éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule.**

- **Au cours des 322 premiers kilomètres (200 milles) environ, éviter de freiner brusquement car les garnitures de frein ne sont pas encore rodées. Des arrêts brusques sur des garnitures neuves peuvent provoquer l'usure prématurée des garnitures qui devront être remplacées plus tôt que prévu. Ces recommandations sont également applicables chaque fois que vous remplacez les garnitures des freins de votre véhicule.**
- **Ne pas tracter de remorque pendant le rodage. Pour connaître les capacités de traction de remorque du véhicule et obtenir plus d'informations, se reporter à *Traction d'une remorque à la page 9-86*.**

Suite au rodage, la vitesse du moteur et la charge peuvent être augmentées progressivement.

Accélérateur et pédale de frein ajustable

Si votre véhicule possède cette fonction, vous pouvez changer la position des pédales de frein et d'accélérateur.

Aucun ajustement des pédales ne peut être effectué lorsque le véhicule est sur marche arrière (R) ou pendant l'utilisation du régulateur de vitesses.

L'interrupteur servant à ajuster les pédales se trouve sur le panneau d'instruments, sous le système de commande de la climatisation.

Appuyer sur la partie inférieure de la commande pour rapprocher les pédales. Appuyer sur la partie supérieure de la commande pour éloigner les pédales.

Avant le trajet, enfoncer complètement la pédale de frein pour confirmer que le réglage vous convient. En roulant, n'effectuer que des réglages mineurs.

Le véhicule peut être équipé d'une fonction de mémoire permettant la sauvegarde et le rappel des réglages de position des pédales. Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-8*.

Positions du commutateur d'allumage

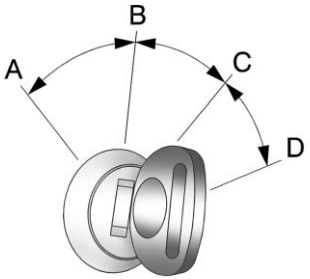

Le commutateur d'allumage comporte quatre positions.

Pour sortir de la position de stationnement (P), la clé de contact doit être en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ ACCESSORY (accessoires) et la pédale de frein ordinaire doit être enfoncée.

A (ARRÊT DU MOTEUR/ VERROUILLAGE/ARRÊT): Une fois le véhicule arrêté, tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (verrouillage/ arrêt) afin d'éteindre le moteur. La fonction de prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) demeure activée. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-31*.

Cette position bloque le commutateur d'allumage. Elle bloque également la boîte de vitesses sur les véhicules à boîte de vitesses automatique. La clé peut être retirée en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.

3. Arrêter complètement le véhicule, passer à la position de stationnement (P) et tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt). Dans le cas des véhicules dotés d'une boîte de vitesses automatique, le levier de vitesses doit être à la position de stationnement (P) pour permettre de tourner le commutateur d'allumage à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-53*.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et que le contact doit être coupé en roulant, mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).

Le volant peut rester bloqué lorsque les roues ne sont pas en position de ligne droite. Si ceci se produit, tourner le volant de droite à gauche en tournant la clé en position ACC/ACCESSORY (accessoires). Si ceci ne fonctionne pas, le véhicule doit être réparé.

Avis: **Utiliser un outil pour forcer la rotation de la clé dans le commutateur d'allumage risque d'endommager celui-ci ou de briser la clé. Utiliser la clé adéquate, l'enfoncer totalement dans le commutateur et ne la tourner qu'à la main. Si elle ne peut tourner, contacter le concessionnaire.**

B (ACC/ACCESSORY) (accessoires): Cette position permet à des appareils comme la radio et les essuie-glaces de fonctionner pendant que le moteur est arrêté. Utiliser cette position si le véhicule doit être poussé ou remorqué.

C (ON/RUN) (en fonction/marche): Cette position peut être utilisée pour faire fonctionner les accessoires électriques et afficher certains témoins et indicateurs du groupe d'instruments du tableau de bord. Cette position peut également être utilisée pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin d'anomalie, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Le commutateur reste dans cette position lorsque le moteur tourne. La boîte de vitesses est également déverrouillée dans cette position sur les véhicules à boîte de vitesses automatique.

Si la clé reste en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche) et que le moteur est coupé, la batterie peut se décharger. Vous risquez de ne pas pouvoir démarrer si la batterie se décharge pendant une période prolongée.

D (Départ): Cette position fait démarrer le moteur. Quand le moteur démarre, il faut relâcher la clé. Le commutateur d'allumage revient alors à la position ON/RUN (en fonction/marche) pour la conduite.

Un carillon avertisseur retentit si la porte du conducteur est ouverte alors que la clé de contact est en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) et que la clé est dans le contact.

Démarrage du moteur

Si le véhicule est un hybride, voir le supplément sur les hybrides pour de plus amples détails.

Placer le levier de sélection en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Le démarrage à toute autre position est impossible. Pour redémarrer alors que le véhicule roule, utiliser uniquement le point mort (N).

Avis: **Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.**

Procédure de démarrage

1. Sans le pied sur l'accélérateur, tourner la clé en position START (démarrage). Lorsque le moteur démarre, relâcher la clé. Le régime du ralenti diminuera au fur et à mesure que le moteur se réchauffe. Ne pas lancer le moteur immédiatement après le démarrage. Utiliser le moteur et la boîte de vitesses en douceur pour permettre à l'huile de se réchauffer et de lubrifier tous les organes mobiles.

Le véhicule est équipé d'un système de démarrage informatisé. Ce dispositif contribue au démarrage du moteur et protège les composants. Si la clé est tournée en position START (démarrage) et qu'elle est relâchée quand le moteur commence à tourner, le moteur continuera à tourner quelques secondes ou jusqu'à ce que le véhicule démarre. Si le moteur ne démarre pas et que la clé est maintenue en position START (démarrage), le fonctionnement du démarreur sera coupé après 15 secondes pour éviter d'endommager le démarreur. Ce système empêche également le fonctionnement du démarreur si le moteur tourne déjà. Le démarrage du moteur peut être arrêté en plaçant le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Lorsque le témoin de niveau de carburant bas est allumé et que le message NIVEAU CARBURANT BAS est affiché sur le centralisateur informatique de bord (CIB), le système de démarrage informatisé est désactivé pour éviter d'endommager des composants du véhicule. Lorsque cela se produit, tenir le commutateur d'allumage en position START (démarrage) pour continuer à lancer le moteur.

Avis: **Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en replaçant la clé en position START (Départ) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.**

2. Si le moteur ne démarre pas après 5-10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18°C ou 0°F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur au plancher et la maintenir enfoncée en tenant la clé de contact à la position START (démarrage) pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du démarreur. Une fois le moteur en marche, relâcher la clé et l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement, puis s'arrête à nouveau, répéter ces étapes. Ceci élimine le carburant excessif du moteur. Ne pas lancer le moteur immédiatement après le démarrage. Faire fonctionner le moteur et la boîte de vitesses suffisamment jusqu'à ce que l'huile soit chaude et lubrifie tous les organes mobiles.

Avis: **Le moteur est conçu pour fonctionner à partir de l'équipement électronique du véhicule. Si vous ajoutez des accessoires ou des pièces électriques, vous risquez de modifier le fonctionnement du moteur. Consulter votre concessionnaire avant d'ajouter des équipements électriques. Dans le cas contraire, le moteur risque de ne pas fonctionner correctement et les dommages résultants ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.**

Chauffage du bloc moteur

Le chauffe-liquide de refroidissement facilite le démarrage et diminue la consommation pendant la phase de réchauffement du moteur par temps froid, à des températures inférieures ou égales à -18°C (0°F). Le chauffe-liquide de refroidissement doit être branché au moins quatre heures avant de démarrer. Il peut y avoir un thermostat interne dans la fiche du cordon, qui empêche le fonctionnement du chauffe-liquide lorsque la température est supérieure à -18°C (0°F).

Pour utiliser le chauffe-moteur

1. Arrêter le moteur.
2. Ouvrir le capot et dérouler le cordon électrique. Le cordon est fixé par une agrafe au boîtier à fusibles du compartiment moteur. Retirer avec précaution la ligature qui fixe le cordon électrique. Ne pas couper le cordon électrique.
3. Le brancher sur une prise de courant alternatif de 110 volts avec mise à la terre.

⚠ AVERTISSEMENT

Brancher le cordon dans une prise qui n'est pas mise à la terre peut causer un choc électrique.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

Un fil d'allonge incorrect peut entraîner une surchauffe et causer un incendie. Vous risqueriez de graves blessures. Brancher le cordon dans une prise triphasée 110 V CA. Si le cordon est trop court, utiliser une allonge triphasée à usage industriel d'au moins 15 A.

4. Avant de démarrer le moteur, s'assurer de débrancher le fil électrique et de le ranger tel qu'il était pour le tenir loin des pièces mobiles du moteur, sinon il risque d'être endommagé.

Le temps de branchement du chauffe-liquide de refroidissement dépend de plusieurs facteurs. Demander conseil à un concessionnaire de la région où le véhicule sera stationné.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Les accessoires du véhicule peuvent être utilisés jusqu'à 10 minutes après l'arrêt du moteur :

- Système audio
- Glaces électriques
- Système OnStar (option)
- Toit ouvrant (si monté)

Ces dispositifs fonctionnent lorsque la clé est en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires). Lorsque la clé quitte ces positions, les glaces et le toit ouvrant continuent à fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture d'une porte. La radio continue à fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur.

Sélection de la position de stationnement (P).

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de quitter le véhicule si le levier de vitesses n'est pas complètement engagé à la position de stationnement (P) et si le frein de stationnement n'est pas fermement serré. Le véhicule peut rouler. Si vous quittez le véhicule alors que le moteur tourne, le véhicule peut se déplacer soudainement. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même si vous êtes sur un terrain relativement plat, observer les consignes suivantes. Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices à boîte de transfert avec point mort (N), si la boîte de transfert est au point mort (N), le

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

véhicule est libre de rouler, même si le levier de vitesses est à la position de stationnement (P). S'assurer que la boîte de transfert est en prise — et non au point mort (N). Si vous tractez une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-80*. Toujours appliquer le frein de stationnement.

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée, puis serrer le frein de stationnement.

   Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-53* pour plus de renseignements.

2. Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P) en le tirant vers vous et en le déplaçant le plus haut possible.

3. S'assurer que la boîte de transfert est à une vitesse de marche avant — et non au point mort (N).
4. Tourner la clé de contact sur LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
5. Retirer la clé et l'emporter avec soi. Si vous pouvez quitter le véhicule avec la clé de contact en main, le véhicule est en position de stationnement (P).

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de quitter votre véhicule pendant que le moteur tourne. Votre véhicule pourrait soudainement se déplacer si le levier de vitesses n'est pas parfaitement engagé à la position de stationnement (P) et le frein de stationnement solidement serré.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

Si la boîte de transfert de votre véhicule à quatre roues motrices est au point mort (N), le véhicule peut se mettre à rouler même si le levier sélecteur se trouve à la position de stationnement (P). S'assurer donc que la boîte de transfert est engagée dans une vitesse de marche avant et non au point mort (N).

De plus, si vous quittez le véhicule pendant que le moteur tourne, ce dernier risque de surchauffer et même de prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Ne jamais quitter le véhicule lorsque le moteur tourne, à moins d'en être absolument obligé.

Si vous devez quitter le véhicule alors que le moteur tourne, s'assurer que le levier de sélection est en position de stationnement (P) et que le frein de stationnement est bien serré. Après avoir déplacé le levier de sélection en position de stationnement (P), maintenir la pédale de frein ordinaire enfoncée. Ensuite, vérifier si le levier de sélection peut être déplacé hors de la position de stationnement (P) sans d'abord le tirer vers soi. Si tel est le cas, cela signifie que le levier de sélection n'est pas totalement bloqué en position de stationnement (P).

Blocage de couple

Si vous stationnez en pente et que vous n'engagez pas correctement la boîte de vitesses en position de stationnement (P), le poids du véhicule peut exercer trop de force sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Il vous sera peut-être difficile de déplacer le levier de sélection hors de la position de stationnement (P). C'est ce qu'on appelle le blocage de couple. Pour éviter le blocage de couple, serrer le frein de stationnement, puis déplacer correctement le levier de sélection en position de stationnement (P) avant de sortir du véhicule. Pour savoir comment faire, se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P) à la page 9-31*.

Quand vous êtes prêt à reprendre la route, déplacer le levier de sélection hors de la position de stationnement (P) avant de desserrer le frein de stationnement.

Si un blocage de couple se produit, il peut être nécessaire de vous faire pousser par un autre véhicule pour remonter légèrement la pente, afin de diminuer la pression exercée sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses et de pouvoir ainsi déplacer le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P).

Quitter la position de stationnement

Ce véhicule est équipé d'un système de déverrouillage électronique du levier de vitesses. Le déverrouillage du levier de vitesses est conçu pour :

- Empêcher le retrait de la clé de contact si le levier de sélection n'est pas en position de stationnement (P) avec le bouton de déblocage du levier de sélection complètement relâché.
- Empêcher le déplacement du levier de sélection hors de la position de stationnement (P) à moins que le commutateur d'allumage soit en position ON/RUN (en fonction/marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires) et que la pédale de frein soit enfoncée.

Le déverrouillage du levier de sélection fonctionne en permanence excepté lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est faible (moins de 9 V).

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de faire démarrer le moteur à l'aide de câbles volants. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Démarrage par batterie auxiliaire à la page 10-99*.

Pour quitter la position de stationnement (P), agir comme suit :

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

S'il n'est toujours pas possible de quitter la position de stationnement (P) :

1. Relâcher la pression sur le levier de sélection.
2. Tout en maintenant enfoncée la pédale de freins, pousser complètement le levier de sélection en position de stationnement (P).
3. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

Si le problème de changement de rapport subsiste, le véhicule doit être réparé dès que possible.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent

⚠ AVERTISSEMENT

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Active Fuel Management® (gestion active de carburant)

Le moteur V8 de certains véhicules est équipé du système Active Fuel Management™ (gestion active du carburant). Ce système permet au moteur de fonctionner avec la totalité des cylindres ou seulement la moitié d'entre eux, selon les situations de conduite.

Lorsque vous avez besoin de moins de puissance, par exemple, à vitesse de croisière constante, le véhicule utilisera la moitié de ses cylindres, permettant ainsi d'économiser du carburant. Si un surcroît de puissance est nécessaire, par exemple, en cas d'accélération après un arrêt, de dépassement ou d'entrée sur une autoroute, le système maintiendra le fonctionnement de tous les cylindres.

Si le véhicule est doté d'une lampe indicatrice Active Fuel Management™ (gestion active du carburant), se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31* pour plus d'informations au sujet de cet écran.

Gaz d'échappement

⚠ AVERTISSEMENT

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dégâts ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.
- Faire réparer le véhicule immédiatement.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas faire stationner le véhicule en laissant tourner le moteur. Cependant, si vous devez le faire, voici certains faits que vous devriez connaître.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire tourner au ralenti le moteur du véhicule dans un endroit clos doté d'une mauvaise ventilation est dangereux. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO) invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort. Ne jamais faire tourner le moteur dans un endroit clos dépourvu de ventilation d'air frais. Pour de plus amples informations, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-35*.

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de sortir du véhicule si le levier de sélection de la boîte de vitesses automatique n'est pas complètement en position de stationnement (P) et si le frein de stationnement n'est pas fermement serré. Le véhicule pourrait rouler. Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche sauf si vous y êtes contraint. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P).

⚠ AVERTISSEMENT

Si le véhicule à quatre roues motrices est doté d'une boîte de transfert avec point mort (N) et si la boîte de transfert est au point mort (N), le véhicule peut rouler, même si le levier de vitesses est à la position de stationnement (P). S'assurer que la boîte de transfert est en prise — et non au point mort (N). Toujours appliquer le frein de stationnement.

Suivre les étapes appropriées pour s'assurer que le véhicule ne se déplace pas. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-31*.

En cas de stationnement en pente et de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-80*.

Boîte de vitesses automatique

Si le véhicule est un hybride, voir le supplément sur les hybrides pour de plus amples détails.

Si le véhicule possède une boîte automatique, il possède également un témoin électronique de position de boîte de vitesses placé dans le groupe d'instruments. Cet écran s'allume quand le commutateur d'allumage occupe la position ON/RUN (marche).

Il y a plusieurs positions du levier de sélection.

Illustration d'une boîte de vitesses automatique 6 rapports pour utilisation intensive (modèle pour utilisation normale similaire)

Se reporter à « Sélection de gamme de vitesses » sous la rubrique *Mode manuel à la page 9-41*.

Position de stationnement (P): Cette position verrouille les roues arrière. C'est la meilleure position à utiliser pour démarrer le moteur parce que le véhicule ne peut se déplacer facilement. En côte, spécialement si le véhicule est très chargé, vous pourriez constater une augmentation de l'effort nécessaire pour quitter la position de stationnement (P). Consulter l'information au sujet du verrouillage de couple, sous *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-31* pour plus d'information.

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche sauf si vous y êtes contraint. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

le levier de vitesses en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-31*. En cas de traction d'une remorque, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-80*.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le véhicule à quatre roues motrices est doté d'une boîte de transfert avec point mort (N) et si la boîte de transfert est au point mort (N), le véhicule est libre de rouler — même si le levier de vitesses est à la position de stationnement (P). S'assurer que la boîte de transfert est en prise, deux roues motrices gamme

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

haute ou quatre roues motrices gamme ou encore quatre roues motrices gamme basse — et non au point mort (N). Voir *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-31*. Toujours appliquer le frein de stationnement.

Marche arrière (R): Utiliser cette position pour reculer.

Avis: **Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.**

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesse, se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-17*.

N (point mort): Dans cette position, le moteur n'est pas connecté aux roues. Pour redémarrer le moteur lorsque le véhicule est déjà en mouvement, utiliser uniquement la position de point mort (N). Utiliser également la position de point mort (N) lorsque le véhicule est remorqué.

⚠ AVERTISSEMENT

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

Avis: **Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.**

Marche avant (D): Ceci est la position de conduite normale. Elle réduit la consommation de carburant du véhicule. Si vous désirez plus de puissance pour dépasser, et :

- À moins de 55 km/h (35 mi/h) environ, enfoncer l'accélérateur jusqu'à mi-course environ.
- Vous roulez à environ 55 km/h (35 mi/h) ou plus, enfoncer complètement l'accélérateur.

  En faisant ceci, le véhicule rétrogradera à la vitesse inférieure et possèdera plus de puissance.

La surmultipliée automatique (D) peut être utilisée si vous tractez une remorque, si vous transportez une charge lourde, sur des côtes raides ou en conduite tout terrain. Vous pouvez rétrograder si la boîte change trop souvent de vitesse.

La rétrogradation sur une route glissante peut entraîner un patinage. Se reporter à « Patinage », sous *Perte de maîtrise à la page 9-6*.

Le véhicule possède une fonction de stabilisation de changement de rapport qui ajuste les changements de rapport aux conditions du trajet afin de réduire la fréquence des changements de rapport. Cette fonction de stabilisation est conçue pour déterminer avant un passage au rapport supérieur si le moteur est capable de maintenir la vitesse du véhicule en analysant les paramètres tels que la vitesse du véhicule, la position du papillon et la charge du véhicule. Si la fonction de stabilisation détermine que la vitesse actuelle du véhicule ne peut être maintenue, la boîte ne passe pas au rapport supérieur mais maintient le rapport en cours. Dans certains cas, ceci peut sembler un retard de changement de rapport alors que la boîte fonctionne normalement.

La boîte de vitesses utilise des commandes adaptatives de changement de rapport. Ces commandes comparent en permanence les principaux paramètres de changement de rapport aux changements idéaux préprogrammées enregistrés dans l'ordinateur de la boîte de vitesses. La boîte effectue en permanence des adaptations pour améliorer le rendement du véhicule en fonction de son mode d'utilisation, de la charge du véhicule et des changements de température. Pendant ces commandes adaptatives, le changement des rapports peut sembler différent étant donné que la boîte de vitesses détermine les meilleurs réglages.

Lorsque les températures sont très froides, le changement de vitesses peut être retardé, ce qui permet des changements de vitesse plus stables jusqu'au réchauffement du moteur. Les changements de vitesse peuvent être davantage perceptibles avec une boîte de vitesses froide. Cette différence est normale.

Mode manuel (M): Cette position permet au conducteur de sélectionner la gamme adéquate en fonction des conditions du trajet. Si le véhicule est équipé de cette fonction, consulter « Mode de sélection de gamme » sous *Mode manuel à la page 9-41*.

Troisième (3): Cette position est également utilisée pour la conduite normale. Elle réduit davantage la vitesse du véhicule que la marche avant (D) sans utilisation des freins. Vous pouvez choisir la troisième (3) à la place de la marche avant (D) en roulant en montagne, sur des routes sinueuses ou en descente.

Deuxième (2): Cette position réduit encore plus la vitesse du véhicule que la troisième (3) sans utiliser les freins. Vous pouvez utiliser la deuxième (2) dans les pentes. Elle vous permet de mieux contrôler la vitesse en descente sur une route de montagne escarpée, ce qui ne vous empêche pas d'utiliser les freins si nécessaire.

Si vous sélectionnez manuellement 2 (deuxième vitesse) et qu'il s'agit d'une boîte de vitesses automatique, celle-ci s'engagera en deuxième vitesse. Vous pouvez utiliser cette caractéristique pour réduire la vitesse des roues arrière lorsque vous essayez de faire démarrer le véhicule après un arrêt sur des surfaces de route glissantes.

Première (1): Cette position réduit la vitesse du véhicule sans utiliser les freins. Vous pouvez l'utiliser dans les descentes très importantes et en conduite tout terrain, où le véhicule accélérerait à cause de la déclivité de la pente. Lorsque vous passez en première (1) la boîte de vitesses choisira le rapport le plus faible approprié à la vitesse actuelle et, si le véhicule ralentit, continuera à rétrograder jusqu'en première (1).

Avis: **Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si vous êtes embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.**

Mode manuel

Mode de sélection de gamme (Hydra-Matic® 6 rapports)

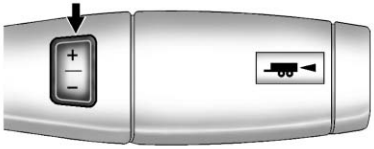

Illustration du niveau de base (niveau supérieur similaire)

Le véhicule possède un mode de sélection de gamme. Ce mode contribue à commander la boîte de vitesses et la vitesse du véhicule en montagne ou lors de la traction d'une remorque en vous permettant de sélectionner une plage désirée de rapports.

Pour utiliser cette fonctionnalité, procéder comme suit :

1. Déplacer le levier de vitesse en position M (mode manuel).
2. Appuyer sur les boutons plus/moins situés sur le levier de changement de rapport de la colonne de direction pour sélectionner la gamme désirée de rapports en fonction des conditions de circulation.

Quand le mode manuel (M) est sélectionné, un chiffre s'affiche près du M, indiquant le rapport en cours.

Le chiffre est le rapport le plus élevé qui peut être utilisé. Cependant, le véhicule peut rétrograder automatiquement en fonction des conditions de circulation. Ceci signifie que tous les rapports inférieurs au chiffre affiché sont disponibles. Quand 5 (cinquième) est sélectionné, les vitesses de 1 (première) à 5 (cinquième) sont sélectionnées automatiquement mais la sixième (6) ne peut être utilisée sauf si le bouton plus/moins placé sur le levier de la colonne de direction est utilisé pour changer de rapport.

Le freinage de rapport n'est pas disponible quand le mode de sélection de gamme est actif. Se reporter à *Mode remorquage à la page 9-42*.

L'utilisation de la fonction de sélection de gamme de vitesses est compatible avec l'utilisation des modes régulateur de vitesse automatique et remorquer/tracter.

Avis: **Le patinage des roues ou le maintien du véhicule en place sur un plan incliné en utilisant uniquement la pédale d'accélérateur peut d'endommager la boîte de vitesses. Cette réparation ne serait pas couverte par la garantie du véhicule. Si vous êtes embourbé, ne pas faire patiner les roues. En arrêtant en côte, vous pouvez utiliser les freins pour immobiliser le véhicule.**

Mode traction réduite

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses Hydra-Matic® 6 rapports, il possède un mode traction réduite qui facilite l'accélération du véhicule en cas de chaussée glissante comme dans le cas du verglas ou de la neige. Quand le véhicule est à l'arrêt, utiliser la seconde en utilisant le mode de sélection de gamme. Ceci limite le couple appliqué aux roues après la détection d'un glissement des roues, prévenant le patinage des pneus.

Mode remorquage

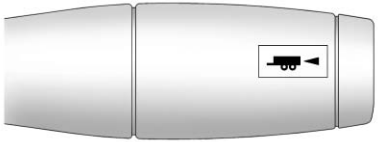

Le véhicule dispose d'un mode remorquage. Le bouton sélecteur se trouve à l'extrémité du levier sur la colonne de direction. Vous pouvez utiliser cette fonction pour faciliter la conduite lorsque le véhicule descend des pentes abruptes ou des pentes en région montagneuse, ou lorsqu'il remorque de lourdes charges, ou si vous devez charger une batterie installée dans une remorque. Pour plus d'informations, se reporter à *Équipement de remorquage à la page 9-91* et *Routes onduleuses et de montagne à la page 9-14*.

Lorsque le mode remorquage est sélectionné, son témoin s'allume. Se reporter à *Témoin de mode remorquage à la page 5-27*.

Le mode remorquage fonctionne avec le système Autoride®, si votre véhicule en est équipé, permettant d'améliorer le comportement du véhicule lorsqu'il tire une remorque ou transporte une lourde charge. Se reporter à *Commande d'amortissement continu (CDC) à la page 9-58*.

Freinage de rapport (boîte automatique Hydra-Matic® 6 rapports)

Les modes de changement de rapport avec freinage de rapport peuvent être activés en appuyant sur le bouton placé à l'extrémité du levier de commande de changement de rapport. En mode de sélection de gamme, le freinage de rapport est désactivé, permettant au conducteur de sélectionner la gamme désirée.

Le freinage de rapport est actif uniquement pendant que le mode remorquage est sélectionné et que vous n'êtes pas en mode de sélection de gamme. Voir « Mode de remorquage » plus haut ainsi que *Mode manuel à la page 9-41* pour plus d'information sur le mode de sélection de gamme. Le freinage de rapport aide à maintenir la vitesse du véhicule en descente en utilisant automatiquement un schéma de changement de rapport qui utilise le moteur et la boîte de vitesses pour ralentir le véhicule. Ceci réduit l'usure du circuit de freinage et augmente le contrôle du véhicule. Le freinage de rapport surveille la vitesse du véhicule, l'accélération, le couple du moteur et l'utilisation de la pédale de frein. En utilisant cette information, le système détecte à quel moment le véhicule se trouve dans une descente et le désir du conducteur de ralentir le véhicule quand il appuie sur la pédale de frein.

Se reporter à la rubrique *Équipement de remorquage à la page 9-91* pour plus de renseignements.

Systèmes de conduite

Traction sur quatre roues (boîte de transfert automatique à deux rapports)

Si le véhicule est équipé de quatre roues motrices, il est possible d'envoyer la puissance motrice aux quatre roues pour augmenter la traction. Lire ce qui suit avant d'utiliser les quatre roues motrices.

Avis: **La conduite prolongée en mode quatre roues motrices gamme haute ou quatre roues motrices gamme basse sur une chaussée propre et sèche risque d'entraîner une usure prématurée du groupe motopropulseur. Ne pas conduire en mode quatre roues motrices gamme haute ou quatre roues motrices gamme basse pendant de longues périodes sur une chaussée propre et sèche.**

En roulant sur une chaussée propre et sèche et lors des virages serrés, vous pouvez constater une vibration dans le système de direction.

Le véhicule est doté du StabiliTrak®. Le passage au mode quatre roues motrices gamme basse désactivera la traction asservie et le StabiliTrak. Se reporter à *Système StabiliTrak® à la page 9-54*.

Essieu avant

L'engagement et le désengagement de l'essieu avant se font automatiquement lorsque vous utilisez la boîte de transfert.
Un léger retard dans l'engagement ou le désengagement de l'essieu est normal.

Boîte de transfert automatique

Le bouton de la boîte de transfert se trouve à gauche du tableau de bord.

Utiliser cette molette pour passer en mode quatre roues motrices ou pour quitter ce mode.

Vous pouvez choisir parmi cinq réglages de conduite :

Les lampes indicatrices des commutateurs indiquent le réglage que vous avez choisi. Elles s'allument brièvement lorsque vous mettez le contact et est le dernier réglage choisi restant fonction.

Si les lampes indicatrices ne s'allument pas, faire vérifier le véhicule chez le concessionnaire. Une lampe indicatrice clignote pendant le changement. Elle reste allumée jusqu'à ce que le changement soit terminé. Si, pour une raison quelconque, la boîte de transfert n'arrive pas à changer de mode, elle retourne au dernier réglage choisi précédemment.

2 ↑ (deux roues motrices, gamme haute): Ce réglage est utilisé pour la conduite sur route et autoroute dans la plupart des conditions. L'essieu avant n'est pas enclenché en mode deux roues motrices. Ce réglage permet également de réaliser la meilleure économie de carburant.

AUTO (quatre roues motrices automatique): Ce mode est idéal dans le cas où l'état de la chaussée est variable. En mode AUTO, l'essieu avant est engagé et la puissance du moteur est transmise aux roues avant et arrière automatiquement sur base des situations rencontrées. Ce mode augmente légèrement la consommation par rapport au mode deux roues motrices gamme haute.

4 ↑ (quatre roues motrices, gamme haute): Utiliser le mode quatre roues motrices gamme haute quand plus de traction est nécessaire, sur des routes enneigées ou verglacées et dans la plupart des situations hors route. Ce réglage permet également d'engager votre essieu avant pour vous aider à conduire le véhicule. Il s'agit du meilleur réglage à utiliser si vous procédez à des travaux de déneigement.

4 ↓ (quatre roues motrices, gamme basse): Ce réglage permet également d'engager l'essieu avant et offre un couple supplémentaire. Il est possible que vous n'ayez jamais besoin de ce réglage. Cette position envoie le maximum de puissance aux quatre roues. Choisissez le réglage quatre roues motrices gamme basse si vous conduisez dans du sable profond, de la boue ou de la neige profondes et que vous montez ou descendez des pentes raides.

Le véhicule est doté du StabiliTrak. Le passage au mode quatre roues motrices gamme basse désactivera la traction asservie et le StabiliTrak. Se reporter à *Système StabiliTrak® à la page 9-54*.

⚠ AVERTISSEMENT

Régler la boîte de transfert au point mort (N) risque de faire rouler le véhicule même si la boîte de vitesses est à la position de stationnement (P). Vous ou une autre personne risquez d'être gravement blessé. S'assurer de serrer le frein de stationnement avant de mettre la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à *Frein de stationnement à la page 9-53*.

N (point mort): Ne placer la boîte de transfert du véhicule au point mort (N) que lorsque vous le faites remorquer. Se reporter à *Remorquage d'un véhicule de loisirs à la page 10-104* ou à *Remorquage du véhicule à la page 10-104* pour plus d'informations.

Si le message SERVICE 4 WHEEL DRIVE (vérifier les quatre roues motrices) reste affiché, vous devez apporter le véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer. Se reporter au message « SERVICE 4 WHEEL DRIVE » (vérifier les quatre roues motrices) sous *Messages relatifs à la boîte de vitesses à la page 5-54*.

Passage au mode quatre roues motrices gamme haute ou AUTO (quatre roues motrices automatique)

Tourner le bouton sur la position quatre roues motrices gamme haute ou AUTO (automatique). Vous pouvez le faire en roulant à n'importe quelle vitesse, excepté en venant de la position quatre roues motrices gamme basse. Le témoin lumineux clignotera au moment de changement de vitesse. Il restera allumé après le changement de vitesse.

Passage au mode deux roues motrices, gamme haute

Tourner le bouton sur la position deux roues motrices gamme haute. Vous pouvez le faire en roulant à n'importe quelle vitesse, excepté en venant de la position quatre roues motrices gamme basse.

Se reporter à « Sortie du mode quatre roues motrices gamme basse » dans ce chapitre pour obtenir plus d'information.

Passage au mode quatre roues motrices, gamme basse

Quand le mode quatre roues motrices gamme basse est engagé, la vitesse du véhicule doit rester inférieure à 72 km/h (45 mi/h). Un fonctionnement prolongé à grande vitesse en mode 4L peut endommager la transmission ou réduire sa durée de vie.

Pour engager la position quatre roues motrices gamme basse, le commutateur d'allumage doit être à la position ON/RUN (en fonction/marche) et le véhicule doit être arrêté ou rouler à moins de 5 km/h (3 mi/h), la boîte de vitesses étant au point mort (N). La méthode privilégiée pour passer en mode quatre roues motrices gamme basse est de garder le véhicule à une vitesse entre 1,6 et 3,2 km/h (1 et 2 mi/h). Tourner le bouton à la position quatre roues motrices gamme basse. Il faut attendre que le témoin quatre roues motrices gamme basse cesse de clignoter et demeure allumé avant d'embrayer une vitesse.

Avis: **Si vous passez une vitesse avant que le témoin du mode demandé n'ait cessé de clignoter, vous risquez d'endommager la boîte de transfert. Pour éviter d'endommager le véhicule, toujours attendre que les témoins de mode aient cessé de clignoter avant de passer une vitesse.**

Le véhicule peut produire d'importants bruits de passage de vitesse et donne des coups lorsque vous passez de la position quatre roues motrices gamme basse et quatre roues motrices gamme haute, ou de point mort (N) lorsque le moteur tourne.

Si le bouton est placé à la position quatre roues motrices, gamme basse lorsqu'une vitesse est embrayée ou que le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mi/h), le témoin quatre roues motrices, gamme basse clignotera pendant 30 secondes, mais le changement de mode ne s'effectuera pas. Après 30 secondes, la boîte de transfert passera au mode de quatre roues motrices, gamme haute. Lorsque le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h) et que la boîte de vitesses est au point mort (N), tenter d'effectuer un changement de vitesse à nouveau.

Sortie du mode quatre roues motrices gamme basse

Pour passer du mode quatre roues motrices gamme basse au mode quatre roues motrices gamme haute, AUTO ou deux roues motrices gamme haute, le véhicule doit être à l'arrêt ou se déplacer à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h) alors que la boîte de vitesses est au point mort (N) et que le commutateur d'allumage est en position ON/RUN (en fonction/marche). La meilleure méthode pour quitter le mode quatre roues motrices gamme basse est de conduire votre véhicule à une vitesse située entre 1,6 et 3,2 km/h (1 ou 2 mi/h). Tourner le bouton à la position quatre roues motrices gamme haute, AUTO ou deux roues motrices gamme haute. Vous devez attendre que le témoin quatre roues motrices gamme haute, AUTO ou deux roues motrices gamme haute cesse de clignoter et qu'il demeure allumé avant d'engager une vitesse.

Avis: **Si vous passez une vitesse avant que le témoin du mode demandé n'ait cessé de clignoter, vous risquez d'endommager la boîte de transfert. Pour éviter d'endommager le véhicule, toujours attendre que les témoins de mode aient cessé de clignoter avant de passer une vitesse.**

Le véhicule peut produire d'importants bruits de passage de vitesse et donne des coups lorsque vous passez de la position quatre roues motrices gamme basse et quatre roues motrices gamme haute, ou de point mort (N) lorsque le moteur tourne.

Si le bouton est mis sur la position quatre roues motrices gamme haute, AUTO, ou deux roues motrices gamme haute lorsqu'une vitesse est engagée ou que le véhicule roule à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h), le témoin lumineux du mode quatre roues motrices gamme haute, AUTO, ou deux roues motrices gamme haute clignotera pendant

30 secondes, mais n'effectuera pas le changement de mode. Essayer de changer de mode à nouveau lorsque le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h) et que la boîte de vitesses est au point mort (N).

Passage au point mort

Pour passer la boîte de transfert au point mort (N), procéder de la manière suivante :

1. S'assurer que le véhicule est stationné et ne risque pas de rouler.
2. Serrer le frein de stationnement et appuyer sur la pédale des freins ordinaires. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 9-53* pour obtenir plus d'information.
3. Démarrer le véhicule ou tourner le commutateur d'allumage en position ON/RUN (en fonction/marche).
4. Placer le levier de vitesses au point mort (N).
5. Faire passer la boîte de transfert au mode deux roues motrices/gamme haute.
6. Faire tourner la commande de la boîte de transfert dans le sens horaire au point (N) jusqu'à la butée et la maintenir dans cette position jusqu'à ce que le témoin du point mort (N) clignote, soit environ 10 secondes. Ensuite, relâcher lentement la commande vers la position de traction sur quatre roues gamme basse. Le témoin de point mort (N) s'allume quand le passage au point mort (N) est effectué.
7. Si le moteur tourne, vérifier que la boîte de transfert est au point mort (N) en passant sur marche arrière (R) pendant une seconde, puis sur marche avant (D) pendant une seconde.
8. Tourner la clé sur ACC/ACCESSORY (accessoires) pour arrêter le moteur.
9. Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P).
10. Desserrer le frein de stationnement avant de déplacer le véhicule.
11. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (arrêt/verrouillage).

Sortie du point mort (N)

Pour quitter le point mort (N), exécuter la procédure suivante :

1. Serrer le frein de stationnement et appuyer sur la pédale des freins ordinaires.
2. Lorsque le moteur est arrêté, mettre la clé sur la position ON/RUN (en fonction/marche) puis placer le levier de vitesses au point mort (N).

3. Tourner la molette de la boîte de transfert à la position de la boîte de transfert désirée (deux roues motrices gamme haute, quatre roues motrices gamme haute ou AUTO).

   Lorsque la boîte de transfert quitte la position de point mort (N), le témoin de point mort (N) s'éteint.

4. Desserrer le frein de stationnement avant de déplacer le véhicule.

Avis: **Vous devez attendre l'arrêt du clignotement du témoin de quatre roues motrices gamme basse avant de mettre la boîte de vitesses en prise, sans quoi vous risquez d'endommager la boîte de transfert. Pour éviter d'endommager le véhicule, toujours attendre que le témoin quatre roues motrices gamme basse ait cessé de clignoter avant de mettre la boîte de vitesses en prise.**

5. Démarrer le moteur et passer à la position voulue.

Faire passer excessivement la boîte de transfert d'un mode à l'autre peut entraîner le passage de la boîte de transfert en mode de protection. Ce mode protège votre boîte de transfert d'un dommage éventuel et ne lui permet de répondre qu'à un seul changement de vitesse par 10 secondes. La boîte de transfert peut rester dans ce mode jusqu'à trois minutes.

Traction sur quatre roues (boîte de transfert automatique à un rapport)

Si le véhicule est équipé de quatre roues motrices, il est possible d'envoyer la puissance motrice aux quatre roues pour augmenter la traction. Lire ce qui suit avant d'utiliser les quatre roues motrices.

Avis: **La conduite prolongée en quatre roues motrices gamme haute sur un revêtement propre et sec risque d'entraîner une usure prématurée du groupe motopropulseur du véhicule. Ne pas conduire en quatre roues motrices gamme haute pendant de longues périodes sur des revêtements propres et secs.**

En roulant sur une chaussée propre et sèche et lors des virages serrés, vous pouvez constater une vibration dans le système de direction.

Essieu avant

L'engagement et le désengagement de l'essieu avant se font automatiquement lorsque vous utilisez la boîte de transfert.
Un léger retard dans l'engagement ou le désengagement de l'essieu est normal.

Boîte de transfert automatique

Le bouton de la boîte de transfert se trouve à gauche du tableau de bord.

Utiliser cette molette pour passer en mode quatre roues motrices ou pour quitter ce mode.

Le véhicule est équipé de quatre roues motrices et du système StabiliTrak®. Pour plus d'informations sur le StabiliTrak, voir *Système StabiliTrak® à la page 9-54*.

Vous avez le choix de trois positions de conduite :

Les lampes indicatrices du commutateur indiquent le réglage que vous avez choisi. Elles s'allument brièvement lorsque vous mettez le contact et est le dernier réglage choisi restant fonction. Si les lampes indicatrices ne s'allument pas, faire vérifier le véhicule chez le concessionnaire. Une lampe indicatrice clignote pendant le changement. Elle reste allumée jusqu'à ce que le changement soit terminé. Si, pour une raison quelconque, la boîte de transfert n'arrive pas à changer de mode, elle retourne au dernier réglage choisi précédemment.

2 ↑ (deux roues motrices, gamme haute): Ce réglage est utilisé pour la conduite sur route et autoroute dans la plupart des conditions. L'essieu avant n'est pas enclenché en mode deux roues motrices. Ce réglage permet également de réaliser la meilleure économie de carburant.

AUTO (quatre roues motrices automatique): Ce mode est idéal dans le cas où l'état de la chaussée est variable. En mode AUTO, l'essieu avant est engagé et la puissance du moteur est transmise aux roues avant et arrière automatiquement sur base des situations rencontrées. Ce mode augmente légèrement la consommation par rapport au mode deux roues motrices gamme haute.

4 ↑ (quatre roues motrices, gamme haute): Utiliser le mode quatre roues motrices gamme haute quand plus de traction est nécessaire, sur des routes enneigées ou verglacées et dans la plupart des situations hors route. Ce réglage permet également d'engager l'essieu avant pour vous aider à conduire le véhicule. Il s'agit du meilleur réglage à utiliser si vous procédez à des travaux de déneigement.

Entretien des quatre roues motrices

Si le message SERVICE 4 WHEEL DRIVE (vérifier les quatre roues motrices) reste affiché, vous devez apporter le véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer. Se reporter au message « SERVICE 4 WHEEL DRIVE » (vérifier les quatre roues motrices) sous *Messages relatifs à la boîte de vitesses à la page 5-54*.

Passage au mode quatre roues motrices gamme haute ou AUTO (quatre roues motrices automatique)

Tourner le bouton sur la position quatre roues motrices gamme haute ou AUTO. Vous pouvez le faire en roulant à n'importe quelle vitesse. La langue indicatrice clignotera au moment de changement de vitesse. Elle restera allumée après le changement de vitesse.

Passage au mode deux roues motrices, gamme haute

Tourner le bouton sur la position deux roues motrices gamme haute. Vous pouvez le faire en roulant à n'importe quelle vitesse. La langue indicatrice clignotera au moment de changement de vitesse. Elle restera allumée après le changement de vitesse.

Faire passer excessivement la boîte de transfert d'un mode à l'autre peut entraîner le passage de la boîte de transfert en mode de protection. Ce mode protège votre boîte de transfert d'un dommage éventuel et ne lui permet de répondre qu'à un seul changement de vitesse par 10 secondes. La boîte de transfert peut rester dans ce mode jusqu'à trois minutes.

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Ce véhicule est équipé de l'ABS. Ce système de freinage antiblocage est un système perfectionné de freinage électronique contribuant à éviter un dérapage à la suite d'un freinage.

Lorsque le moteur a démarré et que le véhicule commence à rouler, l'ABS se vérifie par lui-même. Un bruit de moteur ou un déclic momentané peut se faire entendre pendant cette vérification et on peut même constater un léger mouvement de la pédale de frein. Ceci est normal.

En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin du circuit de freinage avec antiblocage (ABS) à la page 5-26*.

En roulant en sécurité sur une chaussée humide, s'il devient nécessaire de freiner brusquement et de continuer à freiner pour éviter un obstacle imprévu, un ordinateur détecte que les roues tournent moins vite. Si une roue est sur le point d'arrêter de tourner, l'ordinateur actionne séparément les freins de chaque roue.

L'ABS peut modifier la pression des freins sur chaque roue, selon les besoins, plus vite que ne pourrait le faire le conducteur. Ceci peut aider le conducteur à contourner un obstacle tout en freinant fort.

Lors d'un freinage, l'ordinateur continue à recevoir des mises à jour sur la vitesse des roues et contrôle la pression de freinage en fonction de ces données.

Se rappeler que l'ABS ne modifie pas le temps nécessaire à la pose du pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance d'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule devant vous, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins. Tenir la pédale de frein solidement enfoncée et laisser le dispositif d'antiblocage travailler. Il est normal d'entendre fonctionner la pompe ou le moteur du système de freinage antiblocage et de ressentir une pulsation de la pédale de freinage.

Freinage d'urgence

L'ABS permet au conducteur de braquer les roues et freiner en même temps. Dans de nombreuses situations d'urgence, le fait de pouvoir diriger le véhicule sera plus utile que le meilleur des freinages.

Frein de stationnement

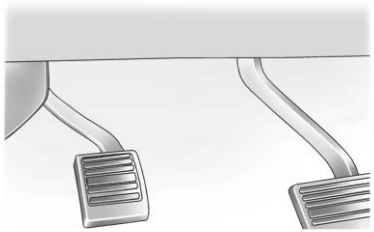

Pour serrer le frein de stationnement, maintenir la pédale des freins ordinaires enfoncée, puis enfoncer la pédale du frein de stationnement.

Si le contact est mis, le témoin du système de freinage s'allumera. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage à la page 5-25*.

Avis: **Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.**

Pour desserrer le frein de stationnement, maintenir la pédale de freinage ordinaire enfoncée, puis enfoncer brièvement la pédale du frein de stationnement jusqu'à sentir le relâchement de la pédale. Retirer lentement le pied de la pédale de frein de stationnement. Si le frein de stationnement n'est pas desserré lorsque vous commencez à conduire, le témoin du système de freinage clignote et un carillon retentit pour vous avertir que le frein de stationnement est encore serré.

Si vous tirez une remorque et que vous stationnez dans une côte, se reporter à *Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage à la page 9-80*.

Aide au freinage

Ce véhicule est doté d'un système d'assistance au freinage conçu pour aider le conducteur lors d'un arrêt ou d'un ralentissement du véhicule en cas d'urgence. Ce système utilise le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité pour compléter le système d'assistance des freins lorsque le conducteur a enfoncé rapidement et avec force la pédale de frein afin de ralentir ou arrêter rapidement le véhicule. Le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité augmente la pression des quatre freins du véhicule jusqu'à ce que l'ABS soit activé. De légères trépidations de la pédale de frein sont normales et le conducteur doit continuer à appuyer sur la pédale

lorsque les conditions l'exigent. Le système d'assistance au freinage se désengage automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée ou que la pression sur la pédale de frein diminue rapidement.

Aide au démarrage sur pente

Les véhicules non hybrides équipés du système StabiliTrak possèdent une fonction d'aide au démarrage en côte (HSA), qui peut être utile lorsque le véhicule est arrêté dans une pente. Cette caractéristique est conçue pour empêcher le véhicule de rouler, soit vers l'avant soit vers l'arrière, lorsqu'il est sur un départ. Une fois que le conducteur a arrêté le véhicule et qu'il l'immobilise dans une pente, le système HSA s'active automatiquement. Pendant la période de transition entre le moment où le conducteur relâche la pédale de frein et commence à accélérer pour démarrer dans une pente, le système HSA maintient la pression de freinage pendant un maximum de deux secondes pour empêcher le véhicule de se déplacer. Les freins se desserrent automatiquement lorsque la pédale d'accélération est enfoncée à l'intérieur des deux secondes allouées. Si le véhicule est équipé du système de commande intégrée de frein de remorque (ITBC), le système HSA peut aussi serrer les freins de remorque. Le système ne s'active pas si le véhicule est en marche avant (D) et fait face au bas de la pente ou si le véhicule est en marche arrière (R) et fait face au haut de la pente. Lorsqu'un véhicule est chargé ou tire une remorque, il peut arriver, dans des pentes de moins de 5 % de déclivité, que le système HSA ne s'active pas.

Systèmes de suspension variable

Système StabiliTrak®

Le véhicule est pourvu d'un système favorisant la stabilité du véhicule appelé StabiliTrak. Il s'agit d'un système informatisé évolué qui aide le conducteur à conserver la maîtrise directionnelle de son véhicule en conditions de conduite difficiles.

StabiliTrak s'active lorsque l'ordinateur détecte une anomalie entre la trajectoire prévue et la direction que le véhicule est en train de prendre. StabiliTrak applique de manière sélective une pression de freinage sur un des freins du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue.

StabiliTrak se met automatiquement sous tension lorsque le véhicule est mis en marche. Afin d'aider au contrôle directionnel du véhicule, le système doit toujours être laissé allumé. Le dispositif anti-louvoiement (TSC) est aussi activé automatiquement lorsque le véhicule est mis en marche. Se reporter à *Dispositif anti-louvoiement (TSC) à la page 9-103* pour plus de détails.

Lorsque le véhicule démarre et commence à se déplacer, le système effectue plusieurs vérifications de diagnostic pour s'assurer qu'il n'y a pas de problème. On pourrait entendre ou sentir le fonctionnement du système. Cette condition est normale et ne signifie pas qu'il y a un problème. Le système doit s'initialiser lorsque la vitesse du véhicule atteint 32 km/h (20 mi/h). Dans certains cas, l'initialisation du système peut nécessiter jusqu'à 3,2 km (2 milles) de route.

Si le régulateur automatique de vitesse est en fonction lorsque StabiliTrak s'active, le régulateur de vitesse se désactive automatiquement. Il peut être remis en fonction lorsque les conditions routières le permettent. Se reporter à la rubrique *Régulation automatique de vitesse à la page 9-59*.

Si le système n'est pas mis en fonction ou n'est pas activé, le témoin StabiliTrak ainsi qu'un message s'allume au centralisateur informatique de bord (CIB). Si un message s'affiche au CIB, vérifier si le système StabiliTrak n'a pas été mis hors fonction au moyen du bouton Système de traction asservie (TCS)/StabiliTrak. Ensuite, arrêter le véhicule, attendre 15 secondes puis le remettre en fonction pour réinitialiser le système. Si l'un des messages s'affiche toujours au CIB, le véhicule exige une intervention.

Pour plus d'information sur les messages du CIB, se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-50*.

Le témoin StabiliTrak clignotera au tableau de bord lorsque le système StabiliTrak ou TCS est à la fois en fonction et activé.

Vous pouvez ressentir ou entendre le système fonctionner. Ceci est normal.

Le bouton (TCS)/StabiliTrak se trouve sur le tableau de bord.

La fonction de traction asservie du système StabiliTrak peut être désactivée en appuyant et relâchant le bouton TCS/StabiliTrak si les deux systèmes (traction asservie et StabiliTrak) étaient déjà activés.

Pour désactiver la traction asservie (TCS) et le système StabiliTrak, presser et maintenir enfoncé le bouton TCS/StabiliTrak jusqu'à ce que le témoin StabiliTrak OFF (hors fonction) s'allume et que le message du CIB correspondant s'affiche. Cela désactive également le système TCS.

La traction asservie et le système StabiliTrak peuvent être éteints en appuyant et relâchant le bouton TCS/StabiliTrak s'ils n'ont pas été éteints automatiquement par une autre cause. Cela activera également le système TCS.

Lorsque le système TCS ou StabiliTrak est éteint, le témoin lumineux du StabiliTrak et le message correspondant du TCS et du StabiliTrak éteints s'affichera sur le CIB pour avertir le conducteur. Votre véhicule disposera encore des commandes de freinage/traction asservie lorsque la commande de traction asservie est éteinte, mais ne bénéficiera pas du système de gestion de la vitesse du moteur. Voir « Fonctionnement de la commande de traction asservie » ci-dessous pour plus d'informations.

Une fois le système TCS désactivé, des bruits de fonctionnement peuvent encore être perçus suite à l'entrée en fonction du système de freinage/traction asservie du véhicule.

Il est conseillé de laisser le système activé dans des conditions normales de conduite, mais il peut être nécessaire de le désactiver si le véhicule s'enlise dans le sable, la boue, la glace ou la neige et que vous voulez effectuer un « va-et-vient » pour tenter de le dégager. Il peut également être nécessaire de désactiver le système dans des conditions de conduite hors route extrêmes où le patinage rapide des roues est présent. Se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-17*.

Lorsque la boîte de transfert est sur 4LO (4 roues motrices, gamme basse), le système de stabilité est automatiquement désactivé. Le témoin lumineux du StabiliTrak s'allume et le message correspondant s'affiche sur le CIB. Dans ce cas, la commande de traction asservie et le StabiliTrak sont automatiquement désactivés.

Fonctionnement du système de traction asservie

Le système TCS fait partie du système Stabilitrak. Le système de traction asservie limite le patinage des roues en réduisant la puissance du moteur transmise aux roues (gestion du régime moteur) et par l'application des freins de chacune des roues (freinage/traction asservie) au besoin.

Le système TCS est activé automatiquement lorsque le véhicule démarre. Il s'activera et le témoin lumineux du StabiliTrak clignotera s'il détecte que l'une des roues patine ou commence à perdre de l'adhérence pendant que vous conduisez. Si la partie traction asservie est désactivée, seule la partie freinage/traction du système de traction asservie fonctionnera. La gestion du régime moteur sera désactivée. Sous ce mode, la puissance du moteur n'est pas réduite automatiquement et les roues motrices peuvent patiner plus librement. Cela peut provoquer la mise en route incessante de la commande freinage/traction.

Avis: **Si vous laissez la(les) roue(s) d'un essieu patiner de manière excessive alors que les témoins StabiliTrak®, des freins ABS et des freins sont allumés et que les messages CIB correspondants sont affichés, vous risquez de détériorer la boîte de transfert. Les réparations ne seraient pas couvertes par votre garantie. Réduire la puissance du moteur et ne pas faire patiner les roues de manière excessive lorsque ces témoins sont allumés et que ces messages sont affichés.**

Le système TCS peut s'activer sur une chaussée sèche ou déformée ou dans des certaines conditions, comme une forte accélération en virage ou lors de passages ascendants ou rétrogradations brusques de la boîte de vitesses. Lorsque cela se produit, il se peut que vous remarquiez une réduction de l'accélération ou entendiez un bruit ou une vibration. Ceci est normal.

Si le régulateur de vitesse est en fonction quand le système s'active, le témoin StabiliTrak clignote et le régulateur de vitesse est automatiquement désengagé. Il peut être réengagé lorsque les conditions routières le permettent. Se reporter à *Régulation automatique de vitesse à la page 9-59*.

Le système StabiliTrak peut aussi se désactiver automatiquement s'il détecte une anomalie du système. Si l'anomalie persiste après le redémarrage du véhicule, consulter le concessionnaire pour faire réparer le système.

Les véhicules non hybrides dotés du système StabiliTrak possèdent l'option de contrôle de l'oscillation d'une remorque (TSC). Se reporter à *Dispositif anti-louvoiement (TSC) à la page 9-103*.

Les véhicules non hybrides dotés du système StabiliTrak possèdent l'option d'aide au démarrage en côte (ADC). Se reporter à *Aide au démarrage en côte (HSA) à la page 9-54*.

L'ajout d'accessoires autres que ceux du concessionnaire peut avoir un impact négatif sur les performances du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Essieu arrière verrouillable

Les véhicules à pont arrière verrouillable offrent une traction supplémentaire sur la neige, la boue, la glace, le sable et le gravier. L'essieu fonctionne la plupart du temps comme un essieu normal, mais lorsque la traction est faible, ce dispositif permet à la roue arrière ayant le plus de traction de faire rouler le véhicule.

Commande d'amortissement continu (CDC)

Le véhicule peut être équipé d'un système de commande d'amortissement continu appelé Autoride®. Cette fonction améliore le confort et la maniabilité dans des circonstances variées d'occupation et de chargement du véhicule.

Le système Autoride est un système entièrement automatique qui utilise un contrôleur informatique pour surveiller continuellement la vitesse du véhicule, le rapport de position roues/carrosserie, la plongée/le cabrage et la position de la direction du véhicule. Le contrôleur envoie ensuite des signaux à chaque amortisseur pour régler indépendamment le niveau d'amortissement pour fournir une suspension optimale.

La suspension variable Autoride interagit également avec le mode de remorquage/transport qui, une fois en fonction, contrôle mieux les amortisseurs. Ce contrôle supplémentaire améliore la conduite et la tenue de route quand le véhicule est chargé ou quand il tire une remorque. Se reporter à la rubrique « Mode de remorquage » sous *Traction d'une remorque à la page 9-86* pour plus de renseignements.

Correcteur automatique d'assiette

Le correcteur automatique d'assiette de suspension arrière est disponible sur les véhicules légers et fait partie de la suspension avec commande d'amortissement continu (CDC) (option).

Ce type de correcteur d'assiette est complètement automatique et offrira une position de suspension plus égale de même qu'une meilleure tenue de route dans diverses conditions de charge et de nombre de passagers. Un compresseur d'air raccordé aux amortisseurs arrière montera ou baissera l'arrière du véhicule pour garder la hauteur de véhicule appropriée. Le système est activé lorsque la clé de contact est tournée à la position ON/RUN (marche) et règle automatiquement la hauteur du véhicule par la suite. Le système peut libérer de l'air (baisser la hauteur du véhicule) pendant une durée maximale de 10 minutes après avoir coupé le contact. Il est possible que vous entendiez le fonctionnement du compresseur d'air lorsqu'il règle la hauteur du véhicule.

Si vous utilisez un attelage répartiteur de charge, il est conseillé de permettre aux amortisseurs de se gonfler pour corriger la hauteur du véhicule avant de régler l'attelage.

Régulateur automatique de vitesse

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas rouler en toute sécurité à une vitesse fixe. Par conséquent, ne pas l'utiliser sur des routes sinueuses ou dans la circulation intense.

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissage excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse supérieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h(25 mi/h).

Quand vous freinez, le régulateur de vitesse est désactivé.

Si le véhicule est équipé du système StabiliTrak et commence à limiter le patinage des roues, le régulateur de vitesse se désengage automatiquement. Voir *Système StabiliTrak® à la page 9-54*. Lorsque l'état de la route permet de l'utiliser à nouveau sans danger, il peut être remis en fonction.

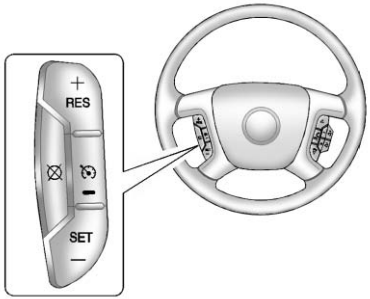

(marche/arrêt): Presser pou activer ou désactiver le régulateur de vitesse. Le témoin s'allume lorsque le régulateur de vitesse est activé et s'éteint lorsqu'il ne l'est pas.

+RES (reprise/accélération): Appuyer brièvement pour reprendre une vitesse préréglée ou appuyer et maintenir pour accélérer.

SET – (réglage/roue libre): Appuyer pour régler la vitesse et activer le régulateur de vitesse ou pour décélérer.

(annuler): Presser pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Réglage du régulateur de vitesse

Si le bouton du régulateur de vitesse est en marche quand il n’est pas utilisé, il pourrait être accroché et activer le régulateur. Laisser le commutateur du régulateur de vitesse à la position d’arrêt lorsqu’il n’est pas utilisé.

Le témoin du régulateur automatique de vitesse du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume lorsque le régulateur de vitesse a été réglé à la vitesse voulue.

1. Presser le bouton .
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Appuyer sur le bouton SET- (réglage) situé sur le volant et le relâcher.
4. Relâcher l'accélérateur.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez, il est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Une fois que le véhicule atteint une vitesse d'environ 40 km/h (25 milles/h) ou plus, presser le bouton +RES (reprise) sur le volant. Le véhicule reprend la vitesse précédemment sélectionnée et s'y maintient.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Maintenir enfoncé le bouton +RES (reprise) au volant jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par paliers, appuyer sur le bouton +RES (reprise). La vitesse augmente d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que le bouton est enfoncé.

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Maintenir enfoncé le bouton SET- (réglage) au volant jusqu'à ce que la vitesse désirée soit obtenue, puis le relâcher.
- Pour ralentir par paliers, appuyer brièvement sur le bouton SET- (réglage) du volant. À chaque pression, la vitesse du véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter votre vitesse. Chaque fois que vous relâchez l'accélérateur, le véhicule ralentit à la vitesse réglée précédemment.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le comportement du régulateur automatique de vitesse dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et de la déclivité des côtes. Lorsque le véhicule monte des côtes abruptes, il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule.

Dans une pente descendante, la fonction de freinage de rapport en mode régulateur de vitesse peut passer automatiquement une vitesse inférieure pour prévenir une accélération du véhicule. Il peut être nécessaire de freiner ou de passer manuellement une vitesse intérieure. Le véhicule peut passer une vitesse supérieure lorsque l'assistance du freinage de rapport n'est plus requise. Le freinage de rapport en mode régulateur de vitesse n'est pas disponible lorsque le véhicule est en mode de sélection de gamme de vitesses. Se reporter à « Sélection de gamme de vitesses » sous la rubrique *Mode manuel à la page 9-41*.

Quand la pédale de frein est enfoncée, le régulateur de vitesse se désengage.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe trois façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Pour désactiver le régulateur de vitesse, appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- Appuyer sur ⊗ sur le volant de direction.
- Pour mettre le régulateur de vitesse hors fonction, appuyer sur sur le volant de direction.

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée de la mémoire régulateur.

Systèmes de détection d'objet

Assistance ultrasonique de stationnement

Le système ultrasonique d'assistance arrière au stationnement (URPA) (selon option) aide le conducteur dans les manoeuvres de stationnement en évitant les objets pendant la marche arrière (R).

⚠ AVERTISSEMENT

Le système URPA ne détecte ni les piétons, ni les cyclistes, ni les animaux ni aucun objet placé sous le pare-chocs ou trop proches ou trop éloignés du véhicule. Pour éviter les blessures, les décès et les dégâts, même en cas d'URPA, toujours regarder derrière le véhicule et vérifier tous les rétroviseurs avant de faire marche arrière.

Fonctionnement du système

L'URPA est automatiquement activé lorsque le levier de sélection est placé en marche arrière (R). Un bip signale le fonctionnement du système.

L'URPA fonctionne uniquement en dessous de 8 km/h (5 mi/h).

Un obstacle est indiqué par des signaux sonores. L'intervalle entre les signaux se réduit lorsque le véhicule approche de l'obstacle. Une tonalité continue est émise lorsque la distance est inférieure à 30 cm (12 po).

Pour être détectés, les objets doivent se trouver à au moins 25 cm (10 po) du sol et sous le niveau du hayon. Ils doivent également se trouver à moins de 2,5 m (8 pi) du pare-chocs arrière. Cette distance peut être moindre par temps chaud ou humide.

Activation et désactivation du système

Appuyer sur ce bouton, situé près de la radio, pour désactiver le système URPA.

Le témoin s'allume et le message PARK ASSIST OFF (assistance au stationnement hors fonction) s'affiche sur le centralisateur informatique d'abord (CIB). Se reporter à *Messages du système de détection d'objets à la page 5-49*.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Les messages suivants pourraient s'afficher dans le centralisateur informatique de bord (CIB):

SERVICE PARK ASSIST (réparer l'assistance au stationnement): Si ce message survient, apporter le véhicule chez le concessionnaire pour faire réparer le système.

PARK ASSIST OFF (assistance au stationnement hors fonction): Ce message apparaît si le conducteur désactive le système ou si le véhicule est conduit en marche arrière (R) à plus de 8 km/h (5 mi/h).

PARK ASST BLOCKED SEE OWNERS MANUAL (assistance au stationnement bloquée, voir le guide du propriétaire): Ce message peut apparaître dans les conditions suivantes :

- Les capteurs ultrasoniques ne sont pas propres. Enlever toute trace de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante et de givre du parechoc arrière. Le message peut ne pas s'effacer jusqu'à ce que le givre ou la glace ait fondu tout autour et à l'intérieur du capteur.
- Une remorque est attelée au véhicule, ou une bicyclette ou un objet sortant du hayon pendant le dernier cycle de conduite ou le cycle actuel. Le système URPA reprendra son fonctionnement normal lorsqu'il aura déterminé que l'objet a été enlevé. Cela peut prendre quelques cycles de conduite.
- Une barre de remorquage est fixée au véhicule.

D'autres situations peuvent affecter le rendement du système, comme des vibrations provenant d'un marteau-piqueur ou la compression de freins pneumatiques d'un très gros camion.

Avertissement angle mort (SBZA)

Si le véhicule en est équipé, le système d'alerte d'angle mort latéral est une assistance de changement de voie qui aide les conducteurs à éviter des collisions avec les véhicules qui se trouvent dans les angles morts latéraux.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système SBZA ne détecte pas les véhicules qui approchent rapidement à l'extérieur des zones aveugles latérales, les piétons, les cyclistes et les animaux. La prudence est de rigueur en changement de voie au risque de blessure, décès et dégât au véhicule. Toujours vérifier la présence d'autres véhicules et utiliser les feux de direction en changeant de voie.

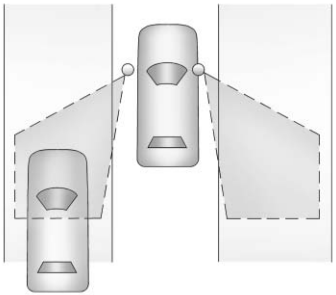

Zones de détection du SBZA

Le capteur du SBZA couvre une zone correspondant à environ une voie de chaque côté du véhicule, soit 3,5 m (11 pi). Cette zone commence à chaque rétroviseur extérieur et se termine vers l'arrière du véhicule à environ 5,0 m (16 pi). La hauteur de la zone depuis le sol est comprise entre environ 0,5 m (1,5 pi) et 2,0 m (6pi).

Faire très attention lorsque vous changez de voie lors de l'utilisation d'une remorque, étant donné que les zones de détection du SBZA ne se modifient pas si votre véhicule tracte une remorque.

Fonctionnement du système

Le symbole du système SBZA s'allume dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule dans un angle mort, ce qui indique qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifier l'écran SBZA et tous les rétroviseurs, regarder par-dessus votre épaule et utiliser le clignotant.

Écran du rétroviseur gauche

Écran du rétroviseur droit

Au démarrage du véhicule, les écrans SBZA des deux rétroviseurs vont s'allumer un court instant de façon à confirmer le bon fonctionnement du système. Lorsque le véhicule roule, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule est détecté dans l'angle mort. Si malgré la détection d'un véhicule dans l'un des angles morts, vous activez le clignotant du côté du véhicule détecté, l'écran se met à clignoter pour vous avertir encore une fois de ne pas changer de voie.

À des vitesses supérieures à 32 km/h (20 mi/h), les écrans SBZA peuvent s'allumer à l'approche ou au dépassement d'autres véhicules. Les écrans SBZA peut s'allumer lorsque le véhicule dépassé demeure dans la raison de détection. Le système SBZA peut être désactivé par l'entremise du centralisateur informatique d'abord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*. Si le système SBZA est désactivé par le conducteur, les afficheurs de rétroviseur SBZA ne s'allumeront pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Des alertes manquées peuvent survenir dans les conditions normales et augmenteront dans les conditions mouillées. Le système ne nécessite pas d'intervention. Le système SBZA est conçu pour ignorer les objets immobiles. Toutefois, il pourrait s'allumer occasionnellement à cause de garde-fous, de panneaux indicateurs, d'arbres, d'arbustes ou d'autres objets immobiles. Cela fait partie du fonctionnement normal du système et le véhicule ne nécessite pas d'intervention.

Si les écrans SBZA ne s'allument pas alors que le système est activé et que des véhicules se trouvent dans l'angle mort, il faudra peut-être faire réparer le système. Consulter votre concessionnaire.

Le SBZA ne fonctionne pas lorsque les capteurs SBZA des angles droit ou gauche du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante ou en cas de fortes pluies. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à la description du lavage du véhicule sous *Entretien extérieur à la page 10-111*. Si le centralisateur informatique de bord affiche toujours le message SIDE BLIND ZONE SYSTEM UNAVAILABLE (système d'alerte angle mort non disponible) même après avoir nettoyé le pare-chocs, consulter votre concessionnaire.

Les écrans SBZA peuvent rester allumés si une remorque est fixée à votre véhicule, ou si une bicyclette ou tout autre objet dépasse de l'un des côtés du véhicule.

Si le système SBZA est désactivé de tout autre façon que par le conducteur, il ne peut être réactivé. L'option SIDE BLIND ZONE ALERT ON (alerte d'angle mort latéral activée) ne sera pas sélectionnable si les conditions nécessaires au fonctionnement normal du système ne sont pas réunies.

Messages d'erreur du SBZA

Les messages suivants peuvent s'afficher sur le CIB :

SIDE BLIND ZONE ALERT SYSTEM OFF (système d'alerte angle mort désactivé): Ce message signifie que le conducteur a désactivé le système.

SIDE BLIND ZONE SYSTEM UNAVAILABLE (alerte angle mort non disponible): Ce message indique que le système SBZA est désactivé, soit car le capteur est obstrué et est incapable de détecter les véhicules dans l'angle mort, soit parce que le véhicule se trouve sur un terrain ouvert de zone de visibilité, comme un désert par exemple, où il n'y a pas assez d'informations pour un fonctionnement normal. Ce message peut également être généré en cas de forte pluie ou de route détrempée. Votre véhicule ne requiert aucune réparation. Pour le nettoyage, se reporter à à la description du lavage du véhicule sous *Entretien extérieur à la page 10-111*.

SERVICE SIDE BLIND ZONE ALERT SYSTEM (réparer le système d'alerte angle mort): Lorsque ce message apparaît, cela signifie que les deux écrans SBZA vont rester allumés et il y a un problème avec le système SBZA. Si ces écrans restent allumés après avoir roulé, le système requiert une réparation. Consulter votre concessionnaire.

Information FCC

Se reporter à *Relevé de la radiofréquence à la page 13-26* pour les informations relatives à la partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normales industrielles canadiennes RSS-GEN/210/220/310.

Fréquence de fonctionnement : 24,05GHz – 24,25GHz

Puissance du champ : pas plus que 2,5V/m en pointe (0,25V/m en moyenne) à une distance de 3m

Le fabricant n'est pas responsable des interférences radio ou TV causée par des modifications non autorisées de cet équipement. De telles modifications peuvent rendre caduc le droit d'utiliser l'équipement.

Caméra de vision arrière (RVC)

Si le véhicule en est équipé, la caméra de vision arrière (RVC) affiche une partie de ce qui se trouve derrière le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de caméra à vision arrière (RVC) n'affiche pas les piétons, les cyclistes, les animaux ni les autres objets qui ne sont pas dans le champ de vision de la caméra, sous le pare-choc ou sous le véhicule.

Ne pas reculer le véhicule en utilisant seulement l'écran du système de caméra de vision arrière, ni utiliser l'écran pendant des manoeuvres de marche arrière à vitesse plus élevée ou pendant une période prolongée, ni à un endroit où il pourrait y avoir une circulation transversale.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

Il est nécessaire d'utiliser de précautions adéquates avant de reculer, sinon des blessures, la mort ou des dommages au véhicule peut survenir. Vérifier toujours derrière et autour du véhicule avant de reculer.

Véhicules sans système de navigation

Le système RVC affiche une vue de la zone située derrière le véhicule. Lorsque le véhicule est en marche et que la marche arrière (R) est sélectionnée, l'image vidéo s'affiche sur le rétroviseur intérieur. L'image vidéo disparaît lorsque le véhicule n'est plus en marche arrière (R).

Activation et désactivation du système RVC

Pour désactiver le système de caméra de vision arrière, presser et maintenir ⏻, situé dans le rétroviseur intérieur, jusqu'à ce que témoin gauche s'éteigne. L'affichage de la caméra de vision arrière est maintenant désactivé.

Pour mettre en fonction le système RVC, presser et maintenir enfoncé ⏻ jusqu'à ce que le témoin de gauche s'allume. L'affichage du système RVC apparaît dans le rétroviseur.

Véhicules avec système de navigation

Le système RVC est conçu pour aider le conducteur en marche arrière. Il affiche une vue de la zone située derrière le véhicule. Lorsque le véhicule est en marche arrière (R), l'image vidéo s'affiche sur l'écran du système de navigation. Après un certain délai, le dernier écran affiché à l'écran du système de navigation s'affiche une fois que le véhicule n'est plus en marche arrière (R).

Activation et désactivation du système RVC

Pour activer ou désactiver le système RVC :

1. Passer en position de stationnement (P).
2. Appuyer sur MENU pour accéder aux options du menu de configuration. Tourner le bouton multifonction jusqu'à ce que la fonction « Display » (affichage) soit sélectionnée, puis appuyer sur le bouton multifonction. On peut également appuyer sur le bouton d'écran « Display » (affichage).
3. Sélectionner le bouton d'écran Options de la caméra de vision arrière. L'écran des options de la caméra de vision arrière apparaît.

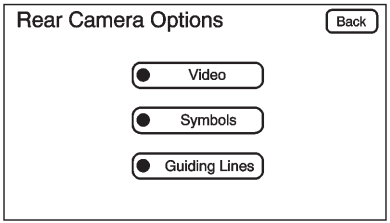

4. Sélectionner le bouton d'écran Vidéo. Lorsque le bouton d'écran Vidéo est en surbrillance, le système de caméra à vision arrière est activé.

Le délai reçu après avoir quitté la marche arrière (R) est d'environ 10 secondes. Ce délai peut être annulé au moyen de l'une des méthodes suivantes :

- Appuyer sur une touche non programmable sur le système de navigation.
- Passer à la position de stationnement (P).
- Atteindre la vitesse de 8 km/h (5 mi/h).

Réglage de la luminosité et du contraste de l'écran

Pour régler la luminosité et le contraste de l'écran, appuyer sur le bouton MENU lorsque l'image de la caméra de vision arrière (RVC) est affichée. Tous les réglages effectués affecteront uniquement l'écran RVC.

☼ **(luminosité):** Effleurer le bouton d'écran + (plus) ou – (moins) pour augmenter ou réduire la luminosité de l'écran.

◑ **(contraste):** Effleurer le bouton d'écran + (plus) ou – (moins) pour augmenter ou réduire le contraste de l'écran.

Symboles

Le système de navigation peut afficher des symboles de l'assistance au stationnement. L'aide ultrasonique au stationnement arrière (URPA) ne doit pas être désactivée pour utiliser les symboles d'avertissement. Si l'URPA a été désactivée et que les symboles ont été activés, le message d'erreur Symboles d'aide au stationnement arrière indisponibles peut s'afficher. Se reporter à *Assistance ultrasonique de stationnement à la page 9-62*.

Les symboles apparaissent près des objets détectés par le système URPA. Le symbole peut recouvrir l'objet en cas d'utilisation de l'écran de navigation.

Pour activer ou désactiver les symboles :

1. S'assurer que le système ultrasonique arrière d'assistance au stationnement (URPA) n'a pas été désactivé.
2. Passer en position de stationnement (P).
3. Appuyer sur MENU pour accéder aux options du menu de configuration. Tourner le bouton multifonction jusqu'à ce que la fonction « Display » (affichage) soit sélectionnée, puis appuyer sur le bouton multifonction. On peut également appuyer sur le bouton d'écran « Display » (affichage).
4. Sélectionner le bouton d'écran Options de la caméra de vision arrière. L'écran des options de la caméra de vision arrière apparaît.
5. Effleurer le bouton d'écran Symboles. Le bouton d'écran sera en surbrillance quand il est activé.

Directives

Le système RVC présente une ligne directrice en surimpression qui permet au conducteur d'aligner son véhicule lorsqu'il effectue une marche arrière dans une place de stationnement.

Pour activer ou désactiver les directives :

1. S'assurer que le système ultrasonique arrière d'assistance au stationnement (URPA) n'a pas été désactivé.
2. Passer en position de stationnement (P).

3. Appuyer sur MENU pour accéder aux options du menu de configuration. Tourner le bouton multifonction jusqu'à ce que la fonction « Display » (affichage) soit sélectionnée, puis appuyer sur le bouton multifonction. On peut également appuyer sur le bouton d'écran « Display » (affichage).
4. Sélectionner le bouton d'écran Options de la caméra de vision arrière. L'écran des options de la caméra de vision arrière apparaît.
5. Effleurer le bouton d'écran Directives. Le bouton d'écran sera en surbrillance une fois activé.

Emplacement de la caméra de vision arrière

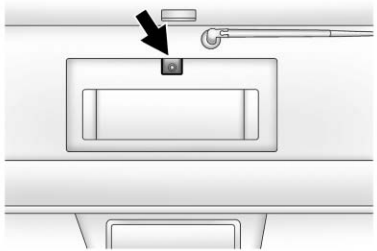

La caméra est située au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Ceci présente le champ de vision que procure la caméra.

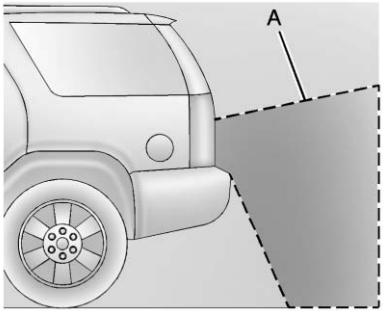

A. Vue affichée par la caméra

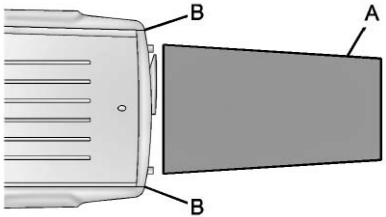

A. Vue affichée par la caméra
B. Coins du parechoc arrière.

Les images affichées peuvent être plus loin au plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du parechoc ou sous le parechoc n'apparaissent pas à l'écran.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système de caméra de vision arrière peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas afficher une image nette si :

- Le système RVC est désactivé. Se reporter à « Activation ou désactivation du système RVC » plus haut dans la présente section.
- Il fait sombre.
- Le soleil ou le faisceau des phares frappe directement la lentille de la caméra.
- De la glace, de la neige, de la boue ou autre s'accumulent sur la lentille de la caméra. Nettoyer la lentille, la rincer à l'eau et l'essuyer à l'aide d'un chiffon doux.
- Si l'arrière du véhicule se trouve pris dans un accident, la position et l'angle de montage de la caméra peuvent varier ou bien la caméra peut être affecté. S'assurer de faire vérifier par votre concessionnaire la caméra ainsi que sa position et son angle de montage.

L'affichage du système de caméra de vision arrière dans le rétroviseur peut être désactivé ou ne pas apparaître comme attendu à cause de l'une des conditions suivantes. Si ceci se produit, le témoin gauche du rétroviseur clignotera.

- Un clignotement lent peut indiquer une perte de signal vidéo ou l'absence de signal vidéo en marche arrière.
- Un clignotement rapide peut indiquer que l'affichage a été activé pendant le temps maximum permis dans un cycle de marche arrière, ou que l'affichage a atteint la limite de surchauffe.

  Les conditions de clignotement rapide sont utilisées pour protéger l'appareil vidéo des températures élevées. Lorsque les conditions redeviennent normales, l'appareil est réinitialisé et le témoin vert arrête de clignoter.

Dans l'une de ces conditions, l'écran restera vide et le témoin continuera à clignoter tant que le véhicule est en marche arrière (R) ou jusqu'à ce que les conditions reviennent à la normale.

Presser et maintenir enfoncé ⏻ lorsque le témoin gauche clignote pour désactiver l'affichage de la vidéo et le témoin gauche.

Carburant

Utiliser le carburant qui convient est une partie importante de l'entretien correct de ce véhicule. Pour vous aider à garder le moteur propre et préserver ses performances, nous vous recommandons d'utiliser de l'essence dite TOP TIER Detergent Gasoline.

Rechercher l'étiquette TOP TIER sur la pompe à carburant pour s'assurer que l'essence répond aux normes de détergence améliorées développées par les sociétés automobiles. Une liste de marques fournissant de l'essence détergente TOP TIER figure sur le site www.toptiergas.com.

TOP TIER™ Detergent Gasoline

CATEGORIE SUPERIEURE™ Essences Détergentes

Le huitième caractère du numéro d'identification du véhicule (NIV) est la lettre ou le numéro de code qui identifie le moteur. Le NIV se trouve sur la partie supérieure de gauche du tableau de bord. Se reporter à la rubrique *Numéro d'identification du véhicule (NIV) à la page 12-1*.

Les véhicules équipés d'un médaillon FlexFuel et d'un bouchon à carburant jaune peuvent utiliser de l'essence ordinaire sans plomb ou un carburant contenant jusqu'à 85 % d'éthanol (E85). Se reporter à *Carburant E85 (85 % d'éthanol) à la page 9-76*. Pour tous les autres véhicules, utiliser uniquement l'essence sans plomb décrite sous *Carburant recommandé à la page 9-73*.

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence normale sans plomb d'un indice d'octane d'au moins 87. Si l'indice d'octane est inférieur à 87, il est possible que vous entendiez un cliquetis, appelé communément un cognement ou une détonation, lors de la conduite. Dans ce cas, utiliser une essence à indice d'octane d'au moins 87 dès que possible. Si vous utilisez une essence à indice d'octane d'au moins 87 et si vous entendez un fort cognement, le moteur doit être réparé.

Spécifications de l'essence (États-Unis et Canada uniquement)

L'essence doit au minimum être conforme à la norme ASTM D 4814 aux États-Unis ou CAN/CGSB-3.5 ou 3.511 au Canada. Il est possible que certaines essences contiennent un additif qui augmente l'indice d'octane appelé manganèse méthyl-cyclopentadiè mylique-tricarbonyle (MMT). Nous vous déconseillons d'utiliser de l'essence contenant du MMT. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique *Additifs au carburant à la page 9-75*.

Exigences de carburant - Californie

Si le véhicule est conforme aux normes d'émission automobile de la Californie, il est conçu pour fonctionner avec les carburants qui satisfont à ces normes. Voir l'étiquette de dispositif antipollution sous le capot. Il se peut que votre état ou province ait adopté ces normes californiennes, mais que ce carburant n'y soit pas offert. Le véhicule fonctionnera tout de même de façon satisfaisante avec les carburants conformes aux exigences fédérales, mais le rendement de votre système antipollution en sera peut-être réduit. Le témoin d'anomalie peut s'allumer et le véhicule peut échouer une vérification antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin de panne à la page 5-22*. Dans ce cas, consulter votre concessionnaire pour le diagnostic. Si le type de carburant utilisé est la cause du mauvais fonctionnement du véhicule, les réparations nécessaires peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Carburants dans les pays étrangers

Ne jamais utiliser d'essence plombée ou tout autre carburant non recommandé dans le texte précédent sur les carburants. Des réparations coûteuses entraînées par l'utilisation d'un carburant inapproprié risquent de ne pas être couvertes par la garantie du véhicule.

Pour vérifier la disponibilité du carburant, communiquer avec un club automobile ou une société pétrolière exerçant ses activités dans le pays où vous comptez rouler.

Additifs de carburant

Afin d'améliorer la qualité de l'air, toutes les essences aux États-Unis doivent désormais contenir des additifs qui empêchent la formation de dépôts dans le moteur et dans le circuit de carburant pour permettre un fonctionnement correct de votre système antipollution. Dans la plupart des cas, vous n'avez rien à ajouter au carburant. Cependant, certaines essences contiennent uniquement la quantité minimale d'additifs fixée par les réglementations de l'Environmental Protection Agency (Agence de Protection de l'Environnement) américaine. Pour garantir la propreté des injecteurs de carburant et des soupapes d'admission, et éviter des problèmes liés à des injecteurs ou des soupapes sales, veiller à utiliser de l'essence détergente TOP TIER. Rechercher l'étiquette TOP TIER sur la pompe à carburant pour s'assurer que l'essence répond aux normes de détergence améliorées développées par les sociétés automobiles. Une liste de marques fournissant de l'essence détergente TOP TIER figure sur le site www.toptiergas.com.

Pour les clients qui n'utilisent pas régulièrement de l'essence détergente TOP TIER, un flacon de GM Fuel System Treatment PLUS ajouté au réservoir à chaque vidange d'huile peut faciliter l'élimination des dépôts dans les injecteurs de carburant et les soupapes d'admission. Le GM Fuel System Treatment PLUS est le seul additif à l'essence recommandé par General Motors. Il est disponible auprès de votre concessionnaire.

Les essences contenant des composés oxygénés, tels que l'éther et l'éthanol, ainsi que les essences reformulées peuvent être disponibles dans votre région. Nous vous recommandons d'utiliser ces essences si elles sont conformes aux spécifications décrites plus haut. Cependant, l'E85 (85% d'éthanol) et d'autres carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ne doivent pas être utilisés dans les véhicules non conçus pour ces carburants.

Avis: **Votre véhicule n'est pas conçu pour utiliser du carburant au méthanol. Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.**

Certaines essences non reformulées pour réduire les émissions peuvent contenir un additif qui augmente l'indice d'octane appelé manganèse méthyl-cyclopentadiè mylique-tricarbonyle (MMT); se renseigner auprès de votre station-service afin de savoir si le carburant utilisé contient ce produit. Nous recommandons de ne pas utiliser de telles essences. Les carburants contenant du MMT peuvent réduire la durée de vie des bougies et altérer la performance du système antipollution. Le témoin d'anomalie pourrait s'allumer. Dans ce cas, faire vérifier votre véhicule chez votre concessionnaire.

Carburant E85 (éthanol 85%)

Les véhicules équipés d'un médaillon FlexFuel et d'un bouchon à carburant jaune peuvent utiliser de l'essence ordinaire sans plomb ou un carburant contenant jusqu'à 85 % d'éthanol (E85). Pour tous les autres véhicules, utiliser uniquement l'essence sans plomb décrite sous *Carburant recommandé à la page 9-73*.

Nous préconisons l'utilisation du E85 dans les véhicules conçus pour l'utiliser. Il constitue un carburant « renouvelable », c'est-à-dire fabriqué à partir de sources renouvelables comme le maïs et d'autres céréales.

De nombreuses stations-service n'offrent pas de carburant à 85 % d'éthanol (E85). Le Department of Energy des États-Unis met à votre disposition un site traitant des carburants de remplacement (www.afdc.energy.gov/afdc/locator/station/). Il vous permettra de trouver les stations-services qui proposent du carburant E85 (elles doivent arborer une étiquette indiquant un contenu en éthanol). Ne pas utiliser de carburant à teneur en éthanol supérieure à 85 %.

Le carburant à 85% d'éthanol devrait, au minimum, répondre à la spécification D 5798 de l'ASTM ou à la spécification 3.512. de l'ONGC. Le remplissage du réservoir avec des mélanges de carburant ne répondant pas aux spécifications de l'ASTM ou de l'ONGC peut nuire à l'agrément de conduite et activer le témoin d'anomalie. Au fur et à mesure que les températures extérieures s'approchent du point de congélation, les distributeurs de carburant à l'éthanol devraient fournir un grade d'hiver, comme dans le cas de l'essence sans plomb.

Il est préférable de ne pas faire alterner constamment l'essence et le carburant à 85 % d'éthanol. Le cas échéant, il est préconisé d'ajouter le plus d'essence possible – 11 L (3 gal) au minimum – à chaque plein. Il faudrait ensuite rouler sur une distance d'au moins 11 km (7 milles)

pour permettre au moteur de s'adapter à la variation de la concentration de l'éthanol.

Le carburant E85 est moins énergétique au litre (gallon) que l'essence. Il faudra remplir plus souvent le réservoir à carburant en utilisant l'E85 à la place de l'essence. Se reporter à *Remplir le réservoir à la page 9-77*.

Avis: **Certains additifs ne sont pas compatibles avec le carburant E85 et peuvent endommager le circuit d'alimentation en carburant du véhicule. Ne rien ajouter au E85. Les dommages causés par ces additifs ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.**

Avis: **Votre véhicule n'est pas conçu pour utiliser du carburant au méthanol. Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.**

Remplissage du réservoir

⚠ AVERTISSEMENT

Les vapeurs de carburant brûlent violement et un feu de carburant peut causer de sérieuses blessures. Afin d'éviter des blessures à vous-même et aux autres, suivre toutes les instructions sur l'îlot des pompes de la station service. Éteindre le moteur pendant que vous faites le plein. Ne pas fumer lorsque vous êtes près du carburant ou

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

pendant que vous faites le plein du véhicule. Ne pas utiliser de téléphone cellulaire. Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur. Ne pas laisser la pompe à carburant sans surveillance pendant que vous refaites le plein - ceci contrevient à des lois dans certains endroits. Ne pas pénétrer dans le véhicule lorsque vous faites le plein de carburant. Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant. Ne jamais laisser des enfants refaire le plein de carburant.

Le bouchon à carburant avec attache se trouve derrière le volet du réservoir de carburant à charnière du côté conducteur du véhicule. Si le véhicule peut utiliser du carburant E85, le bouchon d'essence sera de couleur jaune et comportera une mention indiquant que du carburant E85 ou de l'essence peuvent être utilisés. Se reporter à *Carburant E85 (85 % d'éthanol) à la page 9-76*.

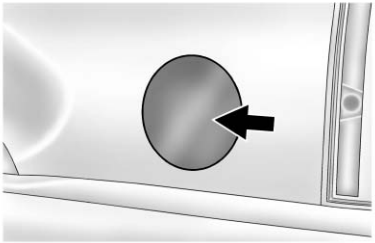

Pour ouvrir le volet de carburant, presser le bord central arrière du volet et le relâcher, il s'ouvrira.

Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, le tourner lentement vers la gauche. Le bouchon de réservoir de carburant est muni d'un ressort; si vous le relâchez trop rapidement, il revient vers la droite.

Pendant que vous faites le plein, accrocher le bouchon du réservoir de carburant à la paroi intérieure de la trappe du réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Du carburant peut s'échapper si vous ouvrez trop rapidement le bouchon à carburant. Si le carburant s'enflamme, vous pourriez être brûlé. Ceci peut se produire si le réservoir est presque plein, plus particulièrement par temps chaud. Ouvrir le bouchon à carburant lentement et attendre la fin du sifflement. Dévisser ensuite complètement le bouchon.

Ne pas renverser de carburant. Ne pas remplir le réservoir à ras bord ou de façon excessive et attendre quelques secondes avant de retirer le pistolet. Nettoyer le plus tôt possible le carburant déversé sur les surfaces peintes. Se reporter à la rubrique *Entretien extérieur à la page 10-111*.

Lorsque vous remettez le bouchon du réservoir de carburant en place, insérer l'attache dans son orifice avant de serrer le capuchon. Tourner le bouchon vers la droite (dans le sens des aiguilles d'une montre) jusqu'à émission d'un déclic. Serrer le bouchon plus fermement pour le dernier tour. S'assurer d'avoir bien remis le bouchon en place. Le système de diagnostic peut déterminer si le bouchon du réservoir est manquant ou s'il a été mal refermé, ce qui pourrait entraîner une évaporation du carburant dans l'atmosphère. Se reporter à la rubrique *Témoin de panne à la page 5-22*.

Si le véhicule est équipé d'un centralisateur informatique de bord (CIB), le message TIGHTEN GAS CAP (serrer le bouchon du réservoir) s'affiche si le bouchon n'est pas correctement posé.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Avis: **Si un nouveau bouchon de réservoir de carburant est nécessaire, en obtenir un du type approprié chez votre concessionnaire. Un bouchon inapproprié risque de ne pas s'adapter correctement, entraîner l'allumage du témoin dz panne et endommager le réservoir de carburant ainsi que le dispositif antipollution. Se reporter à** ***Témoin de panne à la page 5-22.***

Remplissage d'un bidon de carburant

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais remplir un bidon de carburant pendant qu'il est dans le véhicule. La décharge d'électricité statique du contenant peut faire enflammer les vapeurs de carburant. Si cela se produit, vous pouvez être gravement brûlé et le véhicule peut être endommagé. Pour aider à éviter des blessures à vous et à d'autres personnes :

- Mettre du carburant uniquement dans un bidon approuvé.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

- Ne pas remplir un bidon pendant qu'il est à l'intérieur d'un véhicule, dans le coffre d'un véhicule, dans la caisse d'une camionnette ou sur toute surface autre que le sol.
- Amener le bec de remplissage en contact avec l'intérieur de l'ouverture de remplissage avant d'actionner le bec. Le contact devrait être maintenu jusqu'à la fin du remplissage.
- Ne pas fumer pendant que vous faites le plein de carburant.
- Ne pas utiliser de téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein de carburant.

Remorquage

Généralités au sujet du remorquage

Utiliser uniquement l'équipement de remorquage conçu pour le véhicule. Contacter votre concessionnaire ou le détaillant de dispositifs de remorquage pour vous aider à préparer le véhicule à la traction d'une remorque.

Se reporter aux informations suivantes relatives à la traction d'une remorque plus loin dans cette section :

- Pour des informations relatives à la conduite en cas de traction d'une remorque, voir la section « Caractéristiques de conduite et conseils de remorquage ».
- Pour les poids maximum du véhicule et de la remorque, voir la section « Traction d'une remorque ».
- Pour des informations relatives à l'équipement nécessaire à la traction d'une remorque, voir la section « Équipement de remorquage ».

Pour des informations relatives à la traction d'un véhicule en panne, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-104*. Pour des informations relatives à la traction du véhicule derrière un autre véhicule, comme une autocaravane, se reporter à *Remorquage d'un véhicule de loisirs à la page 10-104*.

Caractéristiques de conduite et conseils sur le remorquage

Traction d'une remorque

Voici quelques points importants à prendre en ligne de compte :

- Plusieurs lois, telles que celles qui s'appliquent aux limites de vitesse, régissent la traction de remorque. S'assurer que l'ensemble véhicule-remorque est conforme non seulement aux lois de votre province ou territoire, mais aussi à celles des régions où vous conduirez. Vous pouvez vous renseigner à ce sujet auprès de la police provinciale ou d'État.
- Penser à utiliser un dispositif antiroulis. Se reporter à « Attelages » dans *Équipement de remorquage à la page 9-91*.

- Ne pas tracter de remorque pendant les premiers 800 kilomètres (500 milles) d'un véhicule neuf. Le moteur, l'essieu, ou d'autres pièces pourraient être endommagés.
- Ensuite, pendant les premiers 800 kilomètres (500 milles) de remorquage, ne pas rouler à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne pas faire de démarrage à pleins gaz. Le respect de ces directives facilitera le rodage du moteur et d'autres pièces du véhicule pour la traction de lourdes charges.
- Vous pouvez tirer une remorque à la position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montagne.
- Si le véhicule est équipé et que le système d'alerte angle mort (SBZA) ne semble pas fonctionner correctement lors de la traction d'une remorque, désactiver le système. Se reporter à *Alerte de zone aveugle latérale (SBZA) à la page 9-65* pour plus de renseignements.

Considérations importantes relatives au poids :

- Le poids de la remorque
- Le poids au timon
- Le poids reposant sur les pneus du véhicule
- Et le poids de la combinaison remorquée

Conduite avec une remorque

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de traction d'une remorque, des gaz d'échappement peuvent s'accumuler à l'arrière du véhicule et y pénétrer par le hayon, le coffre ou la glace arrière, si ceux-ci sont ouverts.

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone (CO) invisible et inodore. Celui-ci peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Pour maximiser la sécurité en cas de traction d'une remorque :

- Faire vérifier le système d'échappement pour repérer les fuites et faire effectuer les réparations avant de partir en voyage.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

- Ne jamais rouler avec le hayon, le coffre ou la glace arrière ouvert(e).
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord
- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir Système de climatisation dans l'index.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-35*.

La traction d'une remorque exige une certaine expérience. La combinaison que vous conduisez est plus longue et n'est plus aussi maniable que le véhicule seul. Se familiariser avec la maniabilité et le freinage de l'ensemble véhicule-remorque avant de prendre la route.

Avant le départ, vérifier l'attelage et les pièces de fixation, les chaînes de sécurité, les connecteurs électriques, les feux, les pneus et les rétroviseurs. Si la remorque est équipée de freins électriques, mettre la combinaison en marche puis actionner manuellement le contrôleur de freins de cette dernière pour s'assurer qu'ils fonctionnent.

Au cours du voyage, vérifier de temps en temps la fixation de la charge, de même que les feux et les freins de remorque pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

Distance entre les véhicules

Garder au moins deux fois plus de distance entre le véhicule et celui qui vous précède que lorsque vous ne tractez pas de remorque. Cette mesure de sécurité permet d'éviter des freinages brusques et des virages inattendus.

Manoeuvre de dépassement

Une plus grande distance est nécessaire pour effectuer des manoeuvres de dépassement en cas de traction d'une remorque. La combinaison n'accélère pas aussi rapidement et elle est plus longue, la distance à parcourir avant de réintégrer la voie est donc plus longue.

Marche arrière

Tenir le bas du volant avec une main. Ensuite, pour faire reculer la remorque vers la gauche, tourner la main vers la gauche. Pour faire reculer la remorque vers la droite, tourner la main vers la droite. Reculer toujours lentement et, si possible, se faire guider.

Virages

Avis: **Si vous effectuez des virages très serrés lors d'un remorquage, la remorque peut toucher le véhicule et le détériorer. Éviter les virages trop serrés.**

Prendre des virages plus larges qu'à l'habitude en cas de traction d'une remorque. Ainsi, la remorque ne montera pas sur l'accotement ou sur les trottoirs et n'accrochera pas les panneaux de signalisation, les arbres ou d'autres objets. Éviter les manoeuvres brusques et soudaines. Mettre les clignotants bien à l'avance.

Si les ampoules de clignotant de la remorque grillent, les flèches au tableau de bord continuent de clignoter. Il est important de vérifier de temps en temps le bon fonctionnement des ampoules de la remorque.

Conduite en pente

Ralentir et rétrograder *avant* de descendre une pente longue ou raide. Si vous ne rétrogradez pas, les freins risquent de chauffer et fonctionner moins bien

Vous pouvez tirer une remorque à la position de marche avant (D). Sélectionner un rapport inférieur si la boîte de vitesses change trop souvent de rapport avec une lourde charge ou en montagne.

On peut aussi activer le mode de remorquage si les changements de vitesses sont trop fréquents. Se reporter à la rubrique *Témoin de mode remorquage à la page 5-27*.

Lorsque vous tractez une remorque à haute altitude sur des pentes raides, considérer ceci : le liquide de refroidissement du moteur bouillira à une température plus basse qu'à une altitude normale.

Si le moteur est arrêté immédiatement après avoir tracté une remorque à haute altitude sur des pentes raides, le véhicule pourrait montrer des signes semblables à ceux d'une surchauffe du moteur. Pour éviter cette situation, laisser le moteur tourner quelques minutes à l'arrêt, de préférence en terrain plat, avec la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) avant de le couper. Si l'avertissement de surchauffe du moteur apparaît, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-23*.

Stationnement en pente

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de garer le véhicule dans une pente avec une remorque attachée. En cas de problème, l'attelage peut se mettre en branle. Des personnes peuvent être blessées, votre véhicule et la remorque peuvent être endommagés. Chaque fois que c'est possible, garer l'attelage sur une aire horizontale.

En cas de stationnement de l'ensemble véhicule-remorque en pente :

1. Serrer les freins ordinaires, mais ne pas déplacer immédiatement le levier des vitesses à la position de stationnement (P). Tourner ensuite les roues vers le trottoir si le véhicule est stationné dans le sens de la descente ou vers la route s'il est stationné vers le haut de la côte.
2. Faire placer des cales contre les roues de la remorque.
3. Quand les cales sont en place, desserrer les freins ordinaires jusqu'à ce que les cales absorbent le poids.
4. Enfoncer à nouveau la pédale des freins. Serrer alors le frein de stationnement et passer en position de stationnement (P).

5. Si le véhicule est à quatre roues motrices et qu'il est doté d'une boîte de transfert à deux rapports, veiller à ce que la boîte de transfert soit en prise et non au point mort (N).
6. Relâcher la pédale de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Si vous quittez le véhicule lorsque le moteur tourne, le véhicule peut se déplacer soudainement. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Pour vous assurer que le véhicule ne bouge pas,

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

même si vous êtes sur un terrain relativement plat, observer les consignes suivantes.

Toujours mettre le levier de vitesses complètement à la position de stationnement (P) et serrer le frein de stationnement fermement.

Si la boîte de transfert d'un véhicule à quatre roues motrices est en position de point mort (N), le véhicule peut rouler, même si le levier de vitesses est en position de stationnement (P). S'assurer que la boîte de transfert est en prise — non au point mort (N).

Démarrage après stationnement en pente

1. Maintenir enfoncée la pédale de frein en :
2. Démarrer le moteur.
3. Passer en vitesse.
4. Desserrer le frein de stationnement.
5. Relâcher la pédale de frein.
6. Avancer lentement pour libérer les cales.
7. Arrêter, faire enlever et ranger les cales.

Entretien du véhicule lorsque vous tractez une remorque

Le véhicule a plus fréquemment besoin d'entretien en cas de traction d'une remorque. Se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-3*. Lorsque le véhicule tracte une remorque, il est très important de vérifier les éléments suivants : le niveau de liquide de la boîte de vitesses automatique, l'huile moteur, le lubrifiant d'essieu, les courroies d'entraînement, le système de refroidissement et le système de freinage. Il est conseillé d'inspecter ces éléments avant et pendant le trajet.

Vérifier périodiquement que tous les écrous et boulons d'attelage de la remorque sont serrés.

Traction de remorque

Si le véhicule est équipé d'un moteur hybride, voir le supplément sur les hybrides pour de plus amples informations.

Ne pas tracter de remorque pendant le rodage. Voir *Rodage de véhicule neuf à la page 9-24* pour de plus amples renseignements.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur peut perdre la maîtrise du véhicule pendant le tractage d'une remorque si l'équipement utilisé n'est pas adéquat ou si le véhicule n'est pas conduit de façon correcte. Par exemple, si la remorque est trop lourde, les freins risquent de fonctionner de manière insuffisante – voire pas du tout. Le conducteur et les passagers pourraient être gravement blessés. Le véhicule pourrait

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

également être détérioré et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas tracter de remorque sans respecter toutes les consignes de cette section. Demander conseil à votre concessionnaire.

Avis: **Tracter une remorque incorrectement peut endommager le véhicule et entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule. Pour savoir comment tracter correctement une remorque, observer les instructions contenues dans la présente section et consulter le concessionnaire pour obtenir plus de renseignements sur la façon de tracter une remorque à l'aide du véhicule.**

Pour déterminer la capacité de remorquage du véhicule, lire la rubrique « Poids de la remorque » plus loin dans cette section.

La conduite avec remorque est différente de celle sans remorque. Le remorquage modifie la maniabilité, l'accélération, le freinage, la durabilité et la consommation. Pour tracter une remorque correctement et de manière sécuritaire, il faut utiliser l'équipement et la méthode appropriés.

Cette rubrique donne des conseils importants sur la traction de remorque et présente des règles de sécurité ayant fait leurs preuves et qui assureront votre sécurité et celle de vos passagers. Il convient donc de lire cette section attentivement avant de tracter une remorque.

Poids de la remorque

Quel est le poids maximal de la remorque que votre véhicule peut tracter en toute sécurité ?

Cela dépend de l'utilisation de l'ensemble véhicule-remorque. La vitesse, l'altitude, la déclivité, la température extérieure et la fréquence d'utilisation du véhicule pour tracter une remorque sont toutes des facteurs importants. Cela dépend aussi de l'équipement spécial monté sur le véhicule, et du poids au timon que le véhicule peut supporter. Pour de plus amples renseignements, se reporter à « Poids au timon », plus loin dans la présente section.

Le poids maximal de la remorque est calculé en supposant que seul le conducteur prend place dans le véhicule tracteur mais que ce dernier est équipé de tout le matériel nécessaire à la traction de la remorque. Le poids de l'équipement optionnel supplémentaire, des passagers et du chargement dans le véhicule qui remorque doit être soustrait du poids maximal de la remorque.

Utiliser le tableau suivant pour déterminer quel poids peut atteindre le véhicule en fonction du modèle du véhicule et des options.

Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque	PNBC*
Série 1500 2 roues motrices (empattement court)			
5.3 L V8	3,08	2 495 kg (5 500 lb)	4 990 kg (11 000 lb)
5.3 L V8	3,42	2 722 kg (6 000 lb)	5 216 kg (11 500 lb)
Ensemble de refroidissement haute performance K5L pour V8 de 5,3 L	3,42	3 856 kg (8 500 lb)	6 350 kg (14 000 lb)
Série 1500 2 roues motrices (empattement long)			
5.3 L V8	3,08	2 313 kg (5 100 lb)	4 990 kg (11 000 lb)
5.3 L V8	3,42	2 540 kg (5 600 lb)	5 216 kg (11 500 lb)
Ensemble de refroidissement haute performance K5L pour V8 de 5,3 L	3,42	3 674 kg (8 100 lb)	6 350 kg (14 000 lb)
Série 1500 4 roues motrices (empattement court)			
5.3 L V8	3,08	2 359 kg (5 200 lb)	4 990 kg (11 000 lb)
5.3 L V8	3,42	2 586 kg (5 700 lb)	5 216 kg (11 500 lb)
Ensemble de refroidissement haute performance K5L pour V8 de 5,3 L	3,42	3 720 kg (8 200 lb)	6 350 kg (14 000 lb)
Série 1500 4 roues motrices (empattement long)			
5.3 L V8	3,08	2 268 kg (5 000 lb)	4 990 kg (11 000 lb)

Véhicule	Rapport de pont	Poids maximal de la remorque	PNBC*
5.3 L V8	3,42	2 495 kg (5 500 lb)	5 216 kg (11 500 lb)
Ensemble de refroidissement haute performance K5L pour V8 de 5,3 L	3,42	3 629 kg (8 000 lb)	6 350 kg (14 000 lb)
Série 2500 2 roues motrices (empattement long)			
V8 6.0 L	3,73	4 355 kg (9 600 lb)	7 257 kg (16 000 lb)
Série 2500 4 roues motrices (châssis long)			
V8 6.0 L	3,73	4 264 kg (9 400 lb)	7 257 kg (16 000 lb)
*Le poids nominal brut combiné (PNBC) est le poids total permis pour un véhicule et sa remorque entièrement chargés, c'est-à-dire avec tous les passagers, le chargement, l'équipement et les éléments de conversion. Le PNBC de votre véhicule ne devrait pas être dépassé.			

Vous pouvez consulter votre concessionnaire pour obtenir des renseignements et des conseils sur le tractage de remorque ou écrire à nos bureaux de service à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle aux États-Unis et au Canada à la page 13-6* ou *Bureaux d'assistance à la clientèle au Mexique à la page 13-7*.

Poids au timon

Le poids au timon (A) d'une remorque est très important car c'est également une part du poids du véhicule. Le poids brut du véhicule (PBV) comprend le poids à vide du véhicule, le poids du chargement et celui des passagers ainsi que le poids au timon. Les options du véhicule, l'équipement, les passagers et le chargement à bord du véhicule réduisent le poids au timon que le véhicule peut supporter, ce qui réduit sa capacité de remorquage. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la*

page 9-19 pour plus de renseignements sur la capacité de charge maximale du véhicule.

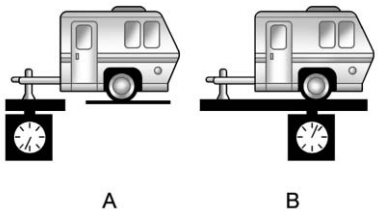

Le poids au timon (A) doit représenter entre 10 et 15 pour cent du poids total de la remorque chargée (B) dans la limite des maximums pour les séries de véhicule et les types d'attelage.

Série du véhicule	Type d'attelage	Poids au timon maximal
1500	Sellette d'attelage	272 kg (600 lb)
2500	Sellette d'attelage	453 kg (1000 lb)
1500	Attelage répartiteur de charge	499 kg (1 100 lb)
2500	Attelage répartiteur de charge	680 kg (1 500 lb)

Ne pas dépasser le poids de charge sur le timon maximal du véhicule. Choisir une barre d'attache de l'attelage la plus courte possible, de sorte que l'attelage à rotule soit la plus près possible du véhicule. Cette mesure aidera à réduire l'effet de la charge sur le timon sur le pont arrière.

Le remorquage peut être limité par la capacité du véhicule de porter le poids au timon. Le poids au timon ne doit pas faire dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ou le PNBE arrière (poids nominal brut sur l'essieu arrière). Se reporter à « Poids total reposant sur les pneus du véhicule », plus loin dans cette section pour plus d'informations.

Une fois la remorque chargée, peser séparément la remorque et ensuite le timon, pour voir si les poids sont appropriés. Si ce n'est pas le cas, on peut remédier à la situation en déplaçant certains articles dans la remorque.

Poids total reposant sur les pneus du véhicule

S'assurer que les pneus du véhicule sont gonflés à la pression indiquée sur l'étiquette de conformité apposée sur la porte du conducteur ou se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*. S'assurer ensuite de ne pas dépasser le PNBV, ou le PNBE arrière, avec le véhicule tracteur et la remorque complètement chargés pour le trajet, poids au timon compris. En cas d'utilisation d'un attelage répartiteur de charge, prendre soin de ne pas dépasser le PNBE arrière avant d'installer les barres de torsion.

Poids de la combinaison remorquée

Il est important que la combinaison du véhicule tracteur et de la remorque n'excède aucun des ces poids nominaux — PNBC, PNBV, PNBE arrière, poids maximum de la remorque ou poids au timon. La seule façon de vérifier cela est de peser la combinaison du véhicule tracteur et de la remorque complètement chargée pour le trajet en obtenant les poids de chacun de ses éléments.

Équipement de remorquage

Attelages

Un équipement d'attelage correct contribue à maintenir le contrôle de la combinaison. La plupart des remorques petites et moyennes peuvent être tractées au moyen d'un coupleur d'attelage simplement composé d'un coupleur verrouillé à la boule d'attelage. Des remorques plus grandes peuvent exiger un attelage répartiteur de charge qui utilise des barres de torsion afin de répartir le poids au timon sur les deux essieux du véhicule et de la remorque. Se reporter à « Poids au timon » dans *Traction d'une remorque à la page 9-86* pour connaître les limite nominales avec divers types d'attelage.

Penser à utiliser des dispositifs antiroulis sur toute remorque. Consulter un professionnel du remorquage à propos des dispositifs antiroulis ou se reporter aux recommandations et consignes du fabricant de la remorque.

Réglage de l'attelage répartiteur de charge

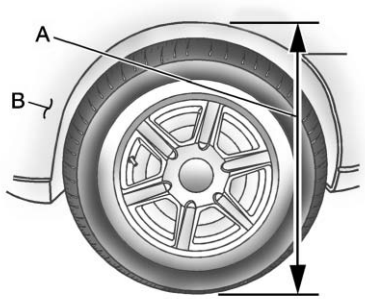

A. Distance de la carrosserie au sol

B. Devant du véhicule

Sur un attelage répartiteur de charge, les barres de torsion doivent être réglées de façon que la distance (A) soit identique après le raccordement de la remorque au véhicule tracteur et le réglage de l'attelage.

Chaînes de sécurité

Toujours fixer des chaînes de sécurité entre le véhicule et la remorque. Croiser ces chaînes sous le timon de la remorque pour empêcher que celui-ci ne heurte la chaussée s'il se séparait de l'attelage. S'adresser au fabricant de l'attelage ou de la remorque pour l'utilisation de chaînes de sécurité. Si le poids de la remorque ne dépasse pas 2 271 kg (5 000 lb) et si elle est pourvue d'un pare-chocs à marchepied installé en usine, les chaînes de sécurité peuvent être attachées aux points d'attache du pare-chocs, sinon les chaînes de sécurité doivent être attachées aux points d'attache de la plate-forme d'attelage de remorque. Toujours laisser assez de jeu pour pouvoir tourner avec la combinaison. Ne jamais laisser les chaînes de sécurité traîner sur le sol.

Freins de remorque

Une remorque chargée dont le poids est supérieur à 900 kg (2 000 lb) doit posséder son propre système de freinage correspondant au poids de la remorque. Bien lire et suivre les instructions relatives aux freins de remorque de manière à ce qu'ils soient posés, réglés et entretenus correctement.

Étant donné que votre véhicule est équipé du système StabiliTrak®, le circuit de freinage de la remorque ne peut pas être branché sur le circuit des freins hydrauliques du véhicule.

Faisceau de câblage de remorque

Le véhicule est équipé du faisceau de câblage de remorque suivant.

Faisceau de câblage de base pour remorque

Le faisceau de câblage de remorque, doté d'un connecteur à sept broches, est situé à l'arrière du véhicule, attaché au châssis. Le connecteur de faisceau peut être branché à un connecteur de remorque résistant universel à sept broches, offert chez votre concessionnaire.

Le faisceau à sept fils comprend les circuits de remorque suivants :

- Jaune : feu d'arrêt/clignotant gauche
- Vert foncé : feu d'arrêt/clignotant droit
- Brun : feux arrière
- Blanc : masse
- Vert clair : feux de recul
- Rouge : alimentation de la batterie*
- Bleu foncé : freins de la remorque*

*Les fusibles de ces deux circuits se trouvent dans la centre électrique sous le capot, mais les câbles ne sont pas branchés. Ils doivent être branchés par votre concessionnaire ou par un centre de réparation qualifié.

Ensemble de faisceau de câblage de remorque pour service intensif

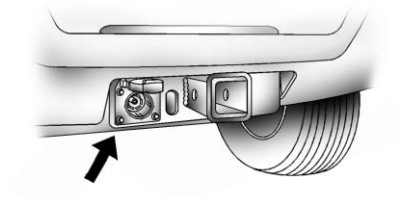

Le véhicule est équipé du faisceau de remorque à sept fils. Ce faisceau avec connecteur de remorque universel à sept broches est attaché à un support situé sur la plate-forme d'attelage.

Le faisceau à sept fils comprend les circuits de remorque suivants :

- Jaune : feu d'arrêt/clignotant gauche
- Vert foncé : feu d'arrêt/clignotant droit
- Brun : feux arrière
- Blanc : masse
- Vert clair : feux de recul
- Rouge : alimentation de la batterie*
- Bleu foncé : freins de la remorque*

*Les fusibles de ces deux circuits se trouvent dans la centre électrique sous le capot, mais les câbles ne sont pas branchés. Ils doivent être branchés par votre concessionnaire ou par un centre de réparation qualifié.

Si vous êtes en train de recharger une batterie auxiliaire (n'appartenant pas au véhicule), appuyer sur le bouton du mode de remorquage qui se trouve à l'extrémité du levier de vitesses. Cela donnera un survoltage au système de charge du véhicule et chargera correctement la batterie. SI la remorque est trop légère pour le mode de remorquage, en deuxième option, vous pouvez allumer les phares pour donner du tonus au système du véhicule et charger la batterie.

Dispositions de câblage pour la commande de frein électrique

Ces câblages provisionnels font partie du câblage de la remorque du véhicule. Ces câbles provisionnels sont destinés à une commande de frein électrique. Le tableau de bord contient des câbles à bout arrondi près du connecteur de liaison de données de la commande de freinage de la remorque. Le faisceau de câblage contient les câbles suivants :

- Bleu foncé : signal de freinage pour le connecteur de la remorque
- Rouge/noir : batterie
- Bleu clair/blanc : contacteur de freins
- Blanc : masse

Il doit être installé par votre concessionnaire ou par un centre de réparation qualifié.

Si le véhicule est équipé de l'ITBC, les découpes arrondies existent mais ne sont pas connectée au faisceau. Si un contrôleur de frein de remorque est installé après-vente, l'ITBC doit être déconnecté. Ne pas alimenter l'ITBC et les contrôleurs après-vente pour commander les freins de remorque simultanément.

Mode remorquage

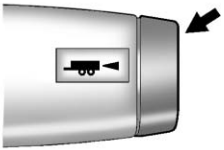

Une pression de ce bouton situé à l'extrémité du levier de vitesse active/désactive le mode de remorquage.

Ce témoin logé dans le groupe d'instruments du tableau de bord s'allume lorsque le mode de remorquage est activé.

Le mode de remorquage est une fonction qui permet d'aider au tractage d'une remorque lourde ou d'une charge lourde ou volumineuse. Se reporter à la rubrique *Mode remorquage à la page 9-42* pour plus de renseignements.

Le mode de remorquage a été conçu de manière à fournir un rendement optimal lorsque le poids combiné du véhicule et de la remorque représente au moins 75% du poids nominal brut combiné (PNBC) du véhicule. Se reporter à « Poids de la remorque » plus haut dans cette section. Le mode de remorquage est surtout utile dans les conditions de conduite suivantes :

- Lorsque le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse en terrain vallonné.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse dans des conditions de circulation comportant des arrêts et des départs fréquents.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse sur un terrain de stationnement très fréquenté où il est souhaitable d'améliorer la maîtrise du véhicule à basse vitesse.

L'utilisation du mode remorquage lorsque le véhicule est peu chargé ou qu'il ne tracte pas de remorque ne causera aucun dommage. Cependant, il n'y a aucun avantage à y recourir quand le véhicule n'est pas chargé. En effet, la sélection de ce mode quand le véhicule est déchargé peut engendrer une sensation désagréable quant au rendement du moteur et aux changements de vitesse et réduire l'économie de carburant. Il est donc recommandé d'utiliser le mode remorquage seulement quand le véhicule tracte une remorque lourde ou transporte une charge lourde ou volumineuse.

Système intégré de commande de frein de remorque

Le véhicule peut posséder un système intégré de commande de frein de remorque (ITBC) pour freins électriques de remorque.

Ce pictogramme se trouve sur le panneau de commande de frein de remorque du véhicule équipé du système intégré de commande de frein de remorque. L'alimentation électrique de frein de remorque est basée sur la pression de freinage appliquée par votre système de freinage du véhicule. Cette alimentation de frein de remorque peut être réglée pour une large gamme de situations de remorquage.

Ce système ITBC est intégré au freinage du véhicule, à l'ABS et au système StabiliTrak. Dans les situations de remorquage qui peuvent activer l'ABS ou le StabiliTrak, la puissance transmise aux freins de remorque est réglée automatiquement pour minimiser le blocage des roues de remorque. Ceci n'implique pas que la remorque soit équipée du système StabiliTrak.

Les véhicules non hybrides dotés du système StabiliTrak possèdent l'option de contrôle de l'oscillation d'une remorque (TSC). Se reporter à *Dispositif anti-louvoiement (TSC) à la page 9-103*.

Les véhicules non hybrides dotés du système StabiliTrak possèdent l'option d'aide au démarrage en côte (ADC). Se reporter à *Aide au démarrage en côte (HSA) à la page 9-54*.

Si les freins du véhicule, l'ABS ou le StabiliTrak fonctionnent mal, votre système ITBC peut mal fonctionner ou ne pas fonctionner du tout. Tous ces systèmes doivent fonctionner correctement pour un bon fonctionnement du système ITBC.

Le système ITBC est alimenté par le circuit électrique du véhicule. Quand le contact est coupé, le système ITBC est désactivé. Le système ITBC fonctionne complètement quand le commutateur d'allumage est en position ON (activé) ou RUN (marche).

Le système ITBC s'utilise uniquement avec des remorques équipées de freins électriques.

⚠ AVERTISSEMENT

Le raccordement d'une remorque incompatible avec le système ITBC peut entraîner une réduction ou une perte complète du freinage de la remorque. La distance d'arrêt et l'instabilité de la remorque peuvent augmenter, ce qui peut entraîner des blessures ou des dégâts au véhicule, à la remorque et aux propriétés. Un contrôleur après-vente peut être disponible pour utilisation avec les remorques équipées de systèmes de freinage de remorque de type pneumatique ou hydraulique. Pour déterminer le type des freins de votre remorque et la disponibilité des contrôleurs, consulter votre fournisseur de remorque ou votre concessionnaire.

En cas de remorquage, s'assurer des points suivants :

- Le système ITBC est utilisé uniquement avec des remorques équipées de freins électriques.
- Le code de la route doit être respecté.
- Les connexions électriques et mécaniques à la remorque doivent être correctes.
- Les freins de remorque doivent fonctionner correctement.
- La remorque et le véhicule doivent être chargés correctement pour le remorquage.

Le système ITBC est installé en usine. Ne pas tenter d'installation après-vente. GM n'est responsable ni de la garantie ni du rendement du système installé après-vente.

Panneau de commande de frein de remorque

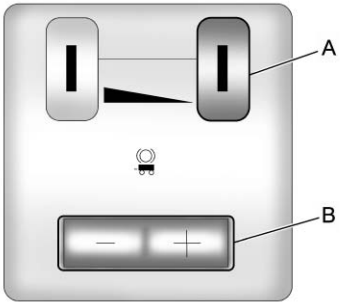

A. Levier manuel d'application du frein de remorque.

B. Boutons de réglage de gain de remorque

Le système ITBC est doté d'un panneau de commande placé sur tableau de bord, à gauche de la colonne de direction. Ce panneau permet de régler la puissance, appelée gain de remorque, disponible aux freins électriques de la remorque et permet l'application manuelle des freins de la remorque. Le panneau de commande est utilisé avec l'écran de frein de remorque du CIB pour régler et afficher la puissance délivrée aux freins de la remorque.

Page d'affichage du CIB du frein de remorque

Le système ITBC affiche des messages sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31* pour plus d'information.

L'écran indique le réglage du gain de remorque, l'alimentation délivrée aux freins de remorque, la connexion à la remorque et le statut de fonctionnement du système.

La page de l'écran de frein de remorque peut être affiché de la manière suivante :

- Faire défiler les pages de menu du CIB en utilisant la tige de trajet du totalisateur ou le bouton d'information du véhicule (option).
- Appuyer sur le bouton de gain de remorque – Si l'écran de frein de remorque n'est pas affiché actuellement, appuyer sur un bouton de gain de remorque pour rappeler le paramétrage de gain de remorque. Quand l'écran de frein de remorque est affiché, les appuis successifs sur les boutons modifieront le paramétrage du gain de remorque.
- Activation du levier d'application manuel du frein de remorque
- Connexion d'une remorque équipée d'un frein électrique

Tous les messages d'avertissement et de réparation du CIB doivent être acceptés par le conducteur en appuyant sur la commande de remise à zéro du totalisateur partiel ou le bouton d'information du véhicule du CIB (en option) avant que l'écran de frein de remorque ne s'affiche et que le freinage de remorque ne puisse être réglé.

TRAILER GAIN (Gain de remorque) – Ce paramétrage est affiché en permanence quand l'écran de frein de remorque est actif. Ce réglage est possible entre 0,0 et 10,0 qu'une remorque soit connectée ou non. Pour régler le gain de remorque, appuyer sur l'un des boutons de réglage placés sur le panneau de commande du frein de remorque. Maintenir enfoncé un bouton pour modifier le freinage de remorque. Pour désactiver le freinage de remorque, régler le gain de remorque sur 0,0 (zéro). 0,0 (zéro) est le réglage d'usine. Pour régler le freinage de remorque, consulter la méthode de réglage décrite plus loin dans cette section.

TRAILER OUTPUT (Sortie de remorque) – Ceci est affiché chaque fois qu'une remorque avec freins électriques est connectée. L'alimentation des freins électriques est basée sur le freinage de véhicule présent et en rapport avec le réglage du gain de remorque. La sortie est affichée de 0 à 10 bars pour chaque nouveau réglage.

Pour les véhicules non hybrides équipés d'un dispositif antiroulis de remorque (TSC) ou d'un système d'aide au démarrage en pente (HSA), la sortie vers les freins électriques de la remorque peut être affichée lorsque les système sont activés. Se reporter à *Dispositif anti-louvoiement (TSC) à la page 9-103* et *Aide au démarrage en côte (HSA) à la page 9-54*.

La sortie de remorque indiquera « - - - - - - » à l'écran de frein de remorque dans les cas suivants :

- Aucune remorque n'est connectée.
- Une remorque sans freins électriques est connectée (aucun message CIB n'est affiché).
- Une remorque avec freins électriques a été déconnectée (un message CHECK TRAILER WIRING (au sujet de la vérification du câblage de la remorque) s'affichera au CIB).
- Panne de câblage vers le frein électrique de remorque (un message CHECK TRAILER WIRING (vérification du câblage de la remorque) s'affichera également au CIB).

- Panne du système ITBC (un message SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (réparation du système de frein de remorque) s'affichera également au CIB).

Application manuelle du frein de remorque

Le levier manuel d'application de frein de remorque se trouve au panneau de commande de frein de remorque et est utilisé pour appliquer le frein électrique de remorque indépendamment des freins du véhicule. Ce levier est utilisé dans l'opération de réglage du freinage de remorque pour régler correctement la puissance au frein la remorque. Le déplacement du levier vers la gauche appliquera uniquement les freins de la remorque. La puissance de sortie vers la remorque est indiquée à l'écran de frein de remorque au CIB. Si le frein principal du véhicule est appliqué pendant que le levier manuel d'application de frein de remorque est utilisé, la puissance de freinage de la remorque sera la plus importante des deux.

Les témoins de frein de remorque et du véhicule s'allument chaque fois que le frein du véhicule ou le frein manuel de la remorque sont appliqués.

Méthode de réglage du gain de frein de remorque

Le freinage de remorque doit être réglé pour une situation de réglage spécifique et doit être réglé dans chaque situation en fonction de la charge du véhicule, de la remorque et de l'état de la chaussée.

Un réglage correct du gain de freinage de remorque est nécessaire. Un freinage excessif de la remorque bloquera les roues de la remorque. Un freinage insuffisant de la remorque ne permettra pas de l'arrêter. Dans un cas comme dans l'autre, la distance d'arrêt et la stabilité du véhicule ainsi que de la remorque seront détériorés.

Adopter la méthode correcte pour régler correctement le gain du freinage de la remorque dans les diverses situations :

1. Les freins de remorque doivent fonctionner correctement.
2. Connecter une remorque correctement chargée au véhicule et s'assurer de toutes les connexions mécaniques et électriques. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-19* pour plus d'information.
3. Après la connexion électrique à la remorque équipée de freins électriques :
   - Un message TRAILER CONNECTED (remorque connectée) s'affichera brièvement à l'écran du CIB.

- L'écran de frein de remorque s'affichera au CIB indiquant TRAILER GAIN (gain de remorque) et TRAILER OUTPUT (sortie de remorque).
- À l'écran de sortie de la remorque du CIB, « - - - - - - » s'effacera en l'absence d'erreur. La connexion d'une remorque sans freins électriques n'effacera pas les six tirets affichés.

4. Régler le freinage de la remorque au moyen des boutons (+ / -) du panneau de commande de frein de remorque.
5. Conduire le véhicule avec la remorque attachée sur un sol horizontal représentatif de la situation de remorquage et sans circulation à environ 32 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) et appliquer complètement le levier manuel de frein de remorque.

   Le réglage du gain de freinage de remorque à des vitesses inférieures de 32 à 40 km/h (20 à 25 mi/h) peut entraîner un réglage incorrect du gain.
6. Régler le gain du freinage de remorque immédiatement sous le point de blocage des roues de remorque, indiqué par du bruit au niveau des roues de la remorque ou de la fumée se dégageant des pneus en cas de blocage des roues de la remorque.

   Le blocage des roues de remorque ne peut se produire en cas de traction d'une remorque lourdement chargée. Dans ce cas, régler le gain du freinage de la remorque à la position la plus élevée admissible pour la situation de remorquage.
7. Régler à nouveau le freinage de remorque chaque fois que la charge du véhicule, la charge de la remorque ou l'état de la chaussée change ou si vous constatez un blocage des roues de la remorque à un moment quelconque du remorquage.

Autres messages du CIB en rapport avec l'ITBC

Outre l'affichage des messages TRAILER GAIN (gain de remorque) et TRAILER OUTPUT (sortie de remorque) au CIB, la connexion de la remorque le statut du système ITBC sont affichés au CIB.

TRAILER CONNECTED (remorque connectée) – Ce message s'affichera brièvement quand une remorque avec freins électriques est connectée la première fois au véhicule. Ce message s'efface automatiquement après dix secondes. Le conducteur pourra également accuser réception de ce message avant son extinction.

CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) – Ce message s'affiche dans les cas suivants :

1. Le système ITBC commence par déterminer la connexion à une remorque avec freins électriques, ensuite le faisceau de remorque est débranché du véhicule.

   Si la déconnexion se produit quand le véhicule est arrêté, ce message s'éteint automatiquement après trente secondes. Ce message s'éteint également si le conducteur accuse réception du message ou si le faisceau de la remorque est connecté à nouveau.

   Si la déconnexion se produit pendant que le véhicule se déplace, ce message reste affiché jusqu'à ce que le contact soit coupé. Ce message s'éteint également si le conducteur accuse réception du message ou si le faisceau de la remorque est connecté à nouveau.

2. Il existe une panne électrique dans le câblage vers le frein électrique de remorque. Ce message reste affiché aussi longtemps que la panne électrique du câblage de remorque subsiste. Ce message s'éteint si le conducteur accuse réception du message.

Pour déterminer si la panne électrique concerne le côté véhicule ou le côté remorque de la connexion du faisceau de câblage de la remorque, agir comme suit :

1. Débrancher du véhicule le faisceau de câblage de la remorque.
2. Couper le contact.
3. Attendre dix secondes puis replacer le commutateur d'allumage en position RUN (marche).
4. Si le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) s'affiche à nouveau, la panne électrique concerne le côté véhicule.

   Si le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier le câblage de la remorque) réapparaît uniquement au moment de connecter le faisceau de câblage de la remorque au véhicule, la panne électrique concerne le côté remorque.

SERVICE TRAILER BREAK SYSTEM (réparation du système de frein de la remorque) – Ce message s'affiche en cas de problème du système ITBC. Si ce message persiste après plusieurs cycles d'allumage, le problème concerne système ITBC. Emmener le véhicule chez un concessionnaire GM pour obtenir un diagnostic et une réparation du système ITBC.

Si ou le message CHECK TRAILER WIRING (vérifier câblage de la remorque) ou le message SERVICE TRAILER BRAKE SYSTEM (vérifier système de freinage de la remorque) s'affiche pendant un trajet, vous ne disposez plus d'un frein de remorque. Dès que la circulation le permet ranger le véhicule sur le côté de la route et couper le contact. Vérifier la connexion du câblage à la remorque et remettre le contact. Si l'un des messages s'affiche à nouveau, cela signifie que le véhicule ou la remorque a besoin d'être réparé.

Un concessionnaire GM peut diagnostiquer et réparer la remorque. Cependant, ces interventions ne sont pas couvertes par la garantie GM. Votre concessionnaire de la remorque peut vous informer au sujet des réparations et de la garantie concernant la remorque.

Contrôle du roulis de remorque (TSC)

Les véhicules non hybrides dotés du système StabiliTrak sont équipés de la fonction de contrôle du roulis de remorque (TSC). Si le véhicule tracte une remorque et que le système détecte une oscillation de la remorque, les freins du véhicule sont serrés sans que le conducteur n'enfonce la pédale de frein. Si le véhicule est équipé du système de contrôle de freinage de remorque intégré (ITBC), le système StabiliTrak peut également serrer les freins de la remorque. Le témoin TCS/StabiliTrak clignotera dans le groupe d'instruments du tableau de bord pour indiquer au conducteur de réduire la vitesse. Si la remorque continue à osciller, le système StabiliTrak réduira le couple du moteur pour faciliter le ralentissement du véhicule. Se reporter à *Système StabiliTrak® à la page 9-54* pour de plus amples renseignements.

L'ajout d'accessoires ne provenant pas du concessionnaire peut avoir un impact négatif sur les performances du véhicule. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Conversions et ajouts

Équipement électrique complémentaire

Avis: **Ne pas ajouter d'équipement électrique au véhicule avant d'avoir consulté votre concessionnaire à ce sujet. Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule et les dommages ne seraient pas couverts par la garantie. Certains équipements électriques ajoutés peuvent empêcher d'autres composants de fonctionner normalement.**

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation d'un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-50* et *Ajout d'équipement à un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-50*.

Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire

Avant d'installer un chasse-neige sur le véhicule, voici ce qu'il faut savoir :

Avis: **Si le véhicule ne possède pas de système optionnel d'installation de chasse-neige, le fait d'ajouter un chasse-neige pourrait endommager le véhicule, et les frais de réparation ne seraient pas couverts par la garantie. À moins que le véhicule n'ait été construit dans l'objectif de transporter un chasse-neige, ne pas en ajouter un au véhicule.**

Si le véhicule possède un système optionnel d'installation de chasse-neige appelé RPO VYU, alors la charge utile que le véhicule peut transporter sera réduite lorsqu'un chasse-neige est installé. Le véhicule peut être endommagé si les PNBE avant et arrière ou le PNBV sont dépassés.

Certains véhicules sont construits avec un système optionnel d'installation de chasse-neige appelé RPO VYU. Si le véhicule offre ce système optionnel, vous pouvez ajouter un chasse-neige à celui-ci à condition de ne pas dépasser certains poids de chargement du véhicule, comme le GAW et le PNBV.

Le chasse-neige que peut supporter le véhicule dépend de beaucoup de choses, notamment :

- Des options installées sur le véhicule et de leur poids.
- La charge et le nombre de passagers qu'on a l'intention de transporter.
- Le poids de l'article ajouté au véhicule.
- Le poids total de tout chargement additionnel qu'on a l'intention de transporter.

Si, par exemple, vous possédiez un chasse-neige de 700 livres (318 kg). Le poids total de tous les occupants et du chargement à l'intérieur de la cabine ne devrait pas excéder 300 livres (135 kg). Cela signifie que vous ne pourriez transporter qu'un seul passager. Cependant, même ce passager pourrait être de trop, si le poids d'autres équipements s'ajoute déjà à celui du véhicule.

Voici quelques lignes directrices pour utiliser en toute sécurité un chasse-neige sur le véhicule :

- S'assurer que le poids sur les essieux avant et arrière ne dépasse pas la charge maximale de chacun des essieux.
- En ce qui concerne l'essieu avant, pour transporter des passagers ou des charges supplémentaires, il faut placer un contrepoids d'équilibrage approprié en arrière de l'essieu arrière. Le contrepoids doit être fermement attaché afin qu'il ne se déplace pas durant le trajet.
- Suivre les recommandations du fabricant du chasse-neige en ce qui concerne le contrepoids arrière. Il peut être nécessaire d'ajouter du contrepoids à l'arrière du véhicule afin d'assurer une bonne répartition de la charge, même si le poids supporté par l'essieu avant ne dépasse pas la charge limite permise pour ce dernier.
- Le fabricant ou l'installateur du chasse-neige peut aider à déterminer le poids de chargement arrière requis, en vue de s'assurer que la combinaison chasse-neige/véhicule n'excède pas le PNBV, le PNBE avant et arrière et le ratio de répartition de poids avant et arrière.
- Le poids total du véhicule ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule.

La capacité de réserve de l'essieu avant est égale à la différence entre le PNBE avant et le poids de l'essieu avant du véhicule dont le réservoir de carburant est plein et qui contient le nombre de passagers maximal. Fondamentalement, c'est le poids qui peut être ajouté sur l'essieu avant, avant d'atteindre le PNBE avant.

Vous pouvez trouver la capacité de réserve de l'essieu avant du véhicule dans le coin inférieur droit de l'étiquette de conformité/pneus comme l'indique l'illustration.

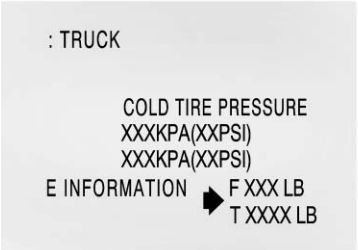

États-Unis

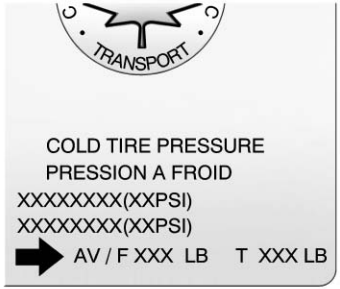

Canada

Pour calculer le poids que tout accessoire avant, comme un chasse-neige, ajoute à l'essieu avant, utiliser la formule suivante :

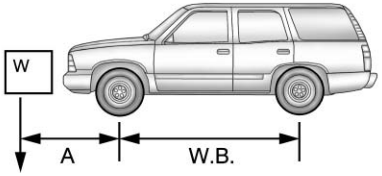

(W x (A + W.B.)) / W.B.= poids ajouté par l'accessoire sur l'essieu avant.

Où :

W = poids de l'accessoire ajouté
A = distance de l'accessoire à l'avant de l'essieu avant
W.B. = empattement du véhicule

Par exemple, l'installation d'un chasse-neige de 700 livres (318 kg) ajoute en réalité plus de 700 livres (318 kg) sur l'essieu avant. En utilisant la formule, si le chasse-neige est situé à 122 centimètres (4 pieds) devant l'essieu avant et que la base de la roue mesure 305 centimètres (10 pieds), alors :

W = 318 kg (700 lb)
A = 122 cm (4 pi)
W.B. = 305 cm (10 pi)

(W x (A + W.B.))/W.B. =
(318 x (122 + 305))/305 =
445 kilogrammes (980 livres)

Ainsi, si la capacité de réserve de l'essieu avant du véhicule est supérieure à 980 livres (445 kg), le chasse-neige pourrait être ajouté sans excéder le PNBE avant.

Un équipement plus lourd peut être ajouté à l'avant du véhicule si son poids peut être compensé en transportant moins de passagers, un chargement plus léger et en positionnant le chargement vers l'arrière du véhicule. Cela a pour effet de réduire la charge exercée sur l'avant du véhicule. Toutefois, le PNBE avant, le PNBE arrière et le PNBV ne doivent jamais être excédés.

⚠ AVERTISSEMENT

Sur certains véhicules munis d'un dispositif à l'avant, comme un chasse-neige, il peut être possible de charger l'essieu avant au poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant, mais il n'y aurait pas assez de poids sur l'essieu arrière pour offrir des performances de freinage appropriées. Si les freins ne peuvent fonctionner correctement,

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

vous pourriez faire une collision. Pour favoriser un bon fonctionnement des freins lorsqu'un chasse-neige est installé, toujours suivre les recommandations du fabricant ou de l'installateur du chasse-neige en ce qui concerne le chargement arrière afin d'assurer un ratio de répartition de poids avant et arrière adéquat, même si le poids avant réel peut être inférieur au PNBE avant et que le poids total du véhicule est inférieur au poids nominal brut du véhicule (PNBV). Maintenir un ratio de répartition de poids avant et arrière adéquat est nécessaire pour fournir des performances de freinage appropriées.

La capacité de réserve totale du véhicule est la différence entre le PNBV et le poids du véhicule dont le réservoir de carburant est plein et qui contient le nombre maximal de passagers. C'est la charge qui peut être ajoutée au véhicule avant d'atteindre le PNBV. Notez bien que les nombres représentant la capacité de réserve ne sont que des guides à suivre lorsque vient le moment de sélectionner la quantité d'équipement ou de chargement que le véhicule peut transporter. Si vous êtes incertains du poids de l'avant, de l'arrière ou du poids total du véhicule, allez à un poste de pesage et pesez le véhicule. Votre concessionnaire peut également vous aider pour cette étape.

Vous pouvez trouver la capacité de réserve totale du véhicule dans le coin inférieur droit de l'étiquette de conformité ou l'étiquette d'information sur le chargement des pneus comme décrit plus haut.

Voir son concessionnaire pour obtenir des conseils et des renseignements supplémentaires en ce qui a trait à l'utilisation d'un chasse-neige sur le véhicule. Se reporter également à la rubrique *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

Dispositions pour la lampe d'urgence de toit du véhicule

Les véhicules munis d'un groupe spécial de pré-équipement pour chasse-neige (EFC VYU) sont également dotés d'un groupe de dispositions pour lampe d'urgence de toit (EFC TRW). Le câblage de la lampe d'urgence de toit se trouve dans la console de pavillon. Pour connaître l'emplacement de l'interrupteur, se reporter à la rubrique *Lampe auxiliaire montée sur le toit à la page 6-7*.

Entretien du véhicule

Informations générales

Informations générales 10-2
Avertissement sur proposition 65 - Californie 10-3
Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie 10-3
Accessoires et modifications 10-3

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire 10-4
Capot 10-5
Aperçu du compartiment moteur 10-6
Huile à moteur 10-8
Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-11
Liquide de boîte de vitesses automatique 10-13
Filtre à air du moteur 10-16
Circuit de refroidissement 10-17
Liquide de refroidissement 10-18
Surchauffe du moteur 10-23
Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé 10-25
Ventilateur 10-26
Liquide de direction assistée 10-26
Liquide lave-glace 10-28
Freins 10-29
Huile frein 10-30
Batterie 10-32
Quatre roues motrices 10-33
Essieu avant 10-34
Essieu arrière 10-35
Vérification de contacteur de démarreur 10-36
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique 10-37
Vérification du blocage de la boîte de vitesses à l'allumage 10-37
Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-38
Remplacement du balai d'essuie-glace 10-38
Remplacement de glace 10-39

Réglage des phares

Réglage des phares 10-40

Remplacement des ampoules

Remplacement des ampoules 10-42
Ampoules à halogène 10-42
Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul 10-42
Feu de la plaque d'immatriculation 10-44
Ampoules de rechange 10-44

Réseau électrique

Système électrique : surcharge 10-45
Fusibles et disjoncteurs 10-46
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-46
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-51

Roues et pneus
Pneus 10-55
Étiquette sur paroi latérale du pneu 10-56
Désignations des pneus 10-59
Terminologie et définitions de pneu 10-61
Pression des pneus 10-64
Système de surveillance de la pression des pneus 10-66
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu 10-68
Inspection des pneus 10-71
Permutation des pneus 10-72
Quand faut-il remplacer les pneus? 10-73
Achat de pneus neufs 10-74
Pneus et roues de dimensions variées 10-76
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-77
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 10-79
Remplacement de roue 10-79
Chaînes à neige 10-80
Au cas d'un pneu à plat 10-81
Changement de pneu 10-84
Système de serrure secondaire 10-95
Roue de secours pleine grandeur 10-98

Démarrage avec batterie auxiliaire
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-99

Remorquage
Remorquage du véhicule 10-104
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-104

Entretien de l'apparence
Soin extérieur 10-111
Soin intérieur 10-115
Tapis de plancher 10-118

Informations générales

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco®

Genuine GM | Parts

GM Accessories

Avertissement sur proposition 65 - Californie

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types d'équipements automobiles, tels que les déclencheurs de sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les piles au lithium des émetteurs de télédéverrouillage, peuvent contenir du perchlorate. Des précautions de manipulation spéciales sont requises. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement à un véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-50*.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

Si le véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

⚠ AVERTISSEMENT

Vous pouvez être blessé et le véhicule pourrait être endommagé si vous essayez de faire vous-même les travaux d'entretien sans savoir exactement comment vous y prendre.

- Avant d'entreprendre une opération d'entretien, s'assurer de posséder les connaissances et

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

l'expérience suffisantes ainsi que les pièces de rechange et les outils adéquats.

- S'assurer que les écrous, les boulons et les autres pièces d'attache sont appropriés. On peut facilement confondre les pièces d'attache des systèmes anglais et métrique. Si les mauvaises pièces d'attache sont utilisées, elles risquent à la longue de se briser ou de se détacher. Vous pourriez être blessé.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-21*.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Vérification du système de sacs gonflables à la page 3-52*.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Enregistrement des travaux d'entretien à la page 11-17*.

Capot

Pour ouvrir le capot :

1. Tirer sur la poignée portant ce symbole. Elle est située à l'intérieur du véhicule, sous le volant et à sa gauche.

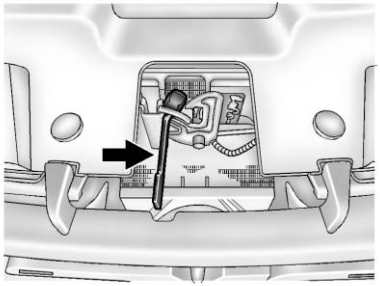

2. Se diriger ensuite à l'avant du véhicule et repérer le levier de dégagement secondaire du capot situé près du centre de la calandre.
3. Pousser le levier de dégagement secondaire du capot vers la droite.
4. Soulever le capot.

   Avant de fermer le capot, vérifier si tous les bouchons de remplissage sont serrés. Ensuite, abaisser le capot jusqu'à 152 mm (6 po) de la position fermée, faire une pause puis pousser le centre avant du capot fermement vers le bas pour le fermer.

Aperçu du compartiment moteur

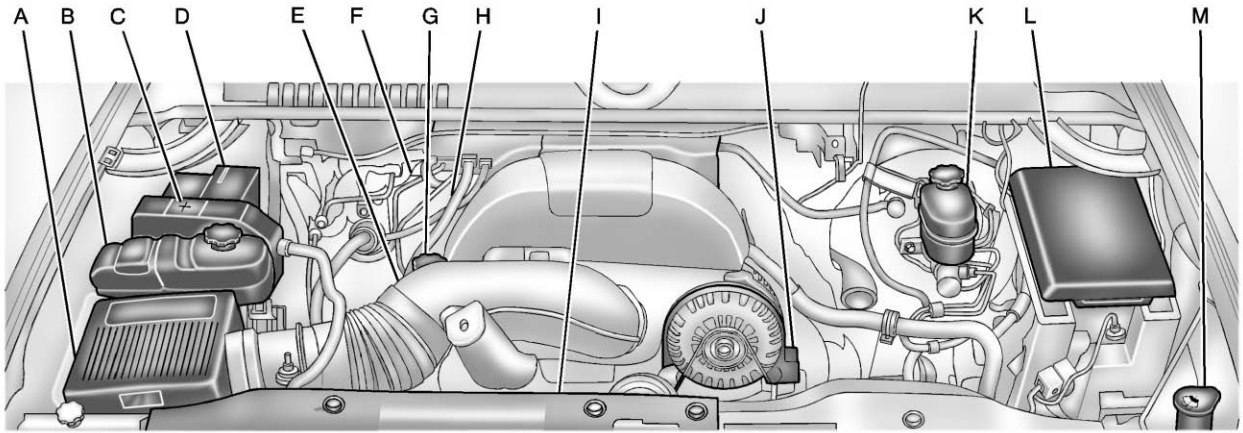

Moteur 5,3 L V8 illustré, moteur 6,0 L V8 similaire

A. *Filtre à air du moteur à la page 10-16*.

B. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Circuit de refroidissement à la page 10-17*.

C. Borne positive (+) éloignée. Se reporter à la rubrique *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-99*.

D. *Batterie à la page 10-32*.

E. Borne négative (-) à distance (non visible). Se reporter à *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-99*.

F. Jauge de liquide de boîte de vitesses automatique (non visible). Se reporter à « Vérification du niveau de liquide » sous *Liquide de boîte de vitesses automatique à la page 10-13*.

G. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous *Huile moteur à la page 10-8*.

H. Jauge d'huile moteur (non illustrée). Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » sous *Huile moteur à la page 10-8*.

I. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Circuit de refroidissement à la page 10-17*.

J. Réservoir du liquide de direction assistée. Se reporter à *Liquide de direction assistée à la page 10-26*.

K. Réservoir du maître-cylindre des freins. Se reporter à « Liquide pour freins » à la rubrique *Liquide de frein à la page 10-30*.

L. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-46*.

M. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide de lave-glace à la page 10-28*.

Si le véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

Huile à moteur

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Toujours utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans cette section.
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-11*.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Il est bon de vérifier le niveau de l’huile moteur à chaque fois qu'on fait le plein. Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être placé sur un sol de niveau. La poignée de la jauge d’huile moteur est en forme d’anneau et de couleur jaune. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l’emplacement précis de la jauge d’huile moteur.

Obtenir une bonne lecture du niveau d'huile est essentiel :

1. Si le moteur a tourné récemment, le couper et attendre quelques minutes que l'huile redescende dans le carter d'huile. Si le niveau d'huile moteur est vérifié trop peu de temps après la coupure du moteur, la valeur du niveau d'huile observée ne sera pas précise.
2. Enlever la jauge d'huile et la nettoyer avec un essuie-tout ou un chiffon et l'enfoncer de nouveau à fond. La retirer à nouveau en maintenant la pointe vers le bas et vérifier le niveau.

Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge, ajouter un litre d'huile préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choisir l'huile moteur appropriée » dans ce chapitre pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

Avis: **Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la gamme de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la gamme de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Il convient de vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer la quantité d'huile excédentaire.**

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification d'huile et du degré de viscosité. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Spécification

Utiliser et demander les huiles moteur portant la marque de certification dexos1™. Les huiles qui respectent les exigences du véhicule doivent porter la marque de certification dexos1 sur le récipient. Cette marque de certification indique que l'huile a été approuvée comme étant conforme à la norme dexos1.

Avis: **À défaut d'utiliser l'huile moteur recommandée ou l'équivalent, le moteur risque des dégâts non couverts par la garantie sur le véhicule. Vérifier avec votre concessionnaire ou le prestataire d'entretien si l'huile est conforme à la norme dexos1.**

Degré de viscosité

L'huile SAE 5W-30 a le degré de viscosité qui convient le mieux au véhicule. Ne pas utiliser d'autres huiles de viscosité différente, telles que les huiles SAE 10W-30, 10W-40 ou 20W-50.

Dans les régions extrêmement froides, où la température descend sous −20°C (−29°F), une huile synthétique SAE 0W-30 devrait être utilisée. Une huile qui affiche ce degré de viscosité facilitera le démarrage à froid du moteur sous des températures extrêmement basses. Lors de la sélection d'une huile affichant le degré de viscosité approprié, s'assurer de toujours sélectionner une huile qui répond aux spécifications exigées, conformément à la norme dexos1 ou l'équivalent. Se reporter au chapitre des spécifications pour de plus amples renseignements.

Additifs pour huile moteur / Rinçage de l'huile moteur

Il est interdit d'ajouter quoi que ce soit à l'huile. Les huiles recommandées répondant à la norme Dexos et affichant la marque de certification Dexos sont tout ce qui est nécessaire pour garantir un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut ?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Sur certains véhicules, lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a diminué, le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) s'affiche pour indiquer qu'une vidange est nécessaire. Voir *Messages Huile moteur à la page 5-47*. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile n'indique pas la nécessité d'effectuer une vidange d'huile pendant un an. Toutefois, l'huile moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé.

Sur les véhicules qui n'affichent pas le message CHANGE ENGINE OIL SOON, une vidange est requise lorsque le pourcentage de OIL LIFE REMAINING (durée de vie restante de l'huile) approche 0%. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement entre les intervalles de vidange et de la maintenir au niveau adéquat.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 milles) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système chaque fois que l'huile est vidangée afin qu'il puisse établir la prochaine vidange d'huile moteur. Toujours réinitialiser la durée de vie de l'huile moteur à 100 % après chaque vidange. Le système ne se réinitialise pas par lui-même. Pour réinitialiser le système sur la plupart des véhicules :

1. Afficher la durée de vie restante de l'huile au centralisateur informatique de bord (CIB). Si le véhicule ne possède pas de boutons CIB, il doit être en position de stationnement (P) pour accéder à cet affichage. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.
2. Appuyer sur le bouton SET/RESET (réglage/remise à zéro) du CIB et le maintenir enfoncé, ou bien appuyer sur la commande de remise à zéro du compteur journalier pendant plus de cinq secondes si le véhicule ne dispose pas de boutons CIB. La durée de vie de l'huile passe à 100%.

Sur tous les véhicules, le système de durée de vie de l'huile se réinitialise comme suit :

1. Tourner le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche) sans faire démarrer le moteur.
2. Enfoncer lentement et complètement la pédale d'accélérateur, trois fois en cinq secondes.
3. Afficher OIL LIFE REMAINING (durée de vie restante de l'huile) au CIB. Si l'écran affiche 100%, le système est réinitialisé. Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31*.

Si le message CHANGE ENGINE OIL SOON (changer l'huile moteur sous peu) réapparaît au démarrage du moteur et/ou si OIL LIFE REMAINING (durée de vie restante de l'huile) est proche de 0%, la réinitialisation de l'indicateur de durée de vie de l'huile moteur a échoué. Répéter l'opération.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Quand vérifier et vidanger le liquide de boîte de vitesses automatique

Il est généralement superflu de vérifier le niveau de liquide de la boîte de vitesses. Une fuite de liquide de la boîte de vitesses ou une surchauffe de la boîte de vitesses sont les seules causes de perte de liquide. Si vous soupçonnez une petite fuite, adopter la méthode suivante pour vérifier le niveau. Cependant, en cas de fuite importante, il peut s'avérer nécessaire de faire remorquer le véhicule jusqu'à un concessionnaire et de le faire réparer avant de reprendre la route.

Avis: **L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses automatique non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans la section *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.**

Remplacer le liquide et le filtre aux intervalles programmés indiqués dans *Calendrier de maintenance à la page 11-3*. Veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Comment vérifier le liquide de boîte de vitesses automatique

Avis: **Trop ou trop peu de liquide peut endommager la boîte de vitesses. Du liquide en excès peut tomber sur les organes chauds du moteur ou de l'échappement et causer un incendie. Un manque de liquide peut surchauffer la boîte de vitesses. S'assurer d'une lecture précise lors de la vérification du liquide.**

Avant de vérifier le niveau de liquide, préparer votre véhicule de la manière suivante :

1. Démarrer le moteur et arrêter le véhicule sur un sol horizontal. Laisser le moteur tourner.
2. Serrer le frein de stationnement et placer le levier de changement de vitesse à la position de stationnement (P).
3. Avec le pied sur la pédale de frein, déplacer le levier des vitesses à toutes les positions en le tenant à chaque position pendant 3 secondes. Ensuite, replacer le levier de vitesse à la position de stationnement (P).
4. Laisser le moteur tourner au ralenti (500 à 800 tr/min) pendant au moins une minute. Relâcher lentement la pédale de frein.

5. Laisser le moteur tourner et appuyer sur le bouton Trip/Fuel (trajet/carburant) ou la commande de réinitialisation du compteur de trajet jusqu'à l'affichage de TRANS TEMP (température de transmission) au centre informatique de bord (CIB).
6. Utiliser l'indication de TRANS TEMP (température de la transmission) pour déterminer et effectuer la méthode de vérification adéquate.
   Si l'indication de température sort des normes, laisser le véhicule refroidir ou utiliser le véhicule jusqu'à ce que la température adéquate de liquide de boîte de vitesses soit atteinte.

Procédure de vérification à froid

Utiliser cette méthode uniquement à titre de référence pour déterminer si la boîte de vitesses dispose de suffisamment de liquide pour un fonctionnement sûr jusqu'à ce qu'une vérification à chaud puisse être effectuée. La vérification à chaud est la plus précise. Effectuer la vérification à chaud à la première occasion. Utiliser cette vérification à froid pour vérifier le niveau de liquide quand la température de la boîte de vitesses est comprise entre 27°C et 32°C (80°F et 90°F).

1. Localiser la jauge de la boîte de vitesses à l'arrière du compartiment moteur, du côté passager du véhicule.

   Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour plus de renseignements.
2. Soulever la poignée, puis retirer la jauge et l'essuyer avec un chiffon propre ou un essuie-tout.
3. Placer la jauge graduée à sa place en la poussant jusqu'au fond; attendre trois secondes, puis la retirer de nouveau.
4. Vérifier les deux côtés de la jauge et lire le niveau inférieur. Répéter l'opération pour vérifier l'indication.

5. Si le niveau de liquide est inférieur à la bande de contrôle COLD (froid), ajouter juste assez de liquide pour amener le niveau dans la bande COLD. Ceci demande peu de liquide, généralement moins de 0,5 litre (1 pinte). Ne pas remplir en excès.

6. Effectuer une vérification à chaud dès que possible après que la boîte de vitesses a atteint la température normale de fonctionnement comprise entre 71°C et 93°C (160°F et 200°F).
7. Si le niveau de liquide se trouve dans la gamme de fonctionnement appropriée, repousser la jauge complètement et abaisser la poignée pour bloquer la jauge en place.

Procédure de vérification à chaud

Utiliser cette méthode pour vérifier le niveau de liquide de boîte de vitesses lorsque sa température est comprise entre 71°C et 93°C (160°F et 200°F).

La vérification à chaud est la méthode la plus précise de vérification du niveau de liquide. La vérification à chaud doit être effectuée dès que possible pour confirmer la vérification à froid. Le niveau de liquide s'élève avec l'augmentation de sa température, de sorte qu'il est important de confirmer que la température de la boîte de vitesses est dans les normes.

1. Localiser la jauge de la boîte de vitesses à l'arrière du compartiment moteur, du côté passager du véhicule.

   Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour plus de renseignements.
2. Soulever la poignée, puis retirer la jauge et l'essuyer avec un chiffon propre ou un essuie-tout.
3. Placer la jauge graduée à sa place en la poussant jusqu'au fond; attendre trois secondes, puis la retirer de nouveau.
4. Vérifier les deux côtés de la jauge et lire le niveau inférieur. Répéter l'opération pour vérifier l'indication.

5. Le niveau de fonctionnement sûr est compris dans la bande hachurée HOT (chaud) de la jauge. Si le niveau de liquide n'est pas dans cette bande et si la température de la boîte de vitesses est comprise entre 71°C et 93°C (160°F et 200°F), ajouter ou retirer du liquide selon les besoins pour amener le niveau dans la bande HOT. Si le niveau est bas ajouter juste assez de liquide pour amener le niveau dans la bande HOT. Ceci exige peu de liquide,

généralement moins de 0,5 litre (1 pinte). Ne pas remplir en excès.

6. Si le niveau de liquide se trouve dans la gamme de fonctionnement appropriée, repousser la jauge complètement et abaisser la poignée pour bloquer la jauge en place.

Uniformité des lectures

Toujours vérifier au moins deux fois le niveau du liquide en suivant la procédure décrite précédemment. La constance des lectures (c'est-à-dire des lectures qui se répètent) est importante pour maintenir un niveau de liquide approprié. Si les lectures restent inconstantes, contacter le concessionnaire.

Filtre à air du moteur

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du filtre à air du moteur.

Inspecter le filtre à air aux intervalles d'entretien prévus et le remplacer à la première vidange d'huile après 80 000 km (50 000 milles). Pour plus d'informations, se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3*. En cas de trajets sur des routes poussiéreuses ou sales, inspecter le filtre à chaque vidange d'huile moteur.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

Pour inspecter le filtre à air du moteur, le retirer du véhicule selon les étapes 1 à 6. Ensuite, le secouer doucement pour le débarrasser de la poussière et la saleté. Si le filtre reste couvert de saleté, il doit être remplacé. Ne jamais utiliser d'air comprimé pour nettoyer le filtre.

Remplacer le filtre à air du moteur

1. Repérer l'ensemble du filtre à air. Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6*.

2. Desserrer les quatre vis sur le couvercle du boîtier et soulever le couvercle.

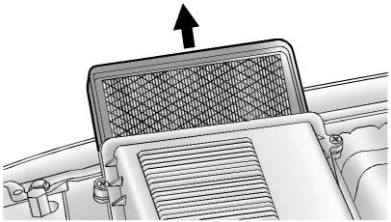

3. Retirer le filtre à air du boîtier. Faire attention de déloger le moins de saleté possible.
4. Nettoyer les joints et le boîtier du filtre à air.
5. Vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur.
6. Réinstaller le couvercle et serrer les vis.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous faites fonctionner le moteur sans filtre à air, vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Le filtre à air non seulement nettoie l'air, mais il assure également une protection en cas de retour de flamme. Agir avec précaution en intervenant sur le moteur et ne pas rouler lorsque le filtre à air est retiré.

Circuit de refroidissement

Si le véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.

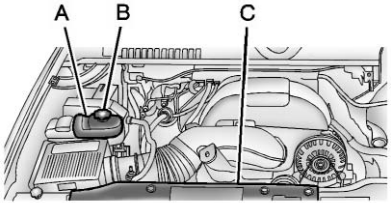

Moteur 5,3 L V8 illustré, moteur 6,0 L V8 similaire

A. Réservoir d'expansion
B. Bouchon de réservoir d'expansion du liquide de refroidissement
C. Ventilateur(s) électrique(s) de refroidissement du moteur (non visibles)

⚠ AVERTISSEMENT

Un ventilateur électrique de refroidissement du moteur placé sous le capot peut commencer à tourner et blesser même si le moteur est arrêté. Les mains, les vêtements et les outils doivent être maintenus à l'écart des ventilateurs.

⚠ AVERTISSEMENT

Les flexibles du chauffage et du radiateur, ainsi que les autres pièces du moteur peuvent être très chauds. Ne pas les toucher, sous peine de brûlure.

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite, au risque de perdre tout le liquide de refroidissement, causer un incendie et vous brûler. Réparer les fuites avant de rouler.

Avis: **Utiliser un autre liquide de refroidissement que le DEX-COOL® peut causer une corrosion prématurée du moteur, du noyau de chauffage ou du radiateur. De plus, il peut falloir remplacer le liquide de refroidissement du moteur plus tôt, soit à 50 000 km (30 000 milles) ou 24 mois, selon la première éventualité. Aucune réparation ne serait couverte par la garantie du véhicule. Toujours utiliser le liquide de refroidissement DEX-COOL (sans silicate) dans le véhicule.**

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce liquide de refroidissement est conçu pour rester dans le véhicule pendant 5 ans ou 240 000 km (150 000 milles), selon la première occurrence.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-23*.

Utiliser ce qui suit

⚠ AVERTISSEMENT

L'ajout d'eau pure ou de tout autre liquide au système de refroidissement peut s'avérer dangereux. L'eau pure, ainsi que d'autres liquides, peuvent entrer en ébullition plus rapidement que le liquide de refroidissement approprié. Le système d'avertissement de refroidissement du véhicule est réglé pour un mélange de liquide de refroidissement correct. Avec de l'eau pure ou un mélange inapproprié, le moteur pourrait surchauffer sans que vous ne receviez un avertissement de surchauffe. Le moteur pourrait prendre feu et d'autres personnes ou vous-même pourriez être brûlés. Utiliser un mélange composé pour moitié d'eau

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

potable propre et pour moitié de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Utiliser un mélange à parts égales d'eau potable pure et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Si on utilise ce mélange, rien ne devra être ajouté. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à -37 °C (-34 °F), température extérieure.
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température moteur de 129 °C (265 °F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

Avis: **En cas d'utilisation d'un mélange incorrect de liquide de refroidissement, le moteur peut surchauffer et être gravement endommagé. Les coûts de la réparation ne seraient pas couverts par la garantie.**
Un mélange trop aqueux peut geler et fissurer le moteur, le radiateur, le corps de chauffe et d'autres pièces.

Avis: **Si vous utilisez des inhibiteurs supplémentaires et/ou si vous ajoutez des additifs dans le système de refroidissement, vous risquez d'endommager votre véhicule. Utiliser uniquement le mélange correct de liquide de refroidissement indiqué dans le présent guide pour le système de refroidissement. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.**

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, le répandre sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.

Vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement. Si le liquide présent dans le réservoir est en ébullition, ne rien faire d'autre que le laisser refroidir. Si le liquide de refroidissement est visible, mais qu'il n'est pas au niveau de la marque FULL COLD (plein à froid) ou au-dessus, verser un mélange à parts égales d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL dans le réservoir d'expansion, mais s'assurer que le système de refroidissement est froid avant de le faire.

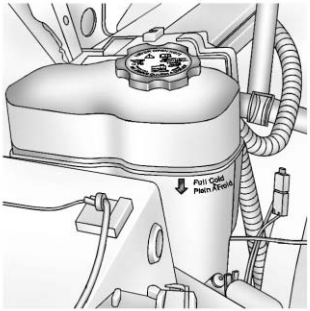

Le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement est situé dans le compartiment-moteur sur le côté passager du véhicule. Se reporter à la section *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître son emplacement précis.

Le niveau du liquide de refroidissement doit se trouver au niveau ou au-dessus du repère FULL COLD (plein à froid). Si tel n'est pas le cas, il y a peut-être une fuite dans le système de refroidissement.

Comment faire l'appoint au réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Une projection de liquide de refroidissement sur les organes chauds du compartiment moteur peut provoquer des blessures. Le liquide de refroidissement contient du glycol éthylène et peut brûler si les organes du moteur sont chauds. Ne pas renverser de liquide de refroidissement sur un moteur chaud.

Avis: **Une méthode spécifique de remplissage de liquide de refroidissement doit être adoptée au risque de surchauffe et de dégâts importants au moteur.**

⚠ AVERTISSEMENT

Un ventilateur électrique de refroidissement du moteur placé sous le capot peut commencer à tourner et blesser même si le moteur est arrêté. Les mains, les vêtements et les outils doivent être maintenus à l'écart des ventilateurs.

⚠ AVERTISSEMENT

La vapeur et les liquides bouillants qui sont projetés d'un système de refroidissement chaud peuvent provoquer de graves brûlures. Ils sont sous pression, et si le bouchon de pression du vase d'expansion est dévissé — même un peu — ils peuvent jaillir à grande vitesse. Ne jamais dévisser le bouchon lorsque le système de refroidissement (y compris le bouchon de pression du vase d'expansion) est chaud. Attendre le refroidissement du système de refroidissement et du bouchon pour dévisser celui-ci.

Si vous ne voyez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion, en verser de la manière suivante :

1. Retirer le bouchon de pression du réservoir d'expansion lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression et la durite supérieure, ne sera plus chaud.

   Tourner le bouchon de pression lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre d'environ un tour complet. Si un sifflement se fait entendre, attendre jusqu'à ce qu'il s'arrête. Le sifflement indique qu'il y a toujours de la pression.

2. Continuer à faire tourner lentement le bouchon de pression et le retirer.

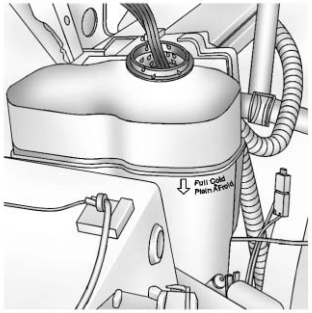

3. Remplir ensuite le réservoir d'expansion avec le mélange approprié jusqu'au repère FULL COLD (plein à froid).

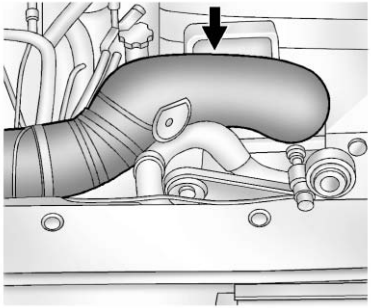

4. Après avoir retiré le bouchon à pression du vase d'expansion, faire démarrer le moteur et le laisser tourner jusqu'à ce que la durit supérieure du radiateur soit chaude au toucher. Faire particulièrement attention au ventilateur de refroidissement du moteur.

   À ce moment, le niveau du liquide de refroidissement à l'intérieur du réservoir d'expansion pourrait être plus bas. Si le niveau est plus bas, ajouter du mélange dans le réservoir d'expansion jusqu'à ce le niveau atteigne le repère FULL COLD (plein à froid).

5. Ensuite, replacer le bouchon de pression. S'assurer que le bouchon de pression est bien serré à la main et bien en place.

6. Vérifier le niveau du liquide de refroidissement après avoir coupé le moteur et attendu que le liquide de refroidissement soit froid. Au besoin, répéter les étapes 1 à 6 de la procédure de remplissage du liquide de refroidissement.

Avis: **Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement risque de s'échapper et le moteur d'être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est bien fermé.**

Surchauffe du moteur

Le véhicule est doté de plusieurs témoins destinés à avertir d'une surchauffe du moteur.

Le tableau de bord du véhicule comprend un indicateur de température de liquide de refroidissement. Se reporter à *Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur à la page 5-17*.

Par ailleurs, les messages ENGINE OVERHEATED STOP ENGINE (surchauffe moteur - arrêter le moteur), ENGINE OVERHEATED IDLE ENGINE (surchauffe moteur – faire tourner au ralenti) et ENGINE POWER IS REDUCED (la puissance du moteur est réduite) s'affichent au centralisateur informatique de bord (CIB) situé sur le tableau de bord. Se reporter à *Messages du circuit de refroidissement du moteur à la page 5-45* et à *Messages de puissance du moteur à la page 5-48*.

Si vous décidez de ne pas lever le capot lors de l'affichage de cet avertissement, demander immédiatement une intervention. Se reporter à *Programme d'assistance routière (Etats-Unis et Canada) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-12*.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier ensuite si les ventilateurs de refroidissement du moteur fonctionnent. Si le moteur surchauffe, les deux ventilateurs devraient fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

Avis: **Les dommages au moteur générés par le fonctionnement du moteur sans liquide de refroidissement ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Se reporter à *Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé à la page 10-25* pour des renseignements sur la conduite en lieu sûr en cas d'urgence.**

Avis: **Si le moteur prend feu en roulant sans liquide de refroidissement, le véhicule risque d'être gravement endommagé. Les réparations coûteuses ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Se reporter à *Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé à la page 10-25* pour des renseignements sur la conduite jusqu'en lieu sûr en cas d'urgence.**

Dégagement de vapeur du compartiment moteur

⚠ AVERTISSEMENT

La vapeur s'échappant d'un moteur surchauffé peut vous brûler gravement, même si vous ne faites qu'ouvrir le capot. Rester loin du moteur si vous voyez ou si vous entendez le sifflement de la vapeur qui s'échappe du moteur. Arrêter le moteur et éloigner tout le monde du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse. Attendre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus signe de vapeur ni de liquide de refroidissement avant d'ouvrir le capot.

Si vous continuez à rouler quand le moteur est surchauffé, les liquides du moteur peuvent prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

grièvement brûlés. Si le moteur surchauffe, l'arrêter et quitter le véhicule jusqu'au refroidissement du moteur.

Se reporter à la rubrique *Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé à la page 10-25* pour obtenir des informations sur la conduite du véhicule en lieu sûr en cas d'urgence.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

Les messages ENGINE OVERHEATED STOP ENGINE (moteur surchauffé - arrêter le moteur) ou ENGINE OVERHEATED IDLE ENGINE (surchauffe moteur – faire tourner au ralenti) ainsi q'un bas niveau de liquide de refroidissement peuvent indiquer un problème grave.

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.
- Tracte une remorque. Se reporter à *Attelage de remorque à la page 9-86*.

En cas d'avertissement de surchauffe sans émission de vapeur :

1. Mettre la climatisation hors fonction.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.

3. Laisser tourner le moteur au ralenti, au point mort (N), lorsque la circulation est intense.
   Si possible, quitter la chaussée, passer en position de stationnement (P) ou au point mort (N) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si l'aiguille de température n'est plus dans la zone de surchauffe ou que l'avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant trois minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi. Se reporter aussi à « Fonctionnement en mode de protection de moteur surchauffé » plus loin dans cette section.

Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé

En cas de surchauffe de moteur et si le message ENGINE POWER IS REDUCED (puissance moteur réduit) s'affiche, un mode de protection contre la surchauffe qui alterne l'allumage de groupes de cylindres aide à prévenir des dommages au moteur. Dans ce mode, une perte de puissance et de rendement du moteur est perceptible. Ce mode de fonctionnement vous permet, en cas d'urgence, de conduire votre véhicule en lieu sûr. La conduite sur de grandes distances et la traction d'une remorque devraient être évitées en mode de protection de moteur surchauffé.

Avis: **Après avoir roulé en mode de fonctionnement de protection du moteur contre la surchauffe, pour éviter d'endommager le moteur, laisser le moteur refroidir avant toute réparation. L'huile moteur sera sévèrement dégradée. Réparer la cause de la perte de liquide de refroidissement, vidanger l'huile et réinitialiser le système de durée de vie de l'huile. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-8*.**

Ventilateur

Si le véhicule est muni d'un ventilateur de refroidissement à embrayage, lorsque l'embrayage est en fonction, le ventilateur tourne plus vite afin de fournir plus d'air au moteur. Dans les conditions de conduite normales, le ventilateur tourne moins vite et l'embrayage n'est pas complètement engagé. Vous avez ainsi une meilleure économie de carburant et le bruit du ventilateur est réduit. Lors des charges élevées, de traction de remorque et/ou de hautes températures extérieures, la vitesse du ventilateur augmente quand l'embrayage est engagé plus complètement. Vous pouvez alors déceler une augmentation du bruit du ventilateur. Ceci est normal et ne devrait pas vous amener à penser qu'il y a patinage anormal de la boîte de vitesses ou que le rapport de vitesses est en train de changer trop souvent. Il s'agit simplement d'un bon fonctionnement du système de refroidissement du moteur. Lorsqu'aucun refroidissement additionnel n'est nécessaire, il y a débrayage et le ventilateur ralentit.

Il est également possible d'entendre ce bruit de ventilation lorsque le moteur démarre. Ce bruit disparaît dès que l'embrayage du ventilateur se désengage partiellement.

Si le véhicule est équipé de ventilateurs de refroidissement électriques du moteur, vous pouvez entendre les ventilateurs fonctionner à vitesse réduite en condition quotidienne de conduite. Les ventilateurs peuvent s'arrêter s'il n'est pas nécessaire de refroidir le moteur. En cas de charge importante du véhicule, de traction de remorques, de températures extérieures élevées, ou de fonctionnement du climatiseur, la vitesse des ventilateurs peut être augmentée et vous pouvez entendre une augmentation du bruit du ventilateur. Ce phénomène est normal et indique un fonctionnement correct du système de refroidissement. Lorsqu'il n'est pas nécessaire de refroidir davantage le moteur, les ventilateurs passent en vitesse réduite.

Liquide de direction assistée

Si le véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Intervalle de vérification du liquide de servodirection

À moins de soupçonner une fuite ou d'entendre un bruit anormal, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de direction assistée. Une perte de liquide dans ce système pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer le système.

Vérification du niveau du liquide de direction assistée

Avis: **Des niveaux de contamination extrêmement faibles peuvent endommager le circuit de direction et provoquer son dysfonctionnement. Ne pas laisser de contaminants entrer en contact avec le côté du liquide du bouchon de réservoir/de la jauge. Ne pas en laisser pénétrer dans le réservoir.**

Pour vérifier le niveau du liquide de servodirection :

1. Couper le contact et laisser refroidir le compartiment moteur.
2. Essuyer le bouchon et le dessus du réservoir pour les débarrasser de toute saleté.
3. Dévisser le bouchon et essuyer la jauge à l'aide d'un chiffon propre.
4. Remettre le bouchon et bien le serrer en place.
5. Retirer le bouchon à nouveau et examiner le niveau de fluide indiqué sur la jauge.

Le niveau devrait être au repère FULL COLD (plein à froid). Au besoin, ajouter juste assez de liquide pour amener le niveau à ce repère.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer le type de liquide à utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*. Toujours utiliser le liquide correct.

Avis: **L'utilisation d'un liquide non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours utiliser le liquide indiqué sous *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.**

Liquide lave-glace

Utiliser ce qui suit

Lorsque du liquide de lave-glace avant doit être ajouté, lire les instructions du constructeur avant l'emploi. Utiliser un liquide dont la protection contre le gel est suffisante dans les zones où la température peut tomber sous le point de congélation.

Ajout de liquide de lave-glace

Votre véhicule affiche un message au CIB lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas. Ce message s'affiche pendant 15 secondes au démarrage de chaque cycle d'allumage. Lorsque le message WASHER FLUID LOW ADD FLUID (bas niveau du liquide de lave-glace, ajouter du liquide) s'affiche, du liquide de lave-glace doit être ajouté dans le réservoir de liquide de lave-glace du pare-brise.

Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Avis

- **Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.**
- **Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace. En outre, l'eau ne nettoiera pas aussi bien que le liquide de lave-glace.**
- **Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.**
- **Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.**

Freins

Le véhicule est pourvu de freins à disque. Les plaquettes de freins à disque ont des indicateurs d'usure intégrés qui font un bruit strident en guise d'avertissement quand les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être permanent ou occasionnel lorsque le véhicule roule, sauf lors d'une pression ferme de la pédale de frein.

⚠ AVERTISSEMENT

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Avis: **En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.**

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des plaquettes et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre approprié selon les indications de couple de serrage *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

Les garnitures pour les deux roues du même essieu devraient toujours être remplacées ensemble.

Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer qu'il est nécessaire d'effectuer un entretien des freins.

Réglage des freins

Chaque fois que les freins sont utilisés, que le véhicule roule ou non, ils s'ajustent pour compenser l'usure.

Remplacement des pièces du système de freinage

Le système de freinage d'un véhicule est complexe. Ses nombreuses pièces doivent être de qualité supérieure et doivent bien fonctionner ensemble pour assurer un très bon freinage. Votre véhicule a été conçu et testé avec des pièces de freins de qualité supérieure. Lorsque des pièces du système de freinage sont remplacées, s'assurer d'obtenir des pièces de rechange neuves approuvées. Faute de quoi, les freins peuvent ne plus fonctionner de manière correcte. Par exemple, la pose de garnitures de freins à disque ne convenant pas à votre véhicule peut modifier l'équilibre entre les freins avant et arrière — au pire. L'efficacité attendue du freinage peut changer de bien d'autres façons si des pièces de rechange incorrectes sont posées.

Huile frein

Le réservoir du maître-cylindre des freins est rempli de liquide pour freins DOT 3. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Seules deux raisons provoquent la baisse de niveau de liquide de frein :

- Le niveau de liquide de frein baisse en raison de l'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau de liquide remonte.
- Une fuite de liquide du système hydraulique de frein peut également provoquer une baisse de niveau de liquide. Faire réparer le système hydraulique de frein, car une fuite signifie que tôt ou tard les freins ne fonctionneront plus de manière correcte.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide n'éliminera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou enlever du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

⚠ AVERTISSEMENT

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage. Se reporter à « Vérification du liquide de frein » dans cette section.

Lorsque le niveau du liquide de frein est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du circuit de freinage à la page 5-25*.

Se reporter au Programme d'entretien afin de déterminer quand vérifier le liquide de frein. Se reporter à la rubrique *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Vérification du liquide de frein

Vérifier le liquide de frein en examinant le réservoir de liquide de frein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6*.

Le niveau de liquide doit se trouver au-dessus du repère MIN (minimum). Sinon, faire vérifier le circuit hydraulique de frein pour s'assurer de l'absence d'une fuite.

Après la réparation du système de freinage hydraulique, s'assurer que le niveau est au-dessus du repère MIN mais pas au-dessus du repère MAX.

Liquide approprié

Utiliser uniquement du liquide de frein DOT-3 neuf provenant d'un récipient scellé. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Nettoyer toujours le bouchon du réservoir de liquide de frein ainsi que la surface autour du bouchon avant de l'enlever. Cela aidera à empêcher la saleté de pénétrer dans le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Les freins risquent de ne pas fonctionner correctement si un liquide incorrect est utilisé pour le circuit hydraulique de freinage. Ceci pourrait provoquer un accident. Toujours utiliser le liquide de frein adéquat.

Avis

- **L'emploi d'un liquide incorrect risque d'endommager sérieusement les composants du système hydraulique de freinage. Il suffit par exemple que quelques gouttes d'une huile à base minérale, comme de l'huile moteur, tombent dans le système hydraulique de freinage pour endommager les pièces de ce système au point de devoir les remplacer. Ne laisser personne ajouter un type de liquide incorrect.**
- **Si du liquide de frein se répand sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut se dégrader. Prendre soin de ne pas renverser du liquide de frein sur votre véhicule. Si cela se produit, le nettoyer immédiatement.**

Batterie

Si le véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

Se reporter au numéro de remplacement de l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6* pour connaître l'emplacement de la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

Les bornes de batterie, les cosses ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques que la Californie reconnaît comme étant cancérigènes et nuit à la reproduction. Se laver les mains après avoir manipulé ces pièces.

Entreposage du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-99* pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie ou utiliser un chargeur en régime d'entretien.

Quatre roues motrices

Boîte de transfert

Intervalle de vérification du lubrifiant

Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3* pour déterminer quand vérifier le lubrifiant.

Vérification du niveau de lubrifiant

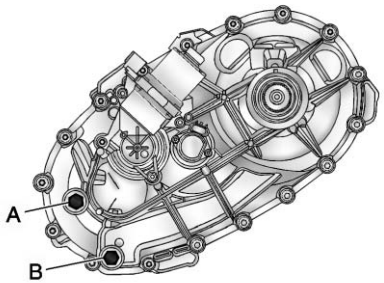

Boîte de transfert activée

A. Bouchon de remplissage

B. Bouchon de vidange

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

Si le niveau se situe sous la partie inférieure de l'orifice de remplissage, il sera peut-être nécessaire d'ajouter du lubrifiant. Ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau au bas de l'orifice du bouchon de remplissage. Veiller à ne pas trop serrer le bouchon

Intervalle de vidange du lubrifiant

Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3* pour déterminer la fréquence de remplacement du lubrifiant.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Essieu avant

Intervalle de vérification et de vidange de lubrifiant

À moins de soupçonner une fuite ou d'entendre un bruit anormal, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide d'essieu avant. Une perte de liquide pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer.

Vérification du niveau de lubrifiant

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

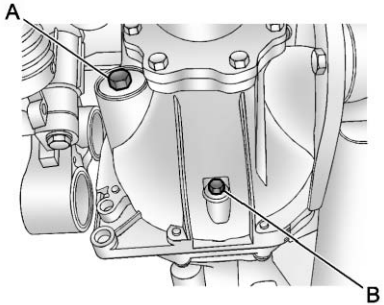

Série 1500

A. Bouchon de remplissage

B. Bouchon de vidange

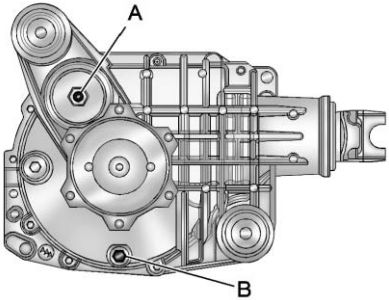

Tous Sauf série 1500

A. Bouchon de remplissage

B. Bouchon de vidange

- Quand le différentiel est froid, ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau de 0 mm (0 po) à 3,2 mm (1/8 po) sous l'orifice du bouchon de remplissage.

- Quand le différentiel est à la température de fonctionnement (chaud), ajouter suffisamment de lubrifiant pour amener le niveau au bas de l'orifice du bouchon de remplissage.

Utiliser ce qui suit

Pour déterminer quel type de lubrifiant utiliser, se reporter à la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Essieu arrière

Intervalle de vérification du lubrifiant

À moins de soupçonner une fuite ou d'entendre un bruit anormal, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le lubrifiant de l'essieu arrière. Une perte de lubrifiant pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer.

Tous les ensembles d'essieu sont remplis d'un volume quelconque de liquide durant la production. Ce remplissage n'atteint cependant pas un niveau déterminé. Lorsque vous vérifiez le niveau de liquide d'un essieu quel qu'il soit, les variations dans les relevés peuvent être attribuables aux volumes de liquide variables utilisés à l'usine. Par ailleurs, si le véhicule vient tout juste de s'arrêter avant qu'on en vérifie le niveau de liquide, il se peut que le niveau semble plus bas que la normale, car il s'est répandu le long des tubulures de l'essieu et n'a pas encore réintégré complètement le fond de carter. Par conséquent, un relevé effectué cinq minutes après que le véhicule s'est arrêté semblera indiquer un niveau de liquide plus bas que s'il s'agit d'un véhicule immobilisé depuis une ou deux heures. Rappelons que l'ensemble d'essieu arrière doit être supporté pour garantir l'exactitude du relevé.

Vérification du niveau de lubrifiant

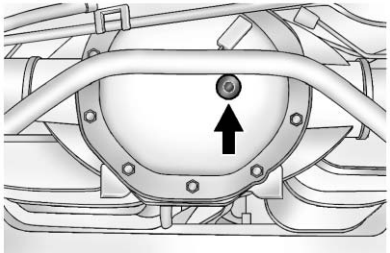

Série 1500

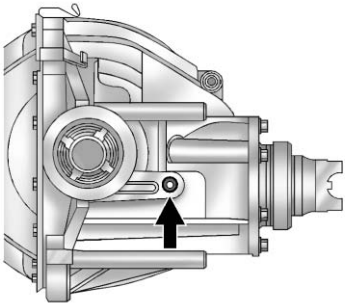

Série 2500

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

- Pour les séries 1500, le niveau correct se situe entre 1,0 mm et 19,0 mm (0,04 po et 0,75 po) sous le bas de l'orifice du bouchon de remplissage, placé sur l'essieu arrière. Ajouter juste assez de liquide pour atteindre le niveau correct.
- Pour les séries 2500, le niveau correct se situe entre 0 mm et 13,0 mm (0 po et 0,5 po) sous le bas de l'orifice du bouchon de remplissage, placé à l'avant de l'essieu. Ajouter juste assez de liquide pour atteindre le niveau correct.

Vérification de contacteur de démarreur

⚠ AVERTISSEMENT

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer fermement le frein de stationnement et les freins ordinaires. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 9-53*.

   N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.
3. Essayer de faire démarrer le moteur à chaque rapport. Le véhicule ne doit démarrer qu'en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Si le véhicule démarre à n'importe quelle autre position, s'adresser au concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique

⚠ AVERTISSEMENT

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.
2. Serrer à fond le frein de stationnement. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 9-53*.

   Préparez-vous à serrer les freins ordinaires immédiatement si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du blocage de la boîte de vitesses à l'allumage

Le véhicule étant stationné et le frein de stationnement étant appliqué, essayez de tourner la clé de contact à la position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) à chaque position du levier sélecteur.

- Il ne devrait être possible de tourner la clé en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) que lorsque le levier de sélection est à la position de stationnement (P).
- La clé ne devrait pouvoir être retirée qu'en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)

⚠ AVERTISSEMENT

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement du balai d'essuie-glace

Les balais des essuie-glaces doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés. Se reporter à la rubrique *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Il existe divers types de balais de rechange que l'on enlève de manière différente.

Remplacement de balai d'essuie-glace avant

1. Écarter le connecteur du bras de l'essuie-glace du pare-brise.

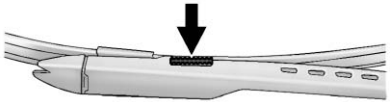

2. Serrer les parties rainurées situées de chaque côté du balai, puis faire pivoter l'ensemble du balai en l'écartant du connecteur du bras.

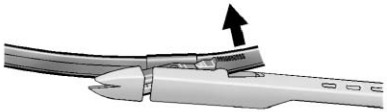

3. Installer le nouveau balai sur le connecteur du bras et s'assurer que les parties rainurées sont bien enclenchées et fixées.

Pour connaître le type et les dimensions appropriées, se reporter à *Pièces de rechange d'entretien à la page 11-15*.

Remplacement du balai d'essuie-glace arrière

1. Soulever le balai d'essuie-glace et le déplacer de sa position au repos.

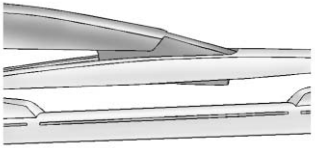

2. Tirer l'ensemble du balai d'essuie-glace dans le sens opposé de la lunette. Le balai d'essuie-glace de la lunette ne se verrouille pas en position verticale, il est donc nécessaire de procéder avec soin lorsque vous le tirez dans le sens opposé du véhicule.

3. Faire pivoter le balai d'essuie-glace et l'extraire du bras d'essuie-glace. Maintenir le bras d'essuie-glace en place et dégager le balai du bras d'essuie-glace.

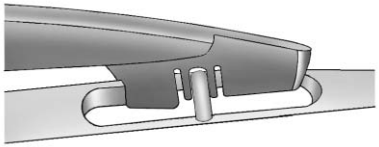

4. Remplacer le balai d'essuie-glace.
5. Remettre le balai d'essuie-glace en position de repos.

Remplacement de glace

Si le pare-brise ou une glace latérale avant doit être remplacé(e), consultez votre concessionnaire pour déterminer la glace de remplacement correcte.

Réglage des phares

Le véhicule possède un système de réglage optique visuel des phares. Le faisceau des phares a été préréglé en usine et il n'exige pas de réglage ultérieur.

Toutefois, si le véhicule est endommagé dans un accident, le faisceau des phares peut être réglé selon les besoins.

Si des véhicules venant en sens inverse vous font un appel de phares, ce peut vouloir dire qu'un ajustement vertical des phares soit nécessaire.

Il est recommandé de conduire le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer si le réglage des phares est nécessaire. Toutefois, il est possible d'effectuer le réglage des phares conformément aux indications décrites.

Le véhicule doit être préparé de la manière suivante :

- Les phares doivent se trouver à 7,6 m (25 pi) d'un mur de teinte claire.
- Les quatre pneus du véhicule doivent se trouver à l'horizontale.
- Le véhicule doit être placé de façon à être perpendiculaire au mur.
- Être exempt de neige, glace et boue.
- Le véhicule doit être complètement monté et tout autre travail doit être interrompu pendant le réglage des phares.
- Le véhicule doit être normalement chargé, le réservoir d'essence plein et une personne pesant 75 kg (160 lb) assise dans le siège du conducteur.
- Les pneus doivent être gonflés à la pression appropriée.
- Mettre la roue de secours en son emplacement d'origine dans le véhicule.

Le réglage des phares s'effectue à partir des feux de croisement du véhicule. Les feux de route seront bien réglés si les feux de croisement le sont.

Pour le réglage vertical :

1. Soulever le capot. Voir *Capot à la page 10-5*

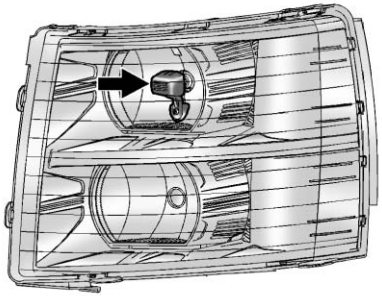

2. Repérer le point de réglage sur les lentilles des feux de croisement.
3. Enregistrer la distance entre le sol et le point de réglage du feu de croisement.

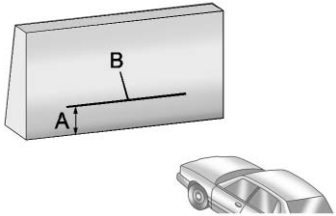

4. Sur le mur, mesurer depuis le sol vers le haut (A) la distance notée à l'étape 3 et la marquer.
5. Tracer une ligne horizontale ou placer du ruban (B) sur le mur à la largeur du véhicule et à la hauteur de la marque tracée à l'étape 4.

Avis: **Ne pas couvrir un phare pour améliorer son découpage lors du pointage. En couvrant ainsi un phare, de la chaleur peut s'accumuler de façon excessive, ce qui peut endommager le phare.**

6. Allumer les feux de croisement et placer un carton ou l'équivalent devant le phare que vous ne devez pas régler. Ceci permet de ne voir sur la surface plane que le faisceau lumineux du phare que vous voulez régler.

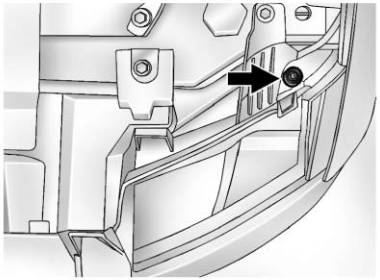

7. Repérer les vis de réglage vertical des phares, situées sous le capot, près de chaque ensemble de phare.

   La vis de réglage peut être réglée au moyen d'une douille E8 Torx®.

8. Faire tourner la vis de réglage vertical jusqu'à ce que le faisceau du phare atteigne la ligne de ruban horizontale. Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans l'autre sens pour lever ou baisser l'angle du faisceau.

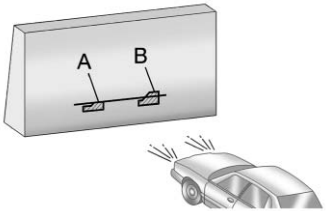

9. La lumière provenant du phare doit être placée au bord inférieur de la ligne horizontale. Le phare du côté gauche (A) illustre un réglage correct. Le phare du côté droit (B) illustre un réglage incorrect.
10. Répéter les étapes 7 à 9 pour l'autre phare.

Remplacement des ampoules

Pour connaître le type d'ampoule de rechange à utiliser, se reporter à la rubrique *Ampoules de rechange à la page 10-44*.

Pour toute directive de remplacement d'ampoule qui ne figure pas dans cette rubrique, consulter votre concessionnaire.

Ampoules à halogène

⚠ AVERTISSEMENT

Les ampoules halogènes contiennent un gaz pressurisé et peuvent éclater si elles tombent ou sont griffées. Des blessures pourraient en découler. Les consignes de l'emballage de l'ampoule doivent être lues et respectées.

Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul

Si le véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides au sujet de la méthode de remplacement d'ampoule.

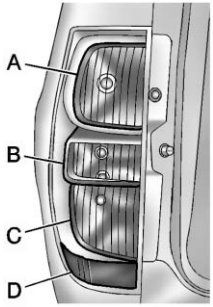

A. Feu d'arrêt/Feu rouge arrière

B. Feu de recul

C. Ampoule du feu arrière/ clignotant

D. Feu de position latéral

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Ouvrir le hayon. Se reporter à *Hayon à commande manuelle à la page 2-11* ou *Hayon à commande électrique à la page 2-12*.

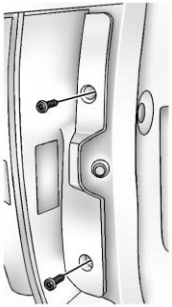

2. Enlever les deux vis de l'ensemble de feu arrière.
3. Tirer l'ensemble de feu arrière vers l'arrière pour dégager les deux goupilles extérieures de l'ensemble de feu arrière du véhicule.
4. Tourner la douille d'ampoule vers la gauche pour la retirer de l'ensemble de feu arrière.
5. Retirer l'ampoule grillée de la douille.
6. Enfoncer une ampoule neuve dans la douille d'ampoule, puis mettre la douille dans le feu arrière en tournant dans le sens horaire.
7. Reposer l'ensemble du feu arrière. Lors de la repose, s'assurer d'aligner les goupilles de l'ensemble du feu arrière sur le véhicule. Si ceci n'est pas fait, vous ne pourrez pas installer correctement l'ensemble de feu arrière.

Feu de la plaque d'immatriculation

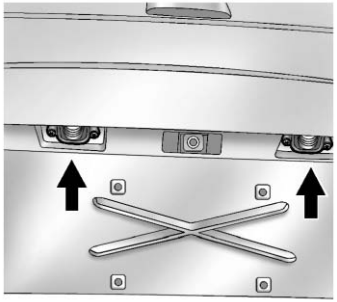

1. Retirer les deux vis de retenue de l'éclairage de la plaque d'immatriculation à la moulure intégrée au hayon.
2. Tourner et tirer l'ensemble de lampe de la plaque d'immatriculation vers l'avant à travers l'ouverture de la moulure.
3. Retirer la douille d'ampoule de l'ensemble de lampe en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
4. Extraire l'ampoule en ligne droite de la douille et placer la nouvelle ampoule.
5. Inverser les étapes 1 à 3 pour remettre en place l'éclairage de la plaque d'immatriculation.

Ampoules de rechange

Si le véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

Éclairage extérieur	Numéro d'ampoule
Feu de recul	7441
Feu de la plaque d'immatriculation	W5WLL
Clignotant arrière, feu rouge arrière et feu d'arrêt arrière	3057K
Feu de position latéral	194

Pour les ampoules de rechange non énumérées ici, contacter votre concessionnaire.

Réseau électrique

Système électrique : surcharge

Le véhicule est doté de fusibles et de disjoncteurs destinés à le protéger d'une surcharge du système électrique.

Lorsque la charge électrique est trop importante, le disjoncteur s'ouvre et se ferme, protégeant le circuit jusqu'à ce que la charge électrique revienne à la normale ou que le problème soit résolu. Ceci réduit fortement les probabilités d'une surcharge de circuit et d'incendie provoqués par des problèmes électriques.

Les fusibles et disjoncteurs protègent les dispositifs électriques du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

S'il y a un problème sur la route et qu'un fusible doit être remplacé, on peut utiliser un autre fusible de même ampérage retiré d'un autre emplacement. Choisir une fonction du véhicule qui n'est pas utilisée et remettre le fusible en place le plus tôt possible.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Si le véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

Une combinaison de fusibles, de disjoncteurs et de fils fusibles thermiques protègent les circuits de câblage contre les courts-circuits. Ils réduisent considérablement le risque d'incendie provenant d'un trouble électrique.

Observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Si jamais vous avez un problème sur la route et que vous n'avez pas de fusible de rechange, vous pouvez en utiliser un qui a la même intensité. Sélectionner simplement un des accessoires de votre véhicule dont vous pouvez vous passer – comme la radio ou la prise pour accessoires – et utiliser son fusible, si l'intensité est appropriée. Le remplacer dès que possible.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

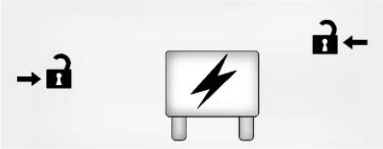

Le bloc-fusibles du compartiment moteur est situé dans le compartiment-moteur, côté conducteur du véhicule. Soulever le couvercle pour accéder au bloc-fusibles/relais.

Si le véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

Avis: **Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.**

Pour retirer un fusible, tenir le bout du fusible entre le pouce et l'index et le retirer droit.

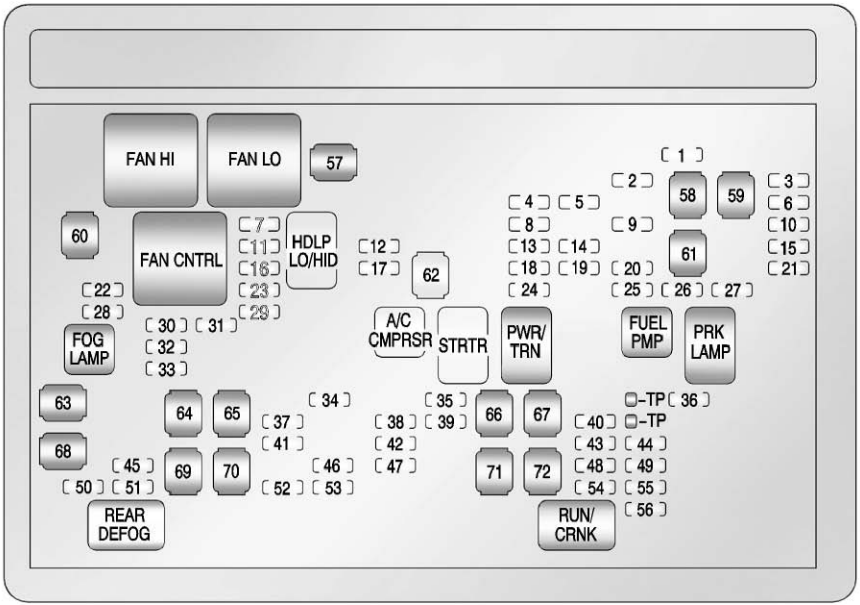
FAN HI
FAN LO
57
1
2
58
59
3
6
10
15
21
4
5
8
9
13
14
18
19
20
24
25
26
27
61
60
FAN CNTRL
7
11
16
23
29
HDLP LO/HID
12
17
62
22
28
30
31
32
33
FOG LAMP
A/C CMPRSR
STRTR
PWR/ TRN
FUEL PMP
PRK LAMP
63
64
65
34
35
39
66
67
36
-TP
-TP
68
37
41
38
42
47
40
43
44
45
50
51
69
70
46
52
53
71
72
48
54
49
55
56
REAR DEFOG
RUN/ CRNK

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
1	Feu d'arrêt/Clignotant droit de remorque
2	Commande électronique de suspension, échappement du compresseur du correcteur automatique d'assiette (ALC)
3	Feu d'arrêt/Clignotant gauche de remorque
4	Commandes moteur
5	Module de commande du moteur, Commande de papillon
6	Contrôleur de frein de remorque
7	Lave-glace avant
8	Sondes d'oxygène
9	Système de freinage antiblocage 2
10	Feux de recul de remorque
11	Feu de croisement côté conducteur
12	Module de commande du moteur (batterie)
13	Injecteurs de carburant, Bobines d'allumage (côté droit)
14	Module de commande de transmission (batterie)
15	Feux de recul du véhicule
16	Feu de croisement côté passager
17	Compresseur de climatisation
18	Sondes d'oxygène
19	Commandes de boîte de vitesses (allumage)
20	Pompe à carburant
21	Module de commande de système d'alimentation en carburant
22	Lave-phare
23	Essuie-glace de lunette arrière
24	Injecteurs de carburant, Bobines d'allumage (côté gauche)
25	Feux de stationnement de la remorque
26	Feux de stationnement côté conducteur

Fusibles	Usage
27	Feux de stationnement côté passager
28	Phares antibrouillard
29	Klaxon
30	Feu de route côté passager
31	Feux de circulation de jour (FCJ) (option)
32	Feu de route côté conducteur
33	Feux de circulation de jour 2 (option)
34	Toit ouvrant
35	Système d'allumage à clé, Système anti-cambriolage
36	Essuie-glaces
37	Utilisation de l'aménagement EFS B2 (batterie)

Fusibles	Usage
38	Pédales à réglage électrique
39	Commandes de climatisation (batterie)
40	Système de sac gonflable (allumage)
41	Amplificateur
42	Système audio
43	Divers (allumage), Régulateur de vitesse
44	Déverrouillage du hayon
45	Système de sac gonflable (batterie)
46	Ensemble d'instruments
47	Non utilisé
48	Commande de climatisation auxiliaire (allumage)

Fusibles	Usage
49	Feu de freinage central surélevé
50	Désembueur arrière
51	Rétroviseurs chauffants
52	Utilisation de l'aménagement EFS B1 (batterie)
53	Prise pour accessoires, allume-cigare (selon équipement)
54	Relais du compresseur du correcteur automatique d'assiette
55	Commandes de climatisation (allumage)

Fusibles	Usage
56	Module de commande du moteur, pompe à carburant secondaire (allumage)

Fusibles de la boîte J	Usage
57	Ventilateur de re-froidissement 1
58	Compresseur du correcteur automatique d'assiette
59	Système de freinage antiblocage pour utilisation intensive
60	Ventilateur de re-froidissement 2

Fusibles de la boîte J	Usage
61	Système de freinage antiblocage 1
62	Démarreur
63	Goujon 2 (freins de remorque)
64	Centre électrique de bus à gauche 1
65	Barres de frottement électriques
66	Non utilisé
67	Boîte de transfert
68	Goujon 1 (alimentation de la batterie à partir du connecteur de la remorque)

Fusibles de la boîte J	Usage
69	Centre électrique de bus central 1
70	Soufflante de commande de climatisation
71	Module électrique du hayon
72	Centre électrique de bus à gauche 2

Relais	Usage
FAN HI	Ventilateur de re-froidissement grande vitesse
FAN LO	Ventilateur de re-froidissement petite vitesse
FAN CNTRL	Commande du ventilateur
HDLP LO/HID	Feu de croisement
FOG LAMP	Phares antibrouillard avant

Relais	Usage
A/C CMPRSR	Compresseur de climatisation
STRTR	Démarreur
PWR/TRN	Groupe motopropulseur
FUEL PMP	Pompe à carburant
PRK LAMP	Feux de stationnement
REAR DEFOG	Désembueur arrière
RUN/ CRNK	Alimentation commutée

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments

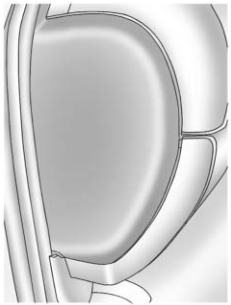

Le volet d'accès au bloc-fusibles se trouve sur le tableau de bord, côté conducteur.

Déposer le couvercle pour accéder au bloc-fusibles.

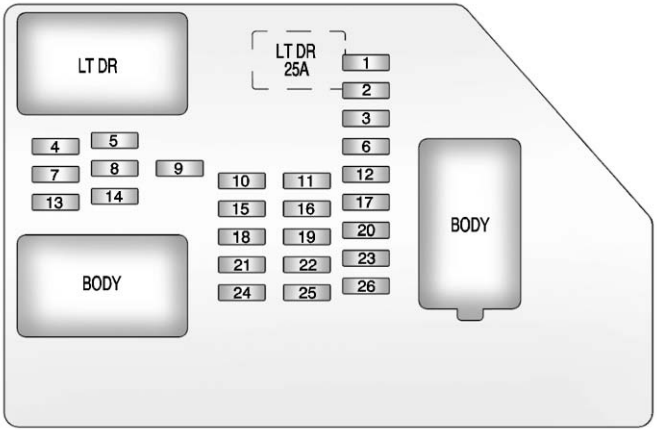

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
1	Sièges arrière
2	Prise électrique arrière pour les accessoires
3	Rétroéclairage des commandes au volant
4	Module de porte du conducteur
5	Plafonnier, Clignotant côté conducteur
6	Clignotant côté conducteur, Feu d'arrêt
7	Rétroéclairage du tableau de bord
8	Clignotant côté passager, Feu d'arrêt
9	Module de porte du passager, déverrouillage de la portière du conducteur
10	Verrouillage électrique des portes 2 (fonction de déverrouillage)
11	Verrouillage électrique des portes 2 (fonction de verrouillage)
12	Feux d'arrêt, feu d'arrêt surélevé central
13	Commandes de climatisation arrière

Fusibles	Usage
14	Rétroviseur électrique
15	Module confort/ commodité
16	Prises électriques pour accessoires
17	Éclairage intérieur
18	Verrouillage électrique des portes 1 (fonction de déverrouillage)
19	Divertissement de siège arrière
20	Assistance ultrasonique arrière de stationnement, Hayon à commande électrique
21	Verrouillage électrique des portes 1 (fonction de verrouillage)
22	Centralisateur informatique de bord (CIB)

Fusibles	Usage
23	Essuie-glace arrière
24	Sièges refroidissants
25	Module du siège conducteur, Système de télédéverrouillage
26	Verrouillage électrique de la porte du conducteur (fonction de déverrouillage)

Disjon-cteur	Usage
LT DR	Disjoncteur de glace électrique côté conducteur

Connecteur de faisceau	Usage
LT DR	Connexion de faisceau de porte du conducteur
BODY	Connecteur de faisceau
BODY	Connecteur de faisceau

Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments central

Le bloc-fusibles d'ensemble d'instruments central se trouve sous le tableau de bord, à la gauche de la colonne de direction.

Vue supérieure

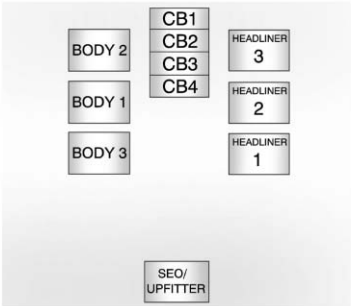

Connecteur de faisceau	Usage
BODY 2	Connecteur du faisceau de carrosserie 2
BODY 1	Connecteur du faisceau de carrosserie 1
BODY 3	Connecteur du faisceau de carrosserie 3

Connecteur de faisceau	Usage
HEADLINER 3	Connecteur du faisceau de garnissage du pavillon 3
HEADLINER 2	Connecteur du faisceau de garnissage du pavillon 2
HEADLINER 1	Connecteur du faisceau de garnissage du pavillon 1
SEO/ UPFITTER	Option d'équipement spécial/Connecteur de faisceau d'aménagement intérieur

Disjon-cteur	Usage
CB1	Disjoncteur de glace à commande électrique côté passager
CB2	Disjoncteur de siège passager
CB3	Disjoncteur de siège conducteur
CB4	Glace coulissante arrière

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure excessive. Ils peuvent éclater et provoquer

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.
- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.
- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.
- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 55 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Pneus de 20 pouces

Si le véhicule est muni de pneus P275/55R20 de 20 pouces, ces derniers sont classés comme étant des pneus de tourisme et sont conçus pour être utilisés sur la route. Le profil bas et la bande large des pneus ne conviennent pas pour une conduite tout terrain. Se reporter à *Conduite hors route à la page 9-7* pour obtenir de plus amples renseignements.

Avis: **Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un contact avec des imperfections ou des obstacles sur la chaussée, comme des nids de poule, ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.**

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. Les exemples illustrent les renseignements qui se trouvent habituellement sur le flanc d'un pneu de véhicule de tourisme ou de camionnette.

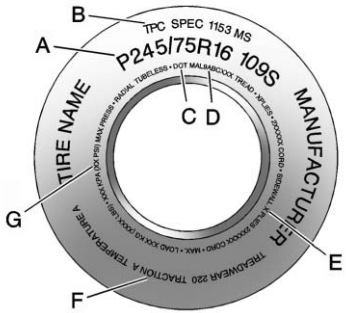

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »)

(A) Dimensions du pneu: Le code de dimension du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définissent la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour de plus amples détails.

(B) Code TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu): Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(C) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports des États-Unis): Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

(D) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu): Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(E) Composition de la carcasse du pneu: Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(F) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus): Les fabricants de pneus doivent classer les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-77*.

(G) Charge et pression de gonflage maximales à froid: Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus à la page 10-64* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

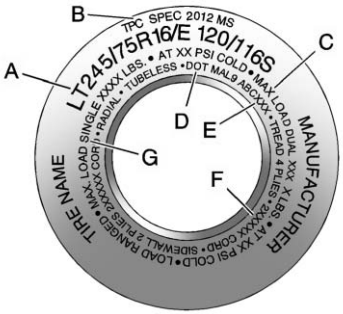

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »)

(A) Dimensions du pneu: Le code de dimension du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définissent la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour de plus amples détails.

(B) Code TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu): Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(C) Charge maximale des pneus jumelés: Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge lorsque des pneus jumelés sont utilisés. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus à la page 10-64* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

(D) DOT (Department of Transportation) (Département des transports des États-Unis): Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

(E) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu): Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(F) Composition de la carcasse du pneu: Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(G) Charge maximale des pneus simples: Charge maximale pouvant être transportée et pression de gonflage maximale nécessaire pour supporter cette charge lorsque des pneus simples sont utilisés. Pour plus de renseignements sur la pression de gonflage recommandée, se reporter aux rubriques *Pression des pneus à la page 10-64* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

Les exemples montrent une dimension de pneu typique de véhicule de tourisme ou de camionnette.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »)

(A) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(B) Largeur de section: Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(C) Rapport d'aspect: Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 75, tel qu'indiqué à l'élément C de l'illustration du pneu, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 75% de sa largeur.

(D) Type de construction: Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(E) Diamètre de jante: Diamètre de la roue en pouces.

(F) Description d'utilisation: Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »)

(A) Pneu de camionnette (LT-Metric) (camionnette-mesure métrique): Version américaine du système de dimensions métriques des pneus. Les lettres LT (camionnette), les deux premiers caractères indiquant les dimensions du pneu, signifient que ce pneu est conforme aux normes de la Tire and Rim Association des États-Unis.

(B) Largeur de section: Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(C) Rapport d'aspect: Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 75, tel qu'indiqué par C de l'illustration du pneu (LT-métrique) d'un camion léger, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 75 pour cent de sa largeur.

(D) Type de construction: Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(E) Diamètre de jante: Diamètre de la roue en pouces.

(F) Limite de charge : Limite de charge

(G) Description d'utilisation: La description d'utilisation indique l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. Par exemple les deux nombres 120/116 représentent l'indice de charge pour une utilisation en roue simple et roues jumelées (simple/jumelées). La cote de vitesse est la vitesse maximale approuvée à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air: Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires: Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, direction assistée, freins assistés, lève-glaces à commande électrique, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect: Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture: Ensemble de câbles caoutchoutés situés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon: Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale: Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid: La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-64*.

Poids de la courbe: Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT: Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV: Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

PNBE AVANT: Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

PNBE ARRIÈRE: Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa): Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »): Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge: Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale: Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale: Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge: Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants: Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 lb). Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

Répartition des occupants: Places assises désignées

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée: Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-64* et*Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

Pneu radial: Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante: Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc: Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse: Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence: Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement: Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure: Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-73*.

Normes de qualité de pneus uniformes: Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-77*.

Capacité nominale du véhicule: Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 lb), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

Charge maximale sur le pneu: Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule: Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*. Étiquette d'information sur les pneus et le chargement ».

Pression des pneus

Si le véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

Avis: **Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :**

- **Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.**
- **S'use prématurément ou irrégulièrement.**
- **Réduit la maniabilité du véhicule.**

- **Augmente la consommation de carburant.**

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- **S'use prématurément.**
- **Réduit la maniabilité du véhicule.**
- **Rend la conduite inconfortable.**
- **Est plus vulnérable aux dangers routiers.**

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale.

Pour obtenir plus de renseignements sur la charge pouvant être transportée par le véhicule et un exemple de l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement, se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*. La charge du véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Vérifier les pneus au moins une fois par mois.

Ne pas oublier le pneu de rechange. Se reporter à *Roue de secours de taille normale à la page 10-98* pour obtenir de plus amples renseignements.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. Il est impossible de déterminer si la pression d'un pneu est correcte qu'en le regardant. Vérifier la pression de gonflage des pneus lorsqu'ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. Si la pression de gonflage à froid correspond à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge, aucun réglage supplémentaire n'est requis.

Si la pression de gonflage est faible, ajouter de l'air jusqu'à la pression de gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Vérifier à nouveau la pression du pneu au moyen du manomètre

Remettre les capuchons de valve sur les tiges de valve afin d'empêcher les fuites et de les protéger contre la saleté et l'humidité.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance.
Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à la rubrique *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-68* pour obtenir de plus amples renseignements.

Réglementation de la Commission américaine des communications (FCC) et normes industrielles du Canada

Se reporter à *Énoncé des fréquences radio à la page 13-26* pour les informations relatives à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Si le véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Si une pression basse de pneu est détectée, le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu spécifique s'affiche à l'écran du centralisateur informatique de bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression correcte. À l'aide du CIB, les pressions des pneus peuvent être affichées. Pour des informations supplémentaires et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-31* et *Messages de pneus à la page 5-53*.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-19* pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus à la page 10-64*.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus à la page 10-71*, *Permutation des pneus à la page 10-72* et *Pneus à la page 10-55*.

Avis: **Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.**

Témoin et message de défaillance du TPMS

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une panne, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours ne dispose pas de capteur TPMS. Le témoin de panne et le message du CIB s'éteignent après le remplacement de la roue, lorsque le processus d'appariement du capteur s'est déroulé avec succès. Se reporter à la description du processus d'appariement du capteur plus loin dans cette section.
- Le processus d'appariement de capteur TPMS n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin d'anomalie et le message du CIB doit disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou endommagés. Le témoin d'anomalie et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.

- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 10-74*.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner un dysfonctionnement des capteurs du TPMS.

Si le TPMS ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du TPMS et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur TPMS possède un code d'identification unique. Le code d'identification doit être apparié avec une nouvelle position de pneu/roue après la permutation des pneus du véhicule ou le remplacement d'un ou de plusieurs capteurs TPMS. Le processus d'appariement de capteur TPMS devrait également être effectué après le remplacement d'un pneu de secours par un pneu de route comprenant un capteur TPMS. Le témoin d'anomalie et le message du CIB doivent s'éteindre lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue, à l'aide d'un outil de réapprentissage TPMS, dans l'ordre suivant : pneu avant du côté du conducteur, pneu avant du côté du passager, pneu arrière du côté du passager et pneu arrière du côté du conducteur. Consulter votre concessionnaire pour un entretien ou pour l'achat d'un outil de réapprentissage.

Il faut deux minutes pour associer la première position de pneu/roue et cinq minutes en tout pour associer les quatre positions de pneus/roues. Si ces délais sont dépassés, le processus d'appariement est interrompu et doit être recommencé.

L'appariement du système de surveillance de pression des pneus (TPMS) est mis en évidence ci-dessous :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Tourner le commutateur d'allumage en position ON/RUN (marche) sans faire démarrer le moteur.

3. Presser simultanément 🔒 et 🔓 sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) pendant cinq secondes environ. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour signaler que le récepteur est en mode de réapprentissage et le message TIRE LEARNING ACTIVE (apprentissage des pneus actif) s'affiche à l'écran du CIB.
4. Commencer par le pneu avant côté conducteur.
5. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à proximité de la tige de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le capteur TPMS. Un piaulement de l'avertisseur sonore confirme que le code d'identification du capteur a été associé à cette position de pneu et de roue.
6. Passer au pneu avant côté passager et répéter la procédure de l'étape 5.
7. Passer au pneu arrière côté passager et répéter la procédure de l'étape 5.
8. Passer au pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 5. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le code d'identification de capteur a été apparié avec le pneu arrière côté conducteur et que le processus d'appariement des capteurs TPMS n'est plus actif. Le message TIRE LEARNING ACTIVE (apprentissage des pneus actif) s'efface de l'écran du CIB.
9. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
10. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.

- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 milles). Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

En cas de détection d'une usure anormale, permuter les pneus dès que possible et vérifier le parallélisme des roues.

Examiner aussi l'état des pneus et des roues. Se reporter à *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-73* et *Remplacement des roues à la page 10-79*.

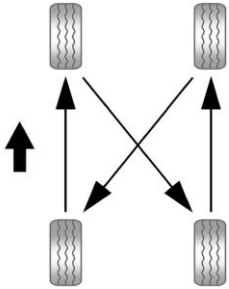

Utiliser ce schéma pour la permutation des pneus.

Ne pas inclure le pneu de secours dans la permutation des pneus.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-64* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-68*.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue », sous *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

Appliquer une légère couche de graisse pour roulement de roues au centre du moyeu de roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour empêcher la corrosion ou l'accumulation de rouille. Éviter de graisser la surface plate de montage de la roue, et les écrous ou boulons de roue.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.

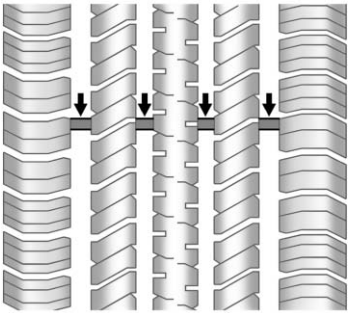

Les indicateurs d'usure sont une manière de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Ils apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Certains pneus de camion peuvent ne pas disposer d'indicateurs d'usure. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus à la page 10-71* et *Permutation des pneus à la page 10-72* pour de plus amples renseignements.

Le caoutchouc des pneus vieillit au fil du temps. C'est également le cas pour la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De nombreuses conditions affectent la rapidité de ce vieillissement, y compris les températures, les conditions de charge et le maintien de la pression de gonflage. Les pneus devront généralement être remplacés en raison de l'usure plutôt que du vieillissement. Consulter le fabricant de pneus pour obtenir de plus amples renseignements sur la nécessité de les remplacer.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Pour plus d'informations, se reporter à *Étiquette de paroi latérale du pneu à la page 10-56*.

GM recommande de remplacer tous les pneus en même temps. Une profondeur de sculpture de pneu uniforme sur tous les pneus permet de maintenir le rendement du véhicule. Le freinage et la maniabilité peuvent être altérés si tous les pneus ne sont pas remplacés simultanément. Pour de l'information sur la permutation correcte des pneus, voir *Inspection des pneus à la page 10-71* et *Permutation des pneus à la page 10-72*.

⚠ AVERTISSEMENT

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de rouler avec des pneus de différentes tailles, marques ou différents types peut entraîner la perte de maîtrise du véhicule et ainsi causer un accident ou endommager d'autres véhicules. Utiliser des pneus de taille, de marque et de type appropriés pour toutes les roues.

Ce véhicule peut être équipé d'une roue de secours de dimension différente de celle des roues d'origine de votre véhicule. Si le véhicule neuf était équipé d'une roue de réserve avec pneu d'un diamètre hors tout semblable aux roues de route avec pneus, la roue de réserve peut être utilisée pour la conduite. La roue de réserve a été mise au point pour être utilisée sur ce véhicule et n'influence pas le comportement du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent émettre des avertissements de basse pression imprécis s'ils ne sont pas équipés de pneus conformes aux normes de spécification TPC. Voir *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-66*.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique les pneus d'origine sur le véhicule. Voir *Limites de charge du véhicule à la page 9-19* pour connaître l'emplacement de l'étiquette et pour obtenir de plus amples renseignements sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie et une commande de stabilité électronique, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

⚠ AVERTISSEMENT

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques *Achat de pneus neufs à la page 10-74* et *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus à neige d'hiver, aux pneus gagne-place ou à usage temporaire, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1,5) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Traction – AA, A, B, C

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température – A, B, C

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les roues et les pneus ont été alignés et équilibrés en usine pour offrir la plus grande durée de vie de pneus et les meilleurs résultats possibles. Des réglages de l'alignement des roues et l'équilibrage des pneus ne seront pas nécessaires de façon régulière. Cependant, vérifiez la géométrie si vous constatez une usure inhabituelle des pneus, ou que le véhicule tire d'un côté ou de l'autre. Si vous constatez que le véhicule vibre pendant que vous conduisez sur une route plate, les pneus et roues peuvent avoir besoin d'être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un diagnostic approprié.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Il pourrait y avoir des fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

Avis: **Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.**

Se reporter à *Si un pneu se dégonfle à la page 10-81* pour plus de renseignements.

Roues de rechange d'occasion

⚠ AVERTISSEMENT

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige

Si votre véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le véhicule est équipé de pneus de dimensions P265/65R18 ou P275/55R20, ne pas utiliser de chaînes-neige. Il n'y a pas suffisamment de dégagement. Des chaînes d'adhérence utilisées sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent endommager les freins, la suspension ou d'autres pièces du véhicule. L'endroit endommagé par les chaînes d'adhérence pourrait entraîner une perte de contrôle et une collision.

Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si le fabricant le recommande pour les

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

dimensions de pneus du véhicule et les conditions routières. Suivre les directives de ce fabricant. Pour éviter d'endommager votre véhicule, conduire lentement et réajuster ou enlever le dispositif de traction s'il entre en contact avec le véhicule. Ne pas faire patiner les roues.

Si les dispositifs de traction sont utilisés, les installer aux pneus avant.

Avis: **Si le véhicule est équipé de pneus de dimensions P265/70R17, utiliser des chaînes à neige uniquement lorsque cela est permis et nécessaire. Utiliser des chaînes de taille adaptée aux pneus de votre véhicule. Ne les installer que sur les pneus arrière.**

Ne pas utiliser de chaînes à neige sur les pneus avant.

Les serrer au maximum et fixer solidement leurs extrémités. Conduire lentement et bien suivre les directives du fabricant. Si les chaînes entrent en contact avec le véhicule, il convient de s'arrêter et de les resserrer. Si le contact continue, ralentir jusqu'à ce qu'il cesse. Le fait de conduire à haute vitesse ou de faire patiner les roues endommage le véhicule.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate pendant la conduite, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de soulever un véhicule et de passer dessous pour effectuer un entretien ou une réparation sans l'équipement de sécurité et la formation adéquats. Si le véhicule est doté d'un cric, celui-ci est conçu uniquement pour changer un pneu à plat. Si vous l'utilisez à d'autres fins, vous ou d'autres personnes pourriez être gravement blessés ou tués si le véhicule glissait hors du cric. Si un cric est offert avec le véhicule, ne l'utiliser que pour changer un pneu à plat.

Si le véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de

la route, si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse à la page 6-6*.

⚠ AVERTISSEMENT

Le changement de pneu peut être dangereux. Le véhicule peut glisser du cric et se renverser ou tomber provoquant ainsi des blessures ou la mort. Trouver un endroit de niveau pour changer le pneu. Pour empêcher le véhicule de se déplacer :

1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Mettre le levier de vitesses en position de stationnement (P).

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

3. Sur les véhicules à quatre roues motrices avec une position de boîte de transfert de point mort (N), s'assurer que la boîte de transfert est en prise, et non au point mort (N).
4. Couper le contact et ne pas redémarrer le véhicule lorsqu'il est soulevé.
5. Demander aux occupants de sortir du véhicule.
6. Placer des cales de roue des deux côtés du pneu au coin opposé du pneu changé.

Si l'un des pneus du véhicule est à plat (B), utiliser l'exemple suivant comme guide pour vous aider à poser les cales de roues.

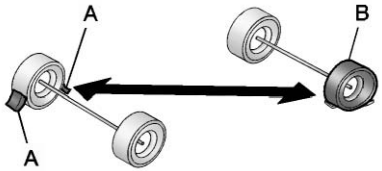

A. Cale de roue

B. Pneu dégonflé

Les informations suivantes vous expliquent comment utiliser le cric et changer un pneu.

Changement de pneu

Dépose du pneu de secours et des outils

Le matériel nécessaire au remplacement d'un pneu à plat se trouve dans le compartiment de rangement, situé sur le panneau de garniture, côté conducteur (au-dessus du passage de roue arrière).

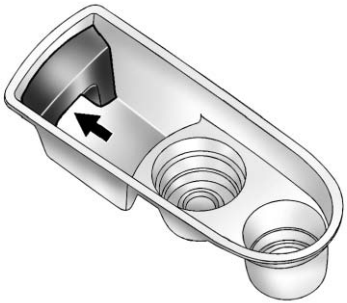

Véhicule à empattement normal illustré, le véhicule à empattement allongé est semblable

1. Déposer le plateau pour accéder aux outils en le tirant vers le haut depuis la partie concave située sous le symbole de cric.

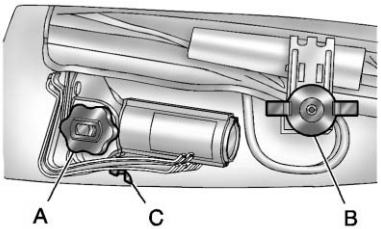

A. Bouton du cric
B. Écrou à oreilles de retenue du nécessaire à outils
C. Écrou à oreilles de retenue des cales de roues

2. Tourner l'écrou à oreille fixant le nécessaire à outils (B) dans le sens antihoraire pour le déposer.
3. Tourner le bouton du cric (A) dans le sens antihoraire pour dégager le cric et les cales de roue du support.

4. Tourner l'écrou à oreille de retenue des cales de roues (C) dans le sens antihoraire pour déposer les cales de roues et la pièce de fixation des cales.

Utiliser les outils suivants :

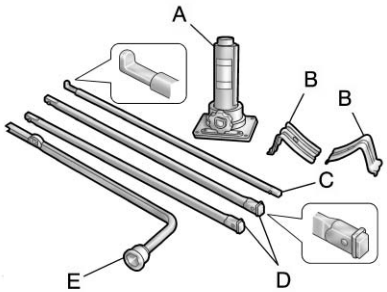

A. Cric
B. Cales de roue
C. Manivelle du cric
D. Rallonges de levier de cric
E. Clé de roue

Pour accéder à la roue de secours, se reporter aux graphiques et instructions suivant(e)s :

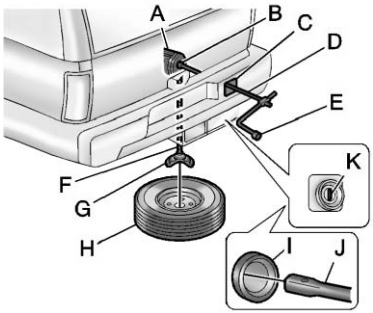

A. Treuil
B. Axe de treuil
C. Trou/couvercle d'accès au treuil
D. Rallonges de levier de cric
E. Clé de roue
F. Câble de treuil
G. Retenue de pneu/roue
H. Roue de secours (tige de valve orientée vers le bas)
I. Trou d'accès au treuil
J. Extrémité de rallonge pour treuil
K. Verrou de la roue de secours

1. Ouvrir la porte d'accès au treuil (C) située sur le pare-chocs pour accéder au verrou de la roue de secours (K).
2. Pour retirer le verrou (K) de la roue de secours, insérer la clé de contact, la tourner dans le sens horaire, puis l'extraire en ligne droite.

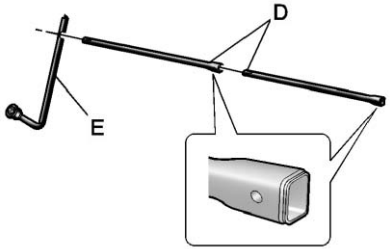

3. Assembler les deux rallonges de levier de cric (D) et la clé de roue (E), comme illustré.

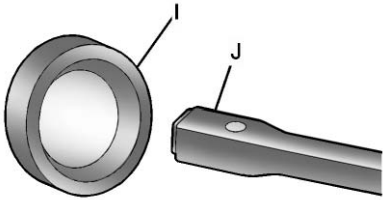

4. Insérer l'extrémité ouverte de la rallonge (J) dans l'orifice du pare-chocs arrière (I) (trou d'accès au treuil).

   S'assurer que l'extrémité pour treuil (J) de la rallonge s'emboîte dans l'axe de treuil. L'extrémité carrée et cannelée de la rallonge est utilisée pour abaisser la roue de secours.

5. Tourner la clé de roue dans le sens antihoraire pour abaisser la roue de secours au sol. Continuer à tourner la clé de roue jusqu'à ce que la roue de secours puisse être enlevée de sous le véhicule.

   Si la roue de secours ne s'abaisse pas jusqu'au sol, c'est que le loquet secondaire est enclenché, empêchant la roue d'être abaissée. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique *Système de verrouillage secondaire à la page 10-95*.

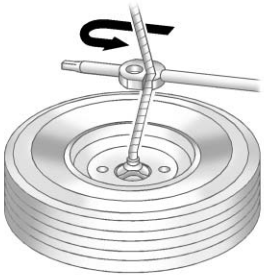

6. La clé de roue comporte un crochet permettant de rapprocher le câble du treuil et d'atteindre ainsi la roue de secours.

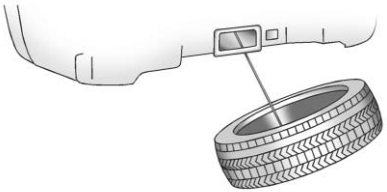

7. Incliner la roue vers le véhicule avec un certain mou dans le câble pour accéder à la retenue de roue. Séparer la retenue de l'axe de guidage en glissant la retenue au-dessus de l'axe en pressant le loquet vers le bas.

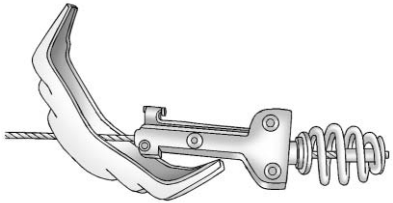

Lorsque la retenue est séparée de l'axe de guidage, incliner la retenue et l'extraire par le centre de la roue avec le câble et le loquet.

8. Placer la roue de secours près du pneu dégonflé.

Dépose d'un pneu crevé et installation du pneu de rechange

1. Effectuer un contrôle de sécurité avant de poursuivre. Se reporter à *Si un pneu se dégonfle à la page 10-81* pour plus d'informations.

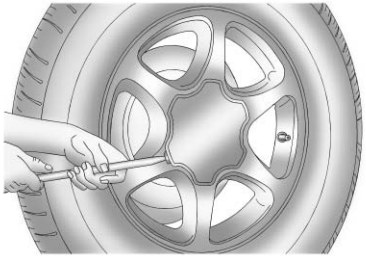

2. Si le véhicule est équipé d'un cache central recouvrant les fixations des roues, placer l'extrémité biseautée de la clé de roue dans la fente de la roue et soulever avec précaution le cache.

   Si la roue est dotée d'un cache-moyeu boulonné, desserrer les capuchons d'écrou en plastique en tournant la clé de roue dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Les capuchons seront retenus dans le cache-moyeu après son retrait de la roue.

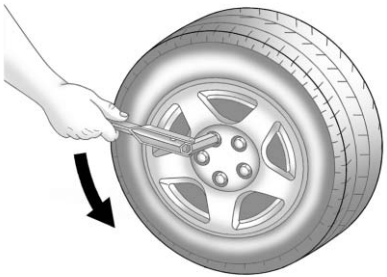

3. Desserrer tous les écrous de roue à l'aide de la clé pour écrous de roue. Tourner la clé pour écrous de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour desserrer les écrous de roue. Ne pas enlever les écrous de roue tout de suite.

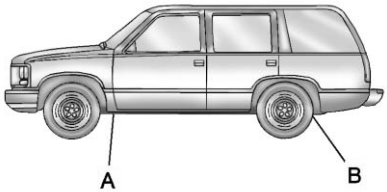

Zones de levage (Vue d'ensemble)

A. Position avant

B. Position arrière

4. Placer le cric sous le véhicule comme le montre l'illustration.

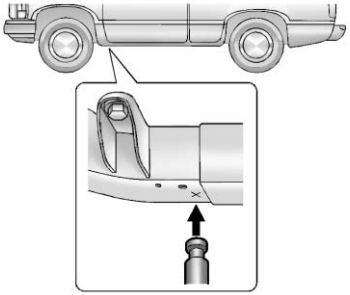

Position avant — modèles 2500

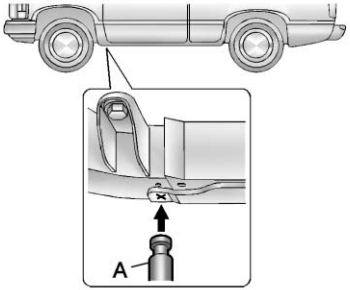

Position avant - modèles 1500

Pneu dégonflé à l'avant : si le pneu dégonflé est l'un des pneus avant de votre véhicule, il faut utiliser le levier de cric et une seule rallonge de levier de cric. Fixer la clé pour écrou de roues sur la rallonge de levier de cric. Fixer le levier de cric au cric (A). Placer le cric sur le châssis, derrière le pneu dégonflé, à l'endroit où les sections de cadre se chevauchent, comme illustré. Faire tourner la clé de roue dans le sens horaire pour lever le véhicule. Écarter suffisamment le véhicule du sol, pour qu'il y ait suffisamment de place pour la roue de secours.

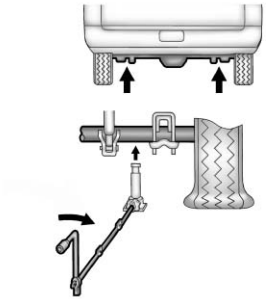

Position arrière – tous les autres modèles

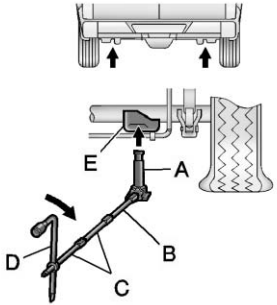

Position arrière – modèles 1500

Pneu dégonflé à l'arrière : Si le pneu dégonflé est l'un des pneus arrière de votre véhicule, vous devez utiliser le levier de cric (B) et les deux rallonges de levier de cric (C). Fixer la clé de roue (D) sur les rallonges de levier de cric (C). Fixer le levier de cric (B) au cric (A). Utiliser l'appui pour cric prévu sur l'essieu arrière. Tourner la clé de roue (D) vers la droite pour soulever le véhicule. Soulever suffisamment le véhicule du sol, de sorte qu'il y ait assez de place pour que le pneu de secours ne touche pas le sol.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

⚠ AVERTISSEMENT

Le levage du véhicule sur un cric mal placé peut endommager le véhicule et même le faire tomber. Pour éviter les blessures et les dégâts, placer la tête du cric à l'emplacement correct avant de lever le véhicule.

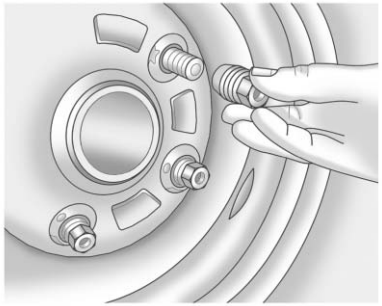

5. Enlever tous les écrous de roue.
6. Retirer le pneu à plat.

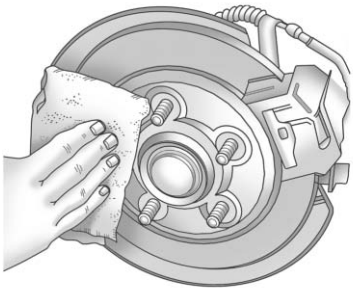

7. Enlever toute rouille et toute saleté des boulons de roue, des surfaces, de montage et de la roue de secours.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

8. Une fois la roue de secours en place, remettre les écrous de roue, extrémité arrondie face à la roue de secours.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse sur les boulons et les écrous. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

9. Serrer chaque écrou de roue à la main. Serrer ensuite les écrous à l'aide de la clé de roue jusqu'à ce que la roue tienne sur le moyeu.
10. Tourner la clé de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour abaisser le véhicule. Abaisser complètement le cric.
11. Serrer les écrous fermement en croix comme illustré en tournant la clé de roue dans le sens des aiguilles d'une montre.

⚠ AVERTISSEMENT

Une roue pourrait se desserrer ou se détacher si les écrous de roue sont serrés de façon incorrecte. Les écrous de roue doivent être serrés à l'aide d'une clé dynamométrique au couple adéquat prescrit après leur remplacement. En cas d'utilisation d'écrous de roue accessoires, respecter le couple prescrit par le fabriquant du marché secondaire.

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3* pour les couples prescrits des écrous de roue d'origine.

***Avis:* Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat. Pour le couple de serrage des écrous de roues, se reporter à la rubrique *Capacités et spécifications à la page 12-3*.**

Lors de la repose de la roue et du pneu normaux, il faut également reposer le cache central ou le cache-moyeu boulonné, en fonction de l'équipement du véhicule.

- Pour les caches centraux, aligner la patte du cache central sur la fente de la roue. Le cache ne peut se placer que dans un sens. Placer le cache sur la roue et le presser pour l'emboîter.
- Pour les cache-moyeu boulonnés, aligner les capuchons d'écrou en plastique sur les écrous de roue et serrer dans le sens des aiguilles d'une montre à la main pour les engager. Serrer ensuite à fond à l'aide de la clé à roue.

Entreposage d'un pneu crevé ou d'un pneu de secours et des outils

⚠ AVERTISSEMENT

Le rangement d'un cric, d'un pneu ou d'autres équipements dans l'habitacle peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger ces pièces à l'emplacement correct.

Avis: **Ranger sous votre véhicule une roue en aluminium dont le pneu est à plat pour une longue période ou dont la tige de valve est orientée vers le haut peut endommager la roue. Lorsque vous rangez la roue, la tige de valve du pneu doit toujours être orientée vers la bas et vous devez faire réparer votre roue ou votre pneu dès que possible.**

Remiser le pneu sous l'arrière du véhicule dans le porte-roue de secours. Se reporter aux graphiques et instructions suivant(e)s :

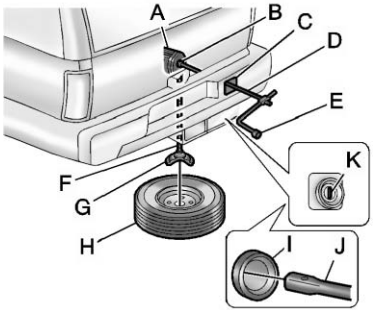

A. Treuil
B. Axe de treuil
C. Trou/couvercle d'accès au treuil
D. Rallonges de levier de cric
E. Clé de roue
F. Câble de treuil
G. Retenue de pneu/roue

H. Roue de secours/pneu dégonflé (tige de valve orientée vers le bas)

I. Trou d'accès au treuil

J. Extrémité de rallonge pour treuil

K. Verrou de la roue de secours

1. Mettre le pneu (H) sur le sol à l'arrière du véhicule, la tige de valve étant orientée vers le bas et vers l'arrière.

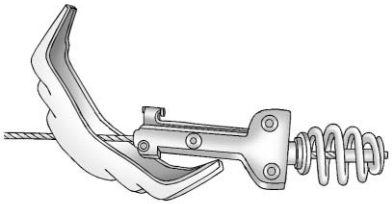

2. Incliner la roue vers le véhicule. Séparer la retenue de roue de l'axe de guidage. Extraire la goupille par le centre de la roue. Incliner la retenue vers le bas par l'ouverture centrale de la roue.

   S'assurer que le dispositif de retenue est complètement logé à travers le dessous de la roue.

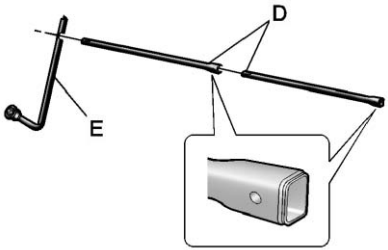

3. Assembler les deux rallonges de levier de cric (D) et la clé de roue (E) comme illustré.

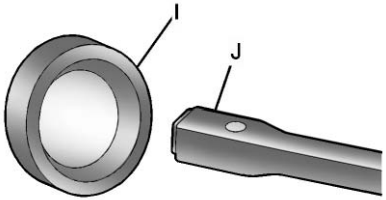

4. Insérer l'extrémité ouverte de la rallonge (J) dans l'orifice du pare-chocs arrière (I) (trou d'accès au treuil).

5. Soulever partiellement le pneu. S'assurer que le dispositif de retenue est bien enfoncé dans l'ouverture de la roue.

6. Soulever bien le pneu contre le dessous du véhicule en tournant la clé pour écrous de roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez deux déclics ou que vous le sentiez sauter à deux reprises. Le câble ne peut pas être trop serré.

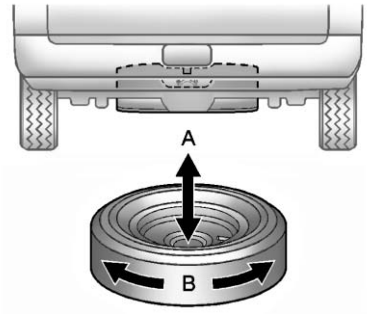

7. S'assurer de ranger le pneu de façon sécuritaire. Pousser, tirer (A), et ensuite essayer de tourner (B) le pneu. Si le pneu bouge, serrer le câble avec la clé de roue.
8. Réinstaller le verrou de la roue de secours.
9. Réinstaller le couvercle d'accès au treuil.

Pour ranger les outils, faire comme suit :

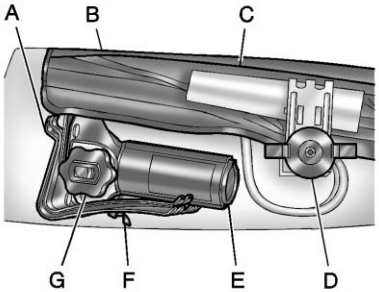

A. Cales de roue
B. Nécessaire à outils avec outils du cric
C. Support de retenue
D. Écrou à oreilles de retenue du nécessaire à outils
E. Cric
F. Écrou à oreilles de retenue des cales de roues
G. Bouton du cric

1. Remettre les outils (clé de roue, levier de cric et rallonges de levier de cric) dans le sac à outils (B).
2. Assembler les cales de roue (A) et le cric (E) avec l'écrou à oreilles (F).
3. Placer le cric (E) et les cales de roue (A) dans le panneau de garniture côté conducteur au-dessus du passage de roue.
4. Tourner le bouton (G) vers la droite jusqu'à ce que le cric (E) soit bien serré dans le support de fixation. Veiller à positionner les orifices dans la base du cric (E) sur la goupille du support de fixation.
5. Utiliser le support de fixation (C) pour fixer le sac à outils (B) sur le goujon et tourner l'écrou à oreilles (D) vers la droite pour le maintenir en place.

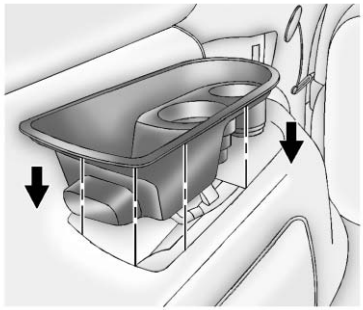

6. Replacer le plateau de rangement en position de rangement initiale.

Système de serrure secondaire

Ce véhicule est équipé d'un appareil de levage de pneu monté sous la carrosserie, muni d'un système de loquet secondaire. Le loquet est conçu pour empêcher la roue de secours de tomber soudainement du véhicule. Pour que le loquet secondaire fonctionne, le corps de valve de la roue de secours doit être orienté vers le bas. Se reporter au titre « Remisage du pneu dégonflé ou de la roue de secours et des outils » sous la rubrique *Changement des pneus à la page 10-84*.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant cette opération, lire toutes les instructions. Il est nécessaire de respecter les consignes pour ne pas endommager l'ensemble de levage et pour éviter les blessures. Lire et respecter les consignes qui suivent.

Pour dégager le pneu de secours du loquet secondaire :

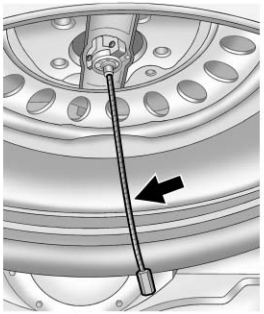

1. Vérifier si l'extrémité du câble est visible sous le véhicule. Si le câble n'est pas visible, passer à l'étape 6.
2. S'il est visible, essayer d'abord de serrer le câble en faisant tourner la clé de roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que vous entendiez ou sentiez deux déclics. Vous ne pouvez pas trop serrer le câble.

3. Desserrer le câble en faisant tourner la clé trois ou quatre tours dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
4. Répéter cette procédure au moins deux fois. Si la roue de secours touche le sol, poursuivre par l'étape 5 qui décrit comment retirer la roue de secours et les outils, sous *Changement des pneus à la page 10-84*.
5. Si la roue de secours ne s'abaisse pas, tourner la clé de roue vers la gauche jusqu'à ce qu'environ 15 cm (6 pouces) du câble dépasse.
6. Placer les cales de roue sur leurs extrémités les plus courtes, les parties arrière se faisant face.

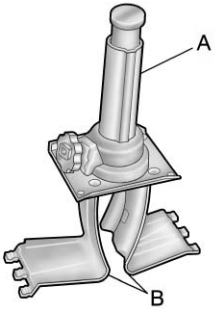

A. Cric
B. Cales de roue

7. Placer le bord inférieur du cric (A) sur les cales de roue (B), en les séparant de sorte que le cric soit parfaitement en équilibre.

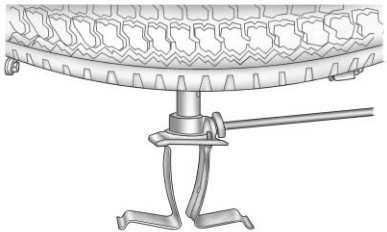

8. Fixer la poignée du cric, la rallonge et la clé de roue au cric, et placer celui-ci (avec les cales de roues) sous le véhicule, tourné vers le pare-chocs arrière.

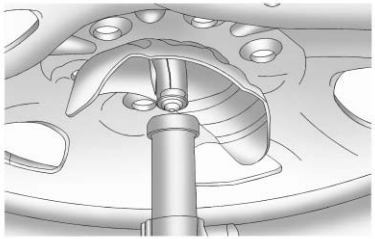

9. Placer le point de levage central du cric sous le centre de la roue de secours.
10. Tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour lever le cric jusqu'à ce qu'il soulève la pièce d'extrémité.
11. Continuer de lever le cric jusqu'à ce que la roue de secours arrête de monter et soit maintenue fermement en place. Le loquet secondaire se désengage et la roue de secours est équilibrée sur le cric.
12. Abaisser le cric en tournant la clé de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Continuer d'abaisser le cric jusqu'à ce que la roue de secours glisse du cric ou qu'elle pende par le câble.

⚠ AVERTISSEMENT

Une personne se tenant trop près pendant l'opération peut être blessée par le cric. Si le pneu de rechange empêche le cric de coulisser entièrement, s'assurer que personne ne se tient derrière vous ou de l'un ou l'autre côté pendant que vous retirez le cric de dessous le pneu de rechange.

13. Dégager le levier de cric et retirer soigneusement le cric. Pousser le pneu avec une main tout en retirant fermement le cric d'en dessous de la roue de secours avec l'autre main.

    Si le pneu dégonflé pend du câble, insérer l'extrémité pour treuil de la rallonge, la rallonge et la clé de roue dans l'orifice de l'axe de treuil du pare-choc et faire tourner la clé de roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre afin d'abaisser complètement la roue de secours.
14. Si le câble pend sous le véhicule, insérer la clé de roue dans le trou de l'arbre de levage situé dans le pare-chocs, et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour remonter le câble.

Faire inspecter l'appareil de levage dès que possible. Vous ne pourrez pas remiser un pneu de secours ou un pneu dégonflé au moyen de l'appareil de levage jusqu'à ce qu'il ait été inspecté, réparé ou remplacé.

Pour continuer à remplacer le pneu dégonflé, se reporter au titre « Dépose du pneu dégonflé et pose du pneu de secours » sous la rubrique *Changement des pneus à la page 10-84*.

Roue de secours pleine grandeur

Neuf, votre véhicule est équipé d'une roue de secours dont le pneu est complètement gonflé. Avec le temps, un pneu de secours peut perdre de l'air, et il faut donc vérifier régulièrement sa pression de gonflage. Se reporter aux rubriques *Pression des pneus à la page 10-64* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-19* concernant les données de gonflage des pneus et de chargement de votre véhicule. Pour des directives sur la dépose, l'installation et le rangement d'une roue de secours, se reporter aux titres « Dépose du pneu dégonflé et pose du pneu de secours » et « Remisage du pneu dégonflé ou de la roue de secours et des outils » sous la rubrique *Changement des pneus à la page 10-84*.

Avis: **Si le véhicule est à quatre roues motrices et si une roue de secours de taille différente est posée, ne pas rouler en quatre roues motrices avant d'avoir fait réparé ou remplacé le pneu crevé. Le véhicule pourrait être endommagé et les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie. N'utiliser jamais les quatre roues motrices avec une roue de secours de taille différente.**

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours d'une dimension différente de celle des roues d'origine. Cette roue de secours a été conçue pour être utilisée sur votre véhicule et il est correct de l'utiliser pour rouler. Si votre véhicule est un modèle à quatre roues motrices et que la roue de secours de dimension différente est installée, rester en mode de deux roues motrices.

Après avoir posé la roue de secours sur votre véhicule, vous devriez vous arrêter dès que possible pour vous assurer que le pneu est convenablement gonflé. Faire réparer ou remplacer le pneu endommagé ou à plat aussitôt que possible afin de le faire installer à nouveau sur votre véhicule. Ainsi, la roue de secours sera de nouveau disponible en cas de besoin.

Ne jamais tenter d'intervertir des pneus et des roues de dimensions différentes, car ils ne s'adapteront pas. Conserver ensemble le pneu de secours et sa roue. Si la roue de secours de votre véhicule est de taille différente de celle des roues d'origine, ne pas l'inclure dans la permutation des pneus.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie à la page 10-32*.

Si le véhicule est hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

Si la batterie (ou les batteries) du véhicule est à plat, il est possible de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les indications qui suivent vous permettront d'effectuer cette manoeuvre en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.
- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

Avis: **Ignorer ces étapes peut causer des dommages coûteux au véhicule, qui peuvent ne pas être couverts par la garantie.**

Essayer de démarrer le véhicule en le tirant ou en le poussant ne fonctionnera pas, et peut endommager le véhicule.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Avis: **Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 volts avec une mise à la masse négative pour un démarrage par câbles. Les deux véhicules peuvent être endommagés si l'autre véhicule n'a pas un circuit 12 volts avec une mise à la masse négative.**

2. Rapprocher les véhicules suffisamment pour que les câbles volants puissent être à la portée, mais s'assurer que les véhicules ne se touchent pas. Le cas échéant, cela provoquera une connexion de masse dont vous ne voulez certainement pas. Vous ne pourriez faire démarrer votre véhicule et la mauvaise mise à la masse pourrait endommager les systèmes électriques.

   Pour éviter que les véhicules ne roulent, tirer fermement le frein de stationnement des deux véhicules qui servent au démarrage d'appoint. Mettre le levier d'une boîte automatique à la position de stationnement (P) ou celui d'une boîte de vitesses manuelle à la position de point mort (N) avant de serrer le frein de stationnement. Si le véhicule est doté d'une boîte de transfert à quatre roues motrices avec point mort (N), s'assurer que la boîte de transfert est en prise, et non au point mort (N).

Avis: **Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage par câbles.**

3. Couper le contact des deux véhicules. Débrancher tout accessoire inutile de la prise électrique pour accessoires. Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles. Ces précautions permettront d'éviter des étincelles et des dommages aux deux batteries, ainsi que des dommages à la radio!

4. Ouvrir le capot de l'autre véhicule et en repérer les cosses positive (+) et négative (-).

   Votre véhicule est équipé d'une borne positive (+) de démarrage d'appoint et d'une borne négative (-) de démarrage d'appoint. Vous devriez toujours utiliser ces bornes auxiliaires au lieu des bornes de la batterie.

   Si le véhicule est équipé d'une borne positive (+) à distance, cette borne se trouve sous un couvercle de plastique rouge, à la borne positive de batterie. Pour découvrir la borne positive (+) à distance, ouvrir le couvercle de plastique rouge.

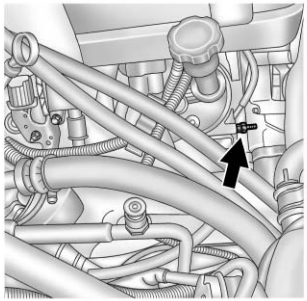

La borne négative (-) auxiliaire consiste en un goujon situé dans la partie avant droite du moteur, à l'endroit où est fixé le câble négatif de la batterie.

Pour plus d'informations sur l'emplacement des bornes positive (+) et négative éloignée (-), se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-6*.

⚠ AVERTISSEMENT

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation d'une flamme près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie. Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

S'assurer que la batterie contient assez d'eau. Vous n'avez pas besoin d'ajouter d'eau à la

... /

AVERTISSEMENT (Suite)

batterie installée dans votre véhicule neuf. Cependant, si une batterie a des bouchons de remplissage, s'assurer que la quantité de liquide contenue est adéquate. Si le niveau est bas, ajouter d'abord de l'eau. Si vous ne le faites pas, il pourrait y avoir des gaz explosifs.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau, rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

⚠ AVERTISSEMENT

Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures. Garder les mains à l'écart des pièces mobiles lorsque le moteur tourne.

5. S'assurer que l'isolant des câbles volants n'est pas lâche ou manquant. Le cas échéant, vous pourriez recevoir un choc. Les véhicules pourraient également être endommagés.

   Avant de brancher les câbles, voici quelques éléments de base à connaître. Le positif (+) se raccorde au positif (+) ou à une borne positive éloignée (+) si le véhicule en dispose. Le négatif (-) est relié à une pièce métallique non peinte, lourde, du moteur ou sur une borne négative (-) éloignée, si le véhicule en possède une.

   Ne pas relier une borne positive (+) à une borne négative (-) sous peine de causer un court-circuit qui pourrait endommager la batterie et d'autres pièces. Ne pas relier le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie déchargée sous peine de provoquer des étincelles.

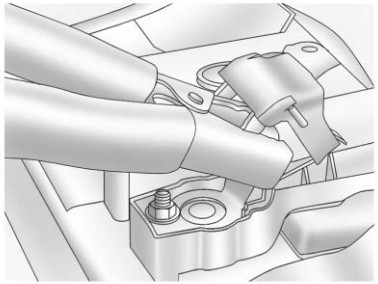

6. Brancher le câble positif rouge (+) à la borne positive (+) du véhicule dont la batterie est déchargée. Utiliser une borne (+) positive auxiliaire si le véhicule en est équipé.
7. Ne pas laisser l'autre extrémité toucher le métal. La brancher à la borne positive (+) de la bonne batterie. Utiliser la borne positive auxiliaire si le véhicule en possède une.
8. Raccorder alors le câble noir négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie en bon état. Utiliser une borne négative (-) éloignée si le véhicule en dispose.

   Empêcher l'autre extrémité du câble d'entrer en contact avec un autre élément avant l'étape suivante. L'autre extrémité du câble négatif (-) ne doit pas être reliée à la batterie déchargée. Elle doit être reliée à une pièce de moteur en métal solide non peinte ou à la borne négative (-) à distance du véhicule dont la batterie est déchargée.

9. Connecter l'autre extrémité du câble négatif (-) à la cosse négative (-) à distance du véhicule dont la batterie est déchargée.
10. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner pendant quelques instants.
11. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Avis: **Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.**

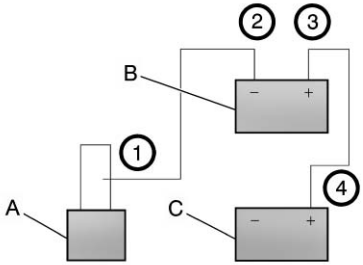

Retrait des câbles volants

A. Pièce en métal solide non peinte du moteur ou borne négative (–) auxiliaire
B. Bonne batterie ou bornes positive (+) et négative (–) auxiliaires
C. Batterie déchargée ou borne positive (+) éloignée

Pour débrancher les câbles de démarrage des deux véhicules, faire ce qui suit :

1. Débrancher le câble négatif (-) noir du véhicule dont la batterie était déchargée.
2. Débrancher le câble noir négatif (-) du véhicule avec batterie en bon état.
3. Débrancher le câble rouge positif (+) du véhicule dont la batterie est chargée.
4. Débrancher le câble rouge positif (+) de l'autre véhicule.
5. Remettre le capuchon sur la borne positive (+) auxiliaire, le cas échéant, en position initiale.

Remorquage

Remorquage du véhicule

Avis: **Pour éviter tout dommage, le véhicule en panne devrait être remorqué en s'assurant que les quatre roues ne touchent pas le sol. Il faut être prudent dans le cas des véhicules à faible garde au sol et/ou utilisant un équipement spécial. Toujours remorquer le véhicule sur un camion-plateau.**

Consulter votre concessionnaire ou un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être remorqué. Se reporter à *Programme d'assistance routière (Etats-Unis et Canada) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-12*.

Pour faire remorquer le véhicule derrière un autre véhicule à des fins récréatives (tel qu'une autocaravane), se reporter à « Remorquage d'un véhicule récréatif » dans cette section.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Si le véhicule est équipé d'un moteur hybride, voir le supplément traitant des hybrides pour plus d'informations.

Le remorquage récréatif de véhicules signifie remorquer le véhicule derrière un autre véhicule, comme par exemple derrière une autocaravane. Les deux types de remorquage récréatif de véhicule les plus communs sont appelés « remorquage pneumatique » (remorquer le véhicule en laissant les quatre roues sur la route) et « remorquage avec chariot » (remorquer le véhicule en laissant deux roues sur la route et deux autres roues surélevées à l'aide d'un appareil appelé « chariot »).

Voici certaines choses importantes dont vous devez tenir compte avant d'effectuer un remorquage récréatif :

- Quelle est la capacité de remorquage du véhicule tractant ? S'assurer de lire les recommandations du fabricant du véhicule tractant.
- Quelle est la distance à parcourir ? Il y a des restrictions quant à la distance et à la durée du remorquage de certains véhicules.
- Le matériel de remorquage approprié sera-t-il utilisé ? Consulter votre concessionnaire ou un professionnel en remorquage pour obtenir des conseils supplémentaires et des recommandations sur les équipements.

- Le véhicule est-il prêt à être remorqué ? Tout comme la préparation du véhicule pour de longs déplacements, il convient de s'assurer que le véhicule est prêt à être remorqué.

Remorquage pneumatique

Véhicules à deux roues motrices et véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à un rapport

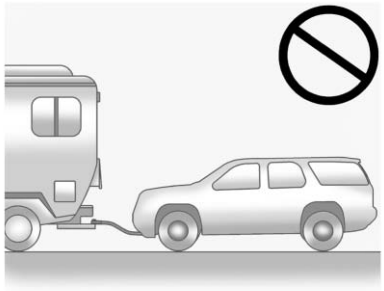

Avis: **Si le véhicule est remorqué les quatre roues au sol, les organes de la transmission pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne pas remorquer le véhicule les quatre roues au sol.**

Les véhicules à deux roues motrices et les véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à un rapport ne doivent pas être remorqués avec les quatre roues au sol. Les boîtes de vitesses des véhicules à deux roues motrices ne présentent aucun dispositif de lubrification interne pour le remorquage. Les véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à un rapport ne sont pas dotés d'un point mort et la boîte de vitesses tourne lorsque les roues arrière tournent.

Véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à deux rapports

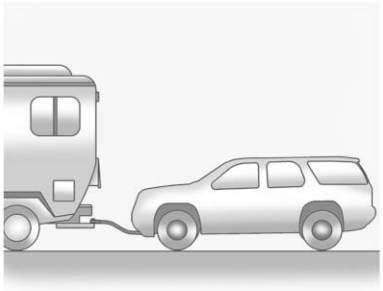

Appliquer la méthode suivante pour entreprendre un remorquage pneumatique d'un véhicule à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à deux rapports :

1. Positionner le véhicule à remorquer derrière le véhicule tracteur et placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

2. Couper le contact et serrer le frein de stationnement.
3. Attacher solidement le véhicule à remorquer au véhicule tracteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous passez la boîte de transfert d'un véhicule à quatre roues motrices à la position de point mort (N), il peut se mettre à rouler même si la boîte de vitesses est à la position de stationnement (P). Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. S'assurer que le frein de stationnement est fermement serré avant de passer la boîte de transfert à la position point mort (N).

4. Mettre la boîte de transfert au point mort (N). Se reporter à *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique deux vitesses) à la page 9-43* ou *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique une vitesse) à la page 9-49*.
5. Ne desserrer le frein de stationnement qu'après avoir solidement attaché le véhicule à remorquer au véhicule tracteur.
6. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt) et retirer la clé — le volant tournera toujours.

Après un remorquage, se reporter à la rubrique « Pour quitter la position de point mort (N) » en *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique deux vitesses) à la page 9-43* ou *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique une vitesse) à la page 9-49* concernant la procédure appropriée à suivre pour passer du point mort à une vitesse.

Remorquage par l'avant avec chariot (roues avant soulevées du sol)

Véhicules à deux roues motrices et véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à un rapport

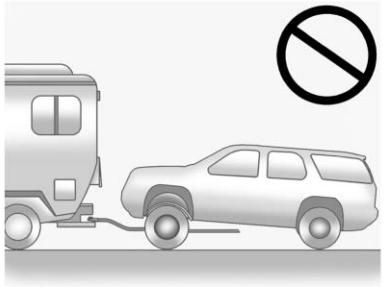

Avis: **Si un véhicule à deux roues motrices ou un véhicule à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à un rapport est remorqué les roues arrière au sol, la boîte de vitesses pourrait être endommagée. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Ne jamais remorquer le véhicule avec les roues arrière au sol.**

Les véhicules à deux roues motrices et ceux à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à un seul rapport ne peuvent être remorqués avec les roues arrière sur le sol.

Les boîtes de vitesses des véhicules à deux roues motrices ne possèdent aucun dispositif de lubrification interne adapté au remorquage. Les véhicules à quatre aux motrices avec boîte de transfert automatique à un seul rapport ne possèdent pas de position de point mort et font patiner la boîtes de vitesses lorsque les roues arrière tournent.

Le remorquage à l'aide d'un chariot d'un véhicule à deux roues motrices ou d'un véhicule à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à un rapport, doit s'effectuer en plaçant les roues arrière sur le chariot. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Remorquage par l'arrière (roues arrière soulevées du sol) » plus loin dans cette section.

Véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à deux rapports

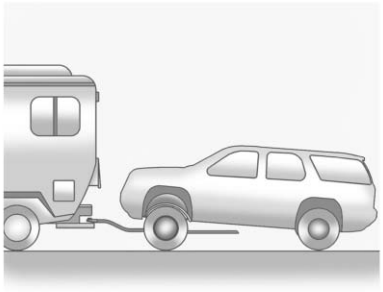

Pour effectuer le remorquage avec chariot d'un véhicule à quatre roues motrices par l'avant :

1. Fixer le chariot au véhicule de remorquage en suivant les instructions du fabricant du chariot.
2. Placer les roues avant sur le chariot.
3. Mettre la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
4. Serrer à fond le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous passez la boîte de transfert d'un véhicule à quatre roues motrices à la position de point mort (N), il peut se mettre à rouler même si la boîte de vitesses est à la position de stationnement (P). Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. S'assurer que le frein de stationnement est fermement serré avant de passer la boîte de transfert à la position point mort (N).

5. Utiliser un dispositif de serrage adéquat conçu pour le remorquage pour bloquer les roues avant en position de ligne droite.
6. Mettre la boîte de transfert au point mort (N). Ue reporter à *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique deux vitesses) à la page 9-43* ou *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique une vitesse) à la page 9-49*.
7. Fixer le véhicule sur le chariot selon les instructions du fabricant.
8. Ne desserrer le frein de stationnement qu'après avoir solidement attaché le véhicule à remorquer au véhicule tracteur.
9. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Une fois le remorquage terminé, consulter la rubrique « Pour quitter la position de point mort (N) » sous la rubrique *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique deux vitesses) à la page 9-43* ou *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique une vitesse) à la page 9-49*.

Remorquage par l'arrière (roues arrière soulevées du sol)

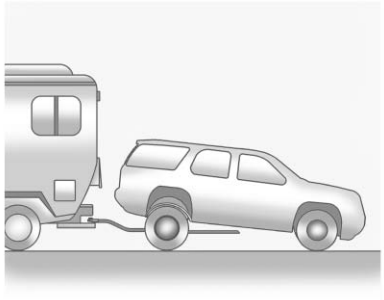

Véhicules à deux roues motrices et véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à un rapport

Pour remorquer à l'aide d'un chariot le véhicule par l'arrière :

1. Fixer le chariot au véhicule de remorquage en suivant les instructions du fabricant du chariot.
2. Placer les roues arrière sur le chariot.
3. Serrer à fond le frein de stationnement. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 9-53*.
4. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
5. Fixer le véhicule sur le chariot selon les instructions du fabricant.
6. Utiliser un dispositif de serrage adéquat conçu pour le remorquage pour bloquer les roues avant en position de ligne droite.
7. Pour les véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à un rapport, mettre la boîte de transfert à la position Deux roues motrices, gamme haute. Se reporter à *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique deux vitesses) à la page 9-43* ou *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique une vitesse) à la page 9-49*.
8. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Véhicules à quatre roues motrices avec boîte de transfert automatique à deux rapports

Pour effectuer le remorquage avec chariot d'un véhicule à quatre roues motrices par l'arrière :

1. Fixer le chariot au véhicule de remorquage en suivant les instructions du fabricant du chariot.
2. Placer les roues arrière sur le chariot.
3. Serrer à fond le frein de stationnement. Se reporter à la rubrique *Frein de stationnement à la page 9-53*.

4. Placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P).
5. Fixer le véhicule sur le chariot selon les instructions du fabricant.
6. Utiliser un dispositif de serrage adéquat conçu pour le remorquage pour bloquer les roues avant en position de ligne droite.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous passez la boîte de transfert d'un véhicule à quatre roues motrices à la position de point mort (N), il peut se mettre à rouler même si la boîte de vitesses est à la position de stationnement (P). Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. S'assurer que le frein de stationnement est fermement serré avant de passer la boîte de transfert à la position point mort (N).

7. Mettre la boîte de transfert au point mort (N). Ue reporter à *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique deux vitesses) à la page 9-43* ou *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique une vitesse) à la page 9-49*.
8. Tourner la clé de contact en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Une fois le remorquage terminé, consulter la rubrique « Pour quitter la position de point mort (N) » sous la rubrique *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique deux vitesses) à la page 9-43* ou *Quatre roues motrices (boîte de transfert automatique une vitesse) à la page 9-49*.

Entretien de l'apparence

Soin extérieur

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

Avis: **Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaire et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.**

Avis: **Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.**

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglaçant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Avis: **L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.**

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des pièces extérieures en métal poli

Nettoyer régulièrement les pièces métalliques brillantes à l'eau ou au polish spécial chromes sur les pièces chromées ou les jantes inox, le cas échéant.

Pour les pièces en aluminium, ne jamais utiliser de polish auto ou spécial chromes, de vapeur ou de savon caustique pour le nettoyage. Une couche de cire, frottée pour obtenir un lustre élevé, est recommandée pour toutes les pièces métalliques brillantes.

Nettoyage des phares/diffuseurs extérieurs et des emblèmes

Pour nettoyer les phares et les diffuseurs extérieurs, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » plus loin dans cette section.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais s'ils sont usés ou endommagés. Des dommages peuvent être dus à des conditions extrêmement poussiéreuses, du sable, du sel, la chaleur, le soleil, la neige et le givre.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer une graisse à base de silicone sur les joints d'étanchéité pour augmenter leur durée de vie et leur étanchéité, et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

Avis: **Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.**

Roues et jantes — Aluminium ou chrome

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

Garder les roues propres en les nettoyant à l'aide d'un chiffon doux et propre, de savon doux et d'eau. Rincer à l'eau propre. Après les avoir rincées complètement, les sécher à l'aide d'un chiffon doux et propre. On peut alors les cirer.

Avis: **Les roues et autres garnitures chromées peuvent être détériorées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium, de calcium ou de sodium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Laver toujours les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.**

Avis: **Pour éviter d'endommager la surface, ne pas utiliser de savon fort, de produits chimiques, de produits à polir abrasifs, de produits nettoyants, de brosses ou de produits nettoyants contenant de l'acide sur les roues en aluminium ou chromées. N'utiliser que des produits nettoyants approuvés. Aussi, ne jamais apporter un véhicule avec des roues en aluminium ou chromées dans un lave-auto automatique qui utilise des brosses de nettoyage à pneu en carbure de silicone. Les roues risquent d'être endommagées et les réparations ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.**

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement le système de suspension avant et arrière et de direction en recherchant des dommages, des pièces détachées ou manquantes, ou des signes d'usure. Examiner les conduites de direction assistée ainsi que les flexibles en vérifiant l'accrochage, l'absence de grippage, des fuites, des fissures, d'effilochage, etc. Vérifier visuellement les joints homocinétiques, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barillets de serrure, les charnières du capot, les charnières du hayon et la charnière du volet d'acier à carburant sauf les organes de plastique. Appliquer de la graisse au silicone sur les joints d'étanchéité au moyen d'un linge propre qui prolongera leur durée de vie, favorisera l'étanchéité, n'adhère pas et ne grince pas.

Entretien du dessous de la carrosserie

Utiliser de l'eau claire pour éliminer les saletés et débris du soubassement du véhicule. Ceci est possible chez votre concessionnaire ou dans une installation de nettoyage des soubassements.
Si cette partie du véhicule n'est pas nettoyée, la rouille et la corrosion peuvent s'y développer.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion. Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes.

Soin intérieur

Pour éviter les abrasions dues aux impuretés, nettoyer régulièrement l'habitacle. Éliminer immédiatement toute salissure. Noter que les journaux ou les vêtements sombres peuvent déteindre et transférer leurs couleurs irrémédiablement sur les scelleries du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémédiables.

Votre concessionnaire peut proposer des produits de nettoyage de l'habitacle. Utiliser des agents nettoyants spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer pour éviter tout dommage irrécupérable. Pour éviter toute surcharge, appliquer tous les nettoyants directement sur le chiffons. Les agents nettoyants doivent être enlevés rapidement. Ne jamais les laisser reposer longtemps sur la surface à nettoyer.

Les produits nettoyants peuvent comporter des solvants susceptibles de se concentrer à l'intérieur. Avant de les utiliser, lire et appliquer scrupuleusement toutes les instructions de sécurité de l'étiquette. Lors du nettoyage de l'habitacle, garder une ventilation adéquate en ouvrant les portes et les vitres.

Pour éviter tout dommage, ne pas nettoyer l'intérieur à l'aide des techniques ou des nettoyants suivants :

- Ne jamais utiliser de lame de rasoir ou d'objet tranchant pour enlever une saleté.
- Ne jamais utiliser de brosse dure.
- Ne jamais frotter avec force ou avec une pression excessive.
- Ne jamais utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyants liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,78 l (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée laissera des résidus laissant des traces et favorisant la poussière. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.
- Ne pas saturer la scellerie lors du nettoyage.
- Ne pas utiliser de solvants ou d'agents nettoyants en contenant.

Vitres intérieures

Pour le nettoyage, utiliser un chiffon éponge trempé dans l'eau. Essuyer les gouttes restantes avec un chiffon propre et sec. Il est possible d'utiliser les produits à vitres du commerce le cas échéant, après avoir nettoyé l'intérieur des vitres à l'eau claire.

Avis: **Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.**

Tissu et tapis

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si cet brosse et rotative, ne l'utiliser qu'au sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saleté que possible en appliquant l'une des techniques suivantes :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les salissures solides, les éliminer autant que possible avant de passer l'aspirateur.

Pour nettoyer :

1. Tremper d'eau ou de soda un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon microfibres est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excédent d'humidité en essorant le chiffon, de sorte que l'eau ne goutte plus du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Modifier la zone du chiffon appliquée à la salissure afin qu'elle reste propre et d'éviter d'incruster la salissure dans le tissu.
4. Continuer de frotter la zone salie jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de transfert coloré de la salissure sur le chiffon de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas enlevée complètement, utiliser une solution savonneuse douce puis uniquement du soda ou de l'eau claire.

Si la salissure reste encore, il peut s'avérer nécessaire d'utiliser un nettoyant pour garniture intérieure ou un détachant. Tester la résistance des couleurs sur une petite zone cachée avant d'utiliser un nettoyant pour garniture intérieure ou un détachant. Si des cercles se forment, nettoyer l'intégralité du tissu ou du tapis.

Après le nettoyage, éponger les résidus humides avec un papier absorbant.

Tableau de bord, cuir, vinyle et autres surfaces de plastique

Utiliser un chiffon microfibres humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibres doux trempé dans une solution savonneuse douce.

Avis: **Le traitement du cuir et spécialement du cuir perforé ainsi que d'autres surfaces peut causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, ni vapeur, ni dégraisseur ni détachant. Ne pas utiliser de produits au silicone ou cireux. De tels produits peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux : ils sont déconseillés.**

Ne pas utiliser de nettoyants améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

Avis: **L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.**

Panneaux de bois

Utiliser un chiffon propre humecté d'eau tiède savonneuse (savon à vaisselle doux). Essuyer immédiatement le bois à l'aide d'un chiffon propre.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches simplement avec de l'eau et un savon doux.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ AVERTISSEMENT

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Tapis de plancher

⚠ AVERTISSEMENT

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs.

- Les tapis de sol d'origine étaient conçus pour le véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est conseillé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement des pédales. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

Réparation et maintenance

Informations générales
Informations générales 11-1

Programme d'entretien
Programme d'entretien 11-3

Interventions d'application spéciale
Interventions d'application spéciale 11-9

Maintenance et entretien supplémentaires
Maintenance et entretien supplémentaires 11-10

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées
Liquides et lubrifiants recommandés 11-13
Pièces de remplacement d'entretien 11-15

Dossiers de maintenance
Dossiers de maintenance . . . 11-17

Informations générales

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

Avis: **Les dégâts dus à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.**

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 milles. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule à la page 9-19*.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant recommandé à la page 9-73*.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux
- Traction fréquente d'une remorque
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive
- Taxi, police ou livraison.

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.

⚠ AVERTISSEMENT

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Travaux d'entretien effectués par vous-même à la page 10-4*.

Programme d'entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-8*.

Une fois par mois

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-64*.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-71*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-28*.

Vidange d'huile moteur

Lors de l'affichage du message CHANGE ENGINE OIL SOON (rappel de vidange d'huile moteur), l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant 1 000 km/ 600 milles. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne s'afficher qu'après plus d'un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé. Votre concessionnaire possède des techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-11*.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7 500 milles

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus à la page 10-72*.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-8* et *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-11*.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 10-18*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-28*.

- Examiner visuellement les balais d'essuie-glace avant en recherchant de l'usure, des fissures et des soudures. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-111*. Remplacer les balais d'essuie-glace usés ou endommagés. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glaces à la page 10-38*.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-64*.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-71*.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Examiner l'élément de filtre à air du moteur. Se reporter à *Filtre à air moteur à la page 10-16*.
- Inspecter le système de freinage.
- Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des organes endommagés, desserrés ou manquants, ou des signes d'usure. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-111*.
- Vérifier les organes du système de protection passive. Se reporter à *Vérification du système de sécurité à la page 3-33*.
- Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dégâts et des fuites.
- Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des organes desserrés et endommagés.
- Lubrifier les organes de la carrosserie. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-111*.
- Vérifier le contacteur de démarrage. Se reporter à *Vérification du commutateur du démarreur à la page 10-36*.
- Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification de la commande de verrouillage du passage de rapports automatique à la page 10-37*.
- Vérifier le verrouillage de boîte de vitesses de l'allumage. Se reporter à *Vérification du blocage de la boîte de vitesse à l'allumage à la page 10-37*.
- Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification du frein de stationnement et du mécanisme P (Stationnement) à la page 10-38*.

- Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dégâts, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.
- Vérifier visuellement la tringle d'accélérateur en recherchant des traces d'usure, des fissures et d'autres dégâts. Vérifier la capacité de maintien de l'ouverture de la tringle. Se reporter à votre concessionnaire si une intervention s'avère nécessaire.
- Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à *Toit ouvrant à la page 2-27*.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement basse pression hybride, selon l'équipement.

11-6 Réparation et maintenance

Interventions supplémentaires exigées par le programme d'entretien - Normal	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Examiner le système de contrôle des vapeurs (a)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur (b)						✓						✓						✓		
Remplacer les bougies d'allumage. Examiner les fils de bougies.													✓							
Remplacer le liquide de boîte de vitesses automatique, selon l'équipement. Remplacer le filtre, s'il est remplaçable.													✓							
Remplacer le liquide de boîte de transfert, en cas de transmission intégrale (4WD). (c)													✓							
Vidanger, rincer et remplir le circuit de refroidissement moteur (d)																				✓
Vidanger, rincer et remplir le circuit de refroidissement basse pression hybride, selon l'équipement (d)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement des accessoires (e)																				✓

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

a) Vérifier l'état de toutes les conduites de carburant et de vapeurs et s'assurer qu'elles sont connectées et disposées correctement. Vérifier que la soupape de purge fonctionne correctement, le cas échéant. Remplacer si nécessaire.

b) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

c) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie de la boîte de transfert. L'eau à pression élevée peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de boîte de transfert. Le liquide contaminé diminue la vie de la boîte de transfert et doit être remplacé.

d) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement à la page 10-17*.

e) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

11-8 Réparation et maintenance

Interventions supplémentaires exigées par le programme d'entretien - Service sévère	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Examiner le système de contrôle des vapeurs (a)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur (b)						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide de boîte de vitesses automatique, selon l'équipement. Remplacer le filtre, s'il est remplaçable.						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide de boîte de transfert, en cas de transmission intégrale (4WD). (c)						✓						✓						✓		
Remplacer les bougies d'allumage. Examiner les fils de bougies.													✓							
Vidanger, rincer et remplir le circuit de refroidissement moteur (d)																				✓
Vidanger, rincer et remplir le circuit de refroidissement basse pression hybride, selon l'équipement (d)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement des accessoires (e)																				✓

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

a) Vérifier l'état de toutes les conduites de carburant et de vapeurs et s'assurer qu'elles sont connectées et disposées correctement. Vérifier que la soupape de purge fonctionne correctement, le cas échéant. Remplacer si nécessaire.

b) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

c) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie de la boîte de transfert. L'eau à pression élevée peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de boîte de transfert. Le liquide contaminé diminue la vie de la boîte de transfert et doit être remplacé.

d) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement à la page 10-17*.

e) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

Interventions d'application spéciale

- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les organes du châssis tous les 5 000 km/3 000 milles.
- Le bas de caisse doit être rincé une fois l'an.

Maintenance et entretien supplémentaires

Votre véhicule constitue un important investissement et en prendre soin correctement contribue à éviter de futures réparations coûteuses. Pour maintenir le rendement du véhicule, des interventions supplémentaires de maintenance peuvent s'avérer nécessaires. Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces interventions. Ses techniciens compétents connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer un examen complet pour fixer l'échéance d'intervention sur votre véhicule. La liste suivante énumère des interventions et circonstances d'intervention.

Batterie

La batterie fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner les courroies et recommander le remplacement en cas de besoin.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les organes du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13* pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.

- Les lampes du tableau de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et dégâts. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.
- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint et des dégâts. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Entretien intérieur à la page 10-115* et *Soins extérieurs à la page 10-111*.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dégâts.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, leur numéro de pièce ou par leurs spécifications sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Huile à moteur	Utiliser uniquement l'huile moteur homologuée à la spécification dexos1 ou l'équivalent, de la viscosité SAE correcte. ACDelco dexos1 Synthetic Blend est recommandé. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-8*.
Liquide de refroidissement	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Voir la rubrique *Liquide de refroidissement à la page 10-18*.
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 3 (N° de pièce GM 12377967, Canada 89021320).
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace Optikleen®.
Système de servodirection	Liquide de servodirection GM (N° de pièce GM 89021184, Canada 89021186).
Boîte de vitesses automatique	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON®-VI.
Barillets de serrures	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).

Usage	Liquide/lubrifiant
Lubrification du châssis	Lubrifiant de châssis (N° de pièce GM 12377985, Canada 88901242) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Essieu avant (véhicules quatre roues motrices de série 1500)	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 80W-90 (N° de pièce GM 89021671, Canada 89021672)
Essieu avant (véhicules quatre roues motrices de série 2500)	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-90 (N° de pièce GM 89021677, Canada 89021678).
Essieu arrière	Lubrifiant synthétique pour essieu SAE 75W-90 (N° de pièce GM 89021677, Canada 89021678).
Boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON®-VI.
Cannelure de l'arbre d'essieu avant ou cannelure de l'arbre de transmission monobloc (deux roues motrices avec boîte de vitesses automatique.)	Lubrifiant de cannelure, lubrifiant spécial (numéro de pièce GM É.-U. 12345879, au Canada 10953511).
Charnières de capot	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Points de pivotement extérieurs de la poignée de hayon	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).

Usage	Liquide/lubrifiant
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant pour bourrelet d'étanchéité (numéro de pièce GM É.-U. 3634770, Canada 10953518) ou graisse diélectrique aux silicones (numéro de pièce GM É.-U. 12345579, Canada 992887).
Grincements des profilés d'étanchéité	Graisse synthétique au téflon, superlube (pièce GM n°12371287, Canada 10953437).

Pièces de remplacement d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pièces de remplacement d'entretien

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur		
Filtre standard	15908916*	A3086C*
Filtre à haut rendement	15908915	A3085C
Filtre à huile	89017524	PF48
Bougies	12621258	41-110

Pièces de remplacement d'entretien (suite)

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Lames d'essuie-glace		
Avant – 55,0 cm (21,6 po)	25877402	-
Arrière – 30,0 cm (11,8 po)	25820122	-
*Le filtre à air peut être remplacé par le filtre à haut rendement 15908915 (A3085C).		

Dossiers de maintenance

Une fois l'entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l'entretien, et le type d'entretien dans les cases prévues à cet effet. Conserver tous les reçus d'entretien.

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

Données techniques

Identification du véhicule
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 12-1
Étiquette d'identification des pièces de rechange 12-2

Données sur le véhicule
Capacités et spécifications 12-3
Disposition de la courroie d'entraînement 12-5

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté gauche. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le NIV se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications à la page 12-3* pour le code-moteur du véhicule.

Étiquette d'identification des pièces de rechange

Cette étiquette apposée à l'intérieur de la boîte à gants mentionne :

- Numéro d'identification (NIV) :
- La désignation du modèle.
- Des renseignements sur la peinture.
- Les options de production et les équipements spéciaux.

Ne pas retirer cette étiquette du véhicule.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Si votre véhicule est un modèle hybride, se reporter au manuel Hybride pour en savoir plus.

Les capacités approximatives suivantes sont données selon les systèmes de mesure métrique et anglo-saxon. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-13*.

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatisation R134a	Pour le volume de charge de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour plus amples renseignements.	
Système de refroidissement		
5.3 L V8	17,3 L	18,3 pintes
V8 6.0 L	16,5 L	17,4 pintes
Huile moteur avec filtre	5.7 L	6,0 pintes
Réservoir de carburant		
Empattement court	98,4 L	26,0 gal
Série 1500 allongée	119,2 L	31,5 gal
Série 2500 allongée	147,6 L	39,0 gal

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Liquide de boîte de vitesses (dépose de carter et remplacement de filtre)		
Boîte de vitesses 6L80-E	5.7 L	6,0 pintes
Boîte de vitesses 6L90-E	6,0 L	6,3 pintes
Liquide de boîte de transfert	1,5 L	1,6 pinte
Couple d'écrou de roue	190 N•m	140 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Écartement des électrodes
Moteur V8 5,3 L pour carburant mixte avec Active Fuel Management™ (gestion active du carburant) (bloc d'acier) (LMG)	0	1,02 mm (0,04 po)
Moteur V8 5,3 L pour carburant mixte avec Active Fuel Management™ (gestion active du carburant) (bloc d'aluminium) (LC9)	7	1,02 mm (0,04 po)
Moteur V8 6,0 L (bloc d'acier) (L96)	G (tous publics)	1,02 mm (0,040 po)

Disposition de la courroie d'entraînement

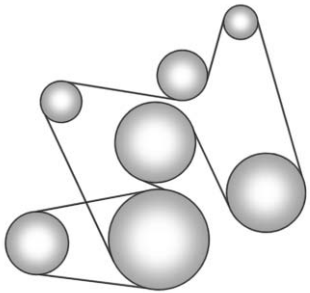

Si le véhicule est un modèle hybride, se reporter au supplément Hybride pour en savoir plus.

✍ NOTES

Information du client

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle (États-Unis et Canada) 13-2
Procédure de satisfaction de la clientèle (Mexique) 13-4
Bureaux d'assistance à la clientèle (États-Unis et Canada) 13-6
Bureaux d'assistance à la clientèle (Mexique) 13-7
Assistance à la clientèle pour les utilisateurs de téléimprimeur (TTY) (États-Unis et Canada) 13-7
Centre d'aide en ligne à la clientèle 13-8
Programme de remboursement de mobilité GM (États-Unis et Canada) 13-9
Programme d'assistance routière (États-Unis et Canada) 13-9
Programme d'assistance routière (Mexique) 13-12
Fixer des rendez-vous pour l'entretien (États-Unis et Canada) 13-16
Programme de véhicule de courtoisie (États-Unis et Canada) 13-16
Réparation de dommages causés par une collision (États-Unis et Canada) 13-18
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-21

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis 13-22
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien 13-23
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors 13-23

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-23
Enregistreurs de données d'événement 13-24
OnStar® 13-25
Système navigation 13-25
Identification de fréquence radio 13-26
Fréquences radio : déclaration 13-26

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle (États-Unis et Canada)

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Chevrolet. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape: Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape: Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Chevrolet aux États-Unis, n°1-800-222-1020. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (en anglais) ou le 1-800-263-7854 (en français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Chevrolet, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains: General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) Ligne Auto® pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (Bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business Bureau, Inc.
4200 Wilson Boulevard
Suite 800
Arlington, VA 22203-1838

Téléphone : 1-800-955-5100
www.dr.bbb.org/goauto

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les

limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires canadiens: Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, General Motors du Canada Limitée tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation/arbitrage
c/o Centre d'assistance à la clientèle
General Motors du Canada Limitée
Code postal : CA1–163–005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Procédure de satisfaction de la clientèle (Mexique)

Avez-vous opté pour l'extension de garantie ? Elle est recommandée par General Motors pour compléter la garantie inhérente à l'achat du nouveau véhicule.

Consulter le concessionnaire pour obtenir des détails.

Procédure d'assistance à la clientèle

La satisfaction et la cote d'estime du propriétaire sont très importantes pour votre concessionnaire et pour General Motors.

Normalement, tout problème se rapportant à la transaction, la vente ou l'utilisation du véhicule doit être traité par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Mais nous reconnaissons qu'en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut arriver qu'un malentendu survienne.

Si vous êtes confronté à un problème qui n'a pas été pris en charge de façon satisfaisante par les moyens courants, nous vous suggérons les étapes suivantes :

Première étape

Expliquer votre cas au représentant du service après-vente, au directeur du service après-vente, au représentant du service des ventes ou au directeur du service des ventes de votre concessionnaire, selon le cas.

Assurez-vous que ces personnes disposent de toutes les informations nécessaires. Il est dans leur intérêt de vous satisfaire sur le long terme.

Deuxième étape

Si vous n'êtes pas satisfait, veuillez contacter le directeur général ou le propriétaire de votre concession et demandez-leur de vous aider. S'ils ne sont pas en mesure de résoudre votre problème, demandez-leur de contacter les collaborateurs de General Motors qui pourront le cas échéant vous aider.

TROISIÈMEMENT

Si votre cas n'est pas résolu dans un délai raisonnable par votre concessionnaire, communiquer avec le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors et fournir les renseignements suivants :

- Nom
- Address (adresse)
- Phone Number (numéro de téléphone)
- Année modèle
- Marque

- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Kilométrage
- Date de livraison
- Description du problème
- Nom du concessionnaire
- Adresse du concessionnaire

Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle (États-Unis et Canada) à la page 13-6* ou *Bureaux d'assistance à la clientèle (Mexique) à la page 13-7* pour plus de renseignements.

Bureaux d'assistance à la clientèle (États-Unis et Canada)

Chevrolet encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Chevrolet, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P.O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170
www.Chevrolet.com

1-800-222-1020
1-800-833-2438 (pour appareils téléscripteurs (ATS))
Assistance routière :
1-800-243-8872

De Porto Rico :

1-800-496-9992 (anglais)
1-800-496-9993 (espagnol)

Aux Îles Vierges américaines :

1-800-496-9994

Canada

General Motors du Canada Limitée
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils téléphoniques à texte : téléscripteurs)
Assistance routière :1-800-268-6800

Outre-mer

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Le Mexique, l'Amérique centrale et les îles et pays des Caraïbes (sauf Porto Rico et les Îles Vierges américaines)

General Motors de Mexico, S. de R.L. de C.V.
Centre d'assistance à la clientèle
Av. Ejercito Nacional #843
Col. Granada
C.P. 11520, Mexico, D.F.

01-800-466-0800
Interurbain : 011-52-53 29 0800

Bureaux d'assistance à la clientèle (Mexique)

Pour contacter le Centre d'assistance à la clientèle, utilisez l'un des numéros de téléphone mentionnés dans cette section. L'assistance à la clientèle est disponible du lundi au vendredi, de 8h à 20h, et le samedi de 8h à 15h.

Toutes les demandes par courriel destinées au Centre d'assistance à la clientèle devraient être envoyées à l'adresse suivante : chevrolet@gm.com.

Mexique

De Mexico City

5329-0811

D'autres endroits au Mexique

01-800-466-0811

États-Unis et Canada

1-866-466-8190

Costa Rica

00-800-052-1005

Guatemala

1-800-999-5252

Panama

00-800-052-0001

République dominicaine

1-888-751-5301

El Salvador

800-6273

Honduras

800-0122-6101

Assistance à la clientèle pour les utilisateurs de téléimprimeur (TTY) (États-Unis et Canada)

Le centre d'assistance à la clientèle Chevrolet possède des téléimprimeurs permettant aux clients qui souffrent de surdité, qui sont malentendants ou qui ont des troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter à l'aide d'un téléimprimeur, composer le : 1-800-833-2438. Les utilisateurs de téléimprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre d'aide en ligne à la clientèle

Centre d'aide à la clientèle Chevrolet (É.-U.) — www.chevyownercenter.com

Informations et services personnalisés pour votre véhicule spécifique — le tout au même endroit.

- Guide numérique de l'automobiliste, informations de garantie, et autres documents.
- Enregistrements en ligne des réparations et entretiens.
- Localisateur de concessionnaire Chevrolet pour le service à l'échelle nationale.
- Privilèges et offres exclusives.
- Avis de rappel pour votre véhicule spécifique
- Résumés des acquis des possesseurs de cartes OnStar et GM.

Autres liens utiles

Chevrolet – www.chevrolet.com

Chevrolet Merchandise — www.chevymall.com

Help Center – www.chevrolet.com/pages/mds/helpcenter/faq.do

- FAQ
- Nous contacter

Club des propriétaires Chevrolet (Canada) proprietairechevrolet.ca

Visitez le Club des propriétaires Chevrolet :

- Clavardage en direct avec des représentants du service d’aide en ligne
- Section Outils de véhicule.
- Accès vers des sites de passionnés et des réseaux de médias sociaux
- Ressources pour propriétaires, incluant des renseignements sur la fin de location, le financement et la garantie
- Vos articles préférés et des jeux-questionnaires, conseils et galeries multimédias dans les sections Articles et Entretien des véhicules
- Téléchargez le manuel du propriétaire de votre véhicule rapidement et en toute simplicité
- Trouvez les services d’entretien recommandés par Chevrolet pour votre véhicule

Programme de remboursement de mobilité GM (États-Unis et Canada)

Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'offre limitée, visiter le site Internet www.gmmobility.com ou appeler le centre d'assistance pour la mobilité GM au numéro 1-800-323-9935. Les utilisateurs de téléphone à texte (TTY) peuvent appeler le numéro 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme de locomotion. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, composer le 1-800-GM-DRIVE (1-800-463-7483). Les usagers de télécommunications pour malentendants (TTY) peuvent composer le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière (États-Unis et Canada)

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le **1-800-243-8872; (Téléscripteur (TTY) : 1-888-889-2438)**.

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le **1-800-268-6800**.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile.
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel.
- Emplacement du véhicule.

- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule.
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN), et date de livraison du véhicule.
- Description du problème.

Couverture

Les services sont fournis jusqu'à 5 ans/160 000 km (100 000 milles), selon la première éventualité.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée de véhicule neuf. Chevrolet et la General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

Chevrolet et General Motors du Canada Limitée se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.
- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance est également fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction.
- Amendes légales.
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction.
- Remorquage ou services pour des véhicules utilisés hors d'une route ouverte ou d'une autoroute.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant :** le remboursement se monte à environ 5 $CAN. La livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage :** l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Service d'itinéraires routiers :** des cartes détaillées de l'Amérique du Nord sont fournies sur demande avec l'itinéraire le plus direct ou le plus panoramique. Six demandes par an sont autorisées. Des informations supplémentaires relatives au voyage sont également disponibles. Compter trois semaines pour la livraison.
- **Interruption de voyage et assistance :** il faut que le véhicule soit à au moins 250 kilomètres du point de départ pour être admissible. General Motors du Canada limitée requiert une pré-autorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de réparation. Lorsque l'autorisation est reçue, le conseiller de l'assistance routière vous contactera pour fixer un rendez-vous et vous expliquer comment recevoir le paiement.
- **Service alternatif :** si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 $CAN, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Programme d'assistance routière (Mexique)

En tant que nouveau propriétaire, votre véhicule est automatiquement enregistré au programme d'assistance routière. Ces services sont offerts sans frais selon les conditions du programme. Le programme d'assistance routière ne fait pas parti ou n'est pas inclus dans la couverture fournie par la garantie limitée du nouveau véhicule.

L'assistance routière offre de l'aide au conducteur et aux passagers qui circulent dans leur ville de résidence ou sur tout autre route accessible au Mexique, aux États-Unis et au Canada. Les services sont soumis aux limitations décrites dans les pages suivantes. La couverture du programme varie en fonction du pays.

L'assistance routière est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Ce programme arrive à échéance deux ans après la date de facturation du véhicule, peu importe le kilométrage du véhicule et les changements de propriétaires.

Pour de plus amples renseignements sur le renouvellement au terme de ce programme, communiquer avec le centre d'assistance à la clientèle Chevrolet au 01-800-466-0800.

Services fournis

- **Changement de pneu crevé** : si vous n'êtes pas en mesure de remplacer un pneu crevé, l'assistance routière offre le service de remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet autorisé le plus près. La réparation ou le remplacement du pneu est la responsabilité du propriétaire. Ce service est limité au transport du véhicule vers le centre de réparation.
- **Approvisionnement de secours en carburant** : approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage** : service de déverrouillage du véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire** : démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.
- ***Messages d'urgence** : transmission de messages téléphoniques urgents.
- ***Appel d'urgence** : appel des services d'urgence.
- ***Assistance de localisation de concessionnaire** : renseignements concernant les adresses et les numéros de téléphone de concessionnaires Chevrolet.

- **Remorquage d'urgence** : remorquage jusqu'au concessionnaire le plus près pour obtenir un service sous garantie si le véhicule ne peut plus être conduit.

  Si le véhicule est impliqué dans un accident pendant la perpétration d'un crime, une violation administrative ou du code de la route, l'assistance routière n'offre aucun service. Lorsqu'il n'est pas possible de remorquer le véhicule, toutes les manoeuvres pour y accéder sont aux frais du propriétaire.

  Si le véhicule ne se trouve pas dans votre ville de résidence, l'assistance routière se limite à déplacer le véhicule au concessionnaire le plus près. Si vous souhaitez que le véhicule soit transporté à un concessionnaire différent, on vous demandera de couvrir la différence des coûts au moment du déplacement.

  Si le concessionnaire Chevrolet le plus proche ne peut pas recevoir le véhicule en raison de problèmes d'horaires, le véhicule sera transporté à un endroit sécuritaire où il peut demeurer pour un maximum de 48 heures jusqu'à ce que le concessionnaire puisse le recevoir. Si les coûts d'entreposage dépassent le montant autorisé, il incombe au propriétaire de payer la différence au moment où il reçoit le service. Communiquer avec l'assistance routière pour obtenir de plus amples renseignements sur les montants autorisés.

- ***Interruption de voyage** : ce service est offert si vous ne pouvez plus utiliser votre véhicule en cours de voyage, que le concessionnaire Chevrolet le plus près ne peut pas réparer le véhicule le même jour et qu'il doit le garder pendant une nuit ou plus. Si cela se produit, en plus des services déjà mentionnés et avant la confirmation du concessionnaire, vous avez le droit de choisir une des solutions suivantes, dans les limites des consignes du programme d'assistance routière existantes. Si les frais excèdent le montant autorisé pour ces services, vous devez payer la différence au moment où vous recevez les services.

  L'assistance routière s'occupe de l'hébergement à l'hôtel pour tout les voyageurs du véhicule jusqu'à maximum de deux nuits.

  Une voiture de location est fournie jusqu'à un maximum de deux jours et le véhicule doit être retourné à la destination d'origine, à l'exception des véhicules avec une capacité de charge supérieure à 3,5 tonnes.

Transport complémentaire : si vous préférez poursuivre votre voyage jusqu'à la destination prévue ou retourner à votre lieu de résidence, et que le voyage exige plus de 8 heures de conduite sur la route, le transport du conducteur et des passagers en première classe par autobus ou en classe économique par avion sera fourni vers l'endroit choisi par l'assistance routière, selon la disponibilité à la destination choisie. Des restrictions s'appliquent en fonction des caractéristiques du véhicule.

Si vous êtes sur la route, le service de taxi sera fourni vers le terminal d'autobus où l'aéroport le plus près.

- ***Transport complémentaire pour le ramassage du véhicule** : transport pour ramasser votre véhicule une fois les réparations terminées. Une fois que le concessionnaire confirme la fin des réparations, l'assistance routière offre le transport aller simple par autobus ou par avion en classe économique (selon la disponibilité) à la personne que vous avez désignée pour ramasser votre véhicule au concessionnaire si vous ou la personne désignée ne se trouve pas dans la même ville que le concessionnaire.

*Ces services ne sont pas offerts aux résidents des États-Unis ou du Canada. Tous les services fournis aux États-Unis et au Canada sont aux frais du propriétaire et seront remboursés par l'assistance routière.

Services non compris dans l'assistance routière

L'assistance routière ne couvre pas ou ne rembourse pas les services pour les situations suivantes :

- Les événements causés par la fraude ou la mauvaise foi de la part de conducteur.
- Les situations d'immobilisation du véhicule causées par une force majeure ou des circonstances imprévues, comme un phénomène naturel extraordinaire, des tremblements de terre, des éruptions volcaniques ou des tempêtes cycloniques.
- Les situations d'immobilisation du véhicule provenant d'accidents de voiture causées par le conducteur du véhicule ou une tierce partie. Cela englobe toutes les occurrences qui entraînent des blessures aux occupants ou des dommages au véhicule causés par des forces extérieures.

- Les actes de terrorisme, les émeutes ou les situations tumultueuses, les mesures prises par les forces armées ou la police, qui empêchent la livraison de services d'assistance dans les délais opportuns.
- Service de nourriture ou de boissons, les appels téléphoniques ou les autres frais supplémentaires. Les frais d'hébergement ne s'appliquent qu'au Mexique selon les conditions du programme d'assistance routière.
- Tous les dommages causés involontairement au véhicule, entraînés par les services fournis.
- Les coûts de remorquage d'une remorque au moment de choisir un concessionnaire Chevrolet situé à proximité des installations d'entreposage pour le véhicule défectueux.
- Les coûts de toutes les manoeuvres nécessaires pour accéder au véhicule lorsqu'il n'est pas possible de le remorquer.
- Le coût du carburant fourni.

Les coûts de réparation périodique du véhicule ne sont pas couverts par le programme d'assistance routière. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la garantie de votre nouveau véhicule.

Communiquer avec l'assistance routière.

Les services d'assistance routière sont gratuits pour vous et accessibles 24 heures sur 24, 365 jours par année. Il n'y a des frais que dans les situations qui dépassent les limites du programme, dont certaines ont été énumérées dans le présent chapitre.

Pour communiquer par téléphone avec l'assistance routière, utiliser les numéros suivants :

Mexique

01-800-466-0800

États-Unis

1-866-466-8901

Canada

1-800-268-6800

Courriel

asistencia.chevrolet@gm.com

Chevrolet se réserve le droit d'apporter des changements ou de mettre fin au programme d'assistance routière en tout temps et sans préavis.

Fixer des rendez-vous pour l'entretien (États-Unis et Canada)

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de véhicule de courtoisie (États-Unis et Canada)

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un livret séparé, intitulé « Renseignements sur la garantie et l'assistance au propriétaire », fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien du véhicule au titre de la garantie peut généralement être accompli pendant que vous attendiez. Toutefois, si vous ne pouvez pas attendre, GM peut aider à minimiser les désagréments en proposant plusieurs options de transport. Selon les circonstances, votre concessionnaire peut offrir l'une des possibilités suivantes :

Service de navette

Le service de navette constitue le moyen de transport de courtoisie privilégié. Les concessionnaires peuvent mettre à votre disposition un service de navette pour vous amener à votre destination en perturbant au minimum vos horaires. Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si le véhicule nécessite des réparations sous garantie l'immobilisant au garage jusqu'au lendemain et que les transports publics sont utilisés à la place du service de navette de votre concessionnaire, les dépenses doivent être attestées par des reçus et ne peuvent dépasser le montant maximum alloué par GM pour un service de navette. Par ailleurs, pour les clients des États-Unis qui s'arrangeraient pour voir leur transport assuré par un ami ou un parent, un remboursement limité correspondant aux frais de carburant peut être obtenu. Les demandes de remboursement doivent refléter les coûts réels et être accompagnées de l'original des reçus. Consulter votre concessionnaire pour les informations relatives aux montants alloués pour le remboursement des frais de carburant ou de transport.

Voiture-clientèle ou de location

Votre concessionnaire peut vous proposer un véhicule de location de courtoisie ou vous rembourser les frais que vous devez engager pour louer un véhicule si le vôtre doit rester au garage jusqu'au lendemain pour une réparation sous garantie. Le remboursement de la location est limité et vous devez fournir l'original des reçus. Vous devez remplir et signer un contrat de location et vous conformer aux exigences états/provinces et locales ainsi qu'à celles de l'établissement des voitures de location. Ces exigences varient et peuvent inclure un âge minimal, une couverture d'assurance, une carte de crédit, etc. Vous devez assumer les frais d'utilisation de carburant et pouvez également être tenu de payer les taxes, les prélèvements, les frais d'usage, de kilométrage ou d'utilisation excessifs de la voiture de location après la fin des réparations.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Certaines options du programme, telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles auprès de certains concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour obtenir des renseignements particuliers sur les choix offerts. Toutes les dispositions du transport de dépannage sont gérées par le personnel approprié du concessionnaire.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation de dommages causés par une collision (États-Unis et Canada)

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte pas cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protéger l'investissement que vous avez réalisé lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions.
Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations grâce à l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription à une assurance, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisager de vous tourner vers une autre compagnie d'assurance.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière (États-Unis et Canada) à la page 13-9* ou *Programme d'assistance routière (Mexique) à la page 13-12*.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur.
- Numéro de permis de conduire du conducteur.
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule.
- Marque, modèle et année modèle du véhicule.
- Numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Compagnie d'assurance et numéro de la police.
- Description générale des dommages de l'autre véhicule.

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ? à la page 3-43*.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour

obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Renseignements sur la commande de guides de réparation

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien de moteurs, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, direction, carrosserie, etc.

Bulletins techniques

Les bulletins techniques fournissent l'information d'entretien technique supplémentaire permettant d'effectuer l'entretien des voitures et camions General Motors. Chaque bulletin comprend les directives pour aider à diagnostiquer et à faire l'entretien du véhicule.

Information du propriétaire

Les publications pour le propriétaire sont écrites spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le guide du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

Portefeuille, guide du propriétaire et livret de garantie.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 35,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Sans Portefeuille : guide du propriétaire seulement.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 25,00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Modèles courants et antérieurs

Les bulletins techniques et les manuels de réparation sont disponibles pour les véhicules GM courants et antérieurs.

COMMANDER SANS FRAIS : 1-800-551-4123 du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. à : www.helminc.com.

Ou écrire à :

Helm, Incorporated
P.O. Box 07130
Detroit, MI 48207

Prix susceptible d'être modifié sans préavis et sans obligation. Accorder assez de temps pour la livraison.

Tous les prix indiqués sont exprimés en devise américaine. Établir les chèques en devise américaine.

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour contacter la NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); aller à : *http://www.safercar.gov;* ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S.E.
Washington, D.C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site : *http://www.safercar.gov*.

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'un défectuosité compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que General Motors du Canada Limitée. Téléphoner au 1-800-333-0510 de transport Canada ou envoyer un courriel à l'adresse :

Transport Canada
Road Safety Branch
80, rue Noel
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Au Canada, composer le 1-800-222-1020 ou écrire à :

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P.O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

General Motors du Canada Limitée
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Ce véhicule GM est doté d'un certain nombre d'ordinateurs sophistiqués qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, surveillent les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement des sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule.

Ces modules peuvent mémoriser des données qui aideront le technicien de votre concession à intervenir sur le véhicule. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont vous utilisez le véhicule, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent également retenir les préférences personnelles du propriétaire, telles que les présélections de radio, de position de siège ou de réglages de température.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est doté d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes du véhicule
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers.
- Degré d'enfoncement de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein.
- Vitesse du véhicule

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles des accidents et des blessures surviennent.

Important: Les données EDR ne sont enregistrées par le véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar®

Si le véhicule est équipé d'un système OnStar actif, ce système peut enregistrer des données par suite d'un accident ou un quasi-accident. Pour connaître les conditions OnStar renseignant sur la collecte et l'utilisation de données, consultez le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada) ou encore appuyez sur le bouton pour parler à un conseiller. Voir *Vue d'ensemble du système OnStar à la page 14-1* pour de plus amples informations.

Système navigation

Si le véhicule est doté d'un système de navigation, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter au manuel de navigation pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

Identification de fréquence radio

La technologie RFID est utilisée dans certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et la sécurité du système d'allumage, ainsi que dans les connexions de dispositifs pratiques tels que les télécommandes de verrouillage/déverrouillage de portes et de démarrage à distance et les ouvre-porte de garage. la technologie RFID des véhicules GM n'utilise ni n'enregistre de données personnelles et n'est pas reliée à d'autres systèmes GM contenant des informations personnelles.

Fréquences radio : déclaration

Ce véhicule est équipé de systèmes à fréquence radio conformes à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

OnStar

Aperçu OnStar
Aperçu OnStar 14-1

Services OnStar
Emergency (urgences) 14-2
Sécurité 14-3
Navigation 14-3
Connexions 14-4
Diagnostics 14-6

Information complémentaire au sujet d'OnStar
Information complémentaire au sujet d'OnStar 14-6

Aperçu OnStar

Ce véhicule peut être équipé en option d'un système embarqué complet qui peut se connecter à un conseiller vivant pour des services d'urgence, de sécurité, de navigation, de connexion et de diagnostic.

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.

Pousser sur ou appeler 1-888-4-ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Pousser sur pour :

- Lancer un appel, terminer un appel ou répondre à un appel entrant.
- Lancer des commandes vocales d'appel mains libres OnStar.
- Lancer des commandes vocales de navigation virage après virage OnStar. Exige le plan disponible de service des directions et connexions.

Pousser sur pour se connecter à un conseiller vivant pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Donner des directions de conduite. Exige le plan de service disponible de directions et de connexions.
- Recevoir des diagnostics à la demande pour une vérification des systèmes principaux du véhicule.
- Recevoir une assistance routière.

Pousser sur pour obtenir une connexion prioritaire à un conseiller d'urgence disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir une assistance en cas de crise et se mettre des routes d'évacuation.

Services OnStar

Emergency (urgences)

Avec une réaction automatique en cas de collision, le système intégré peut se connecter automatiquement à une aide en cas de collision même si vous ne pouvez pas répondre.

Pousser sur pour vous connecter à un conseiller en cas d'urgence. La technologie GPS est utilisée pour identifier l'emplacement du véhicule et peut fournir une information essentielle au personnel en cas d'urgence. Le conseiller est également formé pour offrir une assistance essentielle dans les situations d'urgence.

Sécurité

OnStar fournit des services tels qu'une assistance au sujet des véhicules volés, un blocage d'allumage à distance et une assistance routière, si le véhicule bénéficie de ces services. OnStar peut déverrouiller les portes du véhicule à distance, en cas de serrures automatiques de porte et peut aider la police à localiser le véhicule s'il est volé.

Navigation

La navigation OnStar exige un plan de service de directions et de connexions.

Pousser sur pour recevoir des directions ou les faire envoyer à l'écran de navigation du véhicule. Des destinations peuvent également être envoyées au véhicule à partir de Google Maps™ ou de MapQuest.com. La base de données cartographiques OnStar est mise à jour en permanence. Visiter le site www.onstar.com pour connaître la couverture cartographique.

Navigation pas-à-pas

1. Pousser sur pour vous connecter à un conseiller vivant.
2. Demande de directions
3. Les directions sont téléchargées vers le véhicule.
4. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

Cancel Route (annuler itinéraire)

1. Pousser sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), puis une tonalité. Dire « Cancel route » (supprimer l'itinéraire). Le système répond : « Would you like to cancel route directions to your destination ? » (désirez-vous supprimer les directions d'itinéraire vers votre destination ?).
2. Dire « Yes » (oui). Le système répond : « OK, route canceled. » (d'accord, l'itinéraire est annulé).
3. Dire « Goodbye » (au revoir). Les commandes vocales sont quittées.

Aperçu itinéraire

1. Pousser sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Route Preview » (prévisualisation d'itinéraire). Le système réagit avec les trois manœuvres suivantes.
3. Dire « Goodbye » (au revoir). Les commandes vocales sont quittées.

Repeat (Répétition)

1. Pousser sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Repeat » (répéter). Le système réagit avec la dernière direction donnée puis répond « OnStar Ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
3. Dire « Goodbye » (au revoir). Les commandes vocales sont quittées.

Obtenir la destination.

1. Pousser sur . Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Get my destination » (donner ma destination). Le système répond en indiquant le nombre de milles vers la destination puis ajoute « OnStar Ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
3. Dire « Goodbye » (au revoir). Les commandes vocales sont quittées.

Autres services de navigation disponibles à partir d'OnStar

OnStar eNav: Permet aux abonnés d'envoyer des destinations depuis Google Maps™ et MapQuest.com à leur système de navigation pas-à-pas ou à base d'écran. Une fois disponibles, les directions sont téléchargées vers le véhicule.

Téléchargement de destination: Appuyer sur , puis demander au conseiller d'envoyer les directions au système de navigation du véhicule. À l'issue de l'appel, appuyer sur le bouton « Go » (commencer) de l'écran de navigation pour lancer les directions de conduite.

Les destinations peuvent également être téléchargées à la volée. Pour l'information au sujet d'eNav, le téléchargement de destination et la couverture cartographique, visiter le site www.onstar.com.

Connexions

L'appel mains libres OnStar permet de lancer et de recevoir des appels depuis le véhicule. Le véhicule peut également être commandé à partir d'un téléphone cellulaire à travers la fonction d'application mobile OnStar. Se reporter au site www.onstar.com pour connaître la couverture cartographique.

Appel mains libres

1. Pousser sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Dial » (composer). Le système répond : « Please say the name or number to call » (veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur).
3. Dire le numéro entier sans interruption, incluant un « 1 » et le code régional. Le système répond : « OK calling » (d'accord pour l'appel).

Retrouver mon numéro.

1. Pousser sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « My Number » (mon numéro). Le système répond : « Your OnStar Hands-Free Calling number is » (votre numéro d'appel mains libres OnStar est).

Fin d'appel

Appuyer sur . Le système répond : « Call ended » (appel terminé).

Enregistrer un nom en vue d'une composition rapide.

1. Pousser sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Store » (enregistrer). Le système répond : « Please say the number you would like to store » (veuillez dire le numéro à enregistrer).
3. Dire le numéro entier sans interruption. Le système répond : « Please say the name tag » (indiquer l'étiquette de nom).
4. Prendre une étiquette de nom. Le système répond : « About to store <étiquette de nom>. Does that sound OK? » (avant d'enregistrer <étiquette de nom>. Cela semble-t-il correct ?).
5. Dire « Yes » (oui) ou « No » (non) pour réessayer. Le système répond : « OK, storing <étiquette de nom> » (d'accord, enregistrement d'étiquette de nom).

Lancer un appel en utilisant un numéro enregistré.

1. Pousser sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Call <étiquette de nom> » (appeler l'étiquette de nom). Le système répond : « OK, calling <étiquette de nom> » (d'accord, appel étiquette de nom).

Vérifier les minutes et l'expiration.

Pousser sur et dire « minutes » puis « verify » (vérifier) pour vérifier combien de minutes restent et leur date d'expiration.

Application mobile OnStar

Avec un dispositif mobile iPhone® ou Android™, une application mobile OnStar peut être téléchargée. Le véhicule peut être démarré à distance (option) ou les portes peuvent être déverrouillées de n'importe où en cas de service de téléphone cellulaire. Elle peut également vérifier le niveau de carburant, la pression des pneus et la durée de vie de l'huile. Elle peut se connecter à un conseiller OnStar à tout moment. Pour connaître la compatibilité de l'application mobile OnStar ou d'autres informations, consulter le site www.onstar.com.

Diagnostics

Les diagnostics du véhicule OnStar effectuent une vérification du véhicule chaque mois. Ils vérifient le moteur, la boîte de vitesses, les freins ABS et les autres systèmes importants du véhicule. Ils vérifient également la pression des pneus si le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus. Si une vérification de diagnostics est nécessaire entre les courriels, appuyer sur : un conseiller effectue alors une vérification.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Service de transfert

Appuyer sur pour commander l'information sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut assister dans l'annulation ou la suppression d'information de compte. Si OnStar reçoit une information au sujet de la propriété du véhicule qui a changé, OnStar peut envoyer un message vocal au véhicule, demandant l'information de mise à jour du compte.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur ⊙ et suivre les consignes pour parler à un conseiller dès que possible après l'acquisition du véhicule. Le conseiller mettra à jour les enregistrements au sujet du véhicule et expliquera le service OnStar ainsi que les options disponibles.

Comment fonctionne le service OnStar

Réaction automatique en cas de collision, services d'urgence, assistance en cas de crise, assistance en cas de vol du véhicule, diagnostics du véhicule, déverrouillage de porte à distance, assistance routière, navigation pas-à-pas et appels mains libres sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles en tout lieu ni sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, une description complète des services OnStar, des limitations du système et des conditions contractuelles OnStar, se reporter au site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada). Contacter OnStar au 1-888-4-ONSTAR (18884667827) ou TTY 18772482080. Ou appuyer sur ⊙ pour parler à un conseiller. Les services OnStar exigent un circuit électrique du véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite GPS disponibles et en fonctionnement pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou débranchée.

Le service OnStar ne peut fonctionner sauf si votre véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone et si le fournisseur de service sans fil possède la couverture, la capacité de réseau, la réception et la technologie compatible avec le service OnStar.

Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux et pièces sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Le service OnStar peut ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, le service OnStar peut ne pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle d'OnStar peuvent empêcher le service tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil.

Se reporter à *Énoncé des fréquences radio à la page 13-26* pour les informations relatives à la Partie 15 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider les abonnés dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur pour une assistance au sujet de :

- Localisation d'une station-service avec préposé au service de carburant.
- Recherche d'un hôtel, d'un restaurant, etc. puis remplit les conditions d'accessibilité.
- Indications de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

Onstar.com

Le site Internet donne accès à l'information sur le compte, gère l'abonnement OnStar et permet la visualisation des vidéo de chaque service. Obtenir le tarif du plan d'abonnement et signer pour les diagnostics du véhicule OnStar. Cliquer sur l'onglet « My Account » (mon compte) à la page d'accueil.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un numéro d'identification personnel (PIN) est nécessaire pour accéder à certains services OnStar, tels que le déverrouillage à distance des portes et l'assistance en cas de vol du véhicule. Il vous sera demandé de modifier le PIN la première fois que vous parleriez avec un conseiller. Pour modifier le PIN OnStar, appeler OnStar et indiquer au conseiller le numéro actuel.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie limitée sur le véhicule neuf. Le constructeur du véhicule fournit l'information détaillée au sujet de la garantie.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre en français ou en espagnol. Appuyer sur et demander un conseiller. Les conseillers peuvent parler français ou espagnol.

Problèmes potentiels

Certains services OnStar sont désactivés après cinq jours. OnStar ne peut effectuer de déverrouillage à distance des portes ou fournir d'assistance en cas de vol du véhicule après que le véhicule a été immobilisé continuellement pendant cinq jours. Après cinq jours, OnStar peut contacter l'assistance routière et un serrurier peut donner l'accès au véhicule.

Système GPS (système de positionnement global)

- L'obstruction des signaux GPS peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels, dans les passages souterrains ou les garages de stationnement, ou dans une zone très arborée. Si les signaux GPS ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver une difficulté d'identification de l'emplacement exact.
- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement GPS enregistré pour envoyer les services de secours.
- Une perte temporaire des signaux GPS peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et GPS

Éviter de placer des objets par-dessus l'antenne ou près d'elle pour éviter un blocage de la réception des signaux cellulaires et GPS. La réception cellulaire est requise pour l'envoi par OnStar de signaux à distance au véhicule.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut exister. Appuyer sur ⓞ pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite GPS qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique complémentaire

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique après-vente à la page 9-104*. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Vie privée

L'ensemble de la déclaration de confidentialité OnStar figure sur le site www.onstar.com. Les utilisateurs sensibles à la confidentialité des communications sans fil sont avertis de ce que la confidentialité des informations transmises par l'intermédiaire des communications cellulaires sans fil ne peut être assurée. Des tiers peuvent intercepter illégalement ou capter les transmissions et les communications privées sans autorisation.

A

Accélérateur et pédale de frein ajustable 9-25
Accessoires et modifications . . . 10-3
Achat de pneus neufs 10-74
Acheminement de la courroie d'entraînement, Moteur 12-5
Acheminement, Courroie d'entraînement du moteur 12-5
Active Fuel Management® (gestion active de carburant) 9-34
Aide au démarrage sur pente 9-54
Aide au démarrage, côtes 9-54
Ajout d'un chasse-neige ou de tout équipement similaire 9-104
Alimentation
  Glaces 2-25
  Liquide de direction 10-26
  Prises 5-10
  Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) 9-31
  Protection, batterie 6-10
Alimentation (suite)
  Réglage du siège 3-4
  Rétroviseurs 2-21
  Serrures de porte 2-9
Alimentation des accessoires 9-31
Ampoules à halogène 10-42
Ampoules de rechange 10-44
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 3-62
Antenne
  Autoradio satellite 7-16
  Lunette arrière 7-15
Antenne de lunette arrière 7-15
Antivol
  Messages du système d'alarme 5-52
  Système d'alarme 2-16
Aperçu du tableau de bord 1-2
Aperçu, OnStar® 14-1
Appareils auxiliaires 7-35
Appuis-têtes 3-2
Assistance à la clientèle 13-7
  Bureaux 13-6, 13-7
  Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) 13-7
Assistance ultrasonique de stationnement 9-62
Attention, Danger et Avertissement iv
Automatique
  Commande de niveau 9-59
  Liquide de boîte de vitesses 10-13
  Rétroviseurs à atténuation 2-23
  Serrures de porte 2-10
  Système de phares 6-4
  Transmission 9-37
Autoradio AM-FM 7-8
Autoradio satellite 7-10
Autoradios
  Autoradio AM-FM 7-8
  Lecteur de disques compacts (CD) et disques vidéonumériques (DVD) 7-23

Autoradios (suite)
Réception 7-14
Satellite 7-10
Auxiliaire
Dispositifs 7-35
Éclairage monté sur le toit 6-7
Avertissement
Témoin du système de freinage 5-25
Avertissement sur la proposition 65, Californie 10-3
Avertissements iv
Attention et danger iv
Feux de détresse 6-6

B

Batterie 10-32
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-99
Gestion de la charge 6-10
Messages de tension et de charge 5-43
Protection de l'alimentation ...6-10
Bébés et jeunes enfants, sièges pour enfants 3-55
Bluetooth 7-54
Boîte à gants 4-1
Boîte de transfert 9-43, 9-49
Boîte de vitesses automatique
Mode manuel 9-41
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage 10-37
Bouches d'aération 8-15
Boussole 5-7

C

Cache-caisse
Espace de chargement 4-2
Californie
Avertissement 10-3
Exigences en matière de carburant 9-74
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate 10-3
Caméra de vision arrière 9-68
Caméra de vision arrière (RVC) 9-68
Capacités et spécifications 12-3
Capot 10-5
Caractéristiques
Mémoire 1-10
Carburant 9-73
Additifs 9-75
Conduite économique 1-33
E85 (85 % d'éthanol) 9-76
Exigences en Californie 9-74
Gestion active 9-34
Indicateur 5-14
Messages du système 5-48
Pays étrangers 9-74
Recommandé 9-73
Remplissage d'un bidon de carburant 9-79
Remplissage du réservoir 9-77
Spécifications de l'essence ...9-74
Témoin de bas niveau de carburant 5-30

Carburant E85 9-76
Ceinture ventrale 3-32
Ceinture-baudrier 3-25
Ceintures de sécurité 3-22
Ceinture ventrale 3-32
Ceinture-baudrier 3-25
Entretien 3-34
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-24
Rallonge 3-33
Remplacement après une collision 3-34
Utilisation pendant la grossesse 3-31
Ceintures sécu
Rappels 5-19
Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-31
Centre d'aide en ligne à la clientèle 13-8
Chaînes, Pneu 10-80
Changement de vitesse
En stationnement 9-31
Sortie de la position de stationnement 9-33
Chasse-neige 9-104
Chauffage et climatisation 8-1
Chauffant
Sièges arrière 3-12
Chaussées
Chaussées humides 9-13
Circuit de refroidissement 10-17
Messages du moteur 5-45
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-77
Clés 2-2
Clignotant
Remplacement des ampoules 10-42
Clignotant de dépassement 6-3
Clignotants 6-6
Clignotants, feux de détresse . . . 6-6
Combiné d'instruments 5-13
Combiné, instruments 5-13
Commande d'amortissement continu (CDC) 9-58
Commande de climatisation automatique à deux zones 8-5
Commande de niveau
Automatique 9-59
Commandes de feux extérieurs 6-1
Compartiments de rangement
Accoudoir 4-1
Boîte à gants 4-1
Cache-bagages 4-2
Console centrale 4-2
Porte-bagages de toit 4-3
Compteur de vitesse 5-14
Compteur journalier 5-14
Compteur kilométrique 5-14
Journalier 5-14

Conduite
Caractéristiques et conseils de remorquage 9-80
Chaussées mouillées 9-13
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 9-5
Défensive 9-3
Ébriété 9-4
Hiver 9-15
Hors route 9-7
Hypnose de la route 9-14
Limites de charge du véhicule 9-19
Perte de contrôle 9-6
Pour une meilleure économie de carburant 1-33
Routes onduleuses et de montagne 9-14
Si le véhicule est coincé 9-17
Conduite défensive 9-3
Connexions, OnStar® 14-4
Contrôle du véhicule 9-4

D

Danger, Avertissements et Attentions iv
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité
General Motors 13-23
Gouvernement canadien 13-23
Gouvernement des États-Unis 13-22
Démarrage à distance du véhicule 2-6
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-99
Démarrage du moteur 9-28
Diagnostics, OnStar® 14-6
Direction 9-5
Commandes au volant 5-3
Liquide, Direction assistée 10-26
Réglage du volant 5-2
Disjoncteurs 10-46
Dispositif antidémarrage 2-18
Dispositif d'ouverture de porte de garage 5-67
Programmation 5-67
Dispositif de chauffage Moteur 9-30
Dispositifs de retenue Où installer 3-60
Distraction au volant 9-2
DVD
Système de divertissement intégré au siège arrière 7-41

E

Éclairage
Circulation de jour (FCJ) 6-3
Clignotant de dépassement 6-3
Commande d'éclairage 6-8
Commandes extérieures 6-1
Éclairage auxiliaire monté sur le toit 6-7
Entrée 6-9

Éclairage (suite)
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-3
Lecture 6-9
Messages 5-49
Plafonnier 6-8
Plaque d'immatriculation 10-44
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Sortie 6-9
Témoin de panne 5-22
Éclairage d'entrée 6-9
Éclairage de sortie 6-9
Enfants plus âgés, sièges pour enfants 3-53
Enregistrements
Maintenance 11-17
Enregistreurs de données d'événement 13-24
Entretien
Accessoires et modifications 10-3
Entretien (suite)
Dossiers de maintenance 11-17
Étiquette d'identification des pièces 12-2
Maintenance, Informations générales 11-1
Planification des rendez-vous 13-16
Renseignements sur la commande de publications 13-21
Travaux par le propriétaire 10-4
Entretien de l'apparence
Extérieur 10-111
Intérieur 10-115
Entretien du véhicule
Pression des pneus 10-64
Équipement de remorquage . . . 9-91
Équipement électrique complémentaire 9-104
Espace de chargement
Cache-caisse 4-2
Espace de rangement arrière . . . 4-2
Essence
Spécifications 9-74
Essieu arrière 10-35
Verrouillage 9-58
Essieu arrière verrouillable 9-58
Essieu avant 10-34
Essuie-glaces
Lave-glace arrière 5-7
Étalonnage 5-7
Étiquette, Paroi latérale du pneu 10-56
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate, Californie 10-3

F

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 9-35
Feux arrière
Remplacement des ampoules 10-42

Feux d'arrêt et feux de recul
Remplacement des ampoules 10-42
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-3
Feux de détresse 6-6
Filtre à air, Moteur 10-16
Filtre,
Filtre à air du moteur 10-16
Fixation des sièges pour enfants 3-71, 3-74
Fonctionnement, Système Infoloisirs 7-3
Fonctions de mémorisation 1-10
Freinage 9-4
Freins 10-29
Antiblocage 9-52
Assistance 9-53
Liquide 10-30
Messages du système 5-44
Pédale et papillon des gaz réglable 9-25
Stationnement 9-53
Témoin du système 5-25
Fusibles
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-51
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-46
Fusibles et disjoncteurs 10-46

G

Glaces 2-25
Alimentation 2-25
Grossesse, utilisation des ceintures de sécurité 3-31

H

Hayon
Monoxyde de carbone 2-11, 2-12
Heure 5-9
Hiver
Conduite 9-15
Horloge 5-9
Hors route 9-7
Conduite 9-7
Récupération 9-5
Huile
Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-11
Indicateur de pression d'huile moteur 5-15
Messages 5-47
Moteur 10-8
Témoin de pression 5-29
Hypnose de la route 9-14

I

Information complémentaire, OnStar® 14-6
Information du client
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-21
Informations générales
Entretien du véhicule 10-2
Remorquage 9-80
Réparation et maintenance . . . 11-1
Introduction iii

J

Jauges
Carburant 5-14
Compteur de vitesse 5-14
Compteur journalier 5-14
Compteur kilométrique 5-14
Pression d'huile moteur 5-15
Tachymètre 5-14
Témoins et indicateurs 5-12
Température du liquide de refroidissement du moteur 5-17
Voltmètre 5-18

K

Klaxon 5-5

L

Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager 5-20
Lampes de lecture 6-9
LATCH, Ancrages inférieurs et attaches pour enfants 3-62
Lave-glace/essuie-glace de lunette arrière 5-7
Lecteur de disques compacts 7-16
Lecteur de disques compacts (CD) et disques vidéonumériques (DVD) 7-23
Lecteur DVD/CD 7-23
Lecteurs audio 7-16
CD 7-16
CD/DVD 7-23
Liquide
Boîte de transfert à quatre roues motrices 9-43, 9-49
Boîte de vitesses automatique 10-13
Direction assistée 10-26
Freins 10-30
Rondelle 10-28
Liquide de lave-glace
Messages 5-56
Liquide de refroidissement du moteur
Indicateur de température du moteur 5-17
Liquide lave-glace 10-28
Liquide refroidisseur
Moteur 10-18
Liquides et lubrifiants recommandés 11-13

M

Maintenance
Enregistrements 11-17
Marchepieds
Assistance électrique 2-16
Marchepieds à commande électrique 2-16
Messages
Circuit d'alimentation en carburant 5-48
Circuit de frein 5-44
Circuit de refroidissement du moteur 5-45

Messages (suite)
Clés et de serrures 5-49
Engine Power (puissance provenant du moteur) 5-48
Huile moteur 5-47
Lampe 5-49
Liquide de lave-glace 5-56
Pneus 5-53
Porte entrouverte 5-44
Rappel du véhicule 5-55
Système de commande de suspension 5-50
Système de détection d'objets 5-49
Système de sac gonflable 5-52
Systèmes d'alarme antivol 5-52
Tension et de charge de batterie 5-43
Transmission 5-54
Véhicule 5-43
Messages de clé et de serrure 5-49
Messages de dispositif de détection d'objet 5-49
Mode de fonctionnement de protection du moteur surchauffé 10-25
Mode manuel 9-41
Mode remorquage 9-42
Monoxyde de carbone
Conduite hivernale 9-15
Gaz d'échappement 9-35
Hayon 2-11, 2-12
Moteur
Acheminement de la courroie d'entraînement 12-5
Aperçu du compartiment 10-6
Circuit de refroidissement ... 10-17
Démarrage 9-28
Dispositif de chauffage 9-30
Échappement 9-35
Filtre à air 10-16
Fonctionnement du véhicule à l'arrêt 9-35
Moteur (suite)
Indicateur d'usure de l'huile 10-11
Indicateur de pression d'huile 5-15
Indicateur de température du liquide de refroidissement 5-17
Liquide refroidisseur 10-18
Messages au sujet du circuit de refroidissement 5-45
Messages d'huile 5-47
Messages de puissance 5-48
Mode de fonctionnement de protection contre la surchauffe 10-25
Surchauffe 10-23
Témoin de pression 5-29
Témoin de vérification et de réparation du moteur 5-22
Ventilateur 10-26

N

Navigation
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-25
OnStar® 14-3
Nettoyage
Soin extérieur 10-111
Soin intérieur 10-115

O

Object Detection (détection d'un objet), Side Blind Zone Alert (Alerte d'angle mort latéral) (SBZA) 9-65
OnStar®
Connexions 14-4
Diagnostics 14-6
Emergency (urgences) 14-2
Information complémentaire 14-6
Navigation 14-3
OnStar® (suite)
Présentation 14-1
Sécurité 14-3
Système en bref 1-34
Où installer l'appareil de retenue 3-60

P

Papillon des gaz, réglable 9-25
Pare-brise
Essuie-glace/lave-glace 5-6
Pare-soleil 2-26
Passation de commande
Guides de réparation 13-21
Pavillon
Toit ouvrant 2-27
Permutation, Pneus 10-72
Personnalisation
Véhicule 5-56
Perte de contrôle 9-6
Phare antibrouillard avant
Témoin 5-31
Phares
Automatique 6-4
Clignotant de dépassement 6-3
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-3
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-3
Réglage 10-40
Remplacement des ampoules 10-42
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-30
Phares antibrouillard
Remplacement d'ampoules 6-7
Pièces de rechange
Maintenance 11-15
Sacs gonflables 3-52
Plafonniers 6-8
Planification des rendez-vous 13-16
Pneu dégonflé 10-81
Changement 10-84

Pneus
Achat de pneus neufs 10-74
Au cas d'un pneu à plat 10-81
Chaînes 10-80
Changement 10-84
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-77
Désignations 10-59
Dimension différente 10-76
Étiquette sur la paroi latérale 10-56
Inspection 10-71
Messages 5-53
Permutation 10-72
Quand faut-il remplacer les pneus? 10-73
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 10-79
Remplacement de roue 10-79
Pneus (suite)
Roue de secours pleine grandeur 10-98
Système de contrôle du gonflage 10-68
Système de serrure secondaire 10-95
Système de surveillance de la pression 10-66
Témoin de pression 5-28
Terminologie et définitions 10-61
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-24
Porte
Messages entrouverte 5-44
Serrures 2-8
Serrures à commande électrique 2-9
Verrouillage temporisé 2-9
Porte-bagages de toit 4-3
Porte-gobelets 4-1
Position de stationnement
Pour quitter la position 9-33
Sélection de la position 9-31
Positions du commutateur d'allumage 9-26
Prises
Alimentation 5-10
Procédure de satisfaction de la clientèle 13-2, 13-4
Programme
Transport de courtoisie 13-16
Programme d'assistance routière 13-9, 13-12
Programme d'entretien
Boîte de transfert 9-43, 9-49
Liquides et lubrifiants recommandés 11-13
Programme de remboursement de mobilité GM 13-9

Programme de remboursement, mobilité GM 13-9
Programme de véhicule de courtoisie 13-16
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-31
Propriétaires de véhicules canadiens iii

Q

Quand faut-il remplacer les pneus? 10-73
Quatre roues motrices 10-33, 9-43, 9-49

R

Radiofréquence
Déclaration 13-26
Identification (RFID) 13-26
Rallonge, ceinture de sécurité 3-33
Rangement d'accoudoir 4-1
Rangement de la console centrale 4-2
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Recommandé
Carburant 9-73
Réglage du support lombaire . . . 3-5
Sièges avant 3-5
Réglages
Lombaire, sièges avant 3-5
Régulateur automatique de vitesse 9-59
Témoin 5-31
Remisage
Arrière 4-2
Remorquage
Caractéristiques de conduite 9-80
Contrôle du roulis de remorque (TSC) 9-103
Remorquage (suite)
Équipement 9-91
Informations générales 9-80
Remorque 9-86
Véhicule 10-104
Véhicule récréatif 10-104
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-104
Remorque
Contrôle du roulis (TSC) 9-103
Remorquage 9-86
Rétroviseurs de remorquage 2-21
Remplacement
Glace 10-39
Remplacement d'ampoules
Phares antibrouillard 6-7
Remplacement de glace 10-39

Remplacement des ampoules 10-44
Ampoules à halogène 10-42
Éclairage de la plaque d'immatriculation 10-44
Feux arrière, clignotants, feux d'arrêt et feux de recul 10-42
Phares 10-42
Réglage des phares 10-40
Remplacement des balais, Essuie-glace 10-38
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision 3-34
Remplacement des pièces du système LATCH après une collision 3-70
Remplacement du balai d'essuie-glace 10-38
Remplacement du système de sacs gonflables 3-52
Réparation de dommages causés par une collision 13-18
Réparation des dégâts de collision 13-18
Réparation du sac gonflable . . . 3-50
Réseau électrique
Bloc-fusibles d'ensemble d'instruments 10-51
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-46
Fusibles et disjoncteurs 10-46
Surcharge 10-45
Rétroviseurs 2-24
À atténuation automatique 2-24
À commande manuelle 2-24
Alimentation 2-21
Attelage de remorque 2-21
Atténuation automatique 2-23, 2-24
Chauffants 2-23
Convexes 2-20
Rétroviseurs (suite)
Inclinaison en stationnement 2-23
Manuel 2-20
Rabattables 2-22
Rétroviseurs à commande manuelle 2-20
Rétroviseurs chauffants 2-23
Rétroviseurs convexes 2-20
Rétroviseurs rabattables 2-22
Rodage de véhicule neuf 9-24
Rodage du véhicule neuf 9-24
Roue de secours pleine grandeur 10-98
Roues
Alignement et équilibrage des pneus 10-79
Dimension différente 10-76
Remplacement 10-79
Routes onduleuses et de montagne 9-14

S

Sacs gonflables
Ajout d'équipement au véhicule 3-50
Lampe indicatrice de statut de passager 5-20
Réparation des véhicules munis de sacs gonflables . . . 3-50
Témoin de disponibilité 5-20
Vérification du système 3-35
Sécurité
OnStar® 14-3
Témoin 5-30
Véhicule 2-16
Serrures
Porte 2-8
Porte à commande électrique 2-9
Sécurité 2-10
Verrouillage central 2-10
Verrouillage de sécurité 2-10
Verrouillage temporisé 2-9
Serrures de sécurité 2-10
Service
Témoin de réparation du moteur 5-22
Side Blind Zone Alert (alerte d'angle mort latéral) 9-65
Siège central 3-4
Sièges
Appuis-têtes 3-2
Avant chauffé et ventilé 3-11
Chauffant, arrière 3-12
Deuxième rangée 3-13
Mémoire 3-8
Réglage électrique, Avant 3-4
Réglage lombaire, Avant 3-5
Réglage, avant 3-3
Siège central 3-4
Sièges à dossier inclinable 3-6
Sièges de la troisième rangée 3-18
Sièges à dossier inclinable 3-6
Sièges à mémoire 3-8
Sièges arrière
Chauffant 3-12
Sièges avant
Chauffé et ventilé 3-11
Réglage 3-3
Sièges avant chauffés et ventilés 3-11
Sièges de deuxième rangée . . . 3-13
Sièges de la troisième rangée 3-18
Sièges pour enfants
Ancrages inférieurs et attaches pour enfants 3-62
Bébés et jeunes enfants 3-55
Enfants plus âgés 3-53
Fixation 3-71, 3-74
Systèmes 3-58
Signalement des défauts de sécurité
General Motors 13-23
Gouvernement canadien 13-23
Gouvernement des États-Unis 13-22
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-6
Spécifications et capacités 12-3

StabiliTrak
Système 9-54
Témoin de désactivation 5-27
Stationnement
Assistance ultrasonique 9-62
Au-dessus de matières inflammables 9-34
Freins 9-53
Rétroviseurs inclinables 2-23
Vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-38
Surchauffe, Moteur 10-23
Symboles iv
Système
Porte-bagages de toit 4-3
Système infodivertissement 7-1
Système audio
Dispositif antivol 7-2
Radio Reception (Réception radio) 7-14
Siège arrière (RSA) 7-52
Système audio de siège arrière (RSA) 7-52
Système d'alarme
Antivol 2-16
Système de détection des occupants 3-45
Système de divertissement intégré au siège arrière 7-41
Système sonore arrière 7-52
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-52
Témoin d'avertissement 5-26
Système de régulation de la climatisation arrière 8-11, 8-13
Système de sac gonflable
De quelle façon le sac gonflable retient-il? 3-42
Où se trouvent les sacs gonflables? 3-37
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 3-42
Système de sac gonflable (suite)
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 3-40
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable ? 3-43
Système de détection des occupants 3-45
Vérification 3-52
Système de serrure secondaire 10-95
Système de surveillance, Pression des pneus 10-66
Système de télécommande universelle 5-67
Fonctionnement 5-73
Programmation 5-67
Système de télédéverrouillage 2-3
Système infodivertissement 7-1
Système LATCH
Remplacement des pièces après une collision 3-70
Systèmes antivol 2-18
Dispositif antidémarrage 2-18

Systèmes de commande de
la climatisation 8-1
Arrière 8-11, 8-13
Automatique à deux zones 8-5
Chauffage 8-1
Climatisation 8-1
Systèmes de commande de
suspension
Messages 5-50

T

Tachymètre 5-14
Tapis de plancher 10-118
Télédéverrouillage
Système de (RKE) 2-3
Téléphone
Bluetooth 7-54
Témoin d'anomalie 5-22
Témoin de bas niveau de
carburant 5-30
Témoin de fonctionnement
des feux de route 5-30
Témoin de mode de
remorquage/transport 5-27
Témoin du système de
charge 5-22
Témoins
Avertissement ABS 5-26
Avertissement du système
de freinage 5-25
Disponibilité de sac
gonflable 5-20
Feux de route allumés 5-30
Mode remorquage 5-27
Phare antibrouillard avant 5-31
Pression d'huile moteur 5-29
Pression des pneus 5-28
Rappels de ceinture de
sécurité 5-19
Régulateur automatique
de vitesse 5-31
Sécurité 5-30
StabiliTrak® désactivé 5-27
Témoins (suite)
Système de charge 5-22
Système de traction
asservie (TCS)/
StabiliTrak® 5-28
Témoin de bas niveau de
carburant 5-30
Témoins, jauges et
indicateurs 5-12
Toit ouvrant 2-27
Traction
Témoin du système (TCS)/
StabiliTrak® 5-28
Transmission
Automatique 9-37
Liquide, Automatique 10-13
Messages 5-54

U

Urgence, OnStar® 14-2
Utilisateurs de
téléimprimeur (TTY) 13-7
Utilisation de ce manuel iv

V

Véhicule
Commande 9-4
Le numéro d'identification (NIV) 12-1
Limites de charge 9-19
Messages 5-43
Messages de rappel 5-55
Personnalisation 5-56
Propriétaires canadiens iii
Remorquage 10-104
Sécurité 2-16
Télédémarrage 2-6
Véhicule embourbé 9-17
Véhicule, télédémarrage 2-6
Ventilateur
Moteur 10-26
Ventilation, air 8-15
Vérification
Blocage de la boîte de vitesses à l'allumage 10-37
Vérification de contacteur de démarreur 10-36
Vérification du blocage de la boîte de vitesses à l'allumage 10-37
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse, Boîte de vitesses automatique 10-37
Vérification du système de sécurité 3-33
Vérifier
Témoin de vérification du moteur 5-22
Verrouillage temporisé 2-9
Vie privée
Identification de fréquence radio 13-26
Voltmètre 5-18